PR5.20 Volume 2 - Évaluation environnementale de site phase I - Mise à jour

Annexe 3 Documents pertinents

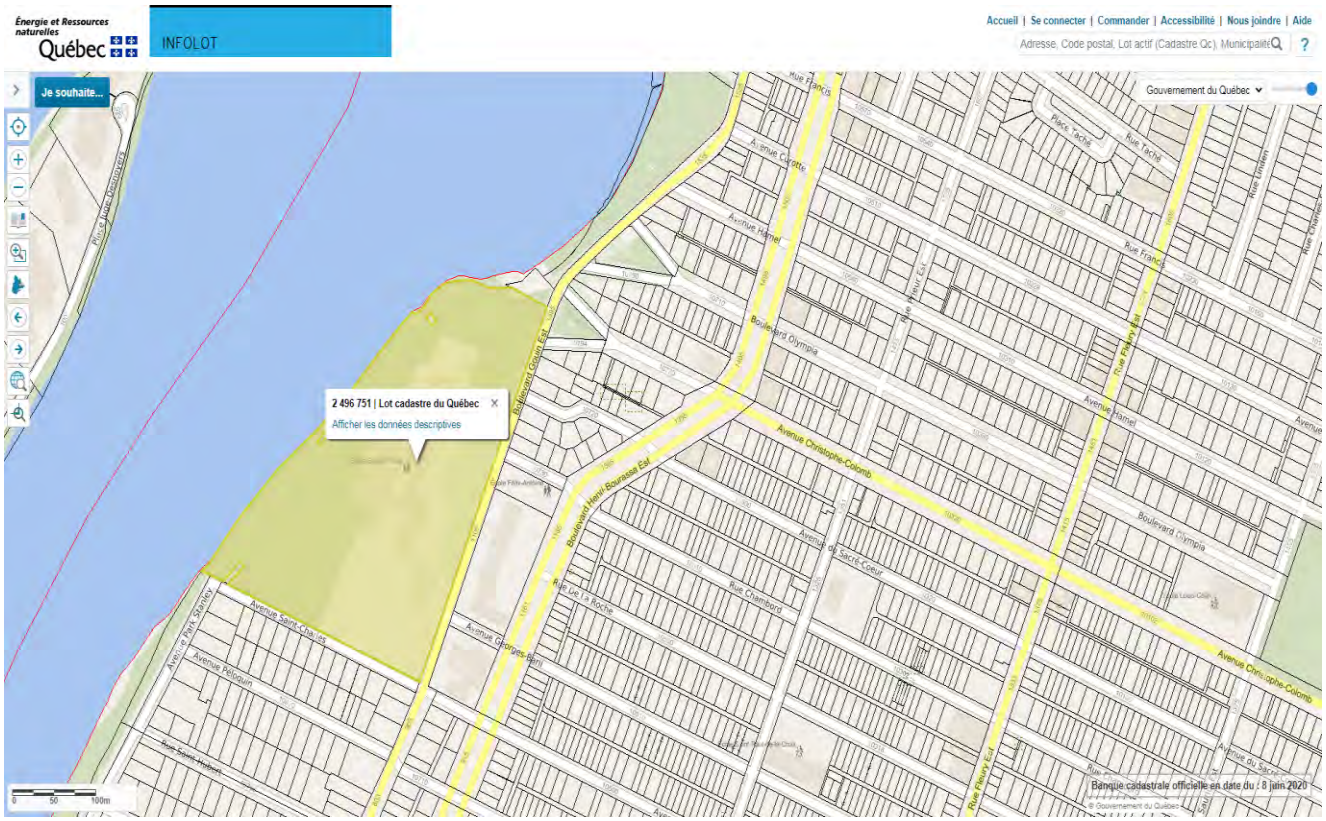
Énergie et Ressources naturelles
Québec
INFOLOT
Accueil | Se connecter | Commander | Accessibilité | Nous joindre | Aide
Adresse, Code postal, Lot actif (Cadastre Qc), Municipalité
Je souhaite...
Gouvernement du Québec
2 496 751 | Lot cadastre du Québec
Afficher les données descriptives
Boulevard Henri-Bourassa Est
Avenue Christophe-Colomb
Boulevard Olympia
Rue Frank-Hall
Rue Pierre-Ier-Est
Avenue Saint-Charles
Avenue Pelletier
Avenue Georges-Bizet
Rue Chambord
Avenue du Sacré-Coeur
Rue Tanche
Rue Francis
Avenue Hamel
Rue Fleur-de-Lys
Avenue Saint-Stanislas
Rue Saint-Hubert
Banque cadastrale officielle en date du : 8 juin 2020

© Communauté métropolitaine de Montréal, 2019

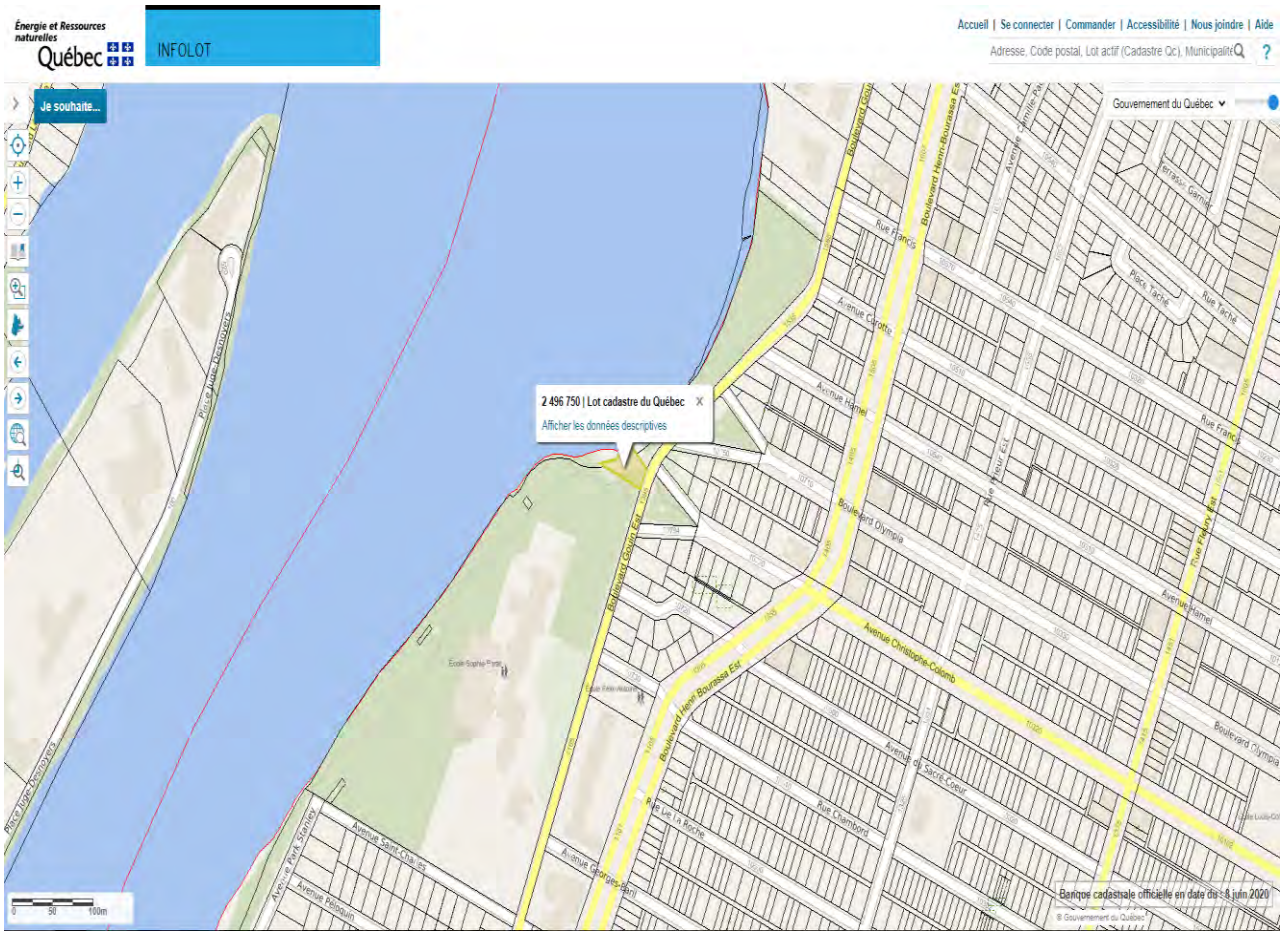
Énergie et Ressources naturelles
Québec
INFOLOT
Accueil | Se connecter | Commander | Accessibilité | Nous joindre | Aide
Adresse, Code postal, Lot actif (Cadastre Qc), Municipalité
Je souhaite...
Gouvernement du Québec
2 496 750 | Lot cadastre du Québec
Afficher les données descriptives
Boulevard Gilles-Cadieux
Boulevard Henri-Bourassa Est
Avenue Camille-Pilon
Terrasse Garnier
Rue Francis
Place Yacht
Rue Yacht
Avenue Carotte
Avenue Hamel
Rue Fleur-Est
Boulevard Olympia
Rue Falcon-Est
Boulevard Gilles-Cadieux Est
Avenue Christophe-Colomb
Avenue du Sacré-Coeur
Rue Chambord
Rue La Rochelle
Avenue Georges-Bizet
Avenue Saint-Charles
Avenue Pink-Stanley
Avenue Reisman
Piste Jules-Dufresne
Piste Yvon-Lamoureux
Banque cadastrale officielle en date du : 8 juin 2020
© Gouvernement du Québec

2 496 750
2 495 751
2 495 513
2 495 529
2 495 539
2 495 559
2 495 558
2 495 557
2 495 529
2 495 570
2 495 569
2 495 553
2 495 552
2 495 551
2 495 544
2 495 543
2 495 542
2 495 541
2 495 540
2 495 539
2 495 538
2 495 537
2 495 536
2 495 535
2 495 534
2 495 533
2 495 532
2 495

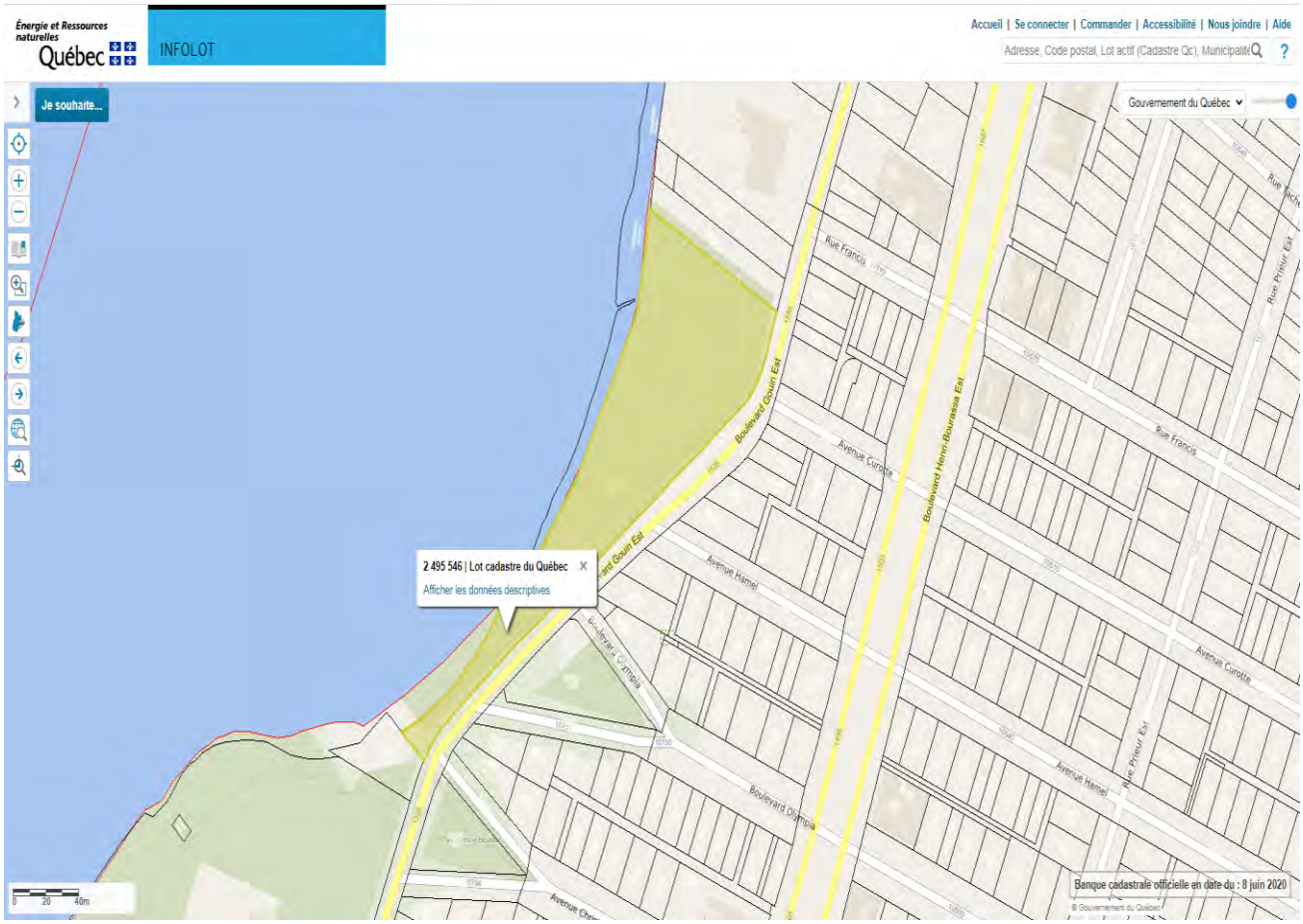
Énergie et Ressources naturelles
Québec
INFOLOT
Accueil | Se connecter | Commander | Accessibilité | Nous joindre | Aide
Adresse, Code postal, Lot actif (Cadastre Qc), Municipalité
Je souhaite...
Gouvernement du Québec
2 495 546 | Lot cadastre du Québec
Afficher les données descriptives
Boulevard Gouin Est
Boulevard Henri-Bourassa Est
Rue Francis
Avenue Curotte
Avenue Hamel
Boulevard Dyonis
Rue Prieur Est
Banque cadastrale officielle en date du : 8 juin 2020

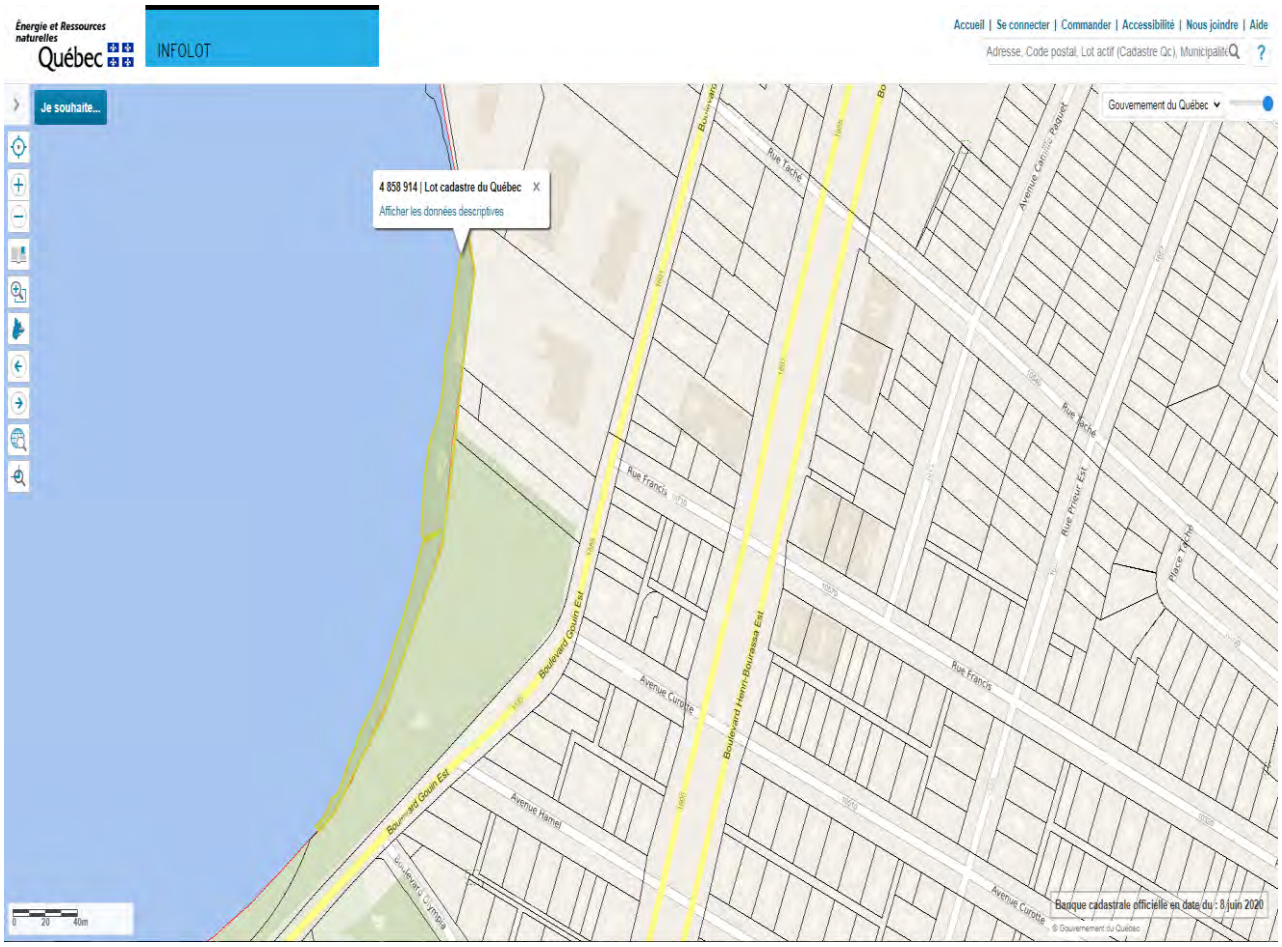
Énergie et Ressources naturelles
Québec
INFOLOT
Accueil | Se connecter | Commander | Accessibilité | Nous joindre | Aide
Adresse, Code postal, Lot actif (Cadastre Qc), Municipalité
Je souhaite...
Gouvernement du Québec
4 858 914 | Lot cadastre du Québec
Afficher les données descriptives
Rue Yacht
Avenue Camille-Paquet
Rue Prieur Est
Place Yacht
Rue Francis
Boulevard Gouin Est
Avenue Curotte
Boulevard Henri-Bourassa Est
Avenue Hamel
Banque cadastrale officielle en date du : 8 juin 2020
© Gouvernement du Québec

© Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

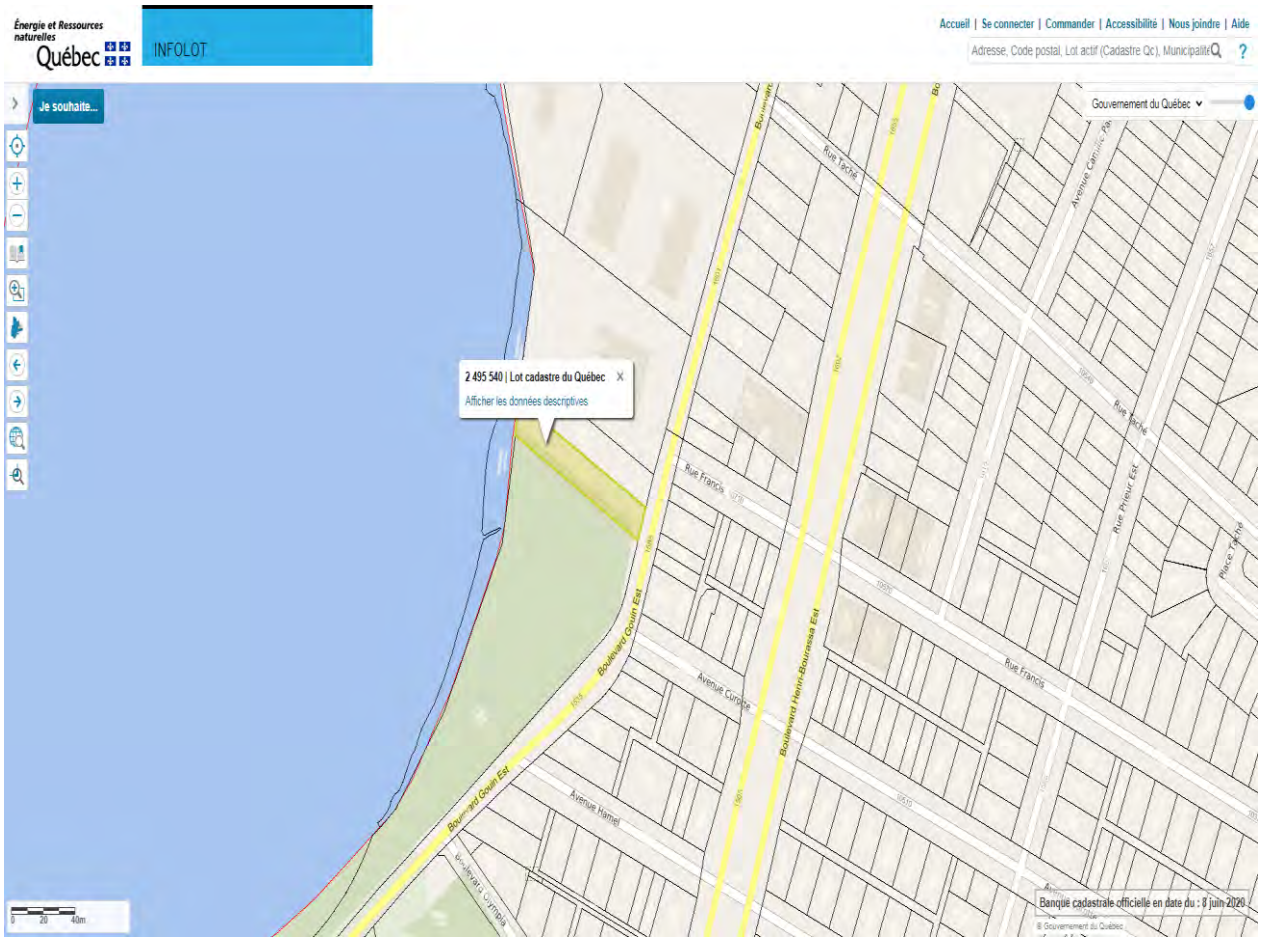
Énergie et Ressources naturelles
Québec
INFOLOT
Accueil | Se connecter | Commander | Accessibilité | Nous joindre | Aide
Adresse, Code postal, Lot actif (Cadastre Qc), Municipalité
Je souhaite...
Gouvernement du Québec
2 495 540 | Lot cadastre du Québec
Afficher les données descriptives
Rue Francis
Boulevard Gouin Est
Boulevard Henri-Bourassa Est
Avenue Curotte
Avenue Hamel
Rue Prieur Est
Banque cadastrale officielle en date du : 8 juin 2020

2 495 540
2 495 541
2 495 542
2 495 543
2 495 544
2 495 539
2 495 538
2 495 537
2 495 536
2 495 535
2 495 534
2 495 533
2 495 532
2 495 531
2 495 530
2 495 529
2 495 528
2 495 527
2 495 526
2 495 525
2 495 524
2 495 523
2 495 522
2 495 521
2 495 520
2 500 816
2 500 817
2 500 818
2 500 819
2 500 820
2 500 821
2 500 822
2 500 823
2 500 824
2 500 825
2 500 826
2 500 827
2 500 828
2 500

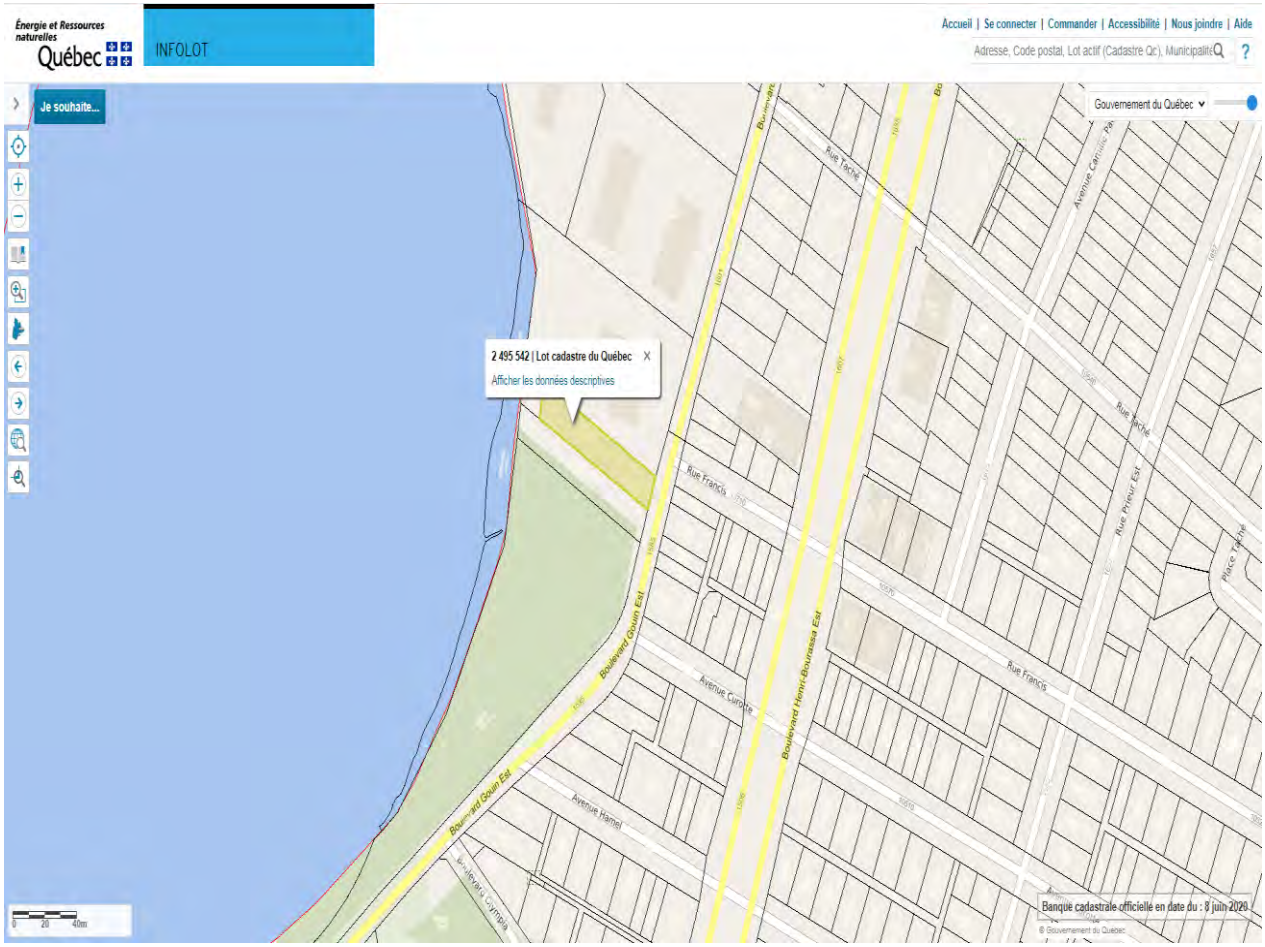
Énergie et Ressources naturelles
Québec
INFOLOT
Accueil | Se connecter | Commander | Accessibilité | Nous joindre | Aide
Adresse, Code postal, Lot actif (Cadastre Qc), Municipalité
Je souhaite...
Gouvernement du Québec
2 495 542 | Lot cadastre du Québec
Afficher les données descriptives
Rue Francis
Boulevard Gouin Est
Boulevard Henri-Bourassa Est
Avenue Curotte
Avenue Hamel
Rue Prieur Est
Place Tachè
Banque cadastrale officielle en date du : 8 juin 2020

2 495 542
2 495 539
2 495 540
2 495 541
4 639 915
4 639 914
2 495 105
2 495 109
2 495 106
2 495 108
2 495 107
2 495 433
2 495 432
2 495 434
2 495 435
2 495 436
2 495 437
3 639 813
2 639 445
3 639 663
© Communauté métropolitaine de Montréal, 2018

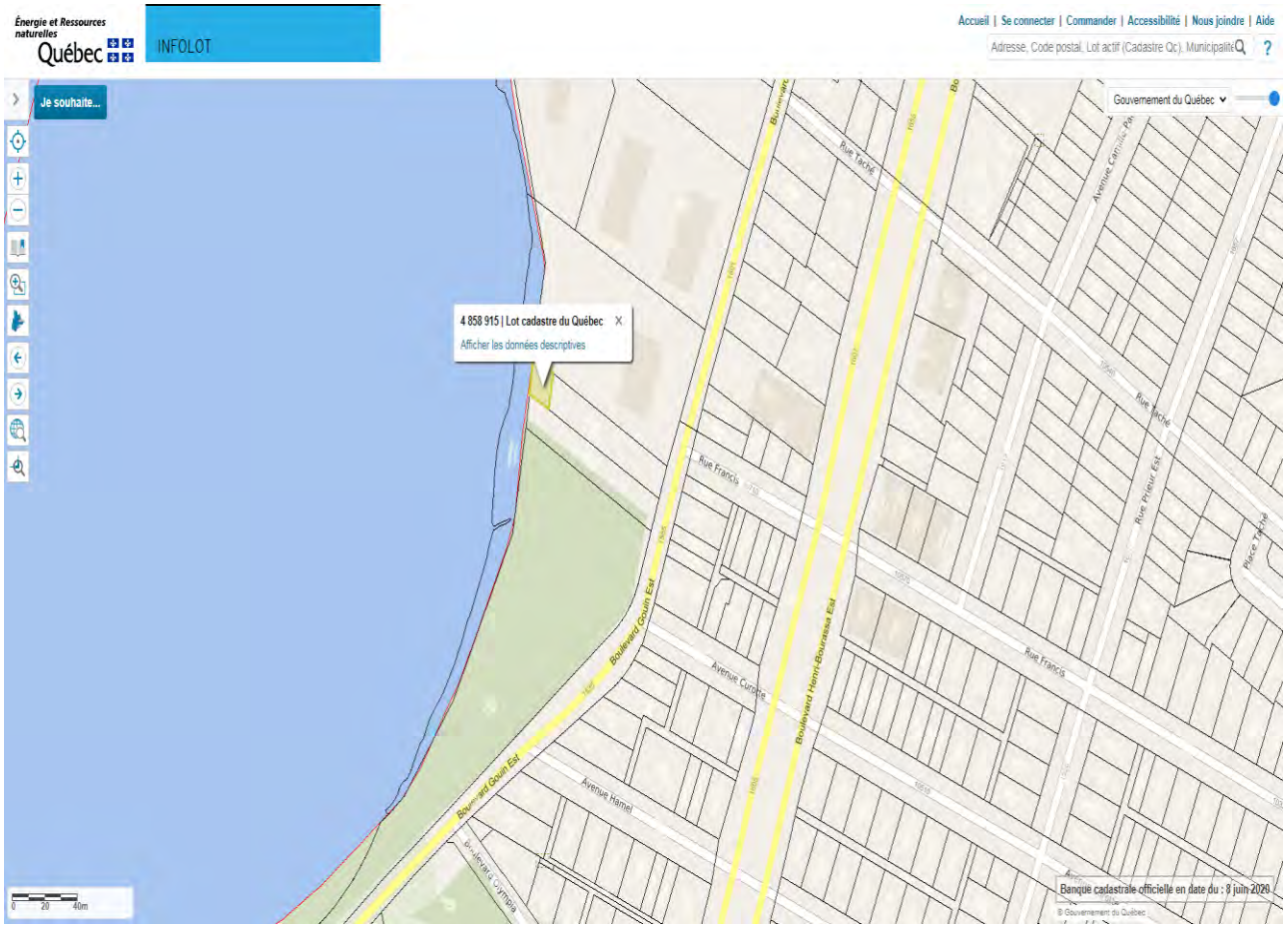
Énergie et Ressources naturelles
Québec
INFOLOT
Accueil | Se connecter | Commander | Accessibilité | Nous joindre | Aide
Adresse, Code postal, Lot actif (Cadastre Qc), Municipalité
Je souhaite...
Gouvernement du Québec
4 858 915 | Lot cadastre du Québec
Afficher les données descriptives
Rue Tachè
Rue Francis
Boulevard Gouin Est
Boulevard Henri-Bourassa Est
Avenue Curotte
Avenue Hamel
Rue Prieur Est
Avenue Camillien-Pa
Banque cadastrale officielle en date du : 8 juin 2029
© Gouvernement du Québec

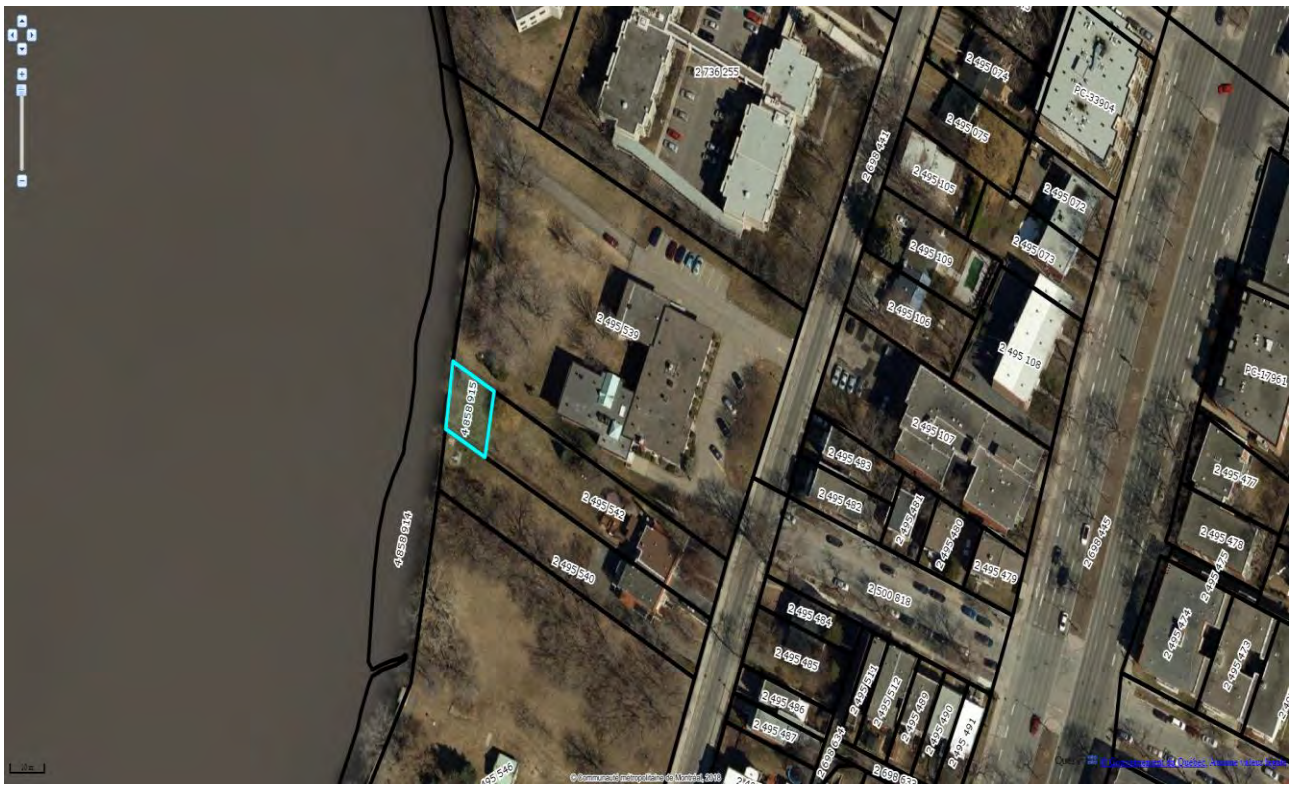
2 739 255
2 495 074
PC 33904
2 495 075
2 495 105
2 495 072
2 495 109
2 495 073
2 495 106
2 495 108
PC 107931
2 495 107
2 495 477
2 495 493
2 495 492
2 495 478
2 495 539
2 495 540
2 500 619
2 495 494
2 495 495
2 495 496
2 495 497
4 859 814
© Communauté métropolitaine de Montréal, 2019

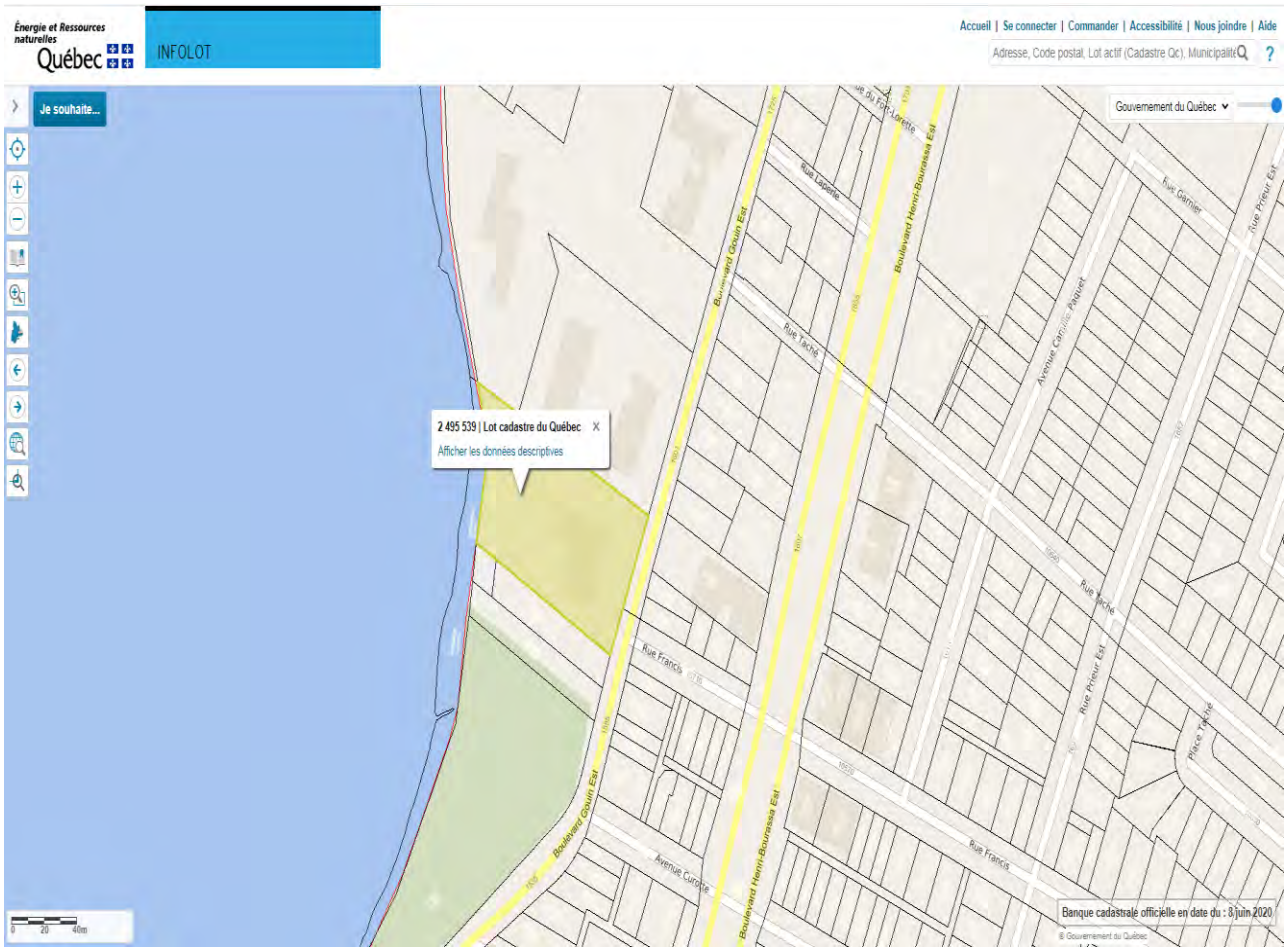
Énergie et Ressources naturelles
Québec
INFOLOT
Accueil | Se connecter | Commander | Accessibilité | Nous joindre | Aide
Adresse, Code postal, Lot actif (Cadastre Qc), Municipalité
Je souhaite...
Gouvernement du Québec
2 495 539 | Lot cadastre du Québec
Afficher les données descriptives
Boulevard Gouin Est
Boulevard Henri-Bourassa Est
Rue Lapierre
Rue Tachè
Rue Francis
Rue Garnier
Rue Prieur Est
Avenue Curotte
Banque cadastrale officielle en date du : 8 juin 2020

2 495 539
2 495 538
2 495 537
2 495 540
2 495 541
2 495 542
2 495 543
2 495 544
2 495 545
2 495 546
2 495 547
2 495 548
2 495 549
2 495 550
2 495 551
2 495 552
2 495

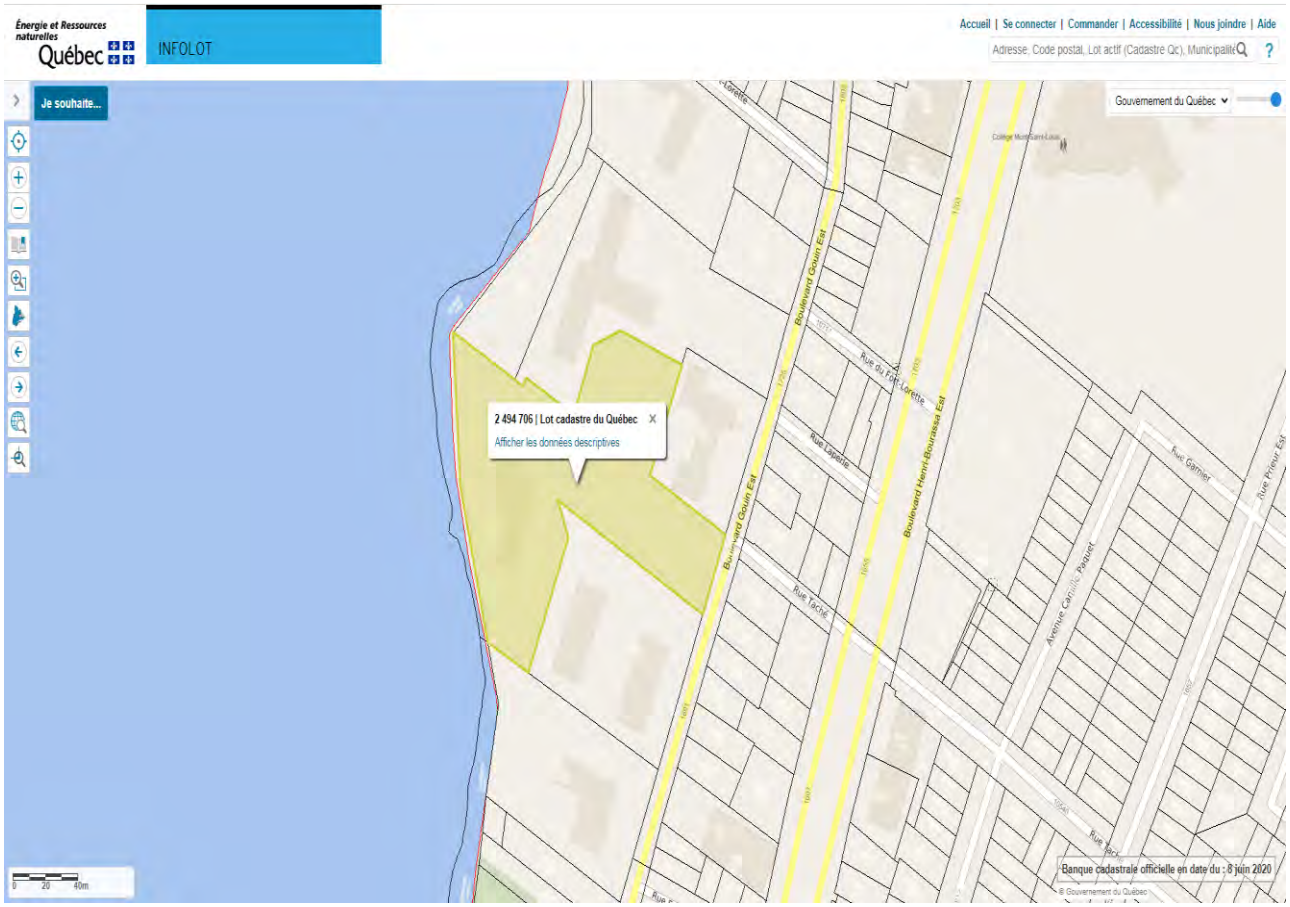
Énergie et Ressources naturelles
Québec
INFOLOT
Accueil | Se connecter | Commander | Accessibilité | Nous joindre | Aide
Adresse, Code postal, Lot actif (Cadastre Qc), Municipalité
Je souhaite...
Gouvernement du Québec
2 494 706 | Lot cadastre du Québec
Afficher les données descriptives
Boulevard Gouin Est
Boulevard Henri-Bourassa Est
Rue Lacrète
Rue Tachè
Rue Garnier
Rue Prieur Est
Avenue Camille-Paquet
Banque cadastrale officielle en date du : 8 juin 2020

2 494 704
2 494 712
2 494 711
2 494 713
2 494 714
2 494 709
2 494 708
2 494 723
2 494 724
2 494 725
2 494 722
2 494 727
2 494 728
2 494 729
2 494 721
2 494 720
2 494 719
2 494 718
2 494 717
2 494 716
2 494 715
2 494 710
2 494 707
2 494 706
2 494 705
2 736 255
2 736 250
2 736 249
2 736 248
2 736 247
2 736 246
2 736 245
2 736 244
2 736 243
2 736 242
2 736 241
2 736 240
2 736 239
2 736 238
2 736

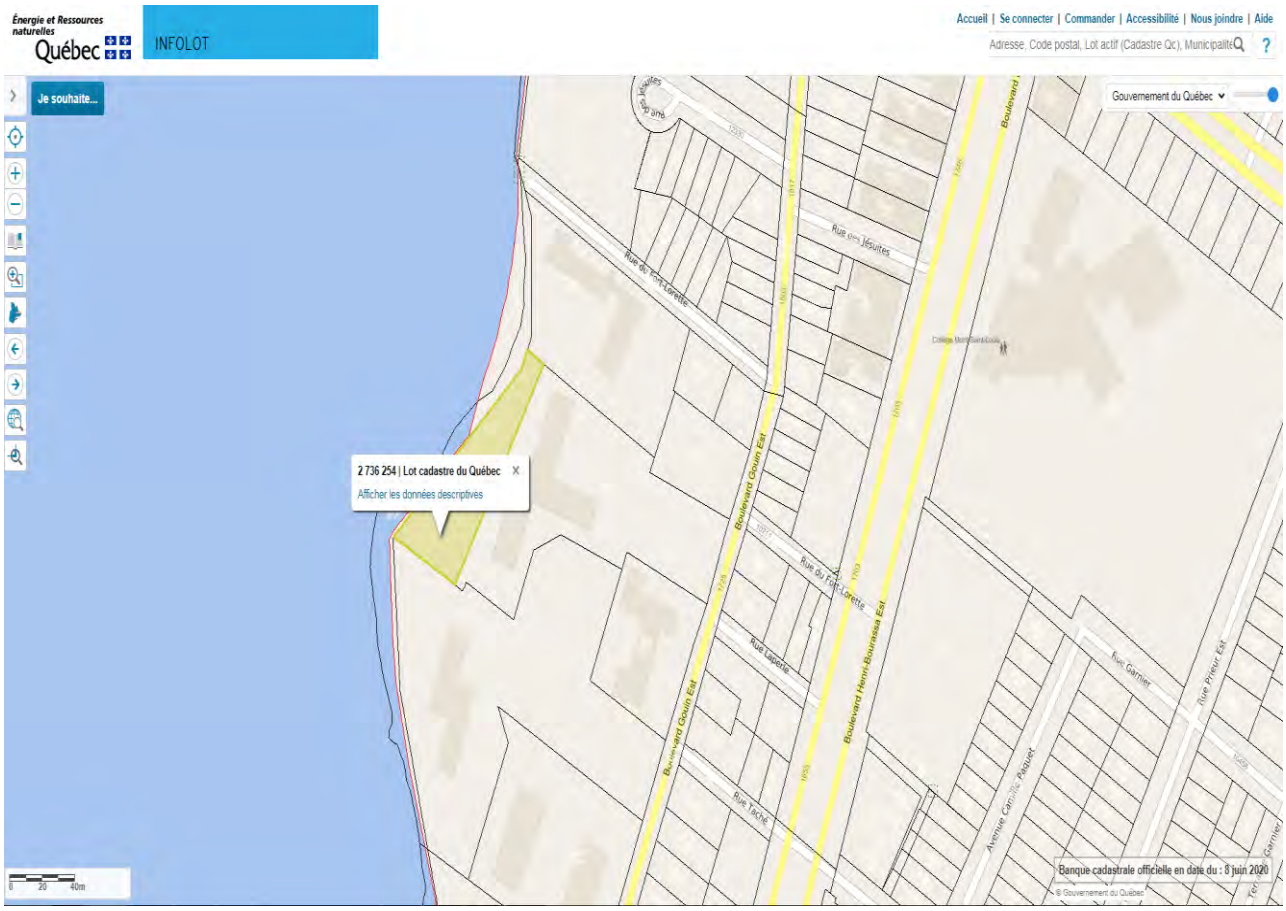
Énergie et Ressources naturelles
Québec
INFOLOT
Accueil | Se connecter | Commander | Accessibilité | Nous joindre | Aide
Adresse, Code postal, Lot actif (Cadastre Qc), Municipalité
Je souhaite...
Gouvernement du Québec
2 736 254 | Lot cadastre du Québec
Afficher les données descriptives
Rue des Jésuites
Rue du Fort-Lorette
Boulevard Gouin Est
Boulevard Henri-Bourassa Est
Rue Lasalle
Rue Tiché
Rue Garnier
Rue Prieur Est
Avenue Camille-Paquet
Banque cadastrale officielle en date du : 8 juin 2020
© Gouvernement du Québec
0 20 40m

2 736 254
2 736 530
2 494 709
2 494 694
2 494 693
2 494 704
2 494 718
2 494 717
2 494 723
2 494 724
2 500 809
2 499 431
2 433 393
2 433 361
© Communauté métropolitaine de Montréal, 2019

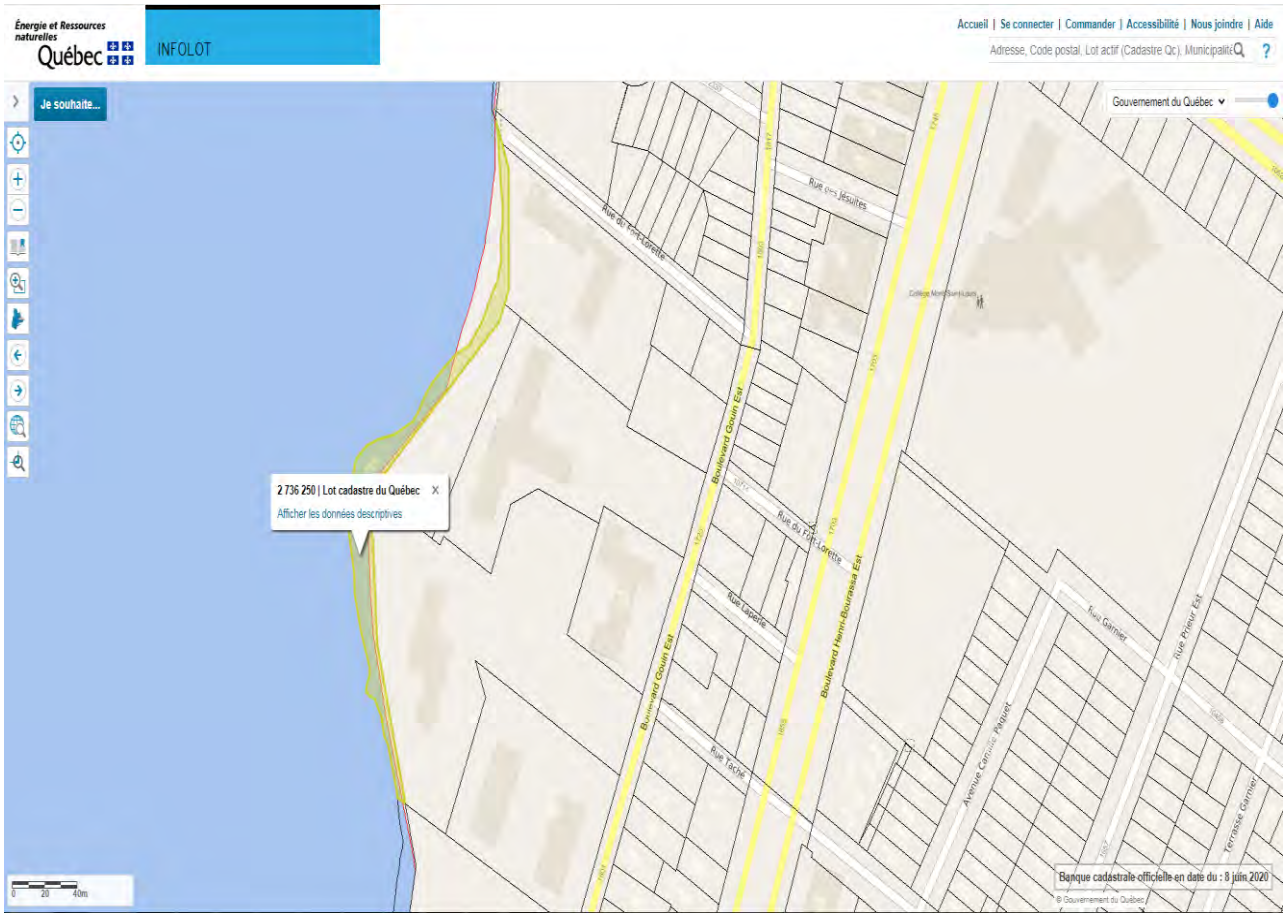
Énergie et Ressources naturelles
Québec
INFOLOT
Accueil | Se connecter | Commander | Accessibilité | Nous joindre | Aide
Adresse, Code postal, Lot actif (Cadastre Qc), Municipalité
Je souhaite...
Gouvernement du Québec
2 736 250 | Lot cadastre du Québec
Afficher les données descriptives
Rue des Jésuites
Rue du Fort-Lorette
Boulevard Gouin Est
Rue Lapierre
Rue Tâche
Boulevard Henri-Bourassa Est
Rue Garnier
Rue Prieur Est
Avenue Carrière Paquet
Terrasse Garnier
Collège Mont-Saint-Louis
0 20 40m
Banque cadastrale officielle en date du : 8 juin 2020
© Gouvernement du Québec

© Communauté métropolitaine de Montréal 2019

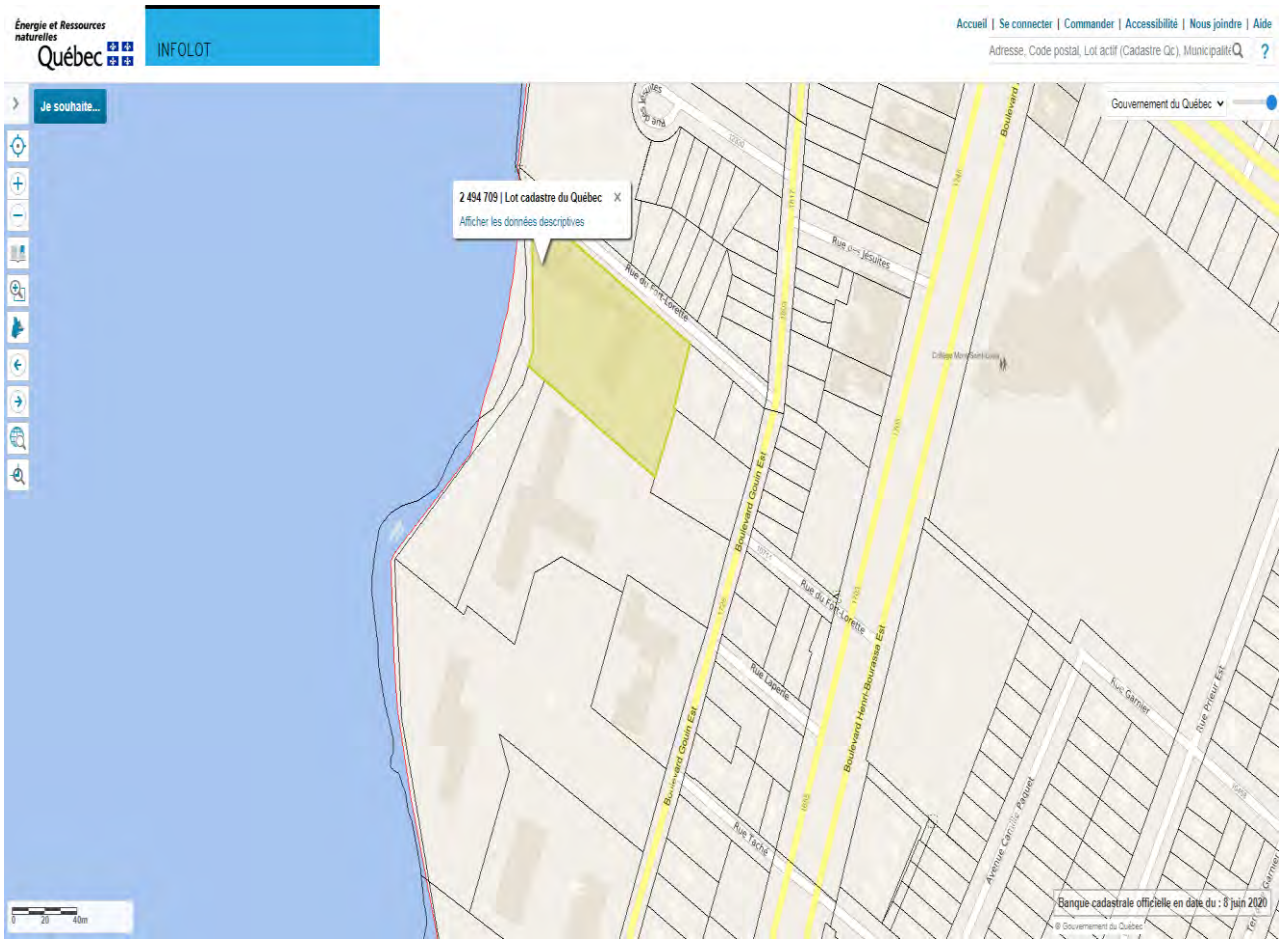
Énergie et Ressources naturelles
Québec
INFOLOT
Accueil | Se connecter | Commander | Accessibilité | Nous joindre | Aide
Adresse, Code postal, Lot actif (Cadastre Qc), Municipalité
Je souhaite...
Gouvernement du Québec
2 494 709 | Lot cadastre du Québec
Afficher les données descriptives
Rue des Jésuites
Rue du Fort-Lorette
Boulevard Gouin Est
Boulevard Henri-Bourassa Est
Rue Tâche
Avenue Camille-Paquet
Rue Garnier
Rue Prieur Est
Banque cadastrale officielle en date du : 8 juin 2020

2 494 709
2 494 474
2 494 704
2 494 703
2 494 695
2 494 694
2 494 693
2 494 692
2 494 691
2 494 690
2 494 689
2 494 688
2 494 687
2 494 686
2 494 685
2 494 684
2 494 683
2 494

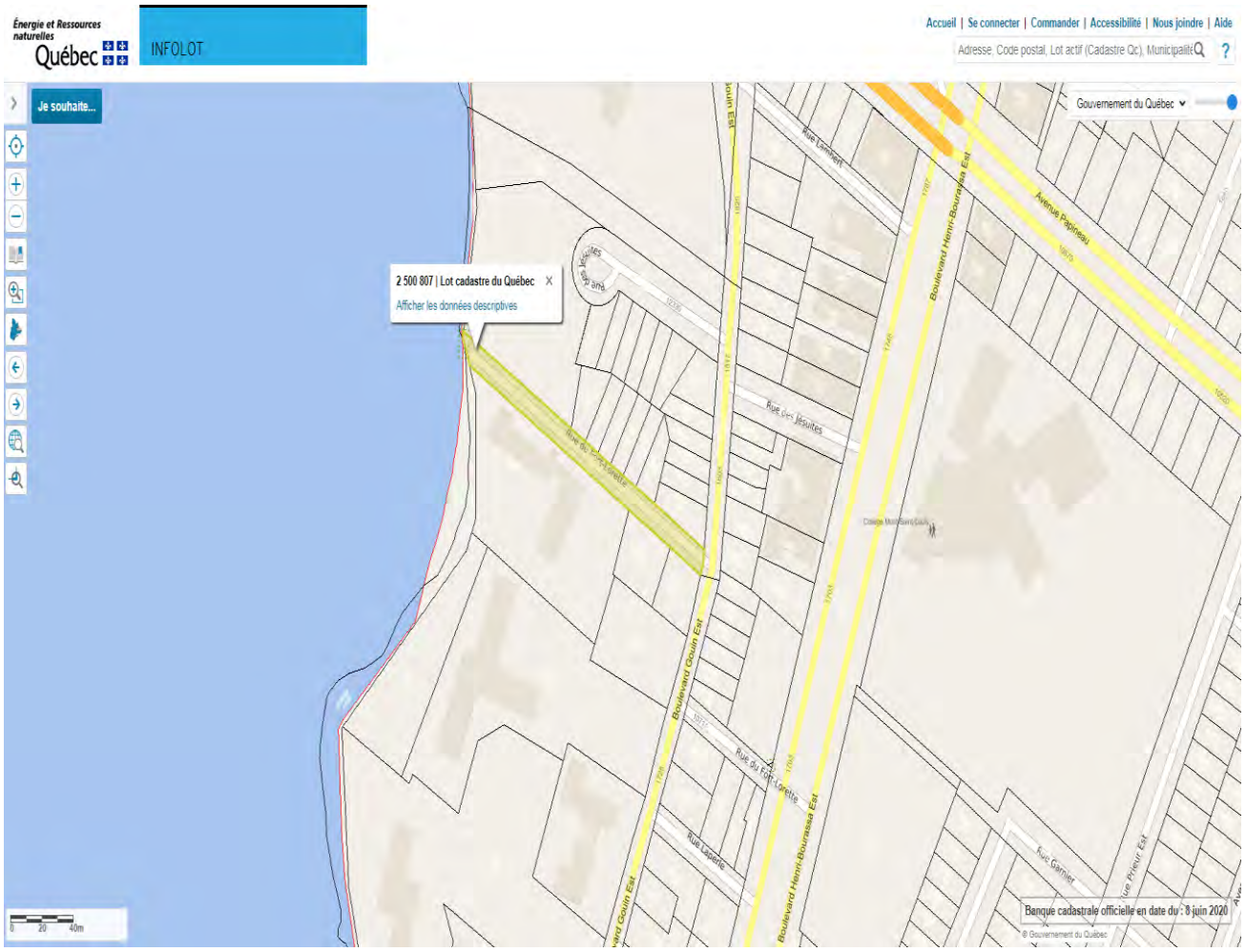
Énergie et Ressources naturelles
Québec
INFOLOT
Accueil | Se connecter | Commander | Accessibilité | Nous joindre | Aide
Adresse, Code postal, Lot actif (Cadastre Qc), Municipalité
Je souhaite...
Gouvernement du Québec
2 500 807 | Lot cadastre du Québec
Afficher les données descriptives
Boulevard Gouin Est
Boulevard Henri-Bourassa Est
Rue Lambert
Avenue Papineau
Rue des Jésuites
Rue du Fort-Lorette
Rue Lapierre
Rue Garnier
Rue Pineur Est
Banque cadastrale officielle en date du : 8 juin 2020
© Gouvernement du Québec
0 20 40m

2 494 474
2 500 805
2 494 478
2 494 485
2 494 479
2 494 484
2 494 480
2 494 483
2 494 481
2 494 482
2 500 806
2 500 807
2 494 691
2 494 689
2 494 679
2 494 678
2 494 692
2 494 693
2 494 694
2 494 695
2 494 709
2 494 716
2 494 715
2 494 714
2 494 713
2 494 703
2 494 704
2 494 705
2 494 706
2 494 707
2 494 708
2 494 699
2 494 700
2 494 701
2 494 702
2 494 697
2 494 698
2 494 696
2 494 693
2 494 694
2 494 695
2 494 692
2 494 691
2 494 690
2 494 689
2 494 688
2 494 687
2 494 686
2 494 685
2 494 684
2 494 683
2 494 682
2 494 681
2 494 680
2 494

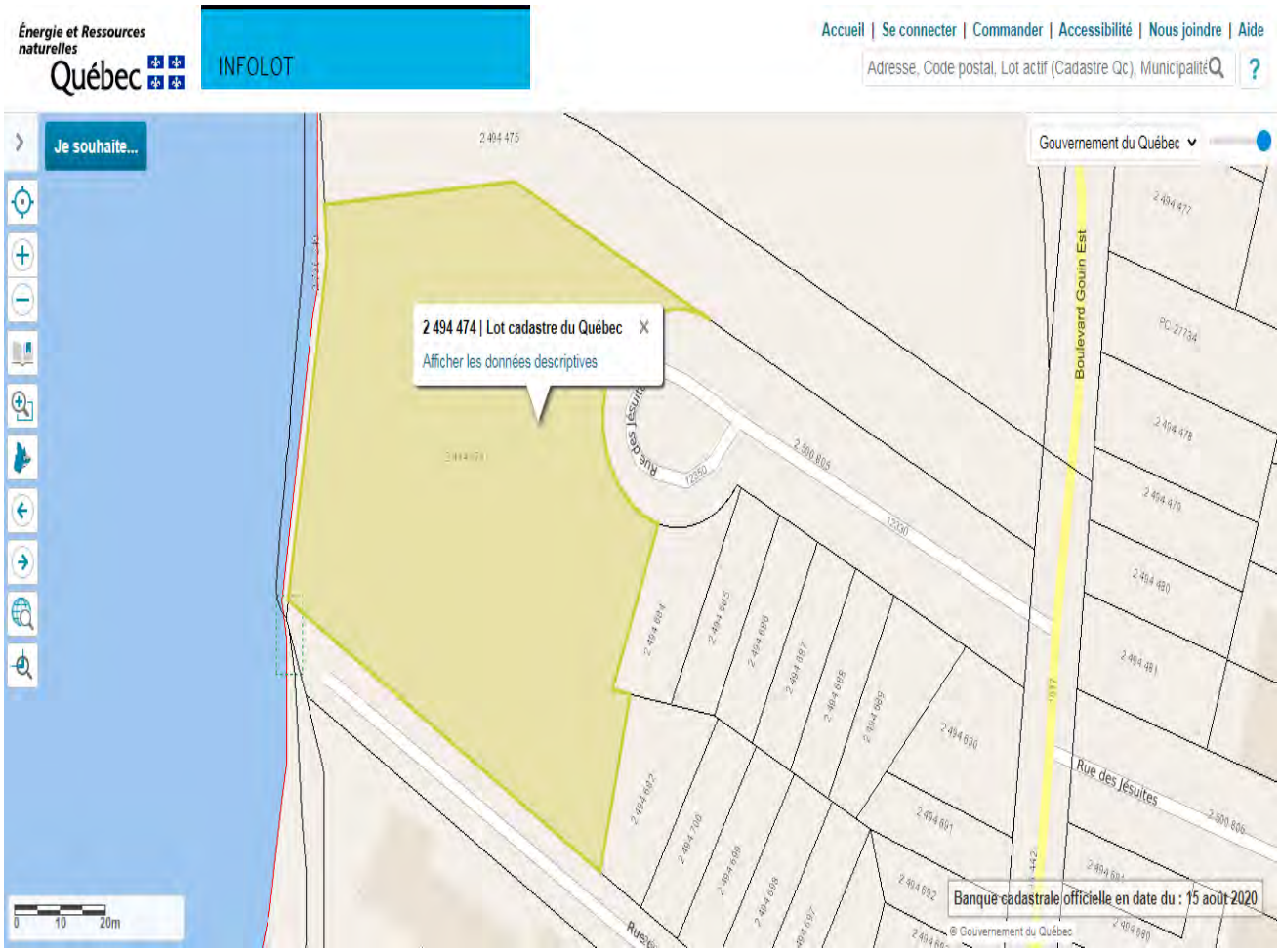
Énergie et Ressources naturelles
Québec
INFOLOT
Accueil | Se connecter | Commander | Accessibilité | Nous joindre | Aide
Adresse, Code postal, Lot actif (Cadastre Qc), Municipalité
Je souhaite...
Gouvernement du Québec
2 494 474 | Lot cadastre du Québec
Afficher les données descriptives
Boulevard Gouin Est
Rue des Jésuites
Banque cadastrale officielle en date du : 15 août 2020
© Gouvernement du Québec
0 10 20m

2 494 474
2 494 475
2 500 695
2 500 694
2 494 477
2 494 478
2 494 479
2 494 480
2 494 481
2 494 482
2 494 483
2 494 484
2 494 485
2 494 686
2 494 687
2 494 688
2 494 689
2 494 690
2 494 691
2 494 692
2 494 693
2 494 694
2 494 695
2 494 696
2 494 697
2 494 698
2 494

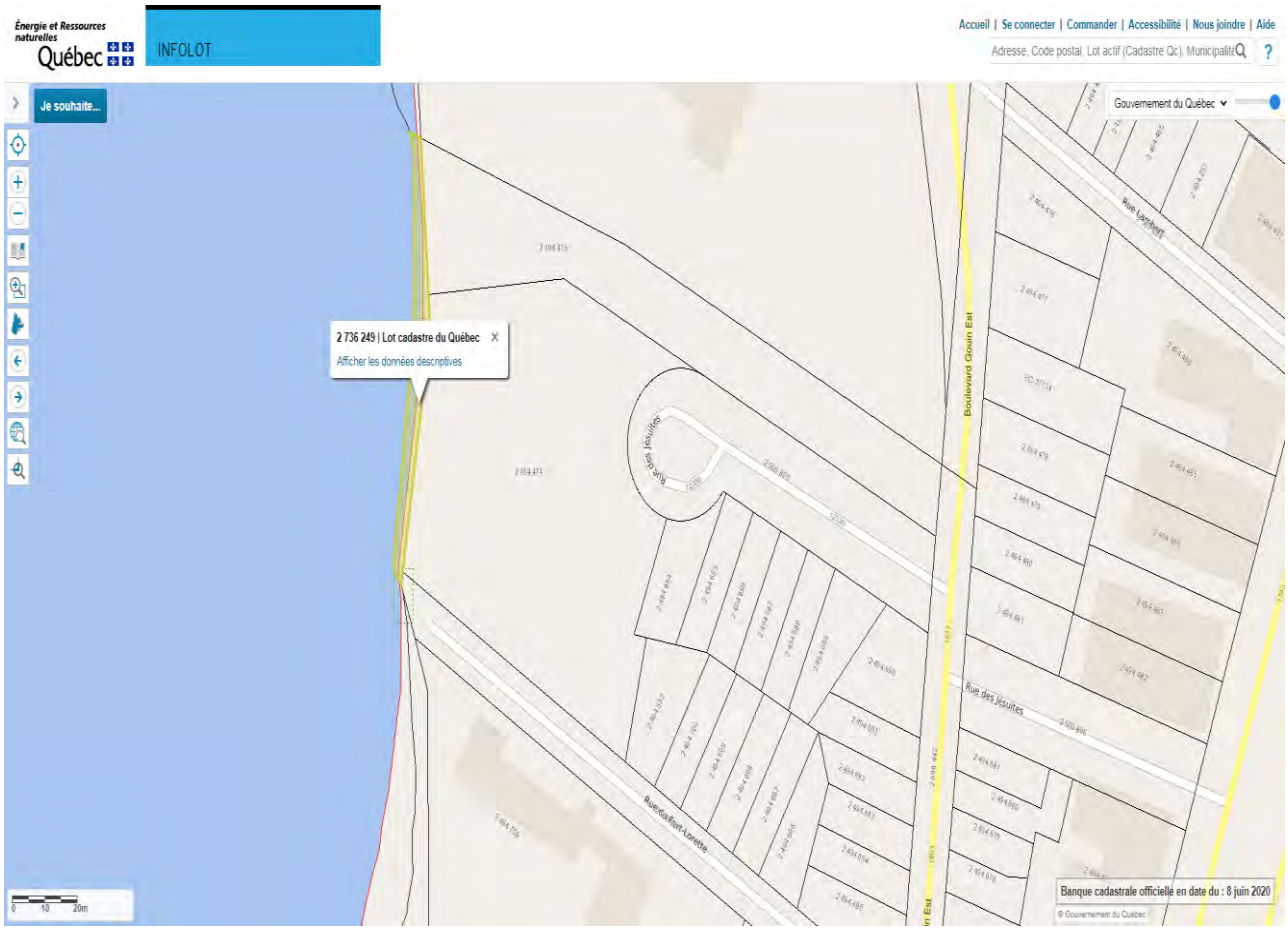
Énergie et Ressources naturelles
Québec
INFOLOT
Accueil | Se connecter | Commander | Accessibilité | Nous joindre | Aide
Adresse, Code postal, Lot actif (Cadastre Qc), Municipalité
Je souhaite...
Gouvernement du Québec
2 736 249 | Lot cadastre du Québec
Afficher les données descriptives
Boulevard Gouin Est
Rue Lachapelle
Rue des Jésuites
Rue Notre-Dame-de-Lorette
Banque cadastrale officielle en date du : 8 juin 2020
© Gouvernement du Québec

2 736 249
2 494 475
2 500 805
© Communauté métropolitaine de Montréal (2018)

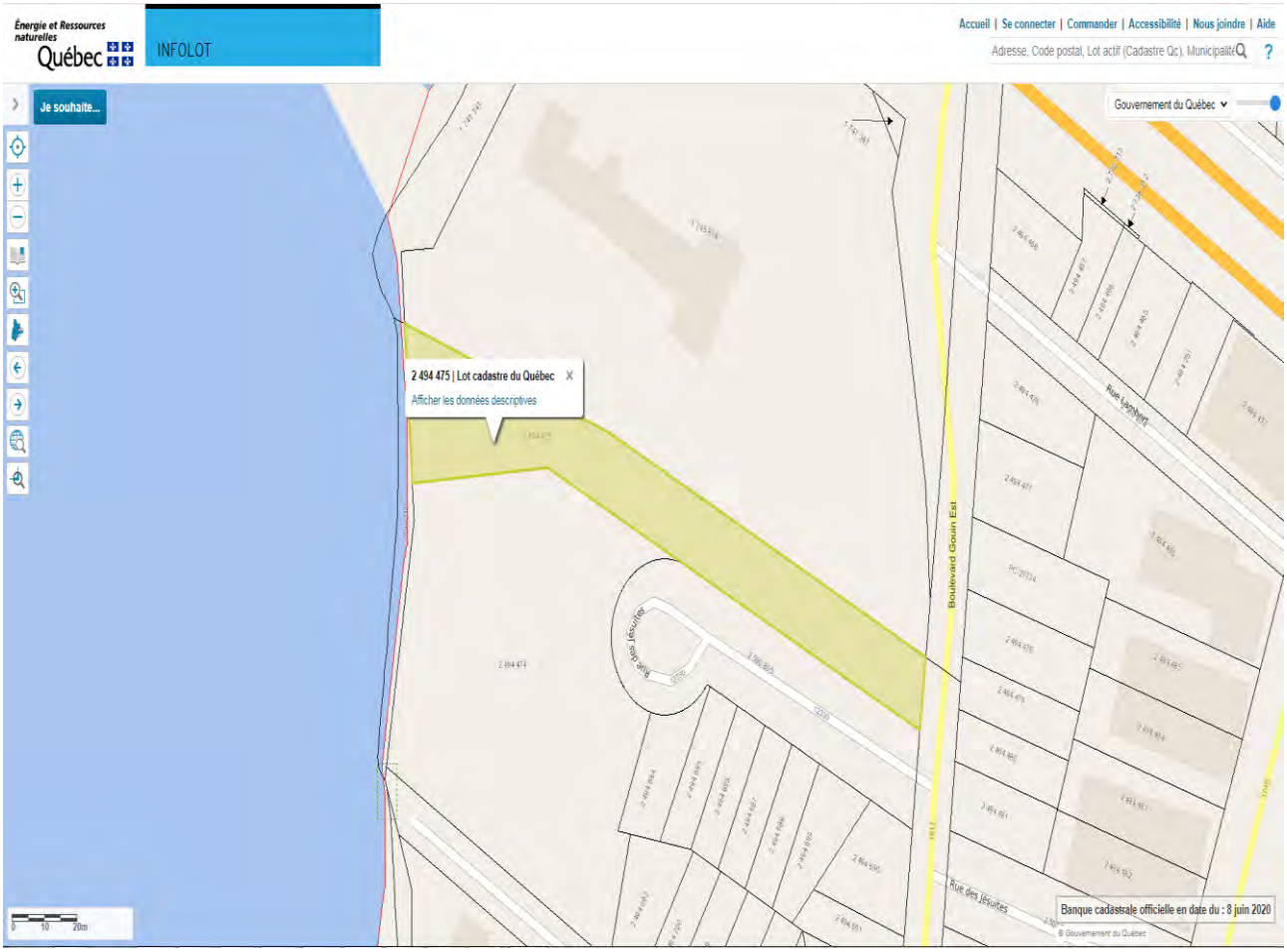
Énergie et Ressources naturelles
Québec
INFOLOT
Accueil | Se connecter | Commander | Accessibilité | Nous joindre | Aide
Adresse, Code postal, Lot actif (Cadastre Qc), Municipalité
Je souhaite...
Gouvernement du Québec
2 494 475 | Lot cadastre du Québec
Afficher les données descriptives
Boulevard Gouin Est
Rue Lapierre
Rue des Jésuites
Banque cadastrale officielle en date du : 8 juin 2020

2 494 475
2 494 474
2 494 476
2 494 477
2 494 478
2 494 479
2 494 480
2 494 481
2 494 482
2 494 483
2 494 484
2 494 485
2 494 486
2 494 487
2 494 488
2 494

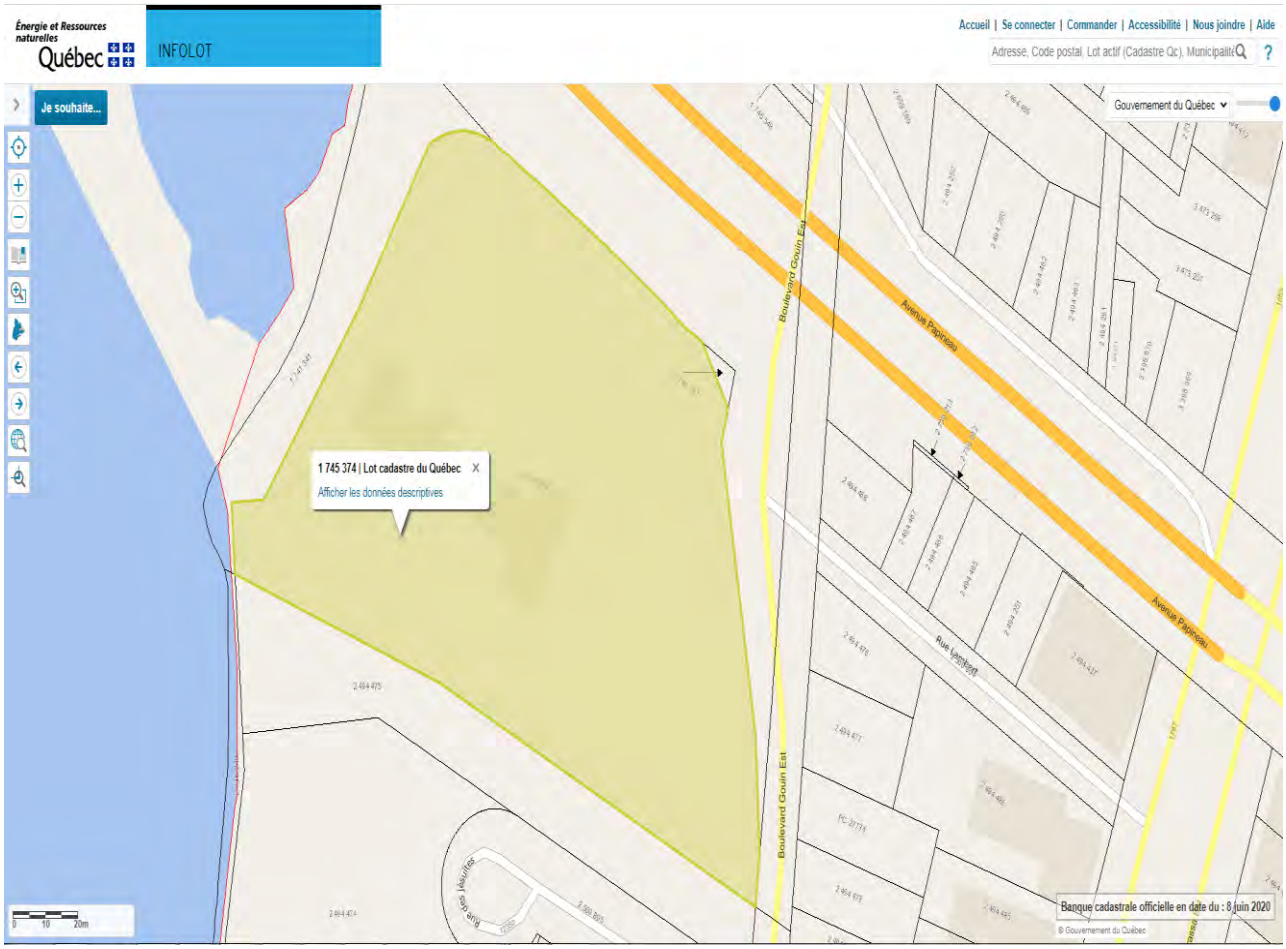
Énergie et Ressources naturelles
Québec
INFOLOT
Accueil | Se connecter | Commander | Accessibilité | Nous joindre | Aide
Adresse, Code postal, Lot actif (Cadastre Qc), Municipalité
Je souhaite...
Gouvernement du Québec
1 745 374 | Lot cadastre du Québec
Afficher les données descriptives
Boulevard Gouin Est
Avenue Papineau
Rue Lambert
Banque cadastrale officielle en date du : 8 juin 2020

1 745 374
2 494 475
2 494 474

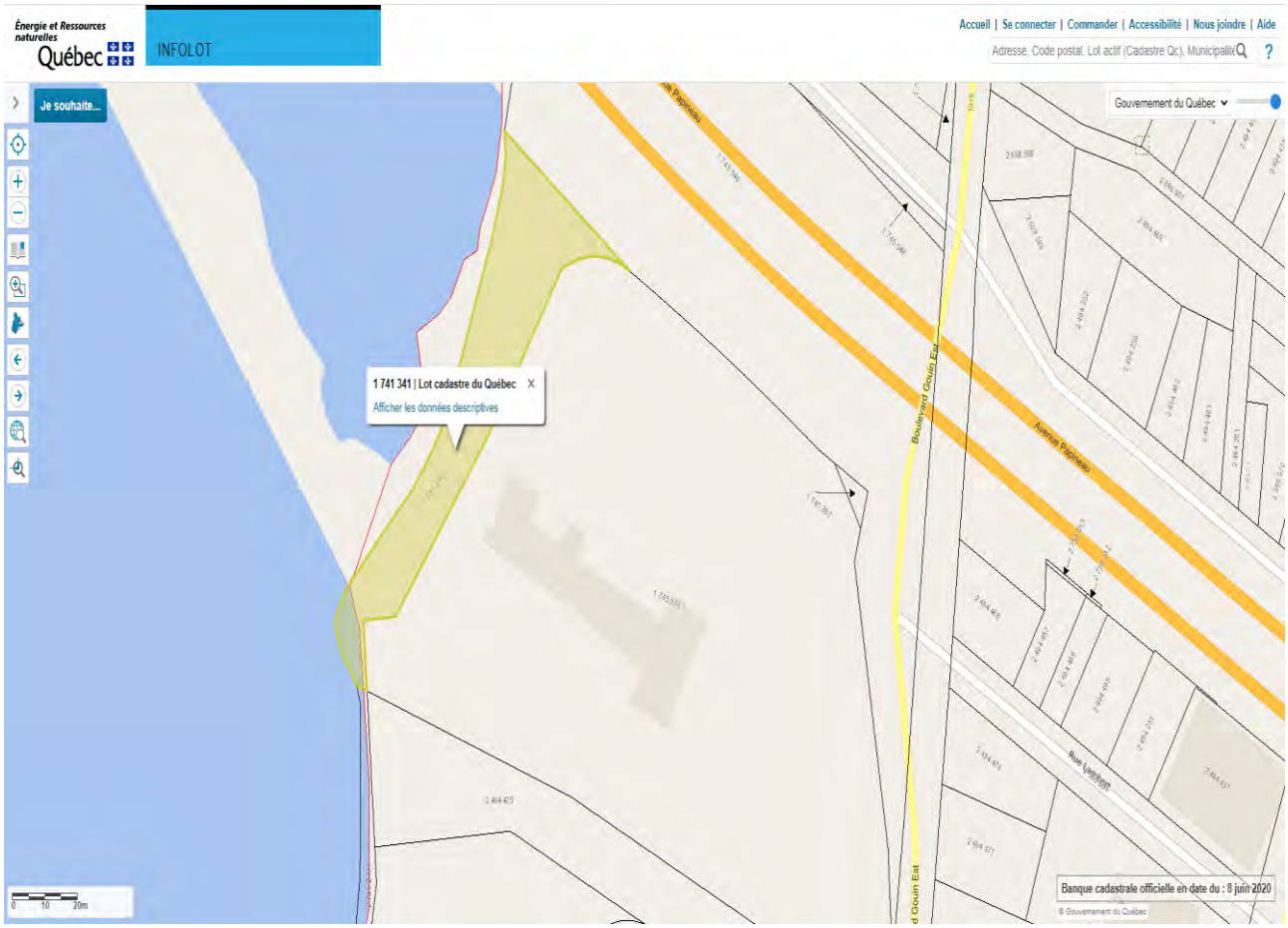
Énergie et Ressources naturelles
Québec
INFOLOT
Accueil | Se connecter | Commander | Accessibilité | Nous joindre | Aide
Adresse, Code postal, Lot actif (Cadastre Qc), Municipalité
Je souhaite...
Gouvernement du Québec
1 741 341 | Lot cadastre du Québec
Afficher les données descriptives
Boulevard Gouin Est
Avenue Papineau
Banque cadastrale officielle en date du : 8 juin 2020
© Gouvernement du Québec

1 743 224
1 741 869
2 494 259
1 745 419
2 699 588
1 745 539
1 745 546
1 741 841
1 745 537
1 745 974
2 494 468
© Communauté métropolitaine de Montréal, 2018

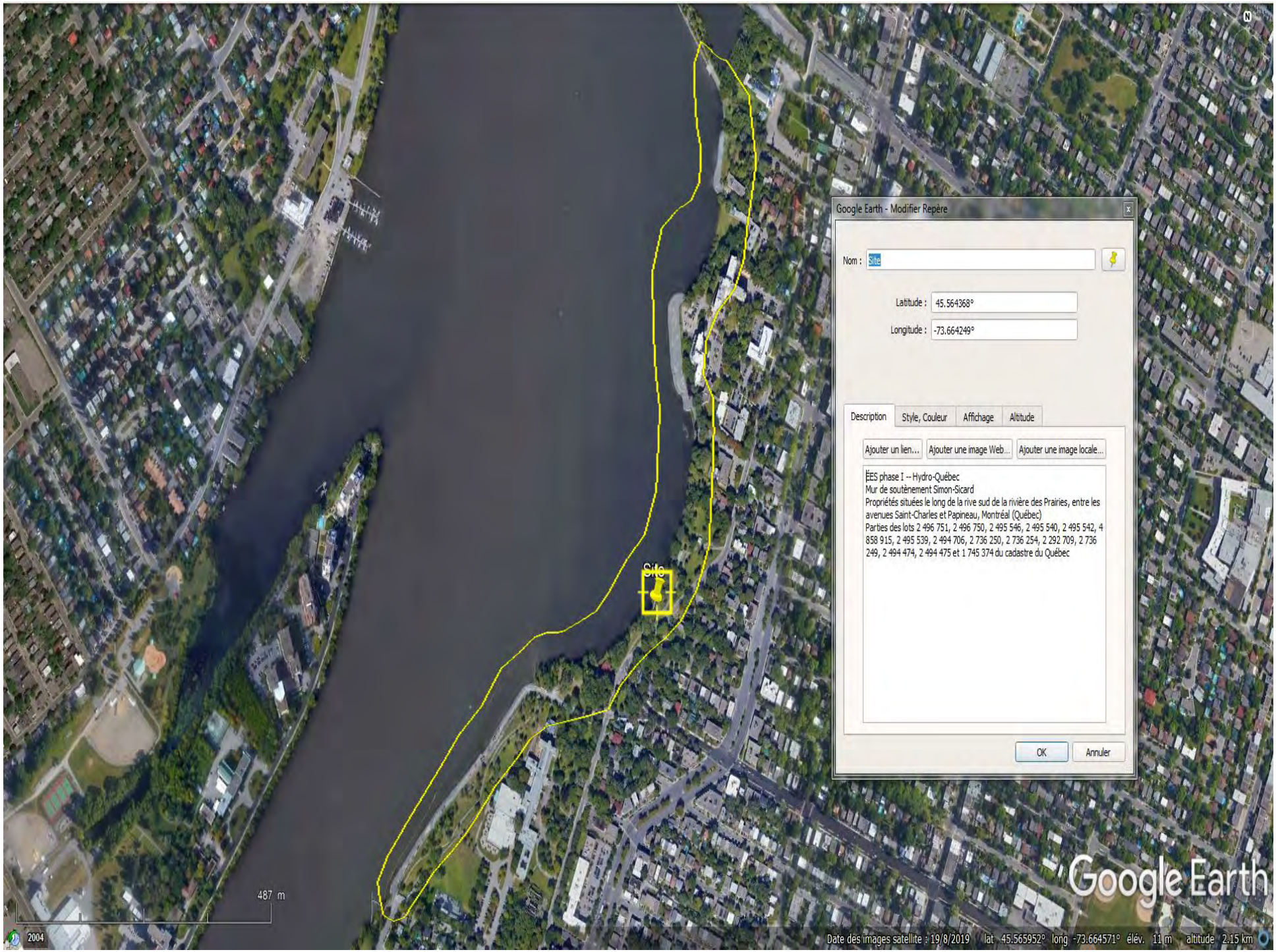
Google Earth - Modifier Repère
Nom : Site
Latitude : 45.564368°
Longitude : -73.664249°
Description
Style, Couleur
Affichage
Altitude
Ajouter un lien...
Ajouter une image Web...
Ajouter une image locale...
ÉES phase I -- Hydro-Québec
Mur de soutènement Simon-Sicard
Propriétés situées le long de la rive sud de la rivière des Prairies, entre les avenues Saint-Charles et Papineau, Montréal (Québec)
Parties des lots 2 496 751, 2 496 750, 2 495 546, 2 495 540, 2 495 542, 4 858 915, 2 495 539, 2 494 706, 2 736 250, 2 736 254, 2 292 709, 2 736 249, 2 494 474, 2 494 475 et 1 745 374 du cadastre du Québec
OK
Annuler
Site
487 m
2004
Google Earth
Date des images satellite : 19/8/2019 lat 45.565952° long -73.664571° élév. 11 m altitude 2.15 km

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2020-08-11 14:59
Lot :	2 496 751	**Radiations :**	2020-08-06 09:04
Date d'établissement :	2003-05-09 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 227 et 227-3 Paroisse de Sault-au-Récollet.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2004-11-29	11 904 677	Avis de transfert de propriété- Comm. Scolaires	Cédant Cessionnaire	La Commission des écoles catholiques de Montréal Commission scolaire de Montréal		6 038 821	
2017-02-22	22 912 046	Hypothèque légale (construction)	Créancier Débiteur	Les Entreprises M Melançon inc. 9200-1643 Québec inc. Commission Scolaire de Montréal (propriétaire)	101 298,04 $		
2017-04-25	23 025 281	Hypothèque légale (construction)	Créancier Débiteur	Ital Forge Ornemental Ltée 9200-1643 Québec Inc. VILLE DE MONTRÉAL (propriétaire) et autres	78 251,99 $	6 931 296	
2017-05-11	23 064 345	Hypothèque légale (construction)	Créancier Débiteur	GRONDIN ACOUSTIQUE INC. COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL VILLE DE MONTRÉAL	28 580,74 $	6 854 678	T 24 451 738
2017-05-26	23 100 414	Hypothèque légale (construction)	Créancier Débiteur	LES ENTREPRISES SERGE FORTIN INC. COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL (propriétaire) VILLE DE MONTRÉAL (propriétaire) et autres	134 421,12 $	6 916 669	
2017-06-14	23 156 792	Hypothèque légale (construction)	Créancier Débiteur	9200-1643 QUÉBEC INC. VILLE DE MONTRÉAL (propriétaire) COMMISSION SCOLAIRE DE	1 009 532,83 $	6 918 995	

				MONTRÉAL (propriétaire)			
2017-06-21	23 179 536	Préavis d'exercice - Vente sous contrôle justice	Créancier débiteur débiteur	LES ENTREPRISES SERGE FORTIN INC. 9200-1643 QUÉBEC INC. F.A.S.N.QUADRAX ET ASSOCIÉS ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL (propriétaire) et autres	Réf. : 23 100 414		
2017-08-21	23 315 746	Préavis d'exercice - Vente sous contrôle justice	Créancier Débiteur	Les Entreprises M Melançon inc. Commission scolaire de Montréal (propriétaire) Ville de Montréal (propriétaire) et autres	Réf. : 22 912 046		
2017-09-13	23 366 420	Préavis d'exercice - Vente sous contrôle justice	Créancier Débiteur	ITAL FORGE ORNEMENTAL LTÉE 9200-1643 QUEBEC INC. VILLE DE MONTRÉAL (propriétaire) et autres	Réf. : 23 025 281		
2017-10-06	23 417 013	Préavis d'exercice - Vente sous contrôle justice	Créancier Débiteur	9200-1643 QUÉBEC INC. VILLE DE MONTRÉAL (propriétaire) COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL (propriétaire)	Réf. : 23 156 792		
2018-02-19	23 661 954	Hypothèque légale (construction)	Créancier Débiteur	GROUPE SIMTECH 3000 INC. VILLE DE MONTREAL (propriétaire) 9200-1643 QUÉBEC INC.	17 393,95 $	6 948 025	T 24 415 453
2018-04-17	23 763 583	Préavis d'exercice - Vente sous contrôle justice	Créancier Débiteur	Groupe Simtech 3000 Inc. Ville de Montréal (propriétaire) 9200-1643 Québec Inc.	Réf. : 23 661 954		T 24 415 453
2018-09-12	À 09:00.Modification(s) : Limites (position relative). Mesures. Voir plan(s) et/ou document joint : 1214096						

Plan cadastral

Liste des plans

Document à afficher :	Plan global	1 de 1	
Circonscription foncière :	Montréal		
Cadastre :	Cadastre du Québec		
Lot :	2 496 751		
Type de document :	Plan global	**Numéro de document :**	

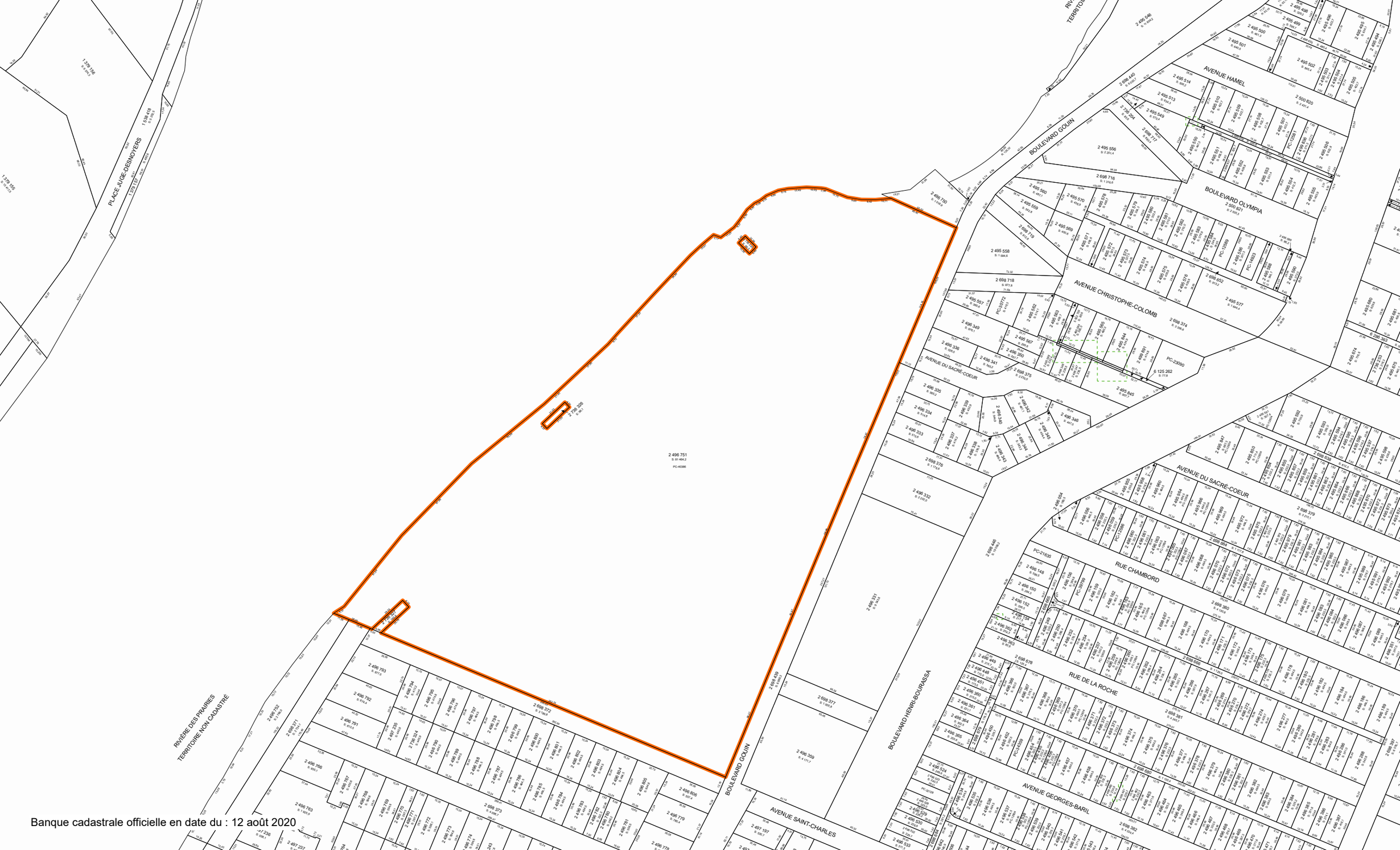
2 496 751
PC-40386
2 496 329
2 496 330
2 496 372
2 698 372
2 496 359
2 698 377
2 496 332
2 698 376
2 496 335
2 496 334
2 496 333
2 496 336
2 496 349
2 496 341
2 698 375
2 496 350
2 496 567
2 496 337
2 496 338
2 496 339
2 496 340
2 496 343
2 698 374
2 496 345
2 496 346
2 496 342
2 495 840
2 698 718
2 698 719
2 495 558
2 495 557
2 495 556
2 698 716
2 495 550
2 495 559
2 495 569
2 495 570
2 495 549
2 698 717
2 495 513
2 495 514
2 495 440
2 495 546
2 495 500
2 495 501
2 495 502
2 500 920
2 495 503
2 495 504
2 495 505
2 495 506
2 495 507
2 495 508
2 495 509
2 495 510
2 495 511
2 495 512
2 495 551
2 495 552
2 495 553
2 495 554
2 495 555
2 495 560
2 495 561
2 495 562
2 495 563
2 495 564
2 495 565
2 495 566
2 495 567
2 495 568
2 495 571
2 495 572
2 495 573
2 495 574
2 495 575
2 495 576
2 495 577
2 495 578
2 495 579
2 495 580
2 495 581
2 495 582
2 495 583
2 495

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-11 14:59
Lot :	227	**Radiations :**	2020-08-06 09:04
Date d'établissement :	1874-04-30		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01						
1987-11-12	3 952 118	Servitude	Propriétaire	COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL et al			
1991-06-21	4 402 867	Cession	Cédant Cessionnaire	COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL	8 121,30 $ comptant		
1991-06-21	4 402 867	Cession	Cédant Cessionnaire	COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL	LE TREFONDS		
1991-06-21	4 402 867	Servitude	Cédant Cessionnaire	COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL	SUR LA SURFACE DU SOL EN FAVEUR DU TREFONDS		
1991-06-21	4 402 867	Servitude	Cédant Cessionnaire	COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL			
2003-04-29	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2003-05-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 2 496 751, 2 736 245, 2 736 326 et 2 736 327 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						
2018-09-12	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 6 265 883 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

CAB:9816901920

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 7181]

INDEX AUX IMMEUBLES

Feuillet No 1 destiné au No 227
du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal
Attesté à Montréal, le 15 mai 19 39
Par [signature] Dép. Régistrateur. devant [signature] Dép. Protonotaire.

4020 No. 227

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
Soeurs R.S.C.J. à North B.-M. Inc. &c.	Obligation	E	3	14124	1619	
DIVISION DE MONTREAL						
Mont. Island Power Co. à The Montreal Trust Co.	Trust Deed	7	8	157866	0290500	Partie d. C.
Ladies of the Sacred Heart of Jesus	Convention	F	62	267765		
Com. Hydro. Québec 18-10-65	Prise de Poss.			738930		Procès. Stie OCT 29 1965
Dame Elig. Foore Coeur de Jesus à Arcouette	Vente			1865859		Stie comptant [illegible]
PARTIELLEMENT SUBDIVISÉ. PLAN DÉPOSÉ ICI 16 AOUT 1967 9 hres.....A.M. (227-Pet 2 Vol 27)						
26-2-68 Arcouette S. à Arcouette Bro.	Obligation			2044365	650248	Stie 620911 26-1-70
2/3/70 Les R. Relig. S.C. de Jesus vs Ste G.G.	Vente			2218822		Stie 14-7-70
11/2/71 G. Langon Ltée	Privilège			2315914	718135 753123 715598	Stie
6-12-71 Woodlivier Lee	Privilège			2316771	727454	Stie
PARTIELLEMENT SUBDIVISÉ. 29 DEC 1971 à 09 00 hres (227-3 Vol 248)						
30/12/71 Poursuite pour Privilège				9538	753123 718135	05-818432(71) Stie
11/2/72 Poursuite pour privilège				9553		05-01543-72 ptie
14/2/72 Poursuite pour Privilège 7-2-73				9556	727454	05-01600-72 ptie
Int Electrical Contractors Comp.	Privilège			2405304	761864	ptie

CAB:9816901919

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

Feuillet No destiné au No

du cadastre

de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal

Attesté à Montréal, le 19

Par devant

Dép. Régistrateur. Dép. Protonotaire.

INDEX AUX IMMEUBLES

4019 No. 227

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
4021	228					
4025	229					
Stanley Clarke Bagg	Will & Codicil	B.C.	8	74345		
" " "		B.C.		74546	pcell. W.R.R.	
" " "	Declaration	B.C.	15	133421		
4027	230					
4029	231					
Seraphin Letourneau wife to Les R.C. de Jésus Marie	Sale	B	194	91991	42727	
4031	232					
4033	233					
4035	234					
4037	235					
Estate Dinet to Rt. Hon. Geo. Lemoine	Sale	B.		85115		
" " to Delisle Lemoine Esq.	Declaration	"		85956		
B. H. Lemoine to McPherson Lemoine et al	Will	" C.		87569		
" " " to " "	Declaration	"		87570		

Plan cadastral Liste des plans Commander copie papier

Document à afficher : Plan originaire 1 de 2

Circonscription foncière : Montréal

Cadastre : Paroisse de Sault-au-Récollet

Lot : 227

Type de document : Plan originaire et livre de renvoi **Numéro de document :**

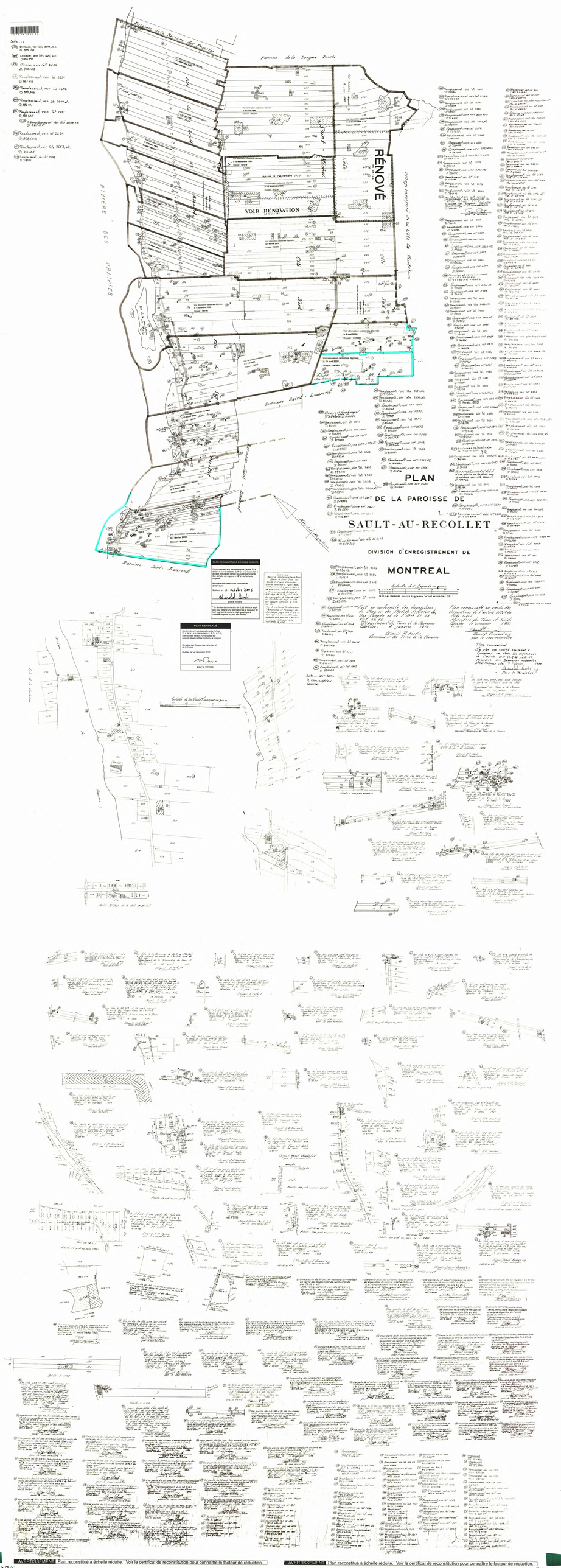

AVERTISSEMENT Plan reconstitué à échelle réduite. Voir le certificat de reconstitution pour connaître le facteur de réduction.
AVERTISSEMENT Plan reconstitué à échelle réduite. Voir le certificat de reconstitution pour connaître le facteur de réduction.

LIVRE DE RENVOI

OFFICIEL

De la Paroisse du Sault au Recollet.

DIVISION D'ENREGISTREMENT DE Comté d'Hochelaga.

No du lot indiqué sur le plan officiel	NOM DU PROPRIÉTAIRE	DESCRIPTION GÉNÉRALE	REMARQUES
		Côté du Sault au Recollet	
227	Les Dames Religieuses du Sacré Coeur de Jésus.	De figure irrégulière, contenant onze arpents, vingt-cinq perches en superficie. Borné en front par le Chemin public en profondeur par la Rivière des Prairies, d'un coté par le no. 222, et de l'autre côté par le no. 228. —	P.S 11-8-67 (1-2) P.S. 21-11-71 (3)
228	Louis Napoléon Fidèle Roy	Contenant trois arpents de largeur sur vingt-huit arpents de profondeur; formant soixante et quatre en superficie en y comprenant le chemin public qui le traverse. Borné en front par la Rivière des Prairies, en profondeur par les terres de la Côté St. Michel, Côté nord, d'un coté par les nos. 226 et 227, et de l'autre côte par par les nos. 229 et 230.	une partie de ce numéro est maintenant comprise dans le Chemin de fer "Montreal Park and Island" décrit au présent Cadastre sous le no. 505. Partie. Subd Avril 5/94 (1262) Plan Red (1 à 62) et subd (63 à 689) 14 mai 1894 " subd. 7 mars, 1909 (690 à 698) " Subd. 15 nov. 1911 (699 à 716) " Subd. 28 mars 1920 (717) Red 16 Nov. 1921 (718 à 725) Reconn. le 1 sept 1960 732 à 733 " " 15-5-62 (734-735) Redivis 11 juillet 63 (736-737) Red 16-6-64 (738-739) Subd - 26 mars 1923 (726 à 729) Subd - 23 juillet 1936 (730 + 731) dépôts sur annexe Red. 31-1-68 (740-741) Red. 4-12-68 (742) Red 17-6-70 (743) Red 30-11-77 (744)
229	Stanley Clarke Bogg.	Contenant six arpents de largeur, sur vingt arpents, sept perches de profondeur dans une ligne, vingt-deux arpents dans l'autre, dont il faut distraire la superficie des lots nos. 239, 238 et 239; formant cent-vingt-quatre arpents, et quatre-vingt-cinq perches en superficie. Borné en front par le Chemin public et par le no. 239, en profondeur par la ligne limitative S.E de la Paroisse du Sault au Recollet, d'un coté par le no. 228, et de l'autre côte par les nos. 237, 238, et 239 et une montée.	Subd - 29 Mars 1894 (1 à 1187) Subd - 17 fev. 1922 (1188 à 1243) Subd - 24 Janv. 1923 (1244 à 1246) Plie-Subd - 9 Déc 1925 (1247 à 1318) Plie-Subd - 3 Nov. 1926 (1319 à 13247) Red. le 30 Août, 1929 (1325-1326) Red le 16 nov., 1946 (1327 à 1329) Red - 16-9-64 (1330) Red. 26-3-70 (1331) red. 12-3-71 (1332) red. 9-9-71 (1333) red. 11-2-75 (1334) red. 79-01-15 (1335 à 1337) Rempl. 83-06-13 (1338 à 1345)

(137) La partie remplacée de lot est indiquée sur le plan par des tirets rouges. voir lot 1011 Mtl.-D. 609049

(349) OPERATION(S) CADASTRALE(S) VOIR LOT(S) 2541 D. 802068.

(205) LA PARTIE REMPLACÉE DE CE LOT EST INDIQUÉE SUR LE PLAN PAR DES TIRETS ROUGES VOIR LOT(S) 2154 D. 639924

(354) OPERATION(S) CADASTRALE(S) VOIR LOT(S) 2545 D. 805641

(212) LA PARTIE REMPLACÉE DE CE LOT EST INDIQUÉE SUR LE PLAN PAR DES TIRETS ROUGES VOIR LOT(S) 2159 D. 640639

(234) LA PARTIE REMPLACÉE DE CE LOT EST INDIQUÉE SUR LE PLAN PAR DES TIRETS ROUGES VOIR LOT(S) 2200 D. 648905

(244) LA PARTIE REMPLACÉE DE CE LOT EST INDIQUÉE SUR LE PLAN PAR DES TIRETS ROUGES VOIR LOT(S) 2236 D. 387145

(252) LA PARTIE REMPLACÉE DE CE LOT EST INDIQUÉE SUR LE PLAN PAR DES TIRETS ROUGES VOIR LOT(S) 2253, etc D. 400714

(224) LA PARTIE REMPLACÉE DE CE LOT EST INDIQUÉE SUR LE PLAN PAR DES TIRETS ROUGES VOIR LOT(S) 2189 D. 645880

(247) LA PARTIE REMPLACÉE DE CE LOT EST INDIQUÉE SUR LE PLAN PAR DES TIRETS ROUGES VOIR LOT(S) 2239 D. 387700

(306) OPÉRATION(S) CADASTRALE(S) VOIR LOT(S) 2395 D. 754441

F-2061-A 5M-5-52

C 0023759 04

LIVRE DE RENVOI

OFFICIEL

De la Paroisse du Sault au Recollet. DIVISION D'ENREGISTREMENT DE Comté d'Hochelaga

No du lot indiqué sur le plan officiel	NOM DU PROPRIÉTAIRE	DESCRIPTION GÉNÉRALE	REMARQUES
		Côté du Sault au Recollet.	
230	Stanley Clarke Bagg.	Contenant deux arpents trois perches de largeur sur cinq arpents, cinq perches de profondeur dans une ligne, cinq arpents dans l'autre; formant douze arpents, sept perches, et cent-soixante-deux pieds en Superficie. Borné en front par le chemin public, en profondeur par la Rivière des Prairies, d'un côté par le no. 228, et de l'autre côté par le no. 231.	Sub. cnars 6/94e. (1 à 46) Red. 14 juillet 1932e (47+48) Red. 15 août 1932e (49) red. 15-6-70 (50 à 52) red. 14-12-70 (53 à 54)
231	Olivier Sadboris	Contenant sept perches, et neuf pieds de largeur, sur cinq arpents de profondeur dans une ligne, quatre arpents, huit perches dans l'autre; formant trois arpents, soixante et sept perches, et cent-soixante et deux pieds en Superficie. Borné en front par le chemin public, en profondeur par la Rivière des Prairies, d'un côté par le no. 230, et de l'autre côté par le no. 232.	5.0 4.8.
232	Théodore Boucher	Contenant cinq perches de largeur, sur quatre arpents, huit perches de profondeur dans une ligne, quatre arpents, cinq perches dans l'autre, formant deux arpents, trente-deux perches, et cent-soixante-deux pieds en Superficie. Borné en front par le chemin public, en profondeur par la Rivière des Prairies, d'un côté par le no. 231, et de l'autre côté par le no. 233.	

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-11 14:59
Lot :	227-3	**Radiations :**	2020-08-06 09:04
Date d'établissement :	1971-12-29		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01						
1986-10-09	3 780 770	Bail emphytéotique	Locataire Locateur	VILLE DE MONTREAL COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL		1 174 916	
1986-10-09	3 780 770	Servitude	Cédant Cessionnaire	COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL VILLE DE MONTREAL	SUR ET EN FAVEUR	1 174 916	
1987-11-12	3 952 118	Servitude	Propriétaire	COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL et al			
1991-06-21	4 402 867	Cession	Cédant Cessionnaire	COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL	8 121,30 $ comptant		
1991-06-21	4 402 867	Cession	Cédant Cessionnaire	COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL	LE TREFONDS		
1991-06-21	4 402 867	Servitude	Cédant Cessionnaire	COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL	SUR LA SURFACE DU SOL EN FAVEUR DU TREFONDS		
1991-06-21	4 402 867	Servitude	Cédant Cessionnaire	COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL			

1992-06-22	4 517 234	Privilège	Fournisseur Débiteur et al	LUMEN INC PRONITEC CONTROLE INC et al	10 941,64 $		T 1 610 170
1992-07-13	72 513	Bref d'assignation (poursuite)	Demandeur Défendeur	LUMEN INC PRONITEC CONTROLE INC et al	Réf.: 4 517 234 Numéro de cause: 50002021853929		T 1 610 170
1997-04-24	4 923 529	Bail	Locataire Locateur	GARIEPY, CELINE SHAMY, MAURICE			
2003-04-29	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2003-05-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 2 496 751 et 2 736 327 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						
2018-09-12	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 6 265 883 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

CAB:9823000724

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 7181

INDEX AUX IMMEUBLES 0724

Feuillet No destiné au No

du cadastre P. Sault-au-Récollet 227-3

de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal

Attesté à Montréal, le 29 DEC 1971 19

Par devant

A Beaudry — L. Dupré

Dép. Régistrateur — Dép. Protonotaire

SUBDIVISE EN No 227-3 PARTIE 29 DEC 1971

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
7-12, Barbier Ventilation Inc	Privilège			2322505	753124 718153	
14-2-72	Poursuite pour privilège 190572			9555	753124 736178	7/3/72 cause 05-01543-72
DECM (1) Comm. Hydro Elec. de Québec et al	servitude			2349963		droit passage, en faveur

Numéro inscription :	4 402 867	**Circ. foncière :**	Montréal
DHM de présentation :	1991-06-21 13:07		

Registre des mentions

Numéro inscription : 4 402 867 DHM de présentation : 1991-06-21 13:07

NL 0592

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-ONZE
le quatorzième jour du mois de juin. - - -

Devant Me IVAN LAMARRE, notaire,
résidant et exerçant en la Ville de Montréal dans la province de Québec. -

SONT PRESENTS: -

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL, commission régie par la Loi de l'instruction publique et diverses lois spéciales, ayant son Centre administratif au numéro 3737 de la rue Sherbrooke Est en la Ville de Montréal, représentée par Madame ROLLANDE DANIS-PELLETIER, vice-présidente, agissant en l'absence de la présidente, et par madame FRANCOISE COULOMBE, secrétaire générale toutes deux dûment autorisées aux fins des présentes en vertu des actes suivants: - - -

a» La résolution VIII adoptée par le Conseil des commissaires à sa session régulière du cinq juillet mil neuf cent soixante-treize (1973); - - - - - - - - - - -

b» La résolution XIV adoptée par le Conseil des commissaires à sa séance régulière du vingt-sept mai mil neuf cent quatre-vingt-sept (1987); - - - - - - -

QUÉBEC 20.00 TIMBRE DE LOI 21 VI 91

1012500992

Division d'Enregistrement - MONTRÉAL
Je certifie que ce document a été enregistré
Ce 1991-06-21 - 13:07
année mois jour heure minute
sous le numéro 4402867
Registrateur-adj.

c» L'autorisation du ministre de l'Education signée le deux juin mil neuf cent quatre-vingt-huit (1988) par le sous-ministre monsieur Thomas J. Boudreau.

La Commission des écoles catholiques de Montréal est appelée dans ce contrat «LA COMMISSION». -

ET

LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL, une corporation publique constituée par l'article 2 du chapitre C-37.2 des lois refondues du Québec, ayant son siège social au numéro 2, Complexe Desjardins, en la Ville de Montréal, représentée par monsieur Michel Hamelin, président du Comité exécutif - - - - - - - - et par madame Nicole Lafond, secrétaire de la Communauté urbaine de Montréal- autorisés en vertu des actes suivants: la résolution 4282 adoptée par le Conseil à son assemblée régulière du 19 décembre 1990. - - - - - - - -

La Communauté urbaine de Montréal est appelée dans ce contrat «LA COMMUNAUTE URBAINE». - - - - - - - - - - - - - - - - - - -

Numéro inscription : 4 402 867 DHM de présentation : 1991-06-21 13:07

DECLARATIONS PRELIMINAIRES

Les parties déclarent ce qui suit:

1. LA COMMUNAUTE URBAINE a fait construire un garage pour le métro à l'extrémité nord de la branche Est de la ligne numéro 2. ----------

2. Ce garage est construit sous un terrain qui appartient à LA COMMISSION.---

3. Une première convention a été signée par les parties le vingt-neuf avril mil neuf cent soixante-seize (1976) avant la construction du garage. ----------

4. Une convention finale doit maintenant être signée par les partie.------

AUSSI LES PARTIES CONVIENNENT-ELLES DE CE QUI SUIT: ----------

I. CESSION DU TREFONDS ET SERVITUDE POUR LIMITER LE POIDS DES CONSTRUCTIONS AU-DESSUS DU TREFONDS CEDE

LA COMMISSION cède avec la seule garantie de ses faits et gestes à LA COMMUNAUTE URBAINE qui accepte, une partie du tréfonds du lot originaire numéro DEUX CENT VINGT-SEPT (Ptie 227) du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet en la division d'enregistrement de Montréal et une partie du tréfonds du lot numéro TROIS de la subdivision du lot originaire numéro DEUX CENT

VINGT-SEPT (227 Ptie 3) dudit cadastre. La projection orthogonale de la surface supérieure de la partie cédée en tréfonds est indiquée par les lettres A B C D E F G H J A, C' K W D C, K L M N P Q R S T U V W K et U X Y Z a b c d V U sur le plan C-1-281-241-4 en date du 7 septembre 1978 de monsieur Fernand Lachapelle, arpenteur-géomètre. Ce plan est annexé à ce contrat après avoir été reconnu véritable par les représentants des parties en présence du notaire soussigné. ----------

Ce plan divise la partie expropriée en tréfonds en quatre emplacements et donne pour chaque emplacement la limite du poids de toute construction au-dessus de la partie cédée en tréfonds. Le terme «construction» employé dans la partie I de ce contrat ne se limite pas à une structure mais inclut toute accumulation de matériaux au-dessus de la surface supérieure des emplacements en tréfonds. ----------

La description technique attachée à ce plan et portant la date du 6 décembre 1978 est intégrée dans ce contrat. Une copie demeurera annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable par les représentants des parties en présence du notaire soussigné. ----------

Numéro inscription : 4 402 867 DHM de présentation : 1991-06-21 13:07

DESIGNATION DES QUATRE EMPLACEMENTS

PREMIER EMPLACEMENT: A B C D E F G H J A ----

A.- Tréfonds requis

La surface supérieure et la surface inférieure dudit emplacement sont respectivement à une altitude de 59 pieds (17,98 m) et de 4 pieds (1,22 m). L'emplacement en tréfonds contient un volume de 26,793 verges cubes (20 485,9 m^3).

1.- La projection orthogonale sur la surface horizontale du sol correspond à la même partie du lot originaire numéro DEUX CENT VINGT-SEPT (Ptie 227) dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est, vers l'ouest et vers le nord-ouest par d'autres parties dudit lot 227, vers le sud-est par une partie du lot 227-3 et par une autre partie dudit lot 227, vers le sud par les lots 228-60 (avenue Saint-Charles) et 228-61 (avenue Park Stanley); mesurant cinquante-huit pieds et vingt centièmes (58,20 pi., soit, 17,74 m) vers le nord-est, cent pieds et cinquante-six centièmes (100,56 pi., soit, 30,65 m) le long d'un arc de cercle de sept cent un pieds et quarante-cinq centièmes (701,45 pi., soit, 213,80 m) de rayon et soixante-deux pieds et soixante-deux centièmes (62,62 pi., soit, 19,09 m) en ligne

droite dans ses lignes sud-est, trente-huit pieds (38 pi., soit, 11,58 m) vers le sud, cent quatorze pieds et neuf centièmes (114,09 pi., soit, 34,77 m) vers l'ouest, soixante-huit pieds et cinq dixièmes (68,5 pi., soit, 20,88 m) vers le nord-ouest, contenant en superficie neuf mille deux cent soixante-dix pieds carrés (9 270 pi.^{2}, soit, 861,21 m^2).

2.- La projection orthogonale sur la surface horizontale du sol correspond à la même partie du lot numéro TROIS de la subdivision du lot originaire numéro DEUX CENT VINGT-SEPT (227-Ptie 3) dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est, vers le sud-est et vers le sud-ouest par d'autres parties dudit lot 227-3, vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot 227-3 et par une partie du lot 227; mesurant quarante-sept pieds et quatre-vingt centièmes (47,80 pi., soit, 14,57 m) vers le nord-est, soixante-huit pieds et cinq dixièmes (68,5 pi., soit, 20,88 m), soixante-cinq pieds et dix-huit centièmes (65,18 pi., soit, 19,87 m) et trente et un pieds et un centième (31,01 pi., soit, 9,45 m) dans ses lignes sud-est, vingt pieds (20 pi., soit, 6,10 m) vers le sud-ouest, soixante et un pieds et vingt-six centièmes (61,26 pi., soit, 18,67 m) en ligne droite et cent pieds et cinquante-six centièmes (100,56 pi., soit, 30,65 m) le long d'un arc de cercle de sept cent un pieds et quarante-cinq

centièmes (701,45 pi., soit, 213,80 m) de rayon dans ses lignes nord-ouest, contenant en superficie trois mille huit cent quatre-vingt-trois pieds carrés - - (3 883 pi.^{2}, soit, 360,74 m^2). ----------

B. Servitude requise

La servitude requise grève tout l'emplacement (fonds servant) situé au-dessus de l'emplacement en tréfonds (fonds dominant) entre la surface supérieure de celui-ci et la surface du sol. Cette servitude limite le poids de toute construction à une charge maximum de neuf cents livres (900) par pied carré uniformément répartie sur la surface supérieure du tréfonds. ----------

Fonds dominant

Les numéros d'ordre 1 et 2 du plan C-1-281-241-4 désignent la partie en tréfonds des lots 227 et 227-3 dont la projection orthogonale sur la surface du sol a été décrite précédemment.--------

Fonds servant

Les numéros d'ordre 9 et 10 du plan C-1-281-241-4 désignent la partie des lots 227 et 227-3 dont la projection orthogonale sur la surface du sol correspond à celle décrite aux numéros d'ordre 1 et 2. ----------

4402867

DEUXIEME EMPLACEMENT: C K W D C

A.- Tréfonds requis

La surface supérieure et la surface inférieure dudit emplacement sont respectivement à une altitude de 53,5 pieds (16,31 m) et de 10 pieds (3,05 m). L'emplacement en tréfonds contient un volume de 43,458 verges cubes (33 226 m^3).

3.- La projection orthogonale sur la surface horizontale du sol correspond à la même partie du lot originaire numéro DEUX CENT VINGT-SEPT (Ptie 227) dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est, vers le sud-ouest et vers le nord-ouest par d'autres parties dudit lot 227, vers le sud-est par une partie du lot 227-3; mesurant soixante-dix-neuf pieds et quarante-deux centièmes (79,42 pi., soit, 24,21 m) vers le nord-est, cent soixante-cinq pieds et dix-neuf centièmes (165,19 pi., soit, 50,35 m) le long d'un arc de cercle de trois mille deux cent cinquante (3 250 pi., soit, 990,60 m) de rayon et quatre vingt-dix pieds et vingt-neuf centièmes (90,29 pi., soit, 27,52 m) le long d'un arc de cercle de sept cent un pieds et quarante-cinq centièmes (701,45 pi., soit 213,80 m) dans ses lignes sud-est, cinquante-huit pieds et vingt centièmes (58,20 pi., soit, 17,74 m) vers le sud-ouest, deux cent cinquante-quatre pieds

et cinquante centièmes (254,50 pi., soit, 77,57 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie dix-sept mille deux cent quarante-six pieds carrés (17 246 pi.^{2}, soit, 1 602,21 m^2). ----------

4.- La projection orthogonale sur la surface horizontale du sol correspond à la même partie du lot numéro TROIS de la subdivision du lot originaire numéro DEUX CENT VINGT-SEPT (227-Ptie 3) dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est, vers le sud-est et vers le sud-ouest par d'autres parties dudit lot 227-3, vers le nord-ouest par une partie du lot 227; mesurant vingt-six pieds et cinquante-huit centièmes (26,58 pi., soit, 8,10 m) vers le nord-est, deux cent cinquante-quatre pieds et cinq dixièmes (254,5 pi., soit, 77,57 m) vers le sud-est, quarante-sept pieds et quatre-vingt centièmes (47,80 pi., soit, 14,57 m) vers le sud-ouest, quatre-vingt-dix pieds et vingt-neuf centièmes (90,29 pi., soit, 27,52 m) le long d'un arc de cercle de sept cent un pieds et quarante-cinq centièmes (701,45 pi., soit, 213,80 m) de rayon et cent soixante-cinq pieds et dix-neuf centièmes (165,19 pi., soit, 50,35 m) le long d'un arc de cercle de trois mille deux cent cinquante pieds (3 250 pi., soit, 990,60 m) de rayon dans ses lignes nord-ouest, contenant en superficie neuf mille sept cent vingt-huit pieds carrés (9 728 pi.^{2}, soit, 903,76 m^2).

Numéro inscription : 4 402 867 DHM de présentation : 1991-06-21 13:07

B.- Servitude requise

La servitude requise grève tout l'emplacement (fonds servant) situé au-dessus de l'emplacement en tréfonds (fonds dominant) entre la surface supérieure de celui-ci et la surface du sol. Cette servitude limite le poids de toute construction à une charge maximum de mille trois cents livres (1 300) par pied carré uniformément répartie sur la surface supérieure du tréfonds. ----------

Fonds dominant

Les numéros d'ordre 3 et 4 du plan C-1-281-241-4 désignent la partie en tréfonds des lots 227 et 227-3 dont la projection orthogonale sur la surface du sol a été décrite précédemment. -------

Fonds servant

Les numéros d'ordre 11 et 12 du plan C-1-281-241-4 désignent la partie des lots 227 et 227-3 dont la projection orthogonale sur la surface du sol correspond à celle décrite aux numéros d'ordre 3 et 4. ----------

Numéro inscription : 4 402 867 DHM de présentation : 1991-06-21 13:07

TROISIEME EMPLACEMENT: K L M N P Q R S T U V W K

A.- Tréfonds requis

La surface supérieure et la surface inférieure dudit emplacement sont respectivement à une altitude de 55,5 pieds (16,92 m) et de 12 pieds - - - (3,66 m). L'emplacement en tréfonds contient un volume de 85,766 verges cubes (65 573 m^3).

5.- La projection orthogonale sur la surface horizontale du sol correspond à la même partie du lot originaire numéro DEUX CENT VINGT-SEPT (Ptie 227) dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est, vers le sud-ouest et vers le nord-ouest par d'autres parties dudit lot 227, vers le sud-est par une partie du lot 227-3 et par une autre partie dudit lot 227; mesurant cinq pieds (5 pi., soit, 1,52 m), quinze pieds (15 pi., soit, 4,57 m) et soixante-seize pieds et trente et un centièmes (76,31 pi., soit, 23,26 m) dans ses lignes nord-est, cinq cent cinq pieds et cinquante-deux centièmes (505,52 pi., soit, 154,08 m) le long d'un arc de cercle de trois mille deux cent cinquante pieds (3 250 pi., soit, 990,60 m) de rayon et trente et un pieds (31 pi., soit, 9,45 m) en ligne droite dans ses lignes sud-est, soixante-dix-neuf pieds et quarante-deux centièmes (79,42 pi., soit, 24,21 m), douze pieds et six dixièmes (12,6 pi., soit, 3,84 m) et sept pieds et quinze centièmes (7,15 pi., soit,

4 402 867

2,18 m) dans ses lignes sud-ouest, cent soixante-sept pieds (167 pi., soit, 50,90 m), trente-cinq pieds (35 pi., soit, 10,67 m), soixante-neuf pieds (69 pi., soit, 21,03 m) et deux cent soixante-cinq pieds et quatre centièmes (265,04 pi., soit, 80,78 m) dans ses lignes nord-ouest, contenant en superficie quarante-deux mille trois cent trente-cinq pieds carrés - - - (42 335 pi.^{2}, soit, 3 933,05 m^2). ----------

6.- La projection orthogonale sur la surface horizontale du sol correspond à la même partie du lot numéro TROIS de la subdivision du lot originaire numéro DEUX CENT VINGT-SEPT (227-Ptie 3) dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est, vers le sud-est et vers le sud-ouest par d'autres parties dudit lot 227-3, vers le nord-ouest par une partie du lot 227; mesurant vingt-neuf pieds et soixante-neuf centièmes (29,69 pi., soit, 9,05 m) vers le nord-est, cinq cent cinq pieds (505 pi., soit, 153,92 m) vers le sud-est, vingt-six pieds et cinquante-huit centièmes (26,58 pi., soit, 8,10 m) vers le sud-ouest, cinq cent cinq pieds et cinquante-deux centièmes (505,52 pi., soit, 154,08 m), le long d'un arc de cercle de trois mille deux cent cinquante pieds (3 250 pi., soit, 990,60 m) de rayon contenant en superficie dix mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf pieds carrés (10 899 pi.^{2}, soit, - - - 1 012,55 m^2). ----------

Numéro inscription : 4 402 867 DHM de présentation : 1991-06-21 13:07

B.- Servitude requise

La servitude requise grève tout l'emplacement (fonds servant) situé au-dessus de l'emplacement en tréfonds (fonds dominant) entre la surface supérieure de celui-ci et la surface du sol. Cette servitude limite le poids de toute construction à une charge maximum de mille livres (1 000) par pied carré uniformément répartie sur la surface supérieure du tréfonds. - - - - -

Fonds dominant

Les numéros d'ordre 5 et 6 du plan C-1-281-241-4 désignent la partie en tréfonds des lots 227 et 227-3 dont la projection orthogonale sur la surface du sol a été décrite précédemment. - - - - - - -

Fonds servant

Les numéros d'ordre 13 et 14 du plan C-1-281-241-4 désignent la partie des lots 227 et 227-3 dont la projection orthogonale sur la surface du sol correspond à celle décrite aux numéros d'ordre 5 et 6. -

QUATRIEME EMPLACEMENT: U X Y Z a b c d V U

A.- Tréfonds requis

La surface supérieure et la surface inférieure dudit emplacement sont respectivement à une altitude de 57,5 pieds (17,53 m) et de 17 pieds (5,18 m). L'emplacement en tréfonds contient un volume de 43 869 verges cubes (33 540 m^3). - - - - - - - -

4402867

7.- La projection orthogonale sur la surface horizontale du sol correspond à la même partie du lot originaire numéro DEUX CENT VINGT-SEPT (Ptie 227) dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est, vers le sud-ouest et vers le nord-ouest par d'autres parties dudit lot 227, vers le sud-est par une partie du lot 227-3; mesurant quarante et un pieds et quatorze centièmes (41,14 pi., soit, 12,54 m) et trente-deux pieds et quatre-vingt-dix-neuf centièmes (32,99 pi., soit, 10,06 m) dans ses lignes nord-est, quarante et un pieds et deux dixièmes (41,2 pi., soit, 12,56 m) en ligne droite et deux cent quarante-six pieds et vingt-neuf centièmes (246,29 pi., soit, - - 75,07 m) le long d'un arc de cercle de trois mille deux cent cinquante pieds (3 250 pi., soit, 990,60 m) de rayon dans ses lignes sud-est, soixante-seize pieds et trente et un centièmes (76,31 pi., soit, 23,26 m) et trente-deux pieds et quatre-vingt-quinze centièmes (32,95 pi., soit, 10,04 m) dans ses lignes sud-ouest, deux cent cinquante-neuf pieds et soixante-dix-sept centièmes (259,77 pi., soit, 79,18 m), vingt et un pieds (21 pi., soit, 6,40 m) et quatre pieds et cinq dixièmes (4,5 pi., soit, 1,37 m) dans ses lignes nord-ouest, contenant en superficie seize mille quatre cent soixante-quinze pieds carrés (16 475 pi.^{2}, soit, - - 1 530,58 m^2).

8.- La projection orthogonale sur la surface horizontale du sol correspond à la même partie du lot numéro TROIS de la subdivision du lot originaire numéro DEUX CENT VINGT-SEPT (227-Ptie 3) dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est, vers l'est, vers le sud-est et vers le sud-ouest par d'autres parties dudit lot 227-3, vers le nord-ouest par une partie du lot 227; mesurant trente-quatre pieds et quatre-vingt-six centièmes (34,86 pi., soit, 10,63 m) vers le nord-est, trente-six pieds et six centièmes (36,06 pi., soit, 10,99 m) vers l'est, deux cent soixante-cinq pieds et vingt-sept centièmes - - - - - (265,27 pi., soit, 80,85 m) vers le sud-est, vingt-neuf pieds et soixante-neuf centièmes (29,69 pi., soit, 9,05 m) vers le sud-ouest, deux cent quarante-six pieds et vingt-neuf centièmes (246,29 pi., soit, 75,07 m) le long d'un arc de cercle de trois mille deux cent cinquante pieds (3 250 pi., soit, 990,60 m) de rayon et quarante et un pieds et deux dixièmes (41,2 pi., soit, 12,56 m) en ligne droite dans ses lignes nord-ouest, contenant en superficie douze mille sept cent soixante et onze pieds carrés (12 771 pi.^{2}, soit, 1 186,46 m^2). - - - - -

B.- Servitude requise

La servitude requise grève tout l'emplacement (fonds servant) situé au-dessus de l'emplacement en tréfonds (fonds dominant) entre la surface supérieure de celui-ci et la surface du sol. Cette servitude limite le poids de toute construction à une charge maximum de huit cents livres (800) par pied carré uniformément répartie sur la surface supérieure du tréfonds. ----------

Fonds dominant

Les numéros d'ordre 7 et 8 du plan C-1-281-241-4 désignent la partie en tréfonds des lots 227 et 227-3 dont la projection orthogonale sur la surface du sol a été décrite précédemment. -----

Fonds servant

Les numéros d'ordre 15 et 16 du plan C-1-281-241-4 désignent la partie des lots 227 et 227-3 dont la projection orthogonale sur la surface du sol correspond à celle décrite aux numéros d'ordre 7 et 8. ----------

Numéro inscription : 4 402 867 DHM de présentation : 1991-06-21 13:07

II. CESSION DE TROIS TERRAINS

La COMMISSION cède à la COMMUNAUTE URBAINE avec les garanties ordinaires de droit trois (3) terrains vacants désignés comme suit: ----

1. Premier terrain

Un emplacement faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse du Sault-au-Récollet en la division d'enregistrement de Montréal et situé au nord-est de l'avenue St-Charles et au nord-ouest du boulevard Gouin. Cet emplacement est indiqué par les lettres A B C D A sur le plan C-1-281-241-1 préparé par monsieur Gérald Carbonneau, arpenteur-géomètre, et daté du 2 mars 1978; ce plan est annexé à ce contrat après avoir été reconnu véritable par les représentants des parties en présence du notaire soussigné. Cet emplacement est composé comme suit:

a) d'une partie non subdivisée du lot numéro deux cent vingt-sept (P.227) du susdit cadastre. De figure irrégulière, cette partie est bornée vers le sud-est par une partie du lot 227-3, vers le sud-ouest par la rue 228-60 (faisant partie de l'avenue St-Charles) et vers le nord-ouest par une autre partie non subdi-

4402867

Numéro inscription : 4 402 867 DHM de présentation : 1991-06-21 13:07

visée dudit lot 227; elle mesure cinquante-huit pieds et soixante-deux-centièmes de pied (58.62 pieds) (17.87 m) mesuré le long d'un arc de cercle de sept cent un pieds et quarante-cinq-centièmes de pied (701.45 pieds) (213.8 m) de rayon vers le sud-est, douze pieds et quarante-sept-centièmes de pied (12.47 pieds) (3.8 m) vers le sud-ouest et soixante-deux pieds et soixante-deux-centièmes de pied (62.62 pieds) (19.09m) vers le nord-ouest et elle contient en superficie trois cent trente-deux pieds carrés (332' c.) (30.8 m^2). - - - - - - -

b) D'une partie du lot numéro TROIS de la subdivision du lot originaire numéro DEUX CENT VINGT-SEPT (227-P.3) dudit cadastre; de figure irrégulière, elle est bornée vers le nord-est et vers le sud-est par une autre partie dudit lot 227-3, vers le sud-ouest par la rue 228-60 (faisant partie de l'avenue St-Charles) et vers le nord-ouest par une partie non subdivisée 227 et par une autre partie dudit lot 227-3; elle mesure vingt pieds (20') (6.1 m) vers le nord-est, quatre vingt-quatre pieds et cinquante et un-centièmes de pied (84.51 pieds) (25.76 m) vers le sud-est neuf pieds et quarante-six - centièmes de pied (9.46 pieds) (2.88 m) vers

Numéro inscription : 4 402 867 DHM de présentation : 1991-06-21 13:07

le sud-ouest et cinquante-huit pieds et soixante deux-centièmes de pied (58.62 pieds) (17.87 m) mesuré le long d'un arc de cercle de sept cent un pieds et quarante-cinq-centième de pied (701.45 pieds) (213.8 m) de rayon et trente et un pieds et un-centième de pied (31.01 pieds) (9.45 m) dans ses lignes nord-ouest et elle contient en superficie quatorze cent cinquante pieds carrés (1450' c.) (134.7 m^2). ----------

2. Deuxième terrain

Un emplacement faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse du Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal et situé au nord-est de l'avenue St-Charles et au nord-ouest du boulevard Gouin. Cet emplacement indiqué par les lettres A B C D A sur le plan C-1-281-241-3 préparé par monsieur Gérald Carbonneau, arpenteur-géomètre et portant la date du 2 mars 1978; ce plan est annexé au contrat après avoir été reconnu véritable par les représentants des parties en présence du notaire soussigné. L'emplacement vendu est une partie non subdivisée du lot originaire numéro DEUX CENT VINGT-SEPT dudit cadastre, de figure rectangulaire; la partie cédée est bornée vers le nord-est, vers le sud-est

4402867

Numéro inscription : 4 402 867 DHM de présentation : 1991-06-21 13:07

vers le sud-ouest et vers le nord-ouest par une autre partie non subdivisée dudit lot 227; mesurant quinze pieds (15') (4.57 m), vers le nord-est et vers le sud-ouest, soixante-neuf pieds (69') (21.03 m) vers le sud-est et vers le nord-ouest, contenant en superficie mille trente-cinq pieds carrés (1035' c.) (96.1 m^2).

Cet emplacement peut être localisé de la façon suivante:

Le point A, point de rencontre de la ligne sud-est et de la ligne sud-ouest de cet emplacement est situé à trois cent quarante pieds et trois-centièmes de pied (340.03 pied) (103.64 m) du point M, point de tangence de la courbe renversée ayant respectivement sept cent un pieds et quarante-cinq-centièmes de pied (701.45 pieds) (213.8 m) et trois mille deux cent cinquante pieds (3250 pieds) (990.6 m) de rayon et constituant la ligne nord-ouest du lot 227-3 du susdit cadastre.

Le dit point A est aussi à une distance de soixante-dix-neuf pieds et soixante-dix-neuf-centièmes de pied (79.79 pieds) (24.31 m) du point P.

Numéro inscription : 4 402 867 DHM de présentation : 1991-06-21 13:07

Ce point P, situé sur ladite ligne nord-ouest du lot 227-3 est, à partir du point M susmentionné, à une distance de trois cent trente-six pieds et soixante-quatre-centièmes (336.64 pieds) (102.6 m), mesurée vers le nord-est suivant un arc de cercle de trois mille deux cent cinquante pieds de rayon (3250') (990.6 m).

La ligne sud-ouest de l'emplacement, soit la ligne A B, est dans le prolongement vers le nord-ouest de la ligne P A. ----------

3. Troisième terrain

Un emplacement faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse du Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, et situé au nord-ouest du boulevard Gouin et au nord-est de l'avenue Saint-Charles. Cet emplacement est indiqué par les lettres A B C D A sur le plan C-1-281-241-2 préparé par monsieur Gérald Carbonneau, arpenteur-géomètre et daté du 2 mars 1978; ce plan est annexé à ce contrat après avoir été reconnu véritable par les représentants des parties en présence du notaire soussigné. L'emplacement vendue est une partie non subdivisée du lot numéro DEUX

Numéro inscription : 4 402 867 DHM de présentation : 1991-06-21 13:07

CENT VINGT-SEPT (P. 227) dudit cadastre, de figure rectangulaire; ladite partie est bornée vers le nord-est, vers le sud-est, vers le sud-ouest et nord-ouest par une autre partie non subdivisée dudit lot 227; mesurant trente-quatre pieds (34') (10.36 m) vers le nord-est et le sud-ouest, vingt et un pieds (21') (6.4 m) vers le sud-est et vers le nord-ouest, contenant en superficie sept cent quatorze pieds carrés (714' c.) (66.3 m^2). ----------

Cet emplacement peut être localisé de la façon suivante: ----------

Le point A, point de rencontre de la ligne nord-est et de la ligne sud-est de cet emplacement, est situé à huit pieds et soixante-seize-centièmes de pieds (8.76 pieds) (2.67 m) du point M. ----------

Cedit point M est le point de rencontre du prolongement vers le sud-est de ladite ligne nord-est de l'emplacement avec la ligne nord-ouest du lot 227-3 du susdit cadastre. ----------

Le point M susmentionné est situé aussi à une distance de cent cinquante-huit pieds (158')

48.15 m) de l'intersection de ladite ligne nord-ouest et d'une ligne nord-est dudit lot 227-3. ----------

Le prix de vente de ces trois (3) terrains a été fixé à deux dollars et trente cents (2,30 $) le pied carré; le prix total pour ces trois (3) terrains s'élève donc à la somme de HUIT MILLE CENT VINGT ET UN DOLLARS ET TRENTE CENTS (8 121,30 $), que la COMMISSION reconnaît avoir reçue avant ce jour de la COMMUNAUTE URBAINE à qui elle en donne une quittance générale et finale. ----------

LA COMMISSION reconnaît avoir reçu de plus un intérêt calculé depuis le trente août mil neuf cent soixante-dix-sept (1977), date de la fin de l'occupation stipulée gratuite au mémoire d'entente, jusqu'à la signature de ce contrat en appliquant les différents taux d'intérêt décrétés au cours de cette période par le ministre du Revenu conformément à l'article 28 de la loi sur le Ministère du revenu. ----------

C O N D I T I O N S

Ces trois (3) terrains sont vendus aux conditions suivantes que LA COMMUNAUTE URBAINE s'engage à remplir: ----------

a» Assumer le paiement des taxes foncières à compter du jour où elle a pris possession de ces terrains. ----------

b» N'exiger de LA COMMISSION ni titre, ni certificat de localisation, ni certificat de recherches. ----------

c» Acquitter le coût de ce contrat, de son enregistrement et des copies nécessaires dont une pour LA COMMISSION. ------

d» Accepter les terrains cédés dans l'état où ils se trouvaient lorsqu'elle en a pris possession. ----------

e» Accepter les terrains avec tous les droits et servitudes qui peuvent y être attachés tant actifs que passifs. ------

f» Ne pas utiliser les terrains cédés pour le stationnement de véhicules. Toutefois LA COMMUNAUTE URBAINE pourra stationner temporairement ses véhicules sur le terrain qui est cédé aux termes des présentes et qui est borné par la rue Saint-Charles afin de faciliter ----

l'accès à ses constructions. Aucun véhicule ne pourra être stationné sur ce terrain en permanence ni non plus temporairement un véhicule qui n'est pas utilisé pour avoir accès aux constructions de LA COMMUNAUTE URBAINE sous l'emplacement de l'école Sophie-Barat. Cette permission est accordée sous réserve des autorisations requises des autorités municipales. Ces autorisations devront être obtenues par LA COMMUNAUTE URBAINE à ses frais. - - - - - - - -

g) Faire rediviser lorsque demande en sera faite par la Commission, les terrains cédés ainsi que le résidu continuant d'appartenir à LA COMMISSION de sorte qu'ils soient des lots entiers. - - - - - - - - - - - - - - - - - - -

III - SERVITUDE POUR CONDUITE D'EAU

La COMMISSION accorde à la COMMUNAUTE URBAINE une servitude réelle et continue pour la pose, le maintien, l'entretien, la réparation et la reconstruction d'une conduite d'eau telle qu'elle est installée présentement. - - - - - - - - - -

Cette servitude comporte pour la COMMUNAUTE URBAINE les droits suivants: -

a) le droit d'entretenir, de réparer et de remplacer ladite conduite d'eau; -

b) le droit de passage à pied ou en véhicule à ces fins sur le fonds servant; -

c) le droit de couper, émonder et enlever en tout temps sur le fonds servant tous arbres, racines, arbustes, branches et buissons qui seraient nuisibles à la conduite d'eau après avoir donné un avis de trente (30) jours à la COMMISSION par poste recommandée; - - - - - - - - - - - - - - - -

d) le droit d'interdire à toute personne d'ériger toute construction ou structure avec ou sans fondation sur ledit fonds servant ou en-dessous dudit fonds servant sauf l'érection de clôtures, la plantation de haies décoratives, les revêtements d'asphalte et la construction de murets de béton et autres structures semblables. ----------

FONDS SERVANT

Cette servitude grèvera l'emplacement suivant:

Description: Une partie du lot numéro TROIS de la subdivision du lot originaire numéro DEUX CENT VINGT-SEPT (227-P.3) du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet en la division d'enregistrement de Montréal; cette partie est située au nord-ouest du boulevard Gouin et au nord-est de l'avenue Saint-Charles; cette partie est indiquée par les lettres A B C D E F G H A sur le plan C-1-281-241-5 préparé par monsieur Jacques Dubois, arpenteur-géomètre, et daté du 14 janvier 1980; ce plan demeurera annexé à ce contrat après avoir été reconnu véritable par les représentants des parties en présence du notaire soussigné. ----------

Cette partie de lot est désignée comme suit: de figure irrégulière, bornée vers le nord-est et le sud-ouest par une autre partie du lot 227-3, vers le sud-est par le boulevard Gouin (sans désignation cadastrale), vers le nord-ouest par la partie du lot 227-3 faisant l'objet du plan C-1-281-241-1 ci-après mentionné et par une autre partie du lot 227-3; mesurant quatre-vingt-dix-sept mètres et quatre-vingt-huit-centièmes (97,88 m) vers le nord-est, quatre mètres et cinquante-sept centièmes (4,57 m), trois cent quarante-six mètres

et neuf centièmes (346,09 m) et vingt mètres et quatre-vingt-sept centièmes (20,87 m) dans ses lignes vers le sud-est, quatre-vingt-quatorze mètres et quatre-vingt-sept centièmes (94,87 m) vers le sud-ouest, sept mètres et dix centièmes (7,10 m), dix-neuf mètres et quatre-vingt-sept centièmes (19,87 m) et trois cent quarante mètres et quatre-vingt-neuf centièmes (340,89 m) dans ses lignes vers le nord-ouest; contenant en superficie deux mille cent dix-sept mètres carrés (2117 m^2). ------

FONDS DOMINANT

Cette servitude est consentie en faveur du premier terrain désigné ci-dessus et vendu en pleine propriété à la COMMUNAUTE URBAINE. Ce terrain est montré sur le plan C-1-281-241-1 annexé à ce contrat. ----------

C O N D I T I O N S

Cette servitude est consentie aux conditions suivantes que LA COMMUNAUTE URBAINE s'engage à respecter; ----------

a) LA COMMUNAUTE URBAINE sera responsable de tous les dommages qui peuvent être causés par suite de l'existence de cette servitude; ----------

b) Les tuyaux posés doivent être entièrement souterrains; aucun accessoire à l'exception de ceux indiqués au plan C-1-281-241-5 ne doit excéder la surface du sol ni être trop près de la surface du sol; ----------

c» LA COMMUNAUTE URBAINE jouira de cette servitude tant qu'elle en aura besoin pour les fins du garage du métro; cette servitude cessera lorsqu'elle ne sera plus utile et LA COMMUNAUTE URBAINE s'engage alors à signer à ses frais un acte constatant la fin de cette servitude. ----------

d» LA COMMUNAUTE URBAINE dans l'exécution de ses travaux s'efforcera de nuire le moins possible aux usagers du fonds servant et elle replacera toujours rapidement à ses frais le terrain dans l'état dans lequel il se trouvait avant le début des travaux. Ces travaux devront être exécutés de préférence durant la période de fermeture de l'école de LA COMMISSION au cours des vacances de l'été et ils devront être exécutés avec diligence. LA COMMUNAUTE URBAINE assume la responsabilité de tous accidents causés par suite de l'exécution de travaux entrepris par elle ou à sa demande. ----------

ENGAGEMENT DE LA COMMISSION

LA COMMISSION ne pourra ériger aucune construction sur le fonds servant ni y planter des arbres. Elle pourra toutefois ériger sur le fonds servant des clôtures, planter des haies décoratives, étendre des revêtements d'asphalte, construire des murets de béton et autres structures semblables. ----------

DROIT DE PASSAGE

Afin de permettre aux préposés de LA COMMUNAUTE URBAINE de se rendre aux terrains vendus par LA COMMISSION et sur le fonds servant de la servitude pour la conduite d'eau, LA COMMISSION accorde à LA COMMUNAUTE URBAINE un droit de passage sur tout son emplacement, à pied et en voiture, aux conditions suivantes: ----------

a» Ce droit de passage constitue une servitude réelle, continue et non apparente tant et aussi longtemps que LA COMMUNAUTE URBAINE en aura besoin pour les fins du garage du métro érigé sous l'emplacement de LA COMMISSION; lorsqu'elle cessera d'utiliser ce droit de passage, LA COMMUNAUTE URBAINE signera à ses frais un acte constatant la cessation de ce droit de passage; ---

b» Cette servitude de passage ne limitera pas les droits de LA COMMISSION en tant que propriétaire de tout l'emplacement; LA COMMISSION conserve entre autres ses droits de construire des édifices, d'ériger des clôtures, de planter des arbres ou des arbustes, etc. sans aucune limitation à ses droits de propriétaire; ----------

c» Ce droit de passage devra être exercé aux endroits les moins nuisibles pour LA COMMISSION qui indiquera elle-même à

LA COMMUNAUTE URBAINE à quels endroits il peut être exercé et ce à chaque fois que LA COMMUNAUTE URBAINE voudra exercer ce droit de passage; ----------

d» LA COMMUNAUTE URBAINE s'engage à réparer rapidement à ses frais tous les dommages causés dans l'exercice de ce droit de passage par ses préposés ou par les entrepreneurs engagés par elle.

e» Ce droit de passage ne comprend par le droit de stationner des véhicules. -----

FONDS DOMINANT

Le fonds dominant pour la servitude de passage est constitué des trois (3) terrains vendus en pleine propriété à la COMMUNAUTE URBAINE et désignés ci-dessus. ----------

FONDS SERVANT

Le fonds servant de la servitude de passage est tout l'emplacement de la COMMISSION moins les trois (3) terrains désignés ci-dessus et vendus en pleine propriété à la COMMUNAUTE URBAINE. -------

L'emplacement de la COMMISSION est un immeuble situé en la Ville de Montréal au nord-est de l'avenue St-Charles entre le boulevard Gouin et la Rivière-des-Prairies.

Cet immeuble est composé comme suit: - - - - - - - - -

1. Du lot numéro TROIS de la subdivision du lot originaire numéro DEUX CENT VINGT-SEPT (227-3) du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet en la division d'enregistrement de Montréal; et - - - - - - - -

REPARATIONS AUX CONSTRUCTIONS ERIGEES DANS LE TREFONDS CEDE

LA COMMUNAUTE URBAINE aura le droit d'utiliser le terrain situé au-dessus du tréfonds cédé pour réparer les constructions érigées dans le tréfonds. Ce droit consenti par LA COMMISSION à LA COMMUNAUTE URBAINE est assujetti aux conditions suivantes: ----------

a» LA COMMISSION conserve tous ses droits de propriétaire sur la surface du sol au-dessus du tréfonds cédé pourvu qu'elle respecte la servitude qui limite le poids des constructions; -----

b» LA COMMUNAUTE URBAINE sera responsable de tous dommages causés dans le cours des travaux. Elle devra prendre toutes les mesures de sécurité imposées par la loi, les règlements et la prudence;-----

c» LA COMMUNAUTE URBAINE s'engage à remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant que des travaux ne soient effectués par elle; ----------

d» Les travaux devront être effectués dans la mesure du possible dans le cours des vacances scolaires et de façon à nuire le moins possible aux usagers du terrain et des bâtisses. ----------

e» Les travaux devront être effectués avec diligence et sans arrêt sauf pour cause de force majeure; ----------

f) LA COMMISSION indiquera à LA COMMUNAUTE URBAINE l'endroit où elle peut passer pour réparer le garage souterrain à chaque fois qu'une réparation sera nécessaire. ----------

VI. DEGAGEMENT DE RESPONSABILITE

LA COMMISSION ne pourra pas être poursuivie en dommages-intérêts pour blessures corporelles ou dommages aux biens par suite de la signature du présent contrat à moins qu'il n'y ait faute lourde de l'un de ses préposés. LA COMMUNAUTE URBAINE s'engage à prendre son fait et cause dans toutes actions intentées contre elle et à l'indemniser de tous jugements rendus contre elle.

VII. RESPECT DES CONVENTIONS AVEC LA VILLE DE MONTREAL

Tous les droits consentis à LA COMMUNAUTE URBAINE en vertu du présent contrat sont subordonnés à ceux déjà consentis à la Ville de Montréal aux termes des contrats suivants: ----------

a) Bail emphytéotique d'une partie du terrain sur laquelle se trouvent une piscine et un stationnement, bail passé le 18 septembre 1986 devant le notaire Jean-Paul Langlois et enregistré sous le numéro 3 780 770. ----------

b» Convention permettant à la Ville de Montréal de construire une piste cyclable sur le terrain, convention passée le 2 novembre 1987 devant le notaire Ivan Lamarre et enregistrée sous le numéro 3 952 118. ----------

c» Convention d'utilisation des gymnases et de la piscine, convention signée le 27 août 1986 devant le notaire Ivan Lamarre. ----------

VIII. REMPLACEMENT DE LA CONVENTION ANTERIEURE

La présente convention remplacera à toutes fins que de droit la première convention signée le vingt-neuf avril mil neuf cent soixante-seize (1976). ----------

IX. CLAUSES D'INTERPRETATION

Les mesures dans ce contrat sont des mesures anglaises à moins qu'il ne soit indiqué expressément qu'elles sont des mesures du Système international d'unité. ---

Tous les lots mentionnés dans ce contrat sont du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet en la division d'enregistrement de Montréal. ----------

Le masculin comprend le féminin et vice versa et le singulier comprend le pluriel et vice versa chaque fois que le contexte le requerra. ----------

X. DECLARATIONS EXIGEES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI AUTORISANT LES MUNICIPALITES A PERCEVOIR UN DROIT SUR LES MUTATIONS IMMOBILIERES

1. Le cédant:

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL
3737 est, rue Sherbrooke
Montréal, Qué. H1X 3B3;

2. Le cessionnaire:

LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL
2, Complexe Desjardins
Montréal, Qué. H5B 1E6

3. L'immeuble cédé:

Entièrement situé dans le territoire de la Ville de Montréal; ----------

4. Valeur de la contre-partie: ----------

Huit mille cent vingt et un dollars et trente cents (8 121,30 $); ----------

5. Montant du droit de mutation: ----------

Vingt-quatre dollars et trente-six cents (24,36 $); ---

6. Exemption du droit de mutation: --------

Le cessionnaire est exempté du paiement du droit de mutation en vertu de l'article 17 de ladite loi, car il est un organisme public. -----

D O N T A C T E

FAIT ET PASSE en la Ville de Montréal sous le numéro deux mille deux cent vingt-cinq (2225) ----------

des minutes du notaire soussigné. ----------

ET LECTURE FAITE, les représentants des parties signent en notre présence.

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

par: Rollande Danis Pelletier
Rollande Danis-Pelletier
vice-présidente

Françoise Coulombe
Françoise Coulombe, secrétaire générale

LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL

par: Michel Hamelin
Michel Hamelin, président du Comité exécutif de la C.U.M.

Nicole Lafond
Nicole Lafond, secrétaire

Ivan Lavarre, notaire
IVAN LAVARRE, notaire

VRAIE COPIE de la minute demeurée en mon Etude.
Ivan Lavarre, notaire

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2020-08-11 14:59
Lot :	2 496 750	**Radiations :**	2020-08-06 09:04
Date d'établissement :	2003-05-09 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Lot(s) 227-2 et 541 Paroisse de Sault-au-Récollet.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2006-09-20	13 659 766	Déclaration de résidence familiale	Bénéficiaire	LORANGE, Isabelle Allard, Jean			T 15 779 889

Plan cadastral

Liste des plans

Document à afficher :	Plan global	1 de 1	
Circonscription foncière :	Montréal		
Cadastre :	Cadastre du Québec		
Lot :	2 496 750		
Type de document :	Plan global	**Numéro de document :**	

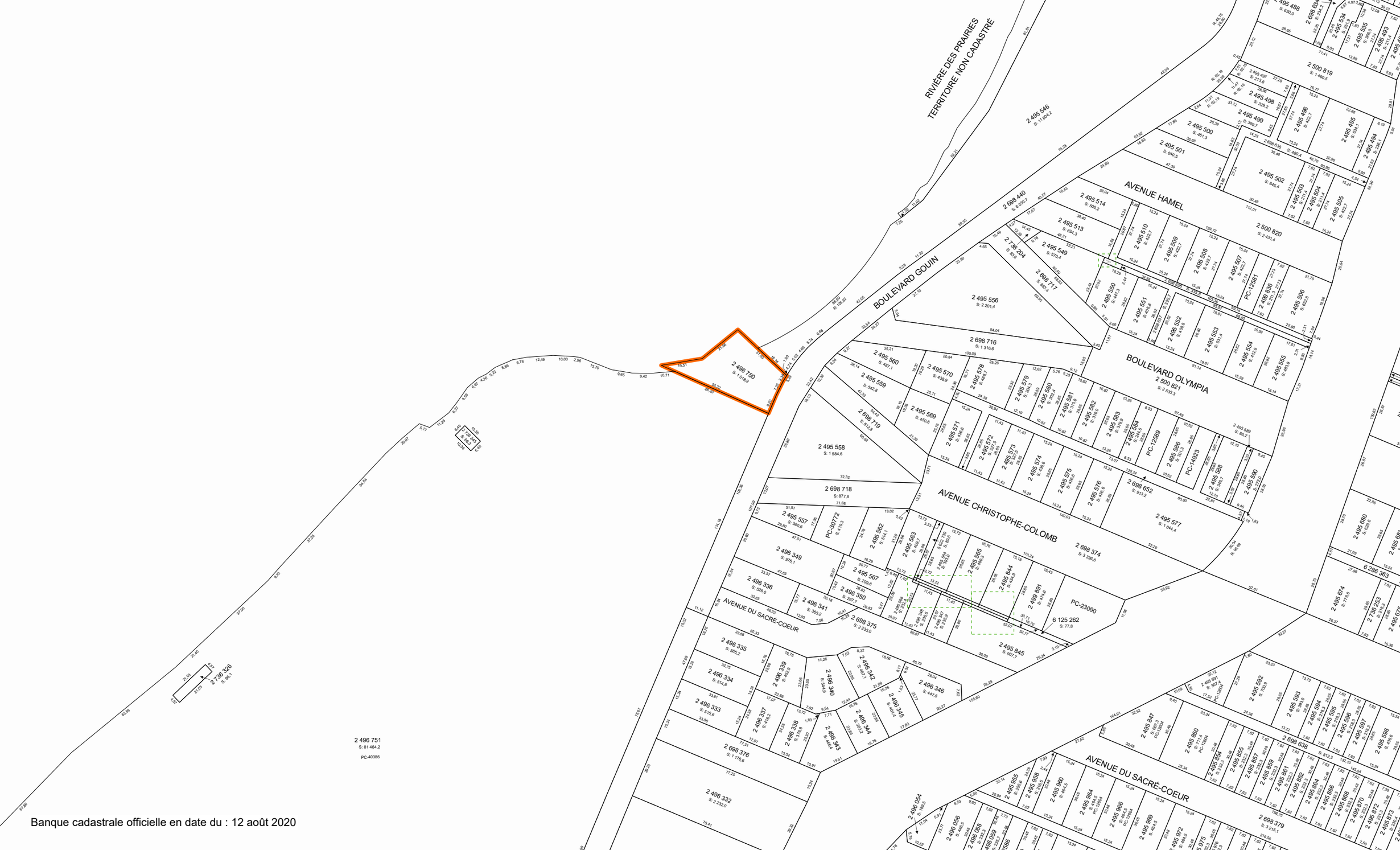

Banque cadastrale officielle en date du : 12 août 2020

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-11 16:00
Lot :	227-2	**Radiations :**	2020-08-06 09:04
Date d'établissement :	1967-08-16		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01						
1984-09-27	3 519 300	Vente	Vendeur Acquéreur	OUELLET, SUZANNE D'ASTOUS, GHISLAINE	149 000,00 $ comptant		
1995-02-14	4 761 905	Vente	Vendeur Acquéreur	D ASTOUS, GHISLAINE GERMAIN, ALAIN	DROIT DE PROPRIETE 138 985,00 $ comptant		
1997-04-24	4 923 529	Bail	Locataire Locateur	GARIEPY, CELINE SHAMY, MAURICE			
2001-11-14	5 301 342	Hypothèque conventionnelle	Créancier Débiteur	LA CAPITALE ASSURANCES MFQ INC ALLARD, JEAN	215 361,17 $ avec intérêts	1 066 456	
2001-11-16	5 301 922	Vente	Vendeur Acquéreur	GERMAIN, ALAIN ALLARD, JEAN	382 850,00 $ comptant		
2003-04-29	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2003-05-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 2 496 750 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Montréal - Paroisse de Sault-au-Récollet - 227-2

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

CAB:9822700214

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

2314

INDEX AUX IMMEUBLES

Feuillet No du cadastre P. Sault-au-Récollet Destiné au No 227-2

de l'Index des Immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal.

Attesté à Montréal le AOUT 16 1967 19—,

Par _____ Devant _____

Dép. Régistrateur Dép. Protonotaire

No. 227-2

SUBDIVISE EN PARTIE AOUT 16 1967

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	Enregistrement Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
27/10/67.						MAI 21 68
Arcouette & Comm Hyles-Zuber Serv.				2022476		de cession
22/7/69 Ecr Pap de St-Laurent Terres à Arcouette &	Fief			2153170	1003513	166034 11-8-69
27-10-67 Arcouette & à Arcouette & Ej	Obligation			2172073	1003874	166821
24/11/72 Arcouette & à Arcouette & Ej	Vente			2392309	1003513	91-173

Numéro inscription :	3 519 300	**Circ. foncière :**	Montréal
DHM de présentation :	1984-09-27 14:23		

Registre des mentions

13

6060T

NC 3162

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE,
le vingt-sept septembre.

DEVANT ME JOSEE GIRARD, notaire pour la province de Québec, exerçant à Montréal.

COMPARAISSENT:

SUZANNE OUELLET, femme d'affaires, demeurant à Montréal, au numéro 1395 boulevard Gouin Est;

Ci-après appelée "LE VENDEUR"

ET:

GHISLAINE D'ASTOUS, physiothérapeute, demeurant au numéro 361 Corot Rive, Ile des Soeurs, à Verdun;

Ci-après appelée "L'ACHETEUR"

LESQUELS, font les déclarations et conventions suivantes, savoir:

OBJET DU CONTRAT

1. Le Vendeur vend à l'acheteur, ici présent et acceptant, l'immeuble suivant, savoir:

DESIGNATION

Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision deux du lot originaire deux cent vingt-sept (lot 227-2), et le lot cinq cent quarante et un (lot 541), tous deux du Cadastre officiel de la Paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal.

1007275837

Division d'enregistrement - Montréal
Je certifie que ce document a été enregistré
Ce 84-09-27 - 14:23
année mois jour heure minute
sous le numéro 3519300
Registrateur

Tel que le tout est actuellement, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et portant le numéro civique 1395, boulevard Gouin Est, Montréal.

ETABLISSEMENT DE PROPRIETE

2. Au vendeur appartient le susdit immeuble pour l'avoir acquis de son époux, M. Georges Arcouette, par acte reçu devant Me Denis Martin, notaire, le 28 novembre 1972 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 29 novembre 1972, sous le numéro 2392309.

POSSESSION

3. Au moyen des présentes, l'acheteur sera propriétaire de l'immeuble ci-dessus à compter de ce jour, avec possession immédiate et occupation le ou vers le 1er octobre 1984 nonobstant cette disposition, le vendeur a accordé à l'acheteur à compter du 1er septembre 1984, le droit d'entreposer des objets mobiliers dans un des garages faisant partie de l'immeuble vendu et les obligations résultant de tel entreposage seront assumées par l'acheteur.

REPARTITIONS

4. Les répartitions d'usage concernant les taxes municipales scolaires et autres impositions foncières grevant l'immeuble vendu aux présentes, de même que toutes sommes ou intérêts dus

au vendeur, notamment en ce qui concerne les primes d'assurance, combustible ou location d'appareil s'il en est, ont été effectuées en date de la signature des présentes, dont quittance pour autant.

Toute répartition d'église dont est grevé l'immeuble est payée par le vendeur à moins que l'acheteur n'y soit assujetti personnellement.

Il est toutefois entendu que les susdites répartitions ne sont pas définitives et qu'elles peuvent être révisées dans un délai d'un (1) an à compter des présentes, que ce soit à la demande du vendeur ou de l'acheteur et ce, dans le cas seulement où les données sur la base desquelles elles ont été calculées s'avèreraient être incomplètes ou inexactes.

PRIX

5. La présente vente est consentie pour et en considération de la somme de cent quarante-neuf mille dollars (149 000,00 $) que le vendeur reconnaît avoir reçu partie ce jour et partie avant ce jour dont quittance générale et finale.

DECLARATIONS DU VENDEUR

6. Le vendeur fait les déclarations suivantes et s'en porte garant:

a) la présente vente est faite avec la garantie légale et comme franc et quitte de tout privilège, hypothèque, redevance, servitude et charge quelconque sauf et excepté la servitude de non construction et de passage existant en faveur de La Commission Hydroélectrique de Québec enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 267765 suite à une cession en faveur de cette dernière et enregistrée à Montréal sous le numéro 738930;

b) toutes les taxes, cotisations et répartitions foncières, générales et spéciales, échues ont été payées sans subrogation;

c) il n'a reçu, à sa connaissance, aucun avis de non conformité de quelque nature que ce soit des autorités municipales, provinciales ou autres concernant cet immeuble;

d) l'immeuble présentement vendu n'est pas ou n'a pas été isolé à l'aide de mousse d'urée formol.

CHARGES ET CONDITIONS

7. La présente vente est faite à charge par l'acheteur qui s'y oblige expressément:

a) de payer, à compter des présentes, les taxes municipales et scolaires, générales et spéciales, ainsi que toutes autres impositions foncières quelconques pouvant grever l'immeuble ci-dessus désigné;

b) de n'exiger du vendeur que les titres qu'il a en sa possession ainsi qu'un certificat de localisation, un plan d'arpenteur et un certificat de recherche, tous de date récente;

c) de prendre l'immeuble dans son état actuel, s'en déclarant satisfait pour l'avoir vu et visité;

d) de payer les droits de mutation de propriété, frais des présentes, copies et enregistrement, de même que tous frais ou honoraires inhérents ou reliés, directement ou indirectement, à la passation des présentes sauf les frais de remboursement et de radiation des hypothèques existantes, s'il y a lieu, qui seront à la charge du vendeur;

ETAT CIVIL ET REGIME MATRIMONIAL

8. Le vendeur déclare être marié en premières noces à Georges Arcouette sous le régime de la séparation de biens aux termes d'un contrat de mariage passé devant Me Etienne Dussault, notaire, le 27 mai 1954 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Stanstead et déposé avec

une quittance enregistrée au bureau de la divison d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 590932 et que son état civil et matrimonial n'a subi et ne subira aucune modification.

9. L'acheteur déclare être célibataire et majeur, pour ne s'être jamais marié.

INTERVENTION

10. Aux présentes intervient Georges Arcouette époux contractuellement séparé de biens de Suzanne Ouellet, lequel déclare avoir pris connaissance des présentes et y apporter son concours.

DECLARATIONS RELATIVES A LA LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES TRANSFERTS DE TERRAINS

Le vendeur et l'acquéreur déclarent qu'ils sont tous deux résidents canadiens aux fins de l'application des lois fiscales, tant fédérales que provinciales et notamment au sens de la loi susdite.

MENTIONS EXIGEES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI AUTORISANT LES MUNICIPALITES A PERCEVOIR UN DROIT SUR LES MUTATIONS IMMOBILIERES

Le vendeur et l'acquéreur déclarent que:

a) les noms et adresses mentionnés aux comparutions des présentes sont exacts;

b) la municipalité dans laquelle est situé l'immeuble ci-dessus désigné est la Ville de Montréal;

c) la valeur de la contrepartie de la présente vente est de CENT QUARANTE-NEUF MILLE DOLLARS (149 000,00 $);

d) le montant du droit de mutation exigible en vertu de ladite loi est de SEPT CENT QUARANTE-QUATRE DOLLARS (744,00 $).

DONT ACTE à Montréal sous le numéro treize (13)
des minutes du notaire soussigné.

LECTURE FAITE les parties et l'intervenant signent avec et en présence du notaire soussigné.

SUZANNE OUELLET

GEORGES ARCOUETTE

GHISLAINE D'ASTOUS

JOSEE GIRARD, NOTAIRE

152/H

COPIE CONFORME de la minute demeurée en mon étude.

Josée Girard, notaire

3519300

Numéro inscription : 2 392 309 **Circ. foncière :** Montréal

DHM de présentation :

Registre des mentions

Numéro inscription : 2 392 309

8.

221
VENTE

NE PAS PUBLIER

2392309

DIVISION
E MONTRÉAL
NOV 29 1972
à 9 h 15 m a M

Par dépôt No. 1003513
le 80-12-19

les privilèges et hypothèques
résultant de l'acte no. 2392309
sont radiés.

1041369943

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE-DOUZE,
le vingt-huit novembre;
Devant Me DENIS MARTIN, notaire pour la province de Québec, Canada, exerçant à Montréal :

COMPARAIT :

Monsieur GEORGES ARCOUETTE, notaire, demeurant à Montréal, au numéro 1395 Boulevard Gouin Est;

LEQUEL, par les présentes, vend, avec garanties de droit contre tout trouble ou éviction, à

Dame SUZANNE OUELLET, ménagère, épouse dudit Georges Arcouette, de qui elle est séparée de biens aux termes d'un contrat de mariage passé devant Me Etienne Dussault, notaire, le 27 mai 1954, dont une copie est enregistrée à Montréal avec une Quittance déposée sous le No.590,932, à ce présente et acceptant, l'immeuble suivant, savoir:

DESIGNATION

Un emplacement ayant front sur le Boulevard Gouin Est, à Montréal, composé de:

a) La subdivision DEUX du lot originaire DEUX CENT VINGT-SEPT (227-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse du Sault-au-Récollet;

b) Le lot cinq cent quarante et un (541) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse du Sault-au-Récollet.

Avec maison de résidence dessus construite portant le numéro 1395 Boulevard Gouin Est, à Montréal, et ses dépendances.

Ces terrains sont sujets aux servitudes suivantes:

1) Une servitude pour le maintien d'un drain de quarante-deux pouces de diamètre, telle que créée aux termes d'une convention entre les Dames Religieuses du Sacré-Coeur de Jésus et Montreal Island Power Company. devant Me Robert Barron, notaire, le 14 janvier 1931, et enregistrée à Montréal, Reg. F., vol. 62, No.267,765;

2) Une servitude de passage en faveur de La Commission Hydroélectrique de Québec, pour permettre l'accès audit drain, et à un mur de soutènement des eaux de la Rivière des Prairies, suivant acte passé devant Me Miguel Gagnon, notaire, le 26 octobre 1967, et enregistré à Montréal sous le No.2022478.

2392309

TITRE

Le vendeur est propriétaire du terrain en premier lieu décrit pour l'avoir acquis avec plus grande étendue, alors que non subdivisé, de Les Dames Religieuses du Sacré-Coeur de Jésus, aux termes d'un acte de vente passé devant Me Miguel Gagnon, notaire, le 4 octobre 1965, et dont copie est enregistrée à Montréal sous le No.1865859; il est propriétaire du terrain en second lieu décrit pour l'avoir acquis de Sa Majesté la Reine Elizabeth Deux, aux termes d'une vente consentie le 25 juin 1968, enregistrée au bureau du Sous -Régistraire de la Province de Québec, le 28 juin 1968, Libro 289, Folio 61, dont copie est enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal sous le No.2082634.

DECLARATIONS DU VENDEUR

Le vendeur déclare:

1.-Que ledit immeuble est tenu pour partie en franc alleu roturier, ayant été commué et le prix de commutation payé, et pour partie en franc et commun soccage, tel que ci-haut relaté.

2.-Que ledit immeuble est clair de toute charges autres que celles ci-haut relatées, et clair de toutes hypothèques autres que celles ci-après relatées;

3.-Que toutes les taxes et cotisations foncières sont payées à date de ce jour;

4.-Que son état civil n'a pas varié depuis qu'il a acquis les dits immeubles, ni n'est en voie de changement.

CHARGES ET CONDITIONS

La présente vente est faite à la charge par l'acquéreur de:

1.-Prendre ledit immeuble dans son état actuel;

2.-Ne pas exiger du vendeur d'autres titres que ceux fournis avec les présentes;

3.-Payer les frais des présentes, copies et enregistrement.

PRIX

La présente vente est faite pour et en considération de la somme de cinquante-deux mille cinq cents dollars ($52,500.00), dont douze mille huit cent dix-neuf dollars et cinquante-sept cents

Numéro inscription : 2 392 309

$12,819.57) ont été payés comptant, partie avant et partie à l'exécution des présentes, à l'entière satisfaction du vendeur, et dont quittance pour autant, et finale en autant qu'il est concerné.

Une autre somme de vingt-trois mille dollars ($23,000.00), soit $22,000.00 en capital et $1,000.00 en intérêt est due à l'acquéreur par le vendeur, aux termes d'un acte d'obligation passé devant Me Miguel Gagnon, notaire, le 20 octobre 1969, et enregistré à Montréal sous le No.2172073. Les parties aux présentes s'en donnent quittance réciproque pour autant, et l'acquéreur autorise le Régistrateur de Montréal à radier partout où besoin sera ladite inscription hypothécaire No.2172073 existant en sa faveur, cette somme étant payée par confusion.

Quant au solde, ou somme de SEIZE MILLE SIX CENT QUATRE-VINGTS DOLLARS ET QUARANTE-TROIS CENTS ($16,680.43), l'acquéreur s'engage à le payer à l'acquit du vendeur à LA CAISSE POPULAIRE SAINT-VINCENT FERRIER DE MONTREAL, 205 est rue Jarry, à Montréal, par versements mensuels égaux et consécutifs de deux cents dollars ($200.00) chacun, comprenant capital et intérêt au taux de neuf pour cent (9%) l'an.

Cette somme est le solde d'un prêt originaire de vingt mille dollars passé devant Me Claude Gratton, notaire, le 21 juillet 1969, et dont copie est enregistrée à Montréal sous le No.2153170.

Aux termes d'une convention de prorogation sous seing privé, en date du 13 juillet 1972, le solde restant dû sur ce prêt deviendra exigible, à l'option du prêteur, le 21 juillet 1974.

L'acquéreur déclare bien connaître toutes les clauses et conditions de cette obligation, et elle s'engage à en accomplir toutes les exigences à l'entière exonération du vendeur.

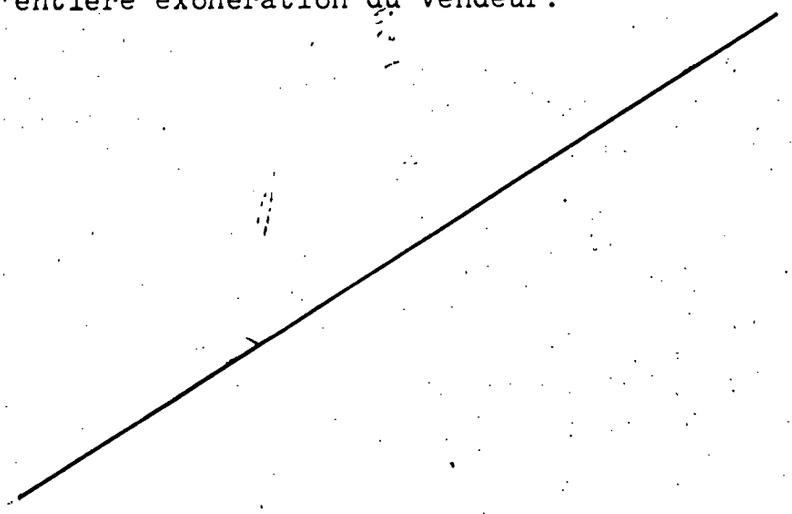

Numéro inscription : 2 392 309

DONT ACTE, à Montréal sous le numéro DEUX CENT VINGT ET UN (221) des minutes du notaire soussigné.

LECTURE FAITE, les parties aux présentes signent en présence du notaire.

Suzanne Ouellet Arcouette

SUZANNE OUELLET ARCOUETTE

Georges Arcouette

GEORGES ARCOUETTE

Denis Martin, notaire.

DENIS MARTIN, notaire.

VRAIE COPIE de la minute des présentes demeurée en mon etude.

Denis Martin, notaire.

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-11 16:00
Lot :	541	**Radiations :**	2020-08-06 09:04
Date d'établissement :	1968-08-01		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01						
1984-09-27	3 519 300	Vente	Vendeur Acquéreur	OUELLET, SUZANNE D'ASTOUS, GHISLAINE	149 000,00 $ comptant		
1995-02-14	4 761 905	Vente	Vendeur Acquéreur	D ASTOUS, GHISLAINE GERMAIN, ALAIN	DROIT DE PROPRIETE 138 985,00 $ comptant		
2001-11-14	5 301 342	Hypothèque conventionnelle	Créancier Débiteur	LA CAPITALE ASSURANCES MFQ INC ALLARD, JEAN	215 361,17 $ avec intérêts	1 066 456	
	Correction: Entrée ajoutée le 2001-11-15						
2001-11-16	5 301 922	Vente	Vendeur Acquéreur	GERMAIN, ALAIN ALLARD, JEAN	382 850,00 $ comptant		
2003-04-29	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2003-05-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 2 496 750 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

Index des immeubles

Section référence : Montréal - Paroisse de Sault-au-Récollet - 541

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

CAB:9817000667

TOUTES MENTIONS RELATIVES À UNE ENTRÉE SUR CE LOT DANS TOUTES LES ORIGINAUX RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

INDEX AUX IMMEUBLES

667

No. 541

Ajouté 1 AOU 1968

Feuillet No du cadastre P. Sault-au-Récollet Destiné au No 541

de l'Index des Immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal

Attesté à Montréal le 1 AOU 1968 19

Par Devant

A Beaudry
Dép. Régistrateur

R. Parker
Dép. Protonotaire

	NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	Enregistrement Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
	9/9/64 S. Majesté Reine Lois Prov. Québec Arcouette G. Lettres Patentes				2082638		Confit; 6812: 83
	22/7/69 Jos Cyr & H. Vincent Ferreira Arcouette G		Prot		2153170	1003513	11-5-69
	27/10/69 Arcouette G à Arcouette G Obligation				2172072	1003574	
	29/11/72 Arcouette G. Arcouette G Vente				2292309	1003513	9/12/73

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2020-08-11 16:00
Lot :	2 495 546	**Radiations :**	2020-08-06 09:04
Date d'établissement :	2003-05-09 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Lot(s) 227-1 Paroisse de Sault-au-Récollet et partie du (des) lot(s) 220, 221 et 222 Paroisse de Sault-au-Récollet.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Plan cadastral

Liste des plans

Document à afficher :	Plan global	1 de 1	
Circonscription foncière :	Montréal		
Cadastre :	Cadastre du Québec		
Lot :	2 495 546		
Type de document :	Plan global	**Numéro de document :**	

Banque cadastrale officielle en date du : 12 août 2020

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-11 16:00
Lot :	227-1	**Radiations :**	2020-08-06 09:04
Date d'établissement :	1967-08-16		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01						
1997-04-24	4 923 529	Bail	Locataire Locateur	GARIEPY, CELINE SHAMY, MAURICE			
2003-04-29	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2003-05-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 2 495 546 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Montréal - Paroisse de Sault-au-Récollet - 227-1

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

CAB:9822700213

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

2313

INDEX AUX IMMEUBLES

Feuillet No du cadastre P. Sault-au-Récollet Destiné au No 227-1

de l'Index des Immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal.

Attesté à Montréal le AOUT 16 1967 19—,

Par Devant

Dép. Régistrateur Dép. Protonotaire

No. 227-1

SUBDIVISE EN PARTIE AOUT 16 1967

	NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	Enregistrement Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
	4/9/69 Arcouette, G. à Jalbert Ltée	Vente			2161762		Comptant

Numéro inscription : 2 161 703 **Circ. foncière :** Montréal

DHM de présentation :

Registre des mentions

Numéro inscription : 2 161 703

7.70 $ H.P. Notaire public

Lu avant hier 12 juin 1969

No. 6208

Le 18 août 1969

V E N T E

2161703

BUREAU DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL
SEP 4 - 1969
à 9 H 25 M a/ M

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE-NEUF, le dix-huitième - jour du mois d'août.

D e v a n t Me JEAN-LUC TREMPE, - - - soussigné, Notaire à Montréal, Province de Québec.

O N T C O M P A R U:

LA VILLE DE MONTREAL, une municipalité ayant le siège principal de ses affaires à l'Hôtel de Ville, dans le quartier Ville-Marie de ladite Ville, agissant aux présentes par Son Honneur le Maire , Me Jean Drapeau, Avocat et conseiller en loi de la Reine et Me Marc Boyer, c.r. - - - - , le greffier intérimaire de la Ville, autorisés aux fins des présentes en vertu d'une résolution du Conseil Municipal de la Ville, adoptée à l'assemblée tenue le dix-huitième - - - - jour du mois de juin - - - - - - mil neuf cent soixante-neuf - - - - - , dont une copie demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée ne varietur par le Maire - - - - - - - - , le Greffier intérimaire - - - - et le notaire soussigné,

ci-après appelée "LA VILLE"

D'UNE PART

E T:-

ME GEORGES ARCOUETTE, notaire, domicilié à Montréal, au numéro 1395 est, boulevard Gouin,

- -

ci-après appelé "Me ARCOUETTE"

D'AUTRE PART

LESQUELLES parties ont préalablement déclaré et exposé ce qui suit: (ATTENDU

2161703

1041565518

Numéro inscription : 2 161 703

ATTENDU que Me Arcouette est propriétaire du lot numéro 227-1 du Cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet, tel que ci-après décrit.

ATTENDU que la Ville désire acquérir le dit lot ci-après décrit pour fins d'agrandissement du parc Louis-Hébert ou pour toute autre fin municipale.

ATTENDU que le Service d'Urbanisme, dans son rapport du vingt-six mai mil neuf cent soixante-neuf, recommande d'acquérir de gré à gré, pour les fins d'agrandissement du parc Louis-Hébert, le lot 227-1 ci-après décrit.

ATTENDU que le Service des Immeubles, division de l'Expertise, dans son rapport du cinq juin mil neuf cent soixante-neuf, recommande la présente vente au montant de $12,318.75.

C'EST POURQUOI LES PRESENTES FONT FOI:-

Me GEORGES ARCOUETTE vend par les présentes, avec garantie légale et libre de tous privilèges et hypothèques à LA VILLE DE MONTREAL, l'immeuble suivant, savoir:

D E S I G N A T I O N

Un emplacement ayant front sur le boulevard Gouin dans le Quartier Ahuntsic - - - - - - de la Ville de Montréal, connu et désigné comme étant ~~le lot originaire~~ la subdivision numéro un du lot originaire numéro deux cent vingt-sept (227-1) aux plan et livre de renvoi officiels du Cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet et ayant une superficie de (n.mf)

Numéro inscription : 2 161 703

neuf mille huit cent cinquante-cinq pieds carrés (9,855 p.c.), mesures anglaises.

Tel que le tout se trouve, circonstances et dépendances, sans aucune exception de la part de Me Arcouette.

ETABLISSEMENT DE PROPRIETE

Me Arcouette a acquis l'emplacement présentement vendu avec plus grande étendue aux termes d'un acte de vente consenti par Les Dame Religieuses du Sacré-Coeur de Jésus, reçu devant Me Miguel Gagnon, notaire, le quatre octobre mil neuf cent soixante-cinq et enregistré à Montréal le dix-huit du même mois et de la même année sous le no. 1865559.

DECLARATIONS

Me Arcouette déclare:

1o. Que l'immeuble présentement cédé a été dûment commué et le prix de commutation payé.

2o. Que le dit immeuble est libre et clair de tous privilèges et hypothèques.

3o. Que toutes les taxes et cotisations foncières grevant le dit immeuble ont été acquittées jusqu'au premier mai mil neuf cent soixante-neuf.*

POSSESSION

La Ville de Montréal, au moyen des présentes, jouira et disposera comme bon lui semblera de l'emplacement plus haut décrit avec possession à compter du dit mai mil neuf cent soixante-neuf (1969).

CONDITIONS

CETTE VENTE est consentie sous les

(conditions)

2161703

Numéro inscription : 2 161 703

conditions suivantes, lesquelles la Ville s'oblige à remplir fidèlement, savoir:-

1o. De prendre l'immeuble vendu dans l'état où il se trouve actuellement, sujet aux servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées à cet immeuble.

2o. De payer toutes les taxes et impositions foncières, générales et spéciales et cotisations d'église, qui grèvent ou qui pourront à l'avenir grever ledit immeuble à compter du premier mai mil neuf cent soixante-neuf.

3o. De n'utiliser le dit emplacement que pour fins municipales seulement.

4o. De n'exiger de Me Arcouette aucune copie de titres et aucun certificat de recherche touchant ledit immeuble.

5o. De payer le coût du présent acte, de son enregistrement, et d'une copie pour Me Arcouette.

P R I X

Cette vente est faite pourle prix de DOUZE MILLE TROIS CENT DIX-HUIT DOLLARS ET SOIXANTE-QUINZE CENTS ($12,318.75) que Me Arcouette reconnaît avoir reçu de la Ville à l'exécution des présentes, dont quittance générale et finale.

D O N T A C T E

FAIT ET PASSE en la Ville de Montréal, à la date ci-dessus en premier lieu écrite sous le numéro dix mille deux cent huit - - - - - - - - - - -

Numéro inscription : 2 161 703

du répertoire de Me

ET LECTURE FAITE, Son Honneur le Maire - - - - - - - - - - - de la Ville a signé les présentes et le Greffier intérimaire - - - de la Ville les a contresignées et y a apposé le sceau de la Ville et Me Arcouette a aussi signé les présentes, le tout en présence et sous la signature dudit notaire. (un renvoi bon et trois mots rayés nuls).

(Identifié)
(Identified)

Greffier de la Ville
City Clerk

LA VILLE DE MONTREAL

MAIRE

GREFFIER intérimaire

* 4o. Qu'il est marié en premières noces avec Dame Suzanne Ouellet - - - - - - - qui vit et dont il est séparé de biens suivant un contrat de mariage passé devant Me E. Dussault, - - - - notaire, le vingt-sept mai mil neuf cent cinquante-quatre, enregistré au bureau d'enregistrement du Comté de Stanstead sous le no 58627.

VRAIE COPIE

2161703

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-12 09:04
Lot :	220	**Radiations :**	2020-08-06 09:04
Date d'établissement :	1874-04-30		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01						
1993-12-22	4 669 236	Servitude	Propriétaire	VILLE DE MONTREAL	SUR		
2003-04-29	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2003-05-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 2 495 546 et 2 736 251 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

CAB:9816901899

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 7181

INDEX AUX IMMEUBLES

Feuillet No 1 destiné au No 220
du cadastre de la Paroisse de Ste-Anne-de-Pierrefonds
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal
Attesté à Montréal, le 15 mai 19 39
Par [signature] devant [signature]
Dép. Régistrateur. Dép. Protonotaire.

3999 No. 220

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
Lacroix, g.os. & h. à l'Asile de la Providence	Donation	B	1	1231		
Vinet E. F. ux. à Vinet E. F. fils	-	B	2	14456		rente
Asile de la Providence à Ward J. L.	Vente	D	12	22753	p. 2095	
Vinet E. & F. à	Quittance	F	4	23101		
Dames F. Ste. Anne R. de	Donation	B	4	44891		
" " "	Révocation	B	8	94395		
Fab. Sault au R. à Dufour A.	Vente	D	66	102953		
Gervais Eug. de " "	"	D	66	102954		rentes
" à Parisault E. A. ép.	"	D	66	102955		
Brunet O. de " " "	"	D	68	103605		
" " à Brunet J. D.	"	D	88	129832	33820	41884 Lands
" O. v.e	Déclaration	F	19	130295		1/2 ind.
" O. à Mc Gorn W. ép.	Vente	D	90	130535	43890	
Walker W. Succ. de " "	Obligation	E	46	130557	060513	
Brunet O. ép.	Correction	F	25	183296		
" " v.e à Corporation V. Sault au R.	Cession	D	152	206973		
Certificat du	Revenu	L	1	368204		

DIVISION DE MONTREAL

Parisault E. A.	Déclaration	F	40	0168820		
Mc Gorn W. ép. à Mtl. Del. Power Co.	Vente	D	161	173242		
Gorman - Peckham	Privilège	E	8	233000	086185	
Com. Hydro de Québec	Prise de Poss.			738930		
Comm. Hydro-Electrique Québec à Bankley L.	Vente			1759943		plée
Bankley L. & Letourneau R.	Vente			1326760		plée
Letourneau R. à Depatie A.	Vente			1440326		plée 11/1/70
Depatie A. à Mion V. 21/12/71	Vente			1544524		plée Comptant
Com. Hydro Elec Québec à Ville Mtl.	Vente			2319589		plée Comptant
Ville de Mtl vs. Mion V.	Jugement	4-B-75		2623085		Expropriation. Plée
Mion V. à Ville de Mtl	Quittance	7-8-75		2624097		plée, expropriation
27/10/75 Avis	de vente			55879		plée 715235

CAB:9816901898

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 7181

Feuillet No destiné au No

du cadastre

de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal

Attesté à Montréal, le 19

Par devant

Dép. Régistrateur. Dép. Protonotaire.

INDEX AUX IMMEUBLES

3989

No. 216

	NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
	C. Chalut & al to Jos. O. Chalut	Obligation	B.		63615	P/17756. 0133801 {22317-23361	
		Notice	O.		8390		
	Fabien Ouellet from Jos. O. Chalut	Transfer	B.	201	96225	p. 0133801	
	Estate Marshal Pitchapelle from Fr. Chalut	Obligation	-		66012	p. 0133801	
		Notice	O.		8402		
	Estate Marshal Pitchapelle from Fr. Chalut	Obligation	B.		62539	p. 0133801	
		Notice	O.		8415		
	Emelie Marshal Pitchapelle & al from Fr. Chalut	Will	B.C.	10	95276		
	" " - / " "	Declaration	- -	10	95277		
	" " - to Letellier " & al	Donation	B.B.	18	95278	p 0133801	
	" " - to N. L. Chalut & al	Main-levee	B	210	102428	35-244	
3991		217					
3993		218					
	Regile Piché to Dr. L. W. Decker	Sale	B.		82984	p 1618-37088	
	Lillia Allard & al from " " & al	Sale	"		24250	37088	
		Notice	O	8	6617		
	Lillia Allard & al from L. W. Decker	Sale	B		82984	p 1618-37088	
	Benjamin Savage from " "	Obligation	B	202	98046		
	Elizabeth Savage from " "	Sale	B.	204	95059	p 37088	
	Wm. J. & Piché " " -	Satisfaction	-		91903		
3995		219					
3998		220					
	J. Lamoureux to H. H. Lacroix	Sale	B.		82629		
4000		221					

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-12 09:04
Lot :	221	**Radiations :**	2020-08-06 09:04
Date d'établissement :	1874-04-30		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01						
1987-07-29	3 910 940	Servitude	Cédant Cessionnaire	VILLE DE MONTREAL COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL	SUR		
2003-04-29	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2003-05-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 2 495 546 et 2 736 251 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

CAB:9816901902

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

Copie de l'Index aux Immeubles pour le No 221
du cadastre de la Paroisse de Sault au Récollet,
autorisée par ordre en conseil du 30 août 1938,
examinée et vidimée, et certifiée conforme à l'original. 1520
Attesté à Montréal, le 15 mai 1939.
Par devant 4002

INDEX AUX IMMEUBLES

Dép. Registrateur. Dép. Protonotaire No. 221

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
Corbin Cap à Lavallée Cap	Vente		24	566388	0226332	Droits ptie
Com. Hydro de Québec	Prise de Poss.			738930		ptie de ptie.
Com. Hydro Que (Hydro) à Lalbert. J. M.	Vente			1377645		ptie S.E. 11/10/70
Lalbert, J. M. à Minor, V.	Vente			1544525		ptie S.E. Comptant
20/12/71						
Comm. Hydro Elect. Québec à Ville de Mtl	Vente			2319559		ptie Compt
Ville de Mtl. vs Minor V.	Jugement	4-8	15	2623085		Cf expropriation - ptie
Minor V. à Ville de Mtl	Quittance	7-8	75	2624097		ptie, expropriation
27/10/75	Avis de Vente			55879		ptie 715235

CAB:9816901901

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 7181

INDEX AUX IMMEUBLES

Feuillet No 1 destiné au No 221
du cadastre des Paroisses du Sault au Recollet
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal
Attesté à Montréal, le 15 mai 1939
Par [illegible] devant [illegible]
Dép. Régistrateur. Dép. Protonotaire.

4001 No. 221

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
Vinet b.f. fils a Vinet b.f. père	Donation	B	2	16636		
" b.h.f. à David j.l.	Vente	N	18	30154		pt.
David J. et al à "	"	N	28	43400	0110350	droits
Fab. Sault au Recollet à David j.l.	Donation	B	4	45831		
Vinet b.f. à Hoole b.w.	Bail	N	29	45705		pt.
" à Chopin j.B. Vve	Obligation	E	30	92480	012920	
David j.l. + Fab. Sault au Recollet	Résiliation	B	8	94395		pt.
Chopin j.B. et al	Partage	N	63	96465	012920	Créance
Vinet b.f. jr. à Vinet b.f. père et al	Garantie	E	31	96818	51073	
Chopin L. à " "	Quittance	F	15	97679		
Laurier b.H. de " "	Obligation	E	32	99527	25957	
Vinet b.f. à " " " et al	Donation	B	9	99439		3/4 ind. titre
Fab. Sault au R. à Dupont A.	Vente	N	66	102953		pt.
Herrais Eug. de " "	"	N	66	102954		" rentière
" " à Pariseault b. & ép.	"	N	66	102955		"
Vinet b.h.s. f. et al	Correction	F	16	103428		
Pariseault b. ép. à Brunet O.	Vente	N	68	103605		pt.
Brunet O. Vve	Déclaration	F	19	130295		1/2 ind de pt.
Vinet b.f.	"	F	25	185268		pt.
" " Eug. et al à Dresser W.S.	Vente	N	132	185889	93794	"
Brown Real Estate Co. de Dresser W.S.	"	N	148	197795	93794	"
" " " à Corporation Verdun	Résolution	N	152	206975		passage
Vinet b.f.	Déclaration	F	34	270486	p 93794	pt. Créance
" " ép.	Testament	A	12	273099	93794	" "
	Acres	H	10	273735	93794	" "
Brown R.E. Co.	Déclaration	F	52	352558		"
Certificat du Revenu		L	1	368781		pt.
Certificat du Revenu		L	1	369201		1/2 ind de pt.
Brunet O. et Vagenais H.	Mariage	B	12	130343		" " " "
	Acres	H	15	380748		

DIVISION DE MONTREAL

Sous Saisie	No.	407	—	138886		pt.
Sheriff de M. à Tanner W.	Vente	N	63	168318		ptie
Brunet O.	Déclaration					ptie 5/6 ind
	Acres	H	6	86879		" " "
Tanner W. à Mont. Island Power Co.	Vente	N	146	155514		pt.
Brunet O. et al à Mont. Island Power Co.	"	N	142	167547		ptie
Pariseault A.	Déclaration	F	40	168820		ptie
Norman & Peckham	Privilège	H	8	233000	086165	
Mont. Island Power Co. de Cité de Montréal	Commutation Pension	N	293	327627		pt S.O.

CAB:9816901900

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

Feuillet No destiné au No

du cadastre

de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal

Attesté à Montréal, le 19

Par devant

Dép. Régistrateur. Dép. Protonotaire.

INDEX AUX IMMEUBLES

3989

No. 216

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
C. Chalut & al to Jos. O. Chalut	Obligation	B.		63615	P/1775L. 0133801 (2287-2336)	
	Portion	A.		8390		
Fabien Ward from Jos. O. Chalut	Transfer	B.	201	96225	p. 0133801	
Estate Marshal P. Lachapelle from Fx. Chalut	Obligation	-		66012	p. 0133801	
	Portion	A.		8402		
Estate Marshal P. Lachapelle from Fx. Chalut	Obligation	B.		62539	p. 0133801	
	Portion	A.		8415		
Emelie Wood P. Lachapelle & al from Fx. Chalut	Will	B.C.	10	95276		
" " - / " " "	Declaration	" "	10	95277		
" " - to Cotton et al	Donation	B.B.	15	95278	p 0133801	
" " - to N. L. Chalut et al	Main-levee	B	210	102425	35-244	

3991 217

3993 218

Pepite Piche to Wm. F. W. Archer	Sale	B.		82984	p 16168-37085
Lillia Ward & al from " " et al	Sale	"		24250	37085
	Portion	A	8	2617	
Lillia Ward et al from Wm. F. W. Archer	Sale	B		82984	p 16168-37085
Benjamin Savage from " "	Obligation	B	202	95046	
Elizabeth Savage from " "	Sale	B.	204	95059	p 37085
Wm. F. W. Piche " " "	Satisfaction	-		91903	

3995 219

3998 220

J. Lamoureux to J. B. H. Lacroix — Sale — B. — 82629

4000 221

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-12 09:04
Lot :	222	**Radiations :**	2020-08-06 09:04
Date d'établissement :	1874-04-30		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01						
2003-04-29	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2003-05-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 2 495 546 et 2 736 251 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

CAB:9816901904

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

INDEX AUX IMMEUBLES

Feuillet No 1 destiné au No 222
du cadastre de la Paroisse des Saints-au-Feuillet
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal
Attesté à Montréal, le 15 mai 19 39
Par devant
Dép. Régistrateur. Dép. Protonotaire.

4004 No. 222

	NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
	Vinet b. F. et ux. à Vinet b. F. fils	Donation	B	2	16686		3/4 ind.
	Racine E. vol. à Racine Zephir.	Bord. Vente	G	1	55196		
		Avis	H	9	55536		droits
	Vinet b. F. à Laurier b. H.	Obligation	E	32	98527	25957	3/4 ind.
	" " à Vinet b. F. vol.	Donation	B	9	99439		" " titre
	Vinet b. F.	Déclaration	F	25	185268		1/7 des 3/4 ind.
	" " vol. cess. à Brasser W. L.	Vente	D	132	185889	93794	
	Brown Real Estate de " "	"	D	148	187795	93794	
	" " " à Corporation Bank R.	Cession	D	152	206975		pt. passage.
	Vinet b. F.	Déclaration	F	34	270486	p. 93794	
	" " " ép.	Testament	A	12	273099	93794	Brisance.
		Avis	H	10	273735		"
	Brown R. E. Co.	Déclaration	F	52	352558		ptie.

DIVISION DE MONTREAL

	Sous Saisie No. 407-13887						
	Sheriff Mont. à Cité Montreal	Vente.	D	119	105537		
	Cité de Mont. à Mont. Cel. Power Co.	Convention	F	55	226681		
	Gorman & Peckham	Privilège	G	8	233500.	086185	
	Prov. Island Power Co. de Cité de Montréal	Con. & cession	D	293	327627		fin N. O.
	Dorbie Ltée à Lavallée Ltée.	Vente		24	564388	0226332	Droits.
	Com. Hydro. Québec	Prise de Poss.			738930		Droits. ptie N.O.

CAB:9816901903

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 7181

Copie de l'Index aux Immeubles pour le No 216,217,218,219,221,221,222,223,224,225,225A,226,226A.
du cadastre de la Paroisse de Saubrau Neuillet.
1520 autorisée par ordre en conseil du 30 août 1938.
examinée et vidimée, et certifiée conforme à l'original.
Attesté à Montréal, le 19 septembre 1938.
Par devant

Dép. Régistrateur. Dép. Protonotaire

INDEX AUX IMMEUBLES

4003 No. 222

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	Enregistrement Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
Calixte Benoit fils Jean Bapt. & Parent dit Delorme	Donation	B.C.		81796		
" " & " to Elie F. Vinet	Sale	B		81797		1/2

4005 223

4007 224

N. Lafrenaye to Louis Lafrenaye	Obligation	B		90229	27069 Finlay	
Edgar Meilleur with Eliza Jeffreyville	Marriage	BB 10(403)		49806	34628 31163, 31164	0156947, P0178278, 178277
	Notice	B 10		8131	0156947, 0161195, 0176008, 0196612	

4009 225

Fel. T. Lemay dit Delorme & Ind. Fils dit Delorme	Obligation	B		80412	Tot: 421673	0133344, 0157783, 0177878, 0177877, 021951-
Timothee Lemay to Thos. Major	Obligation	"	195	92918	Tot: 421673	p.30615.048055 Pt 174455 178277
Theophile Lepage from " " et al	Transfer	"	196	92919	421673	0157783, 0177878, 0177877 021951
T. Lemay to Alfred Fortin	Sale	"	197	93849		p.30615.048055 174455 178277
" " to Jos. Eloise Fortin	Sale	"	83	86384	22275	0157783, 0177878, 0177877 021951
						p.30615.048055 1/2 174455 178277

4013 225A

Pres. J. J. Vinet to Corp. Cath. St. Pierre	Donation	B.B.	16	84053	p.0133344 022670 178277
					p.0104306 174455 426811

4015 226

Pres. J. J. Vinet to Corp. Cath. St. Pierre	Donation	B.B.	16	84053	0177878 p.0238634 p.024225 024377
					p.030615.051571 0177877 017827 174455 178277

4017 226A

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2020-08-12 09:04
Lot :	2 495 540	**Radiations :**	2020-08-06 09:04
Date d'établissement :	2003-05-09 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 219 Paroisse de Sault-au-Récollet.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Plan cadastral

Liste des plans

Document à afficher : Plan global 1 de 1

Circonscription foncière : Montréal

Cadastre : Cadastre du Québec

Lot : 2 495 540

Type de document : Plan global

Numéro de document :

Banque cadastrale officielle en date du : 12 août 2020

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-12 09:04
Lot :	219	**Radiations :**	2020-08-06 09:04
Date d'établissement :	1874-04-30		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01						
1983-06-07	3 365 644	Hypothèque	Créancier Débiteur	CAISSE POPULAIRE DE ST PAUL DE LA CROIX LEVESQUE, MONIQUE	59 414,12 $ à 12,000%	1 065 684	T 1 564 370
1985-03-13	3 565 345	Donation	Donateur Donataire	LEVESQUE CONSTANTINEAU, MONIQUE CONSTANTINEAU, ROBERT	1/2 INDIVISE et charges		T 1 564 370
1985-05-10	3 585 487	Hypothèque	Créancier Débiteur	CHOQUETTE, J E AIME CHOQUETTE, JEAN et al	70 000,00 $ à 15,000%	1 092 303	T 1 448 963
1986-11-11	3 793 956	Hypothèque	Créancier Débiteur	BANQUE ROYALE DU CANADA CHOQUETTE, JEAN et al	86 000,00 $ à 10,500%	1 066 202	T 1 564 761
1986-11-11	3 793 956	Priorité d'hypothèque	Cédant Cessionnaire	CHOQUETTE, J E AIME BANQUE ROYALE DU CANADA			T 1 448 963 T 1 564 761
1991-10-08	4 437 570	Hypothèque	Créancier Débiteur	CSSE POP ST PAUL DE LA CROIX CONSTANTINEAU, ROBERT et al	59 231,44 $ avec intérêts	1 065 684	T 1 912 330
1991-10-17	4 440 070	Servitude	Propriétaire	CHOQUETTE, JEAN et al			
1991-10-18	4 441 231	Hypothèque	Créancier Débiteur	BANQUE NATIONALE DU CANADA TURCOTTE, JEAN ROBERT et al	319 000,00 $ avec intérêts	1 067 310	T 1 925 273
1991-10-25	4 442 720	Vente	Vendeur	CHOQUETTE, JEAN	425 000,00 $ comptant		

			Acquéreur	et al TURCOTTE, JEAN ROBERT et al			
1997-04-30	4 925 210	Hypothèque conventionnelle	Créancier Débiteur	MFQ VIE CORPORATION D'ASSURANCE CONSTANTINEAU, ROBERT et autres	35 000,00 $ avec intérêts	1 066 456	T 1 930 493
2001-10-25	5 296 889	Hypothèque conventionnelle	Créancier Débiteur	CSSE POP DU CENTRE D AHUNTSIC CONSTANTINEAU, ROBERT et autres	93 349,39 $ avec intérêts	1 065 684	
2002-01-23	5 317 240	Cession	Cédant Cessionnaire	ST PIERRE, BRIGITTE TURCOTTE, JEAN ROBERT	1,00 $ comptant		
2002-01-23	5 317 241	Hypothèque conventionnelle	Créancier Débiteur	BANQUE ROYALE DU CANADA TURCOTTE, JEAN ROBERT	275 000,00 $ avec intérêts	1 137 956	T 15 474 990
2003-04-29	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2003-05-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 2 495 540, 2 495 542 et 2 736 250 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

CAB:9816901897

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 7181

Copie de l'Index aux Immeubles pour le No 219
du cadastre de la Paroisse du Sault au Récollet
autorisée par ordre en conseil du 20 août 1938.
examinée et vidimée, et certifiée conforme à l'original. 15 20
Attesté à Montréal, le 15 mai 1939.
Par devant

Dép. Régistrateur. Dép. Protonotaire

INDEX AUX IMMEUBLES

3997

No. 219

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
14-10-64	Déclaration			1782960	795371	ptie S.O
9-11-71 Van Hotte P. esq. à Leroux H.	Prêt			2560558	Cédée Hotte Dame Adams	KA
9-11-71 Leroux J. esq. à Leroux H.	Délivrance de Legs			2560556		ptie S.O
Van Hotte P. esq. à Leroux H.	Prêt			2560558	822172	ptie S.O 795528
C.P. St Eugène @ Lecavalier P. Rent	Prêt	17.9.75		2634276	866255	ptie S.O. 820728
Leroux H. @ Lecavalier P.	Vente	1-10-75		2637898		ptie S.O 14-10-75
Hydro-Québec C Lecavalier P	Vente	28-9-76		2727256		ptie compt 19-1-77
Lecavalier P. à C.P. St Eugène de Mont	Hyp	20-12-76		2747111	884598	ptie S.O 862001
Contentieux R. Gp à C.P. St Paul de la	Cess Hyp	14-2-77		2799574		ptie S.O 882619
Lecavalier P. à Contentieux R. Gp	Vente	27-07-77		2802973		28-2-77 ptie S.O ptie compt
Laquette RM C Laquette J sal	Vente	80-04-30		3068900		ptie SE de VE compt
Laquette J sal C Laquette J E A	Hyp	—		3068901		ptie SE de VE 97/896

CAB:9816901896

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

Feuillet No 1 destiné au No 219
du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Recollet
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal
Attesté à Montréal, le 15 mai 1939
Par L. Vaillancourt Dép. Registrateur. devant A. Brunet Dép. Protonotaire.

INDEX AUX IMMEUBLES

3996 No. 219

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
Vinet C. F. & al à Vinet C. F. fils	Donation	B	2	16686		
Main J. ep. de " " "	Vente	D	29	43842	26545	
Lefopin J. N. Vve de " "	Obligation	E	20	92480	012920	
" J. A. et al	Partage	D	63	96465	012920	Créance
" L. à Vinet C. F.	Quittance	F	15	97679	821504	
Main J. ep.	Testament	A	6	104132		
"	Avis	H	6	105384		
Thériault L.	Déclaration	F	16	106728	26725	
Moore J. J. M. T. esq. à Perkins E. C.	Obligation	E	35	102903	821504	
Wilson T. Vve de " "	Transport	E	35	106943	81779. 060290.	
Archambault A. N. Vs. Moore J. J.	Bref Jugement	G	2	107957	059619	
" " " "	Bref Avis	G	2	107957	059619	
	Sous Saisie	1394 —	9658		059619	
	Sous Saisie	1451 —	810		059045	
Moore J. J. M. T. à Perkins E. C.	Vente	D	86	123268		
" " " et al à Moore J. J. M. T. et al. esq.	Délaissement	E	44	124155	060290	
Perkins E. C. à Wilson T. Vve	Transport	E	44	124174	059271	6499 Lien sur obligation
Myler J. J. et al	Autorisation	C	6	274154		passage.
Perkins E. C. à Myler J. J.	Renonciation	F	40	295653		
Moore J. J. M. T. à Chopin J. N. Vve	Cession	D	287	350050		dét.
	Sous Saisie	No. 3350 —	10313		059046	
Moore J. J. M. T. esq. à Corp. P. au Recollet	Passage	F	34	276017		sur partie.

DIVISION DE MONTREAL

Moore J. T. à Roussel A.	Obligation	E	39	435545	059269	
Chopin J. N. Vve à Moore J. J. M. T.	Cession	D	160	167505		
Percep. Revenu. Myler A. E.	Certificat	L	6	170597		
Moore J. J. T. et al. à Mont. Islands R. Co.	Vente	D	159	192647		
Gorman et Recklam	Privilège	D	8	233000	086185	
Com. Hydro de Québec	Prise de Poss.			738930		
Comm. Hydroelect. de Québec à Vincent A.	Vente			765018		15 DEC 1946 pte S.O.
Comm. Hydro-Elec. à Vincent R.	Vente			767393		pte S.E.
Vincent R. et Vincent R.	Donation			769085		pte S.O. et pt N.O.
Lapointe A. à Vincent R.	Prêt			769937	0342247	pte N.E. 026560 4166581
Vincent R. à Caisse Pat. d'Econ	Obligation			772619	646083	pte S.O. 16 FEV 1949
Vincent R. à Choquette J. E. A. ép.	Vente			843611	0342247 P646083	pt S.E. et pte N.E.
Vincent R. à Lessard G.	Vente			852019	Vc. 0264016	pte S.O. et pt S.E.
Choquette J. E. A. ép. à Choquette E. Vve	Vente			1679476	0342247	pte S.E. et pt N.E.
Bastien, A. ép. à Choquette, R.	Vente			1466714	859939	pte S.E. et pte N.E.
14-10-64, Vve et Succ. Lemay G.	Certificat			1782957		pt S.O.
Leroux, H.	Testament			1782959	19537	

CAB:9816901895

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

INDEX AUX IMMEUBLES

Feuillet No ____ destiné au No ____
du cadastre
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal
Attesté à Montréal, le ____ 19
Par ____ devant

Dép. Régistrateur. Dép. Protonotaire.

3989
No. 216

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
C. Chalut & al to Jos. O. Chalut	Obligation	B.		63615	R17752. 0133801 {22317-23361	
	Notice	O.		8390		
Fabien Ward from Jos. O. Chalut	Transfer	B.	201	96225	p. 0133801	
Estate Rachel R. Lachapelle from Jos. Chalut	Obligation	"		66012	p. 0133801	
	Notice	O.		8402		
Estate Rachel R. Lachapelle from Jos. Chalut	Obligation	B.		62539	p. 0133801	
	Notice	O.		8415		
Emelie Rachel R. Lachapelle et al from Jos. Chalut	Will	B.C.	10	95276		
" " " " " "	Declaration	"	10	95279		
" " " to Letters " et al	Donation	B.B.	18	95278	p 0133801	
" " " to N. L. Chalut et al	Main Levee	B	210	102428	85-244	

3991 217

3993 218

Regile Riche to Wm. L. W. Decker	Sale	B.		82984	p 16118-37085	
Lillie Ward et al from " " et al	Sale	"		24250	37085	
	Notice	O.	8	6617		
Lillie Ward et al from L. W. Decker	Sale	B.		82984	p 16118-37085	
Benjamin Savage from " "	Obligation	B	202	95046		
Elizabeth Savage from " "	Sale	B.	204	95059	p 37085	
W. J. S. Riche " " "	Satisfaction	-		91903		

3995 219

3998 220

J. Lamoureux to J. H. H. Lacroix	Sale	B.		82629		

4000 221

Numéro inscription : 2 802 973 **Circ. foncière :** Montréal

DHM de présentation :

Registre des mentions

Numéro inscription : 2 802 973

2892973

MS/sl

BUREAU DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTREAL
77-07-27
10 H 45 M
M

L'an mil neuf cent soixante-dix-sept

le vingt-cinq juillet.

DEVANT Me MARC SAUVE,

notaire à Montréal, Province de

Québec;

COMPARAISSENT

Monsieur PAUL LECAVALIER, gérant de personnel, domicilié au numéro 1587A, est, Boul. Gouin, Montréal;

Ici représenté et agissant aux présentes par Me Lévis Gagnon, notaire, en vertu d'une procuration reçue par Me Bernard Blain, notaire, le quatre juillet mil neuf cent soixante-dix-sept, laquelle procuration n'a pas été modifiée ni révoquée.

ci-après nommé :" LE VENDEUR "

LEQUEL, par les présentes, vend avec les garanties ordinaires de droit, à :-

Dame MONIQUE LEVESQUE, épouse de M. Robert Constantineau, domiciliée au numéro 9208-25è Avenue, Quartier St-Michel- à Montréal;

ci-après nommée:" L'ACQUEREUR "

ici présent et acceptant l'immeuble suivant, savoir :-

2892973

1005997372

DESIGNATION

A) Un emplacement de forme irrégulière ayant front au Boulevard Gouin est, à Montréal, étant la partie sud-ouest du lot originaire numéro DEUX CENT DIX-NEUF (Ptie S.O. 219), au cadastre officiel de la Paroisse du Sault-au-Récollet, mesurant quarante-six pieds et sept pouces (46'7") en front, quarante-huit pieds et neuf pouces (48'9") en arrière, par une profondeur de deux cent trente-deux pieds (232') dans sa ligne sud-ouest et deux cent quarante pieds et neuf pouces (240'9") dans sa ligne nord-est, mesure anglaise et plus ou moins; le tout tel qu'il apparaît sur un plan préparé par Léopold Moretti, arpenteur-géomètre, en date du vingt-trois septembre mil neuf cent soixante-quinze (1975), no 12690FR.

Bornée, ladite partie de lot, comme suit: en front, au sud-est, par le Boulevard Gouin; en arrière, au nord-ouest, par une autre partie du lot no 219 propriété du vendeur; d'un côté, au nord-est, par la partie nord-est du lot no 219; et de l'autre côté, au sud-ouest, par partie du lot no 220, tous du même cadastre sus-mentionné.

Avec la propriété y érigée, portant les numéros 1585/87/87A est, Boulevard Gouin, à Montréal, dont le mur nord-est est mitoyen.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec créée aux termes de l'acte enregistré à Montréal sous le numéro 765,018.

Sujet, de plus, ledit immeuble, à une servitude réciproque et perpétuelle de droit de vue, tant pour et contre l'immeuble sus-désigné que pour et contre celui sis au nord-est, telle que créée dans l'acte enregistré à Montréal sous le numéro 769,085.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec tous droits et dépendances, sans réserve d'aucune sorte de la part de l'emprunteur.

B) Une certaine partie de terre sise à l'arrière de l'emplacement ci-dessus décrit, étant une partie du lot originaire numéro DEUX CENT DIX-NEUF (Ptie 219), au cadastre officiel de la Paroisse du Sault-au-Récollet, mesurant selon toute apparence quarante-huit pieds et neuf pouces (48'9") de largeur par une profondeur de soixante-cinq pieds (65'), mesure anglaise et plus ou moins, et bornée comme suit: au

nord-ouest, par une autre partie du lot no 219 appartenant à l'Hydro-Québec (mur de soutènement); au nord-est, par une autre partie du lot no 219 appartenant à l'Hydro-Québec; vers le sud-est, par partie sud-ouest du lot no 219 ci-dessus décrite; et vers le sud-ouest, par une partie du lot no 220, tous du susdit cadastre.

La limite nord-est de ladite étendue de terre est déterminée par le prolongement dans une direction nord-ouest de la limite nord-est de la partie dudit lot no 219 appartenant au vendeur; sujette cette partie aux droits de l'Hydro-Québec mentionnés dans l'acte d'acquisition du vendeur enregistré à Montréal sous le numéro 2727256.

Le tout, sans bâtisse.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec tous droits et dépendances, sans réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.

Numéro inscription : 2 802 973

T I T R E

Le vendeur déclare être devenu propriétaire dudit immeuble pour l'avoir acquis comme suit:

a) IMMEUBLE EN PREMIER LIEU DECRIT :

Acquis de Monsieur HUBERT LEROUX, suivant acte de vente reçu devant Me Lévis Gagnon, notaire, le vingt-six septembre mil neuf cent soixante-quinze, enregistré à Montréal sous le numéro 2637898.

b) IMMEUBLE EN DEUXIEME LIEU DECRIT :

Acquis de La Commission Hydroélectrique de Québec (Hydro-Québec), suivant acte de vente reçu devant Me Lévis Gagnon, notaire, le vingt-trois septembre mil neuf cent soixante-seize, enregistré à Montréal sous le numéro 2727256.

DECLARATIONS DU VENDEUR

Le vendeur déclare :

1) QUE ledit immeuble est libre de tous droits seigneuriaux, ayant été commué et le prix de commutation payé;

2) QUE ledit immeuble est libre de tous privilèges et hypothèques quelconque; à l'exception d'une première hypothèque au montant actuel de $34,913.05 due à la Caisse Populaire St-Eugène de Rosemont, en vertu de l'acte enregistré à Montréal sous le numéro 2747111, laquelle sera payée et radiée à même le produit des présentes, aux frais du vendeur.

3) QUE ledit immeuble est libre de tous arriérés de taxes;

4) QUE sont compris dans la présente vente tous les meubles meublants et effets mobiliers mentionnés dans une liste contenue dans l'offre d'achat des parties dont copie demeurera annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée

par les parties, en présence du notaire soussigné.

5) QUE tous les tapis, les rideaux, les toiles, tous les meubles meublants et effets mobiliers, ainsi que tous les lutres dans le logement portant le numéro 1585 est, Boul. Gouin, Montréal, sont la propriété du locataire qui pourra les enlever lorsqu' il quittera les lieux.

6) QU'il est résident canadien au sens des lois d'impôt provinciales et fédérales, et qu'il n'a pas l'intention de devenir un "non résident" du Canada, tel que défini aux termes desdites lois.

Cette déclaration est faite expressément par le vendeur d'une façon solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment, aux termes de la Loi sur la Preuve du Canada.

ETATS MATRIMONIAUX

Le vendeur déclare être marié en deuxièmes noces à Dame CARMEN GAGNON, vivante, sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat de mariage reçu devant Me André Bourassa, notaire, le vingt-quatre janvier mil neuf cent soixante-neuf (1969), enregistré à Montréal sous le numéro 2116188.

L'acquéreur déclare être marié en premières noces audit ROBERT CONSTANTINEAU, vivant, sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat de mariage reçu par Me Gaston Gratton, notaire, le neuf octobre mil neuf cent soixante-deux (1962), enregistré à Montréal sous le numéro 1631841.

Les parties déclarent de plus que leur état matrimonial respectif n'a pas été modifié depuis et qu'aucune procédure de divorce, séparation, annulation ou modification n'est pendante qui puisse le modifier.

POSSESSION ET CONDITIONS

Au moyen des présentes, l'acquéreur devient propriétaire absolu dudit immeuble à compter de ce jour, avec possession à compter de ce jour ----------, à la charge de:-

a) Prendre ledit immeuble dans son état actuel, déclarant l'avoir vu, visité et en être satisfait;

b) Payer à compter du premier août prochain (1977) -- toutes les taxes, tant municipales et scolaires que générales et spéciales, ainsi que tous les versements futurs de taxes spéciales et de répartitions d'église à devenir dus dans l'avenir;

c) N'exiger du vendeur aucun titre ni certificat de recherches autres que ceux remis présentement, dont quittance;

cc) Respecter les baux existant dans la propriété présentement vendue, avec droit d'en percevoir les loyers à compter du premier août prochain (1977).

d) Payer les frais et honoraires des présentes, copies et enregistrement;

P R I X

Cette vente est consentie pour et moyennant le prix de SOIXANTE-QUINZE MILLE DOLLARS ($75,000.00) ---------- laquelle somme le vendeur reconnaît avoir reçue de l'acquéreur, partie ce jour et partie avant ce jour, DONT QUITTANCE GENERALE ET FINALE.

Aucun nouveau privilège et aucune nouvelle hypothèque n'est créé par les présentes, le vendeur y renonçant expressément.

CLAUSE INTERPRETATIVE

Selon que le contexte le requerra, le singulier pourra s'interpréter comme pluriel et le genre masculin comme féminin selon le cas.

Numéro inscription : 2 802 973

AJUSTEMENTS

Les parties aux présentes déclarent avoir fait entre elles, à leur mutuelle satisfaction, les ajustements divers de taxes, etc... en date premier août mil neuf cent soixante-dix-sept (1977) et s'en disent contentes et satisfaites.

MENTIONS exigées en vertu del'article 9 de la loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières:

a) La valeur de la contrepartie:$75,000.00;

b) Le montant du droit de mutation est: TROIS CENTS DOLLARS ($300.00), représentant le pourcentage prévu par la loi dela valeur de la contrepartie.

DONT ACTE à Montréal, sous le numéro DIX-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DIX (19,470) des minutes du notaire soussigné.

LECTURE FAITE, les parties signent avec et en présence du notaire soussigné.

PAUL LECAVALIER par

Me Lévis Gagnon, notaire et mandataire

Monique Lévesque-Coustantineau

Me Marc Sauvé, notaire.

Vraie copie de la minute des présentes, demeurée en mon étude

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2020-08-12 12:00
Lot :	2 495 542	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	2003-05-09 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 219 Paroisse de Sault-au-Récollet.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2004-04-01	À 09:00.Modification(s) : Mode d'acquisition, numéro d'inscription du titre . Voir plan(s) et/ou document joint : 835607						
2008-07-08	15 393 866	Hypothèque	Créancier Débiteur	BANQUE ROYALE DU CANADA Turcotte, Jean-Robert	745 000,00 $	6 000 850	

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2020-08-12 12:00
Lot :	4 858 915	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	2015-11-11 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 2 736 251.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2020-08-12 12:00
Lot :	2 736 251	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	2003-05-09 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 220, 221 et 222 Paroisse de Sault-au-Récollet.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2004-04-01	À 09:00.Modification(s) : Mode d'acquisition, numéro d'inscription du titre . Voir plan(s) et/ou document joint : 835607						
2015-11-11	À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) 4 858 914 et 4 858 915 Voir plan(s) et/ou document joint : 984112						

Hydro Québec **GIM**graphique Direction – Propriétés immobilières

Rapport des territoires et des droits de gestion affectés

2020-08-18

Territoire

Type :	**Rénové**
Lot rénové :	**4 858 915**
Date Dépôt :	**2015-11-09**
Statut :	**Actif**
N° de mandat de rénovation :	**1225**
Unité d'affaires :	**TERRITOIRE PRODUCTION BEAUHARNOIS GATINEAU**
Superficie (propriété HQ) :	**207,2 m ^{2}**
Réf. cartographique :	**31H12-010-1127**
Zone de repérage :	**-**
Circonscription foncière :	**MONTRÉAL**
Municipalité :	**MONTRÉAL,VILLE**
MRC :	**HORS MRC**
Chaîne de lots :	**-> 4 858 915, Actif, MONTRÉAL,VILLE** **2 736 251, Inactif, MONTRÉAL,VILLE** **(050670- -220), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE** **(050670- -221), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE** **(050670- -222), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE**

Droits de gestion

Territoire :
-> 4 858 915, Actif, MONTRÉAL,VILLE

Nature des droits et actes enregistrés	Date transac.	Qualificatif	N° de dossier	Plan terrier	Dossier numérisé
RÉPERTOIRE PROPRIÉTÉS HQ,AUTRE,NON EXPLOITÉE REQUIS,Sans objet	**2020-03-09**	**A analyser**	**1402-009/378282**		N/D
VENTE,ALIENATION,REFUSÉE PAR HQ,Droits de propriete	2019-08-13	Inactif	1402-022/325948		
BIENS ET DROITS SURPLUS,AUTRE,REFUSÉE PAR HQ,Sans objet	2019-04-19	Inactif	1402-021/370058		
ACHAT,REPORT(MORCELLEMENT),RÉALISÉE,Droits de propriete 738930, 1948-06-10, MONTRÉAL	2016-06-02	Actif	1402-044/20160331		N/D

DÉPÔT LOT RÉNOVÉ AU CADASTRE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2015-11-09	Actif	1402-044/20160331		N/D

Territoire :
2 736 251, Inactif, MONTRÉAL,VILLE

Nature des droits et actes enregistrés	Date transac.	Qualificatif	N° de dossier	Plan terrier	Dossier numérisé
MORCELLEMENT DU TERRITOIRE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2015-11-09	Actif	1402-044/20160331		N/D
GESTION IMMOBILIÈRE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2007-04-17	Inactif	1402-001/315633		
ACHAT,REPORT(RENOVATION),RÉALISÉE,Droits de propriete 738930, 1948-06-10, MONTRÉAL	2005-01-26	Actif	1402-043/1225		N/D
DÉPÔT LOT RÉNOVÉ AU CADASTRE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2003-05-07	Actif	1402-043/1225		N/D

Territoire :
(050670- -220), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE

Nature des droits et actes enregistrés	Date transac.	Qualificatif	N° de dossier	Plan terrier	Dossier numérisé
DÉPÔT RÉNOVATION CADASTRALE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2003-05-01	Actif	1402-043/1225		N/D
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 2319589, 1971-12-20, MONTRÉAL	**1971-12-10**	**A analyser**	**611-120/850**	**C-6-S/19**	
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 2319589, 1971-12-20, MONTRÉAL	**1971-12-10**	**A analyser**	**611-120/850**	**C-6-S/19**	
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 759943, 1948-11-10, MONTRÉAL	**1948-11-10**	**A analyser**	**611-120/HQ2377**	**C-6-S/14A**	
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 759943, 1948-11-10, MONTRÉAL	**1948-11-10**	**A analyser**	**611-120/HQ2377**	**C-6-S/14A**	
TRANSFERT DE TITRES DE PROPRIÉTÉ,ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 738930, 1948-06-10, MONTRÉAL	**1947-12-16**	**A analyser**	**611-104/HQ2646 (1)**		N/D
ACHAT,ACQUISITION,RÉALISÉE,Droits de propriete 173242, 1928-03-24, MONTRÉAL	**1928-03-23**	**A analyser**	**611-102/MIP125**		

Territoire :
(050670- -221), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE

Nature des droits et actes enregistrés	Date transac.	Qualificatif	N° de dossier	Plan terrier	Dossier numérisé
DÉPÔT RÉNOVATION CADASTRALE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2003-05-01	Actif	1402-043/1225		N/D
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 2319589, 1971-12-20, MONTRÉAL	**1971-12-10**	**A analyser**	**611-120/850**	**C-6-S/19**	
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 2319589, 1971-12-20, MONTRÉAL	**1971-12-10**	**A analyser**	**611-120/850**	**C-6-S/19**	
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 1377645, 1958-12-09, MONTRÉAL	**1958-12-06**	**A analyser**	**611-120/HQ2442**	**C-6-S/15A**	
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 1377645, 1958-12-09, MONTRÉAL	**1958-12-06**	**A analyser**	**611-120/HQ2442**	**C-6-S/15A**	
TRANSFERT DE TITRES DE PROPRIÉTÉ,ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits	**1947-12-16**	**A analyser**	**611-104/HQ2646 (1)**		N/D

738930, 1948-06-10, MONTRÉAL					
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 327627, 1933-03-02, MONTRÉAL	**1933-02-09**	**A analyser**	**1402-022/306682**	**C-6S/11**	
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 327627, 1933-03-02, MONTRÉAL	**1933-02-09**	**Actif**	**1402-022/306682**	**C-6S/11**	
ACHAT,ACQUISITION,RÉALISÉE,Droits de propriete 167547, 1928-01-28, MONTRÉAL	**1928-01-27**	**A analyser**	**611-102/MIP96**		
ACHAT,ACQUISITION,RÉALISÉE,Droits de propriete 155514, 1927-09-24, MONTRÉAL	**1927-09-24**	**A analyser**	**611-102/MIP77**		

Territoire :
(050670- -222), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE

Nature des droits et actes enregistrés	Date transac.	Qualificatif	N° de dossier	Plan terrier	Dossier numérisé
DÉPÔT RÉNOVATION CADASTRALE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2003-05-01	Actif	1402-043/1225		N/D
TRANSFERT DE TITRES DE PROPRIÉTÉ,ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 738930, 1948-06-10, MONTRÉAL	**1947-12-16**	**A analyser**	**611-104/HQ2646 (1)**	**C-6-S/**	N/D
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 327627, 1933-03-02, MONTRÉAL	**1933-02-09**	**A analyser**	**1402-022/306682**	**C-6S/11**	
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 327627, 1933-03-02, MONTRÉAL	**1933-02-09**	**Actif**	**1402-022/306682**	**C-6S/11**	
PERMISSION EN FAVEUR HQ,ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 226681, 1929-10-17, MONTRÉAL	**1929-10-03**	**Actif**	**611-102/MIP279**		N/D

OFFICE OF THE
REGISTRATION DIVISION OF MONTREAL

I, the undersigned, do hereby certify that this document was registered at full length, in this Office, at nine minutes, in the noon, on the twenty-third day of June nineteen hundred and twenty-eight, in Register No. Volume 141 Folio 662 under the number Deputy-Registrar

THIS DEED
RECORDED ON
TITLE RECORD PLAN
4-IX-40 Date E.D. R/W.Dept.
ENTERED IN TAX RECORD
Date Tax Dept.
FILED IN
Filing Clerk
Date

ON THIS DAY, the twenty-third of the month of March, in the year of Our Lord. One thousand nine hundred and twenty-eight.

BEFORE ME. JOSEPH WENCESLAS LEVESQUE, Notary Public duly commissioned and sworn in and for the Province of Quebec residing in the city of Westmount and practising in the city and district of Montreal, undersigned.

CAME AND APPEARED:-

Dame HARRIET WALKER, residing in the city of Montreal, wife separate as to the property of Mr. William McGoun gentleman, of the same place, hereto present to authorize his said wife for the purpose hereof;

WHO has bargained, sold, assigned, transferred and made over and by these presents doth sell, assign, transfer and make over with legal warranty unto MONTREAL ISLAND POWER COMPANY LIMITED, a body corporated having its principal place of business at the said city of Montreal, hereinafter styled the Purchaser hereto present and accepting by Mr. CARDEN STANLEY BAGG, its Secretary of the city of Montreal, duly authorized for the purpose hereof under a resolution passed at a meeting of the Board of Directors of said Company held at Montreal, on the 13th day of May last, 1927, a certified copy of which is hereto annexed after having been verified and signed Ne Varietur by the said C. Stanley Bagg, es-qualité and the undersigned Notary, the following immoveable property namely:-

A certain emplacement known and designated on the official plan and in the book of reference of the Parish of Sault au Recollet under number Two hundred and twenty (No. 220) with the buildings thereon erected.

As the said immoveable property now subsists with all the rights, members and appurtenances and riparian rights thereunto belonging, without any exception or reserve on the part of the Vendor.

The Vendor acquired the said property from J.O. Brunet as appears by deed of sale passed before Me. Eusèbe Laliberté, Notary, at Montreal on the 19th of February, 1907, whereof

whereof copy has been registered in the regis try office of the counties of Hochelaga & Jacques-Cartier the 21st of February 1907, under No.130535 with a deed of Correction and ratification granted by Dame Malvina Dagenais widow of Ovide Brunet before Me.Henry Fry, Notary, on the 30th of December, 1910, whereof copy has been registered in the said Registry Office of Hochelaga & Jacques-Cartier on the 5th of January, 1911, under No.183296;

The Vendor declared and convenanted as follows:-

1o. That the said property is held under the tenure of franc aleu roturier having been duly commuted;

2o. That the same is free and clear of all assessments and rates from the date hereof and of all encumbrances;

P O S S E S S I O N .

In virtue hereof the Purchaser becomes the absolute owner of the presently sold immoveable property and claims with right to take possession thereof forthwith, but subject to the right of the vendor to the occupation of the house and premises to the first september 1928, provided that the Purchaser shall have the right to do such work on the land as it may consider advisable.

C O N D I T I O N S .

The present sale is thus made subject to the following conditions:-

1st. The Purchaser agrees to pay the cost of this deed and of its registration and of one copy for the Vendor.

2nd. The Purchaser agrees to pay all assessments both general and special for which the said property may become liable from and after the date hereof.

The present SALE has been made and the undertakings herein mentioned have been entered into, by the vendor in consideration of the sum of ONE DOLLAR to him in hand paid and other good and valid consideration which the vendor acknowledges to have had and received from the Purchaser whereof quit.

WHEREOF ACT done and passed at the said city of Montreal, on the day, month and year first above written under the

the number Seven thousand and twenty-seven of the Minutes of the undersigned Notary.

AND, after due reading hereof the said parties have signed with and in the presence of the said Notary.

(Signed) Harriet Walker
" Wm.McGoun
" Montreal Island Power Company
" C.S.Bagg, Sec. Treas.
" J.W.Levesque, N.P.

TRUE COPY of the original hereof remaining of record in my Office,.

J. W. Levesque N.P.

Ne pas copier

EXTRACT from the Minutes of a Meeting of the Directors of MONTREAL ISLAND POWER COMPANY held at the Office of Messrs. Nesbitt, Thomson & Company, Limited, Montreal, on Friday the 13th day of May, 1927, at 5 o'clock in the afternoon.

The following resolution was adopted unanimously:-

"THAT the President, Vice-President, Treasurer and Secretary or any one of the said Officers of the Company be and they are hereby authorized to represent this Company in respect of the Purchase of properties bordering the Riviere des Prairies in the section of the said River which in their opinion or the opinion of the officer acting will be affected by the raising of the water through the construction of the proposed dam for water power development whether such properties will be directly affected by flooding or in their opinion or in the opinion of any one of them should be acquired by the Company to be used in exchange for properties affected by the flooding or for other similar purposes; and

THAT any one or more of the said Officers be and he is or they are hereby authorized to accept options in respect of such properties and to sign and execute on behalf of this Company deeds for the purchase of same; to pay the purchase price and to do such other acts as may be required in the interests of the Company in connection with such purchases and or exchanges or otherwise and the exercise by any of the said Officers of the Company of options already taken up on behalf of the Company is hereby ratified and confirmed."

CERTIFIED TRUE EXTRACT.

(Signed) G.R.Whatley

(SEAL)

Asst. Sec.Treas.

Verified and signed Ne Varietur by Mr.C.S.Bagg, Esqualité named in the deed of sale hereto annexed and by the undersigned Notary, at Montreal, this 23rd of March, 1928.

(Signed) Montreal Island Power Company
" C.S. Bagg, Sec.Treas.
" J.W.Levesque, N.P.

TRUE COPY:-

J. W. Levesque

No. 7027

MONTRÉAL March 23rd, 1928.

S A L E

-by-

Dame HARRIET WALKER, wife of Mr. William McGoun,

-to-

MONTREAL ISLAND POWER COMPANY

D.16 602.

1st COPIE

173242

700

BUREAU D'ENREGISTREMENT
DIVISION DE MONTRÉAL
ENREGISTRÉ à
le MAR 24 1928
sous No H 15 M a

Lancaster 7006.

J. W. LÉVESQUE, N. P.
CHAMBRE 509
83 OUEST, RUE CRAIG.

MONTREAL ISLAND POWER COMPANY

REPORT ON TITLE TO PROPERTY TO BE PURCHASED FROM HARRIET WALKER, (MRS. WILLIAM McGOUN.)

Description:

LOT #220, PARISH OF SAULT AU RECOLLET.

Chain of Title.

NOTE: This property is adjacent to the part of Lot 221 purchased by the Company from the Brunet heirs and the two properties were held as one parcel of land and were affected by the same Deeds of Transfer or otherwise up to and including a Transfer of the 27th October, 1903 of these properties by Dame Alice Vinet to Ovide Brunet. Consequently, it is unnecessary to repeat the Chain of Title in this Report. For the purpose of this Report, the Chain of Title will be traced from the ownership under the above Deed by Ovide Brunet.

24th November, 1906, Laliberte, Notary, Ovide Brunet sold Lot #220 to Joseph Ovide Brunet. Balance of purchase price on this sale has been paid and discharged. I have not been furnished with the actual Deed of Sale and therefore do not know what declaration is made as to matrimonial status but it appears on the Certificate that the Vendor's wife, Malvina Dagenais, outlived him and received the balance of the purchase price. There is, therefore, no risk of complications from matrimonial rights.

Ovide Brunet, the Vendor above mentioned, died 8th December, 1906, and his wife, Malvina Dagenais, filed a Declaration to the effect that she was entitled to a half interest of Lot 220 by reason of such death. This Declaration, however, was later corrected by Deed of Correction, dated 30th December, 1910, Henry Fry, Notary, and the correction was registered 5th January, 1911, #183896.

19th February, 1907, E. Laliberte, Notary, Joseph Ovide Brunet sold Lot #220 to Dame Harriet Walker, wife of

William McGoun. The balance of the purchae price has been paid and discharged. The Vendor declared that he was unmarried.

29th January, 1912, C. Paquet, Notary, Malvina Dagenais, widow of Ovide Brunet, granted to the Village of Sault au Recollet a right to place a drain over Lot 220. I understand that this drain is at present in existence and it could possibly serve any useful purpose for the Company to now demand the cancellation of this registration. It is, of course, obvious, however, that Malvina Dagenais had no right whatsoever to grant a right of passage to the Town for its drain over Lot 220, which was never her property. /not

It was noted in the Report on the Titles to the property purchased from the Brunet family that there was no Declaration as to matrimonial status of a previous owner, one Eugene Gervais. A Declaration as to his matrimonial status was obtained at the writer's request and registered against the Brunet property. This same Declaration was also registered against this Lot #220, 10th February, 1928, #0168820.

Opinion.

I am of opinion that Dame Harriet McGoun has a good title to the above property.

Mortgages and Encumbrances.

The property is declared to have been commuted and is free and clear of seigneurial dues.

Mrs. McGoun placed a mortgage on the property in favour of the Estate of the late William Walker for the sum of $2,500.00. Arrangements have been made for the payment of this amount out of the purchase price to be paid by Montreal Island Power Company and the Mortgage will be discharged at the time of execution of the Deed of Sale.

MONTREAL, March 22nd, 1928.

Harold S. Walker

MONTREAL ISLAND POWER COMPANY

****

REPORT ON TITLE

---

to:

PROPERTY TO BE PURCHASED FROM
HARRIET WALKER, (MRS. WM. McGOUN).

LOT # 220, Parish of
Sault au Recollet.

H. E. Walker.

****

L'AN MIL NEUF CENT SEPT, le dix neuvième jour du mois de Février.

DEVANT Mètre EUSEBE LALIBERTE, notaire soussigné, résidant et pratiquant en la cité et le district de Montréal.

A COMPARU:

Joseph Ovide Brunet, commis marchand du dit lieu de Montréal.

Lequel a, par ces présentes, vendu avec garantie de tous troubles à Dame Harriet Walker, résidant en la dite cité de Montréal, épouse séparée de biens de William Mc.Gorn, Gentilhomme du dit lieu de Montréal et de celui-ci dument autorisé à ce présent et acceptant acquéreur:

DESIGNATION.

Un lot de terre situé en la Paroisse du Sault au Récollet connu et désigné sous le Numéro deux cent vingt aux plan et livre de renvoi officiels de la dite Paroisse du Sault au Récollet, avec bâtisses et dépendances dessues c construites.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées au dit immeuble.

ETABLISSEMENT DE PROPRIETE.

Le vendeur propriétaire du terrain sus-décrit pour l'avoir acquis de son père Ovide Brunet le vingt six Novembre mil neuf cent six (26 Nov.1906) suivant acte de Vente passé à Montréal, devant le notaire soussigné et dument enrégistré le dit acte au bureau d'enrégistrement des comtés d'Hochelaga et Jacques Cartier, le trente et u un janvier mil neuf cent sept (31 Janv.1907) sous le No.129932.

Et le dit Ovide Brunet, père pour avoir acquis le dit terrain de Dame Alice Vinet épouse de Charles Pariseault avocat, suivant acte de Vente passé devant le notaire soussigné le vingt sept Octobre mil neuf cent trois (27 Oct.1903) et dument enrégistré le dit acte au bureau d'enrégistrement des comtés d'Hochelaga et Jacques Cartier

BUREAU DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DES COMTES D'HOCHELAGA ET DE JACQUES-CARTIER

Je soussigné, certifie que le présent document a été dument enregistré au long dans le Folio ... au ... heures ... minutes de l'après-midi, ce vingt ... jour du mois de janvier ... mil neuf cent sept ... et sous le numéro cent trente mille ... dans le Registre ... Vol. 9.9 ... Folio 449 ...

Enregistrateur.

Cartier,le deux Novembre mil neuf cent trois sous le Numéro 103605.

Et la dite,Dame Alice Vinet pour l'avoir acquis de Eugène Gervais suivante vente devant Mètre J.H.Olivier notaire, en date du treize février mil neuf cent trois et enrégistréau bureau d'enrégistrement des comtés d'Hochelaga et Jacques Cartier,le vingt neuf Septembre mil neuf cent trois(29 Sept.1903)sous le No.102955.

Et la dit Eugène Gervais pour l'avoir acquis de Albert Dufour,suivante vente devant Mètre C.Paquette notaire,en date du deux Mai mil neuf cent deux et enrégistré au dit bureau d'enrégistrement d'Hochelaga et Jacques Cartier,le 29 Septembre 1903,sous le No.102954.

Et le dit Albert Dufour,pour l'avoir acquis de l'Oeuvre et Fabrique de la Paroisse du Sault au Récollet suivant acte de Vente passé le 2 Mai 1902 devant Mètre C.Paquette,notaire,et enrégistré le dit acte au bureau au dit bureau d'enrégistrement des comtés d'Hochelaga et Jacques Cartier le 29 Septembre 1903 sous le No.102953

Et l'Oeuvre et Fabrique de la Paroisse duSault au Récollet pour avoir acquis le dit terrain en vertu d'un acte de résiliation de Donation et nouvelle donation consentie en sa faveur par Joseph Louis David devant Mètre C.Paquette notaire,le 24 Février 1902 et enrégistré sous le No.94395.

Et le dit J.L.David pour avoir acquis le dit terrain par et en vertu d'un acte de vente à lui consenti par les Soeurs de l'Asile de la Providence de Montréal devant Mètre N.G.Bourbonnière,notaire,le premier Juillet 1882.

Et les Soeurs de la Providence de Montréal suivante Donation par J.C.H.Lacroix passé le 13 Mars 1878 devant Mètre N.J.Durand,N.P. et enrégistré le 27 Mars 1878 sous le No.1231.

Et le dit J.C.H.Lacroix pour l'avoir acquis de Joseph Lannière le 19 Novembre 1874 devant Mètre N.J.Durand, notaire,et enrégistré à Montréal le 21 Novembre 1874 sous le No.82629.

TENURE.

TENURE.

L'immeuble est libre de tous droits seigneuriaux ayant été commués par les Seigneurs de Montréal, le premier Août 1887, suivant acte passé devant Mètre Joseph Bonin, notaire, à Montréal.

Etat CIVIL DU VENDEUR.

Déclare le dit Vendeur, qu'il est célibataire.

ENTREE EN JOUISSANCE ET CONDITIONS.

Au moyen des présentes l'acquéreur pourra disposer comme bon lui semblera de ce que dessus vendu, et il en aura la possession à compter de ce jour à la charge:-

1.-De maintenir les baux existant, en percevant cependant les loyers à compter de ce jour,

2.-De payer les frais et honoraires des présentes et enrégistrement et Copie pour le Vendeur,

3.-De payer les taxes municipales et scolaires et autres impositions à compter de ce jour.

P R I X.

En outre, la présente Vente est faite moyennant la somme de deux mille cinq cent piastres, argent ayant cours du Canada sur et en déduction du dit prix de Vente il a été payé comptant au dit Vendeur par l'acquéreur une somme de huit cent piastres dit cours, dont quittance pour autant.

Et quant à la balance du dit prix de Vente l'acquéreur s'oblige la payer à l'acquit et décharge du dit Vendeur dans un an ou avant si l'acquéreur le désire, à Dame Malvina Dagenais sa Mère, comme étant aux droits de feu Ovide Brunet son époux tant en sa qualité de commune en biens que comme héritière en usufruit de ce dernier aux termes de leur contrat de Mariage fait et passé le premier Juin mil huit cent quatre vingt deux devant Mètre Léon Sauriol, notaire, de St. Martin et enrégistré au bureau d'enrégistrement de Montréal le 4 Octobre 1882 sous le No. 107436 et due la dite somme balance de prix en vente au dit feu Ovide Brunet par et en vertu de

l'Acte

l'Acte de Vente en premier lieu cité du 26 Novembre 1906 et enrégistré sous le No.129932.

Et jusqu'au remboursement du fit capital balance de prix de vente il sera chargé un intérêt de six pour cent par an à compter de ce jour.

CLAUSE D'ASSURANCE.

Pour plus de sûreté,l'acquéreur s'oblige de faire assurer les dites bâtisses contre l'incendie en faveur dit dit vendeur jusqu'à concurrence de la somme de douze cents cinquante piastres.Faute par l'acquéreur de faire cette assurance de suite,de transporter immédiatement la police d'assurance au dit Vendeur,de tenir cette police d'assurance constamment en force en la renouvelamt et faisant tenir de suite le reçu de renouvellement au dit Vendeur,ce dernier est autorisé à faire cette assurance aux frais de l'acquéreur et sans qu'il soit besoin d'aucune mise en demeure.

Le Vendeur n'est pas tenu de fournir d'autres titres que les présents mais il sera tenu d'en donner communication à l'acquéreur en aucun temps,au besoin.

Dont acte,fait et passé en la dite cité de Montréal les jours,mois et an en premiers lieux écrits sous le Numéro cinq mille quatre cent trente huit du répertoire du dit notaire soussigné.

Et après lecture faite aux parties elles ont signé avec et en présence du dit notaire soussigné.

(Signé)" Harriet Walker."

" " Wm Mc GOrn. "

" " J.O.Brunet. "

" " EUSEBE LALIBERTE.N.P.

Vraie copie de la minute des présentes demeurée en l'étude du notaire soussigné.

Eusèbe Laliberté

No. 5438

Le 19 Février 1907.

VENTE

par

J.O. Brunet.

à

Dame Harriet Walker, épouse de Wm Mc Gorn.

Gown

1ère COPIE.

No 130535 20°/479

Présenté à 2h
pom. ce 21
Février 1907
par

EUSEBE LALIBERTE. N.P.
502, Ste Catherine Est

BEFORE Mtre. HENRY FRY, the undersigned Notary Public for the Province of Quebec, practising in the City of Montreal,

APPEARED:

DAME MALVINA DAGENAIS, of the City of Montreal, widow of the late OVIDE BRUNET, in his lifetime of the City of Montreal, Butcher,

WHO DECLARED that she made a Declaration before E. Laliberte, Notary, on the Ninth of February One thousand nine hundred and seven which was registered in the Registry Office for Hochelaga and Jacques Cartier on the Fourteenth of the same month under No. 130295, by which she declared that her said late husband died on the Eighth day of December previous, and that there was in his succession inter alia an undivided half in Lot Number Two hundred and Twenty on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Sault aux Recollets.

That this Declaration was incorrect inasmuch as the said Official Lot was sold by him previous to his death to Joseph Ovide Brunet, of Montreal, Commission Merchant, namely by Deed before the same Notary on the Twenty-fourth of November one thousand nine hundred and six, registered in the said Registry Office under No. 120932.

In consequence she hereby corrects this error and requires the Registrar of the said Registry Office to cancel the registration of the said Declaration in so far as the same Official Lot is concerned and inasmuch as the said Joseph OvideBrunet has since sold the said property to Dame Harriet Walker, wife of William McGoun, of Montreal, Gentleman, she hereby confirms this latter sale and agrees that the said Mrs. McGoun

shall

shall be and remain the absolute owner of the said property free from any claim whatsoever on her part either as having been common as to property with her said late husband or otherwise. ——————————

WHEREOF ACTE : ——————————

DONE AND PASSED at the City of Montreal, this Thirtieth day of December One thousand nine hundred and ten and of record in the office of the said Mtre. Fry under the Number Nine Thousand Six Hundred and Fifty-two. ——————

And after due reading hereof the Parties signed in the presence of the said Notary. ——————————

(SIGNED) MALVINA BRUNET

" HENRY FRY N.P.

A TRUE COPY of the original hereof remaining of record in my office.

Henry Fry N.P.

No. 9652. "C" #5.

30th December, 1910. ~~190~~

CORRECTION OF ERROR

by

DAME MALVINA DAGENAIS
widow of
OVIDE BRUNET

Hook
36

1st.COPY.

183296 P 25
763.

Fry & Clerk,
Notaries,
Montreal.

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal.

DIVISION D'ENREGISTREMENT
DES
Comtés de Hochelaga et Jacques-Cartier

CERTIFICAT DE RECHERCHE

A la demande de Eus. Laliberté contre le lot no 220

aux plans & livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet depuis le trente Septembre mil neuf cent trois à ce jour, savoir:

68, 200, 103605 — Vente par Alice Vinet épouse de Charles Pariseault à Ovide Brunet passée à Montréal le 27 Octobre 1903 E. Laliberté N.P. portant autre du lot no. 220 de la paroisse du Sault au Récollet, le tout moyennant quinze cent vingt cinq piastres comptant

Enregistrée le 2 Novembre 1903 no. 103605

088, 129932 — Vente par Ovide Brunet à Joseph Ovide Brunet passée à Montréal le 24 Novembre 1906 E. Laliberté N.P. du lot no. 220 de la paroisse du Sault au Récollet moyennant deux mille cinq cent piastres payables ainsi à cinq pour cent par année de chaque mille dollars

Par acte déposé sous no 148890, il appert paiement du prix de vente ci-contre. 8 Jan 1907

Enregistrée le 31 Janvier 1907 no. 129932

F19, 130295 — Déclaration par Malvina Dagenais veuve de Ovide Brunet passée à Montréal le 9 Février 1907 E. Laliberté N.P. déclarant que le dit Ovide Brunet est décédé à Ste Cunégonde le 8 Décembre 1906 laissant pour seuls héritiers Joseph Ovide Brunet, Antoinette Brunet, Armand Brunet, Gabrielle Brunet, Juliette Brunet et Origène Brunet ses enfants et laissant dans sa succession dans sa succession entr'autres la moitié indivise du lot no. 220 de la paroisse du Sault au Récollet sujet à la jouissance de la comparante sa vie durant lui résultant de son contrat de mariage avec le dit Ovide Brunet en date du 1er Juin 1882 L. Saurol

J. Hoch 15/2/07
130343

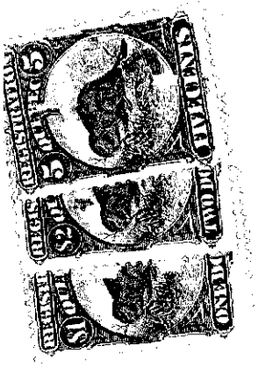

Dr. P. enregistré à Montréal Ouest sous No. 107436
Enregistrée le 14 Février 1907 Nr. 130295

Tout ce dont je donne certificat à tous intéressés

Donné sous mon seing
à Montréal ce quinzième jour de Février mil
neuf cent sept à neuf heures de l'avant midi

J. A. M. Lecours
Ptre Régistrateur

#4

Le 15 Février 1907

DIVISION D'ENREGISTREMENT

DES COMTES DE

Hochelaga et de Jacques-Cartier

CERTIFICAT DE RECHERCHE

VS.

No 220

T

de la

Paroisse du Sault au Récollet

$ 3.05

Radiation [illegible] 1 m.

Radiation [illegible]

HENRY FRY,
NOTARY,
157 ST. JAMES ST.
MONTREAL

Province de Québec
District de Montréal

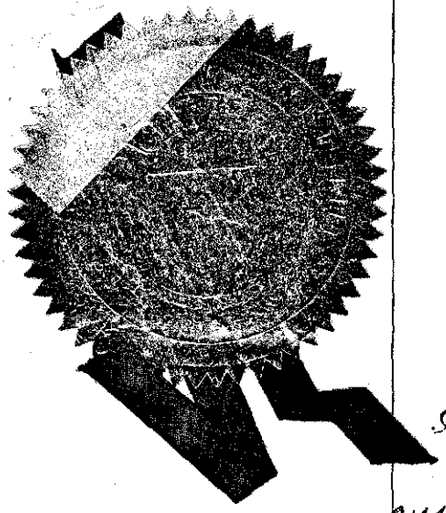

DIVISION D'ENREGISTREMENT
DE
MONTREAL

CERTIFICAT DE RECHERCHE

A la demande de Chauvin & Lee contre le lot No 220

aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse du Sault-au-Récollet, depuis le quinze février mil neuf cent sept à ce jour, savoir :

190, 479, 130535 R.L. Vente par Joseph Ovide Brunet à Harriet Walker, épouse de William Mc Gorn, passée à Montréal, le 19 février 1907, E. Laliberté N.P. du lot No 220 de la paroisse du Sault-au-Récollet moyennant deux mille cinq cents piastres ($2500) dont huit cents piastres ($800) comptant, la balance payable à Malvina Lagenais veuve de Ovide Brunet en son nom et comme usufruitière de ce dernier aux termes de la vente enregistrée sous No 129932 avec intérêt à 6%

Enregistrée le 21 février 1907, No 130535

Quittance passée sous no 48890 donnant décharge partielle de la balance du prix de la vente ci-contre.
J.P. Le D.R

646, 99, 130557 R.L. Obligation par Harriet Walker épouse de William Mc Gorn à James Robert Walker et William Edward Walker en leur qualité d'exécuteurs testamentaires de feu William Walker passée à Montréal le 19 février 1907, E. Laliberté N.P. affectant le lot No 220 de la paroisse du Sault-au-Récollet en sureté du paiement de deux mille cinq cents piastres ($2500) intérêt à 6%. Hypothèque additionnelle de cinquante piastres ($50) en garantie des accessoires.

Enregistrée le 22 février 1907, No 130557

725, 163, 183296 R.L. Condition d'erreur passée à Montréal le 30 décembre 1910, par laquelle Malvina Lagenais épouse de Ovide Brunet déclare que c'est par erreur qu'elle a mentionnée la moitié indivise du lot No 220 de la paroisse du Sault-au-Récollet, com-

me faisant partie de la succession de son époux le dit Alide Brunet dans sa déclaration en date du 9 février 1907 C. Laliberté N.P. enregistrée sous No 130295.

Enregistrée, le 5 janvier 1911, No 183 296

D152, 496, 206973 C.L. Cession, passée à Montréal, le 29 janvier 1912, C. Paquet N.P. par laquelle Malvina Lagenais, veuve de Alide Brunet cède à la Corporation du Village du Sault-au-Récollet, un droit de passage sur partie du lot No 220 de la Paroisse du Sault-au-Récollet aux fins d'y établir un système d'égout avec droit par la dite Dame Lagenais de s'en servir.

Enregistrée, le 12 février 1912, No 206973

L1, 233, 368204 C.L. Certificat en date du 13 mai 1918, par lequel Desjardins et Brassard en leur qualité de Percepteurs des droits sur les successions attestent que les droits ont été payés re-succession de Malvina Lagenais concernant la moitié indivise entre autres du lot No 220 de la paroisse du Sault-au-Récollet.

Enregistré le 14 novembre 1918, No 368204

F40, 016820 C.L. Déclaration le 9 février 1928, J. W. Lévesque N.P. par Charles A. Parisault déclarant qu'il a connu personnellement Eugène Gervais l'acquereur nommé dans la vente à lui consentie par Albert Dufour le 2 mai 1902 C. Paquette N.P. du lot No 22 et de partie du lot No 221 de la Paroisse du Sault-au-Récollet. Que à la date de dit acte le dit Gervais était marié en secondes noces avec Odile Boulé séparée de biens. Que le dit Gervais a vendu les susdits lots à Alice Vinet épouse séparée de biens du dit comparant aux termes d'une vente consentie le 13 février 1903 J. H. Olivier N.P. et qu'à la date de cette dernière vente la dite Dame Odile Boulé vivait alors.

Enregistrée, le 10 février 1928, No 016882

Tout ce dont je donne certificat à tous intéressés

Donné sous mon seing

à Montréal ce vingt-et-unième jour de Février mil neuf cent vingt-huit à trois heures après-midi.

J. P. Lonergan
Député Registrateur

No 74857

Le 21 Février 1928 a/s.

DIVISION D'ENREGISTREMENT

DE

MONTREAL

CERTIFICAT DE RECHERCHE

No 220

Au Cadastre

de la

Paroisse de Sault-au-Récollet

Prix $ 5.30

20

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2020-08-12 12:00
Lot :	2 495 539	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	2003-05-09 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 218 et 218-2 Paroisse de Sault-au-Récollet.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Plan cadastral

Liste des plans

Document à afficher :	Plan global	1 de 1	
Circonscription foncière :	Montréal		
Cadastre :	Cadastre du Québec		
Lot :	2 495 539		
Type de document :	Plan global	**Numéro de document :**	

2 495 539
S: 8 647.2
2 736 255
S: 7 038.0
2 494 706
S: 14 075.2
2 494 704
S: 8 970.0
2 494 708
S: 4 471.3
2 494 703
S: 1 966.7
2 494 716
S: 360.7
2 494 715
S: 213.2
2 494 714
S: 226.2
2 494 713
S: 230.3
2 494 712
S: 210.2
2 494 711
S: 206.7
PC-12607
RUE DU FORT-LORETTE
2 500 809
S: 1 373.2
2 494 718
S: 356.2
2 494 717
S: 357.7
2 494 719
S: 359.2
2 494 721
S: 361.7
2 494 723
S: 362.2
2 494 724
S: 434.7
2 494 725
S: 366.5
2 494 727
S: 368.3
2 494 726
S: 367.7
2 500 810
S: 1 371.9
2 495 045
S: 375.3
2 495 074
S: 625.7
2 495 075
S: 646.2
2 495 105
S: 479.3
2 495 109
S: 639.1
2 495 106
S: 611.7
2 495 073
S: 627.7
2 495 108
S: 1 065.8
2 495 107
S: 915.0
PC-33904
2 496 072
S: 640.2
2 495 542
S: 2 012.9
2 495 540
S: 1 231.4
4 858 915
S: 1 439.3
4 858 914
S: 1 488.0
2 500 816
S: 1 489.3
2 495 484
S: 360.1
2 495 483
S: 313.8
2 495 482
S: 317.4
2 495 485
S: 462.1
2 495 486
S: 1 222.1
2 495 487
S: 2 203.3
2 495 488
S: 650.3
2 495 512
S: 1 215.8
2 495 489
S: 1 235.8
2 495 491
S: 1 240.4
2 698 634
S: 1 240.4
2 495 524
S: 1 240.4
2 495 525
S: 1 240.4
2 495 493
S: 1 240.4
2 495 492
S: 1 240.4
2 698 633
S: 1 150.1
2 500 819
S: 1 499.3
2 495 496
S: 1 509.3
2 495 497
S: 1 509.3
2 495 498
S: 1 509.3
2 495 499
S: 1 509.3
2 495 500
S: 1 461.3
2 495 501
S: 1 440.9
2 495 502
S: 1 443.4
2 495 503
S: 1 444.4
2 495 504
S: 1 444.4
2 495 506
S: 1 423.7
2 495 494
S: 1 444.4
2 495 495
S: 1 444.4
2 495 546
S: 1 1 604.2
2 698 445
S: 1 698.5
2 698 440
S: 1 030.7
2 495 514
S: 368.3
2 495 513
S: 1 423.7
2 495 510
S: 1 423.7
2 495 509
S: 1 423.7
2 495 508
S: 1 423.7
2 495 507
S: 1 423.7
PC-12561
2 495 496
S: 1 423.7
2 495 505
S: 1 423.7
2 500 820
S: 2 437.4
2 736 204
S: 1 441.4
2 495 549
S: 1 397.5
2 698 717
S: 1 397.5
2 495 550
S: 1 427.3
2 495 551
S: 1 439.9
2 495 552
S: 1 439.9
2 495 553
S: 1 439.9
2 495 554
S: 1 439.9
2 495 555
S: 1 439.9
2 495 556
S: 1 439.9
2 495 557
S: 1 439.9
2 495 558
S: 2 201.4
2 495 559
S: 1 439.9
2 495 560
S: 1 439.9
2 495 561
S: 1 439.9
2 495 562
S: 1 439.9
2 495 563
S: 1 439.9
2 495 564
S: 1 439.9
2 495

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-12 12:00
Lot :	218	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	1874-04-30		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01						
1981-10-28	61 362	Avis vente taxes	Officier public Propriétaire	Municipalité de MONTREAL RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	No rôle : 715239 20		T 17 461 000
1982-05-19	3 262 776	Bail	Locataire Locateur	BANQUE NATIONALE DU CANADA RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	(Bordereau)		
1985-07-17	3 613 158	Bail	Locataire Locateur	BANQUE NATIONALE DU CANADA RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	(Bordereau) UN LOCAL SUR		
1990-03-16	4 257 248	Bail	Locataire Locateur	BANQUE NATIONALE DU CANADA RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	(Bordereau) Réf.: 3 613 158		
1995-03-09	4 766 264	Cession	Cédant Cessionnaire	INSTITUT DES FRERES DE ST GABRIEL INSTITUT DES FRERES DE ST GABRIEL AU CANADA	DROIT DE PROPRIETE 1,00 $ comptant		
1996-05-23	4 853 353	Cession	Cédant Cessionnaire	INSTITUT DES FRERES DE ST GABRIEL AU CANADA FRERES DE ST GABRIEL DU CANADA	1ER IMMEUBLE 1,00 $ et charges		
1996-10-09	4 885 057	Servitude	Cédant Cessionnaire	INSTITUT DES FRERES DE SAINT GABRIEL AU CANADA VILLE DE MONTREAL	SUR		

Index des immeubles - Section informatisée

2003-04-29	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.
2003-05-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 2 495 539, 2 494 706 et 2 736 250 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).

CAB:9816901894

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

INDEX AUX IMMEUBLES

Feuillet No 1 destiné au No 218
du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Recollet.
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal
Attesté à Montréal, le 15 mai 19 39
Par devant
Dép. Régistrateur. Dép. Protonotaire.

3994 No. 218

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT Rtg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
Savage Elizabeth, je Decker Lyndon W.	Vente.	M	2	4091	p.35827	
Decker W. L. à Piché, Basile	"	M	3	7833	35827	
Piché Basile à Nebrecchio P. A.	Ctt. Bail	M	6	14517		
" " à " " "	Vente.	M	9	18188	p35827	
Roy A. fils vs. Nebrecchio P. A.	Jugement	M	1	29015		
	Avis	M	2	29016	5456	
Piché P. Estr. à Nebrecchio P. A.	Quittance	M	4	38093		
Inst. Freres St. Gabriel de " "	Vente	M	23	38094	p.5640.p.35827.	
" " " à Leduc Raf.	Obligation	E	70	195163	056822.	
" " " à Corp. D. Sault au Récollet	Cession	M	26	202611		Pt.
" " " à " " "	"	M	26	206086		droit de passage sur ptie.

DIVISION DE MONTREAL

Freres St. Gabriel à Inst. F. St. Gab. au Can.	Vente.	M	62	63033	0101533 totale. p.060673	
Freres St. Gabriel à Mont. Del. Pow. Co.	Vente.	M	158	174114		
Partie de ce numero est subdivisé d'après plan & livre de renvoi officiels déposés le 5 Déc. 1928 à 9 hrs. 5 m. A. M. (218-1) Vol. 90 Page 380. L. Brassard D.R.g.						
Freres St. Gabriel à Mont. Island Power Co.	Vente	M	187	199799		Droit de passer sur ptie
Ce numero est subdivisé en partie suivant plan & livre de renvoi officiels déposés le 23 mars 1929 à 9 hrs. 5 m. A. M. (218-2) Vol. 90 page 426 L. Brassard D. Reg.						
Gorman Cuthbert	Privilège	M	8	233000	086185	6 JUI 1942 ptie.
Inst. Freres St. Gabriel à Canada Realties Co.	Obligation	E	30 JUI 1942 413	527336	0189224	191159 M.S. Tout ptie 26 ptie
Com. Hydro. de Québec	Prise de Poss. Vente	M	8	738930		ptie droits
7.11.68 Institut Freres St. Gabriel Corp. de Fondation B. Tremblay				2101106		2 ptie Captal
PARTIELLEMENT SUBDIVISÉ. 18 NOV 1970 à 0900 hres (218-3 à 6 Vol 243) M Beaudry DR						
11-7-72 Hydro Québec à Institut des Freres de St-Gabriel au Canada	Vente			2362736		ptie - comptant
24-4-74 Commis. Hydro Québec à Bord. Butrieaume et Tremblay	Vente			2511240		Ptie comptant

CAB:9816901893

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 7181

Feuillet No destiné au No

du cadastre

de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal

Attesté à Montréal, le 19

Par devant

Dép. Régistrateur. Dép. Protonotaire.

INDEX AUX IMMEUBLES

3989

No. 216

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	Enregistrement Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
C. Chalut & al to Jos. O. Chalut	Obligation	B.		63615	P/1775L. 0133801 (22387-23361	
	Notice	B.		8390		
Fabien Hurel & wife to Jos. O. Chalut	Transfer	B.	201	96225	p. 0133801	
Estate Casimir Pilon & wife to Jos. O. Chalut	Obligation	-		66012	p. 0133801	
	Notice	B.		8402		
Estate Casimir Pilon & wife to Jos. Chalut	Obligation	B.		62539	p. 0133801	
	Notice	B.		8415		
Emelie Hodret Pilon & al to Jos. Chalut	Will	B.C.	10	98276		
" " " " " "	Declaration	" "	10	98277		
" " " to Letters " & al	Donation	B.B.	15	98278	p 0133801	
" " " to N. X. Chalut & al	Main-levee	B	210	102428	35244	

3991 217

3993 218

Regis Piché to Wm. F. W. Archer	Sale	B.		82984	p 16118-37085	
Lillie Hazard & al from " " & al	Sale	"		24250	37085	
	Notice	B	8	8617		
Lillie Hazard & al from F. W. Archer	Sale	B.		82984	p 16118-37085	
Benjamin Savage from " "	Obligation	B	202	98046		
Elizabeth Savage from " "	Sale	B.	204	98059	p 37085	
Wm. F. W. Piché " " "	Satisfaction	-		91903		

3995 219

3998 220

J. Lamoureux to J. B. H. Lacroix	Sale	B		82629		

4000 221

Numéro inscription :	4 766 264	**Circ. foncière :**	Montréal
DHM de présentation :	1995-03-09 09:00		

Registre des mentions

SOMMAIRE

DATE ET LIEU:

Le 3 mars 1995, à Québec.

DOCUMENT RÉSUMÉ

1. DATE ET LIEU

Le 28 février 1995, à Montréal.

2. IDENTIFICATION

Acte de cession.

3. DÉSIGNATION DES PARTIES

3.1 CEDANTE: **L'INSTITUT DES FRERES DE SAINT-GABRIEL**, corporation constituée par la Loi constituant en corporation "l'Institut des Frères de Saint-Gabriel" (52 Victoria, chapitre 67), ayant son siège au 1601 est, boulevard Gouin, Montréal, Québec, H2C 1C2, représentée par le Frère Yves Ladouceur, f.s.g., administrateur, et par le Frère Alain Gagnon, f.s.g., administrateur, dûment autorisés à cette fin aux termes d'une résolution du conseil d'administration adoptée le 28 février 1995;

3.2 CESSIONNAIRE: **L'INSTITUT DES FRERES DE SAINT-GABRIEL AU CANADA**, corporation constituée par la Loi constituant en corporation L'Institut des Frères de Saint-Gabriel au Canada (14-15 George V, chapitre 96) et prolongée en corporation sous la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes par lettres patentes émises le 27 février 1974, ayant son siège au 1601 est, boulevard Gouin, Montréal, Québec, H2C 1C2, représentée par le Frère Yves Ladouceur, f.s.g., administrateur, et par le Frère Alain Gagnon, f.s.g., administrateur, dûment autorisés à cette fin aux termes d'une

Certificat d'inscription
Circonscription foncière de: Montréal

Réquisition présentée le 1995 -03- 09 (date) 9.00 (heure minute)

No d'inscription 4766264

Certifié par _____ Officier de la publicité des droits

1013669024

résolution du conseil d'administration adoptée le 28 février 1995;

4. QUALIFICATION DU DROIT

Transfert du droit de propriété.

5. DÉSIGNATION DU BIEN

1) Un immeuble connu et désigné comme étant une Partie du lot originaire numéro DEUX CENT DIX-HUIT (P. 218) du cadastre officiel de la Paroisse de Sault-au-Récollet, circonscription foncière de Montréal.

Cet immeuble est borné vers le Sud-Est par le boulevard Gouin et par la Partie du lot 218-2 ci-après décrite, vers le Sud-Ouest par des Parties du lot 219, vers l'Ouest par la Rivière des Prairies, vers le Nord-Ouest et vers l'Est par la Partie du lot 218-2 ci-après décrite et vers le Nord-Est par une autre Partie du lot 218 et par les lots 218-3, 218-5 et 218-6 et mesurant deux cent dix pieds et huit dixièmes (210.8') en front vers le Sud-Est, trois cent dix-sept pieds et deux dixièmes (317.2') vers le Sud-Ouest, cent trente-huit pieds et un dixième (138.1') et quatre-vingt-onze pieds et neuf dixièmes (91.9') le long d'une ligne brisée en arrière vers l'Ouest, quatre vingt-cinq pieds (85.0') dans une limite Nord-Est, vingt pieds (20.0') vers le Sud-Est, vingt-quatre pieds et cinquante et un centièmes (24.51') vers l'Est, quarante et un pieds et trente-neuf centièmes (41.39') vers le Nord-Ouest, cent vingt-six pieds et dix-sept centièmes (126.17') et cent soixante-dix-sept pieds (177.0') le long d'une ligne brisée dans une autre limite Nord-Est, contenant en superficie soixante-dix mille douze pieds carrés et six dixièmes (70 012.6 pi ca).

2) Un immeuble connu et désigné comme étant une Partie du lot numéro DEUX de la subdivision du lot originaire numéro DEUX CENT DIX-HUIT (P. 218-2) du cadastre officiel de la Paroisse de Sault-au-Récollet, circonscription foncière de Montréal.

Cet immeuble est borné vers le Nord-Est par le lot 218-2-1, vers le Sud-Est, l'Ouest et le Nord-Ouest par une Partie du lot 218, mesurant dix pieds et cinq centièmes (10.05') vers le Nord-Est, quarante et un pieds et trente-neuf centièmes (41.39') vers le Sud-Est, vingt-quatre pieds et cinquante et un centièmes (24.51') vers l'Ouest et vingt pieds (20.0') vers le Nord-Ouest, contenant en superficie trois cent sept pieds carrés (307 pi ca).

L'immeuble porte l'adresse 1601 est, boulevard Gouin, Montréal (Québec) H2C 1C2.

6. MODE D'ACQUISITION

Acte de vente publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, sous le numéro 38094.

7. PRIX, CONTREPARTIE, MODALITÉS DE L'OBLIGATION

Cette cession est faite pour le prix de 1,00$ payé comptant par la **Cessionnaire** et pour autre bonne et valable considération, dont quittance générale et finale pour autant.

8. MENTIONS EXIGÉES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

La **Cédante** et la **Cessionnaire** établissent les mentions suivantes et déclarent ce qui suit:

8.1 La **Cédante**, L'INSTITUT DES FRERES DE SAINT-GABRIEL, a son siège au 1601 est, boulevard Gouin, Montréal, Québec, H2C 1C2;

8.2 La **Cessionnaire**, L'INSTITUT DES FRERES DE SAINT-GABRIEL AU CANADA, a son siège au 1601 est, boulevard Gouin, Montréal, Québec, H2C 1C2;

8.3 L'immeuble, objet du présent transfert, est situé sur le territoire de la Ville de Montréal;

8.4 Selon la **Cédante** et la **Cessionnaire**, le montant de la contrepartie pour le transfert de l'immeuble est de un dollar (1,00$) et le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation pour l'immeuble est de deux millions cent six mille quatre cents dollars (2 106 400,00 $);

8.5 Le montant du droit de mutation exigible s'élève à trente mille quatre-vingt-seize dollars (30 096,00 $);

8.6 Il y a exonération du paiement du droit de mutation exigible en vertu du paragraphe g) de l'article 19 de

la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières;

Signé à Québec, ce 3 mars 1995.

MICHEL LeBLOND,
avocat

DÉCLARATION D'ATTESTATION

Je, soussigné, MICHEL LeBLOND, avocat, atteste que:

- Le contenu du présent sommaire est exact;
- J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité des parties;
- Le document traduit la volonté exprimée par les parties;
- Le titre du constituant du droit visé est déjà valablement publié;
- Le document résumé est valide quant à sa forme.

Attesté à Québec,
le 3 mars 1995.

Nom: MICHEL LeBLOND

Qualité: avocat

Adresse: 70, rue Dalhousie, bureau 500, Québec (Québec) G1K 7A6

MICHEL LeBLOND,
avocat

ACTE DE CESSION

PAR: **L'INSTITUT DES FRERES DE SAINT-GABRIEL**, corporation constituée par la Loi constituant en corporation "l'Institut des Frères de Saint-Gabriel" (52 Victoria, chapitre 67), ayant son siège au 1601 est, boulevard Gouin, Montréal, Québec, H2C 1C2, ici représentée par le Frère Yves Ladouceur, f.s.g., administrateur, et par le Frère Alain Gagnon, f.s.g., administrateur, dûment autorisés à cette fin aux termes d'une résolution du conseil d'administration adoptée le 28 février 1995, dont copie demeure annexée à la présente après avoir été reconnue véritable par lesdits mandataires;

Ci après-appelée "la **Cédante**"

A: **L'INSTITUT DES FRERES DE SAINT-GABRIEL AU CANADA**, corporation constituée par la Loi constituant en corporation L'Institut des Frères de Saint-Gabriel au Canada (14-15 George V, chapitre 96) et prolongée en corporation sous la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes par lettres patentes émises le 27 février 1974, ayant son siège au 1601 est, boulevard Gouin, Montréal, Québec, H2C 1C2, ici représentée par le Frère Yves Ladouceur, f.s.g., administrateur, et par le Frère Alain Gagnon, f.s.g., administrateur, dûment autorisés à cette fin aux termes d'une résolution du conseil d'administration adoptée le 28 février 1995, dont copie demeure annexée à la présente après avoir été reconnue véritable par lesdits mandataires;

Ci-après appelée "la **Cessionnaire**"

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

1. OBJET

La **Cédante** cède à la **Cessionnaire** l'immeuble suivant, savoir:

4766264

DESIGNATION:

1) Un immeuble connu et désigné comme étant une Partie du lot originaire numéro DEUX CENT DIX-HUIT (P. 218) du cadastre officiel de la Paroisse de Sault-au-Récollet, circonscription foncière de Montréal.

Cet immeuble est borné vers le Sud-Est par le boulevard Gouin et par la Partie du lot 218-2 ci-après décrite, vers le Sud-Ouest par des Parties du lot 219, vers l'Ouest par la Rivière des Prairies, vers le Nord-Ouest et vers l'Est par la Partie du lot 218-2 ci-après décrite et vers le Nord-Est par une autre Partie du lot 218 et par les lots 218-3, 218-5 et 218-6 et mesurant deux cent dix pieds et huit dixièmes (210.8') en front vers le Sud-Est, trois cent dix-sept pieds et deux dixièmes (317.2') vers le Sud-Ouest, cent trente-huit pieds et un dixième (138.1') et quatre-vingt-onze pieds et neuf dixièmes (91.9') le long d'une ligne brisée en arrière vers l'Ouest, quatre vingt-cinq pieds (85.0') dans une limite Nord-Est, vingt pieds (20.0') vers le Sud-Est, vingt-quatre pieds et cinquante et un centièmes (24.51') vers l'Est, quarante et un pieds et trente-neuf centièmes (41.39') vers le Nord-Ouest, cent vingt-six pieds et dix-sept centièmes (126.17') et cent soixante-dix-sept pieds (177.0') le long d'une ligne brisée dans une autre limite Nord-Est, contenant en superficie soixante-dix mille douze pieds carrés et six dixièmes (70 012.6 pi ca).

2) Un immeuble connu et désigné comme étant une Partie du lot numéro DEUX de la subdivision du lot originaire numéro DEUX CENT DIX-HUIT (P. 218-2) du cadastre officiel de la Paroisse de Sault-au-Récollet, circonscription foncière de Montréal.

Cet immeuble est borné vers le Nord-Est par le lot 218-2-1, vers le Sud-Est, l'Ouest et le Nord-Ouest par une Partie du lot 218, mesurant dix pieds et cinq centièmes (10.05') vers le Nord-Est, quarante et un pieds et trente-neuf centièmes (41.39') vers le Sud-Est, vingt-

quatre pieds et cinquante et un centièmes (24.51') vers l'Ouest et vingt pieds (20.0') vers le Nord-Ouest, contenant en superficie trois cent sept pieds carrés (307 pi ca).

L'immeuble porte l'adresse 1601 est, boulevard Gouin, Montréal (Québec) H2C 1C2.

Sujet ledit immeuble à toutes les servitudes d'utilité publique.

2. TITRES

La **Cédante** déclare que l'immeuble ci-haut mentionné lui appartient pour l'avoir acquis aux termes d'un acte de vente publié à la circonscription foncière de Montréal, le 23 mai 1891, sous le numéro 38094.

3. POSSESSION

La **Cessionnaire** prendra possession de l'immeuble ci-avant décrit en date des présentes.

4. GARANTIE

Cette cession est faite avec la garantie légale.

5. DECLARATION DE LA CEDANTE

La **Cédante** déclare que l'immeuble présentement cédé est libre de toute priorité, servitude, hypothèque ou charge.

6. CHARGES ET CONDITIONS

La présente cession est faite à la charge par la **Cessionnaire** qui s'y oblige:

6.1: de prendre possession dudit immeuble à compter des présentes;

6.2: de payer et acquitter toutes les taxes municipales, scolaires, spéciales et toute autre contribution publique pouvant affecter le susdit immeuble à compter des présentes, quitte de tout arriéré, tout

ajustement devant être effectué en date de ce jour;

6.3: de payer les frais des présentes et de leur publication.

7. **CONSIDERATION**

Cette cession est faite pour le prix d'UN DOLLAR (1,00 $) payé comptant par la **Cessionnaire** et pour autre bonne et valable considération, dont quittance générale et finale pour autant.

8. **TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES (T.P.S.) ET TAXE DE VENTE DU QUEBEC (T.V.Q.)**

La **Cédante** et la **Cessionnaire** déclarent que la présente transaction constitue une fourniture exonérée au sens de l'article 25, partie VI, annexe V de la Loi sur la taxe d'accise et au sens de l'article 168 de la Loi sur la taxe de vente du Québec.

9. **MENTIONS EXIGEES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIERES (L.R.Q., c. D-15.1)**

9.1: La **Cédante**, L'INSTITUT DES FRERES DE SAINT-GABRIEL, a son siège au 1601 est, boulevard Gouin, Montréal, Québec, H2C 1C2;

9.2: La **Cessionnaire**, L'INSTITUT DES FRERES DE SAINT-GABRIEL AU CANADA, a son siège au 1601 est, boulevard Gouin, Montréal, Québec, H2C 1C2;

9.3: L'immeuble, objet du présent transfert, est situé sur le territoire de la Ville de Montréal;

9.4: Le bien faisant l'objet du transfert n'est qu'un immeuble corporel et ledit transfert ne comprend pas de meubles qui sont à demeure, matériellement attachés ou réunis audit immeuble, tels que visés par l'article 1.0.1 de la Loi;

9.5: Selon la **Cédante** et la **Cessionnaire**, le montant de la contrepartie pour le transfert de l'immeuble est d'UN DOLLAR (1,00$) et le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation pour l'immeuble est de DEUX MILLIONS CENT SIX MILLE QUATRE CENTS DOLLARS (2 106 400,00 $);

9.6: Le montant du droit de mutation exigible s'élève à TRENTE MILLE QUATRE-VINGT-SEIZE DOLLARS (30 096,00 $);

9.7: Il y a exonération du paiement du droit de mutation exigible en vertu du paragraphe g) de l'article 19 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières;

SIGNE A MONTREAL,
CE 28 février 1995

LA CEDANTE: L'INSTITUT DES FRERES DE SAINT-GABRIEL

Par:
Yves Ladouceur
FR. YVES LADOUCEUR,
f.s.g.
Alain Gagnon
FR. ALAIN GAGNON,
f.s.g.

LA CESSIONNAIRE: L'INSTITUT DES FRERES DE SAINT-GABRIEL AU CANADA

Par:
Yves Ladouceur
FR. YVES LADOUCEUR,
f.s.g.
Alain Gagnon
FR. ALAIN GAGNON,
f.s.g.

Reproduction du nom du signataire du document numéro 4 766 264

Nom du signataire du document 4 766 264

Aucune signature

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-12 12:00
Lot :	218-2	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	1929-11-23		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01						
1995-03-09	4 766 264	Cession	Cédant Cessionnaire	INSTITUT DES FRERES DE ST GABRIEL INSTITUT DES FRERES DE ST GABRIEL AU CANADA	DROIT DE PROPRIETE 1,00 $ comptant		
1996-05-23	4 853 353	Cession	Cédant Cessionnaire	INSTITUT DES FRERES DE ST GABRIEL AU CANADA FRERES DE ST GABRIEL DU CANADA	1ER IMMEUBLE 1,00 $ et charges		
2003-04-29	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2003-05-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 2 495 539 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Montréal - Paroisse de Sault-au-Récollet - 218-2

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

CAB:9820701860

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 7181

Index aux Immeubles

Deux cent trente-neuf 239

Sault-au-Récollet, Comté d'Hochelaga

Laval le 23 mars 1929 Folio 3960 No. 218-2

NOMS des PARTIES	Titre de l'Acte	Enregistrement de l'Hypothèque				Enregistrement de l'Avis				Radiation	Remarques
		Reg.	Vol.	Page	No.	Reg.	Vol.	Page	No.		
Frères St. Gabriel à Mt Island Power Co.	Vente	D	190		211280						égout.
Lorrigan & Peckham	Privilège	G	8		233000						égouts
Inst. Frères St. Gabriel à Canada Pub. Serv. Corp.	Hypothèque	6	413		537326						
Com. Hydro. Québec	Prise de Poss.				738930						Droits.
Institut Frères St. Gabriel Canada & Fondation B. Trembly	Vente	6			2101106						pte Lapalme

6 JUL 1942 — 026185 — 0189224

PARTIELLEMENT SUBDIVISÉ. 18 NOV 1970 à 0900 hres (214-2-1 Vol 243) A Beaudry DR.

Numéro inscription : 38 094 **Circ. foncière :** Montréal

DHM de présentation :

Registre des mentions

8820232230

Numéro inscription : 38 094

comprenant frais d'actes et copies, enregistrement, examen de titres, dépôt d'avis d'adresse du créancier, etc., seront à la charge du débiteur. Le débiteur sera tenu de fournir au créancier dans les trente jours de son exécution, une copie enregistrée de tout acte de mutation affectant la propriété hypothéquée, sous peine de rendre la créance immédiatement exigible à l'option du créancier. Le débiteur sera tenu de payer toutes les taxes pouvant être imposées sur les prêts, à moins qu'il ne préfère rembourser le présent prêt en payant une indemnité de six mois d'intérêt au taux de la présente obligation. Le débiteur déclare qu'il s'est marié en premières noces avec Dame Emma Jane Lemaire, sous le régime de la communauté légale de biens, laquelle est décédée en la cité de Montréal, le vingt-six novembre mil neuf cent vingt-deux, instituant le dit Hubert White, son légataire universel, aux termes de son testament passé devant J.A. Lamarre, Notaire, le six décembre mil neuf cent douze. Le dit Hubert White déclare de plus que Dame Riley Selina Davies, son épouse en secondes noces, vit encore. Fait et passé en la cité de Montréal sous le numéro quatorze cent trente-neuf de Répertoire du Notaire soussigné. Et les dites parties ont signé avec et en présence du Notaire soussigné, après lecture faite. (Signé) Hubert White. A.E. Prud'homme. Georges Pagnuelo, Notaire. Vraie copie de la minute des présentes demeurée en mon Etude, onze mots rayés sur neuf. Georges Pagnuelo, Notaire.

L.L.D.

No. 38094
Enregistré le trois Janvier mil neuf cent vingt-quatre à douze heures cinquante minutes après-midi.
S Valée
Deputy

L'hypothèque ci-contre est radiée (V. Guillet N.P. 4/12/46) cda D. No 0215814 - 11/12/46
J A Laporte D R

L'an mil neuf cent vingt-trois, le vingt-septième jour du mois de décembre. Devant Me Joseph Louis Narcisse Lachapelle, Notaire Public pour la Province de Québec, résidant et pratiquant en la cité de Montréal, soussigné. Ce comparu: Demoiselle Alphonsine Pepin, et Demoiselle Sarah Pepin, toutes deux filles majeures et usant de leurs droits, de la Cité de Montréal, ci-après appelées les "Créancières" D'une part; et M. Emery Collette, de la cité de Montréal, boucher, résidant au numéro 548 de la rue Plessis. Ci-après appelé l'"Emprunteur" d'autre part; Lesquels ont arrêté ce qui suit: Article premier. L'Emprunteur reconnait avoir reçu à son entière satisfaction dont quittance des Créancières la somme de trois mille cinq cents dollars ($3500.00) dans la proportion de deux mille quatre cents dollars ($2400.00) de la dite Demoiselle Alphonsine Pepin et de onze cents ($1100.00) dollars de la dite Demoiselle Sarah Pepin pour prêt de pareille et même somme. Article Deuxième. Ce prêt sera productif d'intérêts au taux de sept pour cent par an à compter de la date des présentes jusqu'au remboursement. Article Troisième L'emprunteur s'oblige de rembourser le montant du présent prêt aux créancières le premier jour de janvier mil neuf cent vingt-

8820232231

Numéro inscription : 38 094

sept, et jusqu'au paiement effectif à leur en payer les intérêts payables semi-annuellement le premier jour de janvier et de juillet de chaque année et dont le premier paiement à partir de la date des présentes devendra dû le premier juillet mil neuf cent vingt-quatre. Tout paiement ou remboursement devra être fait au bureau des créancières. Article Quatrième. A la sureté et garantie de la somme prêtée et des intérêts qu'elle produira et aussi des frais pour la conservation ou le recouvrement de la créance, l'emprunteur affecte et hypothèque spécialement aux profits des créancières l'immeuble suivant, savoir: Désignation: Un lot de terre ou emplacement connu et désigné sous le numéro cent vingt-neuf de la subdivision officielle du lot numéro Onze cent un (11.01-129) des plan et livre de renvoi officiels du Quartier Ste. Marie, en la dite Cité de Montréal, contenant trente-huit pieds de front par cent-un pieds de profondeur, mesure anglaise plus ou moins, borné en front par la rue Alexis, avec les maisons et bâtisses dessus érigées ainsi que les servitudes y établies ou ayant titre à cet effet, comprenant réserve de droit de mitoyenneté dans le mur Sud-Ouest la dite maison en faveur du lot voisin, connu comme étant le numéro Cent vingt-huit de la dite subdivision officielle, et établissant le privilège en faveur de la dite maison, de baisses existes et appuyer la galerie au plate-forme existant actuellement et sa porte cochère sur le mur Sud-Ouest de la maison érigée sur le lot connu comme étant le numéro Cent trente de la subdivision officielle. Article Cinquième. Au cas de vente forcée du gage des créancières en tout ou en partie et pour les indemnités de la perte des intérêts à compter du jour de l'adjudication jusqu'à celui du remboursement, par le Shérif, le Protonotaire ou le Syndic, ou au cas de faillite du Débiteur ou s'il fait cession de ses biens en vertu de la loi des faillites ou toute autre loi, le Débiteur s'engage à payer aux créancières une indemnité de cinq pour cent sur et en plus du montant dû lors de la vente en capital, intérêts, frais et autres accessoires, laquelle indemnité sera payable aux créancières à titres de dommages liquidés. Article Sixième. A la sureté et garantie des accessoires du prêt tels que primes d'assurance, intérêts des avances faites par les créancières, indemnités pour remboursements anticipés, indemnités à cause de vente forcée, intérêts au-delà de deux années et la courante, des dommages liquidés et les frais et déboursés de voyage et aussi de toute commission au pourcentage prélevé par le Gouvernement Shérif ou Syndic, qui seront toujours à la charge de l'emprunteur, ce dernier affecte et hypothèque spécialement l'immeuble ci-dessus désigné, au profit des créancières jusqu'à concur-

8820232232

Numéro inscription : 38 094

rence de la somme de quatre cents dollars ($400.00). Article septième.- Pour remboursement de l'intérêt non payé pendant trente jours après échéance rendra la créance exigible, si bon semble aux créancières et dans tous les cas produira de plein droit des intérêts au taux stipulé pour le dit prêt, au profit des créancières, à partir de l'échéance, le tout sans qu'il soit besoin de mise en demeure. Il en sera de même des avances faites par les créancières notamment pour primes payées aux compagnies d'assurance et pour frais tendant à la conservation et au recouvrement de la créance. Ces intérêts courront des jours des avances; la somme prêtée deviendra également exigible à l'option des créancières dans le cas où l'emprunteur négligerait de payer avant le premier jour de janvier de chaque année les taxes et cotisations qui auront été imposées sur les immeubles ci-dessus décrits et si les créancières faisait elles-mêmes ces taxes ainsi qu'elles sont autorisées, elles pourront exiger le remboursement immédiat avec intérêt. Article Huitième. Pour plus de sureté et de garantie l'emprunteur s'oblige à faire assurer contre l'incendie jusqu'à concurrence de la somme de quatre mille dollars ($4000.00) les bâtiments construits sur la dite propriété hypothéquée tant au profit qu'au nom des créancières et à maintenir cette assurance pendant la durée du prêt. Cette assurance devra être faite par une compagnie approuvée par les créancières. Elle devra être constatée par la remise aux créancières d'une police et à chaque année subséquente par la remise de la quittance de la prime pour la prolongation de la police. A défaut de cette assurance par l'emprunteur, les créancières auront droit de faire cette assurance avec telle compagnie d'assurance qu'il leur plaira choisir aux frais de l'emprunteur dans tous les cas, soit que l'assurance ait été effectuée par l'emprunteur ou par les créancières, la prime pour la prolongation de la police d'assurance pourra être acquittée par ces dernières et devra en conséquence être ajoutée au montant des intérêts, à moins que les créancières ne préfèrent en exiger immédiatement le remboursement. En cas de sinistre, les créancières profiteront de cette assurance, en conséquence elles toucheront jusqu'à concurrence de ce qui leur sera dû l'indemnité directement de la compagnie d'assurance. Les dites créancières se réservent l'option d'imputer le montant de l'indemnité en tout ou en partie en déduction de ce qui leur sera dû, soit de l'employer en tout ou en partie à la reconstruction ou à la réparation des biens hypothéqués, sans que par le fait de la réception de tels deniers, les droits, priviléges et hypothèques

8820232233

Numéro inscription : 38 094

en faveur des créancières soient diminués ou affectés en aucune manière Article Neuvième. Pour l'accomplissement du contrat de prêt, il est fait élection de domicile au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal. Cette élection de domicile sera attributive de juridiction conformément à l'article 85 du Code Civil du Bas-Canada; en conséquence toute signification, demandes ou poursuites relatives au prêt, pourront être faites au domicile comme ou devant le juge ou le Tribunal de ce domicile. Les créancières pourront aussi, mais sans y être obligés, signifier une copie additionnelle de la demande au domicile réel de l'emprunteur aux frais de ce dernier, Article Dixième. Au cas ou un impôt ou une taxe quelconque serait imposé par autorité municipale ou législative, sur les créances hypothécaires ou sur les revenus d'icelles, l'emprunteur s'engage et s'oblige de payer lui-même telle taxe afin que les créancières reçoivent le montant du présent prêt en capitaux et intérêts sans réduction ou diminution d'aucune sorte. Article Onzième. Toutes quittances ou autres documents auxquels les créancières pourront être requises de donner partie en rapport avec le premier prêt, devront être exécutés devant le Notaire des dites Créancières et aux frais de l'emprunteur. Article Douzième. Le contrat de prêt sera résolu et le paiement de la créance prendra dû et exigible aux choix des créancières s'il se révélait des inscriptions ou des droits modifiant la situation déclarée et acceptée ou si le débiteur laissait détériorer sa propriété. Article Treizième. Le paiement des intérêts se fera au bureau des créancières ou à tous autre endroit qui pourra être désigné par les Créancières. Déclarations de l'Emprunteur: L'emprunteur déclare: 1o.- Que la propriété présentement hypothéquée est libre et claire de toutes dettes et hypothèques et que elle lui appartient en vertu de bons et valables titres; 2o. Qu'il ne s'est marié qu'une fois avec Dame Etudienne Ouimet qui vit encore. Dont Acte. Fait et Passé à Montréal, les jour, mois et an ci-dessus mentionnés sous le numéro six mille deux cent seize des minutes du Notaire soussigné. Et lecture faite, les parties ont signé avec nous, Notaire. (Signé) Sarah Pepin, Alphonsine Pepin, Emery Collette, J. L. Narcisse Lachapelle, h. P. Vraie copie de la minute demeurée en mon étude. J. L. Narcisse Lachapelle, h. P.

G.L.B.F.

No. 3 f 111

Enregistré le trois jan- Me. Narcisse Laporte, Notaire pour la province de Québec, Cana-
vier mil neuf cent dix soussigné, résidant et pratiquant à Verchères, district de Riche-

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2020-08-12 12:00
Lot :	2 494 706	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	2003-05-09 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Lot(s) 211-1, 211-2, 211-3, 211-5, 211-6, 211-7, 211-8-2, 218-2-1, 218-3 et 218-4 Paroisse de Sault-au-Récollet et partie du (des) lot(s) 211 et 218 Paroisse de Sault-au-Récollet.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2004-04-01	À 09:00.Modification(s) : Mode d'acquisition, numéro d'inscription du titre . Voir plan(s) et/ou document joint : 835607						
2004-06-16	11 432 901	Déclaration de transfert de créances Article 36 Loi sur Immobilière SHQ	Requérant	Immobilière SHQ	Réf. : 2 292 893	6 002 931	T 17 440 235
2010-05-06	17 144 599	Hypothèque	Créancier Débiteur	First National Financial GP Corporation / Commandite Société Financière First National La Fondation Berthiaume-Du Tremblay	2 849 700,00 $	6 284 053	T 24 196 616
2014-01-21	20 518 981	Hypothèque	Créancier Constituant	LA BANQUE TORONTO-DOMINION LA FONDATION BERTHIAUME-DU TREMBLAY	1 500 000,00 $	6 016 922	T 24 174 723
2018-06-26	23 950 453	Hypothèque	Créancier Débiteur	CAISSE DESJARDINS DU CENTRE-NORD DE MONTRÉAL LA FONDATION BERTHIAUME DU TREMBLAY	7 000 000,00 $	6 018 331	

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	17 440 235	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 2 292 893 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	24 196 616	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition No 17 144 599 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	24 174 723	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 20 518 981 est supprimée.

Plan cadastral

Liste des plans

Document à afficher : Plan global 1 de 1

Circonscription foncière : Montréal

Cadastre : Cadastre du Québec

Lot : 2 494 706

Type de document : Plan global

Numéro de document :

Banque cadastrale officielle en date du : 12 août 2020

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-12 12:00
Lot :	211-1	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	1928-12-05		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01						
1981-10-28	61 362	Avis vente taxes	Officier public Propriétaire	Municipalité de MONTREAL RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	No rôle : 715239 20		T 17 461 000
1982-05-19	3 262 776	Bail	Locataire Locateur	BANQUE NATIONALE DU CANADA RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	(Bordereau)		
1985-07-17	3 613 158	Bail	Locataire Locateur	BANQUE NATIONALE DU CANADA RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	(Bordereau) UN LOCAL SUR		
1990-03-16	4 257 248	Bail	Locataire Locateur	BANQUE NATIONALE DU CANADA RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	(Bordereau) UN LOCAL SUR Réf.: 3 613 158		
2003-04-29	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2003-05-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 2 494 706 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

Index des immeubles

Section référence : Montréal - Paroisse de Sault-au-Récollet - 211-1

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
2 292 893			T 17 440 235

CAB:9820701822

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

Index aux Immeubles

Cent-quatre-vingt-neuvième feuillet

Sault-au-Récollet, Comté d'Hochelaga

Ft subdivisé le 5 Dec 1928 3922 No. 211-1

NOMS des PARTIES	Titre de l'Acte	Enregistrement de l'Hypothèque				Enregistrement de l'Avis				Radiation	Remarques
		Reg.	Vol.	Page	No.	Reg.	Vol.	Page	No.		
Frères St-Gabriel à Mont Island Power Co.	Vente	D	187		199799						droits
Gorman & Peckham	Privilège	G	8		233000		6 JUI 1942			086185	égouts
Inst. Frères St-Gabriel à Canada Net Dlle	obligation	6	413		527326		30 JUI 1942			0189224	0119446
Com. Hydro Québec	Prise de Poss				738930						Droits
7-11-66 Institut Frères St-Gabriel Canada à Fondation B Tremblay.	Vente				210106.		20/7/71				Expropriat.
5-8-71 La Société d'Hab. du Q à La Fondation B du	Tremblay	Pnt			2292893		6/8/71				707588

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	17 440 235	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 2 292 893 est supprimée.

Plan cadastral Liste des plans Commander copie papier

Document à afficher : Plan parcellaire 1 de 2

Circonscription foncière : Montréal

Cadastre : Paroisse de Sault-au-Récollet

Lot : 211-1

Type de document : Plan parcellaire et livre de renvoi **Numéro de document :**

C00241007 1

CADASTRE
M-84 9725
05-0670

Plan Showing the Subdivision of Parts of Lots 211 and 218 Parish of Sault au Recollet, County of Hochelaga

Scale 50'= 1" E. M.

Note:- This Land now forms part of the City of Montreal

Prepared in Virlue of Article 2175 of the Civil Code

Actual Proprietors

Prepared by-
Douglas M Fowle
Quebec Land Surveyor

Montreal November 19th 1928

Lot number 218-1 is cancelled in virtue of article 2144a of the Civil Code.
Department of Colonization, Mines and Fisheries.
Quebec 8th March, 1929
Deputy Minister

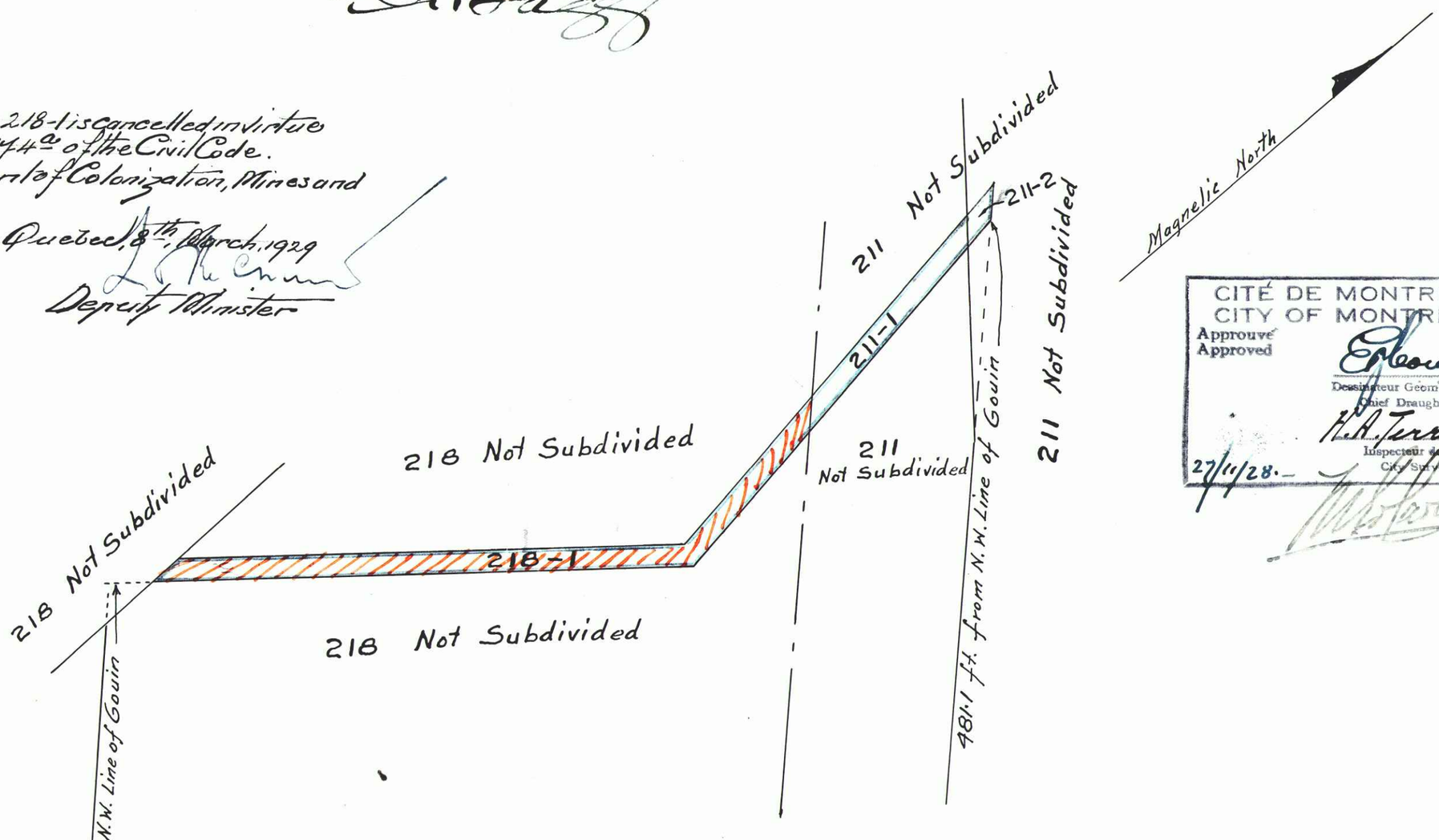

CITÉ DE MONTRÉAL
CITY OF MONTREAL
Approuvé
Approved
Dessinateur Géomètre en Chef
Chief Draughtsman.
Inspecteur de la Cité
City Surveyor
27/11/28.

Original Plan of Record in This Department
Department of Colinization, Mines & Fisheries
Quebec, 3rd. December, 1928.

for the Deputy Minister

9725

C00241087 7

OFFICIAL BOOK OF REFERENCE

Parish of Sault au Recollet COUNTY OF Hochelaga

No. of lot indicated on the official plan	NAME OF PROPRIETOR	GENERAL DESCRIPTION	REMARKS
		Subdivision of Parts of lots 211 and 218	
	211-1		
211-1	L'Institut des Freres de St Gabriel au Canada.	Bounded towards the North by Lot No. 211-2 towards the South by 218-1, towards the East and west by parts of 211 Not subdivided Measuring ten feet in width, by a mean length of One hundred and five feet. Containing in area Ten hundred and fifty feet English Measure (1050)	
	211-2		
211-2	Montreal Island Power Co.	Bounded towards the North, East and West by Lot No. 211 Unsubdivided. Towards the South by Lot No. 211-1. Measuring Ten feet in width, by a mean length of Seventeen feet. Containing in area One hundred and Seventy feet English Measure. (170)	
	218-1	Subdivision of Part of lot 218	
218-1	L'Institut des Freres de St. Gabriel au Canada.	Bounded at one extremity towards the North by Lot No. 211-1, at the other extremity towards the South West by Lot No. 218 Not subdivided. Towards the North-West, and South East by Lot No. 218 Not subdivided. Measuring Ten feet in width, by a mean length of three hundred and seven and seven tenths feet. Containing in area Three thousand and seventy-seven feet English Measure (3077)	Lot number 218-1 is cancelled in virtue of article 2174a of the Civil Code. Department of Colonization, Mines and Fisheries. Quebec, 8th March, 1929. L. A. Richard Deputy Minister

05-0670

9726

C00241087 8

OFFICIAL BOOK OF REFERENCE

Parish of Sault au Recollet COUNTY OF Hochelaga

No. of lot indicated on the official plan	NAME OF PROPRIETOR	GENERAL DESCRIPTION	REMARKS
		Subdivision of Parts of Lots 211 and 218	

Note:- This land now forms part of the City of Montreal

Prepared in Virtue of Article 2175 of the Civil Code

Prepared by-
Douglas M Lovell
Quebec Land Surveyor

Montreal November 19th 1928

Actual Proprietor -
L'Institut des Frères de St Gabriel au Canada.
Jn. Elzéar
Provincial
J. A. Dufresne

MONTREAL ISLAND POWER COMPANY
C. G. Dale
Sec. Treas.

Original Book of Reference of Record in this Department
Department of Colonization, Mines and Fisheries
Quebec, 3rd December 1928

H.S.
For the Deputy Ministers

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-12 12:00
Lot :	211-2	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	1928-12-05		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01						
1981-10-28	61 362	Avis vente taxes	Officier public Propriétaire	Municipalité de MONTREAL RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	No rôle : 715239 20		T 17 461 000
1982-05-19	3 262 776	Bail	Locataire Locateur	BANQUE NATIONALE DU CANADA RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	(Bordereau)		
1985-07-17	3 613 158	Bail	Locataire Locateur	BANQUE NATIONALE DU CANADA RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	(Bordereau) UN LOCAL SUR		
1990-03-16	4 257 248	Bail	Locataire Locateur	BANQUE NATIONALE DU CANADA RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	(Bordereau) UN LOCAL SUR Réf.: 3 613 158		
2003-04-29	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2003-05-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 2 494 706 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	17 461 000	L'inscription de l'avis de vente pour taxes résultant du document ou de la réquisition N° 61 362 est supprimée sur le(s) bien(s) visé(s) 211, 211-1, 211-10, 211-2, 211-3, 211-5, 211-6, 211-7, 211-8-2, 218, 218-2-1, 218-3, 218-4, 218-5, 218-6 Paroisse de Sault-au-Récollet.

Index des immeubles

Section référence : Montréal - Paroisse de Sault-au-Récollet - 211-2

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
2 292 893			T 17 440 235

CAB:9820701823

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

Index aux Immeubles

Sault-au-Récollet, Comté d'Hochelaga

Pt Lachine le 5 Dec 1928 3923 No. 211-2

NOMS des PARTIES	Titre de l'Acte	Enregistrement de l'Hypothèque				Enregistrement de l'Avis			Radiation	Remarques
		Reg.	Vol.	Page	No.	Reg.	Vol.	Page / No.		
Mont Belgard Pppyer Cie Frères de St Gabriel Vendeur		D	187		199799			6 JUI 1942		
L'Inst. Frères de St. Gabriel à Laissé Pet. Place Aday.		E	419		527356			30 JUI 1942	0189224	0159445
Institut Frères St Gabriel Quads & Fondation B. Tremblay.		Vente			2101106			20/11/71		Cancelled
5-8-71										707588
La Soc. D'Hol. du Qué & Fond. Be. Tremblay - Prêt					2292893			5/8/71		

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	17 440 235	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 2 292 893 est supprimée.

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-12 12:00
Lot :	211-3	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	1929-08-05		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01						
1981-10-28	61 362	Avis vente taxes	Officier public Propriétaire	Municipalité de MONTREAL RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	No rôle : 715239 20		T 17 461 000
1982-05-19	3 262 776	Bail	Locataire Locateur	BANQUE NATIONALE DU CANADA RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	(Bordereau)		
1985-07-17	3 613 158	Bail	Locataire Locateur	BANQUE NATIONALE DU CANADA RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	(Bordereau) UN LOCAL SUR		
1990-03-16	4 257 248	Bail	Locataire Locateur	BANQUE NATIONALE DU CANADA RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	(Bordereau) UN LOCAL SUR Réf.: 3 613 158		
2003-04-29	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2003-05-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 2 494 706 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

CAB:9820800274

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

Index aux Immeubles

Sault-au-Récollet, Comté d'Hochelaga

Subdivision en plan de 5 avril 1929 à 9h 7m A.M. 0274 No. 211-3

NOMS des PARTIES	Titre de l'Acte	Enregistrement de l'Hypothèque				Enregistrement de l'Avis				Radiation	Remarques
		Reg.	Vol.	Page	No.	Reg.	Vol.	Page	No.		
Gregson A.P. à Montreal L.H.&P.	Vente	D	191		220160						
Mont. L.26 & P. Cens à Mont. L.26 & P.	Vente	D	279		320066						
Mtl. L.26 & P. Cens à mtl. L.26 & P. Cens	Cession	D	379		436727						
Mtl. L.26 & P. Cens à Mtl. T. Co. (fiducie)	Trust Deed	K	29		436860					224261 ligne de f	Transmission part (compt. court)
Com. Hydroelectrique Limitée	Prise de Cens				727956						
24-4-74 Comm. Hydroel. Québec à Fond Berthaume-Tremblay	Vente				2511240						

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2020-08-12 13:16
Lot :	2 736 250	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	2003-05-09 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 211, 218 et 219 Paroisse de Sault-au-Récollet.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2004-04-01	À 09:00.Modification(s) : Mode d'acquisition, numéro d'inscription du titre . Voir plan(s) et/ou document joint : 835607						

Plan cadastral

Liste des plans

Document à afficher :	Plan global	1 de 1	
Circonscription foncière :	Montréal		
Cadastre :	Cadastre du Québec		
Lot :	2 736 250		
Type de document :	Plan global	**Numéro de document :**	

Banque cadastrale officielle en date du : 12 août 2020

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-12 13:16
Lot :	211	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	1874-04-30		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01						
1980-11-05	3 122 650	Vente	Vendeur Acquéreur	AUXILIAIRES DU CLERGE CATHOLIQUE (MONTREAL) CORPORATION ARCHIEPISCOPALE CATHOLIQUE ROM DE MTL	500 000,00 $, solde 398 500,00$		
1981-10-28	61 362	Avis vente taxes	Officier public Propriétaire	Municipalité de MONTREAL RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	No rôle : 715239 20		T 17 461 000
1982-05-19	3 262 776	Bail	Locataire Locateur	BANQUE NATIONALE DU CANADA RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	(Bordereau)		
1985-07-17	3 613 158	Bail	Locataire Locateur	BANQUE NATIONALE DU CANADA RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	(Bordereau) UN LOCAL SUR		
1986-08-01	À 09:00.SUBDIVISE EN PARTIE, VOIR LOT(S) 211-11						
1990-03-16	4 257 248	Bail	Locataire Locateur	BANQUE NATIONALE DU CANADA RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	(Bordereau) Réf.: 3 613 158		
2003-04-29	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2003-05-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 2 494 706 et 2 736 250 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	17 461 000	L'inscription de l'avis de vente pour taxes résultant du document ou de la réquisition N° 61 362 est supprimée sur le(s) bien(s) visé(s) 211, 211-1, 211-10, 211-2, 211-3, 211-5, 211-6, 211-7, 211-8-2, 218, 218-2-1, 218-3, 218-4, 218-5, 218-6 Paroisse de Sault-au-Récollet.

Index des immeubles

Section référence : Montréal - Paroisse de Sault-au-Récollet - 211

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

CAB:9816901876

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

Copie de l'Index aux Immeubles pour le No 211
du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent (I.)
autorisée par ordre en conseil du 20 août 1938.
examinée et vidimée, et certifiée conforme à l'original. 1520
Attesté à Montréal, le 15 mai 1939. 3976
Par devant

Dép. Régistrateur. Dép. Protonotaire

INDEX AUX IMMEUBLES

No. 211

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
Ce numéro a été subdivisé en parties suivant plan et livre de renvoi officiels déposés au bureau le 2 décembre 1938 à 9 hres. 5 m. a. M(211-4) Vol 91, Fol 767 L.B.V.R.						
Mont. Solan[illegible] Comm. Scolaire Protest. de St-Gabriel Vente		U	385	446173		Plie
Inst. Frères de St-Gabriel à Comm. Scol. Protest. Echange		L	413	33/226	0189224	Clôture non subdivisé 30 JUI 1942
Com. Hydro de Québec	Trust de Pos.			938930		Etude de Stes. droits
Concil Rod à Roncil J	Vente			1361907	Entre Nous	JACOB
17.11.66 Institut Frères St-Gabriel Canada & Fondation B. Tremblay.	Vente			2101106		3 ptes. Constant.
PARTIELLEMENT SUBDIVISÉ 18 NOV 1970 à 0900 hres (211-5 à 7 Vol 243)					A Beaudry Jr.	
7/6/73 Commission Hydro-Electrique du Québec à Autorisation du Clergé Catholique (1)	Vente			2435336		Stes Constant.
24-4-74 Commis. Hydro-Québec à la Fond. Institut	du trem Reg Vente			2511240		Part. Compt
Ministre des affaires Culturelles du Québec.	avis de classement		11-7-75	2617760		ptie cime de protect.
Institut Frères de St-Gabriel à Corp. Scol. Cath. Rom. Reg.			26-9-75	2636699		Ste
REDIVISION de PARTIELLEMENT SUBDIVISÉ Le 13 JAN 1976 à 0900 hres (211-8 à 10 Vol 264)						

CAB:9816901875

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 7181

Feuillet No 1 destiné au No 211
du cadastre des Paroisses du Sault-au-Recollet
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal
Attesté à Montréal, le 15 mai 19 39
Par devant
Dép. Registrateur. Dép. Protonotaire.

INDEX AUX IMMEUBLES

3975 No. 211

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	Enregistrement Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
Labelle N. autre q.q.al. à Frigon A.	Vente	M	96	134202	36219	
Inst. F. St. Gabriel de " "	"	M	94	138831		pt.
Loranger J. H. V.c. et al. d. " "	Obligation	E	50	141807	132168	pt. 82544
Inst. St. Gabriel à l. d. Sault au Recollet	Cession	F	26	202611		"
Inst des F. St. Gabriel à " " " "	Session	F	26	206086		droit de passage sur pt.
Frigon A. P. à Corp. Sault Recollet	"	M	166	212771		" " " "
" " " à Bergeron J.	Vente	M	167	215411	148520	pt. E.
" " de " "		M	199	254962	p.082584	" " 084272
Bertrand M. et al. à Robillard L. et al.	Transport	F	55	375817	132168	pt.
Bonfil A. à Chaput M.	"	F	57	396495	132168	531389. 014777
Frigon A. P. à La Soc. National	Obligation	C	180	431309	060114	pt. E. pt. qué pt.

DIVISION DE MONTREAL

Freres St Gabriel & Inst. F. St Gab. par Bon	Vente	M	62	63033	0101533	ptie.
Frigon A. P. vs. Renaud H.	jugement	Le	4	118621		
	Cres	Ke	8	118622	060115	ptie.
Frigon A. P. à Banque Can. Nat.	Garantie	E	98	119056	Totale 092505	ptie 3014.7.36235
Frigon A. P. à Robitaille L. A. et al.	Vente	M	138	131641	0113223 p.060114	ptie 0147466
Frigon A. P. et al.	Contre lettre	F	33	131773	p.060114	ptie
	Cres	Ke	8	131774	p.060114	"
Robitaille L. A. et al. à Frigon A. P.	Vente	M	150	172225	060114	ptie N.O.
Frigon A. P. à Mont. Tel. Pow. Co.	Vente	M	156	172302		Pt.
Freres St Gabriel à Mont. Tel. Pow. Co.	Vente	M	158	174114		
Robitaille L. A. et al. à Frigon A. P.	Vente	M	166	174493	0147466 p.076717	ptie 050102

Partie de ce numéro est subdivisé d'après plan & livre de renvoi officiels déposés le 5 décembre 1925 à 9 hres. 5 m. A. M. (211-1 & 2 Vol. 90 Page 378) L. Brassard D. Reg.

Freres St. Gabriel à Mont. Island Power Co.	Vente	M	187	199799		ptie.
Bergeron J. à Deslois U. L.	quittance	F	42	207472	082584	ptie E.
Sous Saisie - 1414 —				285	085230	pt. Est
Frigon A. P. à Freres St. Gabriel	Vente	M	200	219464		ptie.

Une partie de ce lot est subdivisée d'après plan et livre de renvoi officiels déposés le 5 août 1929 à 9 hres A. M. (211-3 Vol. 917 p. 147) L. Brassard D. Reg.

Gorman & Peckham	Privilège	G	8	233000	086185	ptie.
Gagnon L. Vs. Frigon A. P. et al.	Jugement	Le	7	245868	092509	ptie non subd.
	Cres	Ke	16	245869	092509	" " "
Frigon A. P. à Gagnon L. V=	Garantie Coll.	E	242	269379	148542	ptie.
& L. Brunet Ltée vs. Frigon A. P.	Jugement	Le	13	329664	148548	
	Cres	Le	13	329665	148548	pt. Est - pt. qué ptie
Can. Inter. Paper Co. Vs. Frigon A. P.	Jugement	Le	9	288541	148547	
	Cres	Ke	24	352155	148547	ptie non subd.
Mont. L. H. & P. Cons. à Mont. L. Co. (future)	Trust Deed	K	29	436860	24261	Lyne de ligne de division non subd.

CAB:9816901874

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

Copie de l'Index aux Immeubles pour les Nos 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215,
du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet.
1520
autorisée par ordre en conseil du 30 août 1938.
examinée et vidimée, et certifiée conforme à l'original.
Attesté à Montréal, le 19 septembre 1938.
Par devant

Dép. Régistrateur. Dép. Protonotaire

INDEX AUX IMMEUBLES

3971 No. 210

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	Enregistrement Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
				3974 211		
				3977 212		
Fabien Viau & to Lilles Bland & al	Sale	B		41699		
	Portion	A	8	6615	37069	
				3979 213		
Eleonore Giroux to A. Blagneau & al	Will	B.G.		83654		pl.
J. Bte Bland & al to Lilles Bland & al	Lease	B.B		10824		"
	Portion	A	8	6614		
Fabrique Sault-au-Rec. to Lilles Bland & al	Sale	B.		76219	37070	pl.
	Portion	A	8	6614		
Robert Blagneau to Lilles Bland & al	Sale	.		74379	37069	pl.
	Portion	A.	8	6616		
Louis Papineau from Lilles Bland & al	Sale	B.		81433	37069	pl.
				3984 214		
				3987 215		
J. J. Dinel to Rameau Jetinville	Sale	B		80425	27156	

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-12 13:16
Lot :	219	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	1874-04-30		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01						
1983-06-07	3 365 644	Hypothèque	Créancier Débiteur	CAISSE POPULAIRE DE ST PAUL DE LA CROIX LEVESQUE, MONIQUE	59 414,12 $ à 12,000%	1 065 684	T 1 564 370
1985-03-13	3 565 345	Donation	Donateur Donataire	LEVESQUE CONSTANTINEAU, MONIQUE CONSTANTINEAU, ROBERT	1/2 INDIVISE et charges		T 1 564 370
1985-05-10	3 585 487	Hypothèque	Créancier Débiteur	CHOQUETTE, J E AIME CHOQUETTE, JEAN et al	70 000,00 $ à 15,000%	1 092 303	T 1 448 963
1986-11-11	3 793 956	Hypothèque	Créancier Débiteur	BANQUE ROYALE DU CANADA CHOQUETTE, JEAN et al	86 000,00 $ à 10,500%	1 066 202	T 1 564 761
1986-11-11	3 793 956	Priorité d'hypothèque	Cédant Cessionnaire	CHOQUETTE, J E AIME BANQUE ROYALE DU CANADA			T 1 448 963 T 1 564 761
1991-10-08	4 437 570	Hypothèque	Créancier Débiteur	CSSE POP ST PAUL DE LA CROIX CONSTANTINEAU, ROBERT et al	59 231,44 $ avec intérêts	1 065 684	T 1 912 330
1991-10-17	4 440 070	Servitude	Propriétaire	CHOQUETTE, JEAN et al			
1991-10-18	4 441 231	Hypothèque	Créancier Débiteur	BANQUE NATIONALE DU CANADA TURCOTTE, JEAN ROBERT et al	319 000,00 $ avec intérêts	1 067 310	T 1 925 273
1991-10-25	4 442 720	Vente	Vendeur	CHOQUETTE, JEAN	425 000,00 $ comptant		

			Acquéreur	et al TURCOTTE, JEAN ROBERT et al			
1997-04-30	4 925 210	Hypothèque conventionnelle	Créancier Débiteur	MFQ VIE CORPORATION D'ASSURANCE CONSTANTINEAU, ROBERT et autres	35 000,00 $ avec intérêts	1 066 456	T 1 930 493
2001-10-25	5 296 889	Hypothèque conventionnelle	Créancier Débiteur	CSSE POP DU CENTRE D AHUNTSIC CONSTANTINEAU, ROBERT et autres	93 349,39 $ avec intérêts	1 065 684	
2002-01-23	5 317 240	Cession	Cédant Cessionnaire	ST PIERRE, BRIGITTE TURCOTTE, JEAN ROBERT	1,00 $ comptant		
2002-01-23	5 317 241	Hypothèque conventionnelle	Créancier Débiteur	BANQUE ROYALE DU CANADA TURCOTTE, JEAN ROBERT	275 000,00 $ avec intérêts	1 137 956	T 15 474 990
2003-04-29	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2003-05-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 2 495 540, 2 495 542 et 2 736 250 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

CAB:9816901897

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 7181

Copie de l'Index aux Immeubles pour le No 219
du cadastre de la Paroisse du Sault au Récollet
autorisée par ordre en conseil du 20 août 1938.
examinée et vidimée, et certifiée conforme à l'original. 15 20
Attesté à Montréal, le 15 mai 1939.
Par devant

Dép. Régistrateur. Dép. Protonotaire

INDEX AUX IMMEUBLES

3997

No. 219

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
14-10-64	Déclaration			1782960	795371	ptie S.O
9-11-71 Van Hotte P. esq. à Leroux H.	Prêt			2560558	Cédée Hotte Dame Adams	KA
9-11-71 Leroux J. esq. à Leroux H.	Délivrance de Legs			2560556		ptie S.O
Van Hotte P. esq. à Leroux H.	Prêt			2560558	822172	ptie S.O 795528
C.P. St Eugène @ Lecavalier P. Rent	Prêt	17.9.75		2634276	866255	ptie S.O. 820728
Leroux H. @ Lecavalier P.	Vente	1-10-75		2637898		ptie S.O 14-10-75
Hydro-Québec C Lecavalier P	Vente	28-9-76		2727256		ptie compt 19-1-77
Lecavalier P. à C.P. St Eugène de Mont	Hyp	20-12-76		2747111	884598	ptie S.O 862001
Contentieux R. Gp à C.P. St Paul de la	Cess Hyp	14-2-77		2799574		ptie S.O 882619
Lecavalier P. à Contentieux R. Gp	Vente	27-07-77		2802973		28-2-77 ptie S.O ptie compt
Laquette RM C Laquette J sal	Vente	80-04-30		3068900		ptie SE de VE compt
Laquette J sal C Laquette J E A	Hyp	—		3068901		ptie SE de VE 97/896

CAB:9816901896

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

Feuillet No 1 destiné au No 219
du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Recollet
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal
Attesté à Montréal, le 15 mai 1939
Par L. Vaillancourt Dép. Registrateur. devant A. Brunet Dép. Protonotaire.

INDEX AUX IMMEUBLES

3996 No. 219

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
Vinet C. F. & al à Vinet C. F. fils	Donation	B	2	16686		
Main J. ep. de " " "	Vente	D	29	43842	26545	
Lefopin J. N. Vve de " "	Obligation	E	20	92480	012920	
" J. A. et al	Partage	D	63	96465	012920	Créance
" L. à Vinet C. F.	Quittance	F	15	97679	821504	
Main J. ep.	Testament	A	6	104132		
"	Avis	H	6	105384		
Thériault L.	Déclaration	F	16	106728	26725	
Moore J. J. M. T. esq. à Perkins E. C.	Obligation	E	35	102903	821504	
Wilson T. Vve de " "	Transport	E	35	106943	81779. 060290.	
Archambault A. N. Vs. Moore J. J.	Bref Jugement	G	2	107957	059619	
" " " "	Bref Avis	G	2	107957	059619	
	Sous Saisie	1394 —	9658		059619	
	Sous Saisie	1451 —	810		059045	
Moore J. J. M. T. à Perkins E. C.	Vente	D	86	123268		
" " " et al à Moore J. J. M. T. et al. esq.	Délaissement	E	44	124155	060290	
Perkins E. C. à Wilson T. Vve	Transport	E	44	124174	059271	6499 Lien sur obligation
Myler J. J. et al	Autorisation	C	6	274154		passage.
Perkins E. C. à Myler J. J.	Renonciation	F	40	295653		
Moore J. J. M. T. à Chopin J. N. Vve	Cession	D	287	350050		dét.
	Sous Saisie	No. 3350 —	10313		059046	
Moore J. J. M. T. esq. à Corp. P. au Recollet	Passage	F	34	276017		sur partie.

DIVISION DE MONTREAL

Moore J. T. à Roussel A.	Obligation	E	39	435545	059269	
Chopin J. N. Vve à Moore J. J. M. T.	Cession	D	160	167505		
Percep. Revenu. Myler A. E.	Certificat	L	6	170597		
Moore J. J. T. et al. à Mont. Islands R. Co.	Vente	D	159	192647		
Gorman et Recklam	Privilège	D	8	233000	086185	
Com. Hydro de Québec	Prise de Poss.			738930		
Comm. Hydroelect. de Québec à Vincent A.	Vente			765018		15 DEC 1946 pte S.O.
Comm. Hydro-Elec. à Vincent R.	Vente			767393		pte S.E.
Vincent R. et Vincent R.	Donation			769085		pte S.O. et pt N.O.
Lapointe A. à Vincent R.	Prêt			769937	0342247	pte N.E. 026560 4166581
Vincent R. à Caisse Pat. d'Econ	Obligation			772619	646083	pte S.O. 16 FEV 1949
Vincent R. à Choquette J. E. A. ép.	Vente			843611	0342247 P646083	pt S.E. et pte N.E.
Vincent R. à Lessard G.	Vente			852019	Vc. 0264016	pte S.O. et pt S.E.
Choquette J. E. A. ép. à Choquette E. Vve	Vente			1679476	0342247	pte S.E. et pt N.E.
Bastien, A. ép. à Choquette, R.	Vente			1466714	859939	pte S.E. et pte N.E.
14-10-64, Vve et Succ. Lemay G.	Certificat			1782957		pt S.O.
Leroux, H.	Testament			1782959	19537	

CAB:9816901895

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

INDEX AUX IMMEUBLES

Feuillet No ____ destiné au No ____
du cadastre
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal
Attesté à Montréal, le ____ 19
Par ____ devant

Dép. Régistrateur. Dép. Protonotaire.

3989
No. 216

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
C. Chalut & al to Jos. O. Chalut	Obligation	B.		63615	R17752. 0133801 {22317-23361	
	Notice	O.		8390		
Fabien Ward from Jos. O. Chalut	Transfer	B.	201	96225	p. 0133801	
Estate Rachel R. Lachapelle from Jos. Chalut	Obligation	"		66012	p. 0133801	
	Notice	O.		8402		
Estate Rachel R. Lachapelle from Jos. Chalut	Obligation	B.		62539	p. 0133801	
	Notice	O.		8415		
Emelie Rachel R. Lachapelle et al from Jos. Chalut	Will	B.C.	10	95276		
" " " " " "	Declaration	"	10	95279		
" " " to Letters " et al	Donation	B.B.	18	95278	p 0133801	
" " " to N. L. Chalut et al	Main Levee	B	210	102428	85-244	

3991 217

3993 218

Regile Riche to Wm. L. W. Decker	Sale	B.		82984	p 16118-37085	
Lillie Ward et al from " " et al	Sale	"		24250	37085	
	Notice	O.	8	6617		
Lillie Ward et al from L. W. Decker	Sale	B.		82984	p 16118-37085	
Benjamin Savage from " "	Obligation	B	202	95046		
Elizabeth Savage from " "	Sale	B.	204	95059	p 37085	
W. J. S. Riche " " "	Satisfaction	-		91903		

3995 219

3998 220

J. Lamoureux to J. H. H. Lacroix	Sale	B.		82629		

4000 221

COMMISSION HYDROÉLECTRIQUE DE QUÉBEC

EXTRAIT du procès-verbal de la séance de la Commission hydroélectrique de Québec tenue à Montréal le lundi 15 octobre 1973

AA-917/73

APPROVISIONNEMENT - VENTE DE TERRAINS À LA FONDATION BERTHIAUME DuTREMBLAY **611-120/1668**

RÉSOLU:

DE vendre à La Fondation Berthiaume DuTremblay (1635, boulevard Gouin Est, Montréal) - ses représentants, successeurs ou ayants droit - le lot numéro 211-3 et parties des lots numéros 211 et 218 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, d'une superficie approximative de 66,515 pieds carrés, pour la somme de $16,500 payable comptant lors de la signature de l'acte de vente et aux conditions libellées à l'offre d'achat de l'acquéreur en date du 26 septembre 1973 dont copie - paraphée par un cosecrétaire - est versée au dossier du présent procès-verbal;

D'autoriser, par les présentes, M. Bernard Lacasse ou M. William E. Johnson, cosecrétaires, ou M. Ernest W. Aumand, secrétaire adjoint, à signer, pour et au nom de l'Hydro-Québec, tous actes donnant effet à la présente résolution.

POUR COPIE CONFORME

Le cosecrétaire,

POUR VOTRE INFORMATION
ORIGINAL SIGNÉ PAR
BERNARD LACASSE

1/1 extraits au Contentieux (avec documents)

Copie à M. R.A. Labrie (Lemay, Lionel)

aux documents: 2646 (16)
2646
2017 (1)
1652
M.I.P. no 119
M.I.P. no 126
Cons. 1538-56

Hydro-Québec

COMMISSION HYDROÉLECTRIQUE DE QUÉBEC

EXTRAIT du procès-verbal de la séance de la Commission hydroélectrique de Québec tenue à Montréal le lundi 26 février 1973

AA-204/73 APPROVISIONNEMENT - VENTE DE TERRAIN A "LES AUXILIAIRES DU CLERGÉ CATHOLIQUE" 611-120/1549

RÉSOLU:

DE vendre à "Les Auxiliaires du Clergé catholique" (12350 Fort Lorette, Montréal) - leurs représentants, successeurs ou ayants droit - une partie du lot numéro 211 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, d'une superficie approximative de 24,200 pieds carrés, pour la somme de $9,800 payable comptant lors de la signature de l'acte de vente et aux conditions libellées à l'offre d'achat des acquéreurs en date du 2 novembre 1972 dont copie - paraphée par un co-secrétaire - est versée au dossier du présent procès-verbal;

D'autoriser, par les présentes, M. Bernard Lacasse ou M. William E. Johnson, co-secrétaire, ou M. Ernest W. Aumand, secrétaire adjoint, à signer, pour et au nom de l'Hydro-Québec, tous actes et documents donnant effet à la présente résolution.

POUR COPIE CONFORME

Le co-secrétaire,

POUR VOTRE INFORMATION
ORIGINAL SIGNÉ PAR
BERNARD LACASSE

1/1 extraits au Contentieux (avec documents)

Copie à M. R.A. Labrie (Lemay, Lionel)

aux documents: 2646 (16)
M.I.P. 119

3 formules "Rapport d'encaissement" remises à M. G. Lafond

Plan 117

ON THIS DAY, the thirteenth of the month of March in the year of Our Lord, One thousand nine hundred and twenty eight.

BEFORE ME JOSEPH WENCESLAS LEVESQUE, the undersigned Notary Public duly admitted and sworn in and for the Province of Quebec, residing in the city of Westmount and practising in the city and district of Montreal.

CAME AND APPEARED:-

Mr. ALBERT PIERRE FRIGON, residing at No.93 Sherbrooke Street, East, in the city of Montreal, financial agent;

WHO has bargained, sold, assigned transferred and made over and by these presents does sell, assign, transfer and make over with legal warranty unto MONTREAL ISLAND POWER COMPANY a body corporate having its principal place of business at the said city of Montreal, hereinafter styled the Purchaser hereto present and accepting by Mr. CARDEN STANLEY BAGG, its Secretary, of the city of Montreal, duly authorized for the purpose hereof under a resolution passed at a meeting of the Board of Directors of said Company held at Montreal, on the 13th day of May last, 1927, a certified copy of which is hereto annexed after having been verified and signed Ne Varietur by the said C.Stanley Bagg, es-qualité and the undersigned Notary, the following immoveable property namely:-

A Plot or parcel of land forming part of lot (Pt.211) Two hundred and eleven of the official Plan and Book of reference of the Parish of Sault au Recollet, county of Hochelaga and being the north-westerly part of that portion of said lot Two hundred and eleven belonging to the vendor, bounded towards the north-east by Fort Lorette Street, towards the south-west by a part of 211 belonging to the Brothers of St, Gabriel, towards the north-west by the Riviere des Prairies and towards the south-east by a part of said lot No.211 remaining to the vendor. The part presently sold being more fully described as follows:-

Commencing at a point on the north-westerly line of Fort

REGISTRATION DIVISION OF MONTREAL
OFFICE OF THE

I, the undersigned, do hereby certify that this document was registered at full length, in this Office, at ... o'clock ... minutes, in the ... noon, on the ... day of the month of ..., Volume ..., Folio ... under the number ...

Deputy-Registrar

Pt Lot 211
Parish of Sault au Recollet
Hochelaga

LAW STAMP

THIS DEED
RECORDED ON TITLE RECORD PLAN
Date
E.C. R/W. Dept.
ENTERED IN TAX RECORD
Date Tax Dept.
FILED IN
Filing Clerk
Date

Fort Lorette Street distant three hundred and seventy-eight (378) feet from the north-westerly line of Gouin Boulevard measured north-westerly along the said south-westerly line of Fort Lorette Street; thence at an angle of 90° with said Fort Lorette Street and running south-westerly a distance of Five hundred and eighty (580) feet more or less to the line separating the property of the vendor from that of the Brothers of St.Gabriel; thence north-westerly following said line between the property of the vendor and that of the Brothers of St.Gabriel to the Riviere des Prairies; thence north-easterly along the south-easterly shore of the Riviere des Prairies as it winds and turns to the south-westerly line of Fort Lorette Street; thence south-easterly along said south-westerly line of Fort Lorette Street to the place of beginning.

Containing in area 85,000 feet more or less.

All measurements are in English feet.

The property hereby sold is shown coloured in red on a copy of a plan prepared by D.M.Towle, Q.L.S. dated the 27th January, 1928, which copy is attached to the present Deed and has been signed by the parties hereto and the undersigned Notary for identification.

The Vendor acquired said property with greater extent from Napoléon Labelle & al as appears by deed of sale by licitation executed before Me.C.Paquet, Notary, on the 27th of May 1907, whereof copy has been registered in the registry office of Hochelaga & Jacques-Cartier under No.134202;

VENDOR'S DECLARATIONS.

The Vendor declared and convenanted as follows:-

1st. That the said property is held under the tenure of franc aleu roturier having been duly commuted.

2nd. That the same is free and clear of all assessments and rates from the date hereof, and of all encumbrances.

3rd. That he was married with his present wife Dame Malvina Perreault when he acquired the said property and that both are married separate as to the property according to the terms of their marriage contract passed before Me. Victor

Morin, on the 10th of April, 1898.;

POSSESSION.

In virtue hereof, the Purchaser becomes the absolute owner of the presently sold immoveable and claims with right to take possession thereof forthwith.

CONDITIONS.

The Present Sale is thus made subject to the following conditions.

1st. The Purchaser agrees to pay the cost of this deed and of its registration and of one copy for the Vendor;

2nd. The Purchaser agrees to pay all assessments, both general and special for which the said property may become liable from and after the date hereof.

3rd. The property hereby offered to the Company will according to the surveys of the Company be required and used for a dam and works which the Company proposes to construct upon the said River for the development of water power or for any other purpose and the price above mentioned shall cover the value of the aforesaid property with all its rights, members and appurtenances and any and all damages which may be caused to the remaining property of the vendor as a result of the said development.

4th. The Vendor reserves the small cottage (wood house) shown on plan, situated on the easterly end of property and will, without expense to the Company have the same removed from the property within six months from signing of the deed.

5th. The Vendor reserves the right of passage at his own risk over the property presently sold to the river, said passage to be at the continuation of a street or streets that may be laid out by the Vendor on the balance of said Lot 211 remaining to him; conversely the Company will have the right of passage at its own risk over the street or streets that may be laid out by the vendor on the remaining portion of lot 211 in order to permit the Company to reach Gouin Boulevard.

6th. The title deeds and Certificates of search of the property presently sold being only a part of a larger pro-

perty

property belonging to the vendor, shall be returned to the latter after the execution of the present deed of sale, a continuation of said certificate of search from the 27th of October 1921, being however previously produced and deposited at the office of the Purchaser showing that the actual mortgages and hypotheca affecting the property presently sold are fully radiated.

The present SALE has been made and the undertakings herein mentioned have been entered into, by the vendor in consideration of the sum of ONE DOLLAR to him in hand paid and other good and valid consideration, which the vendor acknowledges to have had and received from the Purchaser whereof quit.

H.1000.00

The Vendor declares moreover:-

1st. That the property presently sold is not affected by nor subject to a certain right of usufruct in favour of Isaie Bergeron and his wife, which said right of usufruct affects only an other part of said lot No.211 not comprised in the present sale;

2nd. That the property presently sold is not affected by that right of servitudes granted by the said Vendor to the Village of Sault au Recollet for the purpose of placing a drain across his property, as appears by deed of cession registered at Hochelaga & Jacques-Cartier under No.212771, which said Deed has been passed before Me.C.Paquet, Notary, on the 10th of April, 1912;

To these presents has intervened LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE, a politic body duly incorporated and having its principal place of business in the city of Montreal, herein acting and represented by Mr. Ernest Guimont, of the city of Outremont, Secretary and Assistant Manager of said Bank, duly authorized for the purposes hereof under a resolution passed at a Meeting of the Board of Directors of said Bank, held at Montreal, on the 13th March, 1928, whereof a certified copy is hereto annexed and signed for identification by said Ernest Guimont and the undersigned Notary;

WHICH said Bank has hereby renounced to the hypotheo

to it

to it granted by said Albert Pierre Frigon, by virtue of a certain deed of hypothecary collateral guarantee passed before Me. R.Leroux, Notary, on the 12th of July, 1926, whereof copy has been registered in the registry office of Montreal, under No.119056, and given main levée of the inscription of the said hypothec, made in its favor in the said registry office, but only inasmuch as it effects the immoveable property above described as being a part of said lot number Two hundred and eleven (Pt.No.211) of the cadastre of the Parish of Saultau Recollet and presently sold, the effects of the registration of said deed of Hypothec in favour of the said Bank being expressly limited to the other properties hypothecated by the said deed of Hypothecary collateral guarantee.

WHEREOF ACTE done and passed at the said city of Montreal, on the day, month and year first above written under the number Seven thousand and nineteen of the Minutes of the undersigned Notary.

AND, after due reading the said parties have signed with and in the presence of the said Notary.

(Signed) Montreal Island Power Company
" C.S.Bagg, Sec-Treas.
" A.P. Frigon
" Banque Canadienne Nationale
" Ernest Guimont,
Assistant Gérant Général.
" J.W.Levesque, N.P.

TRUE COPY of the original hereof remaining of record in my Office.

J. W. Levesque N. P.

Ne pas copier

BANQUE CANADIENNE NATIONALE.

SIEGE SOCIAL MONTREAL.

Extrait du procès-verbal d'une réunion des administrateurs de la Banque Canadienne Nationale, tenue le March 13th, 1928.

IT WAS UNANIMOUSLY RESOLVED:-THAT

Mr. Ernest Guimont, Assistant General Manager of Banque Canadienne Nationale, be authorized to intervene, in the name and on behalf of the Bank, in a deed of sale by Albert P. Frigon, in favour of MONTREAL ISLAND POWER COMPANY, of a parcel of land forming part of lot No.211 of the official plan and Book of reference of the parish of Sault au Recollet, containing an area of eighty-five thousand feet (85 000 ft), more or less and to grant a discharge and give mainlevée of the hypothecary rights granted by said A.P.Frigon to the Bank, in virtue of a deed of hypothecary collateral guarantee passed before R.Leroux, Notary, on the 12th day of July, 1926, but only in as much as the said discharge and mainlevée shall affect the parcel of land to be sold to Montreal Island Power Company, and under reserve of all the other hypothecary rights of the Bank in the balance of said lot No.211 and without prejudice to all its other recourses and privileges.

TRUE EXTRACT:

(Signed) Ernest Guimont

Secretary and Assistant General Manager.

VERIFIED AND SIGNED Ne Varietur by Mr.Ernest Guimont es-qualité, named in the deed of sale hereto annexed and the undersigned Notary at Montreal on the 13th of March, 1928.

(Signed) Banque Canadienne Nationale
" Ernest Guimont
" Assistant Gérant Général.
" A.P.Frigon,
" J.W.Levesque, N.P.

VRAIE COPIE:-

J. W. Levesque N. P.

EXTRACT from the Minutes of a Meeting of the Directors of Montreal Island Power Company held at the offices of Messrs.Nesbitt, Thomson & Company, Limited, Montreal, on Friday the 13th day of May 1927 at 5 o'clock in the afternoon.

"The following resolution was adopted unanimously:-

"That the President, Vice-President, Treasurer and Secretary or any one of the said officers of the Company be and they are hereby authorized to represent this Company in respect of the purchase of properties bordering the Riviere des Prairies in the section of the said River which in their opinion or the opinion of the officer acting will be affected by the raising of the water through the construction of the proposed Dam for water power development, whether such properties will be directly affected by flooding or in their opinion or in the opinion of any one of them should be acquired by the Company to be used in exchange for properties affected by the flooding of for other similar purposes;and

"That any one or more of the said officers be and he or they are hereby authorized to accept options in respect of such properties and to sign and execute on behalf of this Company deeds for the purchase of same; to pay the purchase price and to do such other acts as may be required in the interests of the Company in connection with such purchases and / or exchanges or otherwise and the exercise by any of the said officiers of the Company of options already taken up on behalf of the Company is hereby ratified and confirmed."

CERTIFIED TRUE EXTRACT.

(Signed) G.R. Whatley

Asst.Sec.Treas.

Verified and signed Ne Varietur by Mr.C.S.Bagg, esqualité named in the deed of Sale hereto annexed and by the undersigned Notary, at Montreal, this 13th of March, 1928.

(Signed) Montreal Island Power Company
" C.S. Bagg, Sec.Treas.
" J.N. LEVESQUE, N.P.

TRUE COPY;-

J. N. Levesque N. P.

No. 7019

MONTRÉAL 13th March 1928.

S A L E

-by-

Mr. ALBERT PIERRE FRIGON

-to-

MONTREAL ISLAND POWER COMPANY

D 156/130

1st COPIE

172302

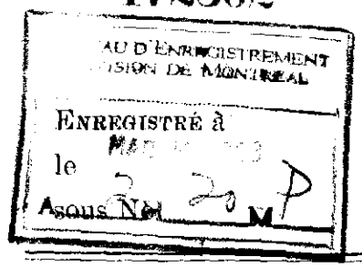

Lancaster 7006.

J. W. LÉVESQUE, N. P.
CHAMBRE 509
83 OUEST, RUE CRAIG.

Le 29 mars 1961.

Monsieur E. A. Lemieux,
Contrôleur.

Re: Servitude Hydro-Québec en faveur de la Ville du Duvernay, cté de Laval

Monsieur,

Hydro-Québec consent à la Ville de Duvernay, comté de Laval, une servitude lui accordant la permission d'installer, d'exploiter, de réparer et d'entretenir un système d'égouts sur le lot Ptie 74 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Vincent de Paul, sur paiement d'une indemnité de $1.00.

Je vous fais parvenir, sous pli, chèque de la Ville, pour $1.00.

Je demeure,

Votre tout dévoué,

Bernard Lacasse,
co-secrétaire.

BL/nv

VILLE DE DUVERNAY

2795 BOUL. LÉVESQUE. DUVERNAY • TÉL. MO. 9-7171

Extrait du Livre des Délibérations de la Ville de Duvernay, assemblée du 9 février 1961, tenue au 2795 Blvd Lévesque.

Résolution 61-43

Proposé par M. l'Echevin André Bastien
Secondé par M. l'Echevin Léo J. Robinson

Que demande soit faite à Hydro-Québec d'un droit de servitude sur le lot 74 aux fins d'y installer un émissaire à la Rivière des Prairies.

Que M. le Maire Charles E. Thérien ainsi que le greffier Rosaire G. Brisson soient autorisés à signer toute entente ou tout contrat à ce sujet pour et au nom de la dite corporation.

Adopté à l'unanimité.

Copie conforme

Donnée à Duvernay, Que,
sous mon serment d'office,
ce 13ème jour de février 1961.

Rosaire G. Brisson,
greffier.

APPROUVÉ
ASSEM...

VILLE DE DUVERNAY

JALAIS ONDE - GIROUARD - LETENDRE
INGÉNIEURS CONSEIL

PLAN & PROFIL

DESSINÉ PAR: [illegible] DATE: MA 1960
VÉRIFIÉ PAR: [illegible] ÉCHELLE: HOR. 1" = 10'
APPROUVÉ PAR: [illegible] VER. 1" = 10'
No 70-139

SORTIE DE L'ÉGOUT À LA RIVIÈRE SUR LOT P-76

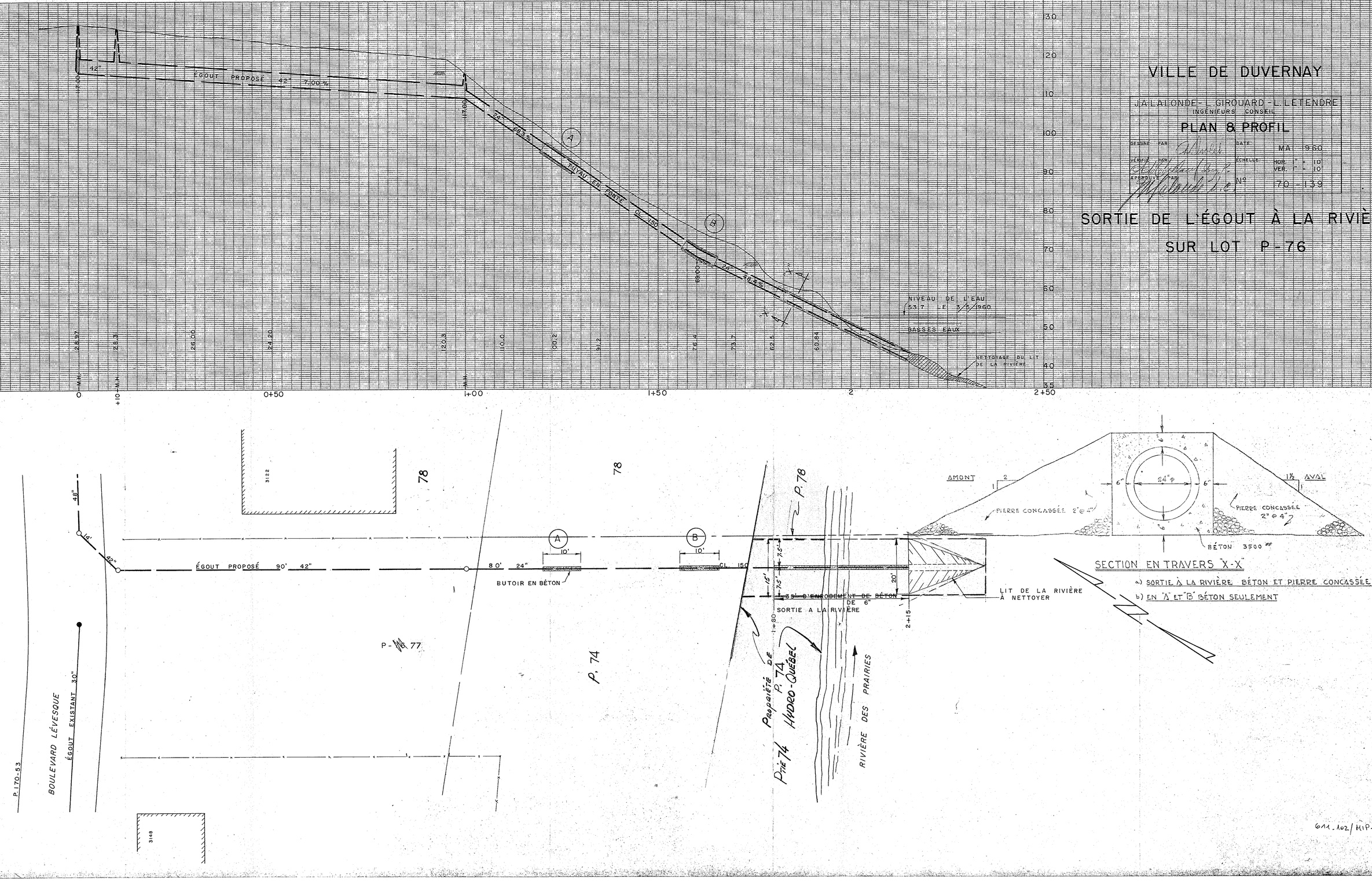

SECTION EN TRAVERS "X-X"

a) SORTIE À LA RIVIÈRE BÉTON ET PIERRE CONCASSÉE
b) EN "A" ET "B" BÉTON SEULEMENT

611-102/H1P119

Hydro Québec **GIM**graphique Direction – Propriétés immobilières

Rapport des territoires et des droits de gestion affectés

2020-08-18

Territoire

Type :	**Rénové**
Lot rénové :	**2 736 250**
Date Dépôt :	**2003-05-07**
Statut :	**Actif**
N° de mandat de rénovation :	**1225**
Unité d'affaires :	**TERRITOIRE PRODUCTION BEAUHARNOIS GATINEAU**
Superficie (propriété HQ) :	**2832,3 m ^{2}**
Réf. cartographique :	**31H12-010-1127**
Zone de repérage :	**A-1**
Circonscription foncière :	**MONTRÉAL**
Municipalité :	**MONTRÉAL,VILLE**
MRC :	**HORS MRC**
Chaîne de lots :	**-> 2 736 250, Actif, MONTRÉAL,VILLE** **(050670- -218), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE** **(050670- -219), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE** **(050670- -211), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE**

Droits de gestion

Territoire :
-> 2 736 250, Actif, MONTRÉAL,VILLE

Nature des droits et actes enregistrés	Date transac.	Qualificatif	N° de dossier	Plan terrier	Dossier numérisé
RÉPERTOIRE PROPRIÉTÉS HQ,AUTRE,NON EXPLOITÉE REQUIS,Sans objet	2020-03-09	A analyser	1402-009/356431		N/D
BIENS ET DROITS SURPLUS,AUTRE,REFUSÉE PAR HQ,Sans objet	2019-04-19	Inactif	1402-021/370058		
RÉCLAMATION ET PLAINTE PAR UN TIERS,AUTRE,À L'ÉTUDE,Sans objet	2017-08-28	A analyser	1104-001/359531		N/D
PERMISSION EN FAVEUR HQ,ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits BORDURE DE COURS D'EAU, STABILISATION DES BERGES	2016-10-28	Actif	1402-013/346669		

GESTION IMMOBILIÈRE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2007-04-17	Inactif	1402-001/315633		
RÉCLAMATION ET PLAINTE PAR UN TIERS,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2005-05-05	Inactif	1104-001/310913		
ACHAT,REPORT(RENOVATION),RÉALISÉE,Droits de propriete 738930, 1948-06-10, MONTRÉAL	2005-01-26	Actif	1402-043/1225		N/D
DÉPÔT LOT RÉNOVÉ AU CADASTRE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2003-05-07	Actif	1402-043/1225		N/D

Territoire :
(050670- -218), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE

Nature des droits et actes enregistrés	Date transac.	Qualificatif	N° de dossier	Plan terrier	Dossier numérisé
DÉPÔT RÉNOVATION CADASTRALE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2003-05-01	Actif	1402-043/1225		N/D
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 2511240, 1974-04-24, MONTRÉAL	**1974-04-22**	**A analyser**	**611-120/1666**	**C-6-S/22**	
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 2511240, 1974-04-24, MONTRÉAL	**1974-04-22**	**A analyser**	**611-120/1666**		
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 2511240, 1974-04-24, MONTRÉAL	**1974-04-22**	**A analyser**	**611-120/1666**	**C-6-S/22**	
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 2362736, 1972-07-11, MONTRÉAL	**1972-06-27**	**A analyser**	**611-120/1386**	**C-6-S/20**	
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 2362736, 1972-07-11, MONTRÉAL	**1972-06-27**	**A analyser**	**611-120/1386**	**C-6-S/20**	
TRANSFERT DE TITRES DE PROPRIÉTÉ,ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 738930, 1948-06-10, MONTRÉAL	**1947-12-16**	**A analyser**	**611-104/HQ2646 (1)**		N/D
PERMISSION DONNÉE PAR HQ,CESSION,RÉALISÉE,Autres droits 174114, 1928-04-03, MONTRÉAL	1928-04-02	Inactif	611-102/MIP126		
ACHAT,ACQUISITION,RÉALISÉE,Droits de propriete 174114, 1928-04-03, MONTRÉAL	**1928-04-02**	**A analyser**	**611-102/MIP126**		

Territoire :
(050670- -219), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE

Nature des droits et actes enregistrés	Date transac.	Qualificatif	N° de dossier	Plan terrier	Dossier numérisé
RÉCLAMATION ET PLAINTE PAR UN TIERS,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2004-09-07	Inactif	1104-001/308958		N/D
DÉPÔT RÉNOVATION CADASTRALE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2003-05-01	Actif	1402-043/1225		N/D
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 2727256, 1976-09-28, MONTRÉAL	**1976-09-23**	**A analyser**	**611-120/1985**	**C-6-S/23**	
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 2727256, 1976-09-28, MONTRÉAL	**1976-09-23**	**A analyser**	**611-120/1985**	**C-6-S/23**	
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 767393, 1949-01-04, MONTRÉAL	**1948-12-31**	**A analyser**	**611-120/HQ2689**	**C-6-S/17A**	
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 767393, 1949-01-04, MONTRÉAL	**1948-12-31**	**A analyser**	**611-120/HQ2689**	**C-6-S/17A**	
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits	**1948-12-13**	**A analyser**	**611-120/HQ2688**	**C-6-S/16A**	

7650182, 1948-12-15, MONTRÉAL					
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 7650182, 1948-12-15, MONTRÉAL	**1948-12-13**	**A analyser**	**611-120/HQ2688**	**C-6-S/16A**	
TRANSFERT DE TITRES DE PROPRIÉTÉ,ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 738930, 1948-06-10, MONTRÉAL	**1947-12-16**	**A analyser**	**611-104/HQ2646 (1)**		N/D
ACHAT,ACQUISITION,RÉALISÉE,Droits de propriete 172647, 1928-03-17, MONTRÉAL	**1928-03-16**	**A analyser**	**611-102/MIP129**		

Territoire :
(050670- -211), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE

Nature des droits et actes enregistrés	Date transac.	Qualificatif	N° de dossier	Plan terrier	Dossier numérisé
DÉPÔT RÉNOVATION CADASTRALE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2003-05-01	Actif	1402-043/1225		N/D
PERMISSION DONNÉE PAR HQ,CESSION,RÉALISÉE,Autres droits	**1986-10-24**	**A analyser**	**303-02-4/117-009**	**C-6-S/25**	
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 2511240, 1974-04-24, MONTRÉAL	**1974-04-22**	**A analyser**	**611-120/1666**	**C-6-S/22**	
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 2511240, 1974-04-24, MONTRÉAL	**1974-04-22**	**A analyser**	**611-120/1666**		
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 2511240, 1974-04-24, MONTRÉAL	**1974-04-22**	**A analyser**	**611-120/1666**	**C-6-S/22**	
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 2435336, 1973-06-07, MONTRÉAL	**1973-06-05**	**A analyser**	**611-120/1549**	**C-6-S/21**	
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 2435336, 1973-06-07, MONTRÉAL	**1973-06-05**	**A analyser**	**611-120/1549**	**C-6-S/21**	
TRANSFERT DE TITRES DE PROPRIÉTÉ,ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 738930, 1948-06-10, MONTRÉAL	**1947-12-16**	**A analyser**	**611-104/HQ2646 (1)**		N/D
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 446173, 1939-01-05, MONTRÉAL	**1938-12-31**	**A analyser**	**611-120/MIP933**		
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 446173, 1939-01-05, MONTRÉAL	**1938-12-31**	**Actif**	**611-120/MIP933**		
PERMISSION DONNÉE PAR HQ,CESSION,RÉALISÉE,Autres droits 174114, 1928-04-03, MONTRÉAL	1928-04-02	Inactif	611-102/MIP126		
ACHAT,ACQUISITION,RÉALISÉE,Droits de propriete 174114, 1928-04-03, MONTRÉAL	**1928-04-02**	**A analyser**	**611-102/MIP126**		
ACHAT,ACQUISITION,RÉALISÉE,Droits de propriete 172302, 1928-03-14, MONTRÉAL	**1928-03-13**	**A analyser**	**611-102/MIP119**		
CESSION DE SERVITUDE,CESSION,RÉALISÉE,Autres droits 172302, 1928-03-14, MONTRÉAL	**1928-03-13**	**Actif**	**611-102/MIP119**		

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2020-08-12 13:16
Lot :	2 736 254	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	2003-05-09 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Lot(s) 211-10 Paroisse de Sault-au-Récollet.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2004-04-01	À 09:00.Modification(s) : Mode d'acquisition, numéro d'inscription du titre . Voir plan(s) et/ou document joint : 835607						
2010-05-06	17 144 599	Hypothèque	Créancier Débiteur	First National Financial GP Corporation / Commandite Société Financière First National La Fondation Berthiaume-Du Tremblay	2 849 700,00 $	6 284 053	T 24 196 616
2014-01-21	20 518 981	Hypothèque	Créancier Constituant	LA BANQUE TORONTO-DOMINION LA FONDATION BERTHIAUME-DU TREMBLAY	1 500 000,00 $	6 016 922	T 24 174 723
2018-06-26	23 950 453	Hypothèque	Créancier Débiteur	CAISSE DESJARDINS DU CENTRE-NORD DE MONTRÉAL LA FONDATION BERTHIAUME DU TREMBLAY	7 000 000,00 $	6 018 331	

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-12 13:16
Lot :	211-10	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	1976-01-13		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01						
1981-10-28	61 362	Avis vente taxes	Officier public Propriétaire	Municipalité de MONTREAL RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	No rôle : 715239 20		T 17 461 000
1982-05-19	3 262 776	Bail	Locataire Locateur	BANQUE NATIONALE DU CANADA RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	(Bordereau)		
1985-07-17	3 613 158	Bail	Locataire Locateur	BANQUE NATIONALE DU CANADA RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	(Bordereau) UN LOCAL SUR		
1990-03-16	4 257 248	Bail	Locataire Locateur	BANQUE NATIONALE DU CANADA RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	(Bordereau) UN LOCAL SUR Réf.: 3 613 158		
2003-04-29	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2003-05-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 2 736 254 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

Index des immeubles

Section référence : Montréal - Paroisse de Sault-au-Récollet - 211-10

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

CAB:9823200831

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 7181

INDEX AUX IMMEUBLES

0831

Feuillet No destiné au No 211-10

du cadastre P. Sault-au-Récollet

de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal

Attesté à Montréal, le 13 JAN 1976 19

Par devant

C. Sylvestre Registrateur-adj. Julien Sallaberry Protonotaire-adj.

No 211-10

REDIVISION A SUBDIVISE EN PARTIE 13 JAN 1976

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2020-08-12 13:16
Lot :	2 494 709	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	2003-05-09 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Lot(s) 211-11 Paroisse de Sault-au-Récollet.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2004-04-01	À 09:00.Modification(s) : Mode d'acquisition, numéro d'inscription du titre . Voir plan(s) et/ou document joint : 835607						

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-12 13:16
Lot :	211-11	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	1986-08-01		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
1986-08-01	À 09:00.DEPOSE, VOIR LOT(S) REMPLACE(S) UNE PARTIE DES LOTS 211-4-2, 211-4, CONCORDANCE, UNE PARTIE DU LOT 211-11 REMPLACE LESDITS LOTS, L'AUTRE PARTIE DU 211-11 PROVIENT DE LA SUBD. D'UNE PARTIE DU LOT 211						
2003-04-29	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2003-05-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 2 494 709 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

Plan cadastral Liste des plans Commander copie papier

Document à afficher : Plan parcellaire 1 de 1

Circonscription foncière : Montréal

Cadastre : Paroisse de Sault-au-Récollet

Lot : 211-11

Type de document : Plan parcellaire **Numéro de document :** 608455

0290-60

Wtranslar .003 1 10 85

C00256100 3

608455

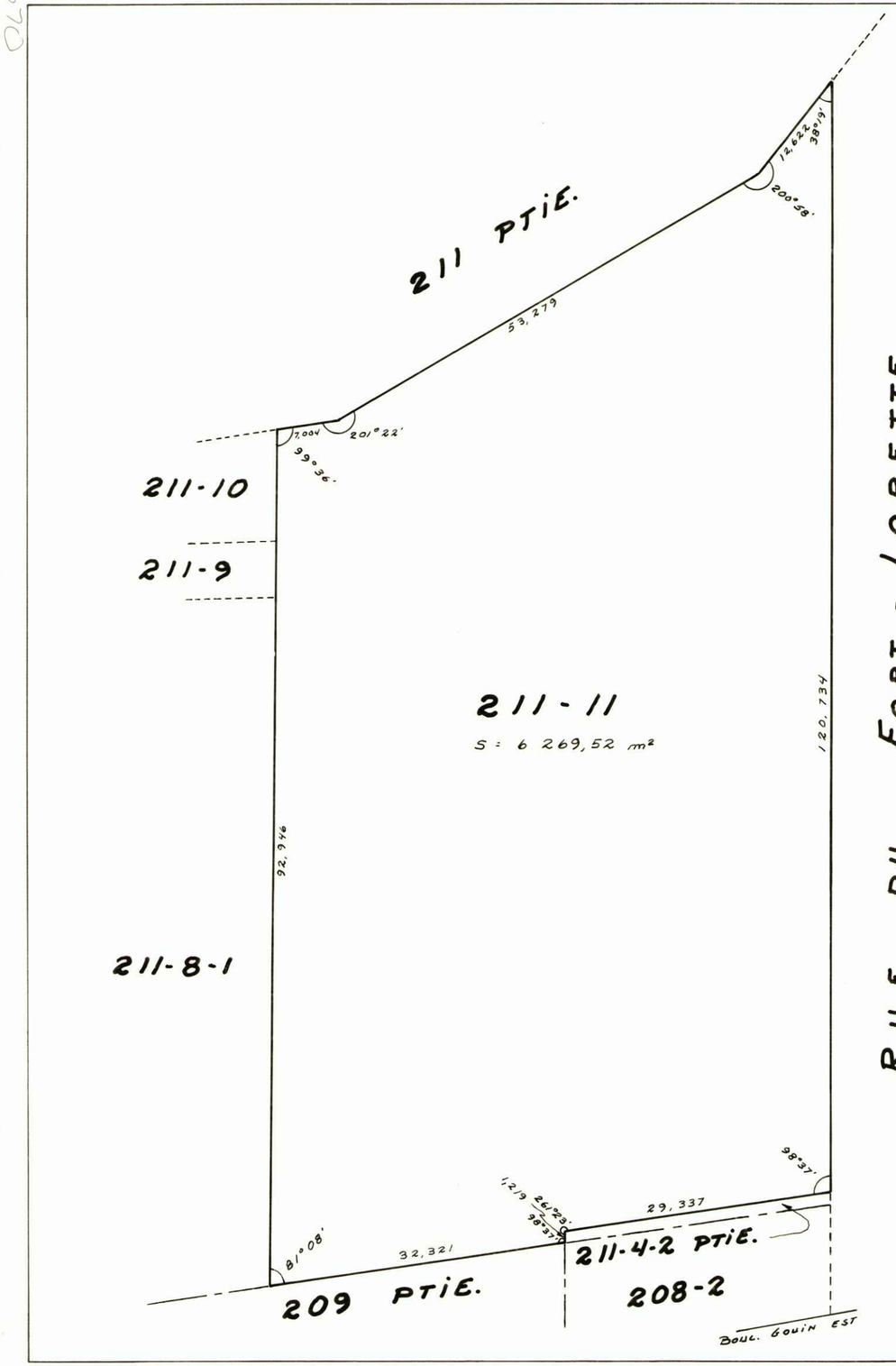

RUE DU FORT - LORETTE
MONTRÉE À L'ORIGINAIRE

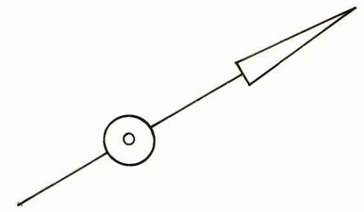

CONCORDANCE

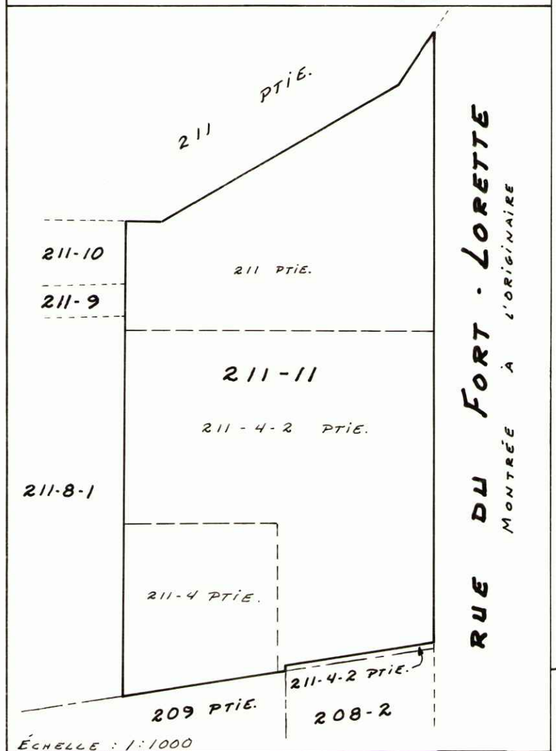

RUE DU FORT - LORETTE
MONTRÉE À L'ORIGINAIRE

ÉCHELLE : 1:1000

NOUVEAU LOT	ANCIENS LOTS
UNE PARTIE DU LOT 211-11	UNE PARTIE DES LOTS 211-4-2 ET 211-4

CADASTRE
No 05-0620 383 98

N.B. Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (S I)

ÉCHELLE: 1 : 500

LOT	PROPRIÉTAIRE
211-11	CORPORATION ARCHIEPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE DE MONTRÉAL PAR: Mgr. Ivanhoë Poirier J.n.q. Mgr. IVANHOE POIRIER, VICAIRE GÉNÉRAL

SUBDIVISION : D'UNE PARTIE DU LOT 211

REMPLACEMENT: D'UNE PARTIE DES LOTS 211-4-2 (ENR. 3 122 650) ET 211-4

LOT CRÉÉ : 211-11

CADASTRE: PAROISSE DE SAULT-AU-RÉCOLLET

DIVISION D'ENREGISTREMENT: MONTRÉAL

MUNICIPALITÉ: VILLE DE MONTRÉAL

Fait conformément aux dispositions des ARTICLES 2174b ET 2175, C.c.B.-C.

Signé à MONTRÉAL le 6 MARS 1986

Par René Beauparlant
RENÉ BEAUPARLANT
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

MINUTE: 6706 PLAN: A-2025

Cet original a été déposé aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec le 21 juillet 1986

Pour le ~~SOUS~~-MINISTRE

Seul le ministère est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document.

Espace réservé à l'usage exclusif du ministère.

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2020-08-12 13:16
Lot :	2 736 249	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	2003-05-09 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 206 Paroisse de Sault-au-Récollet.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2004-04-01	À 09:00.Modification(s) : Mode d'acquisition, numéro d'inscription du titre . Voir plan(s) et/ou document joint : 835607						

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-12 13:16
Lot :	206	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	1874-04-30		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01						
1982-03-08	À 09:00.SUBDIVISE EN PARTIE, VOIR LOT(S) 206-2 A 3						
1983-02-22	À 09:00.SUBDIVISE EN PARTIE, VOIR LOT(S) 206-4 A 22						
1984-11-07	3 529 846	Vente	Vendeur Acquéreur	SOEURS DE LA MISERICORDE DE MONTREAL AMANN, JEAN PIERRE et al	1 801,92 $ comptant		
1984-11-07	3 529 847	Vente	Vendeur Acquéreur	SOEURS DE LA MISERICORDE DE MONTREAL TELLIER, ROBERT et al	2 047,36 $ comptant		
1990-05-16	4 279 271	Partage	Cédant Cessionnaire	SOEURS DE MISERICORDE DE MONTREAL HYDRO QUEBEC			
1990-05-16	4 279 271	Partage	Cédant Cessionnaire	HYDRO QUEBEC SOEURS DE MISERICORDE DE MONTREAL			
1990-05-16	4 279 271	Servitude	Cédant Cessionnaire	SOEURS DE MISERICORDE DE MONTREAL HYDRO QUEBEC	SUR ET EN FAVEUR		
1991-05-07	4 383 694	Échange	Cédant Cessionnaire	HYDRO QUEBEC FABRIQUE DE LA PAROISSE DE LA VISITATION DE LA ...			
1991-05-07	4 383 694	Servitude	Cédant	FABRIQUE DE LA PAROISSE	SUR		

			Cessionnaire	DE LA VISITATION DE LA ... HYDRO QUEBEC			
1991-05-07	4 383 694	Servitude	Cédant Cessionnaire	HYDRO QUEBEC FABRIQUE DE LA PAROISSE DE LA VISITATION DE LA ...	SUR		
1991-05-07	4 383 694	Servitude	Cédant Cessionnaire	HYDRO QUEBEC FABRIQUE DE LA PAROISSE DE LA VISITATION DE LA ...	EN FAVEUR		
1991-05-09	4 384 667	Ratification SERVITUDE	Requérant	HYDRO QUEBEC et al			
1992-01-30	4 469 842	Privilège	Fournisseur Débiteur et al	VITRERIE LEVIS INC CONSTRUCTION ILARIO GINGOVAZ INC	114 500,00 $		T 11 849 760
1992-03-27	72 102	Bref d'assignation (poursuite)	Demandeur Défendeur	VITRERIE LEVIS INC CONSTRUCTIONS ILARIO GIUGOVAZ INC et al	Réf.: 4 469 842 Numéro de cause: 20005001060925		T 11 849 760
	Correction: Entrée ajoutée le 1992-03-30						
1995-06-05	4 785 334	Hypothèque conventionnelle	Créancier Débiteur	BANQUE HONGKONG DU CANADA COURSOL, DANIELLE	100 000,00 $ avec intérêts	1 140 053	T 10 336 084
1995-06-05	4 785 334	Hypothèque sur les loyers et assurances	Créancier Débiteur	BANQUE HONGKONG DU CANADA COURSOL, DANIELLE	100 000,00 $ avec intérêts	1 140 053	T 10 336 084
1995-06-05	4 785 334	Hypothèque conventionnelle additionnelle	Créancier Débiteur	BANQUE HONGKONG DU CANADA COURSOL, DANIELLE	20 000,00 $ avec intérêts	1 140 053	T 10 336 084
1995-06-08	4 786 846	Vente	Vendeur Acquéreur	TELLIER, ROBERT COURSOL, DANIELLE	DROIT DE PROPRIETE 92 500,00 $ comptant		
2000-07-28	5 194 456	Hypothèque conventionnelle	Créancier Débiteur	CSSE POP DOMAINE ST SULPICE BERNARD, LOUISE	178 500,00 $ avec intérêts	1 065 670	T 17 407 844
2000-08-02	5 195 031	Vente	Vendeur Acquéreur	AMANN, JEAN PIERRE et autres BERNARD, LOUISE	238 000,00 $ comptant		
2003-04-29	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2003-05-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 2 494 682, 2 494 474, 2 494 684, 2 494 475 et 2 736 249 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	11 849 760	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 4 469 842 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	11 849 760	L'inscription du bref d'assignation (poursuite) résultant du document ou de la réquisition N° 72 102 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 336 084	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 4 785 334 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 336 084	L'inscription de l'hypothèque sur les loyers et assurances résultant du document ou de la réquisition N° 4 785 334 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 336 084	L'inscription de l'hypothèque conventionnelle additionnelle résultant du document ou de la réquisition N° 4 785 334 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	17 407 844	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 5 194 456 est supprimée.

Index des immeubles

Section référence : Montréal - Paroisse de Sault-au-Récollet - 206

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

CAB:9816901864

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

INDEX AUX IMMEUBLES

Feuillet No 1 destiné au No 206
du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Recollet.
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal
Attesté à Montréal, le 15 mai 19 39
Par L. Brazeau Dép. Régistrateur. devant A. Bruneau Dép. Protonotaire.

3964 No. 206

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
Crèche de Mont. ja Sœurs Miséricorde	Bail	2	83	124074		pt.
" " " "	Cession	2	117	160995		
Rodrigue M.	Privilège	2	4	201148	060982	
Corp. Village S.R. de Sœurs Miséricorde	Cession	F	26	204168		passage
DIVISION DE MONTREAL						
Sœurs Mis de Mtl. ja Mtl. et Pow. Co.	Vente	N	167	174524		pt. N.O.
Partie de ce numéro est subdivisée d'après plan et livre de renvoi officiels déposés le 5 déc. 1928 à 9 hrs. a.m. (206-1) Vol. 90 Page 381) L. Brazeau Dpt. Reg.						
Sœurs de la Miséricorde ja Montreland & Co.	Vente	N	187	199800		passage.
Germain & Peckham	Privilège	G	8	233000	086185	pte N.O.
Mont. L.H. & P. Cons. ja Mont. Tramways Co.	Trust Deed	K	29	436860	224261	ligne de transmission
Com. Hydro de Québec 14-3-72	Prise de Poss.			738930		pte
Les Sœurs de la Miséricorde de Mtl. à 10-11-72	Fabrique Paroisse Charlevoix	Vente		2334040		pte
Pepin R. Vve à Bernard J.M.	Bail			2388707	Entrée nul	pte
Ministre des Affaires Cult. du Québec	avis de Classement	11-7-75		2617735		pte aire de protect.
Ministre des Affaires Cult. du Québec	avis de Classement			2617758		pte aire de protect.
Ministre des Affaires Cult. du Québec	avis de Classement			2617761		pte aire de protect.

CAB:9816901863

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

Feuillet No destiné au No

du cadastre

de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal

Attesté à Montréal, le 19

Par devant

Dép. Régistrateur. Dép. Protonotaire.

INDEX AUX IMMEUBLES

3950

No. 201

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	Enregistrement Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
Gertrude Watts ux Victor Laurent Lefebvre	Jugement	B.C.	8	95067		
" " " to Alfred Martineau	Deed of Sale	B		379251	8404	
3952 201						
3954 202						
3956 203						
3958 204						
3961 205						
3963 206						
3965 207						
3967 208						
3969 209						
Charles Pigeon to Octave Pennaud	Ed Mariage	BB		88157		

Numéro inscription :	4 279 271	**Circ. foncière :**	Montréal
DHM de présentation :	1990-05-16 13:27		

Registre des mentions

Numéro inscription : 4 279 271 DHM de présentation : 1990-05-16 13:27

No. 1 3 1 3 5

ECHANGE &
SERVITUDES

(NL-0568)

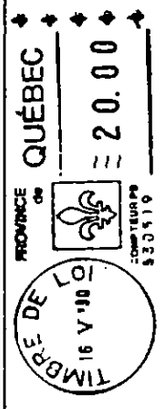

1 Echange
2 - Echange
3 - Servitude

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX, le quinze mai;

Devant Me REMI LAMARCHE, Notaire pour la Province de Québec, Canada, soussigné, exerçant en la ville de Montréal et celle de Laval où il demeure, en le district de Montréal,

O N T C O M P A R U :

LES SOEURS DE MISERICORDE DE MONTREAL, une corporation légalement constituée ayant le siège principal de ses affaires au numéro 12,435 avenue de la Miséricorde, en la ville de Montréal, H4J 2G3, agissant et représentée aux présentes par Monsieur FERNAND GERVAIS, Responsable des immeubles - - -

social en la ville de Montréal, au numéro 75 ouest boulevard René Lévesque, ici agissant et représentée par Mme. DIANE LACHAPELLE, Chargée de Propriétés immobilières

dûment autorisé(s) aux fins des présentes en vertu d'une résolution de la dite Société adoptée à son assemblée tenue à Montréal, le vingt-neuf juin mil neuf cent quatre-vingt-huit et représenté(s) par Monsieur DENIS ST-CYR, - - -

avec les garanties ordinaires de droit et de franc et quitte de toutes dettes, charges, privilèges, hypothèques et liens quelconques, l'immeuble savoir:

D E S I G N A T I O N

Ce certain emplacement vacant de forme irrégulière étant composé des parties ci-après décrites du lot originaire DEUX CENT SIX (206) et de la subdivision UN du dit lot originaire DEUX CENT SIX (206-1) des dits plan et livre de renvoi officiels de Paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal et dont la description technique se lit comme suit:

DESIGNATION TECHNIQUE

LOT	: Parties du lot DEUX CENT (206) ET PARTIE DE LA subdivision UN du lot DEUX CENT SIX (206-1)
CADASTRE	:PAROISSE DE SAULT-AU-RECOLLET
DIVISION D'ENREGISTREMENT	:Montréal

PARCELLE 2

De figure irrégulière,

Tenants et aboutissants:

Vers le sud-est : Deux cent six (206) autre partie

Vers le sud-ouest : Deux cent six (206) autres parties et subdivision Un du lot Deux cent six, autre partie (206-1)

Vers le sud : Deux cent six (206) autre partie

4279271

Vers l'ouest : Deux cent six (206) autre partie

Vers le nord : Deux cent un (201) partie

Vers le nord-est : Deux cent un (201) partie

PARTIE 206

Tenants et aboutissants:

Vers le sud-est : Deux cent six (206) autre partie

Vers le sud-ouest : Deux cent six (206), autre partie

Vers l'ouest : Subdivision Un du lot 206 (206-1)

Vers le nord-est : Deux cent un (201, Partie

Partie 206-1

Tenants et aboutissants

Vers l'est : Deux cent six (206) partie

Vers le sud-ouest : Subdivison Un du lot Deux cent six (206-1) autre partie

Vers l'ouest : Deux cent six (206) partie

Vers le nord-est : Deux cent un (201) partie

Partie 206

Tenants et aboutissants

Vers l'est : Subdivision Un du lot Deux cent six (206-1)

Vers le sud-ouest ; Deux cent six (206) autre partie

Vers le sud : Deux cent six (206) autre partie

Vers l'ouest : Deux cent six (206) autre partie

Vers le nord : Deux cent un (201) partie

Vers le nord-est : Deux cent un (201) partie

Le point de départ "48" se localise comme suit:

Partant du point 46, lequel point se situe à l'intersection de la ligne séparative des lots 201 et 206

avec la limite ouest de l'emprise du boulevard Gouin (montré à l'originaire); de là suivant un gisement de 296o 02',une distance de 92,66 mètres jusqu'au point de départ 48;

LIGNE	GISEMENT	LONGUEUR (mètres)	LIMITE
48- 47	205°40'	15,49	Sud-est
47- 77	295°52'	31,55	Sud-ouest
77-152	266o09'	26,31	Sud
152- 38	8o01'	25,37	Ouest
38- 70	110o09'	44,53	Nord
70- 48	116o02'	17,81	Nord-est

Superficie: 1024m2

Les gisements dans ce document se réfèrent au méridien central 73o30'.

Le tout tel que montré sur la copie du plan minute D-1162.

2o. Encore à titre d'échange, Hydro-Québec cède à Les Soeurs de Miséricorde de Montréal, présentes et acceptant, avec les garanties ordinaires de droit et franc et quitte de toutes dettes, charges, privilèges, hypothèques et liens quelconques l'immeuble suivant, savoir:

Ce certain emplacement vacant de forme irrégulière étant la partie ci-après décrite du lot originaire DEUX CENT SIX (Ptie 206) au dit plan et livre de renvoi officiels de Paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, et dont la description technique se lit comme suit, savoir:

Numéro inscription : 4 279 271 DHM de présentation : 1990-05-16 13:27

DESCRIPTION TECHNIQUE

LOT : Partie du lot DEUX CENT SIX (206)

CADASTRE : Paroisse de Sault-au-Récollet

DIVISION D'ENREGISTREMENT: Montréal

PARCELLE I

De figure irrégulière,

Tenants et aboutissants:

Vers le sud-ouest : Rue du Fort Lorette (montrée à l'originaire)

Vers l'ouest : Deux cent six (206) autre partie (partie inondée)

Vers le nord : Deux cent six (206) autre partie

Vers l'est : Deux cent six (206) autre partie propriété de Les Soeurs de la Miséricorde;

Vers le sud-est : Deux cent six (206) autre partie propriété de Les Soeurs de la Miséricorde;

Le point de départ "36" se localise comme suit:

Partant du point 1999, lequel point se situe à l'intersection de la limite nord-est de l'emprise de la rue du Fort-Lorette (montrée à l'originaire) avec la limite ouest de l'emprise du boulevard Gouin (montré à l'originaire); de là, suivant un gisement de 301o01', une distance de 176,23 mètres jusqu'au point de départ 36.

LIGNE	GISEMENT	LONGUEUR (mètres)	LIMITE
36-35	301o01'	5,4	Sud-ouest
35-39	9o35'	53,39	Ouest
39-76	356o09'	8,03	Ouest
76-152	86o09'	16,3	Nord
152-37	188o01'	39,67	Est
37-36	209o46'	29,08	Sud-est

Superficie: 829m2.

Les gisements dans ce document se réfèrent au méridien central 73o30'.

le tout tel que montré sur la copie du plan minute D-1162.

3o. CREATION D'UNE SERVITUDE DE DROIT DE PASSAGE.

En considération des présentes, Hydro-Québec se réserve et les Soeurs de Miséricorde de Montréal, consentent à Hydro-Québec, présent et acceptant et créent et établissent sur la parcelle du lot DEUX CENT SIX (206) ci-dessus décrite au paragraphe 2o. au bénéfice du fond dominant tel qu'établi ci-après des droits réels et perpétuels de servitude consistant en un droit de passage pour l'entretien et/ou la réparation et/ou la rénovation du mur de soutènement que Hydro-Québec a érigé ou pourra ériger le long de la limite ouest de la dite parcelle du lot Deux cent six (206) ci-dessus décrite au paragraphe 2o.

L'entretien du mur de soutènement demeure la responsabilité d'Hydro-Québec et tout dommage causé au terrain de Les Soeurs de Miséricorde de Montréal sera

4279271

aussi la responsabilité d'Hydro-Québec.

4o. CREATION D'UNE SERVITUDE POUR LE PASSAGE D'UNE LIGNE ELECTRIQUE:

Hydro-Québec se réserve et Les Soeurs de Miséricorde de Montréal, consentent à Hydro-Québec , à ce présent et acceptant, et créent et établissent sur le fonds servant au bénéfice du fonds dominant, le tout tel qu'ils se trouvent ci-après décrits, des droits réels et perpétuels de servitude consistant en:

1.- le droit de placer, remplacer, construire, inspecter,maintenir, entretenir, réparer, ajouter et exploiter, sur, au-dessus et en dessous du fonds servant ci-après décrit, des lignes de distribution d'énergie électrique et des lignes de communication, soit aériennes, soit souterraines, soit à la fois aériennes et souterraines, y compris poteaux,haubans, câbles, fils, ancres, supports, conduits,bornes, kiosques, puits d'accès, contrepoids et tous autres appareils et accessoires nécessaires ou utiles à leur bon fonctionnement;

2.- le droit de permettre à d'autre personnes, compagnies, services publics ou corporations municipales de placer, remplacer, maintenir, entretenir, réparer,ajouter et exploiter sur le dit fonds servant, des fils, câbles, conduits et autres appareils et accessoires nécessaires ou utiles au bon fonctionnement de leurs installations;

3.- le droit de transformer successivement et en tout temps et en tout ou en partie les lignes aériennes en

Numéro inscription : 4 279 271 DHM de présentation : 1990-05-16 13:27

lignes souterraines et les lignes souterraines en lignes aériennes;

4.- le droit de couper, émonder, enlever et détruire, de quelque manière que ce soit et en tout temps , sur le dit fonds servant, tous arbres, arbustes, branches, buissons et racines et d'enlever tous objets,constructions ou structures qui pourraient nuire au fonctionnement, à la construction, au remplacement et à l'entretien des dites lignes;

5.- un droit de circuler à pied ou en véhicule sur le dit fonds servant et, si nécessaire, en dehors dudit fonds servant, pour exercer tout droit accordé par les présentes et notamment un droit d'accès pour communiquer du chemin public audit fonds servant;

6.- un droit comportant l'interdiction pour toute personne d'ériger quelque construction ou structure sur, au dessus et en dessous dudit fonds servant, sauf l'érection des clôtures de division et leurs barrières et des haies décoratives ainsi que les revêtements d'asphalte, de béton ou autres et l'interdiction de modifier l'élévation actuelle de ce fonds servant, sauf avec le consentement écrit de Hydro-québec.

DESCRIPTION DU FONDS DOMINANT

Le fonds dominant au bénéfice duquel les droits ci-dessus mentionnés ont ainsi été réservés et établis comme servitude réelle et perpétuelle, est constitué de l'ensemble des immeubles appartenant à Hydro-Québec et à ses filiales, notamment leurs centrales, leurs postes de transformation, leurs lignes

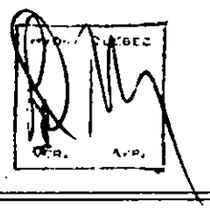

4279271

Numéro inscription : 4 279 271 DHM de présentation : 1990-05-16 13:27

de transmission et de distribution d'énergie électrique et accessoires et plus particulièrement, en conformité avec l'article 19 de la Loi du régime des eaux (L.R.Q., c.R-13) des lignes de transport d'énergie électrique et des lignes de communication érigées ou placées ou à être érigées ou placées sur et en dessous dudit fonds servant.

DESCRIPTION DU FONDS SERVANT

Le fonds servant sur lequel les droits ci-dessus mentionnés ont ainsi été réservés et établis comme servitude réelle et perpétuelle,est constitué de l'immeuble suivant;

Cette lisière de terrain vacant étant de forme irrégulière et étant la partie ci-après décrite du lot originaire numéro DEUX CENT SIX (Ptie 206) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse du Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal et dont la description technique se lit comme suit, savoir:

LOT : Partie du lot DEUX CENT SIX (206)

Cadastre : PAROISSE DE SAULT-AU-RECOLLET

Division d'enregistrement: MONTREAL

UNE(1) PARCELLE DE TERRAIN REQUISE PAR HYDRO-QUEBEC POUR LE PASSAGE D'UNE LIGNE D'ENERGIE ELECTRIQUE

De figure irrégulière,

Tenants et aboutissants:

Vers le Sud-Ouest : rue du Fort-Lorette (montrée à

l'originaire)

Vers l'Ouest : Deux cent six (206) autre partie (partie inondée)

Vers le Nord : Deux cent six (206) autre partie

Vers l'Est : Deux cent six (206) autre partie

Le point de départ "73" se localise comme suit: Partant du point "1999" lequel point se situe à l'intersection de la limite nord-est de l'emprise de la rue du Fort-Lorette (montrée à l'originaire) avec la limite ouest de l'emprise du boulevard Gouin (montré à l'originaire) de là:suivant un gisement de 301o 01', une distance de 178,38 m jusqu'au point de départ "73".

LIGNE	GISEMENT	LONGUEUR (mètres)	LIMITE
73- 35	301o 01'	3,2	Sud-ouest
35- 39	9o 35'	53,39	Ouest
39- 76	356o 09'	8,03	Ouest
76-151	86o 09'	2,8	Nord
151- 74	177o 59'	4,59	Est
74- 73	188o 26'	58,56	Est

Superficie: 154 m2

Les gisements dans ce document se réfèrent au méridien central 73o 30'.

Le tout tel que montré sur la copie du plan minute D-1163.

TITRE:- Les Soeurs de Miséricorde déclarent qu'elles sont devenues propriétaires de l'immeuble ci-dessus cédé par elles, pour l'avoir acquis de

l'Evêque Catholique Romain de Montréal, aux termes de cet acte de cession reçu devant Me J. W. Lévesque, notaire, le vingt-deux juillet mil neuf cent neuf, enregistré à Hochelaga et Jacques-Cartier sous le numéro 160995.

De son côté Hydro-Québec déclare qu'elle est devenue propriétaire de l'immeuble ci-dessus cédé par elle, pour l'avoir acquis aux termes de cet acte reçu devant Me J.L.P. Lacasse, Notaire, le seize décembre mil neuf cent quarante-sept, enregistré à Montréal sous le numéro 738930.

DECLARATIONS DES PARTIES:- Chacune des parties a déclaré que:

1. l'immeuble par elle présentement cédé est libre de tous droits seigneuriaux, ayant été dûment commués;

2. le même immeuble est libre de tous privilèges et de toutes hypothèques;

3. toutes les taxes grevant chacun des immeubles ont été acquittés jusqu'à la date des présentes et ce sans subrogation;

4. leur immeuble respectif est affecté par la loi sur les biens culturels, étant dans l'aire de protection de l'Eglise de la Visitation aux termes des actes enregistrés à Montréal sous les numéro 2617761 quant à Les Soeurs de Miséricorde de Montréal et 2617735 quant à Hydro-Québec.

POSSESSION:- Chacune des parties aux présentes aura immédiatement possession, occupation et jouissance de tout ce qui lui est présentement cédé à titre d'échange et elle pourra en faire et disposer en toute propriété et comme bon lui semblera à compter de ce jour.

CHARGES ET CONDITIONS:- Le présent échange a été ainsi fait à la charge par chacune des parties, savoir:

Par les Soeurs de Miséricorde de Montréal;

De prendre et accepter l'immeuble qui lui est ci-dessus cédé dans l'état où le tout se trouve actuellement.

Par Hydro-Québec:

1. de prendre et accepter l'immeuble qui lui est ci-dessus cédé dans l'état où le tout se trouve actuellement;

2. d'installer à ses frais et dans un délai de un (1) an de la signature des présentes, une clôture d'au moins six pieds (6') de hauteur de type "Frost" le long de la limite nord de la parcelle No. 1 décrite en 2o. et le long des limites sud et sud-ouest de la parcelle no. 2 décrite en 1o. Cette limite est montrée par les points 47, 77, 152 et 76 sur le plan minute D-1162; aussi d'installer sur le terrain des dites Soeurs de Miséricorde, une haie de cèdre afin de cacher la clôture ou d'accepter l'aménagement proposé par l'architecte paysagiste d'Hydro-Québec; aussi d'installer une barrière vis-à-vis le lot partie 206-1

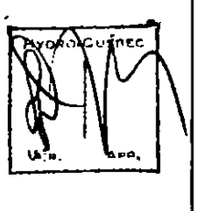

au niveau du trottoir;

3. de payer le coût des présentes, copies requises et enregistrement.

Le trottoir existant sur le lot Ptie 206 et 206-1, propriété de Les Soeurs de la Miséricorde de Montréal sera refait en pavé uni.

CONSIDERATION:- Le présent échange a été ainsi fait en considération de l'égalité reconnue par les parties de la valeur de chacun des immeubles échangés, sans soulte ni retour et chacune des parties aux présentes renonce à tous privilèges de co-partageant et au droit de répéter l'immeuble cédé en cas d'éviction de l'immeuble reçu, que la cause de cette éviction soit antérieure ou postérieure aux présentes.

CLAUSE DE RESIDENCE: Chacune des parties a déclaré être résidente du Canada et du Québec au sens des lois fiscales.

MENTIONS EXIGEES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI AUTORISANT LES MUNICIPALITES A PERCEVOIR UN DROIT SUR LES MUTATIONS IMMOBILIERES:

a). le cédant: Les Soeurs de Miséricorde de Montréal, 12,435 avenue de la Miséricorde, Montréal, Que.H4J 2G3;

b). le cessionnaire: Hydro-Québec, 75 ouest boulevard René Lévesque, Montréal, H2Z 1A4;

c). l'immeuble est situé en la ville de Montréal;

d). le cédant et le cessionnaire déclarent et établissent la valeur de la contrepartie à la somme de CINQUANTE NEUF MILLE TROIS CENT UN DOLLARS ($59,301.00);

e). le montant du droit de mutation, s'il s'en trouve est de DEUX CENT CINQ DOLLARS ET QUATRE VINGT UN CENTS ($205.81);

f). le cessionnaire bénéficie de l'exonération du paiement de tel droit de mutation en conséquence de l'article 40 de la Loi sur Hydro-Québec (L.R.Q. 1977, c. H-5 et amendements).

aa). le cédant: Hydro-Québec , 75 ouest boulevard René Lévesque, Montréal, H2Z 1A4;

bb). le cessionnaire: Les Soeurs de Miséricorde de Montréal,, 12,435 avenue de la Miséricorde, Montréal, H4J 2G3;

cc). l'immeuble est situé en la ville de Montréal;

dd). le cédant et le cessionnaire déclarent et établissent la valeur de la contrepartie à la somme de QUARANTE-HUIT MILLE HUIT DOLLARS ($48,008.00);

ee). le montant du droit de mutation, s'il s'en trouve est de Cent quarante-quatre dollars et deux cents ($144.02).

D O N T A C T E :

FAIT ET PASSE en la ville de Montréal, les jour, mois et an ci-dessus en premier lieu mentionnés sous le numéro TREIZE MILLE CENT TRENTE-CINQ des minutes du notaire soussigné.

Et après lecture faite, les parties ont signé en présence du notaire.

(SIGNE) LES SOEURS DE MISERICORDE DE MONTREAL

Par: F. GERVAIS

Numéro inscription : 4 279 271 DHM de présentation : 1990-05-16 13:27

(SIGNE) HYDRO QUEBEC

Par: DENIS ST. CYR

(") REMI LAMARCHE, Notaire.

VRAIE COPIE de la minute des présentes demeurée en mon étude.

Rémi Lamarche Notaire

Hydro Québec **GIM**graphique Direction – Propriétés immobilières

Rapport des territoires et des droits de gestion affectés

2020-08-18

Territoire

Type :	**Rénové**
Lot rénové :	**2 736 249**
Date Dépôt :	**2003-05-07**
Statut :	**Actif**
N° de mandat de rénovation :	**1225**
Unité d'affaires :	**TERRITOIRE PRODUCTION BEAUHARNOIS GATINEAU**
Superficie (propriété HQ) :	**378,7 m ^{2}**
Réf. cartographique :	**31H12-010-1228**
Zone de repérage :	**A-1**
Circonscription foncière :	**MONTRÉAL**
Municipalité :	**MONTRÉAL,VILLE**
MRC :	**HORS MRC**
Chaîne de lots :	**-> 2 736 249, Actif, MONTRÉAL,VILLE (050670- -206), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE**

Droits de gestion

Territoire :
-> 2 736 249, Actif, MONTRÉAL,VILLE

Nature des droits et actes enregistrés	Date transac.	Qualificatif	N° de dossier	Plan terrier	Dossier numérisé
RÉPERTOIRE PROPRIÉTÉS HQ,AUTRE,NON EXPLOITÉE REQUIS,Sans objet	**2020-03-09**	**A analyser**	**1402-009/378285**		N/D
BIENS ET DROITS SURPLUS,AUTRE,REFUSÉE PAR HQ,Sans objet	2019-04-19	Inactif	1402-021/370058		
PERMISSION EN FAVEUR HQ,ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits BORDURE DE COURS D'EAU, STABILISATION DES BERGES	**2016-10-28**	**Actif**	**1402-013/346669**		
GESTION IMMOBILIÈRE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2007-04-17	Inactif	1402-001/315633		
ACHAT,REPORT(RENOVATION),RÉALISÉE,Droits de propriete 738930, 1948-06-10, MONTRÉAL	2005-01-26	Actif	1402-043/1225		N/D

DÉPÔT LOT RÉNOVÉ AU CADASTRE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2003-05-07	Actif	1402-043/1225		N/D

Territoire :
(050670- -206), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE

Nature des droits et actes enregistrés	Date transac.	Qualificatif	N° de dossier	Plan terrier	Dossier numérisé
DÉPÔT RÉNOVATION CADASTRALE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2003-05-01	Actif	1402-043/1225		N/D
CESSION DE SERVITUDE,CESSION,RÉALISÉE,Autres droits **BÂTIMENT, DROIT DE VUE** 4384667, 1991-05-09, MONTRÉAL	**1991-05-07**	**Actif**	**303-02-2/117-040**	**C-6S/27**	
SERVITUDE DE DISTRIBUTION,ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 4383694, 1991-05-07, MONTRÉAL	**1991-01-14**	**A analyser**	**303-02-2/117-040**	**C-6S/27**	
CESSION DE SERVITUDE,CESSION,RÉALISÉE,Autres droits 4383694, 1991-05-07, MONTRÉAL	**1991-01-14**	**A analyser**	**303-02-2/117-040**	**C-6S/27**	
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 4383694, 1991-05-07, MONTRÉAL	**1991-01-14**	**A analyser**	**303-02-2/117-040**	**C-6S/27**	
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 4383694, 1991-05-07, MONTRÉAL	**1991-01-14**	**A analyser**	**303-02-2/117-040**	**C-6S/27**	
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 4297271, 1990-05-16, MONTRÉAL	**1990-05-15**	**A analyser**	**303-02-2/117-039**	**C-6S/26**	
SERVITUDE DE DISTRIBUTION,ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 4297271, 1990-05-16, MONTRÉAL	**1990-05-15**	**A analyser**	**303-02-2/117-039**	**C-6S/26**	
ACHAT,ACQUISITION,RÉALISÉE,Droits de propriete 4297271, 1990-05-16, MONTRÉAL	**1990-05-15**	**A analyser**	**303-02-2/117-039**	**C-6S/26**	
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 4297271, 1990-05-16, MONTRÉAL	**1990-05-15**	**A analyser**	**303-02-2/117-039**	**C-6S/26**	
TRANSFERT DE TITRES DE PROPRIÉTÉ,ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 738930, 1948-06-10, MONTRÉAL	**1947-12-16**	**A analyser**	**611-104/HQ2646 (1)**	**17-1**	N/D
ACHAT,ACQUISITION,RÉALISÉE,Droits de propriete 174524, 1928-04-10, MONTRÉAL	**1928-04-07**	**Actif**	**611-102/MIP127**		
CESSION DE SERVITUDE,CESSION,RÉALISÉE,Autres droits 174524, 1928-04-10, MONTRÉAL	**1928-04-07**	**Actif**	**611-102/MIP127**		

Plan 127

ON THIS DAY, the seventh of the month of April, in the year of Our Lord, One thousand nine hundred and twenty-eight.

BEFORE ME. JOSEPH WENCESIAS LEVESQUE, the undersigned Notary Public duly admitted and sworn in and for the Province of Quebec, residing in the city of Westmount and practising in the city and district of Montreal.

CAME AND APPEARED:-

LES SOEURS DE MISERICORDE DE MONTREAL, a body politic duly corporate having its Head Office in the city of Montreal, herein acting and represented by Reverend Superior General, Sister St.Aimé, née Albina Joly and Reverend General Bursar, Sister Ste.Beatrice, née Marie Agnès Smith, of Montreal, duly authorized for the purpose hereof by a resolution passed at a meeting of the Board of Administration of the said Corporation held at Montreal on the 12th of March, 1928, whereof a duly certified copy has been hereto annexed after having been duly verified and signed Ne Varietur by said Reverend Sister St.Aimé and Reverend Sister Ste.Beatrice and the undersigned Notary;

WHICH said Vendor has bargained, sold, assigned, transferred and made over and by these presents doth sell, assign, transfer and make over with legal warranty unto MONTREAL ISLAND POWER COMPANY a body corporate having its principal place of business at the said city of Montreal, hereinafter styled the Purchaser hereto present and accepting by Mr.CARDEN STANLEY BAGG, its Secretary, of the city of Montreal, duly authorized for the purpose hereof under a resolution passed at a meeting of the Board of Directors of said Company held at Montreal, on the 13th day of May last, 1927, a certified copy of which is hereto annexed after having been verified and signed Ne Varietur by the said C.Stanley Bagg es-qualité and the undersigned Notary the following immoveable property, namely:-

A

OFFICE OF THE REGISTRATION DIVISION OF MONTREAL

I, the undersigned, do hereby certify that this document was registered at full length, in the Office, at ... o'clock ... minutes, in the ... noon, on the ... day of the month of ... Volume ... Folio ... under the Number ...

Deputy Registrar

THIS DEED
RECORDED ON TITLE RECORD PLAN
Date R/W. Dept.
ENTERED IN TAX RECORD
Date Tax Dept.
FILED IN
Filing Clerk

BUREAU DE LA RÉGISTRATION MONTRÉAL

ONE DOLLAR

ptLot 206

A plot or parcel of land forming the North-westerly part of lot number two hundred and six of the Parish of Sault au Recollet, county of Hochelaga, and more fully described as follows:-

Commencing at a point on the line of division between lots 201 and 206 at a distance of 501 4/10 feet from the Nort Westerly line of Gouin Boulevard, measured north-westerly alon said line of division between lots 201 and 206. Thence defleo ting to the left 102° 34' a distance of 213 4/10 feet. Thence deflecting to the right 21°45' a distance of 95 4/10 feet more or less to a point on the North-Easterly line of Fort Lorette Street, said point being at a distance of 579 7/10 feet from the North-Westerly line of Gouin Boulevard, measured North-Westerly along said North Easterly line of Fort Lorette Stree

Thence at an included angle with the last line of 88°45' and running North-Westerly along said North-Easterly line of Fort Lorette Street a distance of 27 feet more or less to the shore of the River des Prairies. Thence North-Easterly along the South Easterly shore of the River des Prai ries to the line of division between lots Nos.201 and 206. Thence south-easterly along said line of division between lot 201 and 206 a distance of 104 feet, more or less to the place of beginning.

The presently sold part of lot Two hundred and six being bounded towards the north-east by lot No.201, towards the south-west by Fort Lorette Street, towards the North-west by the River des Prairies and towards the South-east by that part of lot No.206 remaining to the vendors. Containing in area Twenty-one thousand three hundred and twelve feet (21,312 ft.) more or less, all measurements being in English feet.

The whole as shown outlined in red on a blue print copy of a plan prepared by Douglas M.Towle, Q.L.S. dated Montreal, March 9th, 1928, hereto attached as forming part hereof and signed by the parties hereto for identification.

As

As the said immoveable property now subsists with all the rights, members and appurtenances and riparian rights thereunto belonging, without any exception or reserve on the part of the Vendor.

The Vendor acquired the said property with greater extent from La Corporation de l'Evêque Catholique Romain de Montréal, as appears by deed of cession passed before the undersigned Notary, on the 22nd of July, 1909, whereof copy has been registered in the registry office of the counties of Hochelaga and Jacques-Cartier on the 24th of August 1909, under No. 160995;

VENDOR'S DECLARATIONS.

The Vendor declared and convenanted as follows:-

1o. That the said property is held under the tenure of franc aleu roturier having been duly commuted;

2o. That the same is free and clear of all assessments and rates from the date hereof and of all encumbrances.

P O S S E S S I O N .

In virtue hereof, the Purchaser becomes the absolute owner of the presently sold immoveables, and claims with right to take possession thereof forthwith.

C O N D I T I O N S .

The present Sale is thus made subject to the following conditions:-

1o. The Purchaser agrees to pay the cost of this Deed and of its registration and of one copy for the Vendor.

2o. The Purchaser agrees to pay all assessments, both general and special for which the said property may become liable from and after the date hereof.

3o. Whereas the Purchaser contemplates the construction of a hydro electric development in the Riviere des Prairies and expects to raise the water opposite the property of the vendor to a height not exceeding 58 feet above sea level; the property presently sold has, therefore, been purchased by the said Company for the purpose of erecting thereon a wall or embankment to approximately a level of 60 feet above sea

level

level in order to retain the waters of the said River and prevent the flooding of the property of the vendor and adjacent properties, and the price presently paid by the Purchaser covers damage or depreciation to the remaining property and buildings of the vendor which may be caused by reason of the raising of the water, as aforesaid, and by the construction of the said wall or embankment, as well as the price of the property actually included in the present sale, subject always to the obligation which the Purchaser hereby undertakes to provide drains and such other drainage works or grading as may be necessary in the rear of the said wall or embankment so as to permit the surface water from the property of the vendor; which under natural conditions would flow into the River; to escape by such drain the vendors shall have the right to connect the escape pipe for the steam from their boiler house to the said drain to be constructed by the purchaser.

4o. The Purchaser guarantees that the top of the said wall, i, e, .approximately 60 feet above sea level, is not higher than the highest part of the land remaining to the vendor, as it presently exists.

5o. In case the water opposite the property of the vendor should be continuously raised to a level higher than 58 feet above sealevel and in case the Purchaser should raise the said wall to a level higher than the guaranteed level above mentioned, and if such increased level of water and such increase in the height of the wall or embankment should cause additional flooding or damage to the property or buildings of the vendor, or its assigns, the Purchaser shall be responsible for such additional damage and in case the parties cannot agree on the amount hereof, each party shall appoint an arbitrator to assess the same and if such arbitrators cannot agree they shall appoint a third arbitrator and the decision of the majority of such arbitrators shall be final and shall be binding upon the parties hereto and their successors or assigns.

6o. The vendor shall have the right within a delay of two months from the date hereof to remove at its own risk

and

and expense any constructions, plants and trees that may be situated or growing on the property hereby sold.

7o. The Purchaser in connection with the carrying out of its work on the construction of the proposed wall and other works, binds and obliges itself as follows:-

(a) To place a fence along the whole length of the wall facing the property of the vendor, the posts of which will be of iron embedded in the said wall and such fence shall be constructed of heavy woven wire with fenings of not more than four inches diamond shaped and five feet high with a twelve (12) foot gate in the same, giving access to the River;

(b) To leave a space or passage-way 12 feet in width between the boiler house of the vendor and the said wall or embankment, which space shall be left at the present level of the ground; and further not to interfere with the free access by the vendor to its charnel house as it stands at present.

(c) To remove all machinery and materials after the construction of the said Wall or embankment and to grade the ground after such work;

8o. Subject to the right of the Purchaser to build the said wall and other works and to repair and maintain the same, the Vendor, its successors and assigns, shall at all times have free access and a right of view to the River over the property sold and may use the said property in any way it may desire, by laying out lawns, levelling the same, planting gardens and trees, provided however that any trees must be at a distance of not less than 15 feet from the said wall and embankment and such right to the vendor shall be an exclusive right in that the Vendor shall be entitled to prevent any other persons from trespassing upon the said property, subject always to the right of the Purchaser and its employees to enter thereon for the purpose of performing its said works and repairing and maintaining the same; and further provided that the right of access over and use by the vendor of the property hereby sold shall be at its own risk and peril.

9o. The Purchaser undertakes not to place any erection

on

on the property hereby sold with the exception of the said wall or embankment above mentioned and also provided that the Purchaser shall be entitled to place a transmission line across the property hereby sold which, however, must have a minimum height of 25 feet above the land on the boundary between the property hereby purchased and the property retained by the Vendor.

The present SALE has been made and the undertakings herein mentioned have been entered into, by the Vendor in consideration of the sum of ONE DOLLAR to him in hand paid and other good and valid consideration which the Vendor acknowledges to have had and received from the Purchaser whereof quit.

WHEREOF ACT done and passed at the said city of Montreal, on the day, month and year first above written under the number Seven thousand and forty-one of the Minutes of the undersigned Notary.

AND, after due reading hereof the said parties have signed with and in the presence of the said Notary.

(Signed) Les Soeurs de Misericorde de Montréal.
" Soeur Saint-Aimé, Supre génle.
" Sr Sainte-Béatrice, Dép.gén.
" Montreal Island Power Company
" C.S.Bagg, Sec.Treas.
" J.W.Levesque, N.P.

TRUE COPY of the original hereof remaining of record in my Office.

J. W. Levesque

No 169

EXTRAIT DU LIVRE DES MINUTES de Les Soeurs de Miséricorde de Montréal;

Assemblée du Conseil Général, tenue le douze mars 1928, ;

Résolu unanimement:-

Que la communauté vende à la Compagnie The Montreal Island Power Company, partie de la propriété du Sault au Récollet, laquelle partie est décrite comme suit:-

A plot or parcel of land forming the North Westerly part of lot number two hundred and six of the Parish of Sault au Recollet, County of Hochelaga, and more fully described as follows:

Commencing at a point on the line of division between lots 201 and 206 at a distance of 501 4/10 feet from the North Westerly line of Gouin Boulevard, measured north westerly along said line of division between lots 201 and 206. Thence deflecting to the left 102° 34' a distance of 213 4/10 feet. Thence deflecting to the right 21° 45' a distance of 95 4/10 feet more or less to a point on the north-easterly line of Fort Lorette Street.

Thence at an included angle with the last line of 88° 45' and running North-westerly along said north-easterly line of Fort Lorette Street a distance of 27 feet more or less to the shore of the River des Prairies. Thence north-easterly along the south-easterly shore of the River des Prairies to the line of division between lots Nos. 201 and 206. Thence south-easterly along said line of division between lots 201 and 206 a distance of 104 feet, more or less to the place of beginning.

The presently sold part of lot two hundred and six being bounded towards the North-east by lot No. 201, toward the south-west by fort Lorette Street, towards the north-west by the River des Prairies and towards the south-east by that part of lot No. 206 remaining to the vendors. Containing in area twenty-one thousand three hundred and twelve feet (21, 312 ft.) more or less, all measurements being in English feet.

The

The whole as shown outlined in red on a blue print copy of a plan prepared by Douglas M.Towle,Q.L.S. dated Montreal March 9th,1928,hereto attached as forming part hereof and signed by the parties hereto for identification.

As the said immoveable property now subsists with all the rights,membere and appurtenances and riparian rights thereunto belonging,without any exception or reserve on the part of the vendor.

Le tout suivant les charges,clauses conditions et restrictions mentionnées au projet d'acte de vente préparé par J.W.Levesque,Notaire,et soumis présentement au conseil.

Que la Révérende Mère Générale,Soeur St.Aimé,et la dépositaire Générale,Soeur Ste.Béatrice soient autorisées à signer tous documents pour donner effet à la présente résolution.

VRAIE COPIE;

(Signé) Soeur Sainte-Jeanne de Chantal
Secretaire.

Verified and signed Ne Varietur by said Sister St. Aimé and Sister Ste-Béatrice named in the deed of sale hereto annexed and the undersigned Notary,at Montreal,this seventh day of April,One thousand nine hundred and twenty-eight.

(Signed) Soeur Saint Aimé,Supre génle.
" Sr.Sainte-Béatrice,dép.gén.
" J.W.Levesque,N.P.

TRUE COPY:-

J. W. Levesque

No Fee copies

EXTRACT from the minutes of a Meeting of the Directors of MONTREAL ISLAND POWER COMPANY held at the Offices of Messrs. Nesbitt, Thomson & Company, Limited, Montréal, on Friday the 13th day of May, 1927, at 5 o'clock in the afternoon.

The following resolution was adopted unanimously:-

THAT the president, vice-president, treasurer and Secretary or any one of the said officers of the Company be and they are hereby authorized to represent this Company in respect of the purchase of properties bordering the Riviere des Prairies in the section of the said River which in their opinion or the opinion of the officers acting will be affected by the raising of the water through the construction of the proposed dam for water power development whether such properties will be directly affected by flooding or in their opinion or in the opinion of any one of them should be acquired by the Company to be used in exchange for properties affected by the flooding of for other similar purposed; and

THAT any one or more of the said officers be and he is or they are hereby authorized to accept options in respect of such properties and to sign and execute on behalf of this Company deeds for the purchases of same; to pay the purchase price and to do such other acts as may be required in the interests of the Company in connection with such purchases and or exchanges or otherwise and the exercise by any of the said Officers of the Company of options already taken up on behalf of the Company is hereby ratified and confirmed."

CERTIFIED TRUE COPY.

(Signed) G.R.Whatley
Asst.Sec.Treas.

Verified and signed Ne Varietur by said Bagg named in the deed of sale hereto annexed and the undersigned Notary at Montreal this seventh day of April, One thousand nine hundred and twenty-eight.

(Signed) Montreal Island Power Company
" C.S.Bagg, Sec.Treas.
" J.W. Levesque, N.P.

TRUE COPY:

J. W. Levesque N.P.

No Fee copies

No. 7041

MONTRÉAL 7th April, 1928

S A L E

-by-

LES SOEURS DE MISERICORD DE MONTREAL,

-to-

MONTREAL ISLAND POWER COMPANY

D167
40

1st COPIE

174524 1800

BUREAU D'ENREGISTREMENT
DIVISION DE MONTRÉAL
ENREGISTRÉ à
le AVR 10 1928
SOUS NO 10H 20M a

Lancaster 7006.

J. W. LÉVESQUE, N. P.
CHAMBRE 509
83 OUEST, RUE CRAIG.

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2020-08-12 13:16
Lot :	2 494 474	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	2003-05-09 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 206 et 206-1 Paroisse de Sault-au-Récollet.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2017-03-30	22 978 359	Vente	Vendeur Acquéreur	LES SOEURS DE MISÉRICORDE DE MONTRÉAL 9354-5309 QUÉBEC INC.	2 000 000,00 $		
2017-04-25	23 022 881	Hypothèque	Créancier Débiteur	HOLDING MACH INC. 9354-5309 QUÉBEC INC.	2 000 000,00 $	6 755 924	T 23 900 110
2017-06-22	23 183 375	Avis d'intention de procéder au classement	Ministre	Fortin, Luc			
2017-11-01	23 471 160	Avis de réserve pour fins publiques	Expropriant Exproprié	VILLE DE MONTRÉAL 9354-5309 QUÉBEC INC.			
2018-06-08	23 900 101	Vente	Vendeur Acquéreur	9354-5309 QUÉBEC INC. VILLE DE MONTRÉAL	4 950 000,00 $		
2018-06-19	23 930 580	Avis de classement	Ministre	Montpetit, Marie			

Plan cadastral

Liste des plans

Document à afficher :	Plan global	1 de 1	
Circonscription foncière :	Montréal		
Cadastre :	Cadastre du Québec		
Lot :	2 494 474		
Type de document :	Plan global	**Numéro de document :**	

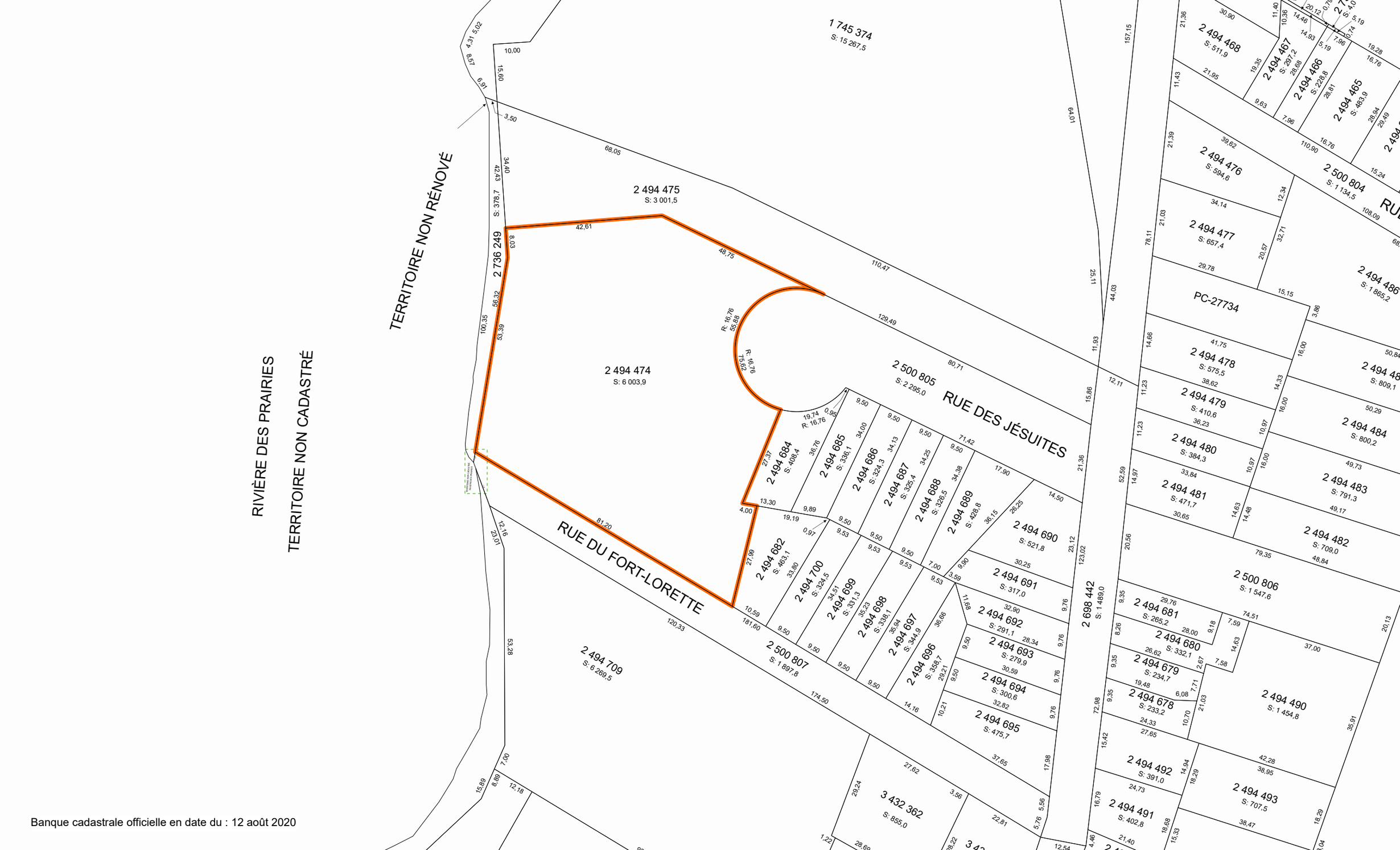

Banque cadastrale officielle en date du : 12 août 2020

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-12 13:16
Lot :	206-1	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	1928-12-05		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01						
1990-05-16	4 279 271	Partage	Cédant Cessionnaire	SOEURS DE MISERICORDE DE MONTREAL HYDRO QUEBEC			
1991-05-07	4 383 694	Échange	Cédant Cessionnaire	HYDRO QUEBEC FABRIQUE DE LA PAROISSE DE LA VISITATION DE LA ...			
2003-04-29	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2003-05-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 2 494 474 et 2 494 475 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

Index des immeubles

Section référence : Montréal - Paroisse de Sault-au-Récollet - 206-1

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

CAB:9820701825

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

Index aux Immeubles

Sault-au-Récollet, Comté d'Hochelaga

Pt. Lot Original 65 Dec 1928 3925 No. 206-1

NOMS des PARTIES	Titre de l'Acte	Enregistrement de l'Hypothèque				Enregistrement de l'Avis				Radiation	Remarques
		Reg.	Vol.	Page	No.	Reg.	Vol.	Page	No.		
Soc de Mise en valeur de Montréal Island Power Co.	Vente	D	187		199800						Droit d'égout.
Gorman & Peckham	Privilège	G.	8		233000					086185	Égout
Com. Hydro. Québec	Prise de Poss.				738930						Droits
Minist des Affaires Culturelles	Avis de Classe	11-7-75			2617761						protection aire de

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2020-08-12 13:16
Lot :	2 494 475	**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	2003-05-09 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 206 et 206-1 Paroisse de Sault-au-Récollet.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2004-04-01	À 09:00.Modification(s) : Mode d'acquisition, numéro d'inscription du titre . Voir plan(s) et/ou document joint : 835607						
2017-06-22	23 183 375	Avis d'intention de procéder au classement	Ministre	Fortin, Luc			
2018-06-19	23 930 580	Avis de classement	Ministre	Montpetit, Marie			

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal		**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec		**Droits :**	2020-08-12 13:16
Lot :	1 741 341		**Radiations :**	2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	2000-11-06	Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans			
Concordance :				

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2000-11-06	À 09:00.DEPOSE, CF.LOT (S) REMPLACE (S), (RENOVATION) PTIE 201 PAROISSE DE SAULT-AU-RECOLLET						

Plan cadastral

Liste des plans

Document à afficher : Plan global 1 de 1

Circonscription foncière : Montréal

Cadastre : Cadastre du Québec

Lot : 1 741 341

Type de document : Plan global

Numéro de document :

Banque cadastrale officielle en date du : 12 août 2020

É DES PRAIRIES

NON CADASTRÉ

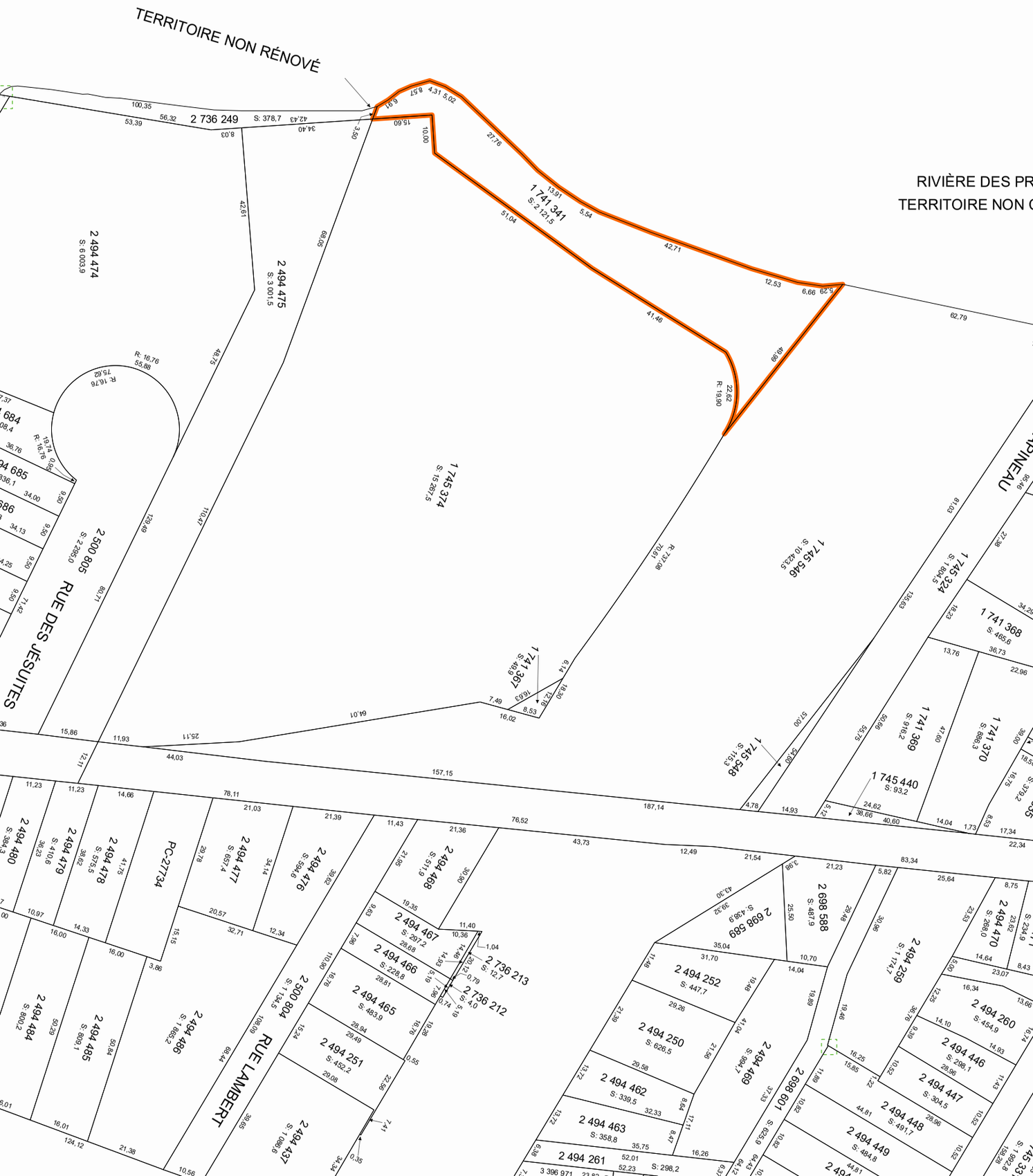

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Paroisse de Sault-au-Récollet	**Droits :**	2020-08-14 11:46
Lot :	201	**Radiations :**	2020-08-10 13:35
Date d'établissement :	1874-04-30 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01						
1991-05-07	4 383 694	Échange	Cédant Cessionnaire	HYDRO QUEBEC FABRIQUE DE LA PAROISSE DE LA VISITATION DE LA ...			
1991-05-07	4 383 694	Échange	Cédant Cessionnaire	FABRIQUE DE LA PAROISSE DE LA VISITATION DE LA ... HYDRO QUEBEC			
1991-05-07	4 383 694	Servitude	Cédant Cessionnaire	FABRIQUE DE LA PAROISSE DE LA VISITATION DE LA ... HYDRO QUEBEC	SUR		
1991-05-07	4 383 694	Servitude	Cédant Cessionnaire	HYDRO QUEBEC FABRIQUE DE LA PAROISSE DE LA VISITATION DE LA ...	SUR		
1991-05-09	4 384 667	Ratification SERVITUDE	Requérant	HYDRO QUEBEC et al			
1992-01-30	4 469 842	Privilège	Fournisseur Débiteur et al	VITRERIE LEVIS INC CONSTRUCTION ILARIO GINGOVAZ INC	114 500,00 $		T 11 849 760
1992-03-27	72 102	Bref d'assignation (poursuite)	Demandeur Défendeur	VITRERIE LEVIS INC CONSTRUCTIONS ILARIO GIUGOVAZ INC et al	Réf.: 4 469 842 Numéro de cause: 20005001060925		T 11 849 760
2000-10-24	À 09:00.DEBUT PERIODE D'INTERDICTION: REFORME CADASTRALE						
2000-11-06	À 09:00.REMPLACE EN TOTALITE, (RENOVATION) CF.LOT (S) 1 741 341 , 1 741 367 , 1 745 374 , 1 745 546						

	1 745 548

Index des immeubles

Section référence : Montréal - Paroisse de Sault-au-Récollet - 201

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

CAB:9816901853

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

INDEX AUX IMMEUBLES

Feuillet No 1 destiné au No 201
du cadastre de la Paroisse du Sault au Recollet
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal
Attesté à Montréal, le 15 mai 1939
Par [signature] devant [signature]
Dép. Régistrateur. Dép. Protonotaire.

3953 No. 201

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
Fabrique P. Sault au Recollet a Cp Sault au Recollet	Division	F	26	202613		pt.
DIVISION DE MONTREAL						
Fabrique du Sault au R. à Int. Island Power Co.	Vente	N	172	193507		ptie.
Norman + Peckham	Privilege	N	8	233000	086185	ptie.
Mont. L. Ho. + P. Cons. à Montreal Tr. Co. (fiduciaire)	Trust Deed	K	29	436.860	224261	lignes de transmission
Com. Hydro de Québec	Prise de Poss			738930		ptie.
Cité de Ste Ad à Deuxes Fab. Ben. Visitation B.V. Marie	Servitude			1109545		ptie
15/2/67 [illegible] PRISE DE POSSESSION				2032768		ptie
Montréal Nord	Sens			2125262		ptie
Dépot de Plan				2125261		ptie
27/9/68 Dépot de Plan				2092768		ptie,
Dépot de Plan				2/28.261		ptie,
Ministere de la Voirie	Servitude			2/28262		ptie,
9/12/70 Fabr. Paroisse Visitation Sault-au-Rec	Jouissance à Min. Voirie			2246044		ptie
Ministre des Affaires Cult. du Québec	avis de classement	11-7-75		2617733		ptie avis de protect.
Ministre des Affaires Cult. du Québec	avis de classement			2617735		ptie avis de protect.
Ministre des Affaires Cult. du Québec	avis de classement			2617739		ptie avis de protect.
Ministre des Affaires Cult. du Québec	avis de classement			2617758		ptie avis de protect.

CAB:9816901852

TOUTES MENTIONS RELATIVES A UNE ENTRÉE SUR CE LOT ET/OU TOUTES INFORMATIONS RECONSTITUÉES APPARAISSENT AU REGISTRE INFORMATISÉ. [(1986) 118 G.O. II, 718]

Feuillet No destiné au No

du cadastre

de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal

Attesté à Montréal, le 19

Par devant

Dép. Régistrateur. Dép. Protonotaire.

INDEX AUX IMMEUBLES

3950

No. 201

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	Enregistrement Reg.	Vol. Page	No	RADIATION	REMARQUES
Nathalie Watts ~~vs~~ vir to Laurent Lefort	Jugement	B.C.	8	95067		
" " " to Alfred Martineau	Deed of Sale	B		592251	8404	
3952 202						
3954 202						
3956 203						
3958 204						
3961 205						
3963 206						
3965 207						
3967 208						
3969 209						
Charles Pigeon to Octavie Pesnichaud	Ctt Mariage	B.B.		88157		

Plan cadastral Liste des plans Commander copie papier

Document à afficher : Plan originaire 1 de 2

Circonscription foncière : Montréal

Cadastre : Paroisse de Sault-au-Récollet

Lot : 201

Type de document : Plan originaire et livre de renvoi **Numéro de document :**

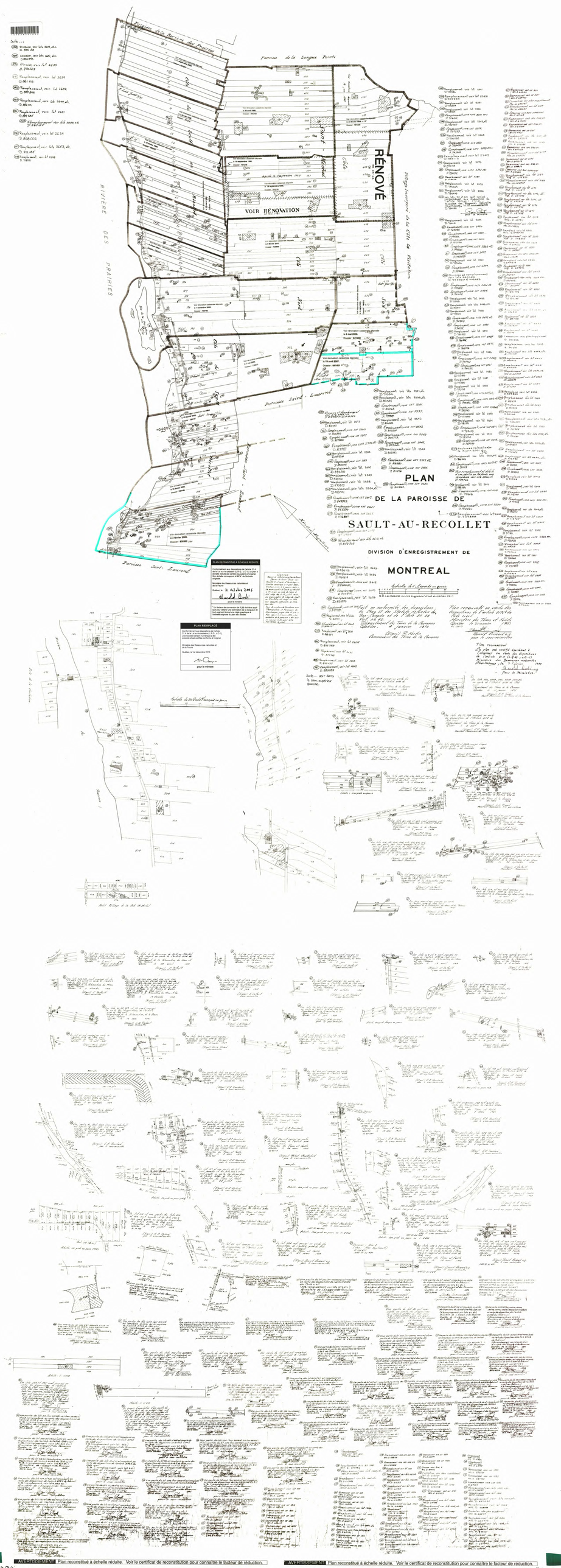

AVERTISSEMENT Plan reconstitué à échelle réduite. Voir le certificat de reconstitution pour connaître le facteur de réduction.
AVERTISSEMENT Plan reconstitué à échelle réduite. Voir le certificat de reconstitution pour connaître le facteur de réduction.

F-2061-A 5M-5-52

69

C00237589 3

LIVRE DE RENVOI

OFFICIEL

De la Paroisse du Sault au Recollet — DIVISION D'ENREGISTREMENT DE Comté d'Hochelaga.

No du lot indiqué sur le plan officiel	NOM DU PROPRIÉTAIRE	DESCRIPTION GÉNÉRALE	REMARQUES
		Côté du Sault au Recollet.	
200	Augustin Dagenais	De figure irrégulière, contenant quinze-cent-quatre-vingt-deux-cents pieds en Superficie. Borné en front par le Chemin public, en profondeur par le no. 172, d'un côté par le no. 199, et de l'autre côté par une Rue.	
201	La Fabrique de la Paroisse du Sault au Recollet.	De figure irrégulière, contenant deux-cent-cinquante-deux-mille pieds en Superficie. Borné en front par le Chemin public, en profondeur par la Rivière des Prairies, d'un côté par une Rue, et de l'autre côté par le no. 206.	
202	Jacques Janvier Vinet	Formant deux arpents en front (2 a), deux arpents cinq perches (2 a. 5 p.) dans sa ligne Nord-Est, quatorze perches et cinq pieds (14 p. 5 pds) dans sa ligne Sud-E, un arpent, ~~huit~~ perches, deux pieds (1 a. 8 p. 2 p) dans sa ligne Sud-ouest; Superficie de trois arpents, cinquante-quatre perches et deux-cent-dix-huit pieds carrés (sup. f) (3 a. 54 p. 218 pds) Borné en front par le Chemin public, en profondeur par le no. 203, d'un côté par une Rue et le no. 186, et de l'autre côté par le no. 205.	Une partie de ce numéro est maintenant comprise dans le chemin de fer: "Montréal Park & Island" décrit au présent Cadastre sous le no. 5-65. Plan Subd. 18 Oct., 1919 (1 à 15) P.S. 27-5-68 (16 a 19) P.S. 28-10-69 (20 et 21) (323) OPÉRATION(S) CADASTRALE(S) VOIR LOT(S) 2467 D. 746744

05-0670

F-2061-A 5M-5-52

C002375894

LIVRE DE RENVOI

OFFICIEL

DIVISION D'ENREGISTREMENT DE Comté d'Hochelaga.

De la Paroisse de Sault au Recollet.

No du lot indiqué sur le plan officiel	NOM DU PROPRIÉTAIRE	DESCRIPTION GÉNÉRALE	REMARQUES
		Côté du Sault au Recollet.	
203	La Corporation du Collège Ste. Marie, à Montréal.	Partant du coin Sud-Est du lot 202, puis dans une direction Sud-Est en suivant la limite Sud-ouest du lot 186 une distance de quatre arpents (4.a), de là tournant à angle droit, vers le Sud-ouest une distance de deux arpents, trois perches (2 a 3 p)* de là tournant à angle droit vers le nord-Est une distance de huit perches, seize pieds (8 p. 16 pds) de là tournant vers le nord-ouest dans le prolongement, de la ligne Sud-ouest, du lot 205 une distance, de Sept perches, quatorze pieds (7 p. 14 pds), de là tournant à angle droit vers le nord-Est le long du lot 205 une distance de deux perches (2 p.), de là tournant à angle droit vers le nord-ouest une distance de trente-huit pieds, six dixièmes (38.6'), de là vers le nord-Est le long du lot 202 une distance de quatorze perches, et cinq pieds (14 p. 5 pds); formant une superficie de huit arpents, vingt-trois perches, et cent-quatre-vingt-dix-huit pieds carrés. 8 arp. 23 p. 198 pds Borné à un bout par les nos. 202, et 204, à l'autre bout par les nos. 204 et 205, d'un côté par le no. 186, et de l'autre côté par les nos. 204 et 205. * de là tournant à angle droit vers le Nord-Ouest, une distance de huit perches seize pieds (8p-16 pds)	P.S. du 19 Oct. 1962 ✓ 1 —
(88) Une partie du lot 204 est remplacé en vertu des dispositions de l'article 21746 du Code civil. N.B. (remplacement, voir lots 204-158, etc.) Ministère de l'Energie et des Ressources Québec le 18 février 1983 MH:D. 94 806 — Benoît Grimard a.g.i. pour le sous-ministre		Contenant trois arpents, deux perches de largeur, vingt-six arpents de profondeur dans une ligne, vingt-cinq arpents, trois perches dans l'autre dont il faut distraire la superficie des lots nos. 202, 203, et 205, formant soixante-dix arpents, douze perches, et deux-cent quatre-vingt cinq pieds (70 a. 12 p. 285 pds) en superficie. Borné en front par le chemin public, et par le no. 203, en profondeur par les terres de la Côté St. Michel, côté nord et par une partie du lot 203, d'un côté par les nos. 186, 203 et 205, et de l'autre côté par les nos. 212, et 213.	Une partie de ce No. est maintenant comprise dans le Chemin de fer "Montreal Park & Island" décrit au Bureau Cadastre sous le no. 605.
204	Jacques Janier Vinet		P.Subd. 15 Octobre 1917 ✓ (1 à 8) P.Sub. le 7 Août, 1951 ✓ (9 à 11) P.Sub. le 7 mai 1962 ✓ (12 à 21) P.Sub. le 2 Juin 1962 ✓ (22 à 43) P.Sub. 15 Janier 1953 (44 à 75) P.Sub. 15 Janier 1953 ✓ 76-77 — " " 29 Juin 1953 — ✓ 78 à 91 — " " 22 août 1958 ✓ 92 à 132 " " 23 Oct. 1958 = ✓ 133 — " " 4 Nov. 1958 = ✓ 134, 135 — " " 29 " 1959 ✓ 136 — P.Subd 13 Juin 1960 — ✓ 137 à 141 - (voir 186-83-1) " " 19 Oct 1962 ✓ 142 — " " 16 Oct 63 (143) Redle 22-11-63 = ✓ 144, 145 — Red. 15-5-68 (146) red. 26-2-71 (147 et 148) PS 29-8-74 (149 à 154) Red. 5-8-75 (155 à 157) Rempl. 83-02-18 (158 à 180) Rempl. 83-06-22 (181 à 190) Rempl. 83-10-28 (191 à 194) P.S. 84-12-18 (195)
		(88) La partie remplacée de lot est indiquée sur le plan par des tirets rouges. Voir certificat au lot ———	
(126) Deux parties des lots 204 (enr. 3607866), 213 (enr. 3607866) et trois parties du lot 332 (enr. 3607866) sont remplacées en vertu des dispositions de l'article 21746 C.c B.C. N.B. (remplacement voir lots 976 etc.) Ministère de L'Energie et des Ressources Québec, le 1 octobre 1985 MH:D. 603430 — Roger Plante a.g. pour le sous-ministre			
		(126) Deux (2) parties (s) remplacée (s) de lot est (sont) indiquée (s) sur le plan par des tirets rouges. Voir certificat au lot ———	

Hydro Québec **GIM**graphique Direction – Propriétés immobilières

Rapport des territoires et des droits de gestion affectés

2020-08-18

Territoire

Type :	**Rénové**
Lot rénové :	**1 741 341**
Date Dépôt :	**2000-11-01**
Statut :	**Actif**
N° de mandat de rénovation :	**1189**
Unité d'affaires :	**TERRITOIRE PRODUCTION BEAUHARNOIS GATINEAU**
Superficie (propriété HQ) :	**2121,5 m ^{2}**
Réf. cartographique :	**31H12-010-1228**
Zone de repérage :	**A-1**
Circonscription foncière :	**MONTRÉAL**
Municipalité :	**MONTRÉAL,VILLE**
MRC :	**HORS MRC**
Chaîne de lots :	**-> 1 741 341, Actif, MONTRÉAL,VILLE (050670- -201), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE**

Droits de gestion

Territoire :
-> 1 741 341, Actif, MONTRÉAL,VILLE

Nature des droits et actes enregistrés	Date transac.	Qualificatif	N° de dossier	Plan terrier	Dossier numérisé
RÉPERTOIRE PROPRIÉTÉS HQ,AUTRE,NON EXPLOITÉE REQUIS,Sans objet	**2020-03-09**	**A analyser**	**1402-009/356432**		N/D
BIENS ET DROITS SURPLUS,AUTRE,REFUSÉE PAR HQ,Sans objet	2019-04-19	Inactif	1402-021/370058		
RECHERCHE, ANALYSE ET AVIS JURIDIQUE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet CONSTRUCTION / MAINTENANCE, N/A	2017-11-01	Inactif	1402-002/360692		
GESTION IMMOBILIÈRE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2017-08-16	Inactif	1402-001/359340		N/D
GESTION IMMOBILIÈRE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2016-01-28	Inactif	1402-001/332636		
BAIL HQ BAILLEUR (LOCATEUR),CESSION,À L'ÉTUDE,Autres droits PARC, À USAGE COLLECTIF	**2011-10-31**	**A analyser**	**1402-033/330736**		N/D

GESTION IMMOBILIÈRE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2009-02-26	Inactif	1402-001/319834		N/D
PLAN DE GESTION IMMOBILIÈRE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2008-11-12	Inactif	1402-008/319181		N/D
BAIL HQ BAILLEUR (LOCATEUR),REPORT (RENOVATION),RÉALISÉE,Autres droits	**2002-05-08**	**Actif**	**1402-033/115302**		N/D
ACHAT,REPORT(RENOVATION),RÉALISÉE,Droits de propriete 4383694, 1991-05-07, MONTRÉAL 738930, 1948-06-10, MONTRÉAL	2002-03-06	Actif	1402-043/1189		N/D
DÉPÔT LOT RÉNOVÉ AU CADASTRE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2000-11-01	Actif	1402-043/1189		N/D

Territoire :
(050670- -201), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE

Nature des droits et actes enregistrés	Date transac.	Qualificatif	N° de dossier	Plan terrier	Dossier numérisé
DÉPÔT RÉNOVATION CADASTRALE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2000-11-01	Actif	1402-043/1189		N/D
BAIL HQ BAILLEUR (LOCATEUR),CESSION,RÉALISÉE,Autres droits	1999-09-20	Inactif	1402-033/120225	C-5S	
CESSION DE SERVITUDE,CESSION,RÉALISÉE,Autres droits **BÂTIMENT, DROIT DE VUE** 4384667, 1991-05-09, MONTRÉAL	**1991-05-07**	**Actif**	**303-02-2/117-040**	**C-6S/27**	
ACHAT,ACQUISITION,RÉALISÉE,Droits de propriete 4383694, 1991-05-07, MONTRÉAL	**1991-01-14**	**A analyser**	**303-02-2/117-040**	**C-6S/27**	
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 4383694, 1991-05-07, MONTRÉAL	**1991-01-14**	**A analyser**	**303-02-2/117-040**	**C-6S/27**	
CESSION DE SERVITUDE,CESSION,RÉALISÉE,Autres droits 4383694, 1991-05-07, MONTRÉAL	**1991-01-14**	**A analyser**	**303-02-2/117-040**	**C-6S/27**	
SERVITUDE DE DISTRIBUTION,ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 4383694, 1991-05-07, MONTRÉAL	**1991-01-14**	**A analyser**	**303-02-2/117-040**	**C-6S/27**	
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 4383694, 1991-05-07, MONTRÉAL	**1991-01-14**	**A analyser**	**303-02-2/117-040**	**C-6S/27**	
TRANSFERT DE TITRES DE PROPRIÉTÉ,ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 738930, 1948-06-10, MONTRÉAL	**1947-12-16**	**A analyser**	**611-104/HQ2646 (1)**	**C-6S**	N/D
CESSION DE SERVITUDE,CESSION,RÉALISÉE,Autres droits 193507, 1928-10-22, MONTRÉAL	**1928-10-19**	**Actif**	**611-102/MIP190**		
ACHAT,ACQUISITION,RÉALISÉE,Droits de propriete 193507, 1928-10-22, MONTRÉAL	**1928-10-19**	**A analyser**	**611-102/MIP190**		

Dossier : 611-102/MIP190 Emplacement : 37-079-06-31

Page frontispice en date du : 2005-02-17

ON THIS DAY, the nineteenth of the month of October, in the year of Our Lord, One thousand nine hundred and twenty-eight;

BEFORE ME. JOSEPH WENCESLAS LEVESQUE, Notary Public duly admitted and sworn in and for the Province of Quebec, residing in the city of Westmount and practising in the city and district of Montreal, undersigned;

CAME AND APPEARED:-

"LES CURE ET MARGUILLERS DE L'OEUVRE ET FABRIQUE DE LA PAROISSE DE LA VISITATION DU SAULT AU RECOLLET", a body politic having its principal place of business formerly in the Parish of Sault au Recollet and now in the city of Montreal, herein acting and represented by Reverend HENRI LONGPRE, Parish Priest, and Mr. SYLVA BELAIR, the accountant churchwarden, both of the said Parish of Sault au Recollet, in virtue of a resolution passed at a Special Meeting of the "Francs Tenanciers & Marguillers Anciens et Nouveaux" of the said Parish, held at the Sacristy or Office of the Church of the said Parish, at Montreal, on the 23rd day of September, last, 1928, which said resolution has been approved by "La Corporation de l'Evêque Catholique Romain de Montréal" and whereof a copy duly certified has been annexed to these presents after having been verified and signed Ne Varietur by the said Reverend H. Longpré, and Sylva Belair and the undersigned Notary;

WHICH said Appearer has bargained, sold, assigned, transferred and made over and by these presents doth sell, assign, transfer and make over with legal warranty unto MONTREAL ISLAND POWER COMPANY, a body corporate having its principal place of business at the said city of Montreal, hereinafter styled the Purchaser hereto present and accepting by Mr. CARDEN STANLEY BAGG, its Secretary of the city of Montreal, duly authorized for the purpose hereof under a resolution passed at a meeting of the Board of Directors of said Company held at Montreal, on the 13th day of May 1927, a certified copy of which is hereto annexed after having been verified and signed Ne Varietur by the said C. Stanley Bagg es-qualité and the undersi-

gned

OFFICE OF THE REGISTRATION DIVISION OF MONTREAL

I, the undersigned, do hereby certify that this document was registered at full length, in this Office, at ... o'clock ... noon, on the ... day of the month of ... minutes, in the ... hundred and ..., in Register ... Folio ... under the number ... Volume ...

... Registrar

undersigned Notary, the following immoveable property, namely:-

" A plot or parcel of land forming part of Cadastral lot number Two hundred and One (Pt. No.201) of the Parish of Sault au Recollet, County of Hochelaga and more fully described as follows:-

pt lot 201

Commencing at a point on the line of division between lots Nos. 201 & 206 at a distance of 501 4/10 feet measured north-westerly along said line of division from the north-westerly line of Gouin Boulevard. Thence deflecting to the right 54°39' a distance of 160 feet more or less to the southerly shore of the River des Prairies. Thence westerly following said southerly shore of the River des Prairies to the north-westerly extremity of said line of division between lots 201 & 206. Thence south-easterly following said line of division a distance of ninety-five (95ft) feet more or less to the place of beginning.

8226 ' @ .16 ¢

Containing in area eight thousand two hundred and twenty-six (8226ft) feet, English measure.

All measurements are in English feet.

Bounded towards the north-west by the River des Prairies. Towards the south-east by another part of lot 201 remaining to the vendors. And towards the south-west by lot 206.

The whole as shown outlined in red on a blue print copy of a plan prepared by Douglas M. Towle, Quebec, Land Surveyor, dated Montreal July-14-28, hereto attached as forming part hereof and signed by the parties hereto for identification.

As the said immoveable property now subsists with all the rights, members and appurtenances and riparian rights thereunto belonging.

VENDOR'S DECLARATIONS.

The Vendor declared and covenanted as follows:-

1o. That the said property is held under the tenure of franc aleu roturier having been duly commuted;

2o. That the same is free and clear of all assess-

ments

assessments, and rates from the date hereof and of all encumbrances.

3o. That the said Vendor is proprietor of the said immoveable property in virtue of good and valuable titles and whereof it has been in possession with peacefull enjoyment over one hundred years as having acquired the same with greater extent by a deed of Concession granted to it by "Messieurs les Seigneurs de l'Ile de Montréal", before Me. Jos. Papineau, Notary, the 18th May 1792.

P O S S E S S I O N .

In virtue hereof the Purchaser becomes the absolute owner of the presently sold immoveables and claims with right to take possession thereof forthwith.

C O N D I T I O N S .

The present Sale is thus made subject to the following conditions:-

1o. The purchaser agrees to pay the cost of this deed and of its registration and of one copy for the Vendor;

2o. The Purchaser agrees to pay all assessments, both general and special for which the said property may become liable from and after the date hereof.

3o. The property hereby sold to the Company will according to the surveys of the Company be flooded in whole or in part as a result of the raising of the water of the Riviere des Prairies by the dam and works which the Company proposes to construct upon the said river for the development of water power and the price presently paid to the vendor shall cover the value of the aforesaid property with all its rights, members and appurtenances.

4o. It is understood that the vendor and his heirs shall have the perpetual right of view and passage on the presently sold property. Any protection wall to be constructed or erected by the Purchaser will not exceed elevation (60) of the sea level and the Company will not have the right to erect any building nor other construction whatsoever, excepting a protection wall if the Company deems it necessary. However the purchaser shall have the right to install an electric transmission

line

THIS DEED
RECORDED ON
TITLE RECORD PLAN
29-VIII-40 E.D.
Date R/W. Dept.
ENTERED IN
TAX RECORD
Date Tax Dept.
FILED IN
Filing Clerk
Date

line above the said property with all the necessary protection to the vendor and its heirs and successors and to the minimum height of twenty-five feet (25ft)above the level of the ground so as not to interfere with the vendor's rights of view and passage.

5o. It is also understood and agreed that the vendor and its heirs and successors shall have the exclusive enjoyment of any portion of the presently sold property not flooded together with the absolute right for the vendor to forbid whoever it may be, excepting the purchaser's employees, while on service, to pass, remain on or make use of the non-flooded part for whatever use it may be, subject always to the right of the purchaser and its employees, as above provided, to enter thereon for the purpose of performing its said works and repairing and maintaining the same; and further provided that the right of access over and use by the vendor of the property hereby sold shall be at its own risk and peril.

6o. In further consideration of the sum presently paid the vendor by the purchaser, the Vendor hereby grants to the purchaser the right to construct and maintain a sewer, at the purchaser's own cost and expense, in and upon the remaining part of cadastral lot No.201, of the Parish of Sault au Recollet belonging to the vendor, such sewer to be located in a general way as indicated upon the blue print plan hereinabove referred to and hereto attached. The purchaser agrees to employ the surplus earth and material made available in the construction of the said sewer in filling to such an extent as may be possible with such available material, a certain hollow or piece of low ground situated to the north-east of the property hereby purchased and immediately in the rear of the Church.

7o. In regard to the protective wall or embankment which the purchaser proposes to construct on the property hereby purchased, the purchaser agrees to raise the ground between the wall and the property remaining to the vendor approximately to the level of the vendor's property contiguous to that presently sold, provided, however, that the filling shall not be con-

tinued

continued higher than the top of the said wall or embankment.

The present Sale has been made and the undertakings herein mentioned have been entered into by the vendor in consideration of the price or sum of SEVEN THOUSAND DOLLARS ($7000.00) to it paid and which the Vendor acknowledges to have had and received from the Purchaser whereof quit.

#7000.00/

The Vendor declared that he has no title to give the purchaser, save a certificate of search which has been remitted to the latter.

WHEREOF ACT done and passed at the said city of Montreal, on the day, month and year first above written, under the number Seven thousand two hundred and twenty-two of the minutes of the undersigned Notary.

AND, after due reading hereof the said parties have signed with and in the presence of the said Notary.

(Signed) Les Curé et Maguillers de l'Oeuvre et Fabrique de la Paroisse de la Visitation du Sault au Récollet

" H. Langpré, Ptre-Curé.

" S. P. Bélair

Montreal Island Power Company

" C. S. Bagg, Sec. Treas.

" J. W. Levesque, N.P.

TRUE COPY of the original hereof remaining of record in my office.

J. W. Levesque N.P.

refuser 4 Ne pas copier

EXTRAIT du régistre des Actes de la Fabrique de la Paroisse de la Visitation du Sault au Récollet, pour l'année Mil neuf cent vingt-huit.

"Le dimanche du vingt-trois septembre, mil neuf cent vingt huit, à une assemblée des francs-tenanciers de cette paroisse, et de MM. les Marguillers anciens et nouveaux en la sacristie de la dite paroisse, convoquée régulièrement pendant deux dimanches consécutifs, aujourd'hui et dimanche passé, et tenue sous la présidence du curé, l'abbé H.Langpré, a été adoptéela résolution suivante:

Proposé par Albert Chevalier

Appuyé par Joseph-Henri Lapointe:

"ATTENDU que la Paroisse a été dans l'obligation de céder à la Montreal Island Power Company huit mille deux cent vingt-six pieds de la grève du terrain de la Fabrique, à la ligne des Soeurs de Miséricorde, qu'il soit décidé, avec l'approbation de l'Ordinaire, que, la dite Fabrique accepte la somme de SEPT MILLE DOLLARS en indemnité pour la portion de terre en question et le droit de passage d'un canal à coté de la Salle Paroissiale, le tout conformément aux engagements contenus dans la promesse de vente signée par MM. les Curé et Marguillers anciens et nouveaux, le onze août dernier, et à la lettre de la dite compagnie relative à l'acceptation d'icelle; et que M.le Curé et M. le Marguiller-Comptable, Sylva Bélair, soient désignés et choisis pour en signer le contrat de vente.;

ACCORDE à l'unanimité: Fait et passé au jour et an que dessus et au lieu que dit est et ont signé avec nous ceux dont les noms suivent. Lecture faite.

(Signé) A. Chevalier,
" J. H.Lapointe
" O.P.Bélair
" Am.Gélinas
" Edgar A.Morin
" A.J.Brousseau
" H.A.Prieur
" Noé Thémens.
" H. Langpré, Ptre-Curé.

VU et approuvé.

Montréal, 27 septembre, 1928.
(Signé) Char. A. Harbour, V.G.

(SCEAU)

Certifié comme étant en tout conforme à l'original tel qu'en notre possession ce vingt-septième jour du mois de septembre

septembre, de l'année mil neuf cent vingt-huit.

(Signé) H. Longpré, Ptre. Curé

Verifié et signé Ne Varietur par les parties nommées à l'acte de vente ci-contre et par le Notaire soussigné à Montréal, ce 19ième jour du mois d'Octobre, 1928.

(Signé) H. Longpré, Ptre. Curé.

" S.P. Bélair

Montreal Island Power Company

" C.S. Bagg, Sec. Treas,

" J.W. Levesque, N.P.

VRAIE COPIE:-

No. 7 2 2 2

MONTRÉAL 19th October 1928

S A L E

-by-

LES CURE ET MARGUILLERS DE L'OEUVRE ET FABRIQUE DE LA PAROISSE DE LA VISITATION DU SAUL AU RECOLLET,

-to-

MONTREAL ISLAND POWER COMPANY.

2172/534

1st COPIE

193507 /500

BUREAU D'ENREGISTREMENT
DIVISION DE MONTREAL

ENREGISTRÉ à 22 1928
le 10 H 20 M a
sous No

Lancaster 7006.

J. W. LÉVESQUE, N. P.
CHAMBRE 509
83 OUEST, RUE CRAIG.

MONTREAL ISLAND POWER COMPANY

REPORT ON TITLE

of:

- THE FABRIQUE PARISH CHURCH, SAULT AU RECOLLET. -

D e s c r i p t i o n :

Part Lot 201, Parish of Sault au Recollet.

Chain of Title.

I have been furnished with a number of very old deeds and documents of various sorts which apparently have been held by the Church as relating to its property at Sault au Recollet. I have examined these papers carefully: they include a Cession by the Seigneurs of Montreal to the Church of a property at Sault au Recollet, dated the 13th August, 1749, but while this property seems to have been granted for the uses of the Church, it is impossible to identify the property mentioned in the Grant with the lot in which we are now interested. In fact, it is evident that the Church originally owned very much more property than they own now and the property now occupied by the Soeurs Misericorde was originally Church property and was transferred to the Sisters. From the description it would appear that it was rather the property owned by the Sisters that was conceded in 1749 than the property now occupied for the Church.

Similar remarks may ~~have~~ been made in regard to the other documents included in the papers furnished by the Church. They are very old and it is impossible to identify the land referred to in these old deeds with the present description of the property of the Church.

We have been furnished with a Certificate of Search against Lot 201 from the opening of the cadastre but there are no entries in it except a Cession to the Town to permit the construction of a sewer across the property.

The situation in this case is that from general information it appears that the Church at Sault au Recollet has occupied the property which it now occupies since the earliest days of French settlement in Canada. It is supposed to have been the first Church on the Island of Montreal. Consequently, having held the property for over 200 years there is no record of title. The ownership of the Church antedates all the records which are now or have been in force concerning the registration of property. Under the circumstances, it is impossible for the Church to produce any title deeds but on the other hand I am of opinion that their right of property in the land is unassailable after such a long occupation.

The only thing we would have to guard against would be the possibility of the Church having disposed of any of the property in which we are interested and as to this the Certificate of Search against Lot 201 contains no entries.

MONTREAL - October 18th, 1928.

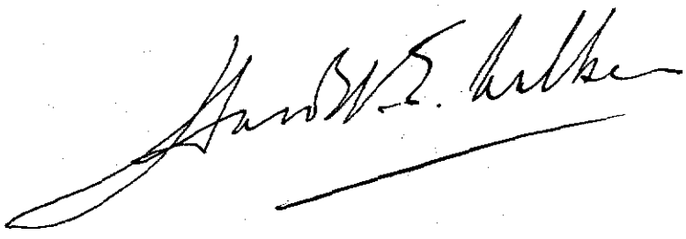

MONTREAL ISLAND POWER COMPANY

REPORT ON TITLE

of:

THE FABRIQUE PARISH CHURCH,

SAULT AU RECOLLET.

Part Lot 201, Parish of Sault au Recollet.

H.E.Walker.

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal		**Dates de mise à jour du Registre**
Cadastre :	Cadastre du Québec		**Droits :** 2020-08-12 13:16
Lot :	1 745 374		**Radiations :** 2020-08-06 16:00
Date d'établissement :	2000-11-06	Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre	
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2000-11-06	À 09:00.DEPOSE, CF.LOT (S) REMPLACE (S), (RENOVATION) PTIE 201 PAROISSE DE SAULT-AU-RECOLLET						
2017-06-22	23 183 375	Avis d'intention de procéder au classement	Ministre	Fortin, Luc			
2018-06-19	23 930 580	Avis de classement	Ministre	Montpetit, Marie			

Plan cadastral

Liste des plans

Document à afficher : Plan global 1 de 1

Circonscription foncière : Montréal

Cadastre : Cadastre du Québec

Lot : 1 745 374

Type de document : Plan global

Numéro de document :

Banque cadastrale officielle en date du : 12 août 2020

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2020-08-14 11:46
Lot :	4 858 914	**Radiations :**	2020-08-10 13:35
Date d'établissement :	2015-11-11 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 2 736 251.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Hydro Québec **GIM**graphique Direction – Propriétés immobilières

Rapport des territoires et des droits de gestion affectés

2020-08-18

Territoire

Type :	**Rénové**
Lot rénové :	**4 858 914**
Date Dépôt :	**2015-11-09**
Statut :	**Actif**
N° de mandat de rénovation :	**1225**
Unité d'affaires :	**TERRITOIRE PRODUCTION BEAUHARNOIS GATINEAU**
Superficie (propriété HQ) :	**2669 m ^{2}**
Réf. cartographique :	**31H12-010-1127**
Zone de repérage :	**A-1**
Circonscription foncière :	**MONTRÉAL**
Municipalité :	**MONTRÉAL,VILLE**
MRC :	**HORS MRC**
Chaîne de lots :	**-> 4 858 914, Actif, MONTRÉAL,VILLE** **2 736 251, Inactif, MONTRÉAL,VILLE** **(050670- -220), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE** **(050670- -221), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE** **(050670- -222), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE**

Droits de gestion

Territoire :
-> 4 858 914, Actif, MONTRÉAL,VILLE

Nature des droits et actes enregistrés	Date transac.	Qualificatif	N° de dossier	Plan terrier	Dossier numérisé
RÉPERTOIRE PROPRIÉTÉS HQ,AUTRE,NON EXPLOITÉE REQUIS,Sans objet	**2020-03-09**	**A analyser**	**1402-009/356430**		N/D
BIENS ET DROITS SURPLUS,AUTRE,REFUSÉE PAR HQ,Sans objet	2019-04-19	Inactif	1402-021/370058		
ACHAT,REPORT(MORCELLEMENT),RÉALISÉE,Droits de propriete 738930, 1948-06-10, MONTRÉAL	2016-06-02	Actif	1402-044/20160331		N/D
DÉPÔT LOT RÉNOVÉ AU CADASTRE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2015-11-09	Actif	1402-044/20160331		N/D

Territoire :
2 736 251, Inactif, MONTRÉAL,VILLE

Nature des droits et actes enregistrés	Date transac.	Qualificatif	N° de dossier	Plan terrier	Dossier numérisé
MORCELLEMENT DU TERRITOIRE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2015-11-09	Actif	1402-044/20160331		N/D
GESTION IMMOBILIÈRE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2007-04-17	Inactif	1402-001/315633		
ACHAT,REPORT(RENOVATION),RÉALISÉE,Droits de propriete 738930, 1948-06-10, MONTRÉAL	2005-01-26	Actif	1402-043/1225		N/D
DÉPÔT LOT RÉNOVÉ AU CADASTRE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2003-05-07	Actif	1402-043/1225		N/D

Territoire :
(050670- -220), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE

Nature des droits et actes enregistrés	Date transac.	Qualificatif	N° de dossier	Plan terrier	Dossier numérisé
DÉPÔT RÉNOVATION CADASTRALE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2003-05-01	Actif	1402-043/1225		N/D
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 2319589, 1971-12-20, MONTRÉAL	**1971-12-10**	**A analyser**	**611-120/850**	**C-6-S/19**	
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 2319589, 1971-12-20, MONTRÉAL	**1971-12-10**	**A analyser**	**611-120/850**	**C-6-S/19**	
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 759943, 1948-11-10, MONTRÉAL	**1948-11-10**	**A analyser**	**611-120/HQ2377**	**C-6-S/14A**	
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 759943, 1948-11-10, MONTRÉAL	**1948-11-10**	**A analyser**	**611-120/HQ2377**	**C-6-S/14A**	
TRANSFERT DE TITRES DE PROPRIÉTÉ,ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 738930, 1948-06-10, MONTRÉAL	**1947-12-16**	**A analyser**	**611-104/HQ2646 (1)**		N/D
ACHAT,ACQUISITION,RÉALISÉE,Droits de propriete 173242, 1928-03-24, MONTRÉAL	**1928-03-23**	**A analyser**	**611-102/MIP125**		

Territoire :
(050670- -221), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE

Nature des droits et actes enregistrés	Date transac.	Qualificatif	N° de dossier	Plan terrier	Dossier numérisé
DÉPÔT RÉNOVATION CADASTRALE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2003-05-01	Actif	1402-043/1225		N/D
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 2319589, 1971-12-20, MONTRÉAL	**1971-12-10**	**A analyser**	**611-120/850**	**C-6-S/19**	
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 2319589, 1971-12-20, MONTRÉAL	**1971-12-10**	**A analyser**	**611-120/850**	**C-6-S/19**	
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 1377645, 1958-12-09, MONTRÉAL	**1958-12-06**	**A analyser**	**611-120/HQ2442**	**C-6-S/15A**	
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 1377645, 1958-12-09, MONTRÉAL	**1958-12-06**	**A analyser**	**611-120/HQ2442**	**C-6-S/15A**	
TRANSFERT DE TITRES DE PROPRIÉTÉ,ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 738930, 1948-06-10, MONTRÉAL	**1947-12-16**	**A analyser**	**611-104/HQ2646 (1)**		N/D
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete	**1933-02-09**	**A analyser**	**1402-022/306682**	**C-6S/11**	

327627, 1933-03-02, MONTRÉAL					
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 327627, 1933-03-02, MONTRÉAL	**1933-02-09**	**Actif**	**1402-022/306682**	**C-6S/11**	
ACHAT,ACQUISITION,RÉALISÉE,Droits de propriete 167547, 1928-01-28, MONTRÉAL	**1928-01-27**	**A analyser**	**611-102/MIP96**		
ACHAT,ACQUISITION,RÉALISÉE,Droits de propriete 155514, 1927-09-24, MONTRÉAL	**1927-09-24**	**A analyser**	**611-102/MIP77**		

Territoire :
(050670- -222), Rénové, SAULT-AU-RECOLLET, PAROISSE DE

Nature des droits et actes enregistrés	Date transac.	Qualificatif	N° de dossier	Plan terrier	Dossier numérisé
DÉPÔT RÉNOVATION CADASTRALE,AUTRE,RÉALISÉE,Sans objet	2003-05-01	Actif	1402-043/1225		N/D
TRANSFERT DE TITRES DE PROPRIÉTÉ,ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 738930, 1948-06-10, MONTRÉAL	**1947-12-16**	**A analyser**	**611-104/HQ2646 (1)**	**C-6-S/**	N/D
VENTE,ALIENATION,RÉALISÉE,Droits de propriete 327627, 1933-03-02, MONTRÉAL	**1933-02-09**	**A analyser**	**1402-022/306682**	**C-6S/11**	
SERVITUDE (1SER),ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 327627, 1933-03-02, MONTRÉAL	**1933-02-09**	**Actif**	**1402-022/306682**	**C-6S/11**	
PERMISSION EN FAVEUR HQ,ACQUISITION,RÉALISÉE,Autres droits 226681, 1929-10-17, MONTRÉAL	**1929-10-03**	**Actif**	**611-102/MIP279**		N/D

Dossier : 611-102/MIP125 Emplacement : 37-079-06-31

Page frontispice en date du : 2005-02-17

OFFICE OF THE
REGISTRATION DIVISION OF MONTREAL

I, the undersigned, do hereby certify that this document was registered at full length, in this Office, at nine minutes, in the noon, on the twenty-third day of June nineteen hundred and twenty-eight, in Register No. Volume 141 Folio 662 under the number Deputy-Registrar

THIS DEED
RECORDED ON
TITLE RECORD PLAN
4-IX-40 Date E.D. R/W.Dept.
ENTERED IN TAX RECORD
Date Tax Dept.
FILED IN
Filing Clerk
Date

ON THIS DAY, the twenty-third of the month of March, in the year of Our Lord. One thousand nine hundred and twenty-eight.

BEFORE ME. JOSEPH WENCESLAS LEVESQUE, Notary Public duly commissioned and sworn in and for the Province of Quebec residing in the city of Westmount and practising in the city and district of Montreal, undersigned.

CAME AND APPEARED:-

Dame HARRIET WALKER, residing in the city of Montreal, wife separate as to the property of Mr. William McGoun gentleman, of the same place, hereto present to authorize his said wife for the purpose hereof;

WHO has bargained, sold, assigned, transferred and made over and by these presents doth sell, assign, transfer and make over with legal warranty unto MONTREAL ISLAND POWER COMPANY LIMITED, a body corporated having its principal place of business at the said city of Montreal, hereinafter styled the Purchaser hereto present and accepting by Mr. CARDEN STANLEY BAGG, its Secretary of the city of Montreal, duly authorized for the purpose hereof under a resolution passed at a meeting of the Board of Directors of said Company held at Montreal, on the 13th day of May last, 1927, a certified copy of which is hereto annexed after having been verified and signed Ne Varietur by the said C. Stanley Bagg, es-qualité and the undersigned Notary, the following immoveable property namely:-

A certain emplacement known and designated on the official plan and in the book of reference of the Parish of Sault au Recollet under number Two hundred and twenty (No. 220) with the buildings thereon erected.

As the said immoveable property now subsists with all the rights, members and appurtenances and riparian rights thereunto belonging, without any exception or reserve on the part of the Vendor.

The Vendor acquired the said property from J.O. Brunet as appears by deed of sale passed before Me. Eusèbe Laliberté, Notary, at Montreal on the 19th of February, 1907, whereof

whereof copy has been registered in the regis try office of the counties of Hochelaga & Jacques-Cartier the 21st of February 1907, under No.130535 with a deed of Correction and ratification granted by Dame Malvina Dagenais widow of Ovide Brunet before Me.Henry Fry, Notary, on the 30th of December, 1910, whereof copy has been registered in the said Registry Office of Hochelaga & Jacques-Cartier on the 5th of January, 1911, under No.183296;

The Vendor declared and convenanted as follows:-

1o. That the said property is held under the tenure of franc aleu roturier having been duly commuted;

2o. That the same is free and clear of all assessments and rates from the date hereof and of all encumbrances;

P O S S E S S I O N .

In virtue hereof the Purchaser becomes the absolute owner of the presently sold immoveable property and claims with right to take possession thereof forthwith, but subject to the right of the vendor to the occupation of the house and premises to the first september 1928, provided that the Purchaser shall have the right to do such work on the land as it may consider advisable.

C O N D I T I O N S .

The present sale is thus made subject to the following conditions:-

1st. The Purchaser agrees to pay the cost of this deed and of its registration and of one copy for the Vendor.

2nd. The Purchaser agrees to pay all assessments both general and special for which the said property may become liable from and after the date hereof.

The present SALE has been made and the undertakings herein mentioned have been entered into, by the vendor in consideration of the sum of ONE DOLLAR to him in hand paid and other good and valid consideration which the vendor acknowledges to have had and received from the Purchaser whereof quit.

WHEREOF ACT done and passed at the said city of Montreal, on the day, month and year first above written under the

the number Seven thousand and twenty-seven of the Minutes of the undersigned Notary.

AND, after due reading hereof the said parties have signed with and in the presence of the said Notary.

(Signed) Harriet Walker
" Wm.McGoun
" Montreal Island Power Company
" C.S.Bagg, Sec. Treas.
" J.W.Levesque, N.P.

TRUE COPY of the original hereof remaining of record in my Office,.

J. W. Levesque N.P.

Ne pas copier

EXTRACT from the Minutes of a Meeting of the Directors of MONTREAL ISLAND POWER COMPANY held at the Office of Messrs. Nesbitt, Thomson & Company, Limited, Montreal, on Friday the 13th day of May, 1927, at 5 o'clock in the afternoon.

The following resolution was adopted unanimously:-

"THAT the President, Vice-President, Treasurer and Secretary or any one of the said Officers of the Company be and they are hereby authorized to represent this Company in respect of the Purchase of properties bordering the Riviere des Prairies in the section of the said River which in their opinion or the opinion of the officer acting will be affected by the raising of the water through the construction of the proposed dam for water power development whether such properties will be directly affected by flooding or in their opinion or in the opinion of any one of them should be acquired by the Company to be used in exchange for properties affected by the flooding or for other similar purposes; and

THAT any one or more of the said Officers be and he is or they are hereby authorized to accept options in respect of such properties and to sign and execute on behalf of this Company deeds for the purchase of same; to pay the purchase price and to do such other acts as may be required in the interests of the Company in connection with such purchases and or exchanges or otherwise and the exercise by any of the said Officers of the Company of options already taken up on behalf of the Company is hereby ratified and confirmed."

CERTIFIED TRUE EXTRACT.

(Signed) G.R.Whatley

(SEAL)

Asst. Sec.Treas.

Verified and signed Ne Varietur by Mr.C.S.Bagg, Esqualité named in the deed of sale hereto annexed and by the undersigned Notary, at Montreal, this 23rd of March, 1928.

(Signed) Montreal Island Power Company
" C.S. Bagg, Sec.Treas.
" J.W.Levesque, N.P.

TRUE COPY:-

J. W. Levesque

No. 7027

MONTRÉAL March 23rd, 1928.

S A L E

-by-

Dame HARRIET WALKER, wife of Mr. William McGoun,

-to-

MONTREAL ISLAND POWER COMPANY

D.16 602.

1st COPIE

173242

700

BUREAU D'ENREGISTREMENT
DIVISION DE MONTRÉAL
ENREGISTRÉ à
le MAR 24 1928
sous No H 15 M a

Lancaster 7006.

J. W. LÉVESQUE, N. P.
CHAMBRE 509
83 OUEST, RUE CRAIG.

MONTREAL ISLAND POWER COMPANY

REPORT ON TITLE TO PROPERTY TO BE PURCHASED FROM HARRIET WALKER, (MRS. WILLIAM McGOUN.)

Description:

LOT #220, PARISH OF SAULT AU RECOLLET.

Chain of Title.

NOTE: This property is adjacent to the part of Lot 221 purchased by the Company from the Brunet heirs and the two properties were held as one parcel of land and were affected by the same Deeds of Transfer or otherwise up to and including a Transfer of the 27th October, 1903 of these properties by Dame Alice Vinet to Ovide Brunet. Consequently, it is unnecessary to repeat the Chain of Title in this Report. For the purpose of this Report, the Chain of Title will be traced from the ownership under the above Deed by Ovide Brunet.

24th November, 1906, Laliberte, Notary, Ovide Brunet sold Lot #220 to Joseph Ovide Brunet. Balance of purchase price on this sale has been paid and discharged. I have not been furnished with the actual Deed of Sale and therefore do not know what declaration is made as to matrimonial status but it appears on the Certificate that the Vendor's wife, Malvina Dagenais, outlived him and received the balance of the purchase price. There is, therefore, no risk of complications from matrimonial rights.

Ovide Brunet, the Vendor above mentioned, died 8th December, 1906, and his wife, Malvina Dagenais, filed a Declaration to the effect that she was entitled to a half interest of Lot 220 by reason of such death. This Declaration, however, was later corrected by Deed of Correction, dated 30th December, 1910, Henry Fry, Notary, and the correction was registered 5th January, 1911, #183896.

19th February, 1907, E. Laliberte, Notary, Joseph Ovide Brunet sold Lot #220 to Dame Harriet Walker, wife of

William McGoun. The balance of the purchae price has been paid and discharged. The Vendor declared that he was unmarried.

29th January, 1912, C. Paquet, Notary, Malvina Dagenais, widow of Ovide Brunet, granted to the Village of Sault au Recollet a right to place a drain over Lot 220. I understand that this drain is at present in existence and it could possibly serve any useful purpose for the Company to now demand the cancellation of this registration. It is, of course, obvious, however, that Malvina Dagenais had no right whatsoever to grant a right of passage to the Town for its drain over Lot 220, which was never her property. /not

It was noted in the Report on the Titles to the property purchased from the Brunet family that there was no Declaration as to matrimonial status of a previous owner, one Eugene Gervais. A Declaration as to his matrimonial status was obtained at the writer's request and registered against the Brunet property. This same Declaration was also registered against this Lot #220, 10th February, 1928, #0168820.

Opinion.

I am of opinion that Dame Harriet McGoun has a good title to the above property.

Mortgages and Encumbrances.

The property is declared to have been commuted and is free and clear of seigneurial dues.

Mrs. McGoun placed a mortgage on the property in favour of the Estate of the late William Walker for the sum of $2,500.00. Arrangements have been made for the payment of this amount out of the purchase price to be paid by Montreal Island Power Company and the Mortgage will be discharged at the time of execution of the Deed of Sale.

MONTREAL, March 22nd, 1928.

Harold S. Walker

MONTREAL ISLAND POWER COMPANY

****

REPORT ON TITLE

---

to:

PROPERTY TO BE PURCHASED FROM
HARRIET WALKER, (MRS. WM. McGOUN).

LOT # 220, Parish of
Sault au Recollet.

H. E. Walker.

****

L'AN MIL NEUF CENT SEPT, le dix neuvième jour du mois de Février.

DEVANT Mètre EUSEBE LALIBERTE, notaire soussigné, résidant et pratiquant en la cité et le district de Montréal.

A COMPARU:

Joseph Ovide Brunet, commis marchand du dit lieu de Montréal.

Lequel a, par ces présentes, vendu avec garantie de tous troubles à Dame Harriet Walker, résidant en la dite cité de Montréal, épouse séparée de biens de William Mc.Gorn, Gentilhomme du dit lieu de Montréal et de celui-ci dument autorisé à ce présent et acceptant acquéreur:

DESIGNATION.

Un lot de terre situé en la Paroisse du Sault au Récollet connu et désigné sous le Numéro deux cent vingt aux plan et livre de renvoi officiels de la dite Paroisse du Sault au Récollet, avec bâtisses et dépendances dessues c construites.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées au dit immeuble.

ETABLISSEMENT DE PROPRIETE.

Le vendeur propriétaire du terrain sus-décrit pour l'avoir acquis de son père Ovide Brunet le vingt six Novembre mil neuf cent six (26 Nov.1906) suivant acte de Vente passé à Montréal, devant le notaire soussigné et dument enrégistré le dit acte au bureau d'enrégistrement des comtés d'Hochelaga et Jacques Cartier, le trente et u un janvier mil neuf cent sept (31 Janv.1907) sous le No.129932.

Et le dit Ovide Brunet, père pour avoir acquis le dit terrain de Dame Alice Vinet épouse de Charles Pariseault avocat, suivant acte de Vente passé devant le notaire soussigné le vingt sept Octobre mil neuf cent trois (27 Oct.1903) et dument enrégistré le dit acte au bureau d'enrégistrement des comtés d'Hochelaga et Jacques Cartier

BUREAU DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DES COMTES D'HOCHELAGA ET DE JACQUES-CARTIER

Je soussigné, certifie que le présent document a été dument enregistré au long dans le Folio ... au ... heures ... minutes de l'après-midi, ce vingt ... jour du mois de janvier ... mil neuf cent sept ... et sous le numéro cent trente mille ... dans le Registre ... Vol. 9.9 ... Folio 449 ...

Enregistrateur.

Cartier,le deux Novembre mil neuf cent trois sous le Numéro 103605.

Et la dite,Dame Alice Vinet pour l'avoir acquis de Eugène Gervais suivante vente devant Mètre J.H.Olivier notaire, en date du treize février mil neuf cent trois et enrégistréau bureau d'enrégistrement des comtés d'Hochelaga et Jacques Cartier,le vingt neuf Septembre mil neuf cent trois(29 Sept.1903)sous le No.102955.

Et la dit Eugène Gervais pour l'avoir acquis de Albert Dufour,suivante vente devant Mètre C.Paquette notaire,en date du deux Mai mil neuf cent deux et enrégistré au dit bureau d'enrégistrement d'Hochelaga et Jacques Cartier,le 29 Septembre 1903,sous le No.102954.

Et le dit Albert Dufour,pour l'avoir acquis de l'Oeuvre et Fabrique de la Paroisse du Sault au Récollet suivant acte de Vente passé le 2 Mai 1902 devant Mètre C.Paquette,notaire,et enrégistré le dit acte au bureau au dit bureau d'enrégistrement des comtés d'Hochelaga et Jacques Cartier le 29 Septembre 1903 sous le No.102953

Et l'Oeuvre et Fabrique de la Paroisse duSault au Récollet pour avoir acquis le dit terrain en vertu d'un acte de résiliation de Donation et nouvelle donation consentie en sa faveur par Joseph Louis David devant Mètre C.Paquette notaire,le 24 Février 1902 et enrégistré sous le No.94395.

Et le dit J.L.David pour avoir acquis le dit terrain par et en vertu d'un acte de vente à lui consenti par les Soeurs de l'Asile de la Providence de Montréal devant Mètre N.G.Bourbonnière,notaire,le premier Juillet 1882.

Et les Soeurs de la Providence de Montréal suivante Donation par J.C.H.Lacroix passé le 13 Mars 1878 devant Mètre N.J.Durand,N.P. et enrégistré le 27 Mars 1878 sous le No.1231.

Et le dit J.C.H.Lacroix pour l'avoir acquis de Joseph Lannière le 19 Novembre 1874 devant Mètre N.J.Durand, notaire,et enrégistré à Montréal le 21 Novembre 1874 sous le No.82629.

TENURE.

TENURE.

L'immeuble est libre de tous droits seigneuriaux ayant été commués par les Seigneurs de Montréal, le premier Août 1887, suivant acte passé devant Mètre Joseph Bonin, notaire, à Montréal.

Etat CIVIL DU VENDEUR.

Déclare le dit Vendeur, qu'il est célibataire.

ENTREE EN JOUISSANCE ET CONDITIONS.

Au moyen des présentes l'acquéreur pourra disposer comme bon lui semblera de ce que dessus vendu, et il en aura la possession à compter de ce jour à la charge:-

1.-De maintenir les baux existant, en percevant cependant les loyers à compter de ce jour,

2.-De payer les frais et honoraires des présentes et enrégistrement et Copie pour le Vendeur,

3.-De payer les taxes municipales et scolaires et autres impositions à compter de ce jour.

P R I X.

En outre, la présente Vente est faite moyennant la somme de deux mille cinq cent piastres, argent ayant cours du Canada sur et en déduction du dit prix de Vente il a été payé comptant au dit Vendeur par l'acquéreur une somme de huit cent piastres dit cours, dont quittance pour autant.

Et quant à la balance du dit prix de Vente l'acquéreur s'oblige la payer à l'acquit et décharge du dit Vendeur dans un an ou avant si l'acquéreur le désire, à Dame Malvina Dagenais sa Mère, comme étant aux droits de feu Ovide Brunet son époux tant en sa qualité de commune en biens que comme héritière en usufruit de ce dernier aux termes de leur contrat de Mariage fait et passé le premier Juin mil huit cent quatre vingt deux devant Mètre Léon Sauriol, notaire, de St. Martin et enrégistré au bureau d'enrégistrement de Montréal le 4 Octobre 1882 sous le No. 107436 et due la dite somme balance de prix en vente au dit feu Ovide Brunet par et en vertu de

l'Acte

l'Acte de Vente en premier lieu cité du 26 Novembre 1906 et enrégistré sous le No.129932.

Et jusqu'au remboursement du fit capital balance de prix de vente il sera chargé un intérêt de six pour cent par an à compter de ce jour.

CLAUSE D'ASSURANCE.

Pour plus de sûreté,l'acquéreur s'oblige de faire assurer les dites bâtisses contre l'incendie en faveur dit dit vendeur jusqu'à concurrence de la somme de douze cents cinquante piastres.Faute par l'acquéreur de faire cette assurance de suite,de transporter immédiatement la police d'assurance au dit Vendeur,de tenir cette police d'assurance constamment en force en la renouvelamt et faisant tenir de suite le reçu de renouvellement au dit Vendeur,ce dernier est autorisé à faire cette assurance aux frais de l'acquéreur et sans qu'il soit besoin d'aucune mise en demeure.

Le Vendeur n'est pas tenu de fournir d'autres titres que les présents mais il sera tenu d'en donner communication à l'acquéreur en aucun temps,au besoin.

Dont acte,fait et passé en la dite cité de Montréal les jours,mois et an en premiers lieux écrits sous le Numéro cinq mille quatre cent trente huit du répertoire du dit notaire soussigné.

Et après lecture faite aux parties elles ont signé avec et en présence du dit notaire soussigné.

(Signé)" Harriet Walker."

" " Wm Mc GOrn. "

" " J.O.Brunet. "

" " EUSEBE LALIBERTE.N.P.

Vraie copie de la minute des présentes demeurée en l'étude du notaire soussigné.

Eusèbe Laliberté

No. 5438

Le 19 Février 1907.

VENTE

par

J.O. Brunet.

à

Dame Harriet Walker, épouse de Wm Mc Gorn.

Gown

1ère COPIE.

No 130535 20°/479

Présenté à 2h
pom. ce 21
Février 1907
par

EUSEBE LALIBERTE. N.P.
502, Ste Catherine Est

BEFORE Mtre. HENRY FRY, the undersigned Notary Public for the Province of Quebec, practising in the City of Montreal,

APPEARED:

DAME MALVINA DAGENAIS, of the City of Montreal, widow of the late OVIDE BRUNET, in his lifetime of the City of Montreal, Butcher,

WHO DECLARED that she made a Declaration before E. Laliberte, Notary, on the Ninth of February One thousand nine hundred and seven which was registered in the Registry Office for Hochelaga and Jacques Cartier on the Fourteenth of the same month under No. 130295, by which she declared that her said late husband died on the Eighth day of December previous, and that there was in his succession inter alia an undivided half in Lot Number Two hundred and Twenty on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Sault aux Recollets.

That this Declaration was incorrect inasmuch as the said Official Lot was sold by him previous to his death to Joseph Ovide Brunet, of Montreal, Commission Merchant, namely by Deed before the same Notary on the Twenty-fourth of November one thousand nine hundred and six, registered in the said Registry Office under No. 120932.

In consequence she hereby corrects this error and requires the Registrar of the said Registry Office to cancel the registration of the said Declaration in so far as the same Official Lot is concerned and inasmuch as the said Joseph OvideBrunet has since sold the said property to Dame Harriet Walker, wife of William McGoun, of Montreal, Gentleman, she hereby confirms this latter sale and agrees that the said Mrs. McGoun

shall

shall be and remain the absolute owner of the said property free from any claim whatsoever on her part either as having been common as to property with her said late husband or otherwise. ——————————

WHEREOF ACTE : ——————————

DONE AND PASSED at the City of Montreal, this Thirtieth day of December One thousand nine hundred and ten and of record in the office of the said Mtre. Fry under the Number Nine Thousand Six Hundred and Fifty-two. ——————

And after due reading hereof the Parties signed in the presence of the said Notary. ——————————

(SIGNED) MALVINA BRUNET

" HENRY FRY N.P.

A TRUE COPY of the original hereof remaining of record in my office.

Henry Fry N.P.

No. 9652. "C" #5.

30th December, 1910. ~~190~~

CORRECTION OF ERROR

by

DAME MALVINA DAGENAIS
widow of
OVIDE BRUNET

Hook
36

1st.COPY.

183296 P 25
763.

Fry & Clerk,
Notaries,
Montreal.

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal.

DIVISION D'ENREGISTREMENT
DES
Comtés de Hochelaga et Jacques-Cartier

CERTIFICAT DE RECHERCHE

A la demande de Eus. Laliberté contre le lot no 220

aux plans & livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet depuis le trente Septembre mil neuf cent trois à ce jour, savoir:

68, 200, 103605 — Vente par Alice Vinet épouse de Charles Pariseault à Ovide Brunet passée à Montréal le 27 Octobre 1903 E. Laliberté N.P. portant autre du lot no. 220 de la paroisse du Sault au Récollet, le tout moyennant quinze cent vingt cinq piastres comptant

Enregistrée le 2 Novembre 1903 no. 103605

088, 129932 — Vente par Ovide Brunet à Joseph Ovide Brunet passée à Montréal le 24 Novembre 1906 E. Laliberté N.P. du lot no. 220 de la paroisse du Sault au Récollet moyennant deux mille cinq cent piastres payables ainsi à cinq pour cent par année de chaque mille dollars

Par acte déposé sous no 148890, il appert paiement du prix de vente ci-contre. 8 Jan 1907

Enregistrée le 31 Janvier 1907 no. 129932

F19, 130295 — Déclaration par Malvina Dagenais veuve de Ovide Brunet passée à Montréal le 9 Février 1907 E. Laliberté N.P. déclarant que le dit Ovide Brunet est décédé à Ste Cunégonde le 8 Décembre 1906 laissant pour seuls héritiers Joseph Ovide Brunet, Antoinette Brunet, Armand Brunet, Gabrielle Brunet, Juliette Brunet et Origène Brunet ses enfants et laissant dans sa succession dans sa succession entr'autres la moitié indivise du lot no. 220 de la paroisse du Sault au Récollet sujet à la jouissance de la comparante sa vie durant lui résultant de son contrat de mariage avec le dit Ovide Brunet en date du 1er Juin 1882 L. Saurol

J. Hoch 15/2/07
130343

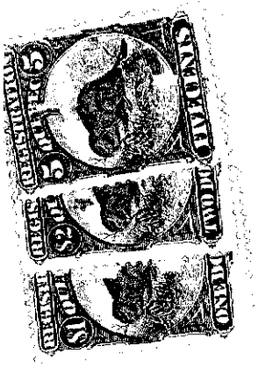

Dr. P. enregistré à Montréal Ouest sous No. 107436
Enregistrée le 14 Février 1907 Nr. 130295

Tout ce dont je donne certificat à tous intéressés

Donné sous mon seing
à Montréal ce quinzième jour de Février mil
neuf cent sept à neuf heures de l'avant midi

J. A. M. Lecours
Ptre Régistrateur

#4

Le 15 Février 1907

DIVISION D'ENREGISTREMENT

DES COMTES DE

Hochelaga et de Jacques-Cartier

CERTIFICAT DE RECHERCHE

VS.

No 220

T

de la

Paroisse du Sault au Récollet

$ 3.05

Radiation [illegible] 1 m.

Radiation [illegible]

HENRY FRY,
NOTARY,
157 ST. JAMES ST.
MONTREAL

Province de Québec
District de Montréal

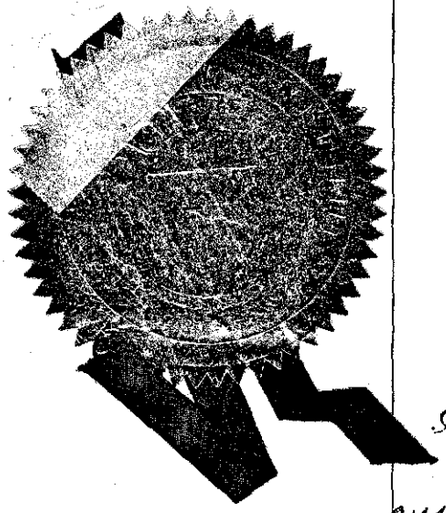

DIVISION D'ENREGISTREMENT
DE
MONTREAL

CERTIFICAT DE RECHERCHE

A la demande de Chauvin & Lee contre le lot No 220

aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse du Sault-au-Récollet, depuis le quinze février mil neuf cent sept à ce jour, savoir :

190, 479, 130535 R.L. Vente par Joseph Ovide Brunet à Harriet Walker, épouse de William Mc Gorn, passée à Montréal, le 19 février 1907, E. Laliberté N.P. du lot No 220 de la paroisse du Sault-au-Récollet moyennant deux mille cinq cents piastres ($2500) dont huit cents piastres ($800) comptant, la balance payable à Malvina Lagenais veuve de Ovide Brunet en son nom et comme usufruitière de ce dernier aux termes de la vente enregistrée sous No 129932 avec intérêt à 6%

Enregistrée le 21 février 1907, No 130535

Quittance passée sous no 48890 donnant décharge partielle de la balance du prix de la vente ci-contre.
J.P. Le D.R

646, 99, 130557 R.L. Obligation par Harriet Walker épouse de William Mc Gorn à James Robert Walker et William Edward Walker en leur qualité d'exécuteurs testamentaires de feu William Walker passée à Montréal le 19 février 1907, E. Laliberté N.P. affectant le lot No 220 de la paroisse du Sault-au-Récollet en sureté du paiement de deux mille cinq cents piastres ($2500) intérêt à 6%. Hypothèque additionnelle de cinquante piastres ($50) en garantie des accessoires.

Enregistrée le 22 février 1907, No 130557

725, 163, 183296 R.L. Condition d'erreur passée à Montréal le 30 décembre 1910, par laquelle Malvina Lagenais épouse de Ovide Brunet déclare que c'est par erreur qu'elle a mentionnée la moitié indivise du lot No 220 de la paroisse du Sault-au-Récollet, com-

me faisant partie de la succession de son époux le dit Alide Brunet dans sa déclaration en date du 9 février 1907 C. Laliberté N.P. enregistrée sous No 130295.

Enregistrée, le 5 janvier 1911, No 183 296

D152, 496, 206973 C.L. Cession, passée à Montréal, le 29 janvier 1912, C. Paquet N.P. par laquelle Malvina Lagenais, veuve de Alide Brunet cède à la Corporation du Village du Sault-au-Récollet, un droit de passage sur partie du lot No 220 de la Paroisse du Sault-au-Récollet aux fins d'y établir un système d'égout avec droit par la dite Dame Lagenais de s'en servir.

Enregistrée, le 12 février 1912, No 206973

L1, 233, 368204 C.L. Certificat en date du 13 mai 1918, par lequel Desjardins et Brassard en leur qualité de Percepteurs des droits sur les successions attestent que les droits ont été payés re-succession de Malvina Lagenais concernant la moitié indivise entre autres du lot No 220 de la paroisse du Sault-au-Récollet.

Enregistré le 14 novembre 1918, No 368204

F40, 016820 C.L. Déclaration le 9 février 1928, J. W. Lévesque N.P. par Charles A. Parisault déclarant qu'il a connu personnellement Eugène Gervais l'acquereur nommé dans la vente à lui consentie par Albert Dufour le 2 mai 1902 C. Paquette N.P. du lot No 22 et de partie du lot No 221 de la Paroisse du Sault-au-Récollet. Que à la date de dit acte le dit Gervais était marié en secondes noces avec Odile Boulé séparée de biens. Que le dit Gervais a vendu les susdits lots à Alice Vinet épouse séparée de biens du dit comparant aux termes d'une vente consentie le 13 février 1903 J. H. Olivier N.P. et qu'à la date de cette dernière vente la dite Dame Odile Boulé vivait alors.

Enregistrée, le 10 février 1928, No 016882

Tout ce dont je donne certificat à tous intéressés

Donné sous mon seing

à Montréal ce vingt-et-unième jour de Février mil neuf cent vingt-huit à trois heures après-midi.

J. P. Lonergan
Député Registrateur

No 74857

Le 21 Février 1928 a/s.

DIVISION D'ENREGISTREMENT

DE

MONTREAL

CERTIFICAT DE RECHERCHE

No 220

Au Cadastre

de la

Paroisse de Sault-au-Récollet

Prix $ 5.30

20

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2020-08-14 11:46
Lot :	2 736 326	**Radiations :**	2020-08-10 13:35
Date d'établissement :	2003-05-09 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 227 Paroisse de Sault-au-Récollet.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations

Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2020-08-14 11:46
Lot :	2 736 327	**Radiations :**	2020-08-10 13:35
Date d'établissement :	2003-05-09 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 227 et 227-3 Paroisse de Sault-au-Récollet.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations

Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Montréal	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2020-08-14 11:46
Lot :	2 736 245	**Radiations :**	2020-08-10 13:35
Date d'établissement :	2003-05-09 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 227 Paroisse de Sault-au-Récollet.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

1949-Secteur est

1949- Secteur ouest

1964

1982

1988

1992

1997

2002

2004
Site
Image © 2020 Maxar Technologies
Google Earth
579 m
2004
Date des images satellite : 22/10/2004 45°34'22.60"N 73°40'58.23"O élév. 37 m altitude 2.53 km

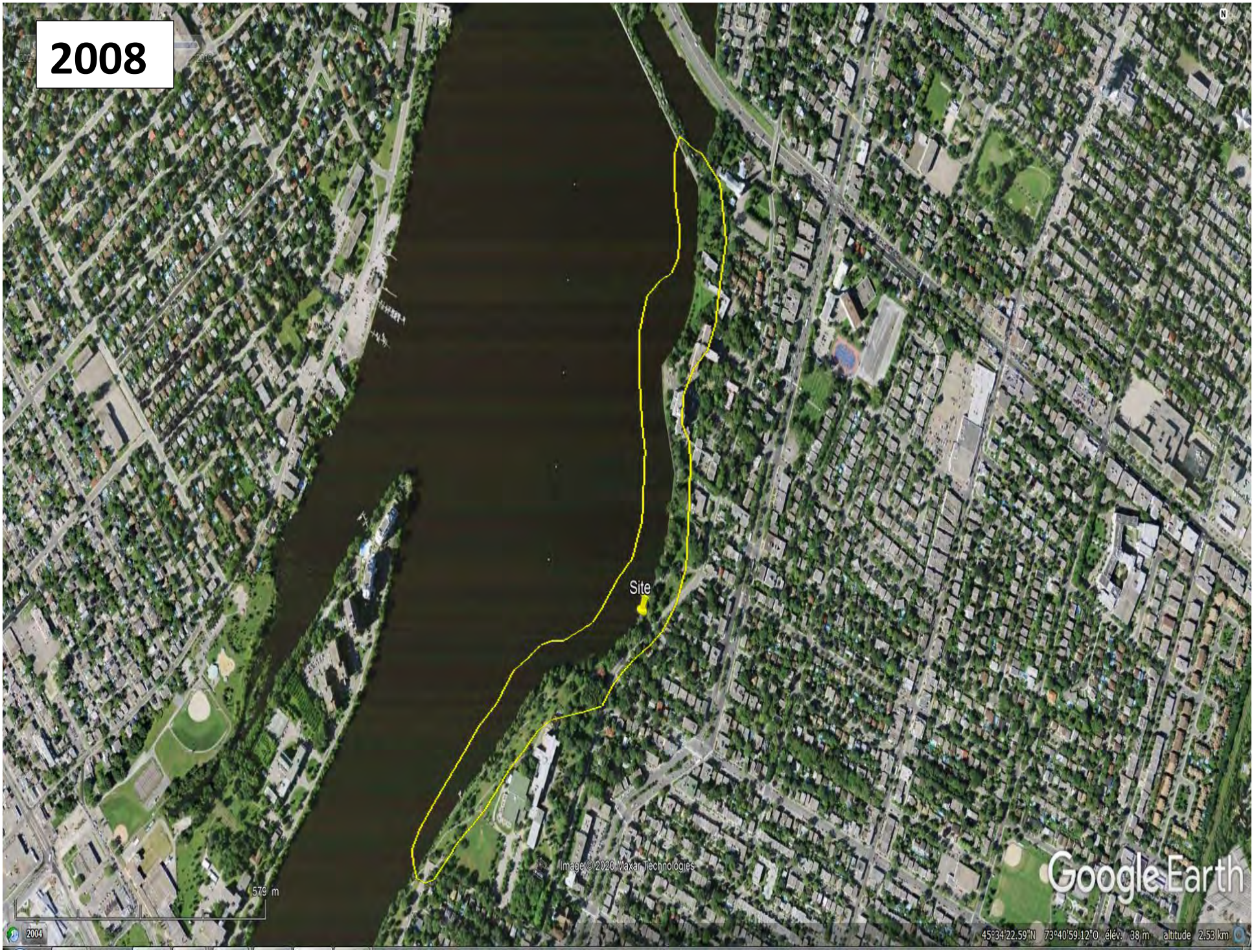
2008
Site
Image © 2020 Maxar Technologies
Google Earth
579 m
2004
45°34'22.59"N 73°40'59.12"O élév. 38 m altitude 2.53 km

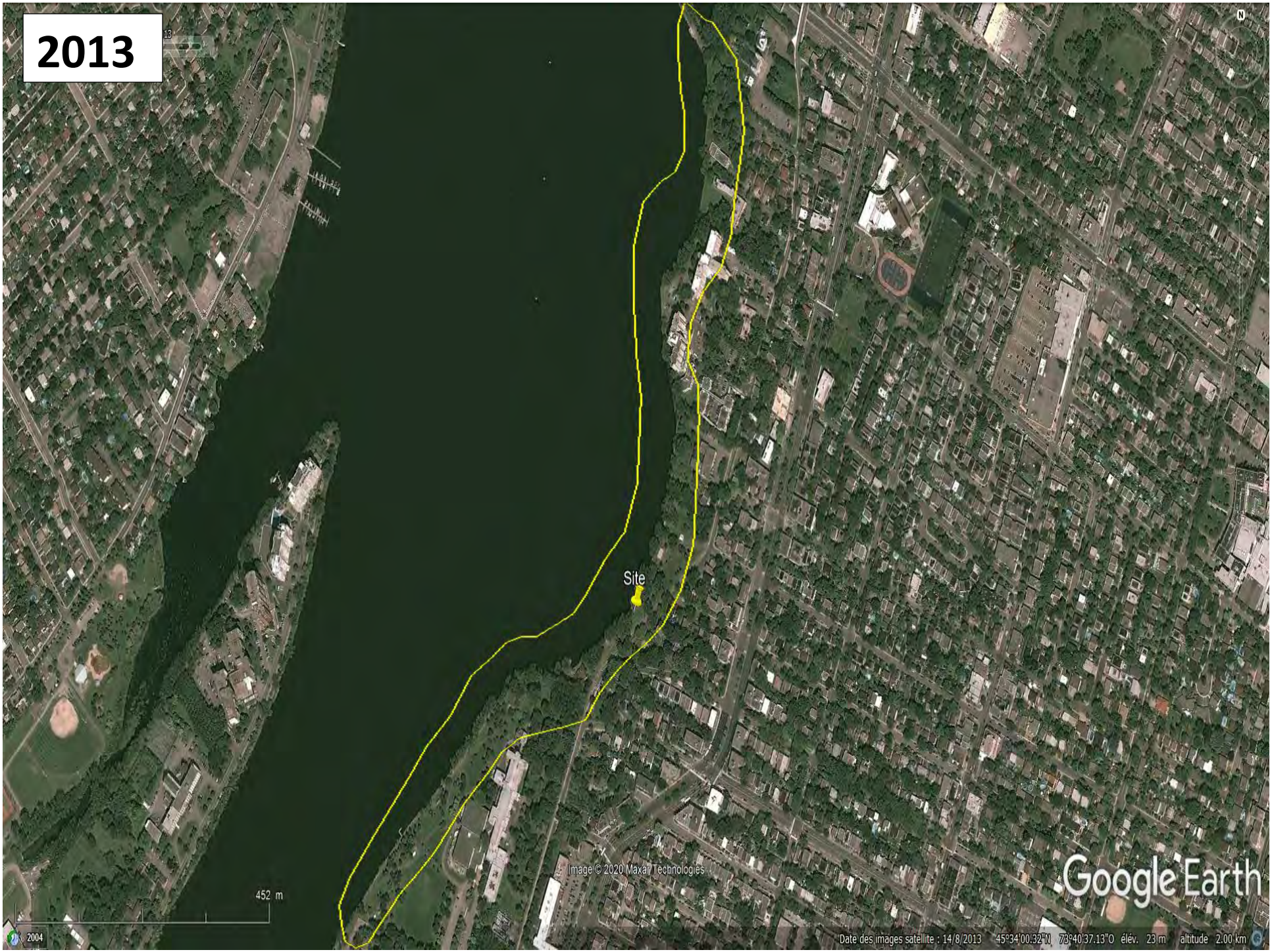
2013
Site
Image © 2020 Maxar Technologies
Google Earth
452 m
2004
Date des images satellite : 14/8/2013 45°34'00.32"N 73°40'37.13"O élév. 23 m altitude 2.00 km

2016
Site
Image © 2020 Maxar Technologies
Google Earth
487 m
2004
Date des images satellite : 10/10/2016 45°34'16.89"N 73°40'49.44"O élév. 37 m altitude 2.15 km

2018
Site
487 m
Google Earth
Date des images satellite : 2/6/2018 45°34'15.99"N 73°40'49.07"O élév. 39 m altitude 2.15 km

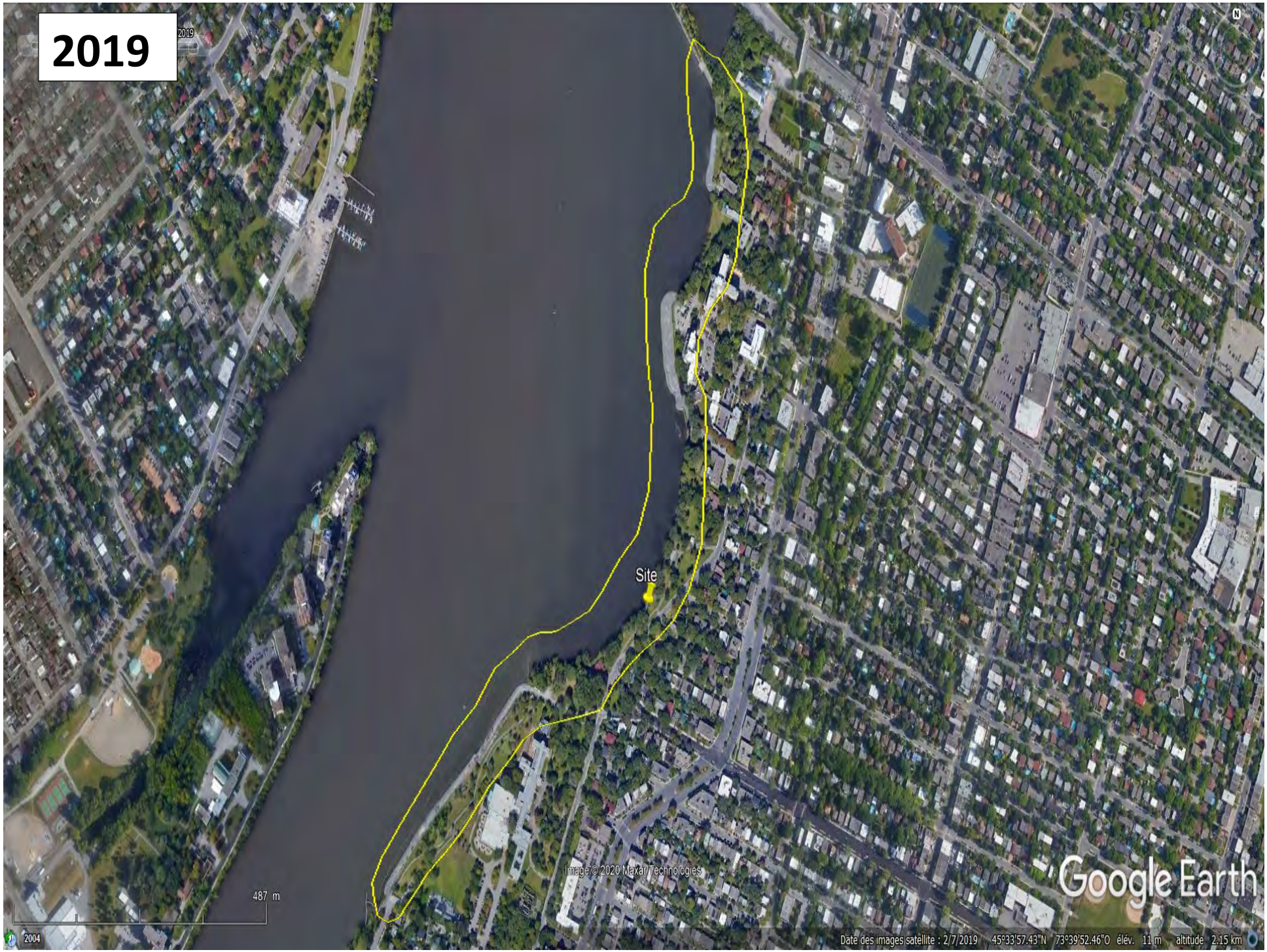
2019
Site
Image © 2020 Maxar Technologies
Google Earth
487 m
2004
Date des images satellite : 2/7/2019 45°33'57.43"N 73°39'52.46"O élév. 11 m altitude 2.15 km

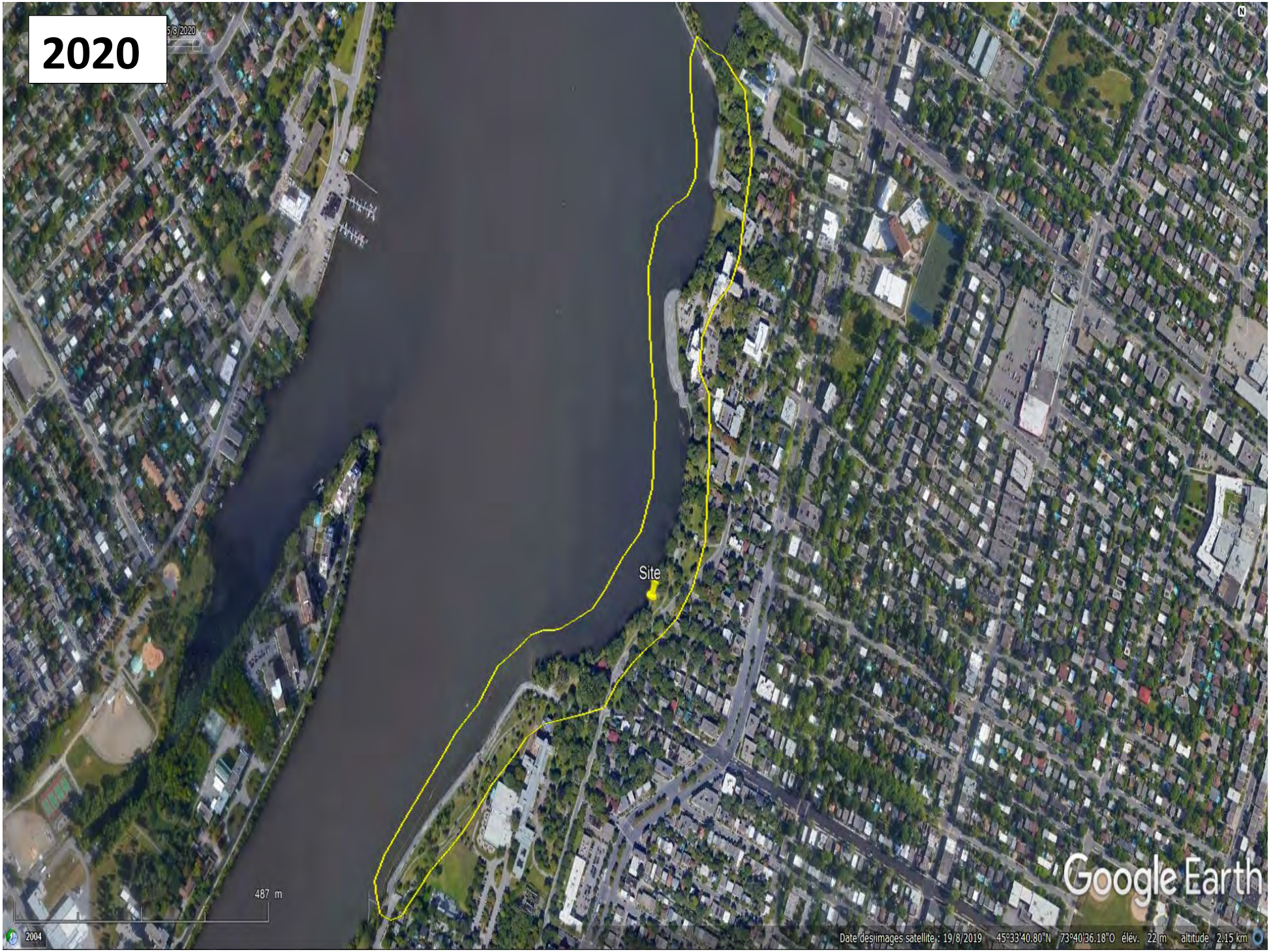
2020
Site
487 m
Google Earth
2004
Date des images satellite : 19/8/2019 45°33'40.80"N 73°40'36.18"O élév. 22 m altitude 2.15 km

opta
INTELLIGENCE INFORMATIONNELLE

enviroscan

Opta Intelligence
Informationnelle

4 Place Laval, Bureau 350,
Laval, QC, H7N 5Y3

Tél. : 905-882-6300
Site Web : www.optaintel.ca

Dominique

Adresse du site :

12375 Rue du FortLorette Montréal QC Canada

Demandé par :

Oscar Loko
Englobe

No de projet :

Numéro de Projet: P0018897015230

Date d'achèvement :

8/18/2020 8:07:57 AM

No de commande Opta :

76936

Nom du Projet: EES Phase Mur soutènement SimonSicard

Numéro de Projet: R001889701523O

Numéro de commande: 83218

Rapport ENVIROSCAN

Search Area: 12375 Rue du FortLorette Montréal QC Canada

Demandé par:
Oscar Loko
Date complèté: 08/18/2020 08:07:57

enviroscan
OPTA INTELLIGENCE INFORMATIONNELLE

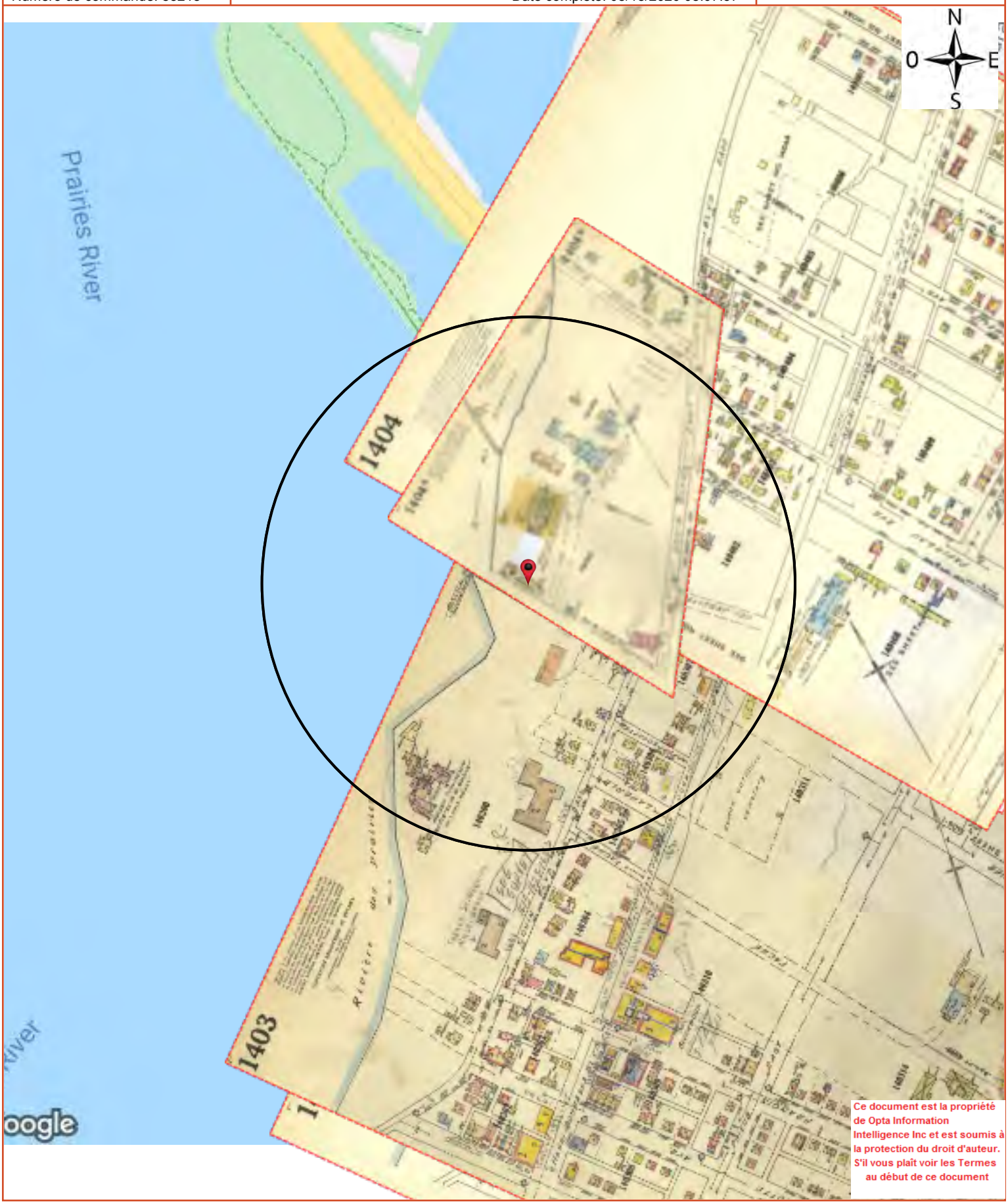

Ce document est la propriété de Opta Information Intelligence Inc et est soumis à la protection du droit d'auteur. S'il vous plaît voir les Termes au début de ce document

Opta Services environnementaux Rapport d'antécédents du risque relatif à l'environnement (HEIRS)

Modalités

Rapport

Les documents (ci-après appelés les « documents ») qui doivent être publiés dans le cadre du rapport (ci-après appelé le « rapport ») qui doit être livré à l'acheteur comme décrit ci-dessus sont des documents qui figurent dans les dossiers d'Opta concernant la propriété décrite (ci-après appelée la « propriété »). Opta ne fait ni assertion ni garantie concernant les documents, y compris, notamment, en ce qui concerne leur exhaustivité, leur exactitude ou leur utilité, et elle n'affirme ni ne garantit qu'il s'agit des seuls plans et rapports préparés à l'égard de la propriété. Les documents sont à jour à la date qui y figure. Toute interprétation des documents, le cas échéant, est faite par déduction fondée sur l'information qui est apparente et évidente au recto des documents seulement. Opta n'affirme ni ne garantit que des interprétations autres que celles mentionnées n'existent pas provenant d'autres sources. Le rapport est préparé uniquement pour l'acheteur des services, comme susmentionné.

Avis de non-responsabilité

Opta dénie toute responsabilité pour des pertes ou des dommages, quels qu'ils soient, qu'ils soient consécutifs ou autres, quelle que soit la façon dont ils ont été causés, engagés ou subis, qui découlent directement ou indirectement des services (lesquels comprennent, notamment, la préparation du rapport prévu aux présentes), y compris, notamment, les pertes ou les dommages découlant directement ou indirectement de toute rupture de contrat, fondamentale ou autre, de la créance donnée aux rapports d'Opta ou de tout acte délictueux ou omission par les agents, les employés ou les représentants d'Opta.

Intégralité de l'entente

Les parties aux présentes conviennent d'être liés par les modalités des présentes. Le formulaire de demande constitue l'intégralité de l'entente entre les parties concernant le sujet des présentes et il remplace la totalité des ententes, des négociations et des discussions antérieures ou contemporaines, qu'elles soient verbales ou écrites, et il n'existe ni assertion, ni garantie, ni autre entente entre les parties concernant le sujet des présentes autres que celles qui font spécifiquement partie des présentes. Aucun supplément, aucune modification, aucune renonciation et aucune résiliation de la demande ne sont contraignants, sauf s'ils sont confirmés par écrit par les parties aux présentes.

Document en vigueur

En cas de conflit ou de contradiction entre les dispositions des présentes et les rapports, les droits et les obligations des parties seront considérés comme étant régis par le formulaire de demande, qui sera le document primordial.

Loi

La présente entente est régie et interprétée conformément aux lois de la province de l'Ontario et aux lois du Canada qui s'y appliquent.

Ce document est la propriété de Opta Information Intelligence Inc et est soumis à la protection du droit d'auteur. S'il vous plaît voir les Termes au début de ce document

Rapport ENVIROSCAN

1964 Volume: Montreal 14 Firemap: 1404A
Montreal Vol. 14 Plan: 589 (1953)
Sheet: 1404A (1964)

Demandé par:
Oscar Loko
Date complété: 08/18/2020 08:07:57

enviroscan
OPTA INTELLIGENCE INFORMATIONNELLE

Page	Rapport de Titre
6	(1964) Volume: Montreal Volume 14 Firemap: 1403
8	(1964) Volume: Montreal Volume 14 Firemap: 1403
10	(1964) Volume: Montreal Volume 14 Firemap: 1404
12	(1964) Volume: Montreal Volume 14 Firemap: 1404
14	(1964) Volume: Montreal Volume 14 Firemap: 1404A

15 (1953) Inspection report - 1953 huile 12375 Rue du Fort-Lorette, Montréal QC (distance = 0 metres*)

18 (1993) Inspection report - 1993 huile 12375 Rue du Fort-Lorette, Montréal QC (distance = 0 metres*)

22 (2012) Inspection report - 2012 huile 12375 Rue du Fort-Lorette, Montréal QC (distance = 0 metres*)

Ce document est la propriété de Opta Information Intelligence Inc et est soumis à la protection du droit d'auteur. S'il vous plaît voir les Termes au début de ce document

Nom du Projet: EES Phase Mur soutènement SimonSicard

Numéro de Projet: R001889701523O
Numéro de commande: 83218

Rapport ENVIROSCAN

1964 Volume: Montreal 14 Firemap: 1403
Montreal Vol. 14 Plan: 589 (1953)
Sheet: 1403 (1964)

Demandé par:
Oscar Loko
Date complété: 08/18/2020 08:07:57

enviroscan
OPTA INTELLIGENCE INFORMATIONNELLE

Ce document est la propriété de Opta Information Intelligence Inc et est soumis à la protection du droit d'auteur. S'il vous plaît voir les Termes au début de ce document

Carte de localisation
du Plan détaillé est sur la page suivante

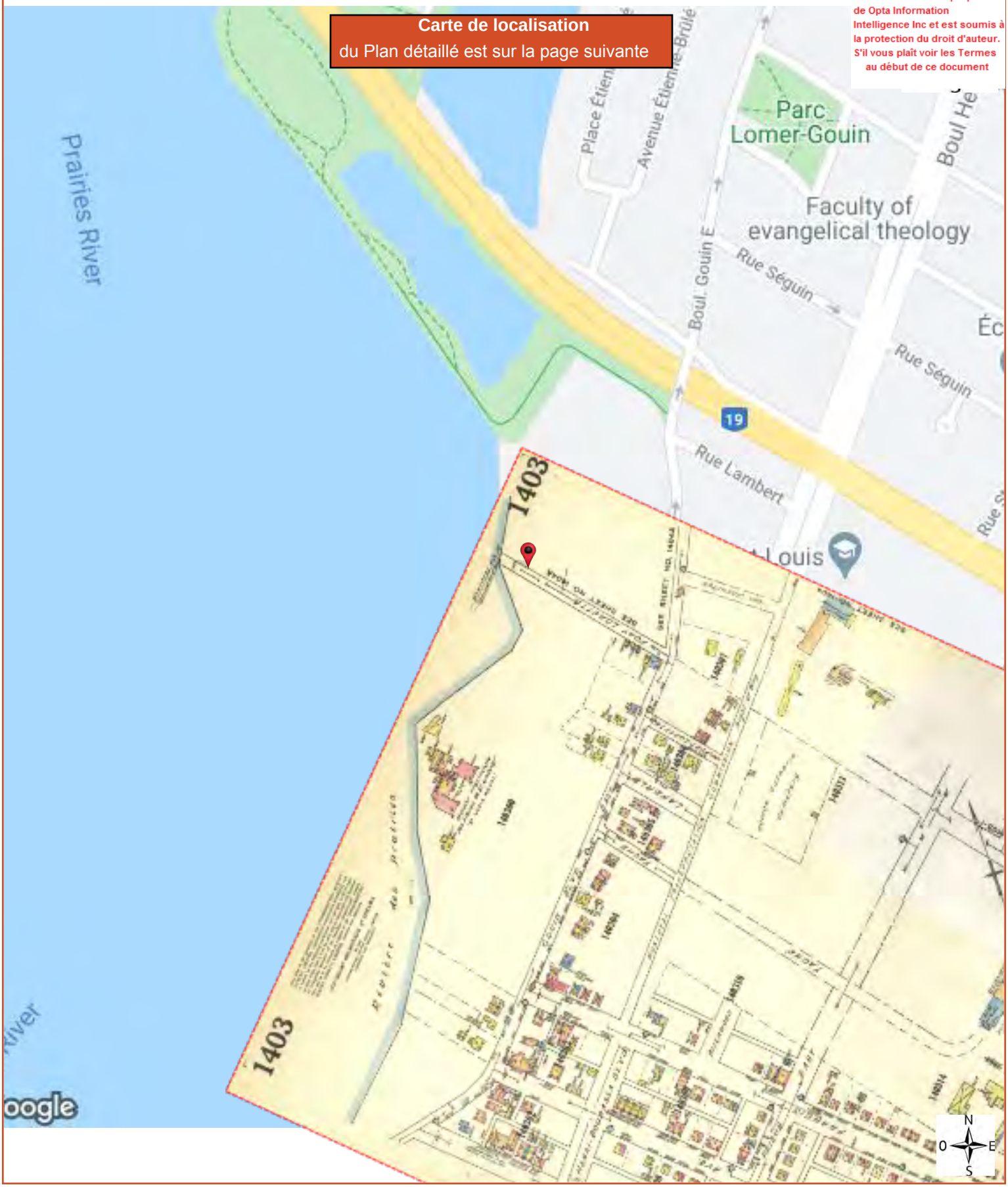

ENVIROSCAN Report

1964 Volume: Montreal 14 Firemap: 1403
Montreal Vol. 14 Plan: 589 (1953)
Sheet: 1403 (1964)

Demandé par:
Oscar Loko
Date complèté: 08/18/2020 08:07:57

opta
INFORMATION INTELLIGENCE
OPTA INTELLIGENCE INFORMATIONNELLE

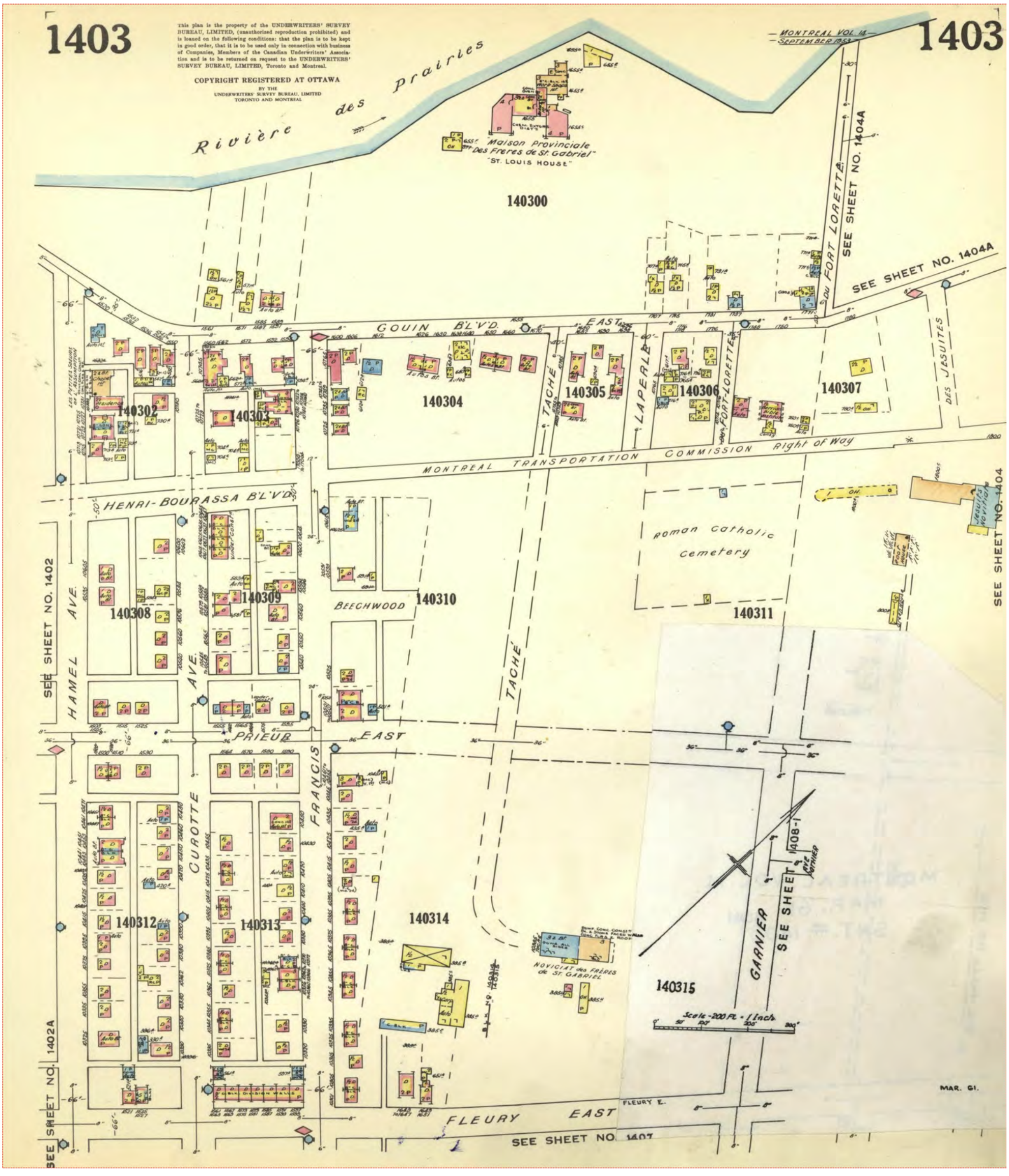

Nom du Projet: EES Phase Mur soutènement SimonSicard

Numéro de Projet: R001889701523O
Numéro de commande: 83218

Rapport ENVIROSCAN

1964 Volume: Montreal 14 Firemap: 1403
Montreal Vol. 14 Plan: 589 (1953)
Sheet: 1403 (1964)

Demandé par:
Oscar Loko
Date complété: 08/18/2020 08:07:57

enviroscan
OPTA INTELLIGENCE INFORMATIONNELLE

Ce document est la propriété de Opta Information Intelligence Inc et est soumis à la protection du droit d'auteur. S'il vous plaît voir les Termes au début de ce document

Carte de localisation
du Plan détaillé est sur la page suivante

ENVIROSCAN Report

1964 Volume: Montreal 14 Firemap: 1403
Montreal Vol. 14 Plan: 589 (1953)
Sheet: 1403 (1964)

opta
INFORMATION INTELLIGENCE
OPTA INTELLIGENCE INFORMATIONNELLE

Nom du Projet: EES Phase Mur soutènement SimonSicard

Numéro de Projet: R001889701523O

Numéro de commande: 83218

Rapport ENVIROSCAN

1964 Volume: Montreal 14 Firemap: 1404
Montreal Vol. 14 Plan: 589 (1953)
Sheet: 1404 (1964)

Demandé par:
Oscar Loko
Date complété: 08/18/2020 08:07:57

enviroscan
OPTA INTELLIGENCE INFORMATIONNELLE

Carte de localisation
du Plan détaillé est sur la page suivante

Ce document est la propriété de Opta Information Intelligence Inc et est soumis à la protection du droit d'auteur. S'il vous plaît voir les Termes au début de ce document

404

This plan is the property of the UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED, (unauthorized reproduction prohibited) and is loaned on the following conditions: that the plan is to be kept in good order, that it is to be used only in connection with business of Companies, Members of the Canadian Underwriters' Association and is to be returned on request to the UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED, Toronto and Montreal.

COPYRIGHT REGISTERED AT OTTAWA
BY THE
UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED
TORONTO AND MONTREAL

MONTREAL, VOL. 14
SEPTEMBER 1953
1404

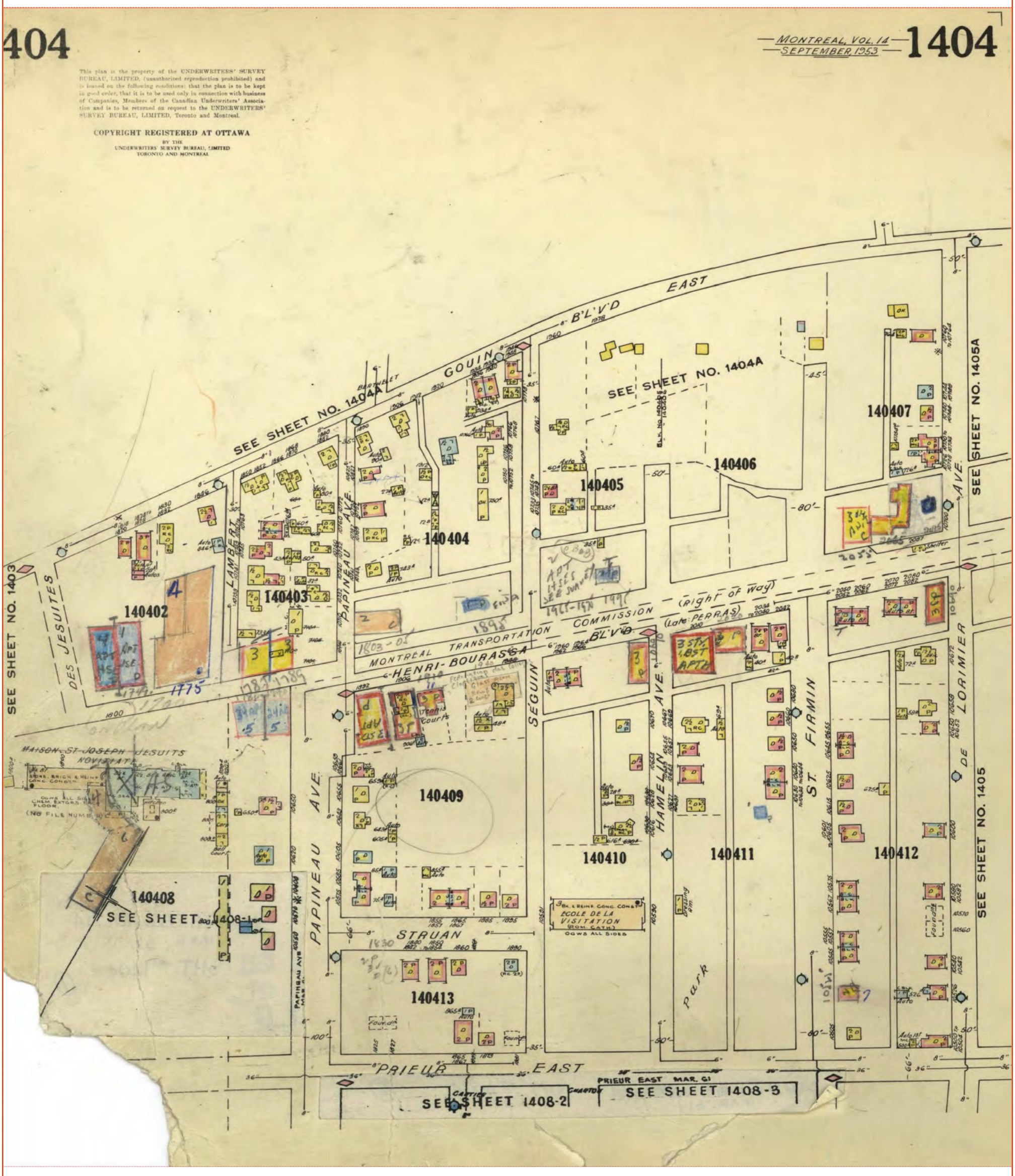

Nom du Projet: EES Phase Mur soutènement SimonSicard

Numéro de Projet: R001889701523O
Numéro de commande: 83218

Rapport ENVIROSCAN

1964 Volume: Montreal 14 Firemap: 1404
Montreal Vol. 14 Plan: 589 (1953)
Sheet: 1404 (1964)

Demandé par:
Oscar Loko
Date complété: 08/18/2020 08:07:57

enviroscan
OPTA INTELLIGENCE INFORMATIONNELLE

Carte de localisation
du Plan détaillé est sur la page suivante

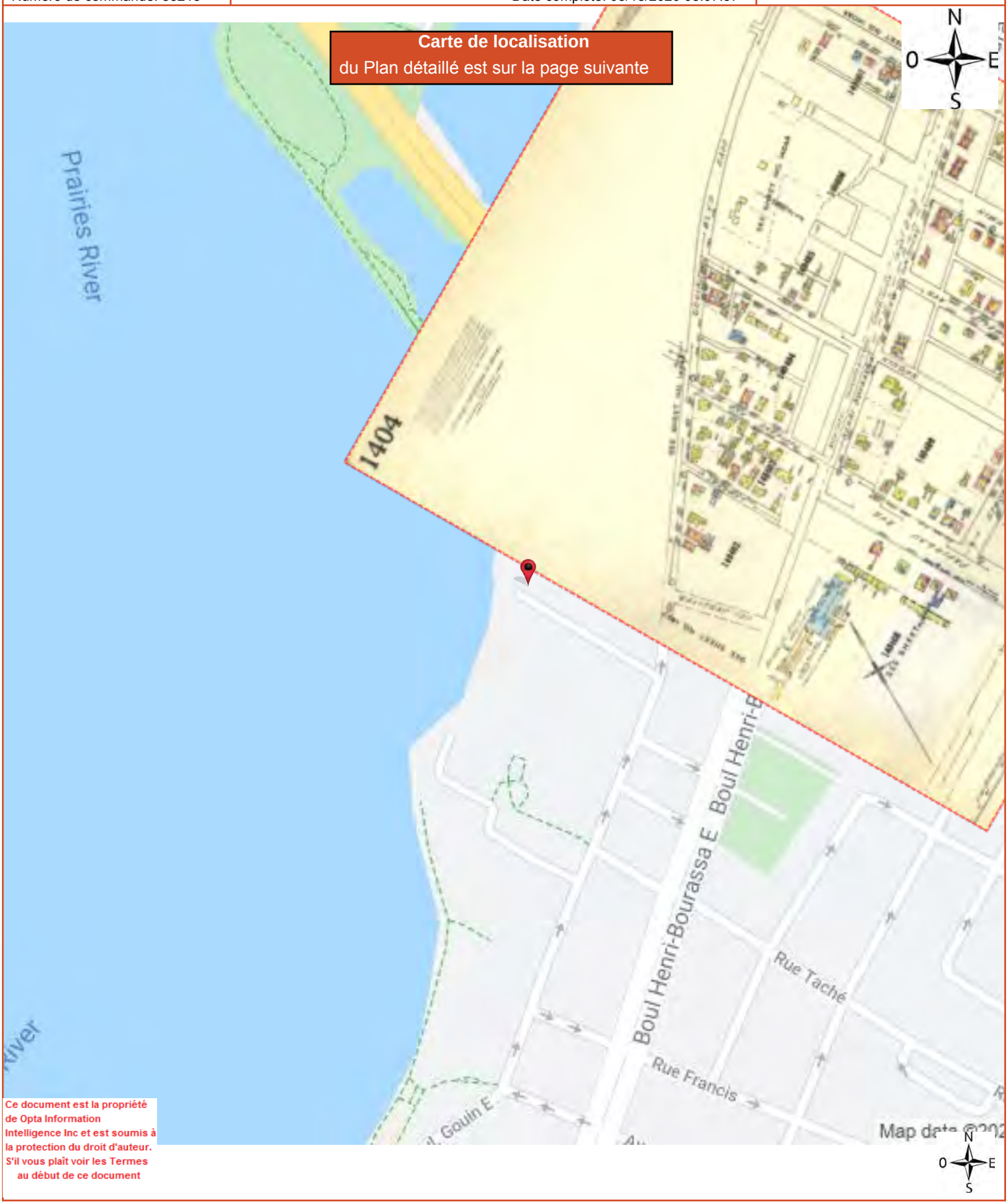

Ce document est la propriété de Opta Information Intelligence Inc et est soumis à la protection du droit d'auteur. S'il vous plaît voir les Termes au début de ce document

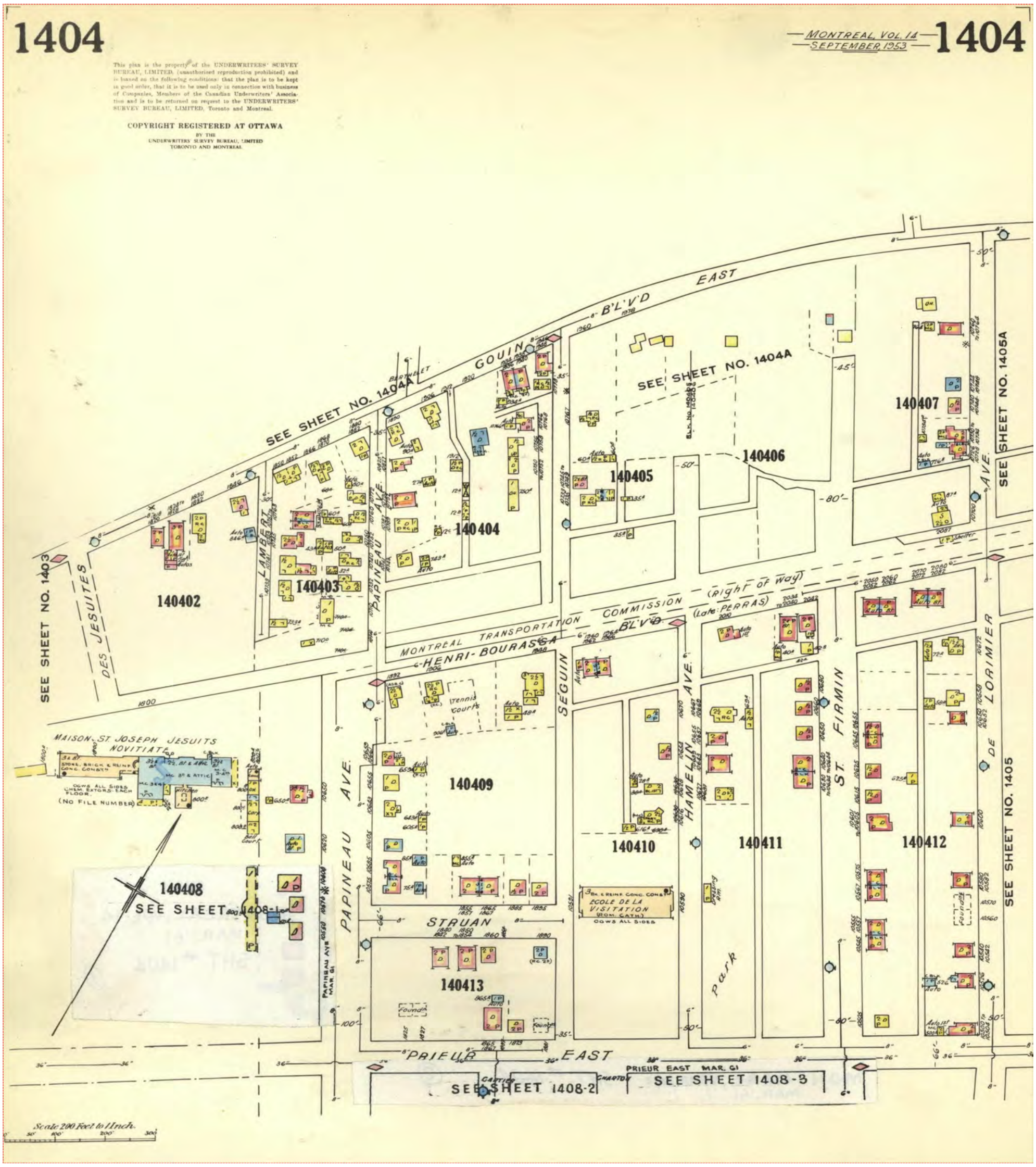
1404
MONTREAL, VOL. 14
SEPTEMBER 1953
1404
This plan is the property of the UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED, (unauthorized reproduction prohibited) and is loaned on the following conditions: that the plan is to be kept in good order, that it is to be used only in connection with business of Companies, Members of the Canadian Underwriters' Association and is to be returned on request to the UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED, Toronto and Montreal.
COPYRIGHT REGISTERED AT OTTAWA
BY THE
UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED
TORONTO AND MONTREAL
SEE SHEET NO. 1403
SEE SHEET NO. 1404A
SEE SHEET NO. 1404A
SEE SHEET NO. 1405A
SEE SHEET NO. 1405
DES JESUITES
LAMBERT
PAPINEAU AVE.
GOUIN B'L'V'D EAST
MONTREAL TRANSPORTATION COMMISSION (right of way)
(Late PERRAS)
B'L'V'D HENRI-BOURASSA
SÉGUIN AVE.
HAMELIN
ST. FIRMIN
DE LORIMIER
140402
140403
140404
140405
140406
140407
140408
140409
140410
140411
140412
140413
MAISON ST. JOSEPH JESUITS NOVITIATE
STONE, BRICK & REINF. CONC. CONSTR.
OGWS ALL SIDES CHEM. EXTGRS. EACH FLOOR.
(NO FILE NUMBER)
Tennis Courts
Ball Court
Auto
Garage
Foundn
Foundry
Bowling Alley
Park
3 Bk. & Reinf. Conc. Constr.
ECOLE DE LA VISITATION
(ROM. CATH.)
OGWS ALL SIDES
STRUAN
PRIEUR EAST
PRIEUR EAST MAR. GI
SEE SHEET 1408-1
SEE SHEET 1408-2
SEE SHEET 1408-3
CARTIER
CHARTON
PAPINEAU AVE MAR. GI
Scale 200 Feet to 1 Inch.

Nom du Projet: EES Phase Mur soutènement SimonSicard

Numéro de Projet: R001889701523O

Numéro de commande: 83218

Rapport ENVIROSCAN

1964 Volume: Montreal 14 Firemap: 1404A
Montreal Vol. 14 Plan: 589 (1953)
Sheet: 1404A (1964)

Demandé par:
Oscar Loko
Date complété: 08/18/2020 08:07:57

enviroscan
OPTA INTELLIGENCE INFORMATIONNELLE

Carte de localisation
du Plan détaillé est sur la page suivante

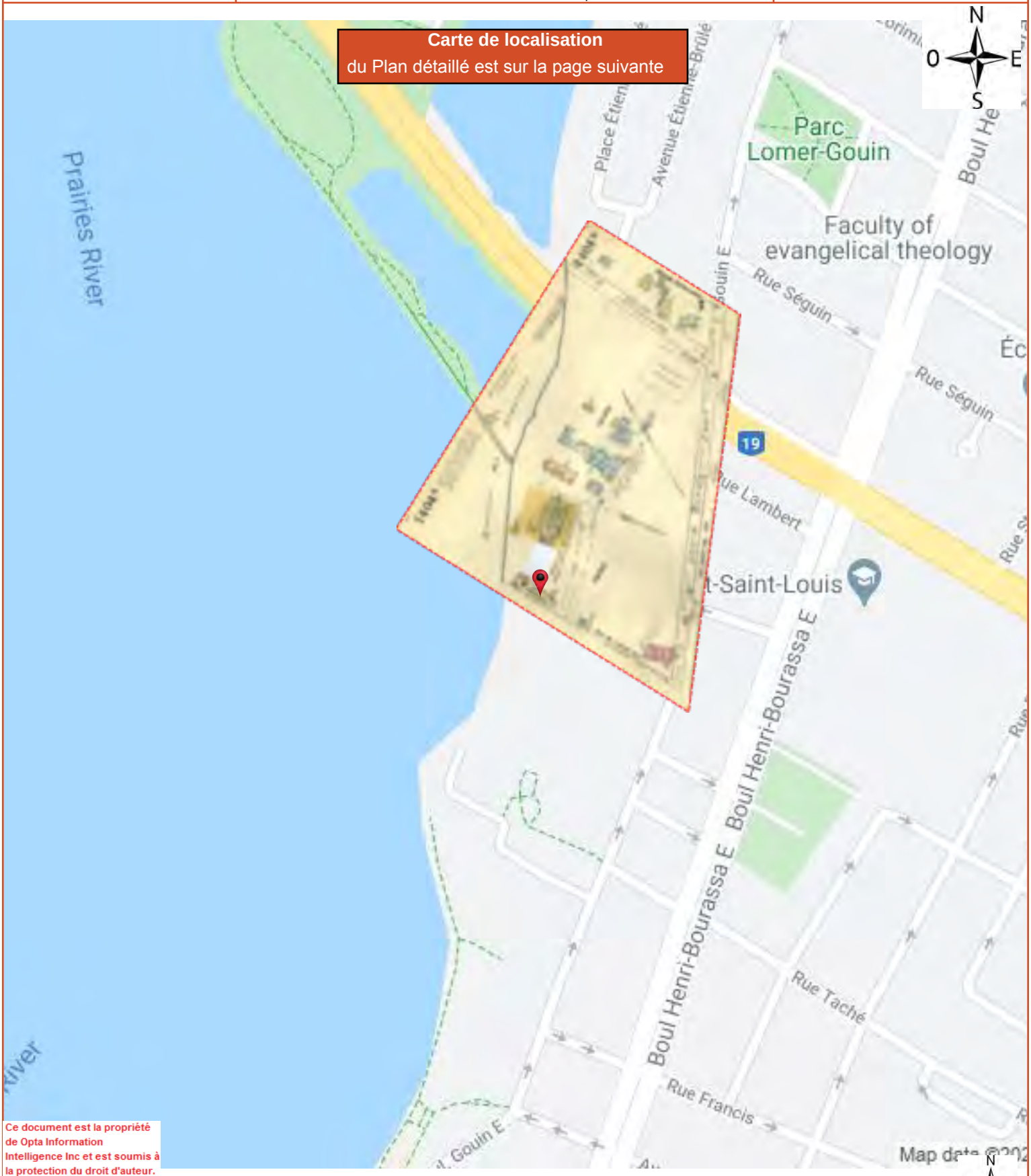

Ce document est la propriété de Opta Information Intelligence Inc et est soumis à la protection du droit d'auteur. S'il vous plaît voir les Termes au début de ce document

opta
INFORMATION INTELLIGENCE
OPTA INTELLIGENCE INFORMATIONNELLE

Demandé par:
Oscar Loko
Date complété: 08/18/2020 08:07:57

ENVIROSCAN Report

Page: 14
Nom du Projet: EES Phase Mur soutènement SimonSicard

Numéro de Projet: 20180076
Demande: 83218

1964 Volume: Montreal 14 Firemap: 1404A
Montreal Vol. 14 Plan: 589 (1953)
Sheet: 1404A (1964)

Inspection Report - 1953, huile 12375 Rue du Fort-Lorette, Montréal QC

Ce document est la propriété de Opta Information Intelligence Inc et est soumis à la protection du droit d'auteur. S'il vous plaît voir les Termes au début de ce document

CHANGES IN RED 25/4/50 J.L.

CANADIAN UNDERWRITERS' ASSOCIATION
- Fire Branch -
MONTREAL.

FIRE RESISTIVE CONSTRUCTION

Risk: 1404A 12375 Du Fort Lorette
S. ~~1403~~ B. 140301 No. ~~1375 1385~~ Street ~~Gouin Blvd East~~ 7954, Dual E on plan

Inspector: Guy Pilon Date: 24/11/53

General Description: a 2+1 storeys + basement standard fire resistive construction with concrete floors + roof + brick and terra-cota walls

Foundations: concrete

Height: 2 + 1 Area: 5440

Roof: 5½" Concrete with outer wood roof on 2x4 studs covered with tar + gravel

Roof Space: 4"

Pent House: none

Parapets: 8" all around

Walls: 8" terra-cota 4" brick facing

Skylights: none

Floors: concrete

Beams: reinforced concrete

Columns: " "

Floor Openings: 1 main stairway of concrete construction in open shaft from basement to 2nd opening on corridors

Partitions: 8" terra Cota

Finish: Plaster

Windows and % of wall area: DD glass in wood frame

Wood Trim (Doors, window frames and baseboards): do

Lighting: Electricity in metal conduit

Heating: H. W. furnace fuel oil see report

Chimney: brick from ground

Power: ~~5 H.P. motors in laundry - various small motors for carpenter tools~~

Private Protection: ~~3 2½ gal soda + acid~~

5 x 2½ W/P - 1X10 + E. H/C - 1X10 LES H/C

Occupancy: ~~see occupancy list~~

Communications: Building has a communication to building bearing ~~#01~~ number 1901 through a 20' corridor.

- DEMOLISHED -

Special Features:

Inspection Report - 1993, huile 12375 Rue du Fort-Lorette, Montréal QC

Ce document est la propriété de Opta Information Intelligence Inc et est soumis à la protection du droit d'auteur. S'il vous plaît voir les Termes au début de ce document

SERVICE D'INSPECTION

MultiRisk

CONFIDENTIEL

RELEVÉ DE BASE
INCENDIE, R.C. ET VOL

mis 44J-26?

Nota.-Le présent relevé ainsi que les annexes éventuelles ont pour objet de donner, sur l'assuré et le risque désignés ci-après, les renseignements nécessaires à l'appréciation du risque et à la tarification. Seule la personne qui a fait la demande recevra un exemplaire du document et le GTA prie que l'on en respecte le caractère confidentiel. Le rapport ne garantit pas le respect des normes applicables ni des codes, ordonnances ou prescriptions de l'État ou de l'autorité municipale. Notre représentant n'a pas fait l'essai du matériel de lutte contre l'incendie lors de la visite ni assisté à un tel essai.

Assuré: LES SOEURS DE MISÉRICORDE

Situation du risque: 2,375 FORT. LORETTE MONTRÉAL QUÉ

Code postal: H2C 3C9

Personne contactée: SOEUR ODILE

Assureur: COMMERCIAL UNION

N° de police / de référence: 6310 110

Représentant du GTA: ERL ANDERSON

Date de la visite: 2-3-93

Téléphone: 387 5920

AFFECTATION

(Description des opérations, des risques particuliers et des circonstances ou risques inhabituels)

L'Assuré est: ❑ Propriétaire foncier ☒ Propriétaire occupant ❑ Locataire
❑ Assuré ❑ Occupant principal Superficie occupée: 1600 m²

RÉSIDENCE POUR 7 SOEURS, POUR LA PLUPART TRAVAILLANTS À L'EXTÉRIEUR. PETITE CUISINE DE TYPE DOMESTIQUE AVEC APPAREILS ÉLECTRIQUES. RISQUE PROPRE ET TRÈS BIEN ENTRETENU.
CAVEUSE ET SECHEUSE AUTOMATIQUES

Risque tarifable selon le:
❑ Tarif spécial des magasins de détail ❑ Tarif des immeubles d'habitation ❑ Tarif des lieux sans protection publique

Autres catégories d'occupants:

LACUNES PRINCIPALES: AUCUNE

Il est recommandé de faire réinspecter ce risque dans ____ an(s)

Les rapports du GTA tiennent compte des normes de prévention généralement reconnues, en vigueur au moment de la prestation des services. Ils découlent de la visite de l'établissement et/ou des renseignements et autres données fournis par le client ou pour le compte de celui-ci et ne prétendent nullement dresser la liste de tous les dangers. Les changements ou modifications conseillés dans les rapports visent à améliorer la protection et la prévention des sinistres mais le GTA ne se charge pas d'organiser et de contrôler les mesures de sécurité. Le Groupement technique des assureurs (1989) inc. décline toute responsabilité pour tout sinistre ou dommage direct ou indirect, quelle qu'en soit la cause ou la raison, subi après que les services aient été rendus.

1. BÂTIMENT

Année de construction: Approx 1950 Rajouts: -

Bâtiment rénové: ☐ Non ☒ Oui 19 80 Nbre d'étages: 3 Hauteur: 7,5 m

Sous-sol: ☐ Non ☒ Oui _____ m² Aménagé: 100 % Non aménagé: ____ %

Superficie: Rez-de-ch.: 505 m² Totale: 1600 m²

État du bâtiment: ☒ Excellent ☐ Bon ☐ Passable ☐ Mauvais

Construction des murs: Résistant au feu 100% Incombustible ___ % Maçonnerie ___ % Brique sur bois ___ % Bois ___%

Construction des planchers: Bois/sol. de bois ____ % Béton 100 % Béton/cuvettes métalliques ____ % Autre ___%____

Construction du toit: Solives de bois ____ % Béton 100 % Acier ☐ Cl. I ☐ Cl. II ____ % Autre ___ %_____

Couverture refaite: ☐ Non ☒ Oui 19 80

Revêtement intérieur — Murs: Combustible ____ % Incombustible 100 % Aucun ____ %

– Plafonds: Combustible ____ % Incombustible 100 % Aucun ____ %

Communications verticales: ☐ Aucune ☒ Escaliers ☐ Ascenseurs Autres_____

Protection appropriée: ☒ Oui ☐ Non ☐ Sans objet

Mezzanines: ☐ Oui ☒ Non

Construction: _____

Affectation: _____

Superficie: _____ m²

Bâtiments annexes: ☐ Oui ☒ Non

Construction: _____

Affectation: _____

Superficie: _____ m²

État: ☐ Excellent ☐ Bon ☐ Passable ☐ Mauvais

2. INSTALLATION DE CHAUFFAGE

À eau chaude / À la vapeur: 100 %; ☐ Électr. ☐ Gaz ☒ Fuel Autre _____

À air chaud pulsé: ____ %; ☐ Électr. ☐ Gaz ☐ Fuel Autre _____

Aérothermes suspendus: ____ %; ☐ Électr. ☐ Gaz ☐ Fuel Autre _____

Appareils de chauff. portatifs: ____ %; ☐ Électr. ☐ Gaz ☐ Fuel Autre _____

Plinthes chauffantes - Électr.: ____ %

Autre: ____ %; ☐ Électr. ☐ Gaz ☐ Fuel Autre _____

Salle de chauffage conforme aux normes: ☒ Oui ☐ Non ☐ Non requise

Stockage de matières combustibles dans la salle de chauffage: ☐ Oui ☒ Non ☐ Sans objet

Réservoirs de fuel: ☐ Aucun ☐ À l'intérieur ☐ À l'extérieur, hors terre ☒ À l'extérieur, sous terre

Tuyauterie de remplissage et de ventilation aboutissant à l'extérieur: ☒ Oui ☐ Non _____

Cheminées: ☒ Maçonnerie ☐ Préfabriquées, homol. ULC ☐ Préfabriquées, non homol. Autre _____

☒ Conformes aux normes ☐ Non conformes aux normes

Installation de chauffage apparemment sûre: ☒ Oui ☐ Non

Installation refaite: ☐ Non ☐ Oui 19 80 ; ____ %

3. INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Type de câbles et de fils: ☒ À gaines rigides ☒ À gaines souples ☐ À armature non métallique Autre _____

Protection contre les surintensités assurée par: ☒ Disjoncteurs ☐ Fusibles du type S ☐ Autres fusibles

État des câbles et fils électriques: ☒ Bon ☐ Passable ☐ Mauvais

Installation électrique apparemment sûre: ☒ Oui Non _____

Installation refaite: ☐ Non ☒ Oui 19 80 ; 100 %

4. INSTALLATION DE PLOMBERIE

Tuyauterie: ☒ En cuivre ☐ En acier ☒ En plastique Autre _____

État apparent de l'installation: ☒ Bon ☐ Passable ☐ Mauvais

Installation refaite: ☐ Non Oui 19 80 ; 100 %

5. RISQUES DE VOISINAGE (Indiquer ceux qui se trouvent à moins de 15 m si l'on n'en a pas fait état sur le plan)

	Distance	Hauteur	Construction	Affectation
Avant	m	étages		
Arriére	m	étages		
Gauche	m	étages		
Droite	m	étages		

6. PROTECTION PUBLIQUE

Cote de protection du S.I.A.I. : 2

Poste de pompiers intervenant : [illegible]

☐ Professionnels ☐ Bénévoles

☐ Policiers/pompiers

Distance au poste de pompiers: 7 km

Routes: ☒ Pavées ☐ Non pavées

Routes praticables toute l'année:

☐ Oui ☐ Non

Bâtiment difficilement accessible aux pompiers: ☐ Oui ☒ Non

Poteaux d'incendie: Y à moins de 155 m

___ à une dist. de 156 à 312 m

___ à plus de 312 m

7. PROTECTION PRIVÉE

MOYENS DE PROTECTION CONFORMES AUX NORMES:

Extincteurs portatifs:	☒ Oui	☐ Non	
Robinets d'incendie armés:	☐ Oui	☐ Non	☒ S.o.
Installation de détection/ d'alarme incendie:	☒ Oui	☐ Non	☐ S.o.
Service de veille	☐ Oui	☐ Non	☒ S.o.
Inst. de prot. des cuisines - Restaurant:	☐ Oui	☐ Non	☒ S.o.
	☐ Annexe jointe		

Remarques:

Inst. d'extincteurs automatiques: ☐ Oui ☒ Non ☒ S.o.

N° de dossier du GTA: _____

8. RESPONSABILITÉ CIVILE DU FAIT DES LIEUX (☒ Propriétaire ☐ Locataire)

Superficie occupée par l'assuré: 1600 m2 Proportion de la superficie accessible au public: 10 %

Fréquentation par le public: ☐ Forte ☐ Moyenne ☒ Légère Chiffre d'affaires: $ S.O

LIEUX - État satisfaisant:	Oui	Non	Néant
Escaliers et rampes	☒	☐	☐
Recouvrements et revêtements de sol	☒	☐	
Murs et plafonds	☒	☐	
Éclairage intérieur	☒	☐	
Éclairage extérieur	☒	☐	☐
Éclairage de secours	☐	☐	☒
Entretien de l'intérieur	☒	☐	
Entretien de l'extérieur	☒	☐	☐
Toilettes	☒	☐	☐
Trottoirs, cours, terrains de stationnement	☒	☐	☐
Déneigement et déglacement	☒	☐	☐
Enseignes et auvents	☐	☐	☒
Éléments sur le toit	☐	☐	☒
Antennes paraboliques	☐	☐	☒
Autres saillies	☐	☐	☒
Sorties de secours	☒	☐	☐
Installations d'alarme	☒	☐	☐
Escaliers de secours	☒	☐	☐

ÉLÉMENTS ANNEXES	Oui	Non
Vente d'aliments	☐	☒
Vente d'alcool	☐	☒
Rapport ventes d'aliments/d'alcool ___/___		
Piste de danse	☐	☒
Videurs (bouncers)	☐	☒
Chiens de garde	☐	☒
Piscine	☐	☒
Pensionnaires/clients en permanence	☒	☒
Installations de divertissement	☐	☒

Précisions sur inst. de divertissement: _____

APPAREILS DE LEVAGE (Nbre): ☒ Aucun

_____ Ascenseurs

_____ Monte-charge

_____ Treuils

_____ Escaliers roulants

Autres: _____

Service d'entretien: ☐ Oui ☐ Non

Inspection Report - 2012, huile 12375
Rue du Fort-Lorette, Montréal QC

Ce document est la propriété de Opta Information Intelligence Inc et est soumis à la protection du droit d'auteur. S'il vous plaît voir les Termes au début de ce document

ESSENTIALS

RISQUE ACCEPTABLE - DÉFICIENCES MOYENNES

Rapport d'inspection

Nom de l'assuré	LES SOEURS DE MISÉRICORDE DE MONTRÉAL
Emplacement	12375 DU FORT-LORETTE RUE MONTREAL, QC H2C 3C9
Numéro de la police	050-0003
Personne rencontrée	Soeur Marguerite Tremblay (514) 387-5920
Date de l'inspection	17-FÉVRIER-2012
Spécialiste en prévention de sinistres	CHRISTIAN JACQUES
Numéro de dossier	1256745

SOMMAIRE DES RISQUES

Assuré	PROPRIÉTAIRE OCCUPANT	**Code d'activité**		8672-00	
% occupé du bâtiment	100	**Superficie occupée (m2/pi2)**	2346.00/25252	**% inoccupé**	0
Classe de construction	1 - RÉSISTANT AU FEU				
Classement SIAI	1	**Poteaux d'incendie 2 <= 155m**		**Caserne de pompiers <= 1.6 km**	
Classement SIAI ajusté	NON				
Protection par extincteurs automatiques	NON Protection par extincteurs automatiques				
État du bâtiment	BON				
Responsabilité du fait des lieux	NON				
Criminalité	NON				
Recommandations	OUI				

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

Construction Du Batiment	LACUNES CONSTATÉES	**Recommandation**	1
Électrique	SATISFAISANT	**Recommandation**	0
Chauffage	SATISFAISANT	**Recommandation**	0
Plomberie	SATISFAISANT	**Recommandation**	0
Risques Spéciaux	SATISFAISANT	**Recommandation**	0
Protection Incendie Privée	SATISFAISANT	**Recommandation**	0
Responsabilité Civile	SATISFAISANT	**Recommandation**	0
Autre	SATISFAISANT	**Recommandation**	0

Nombre de recommandations 1

Description de l'affectation

Propriétaire occupant du bâtiment occupé par l'assuré comme résidence de religieuses(4). Le bâtiment est occupé comme suit:

Sous-sol: occupé par salle à manger, salle de séjour, 2 chambres non utilisées. Présence des installations électriques et de chauffage du bâtiment.

R-D-C: Occupé par 7 chambres à coucher dont seulement 2 sont utilisées, salon et chapelle.

2ième étage: Occupé par 11 chambres dont seulement 2 sont utilisées. Présence d'un petit bureau et salon.

-Accès au bâtiment restreint en permanence.
-Alarme incendie locale avec panneau annonciateur,détection et déclencheurs manuels.

Historique des réclamations

Aucune.

Énoncé des Objectifs

L'objectif du présent rapport de souscription, qui peut inclure des rapports supplémentaires et/ou une évaluation, est de fournir de l'information relative aux prix d'assurance et à la souscription concernant l'habitation. Il est basé sur une inspection non intrusive et visuelle de la propriété et/ou sur les renseignements fournis par l'assuré ou le représentant de l'assuré, en utilisant des normes de contrôle des risques généralement reconnues, conformément aux exigences de souscription établies par l'assureur. Il ne sert qu'à des fins de souscription.

Ce rapport ne garantit pas la conformité à aucune norme, règlement ou ordonnance fédéraux, provinciaux ou municipaux. Il ne prétend pas lister tous les risques ou ne suppose pas que d'autres conditions n'existent pas. Il n'existe aucune garantie implicite de sécurité ou de fonctionnement.

Si la propriété inspecté est une exploitation agricole, Services Précis d'Opta suit les lignes directrices spécifiques à la biosécurité pour le contrôle des maladies telles que décrites dans les normes Nationales de Biosécurité pour le Canada et/ou le niveau de biosécurité sur la propriété de la ferme inspectés.
Si des recommandations sont incluses, elles sont basées sur les conditions apparentes et évidentes présentes au moment de l'inspection et sont fournies aux fins de prévention des sinistres et d'amélioration de la sécurité ou de la protection
Services Précis d'Opta ne représente pas que la mise on oeuvre de toutes mesures vont nécessairement éliminer le
risque de perte ou des expositions et n'assume aucune responsabilité juridique des résultats directement liés ou découlant du respect des recommandations.

© Services Précis d'Opta PL

Ce coût comprend la main-d'œuvre, les matériaux, la supervision, les honoraires d'architecte, les frais généraux du constructeur, le profit, l'équipement fixe, les provisions pour les taxes applicables, l'assurance, les permis, les coûts de démolition, l'enlèvement de débris et les coûts éventuels d'accessibilité à l'emplacement. Il convient de se rappeler que les valeurs fluctueront selon les circonstances et que, bien que ce montant se veuille précis à la date susmentionnée, il est sous réserve de l'inflation et de toute modification apporté au risque lui-même.

INFORMATION SUR LE BÂTIMENT

Description du bâtiment

Aucun

Classe De Construction 1 - RÉSISTANT AU FEU **N.F.P.A.** 1

Année De Construction 1950 Estimation

Nombre D'Étages Au-Dessus Du Sol 2

Hauteur (Au-Dessus Du Niveau Du Sol) (M) 7

Superficies du bâtiment

Superficie Du Rez-De-Chaussée (M. Ca/Pi Ca) 499/5371

Superficie Du Sous-Sol (M.Ca/Pi Ca) 499/5371

Superficie Totale (M.Ca/Pi Ca) Excluant Le Sous-Sol 836/8999

Superficie Totale (M.Ca/Pi Ca) Incluant Le Sous-Sol 1335/14370

Agrandissement(S) non

Rénovations Toiture(2008), plomberie(1980), panneau électrique(1975 app.)

Construction Des Murs
Maconnerie(%) 100

Construction Des Planchers
Béton (%) 100

Fondations
BÉTON

Toit

Construction Du Toit
Béton (%) 100

Type De Toit
Plat (%) 100

Revêtement
Goudron/Gravier % 100

Revêtement Refait OUI
Date 2009

Risques communs

Électricité
GAINE SOUPLE MÉTALLIQUE
DISJONCTEURS
Cablage Remplacé OUI
Pourcentage Estimé 20
Année Du Remplacement 1975

Chauffage
Eau Chaude/Vapeur (%) 100
Chaudière OUI
Genre À EAU CHAUDE
Date D'Expiration ---
Certification D'Opération À Jour NON(NON REQUIS)

Combustible
MAZOUT

Plomberie
Déficiences NON
Protection contre le refoulement NON
Y A T'Il Un Réservoir D'Eau Chaude ? OUI
Âge Du Réservoir (Ans) 2007

Risques spéciaux

NON

Protection

Municipal
Service d'incendie intervenant OUI Montreal
Caserne de pompiers < 5 km OUI
Poteaux d'incendie OUI **Poteaux d'incendie 2 <= 155m**
Bâtiment
Extincteurs automatiques NON
Extincteurs portatifs OUI **Entretien annuel** OUI
Système de détection d'incendie OUI **Entretien annuel** OUI **Supervisée** NON(NON REQUIS)

Autres risques	NON

Façade	SANS OBJET	**Arrière**	SANS OBJET	**Droite**	SANS OBJET	**Gauche**	SANS OBJET

Escaliers/rampes	SATISFAISANT	**Trottoirs/cours/terrains de stationnement**	SATISFAISANT
Déneigement et déglaçage	SATISFAISANT	**Risques évidents de glissements et chutes**	NON
Preuves de dégâts d'eau	NON		

Système de sécurité	**Protégé par alarme**	NON (NON REQUIS)	**Supervisee**	NON (NON REQUIS)	**Homologué ULC**	NON (NON REQUIS)
Remarques	NON				

Remarques

La cheminée de maconnerie du bâtiment est hors-fonction. Une cheminée préfabriquée a été installée en remplacement.
-Le bâtiment est situé sur les rives de la Rivière-des-Prairies. Aucune inondation n'a été signalé depuis toujours.

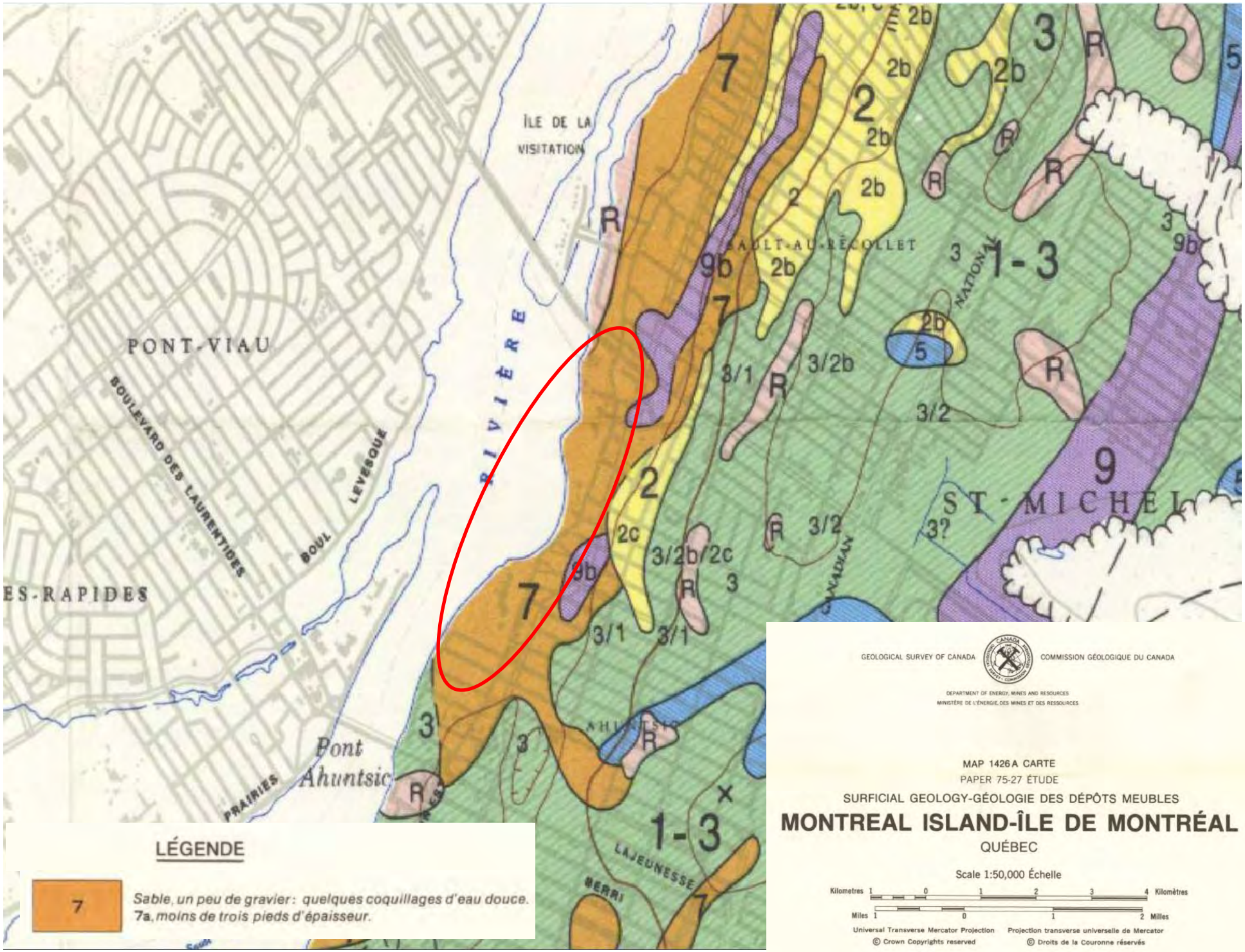

GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

DEPARTMENT OF ENERGY, MINES AND RESOURCES
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES

MAP 1426A CARTE

PAPER 75-27 ÉTUDE

SURFICIAL GEOLOGY-GÉOLOGIE DES DÉPÔTS MEUBLES

MONTREAL ISLAND-ÎLE DE MONTRÉAL

QUÉBEC

Scale 1:50,000 Échelle

Kilometres 1 0 1 2 3 4 Kilomètres

Miles 1 0 1 2 Milles

Universal Transverse Mercator Projection Projection transverse universelle de Mercator

© Crown Copyrights reserved © Droits de la Couronne réservés

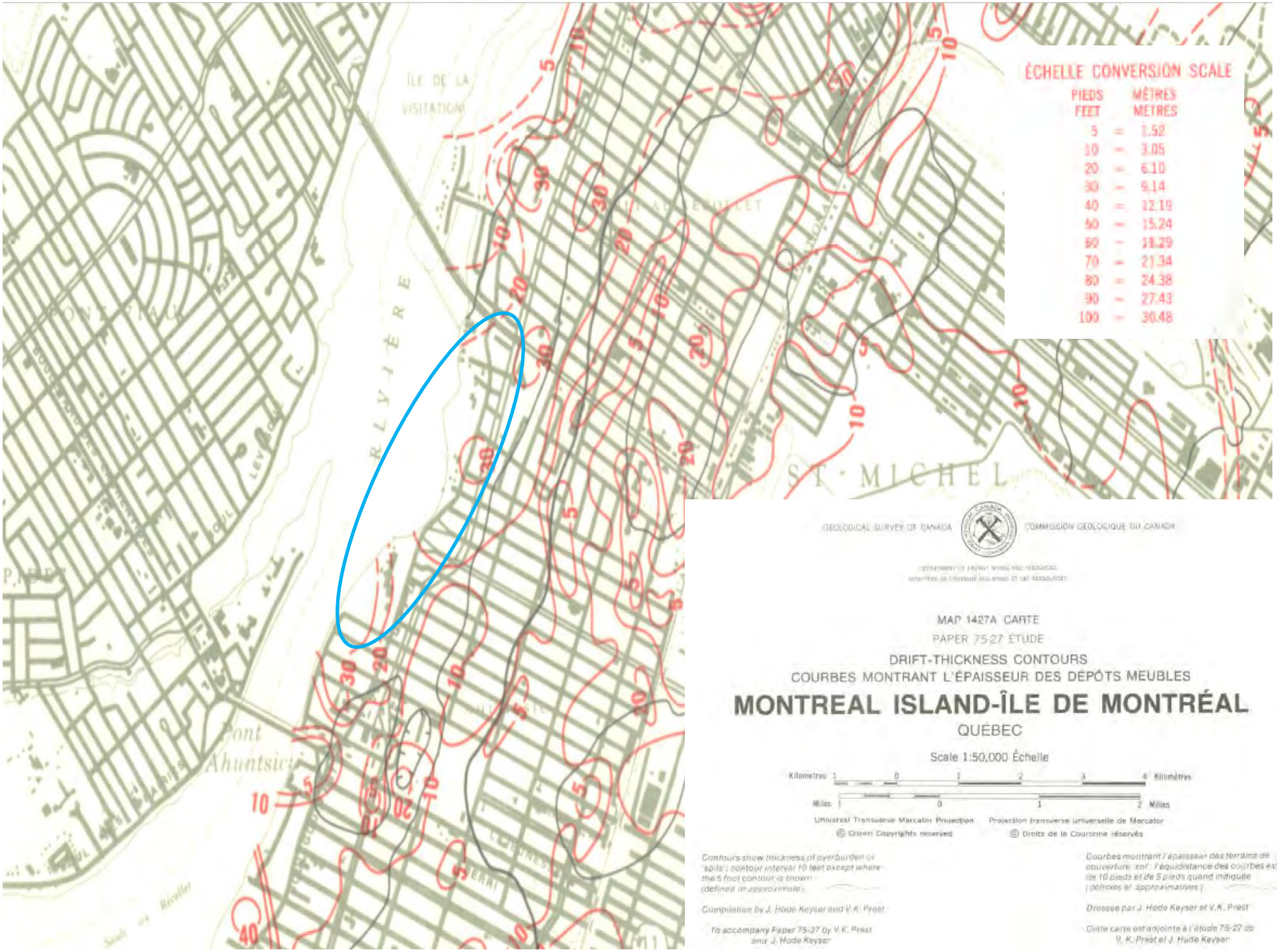
ÎLE DE LA VISITATION
RIVIÈRE
ST-MICHEL
ÉCHELLE CONVERSION SCALE
PIEDS FEET
MÈTRES METRES
5 = 1.52
10 = 3.05
20 = 6.10
30 = 9.14
40 = 12.19
50 = 15.24
60 = 18.29
70 = 21.34
80 = 24.38
90 = 27.43
100 = 30.48
GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA
COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA
MAP 1427A CARTE
PAPER 75-27 ÉTUDE
DRIFT-THICKNESS CONTOURS
COURBES MONTRANT L'ÉPAISSEUR DES DÉPÔTS MEUBLES
MONTREAL ISLAND-ÎLE DE MONTRÉAL
QUÉBEC
Scale 1:50,000 Échelle
Kilometres 1 0 1 2 3 4 Kilomètres
Miles 1 0 1 2 Milles
Universal Transverse Mercator Projection
Projection transverse universelle de Mercator
© Crown Copyrights reserved
© Droits de la Couronne réservés
Contours show thickness of overburden or 'soils'; contour interval 10 feet except where the 5 foot contour is shown (defined or approximate).
Compilation by J. Hode Keyser and V.K. Prest
To accompany Paper 75-27 by V.K. Prest and J. Hode Keyser
Courbes montrant l'épaisseur des terrains de couverture 'sol'; l'équidistance des courbes est de 10 pieds et de 5 pieds quand indiquée (définies et approximatives).
Dressée par J. Hode Keyser et V.K. Prest
Cette carte est adjointe à l'étude 75-27 de V. K. Prest et J. Hode Keyser

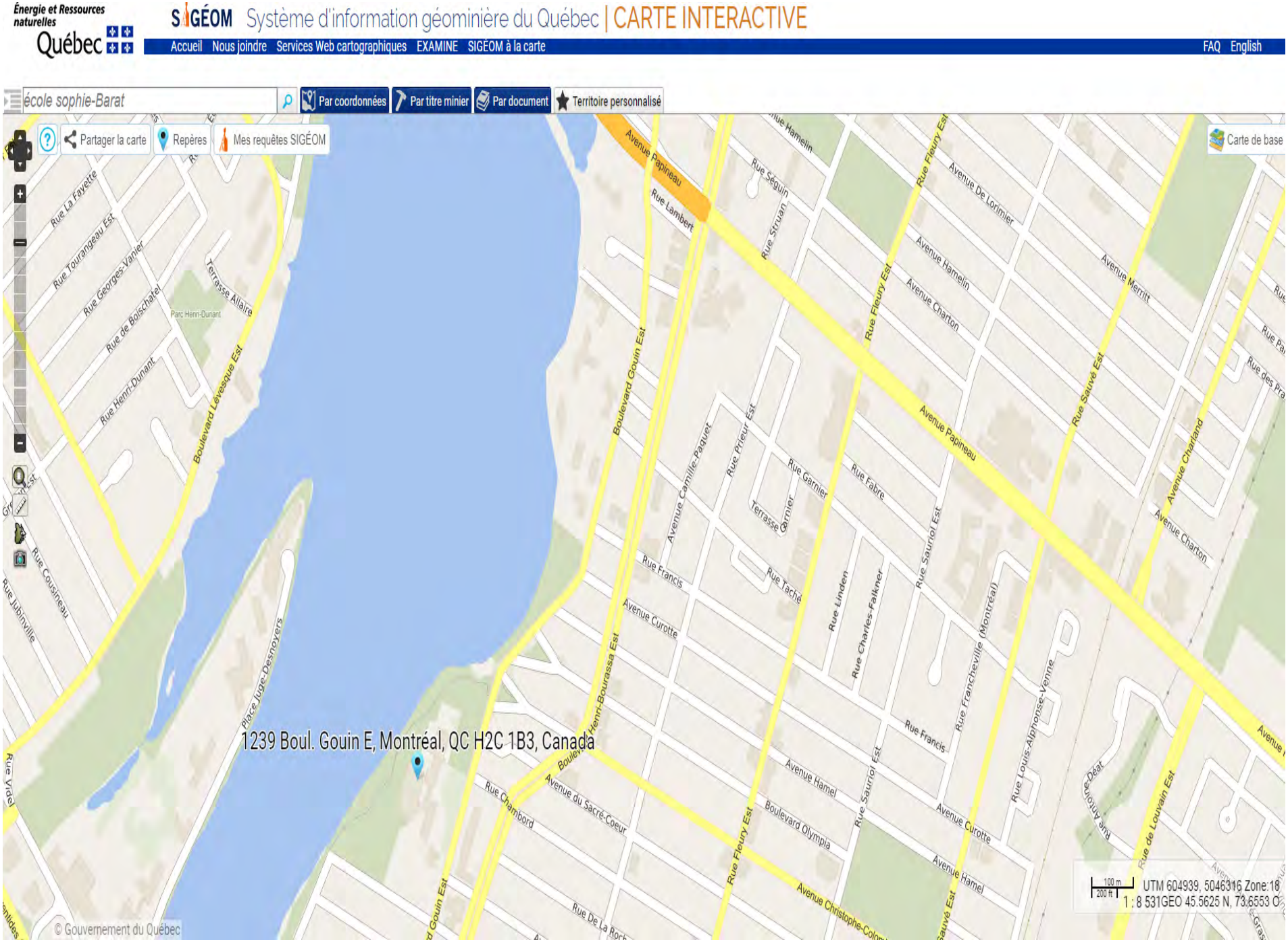
Énergie et Ressources naturelles
Québec
SIGÉOM Système d'information géominière du Québec | CARTE INTERACTIVE
Accueil Nous joindre Services Web cartographiques EXAMINE SIGÉOM à la carte
FAQ English
école sophie-Barat
Par coordonnées
Par titre minier
Par document
Territoire personnalisé
Partager la carte
Repères
Mes requêtes SIGÉOM
Carte de base
1239 Boul. Gouin E, Montréal, QC H2C 1B3, Canada
Avenue Papineau
Rue Lambert
Rue Séguin
Rue Struan
Avenue Hamelin
Rue Fleury Est
Avenue De Lorimier
Avenue Merritt
Avenue Charton
Rue Sauvé Est
Avenue Charland
Rue La Fayette
Rue Tourangeau Est
Rue Georges-Vanier
Rue de Boischatel
Rue Henri-Dunant
Terrasse Allaire
Parc Henri-Dunant
Boulevard Lévesque Est
Boulevard Gouin Est
Avenue Camille-Paquet
Rue Prieur Est
Rue Garnier
Terrasse Garnier
Rue Fabre
Rue Sauriol Est
Rue Francheville (Montréal)
Rue Louis-Alphonse-Venne
Rue Linden
Rue Charles-Falkner
Rue Francis
Rue Taché
Avenue Curotte
Rue Cousineau
Rue Jubinville
Rue Videl
Place Juge-Desmoyers
Boulevard Henri-Bourassa Est
Rue Chambord
Avenue du Sacré-Coeur
Avenue Hamel
Boulevard Olympia
Avenue Christophe-Colomb
Rue De La Roche
Rue de Louvain Est
Rue Antoine-Déat
100 m
200 ft
UTM 604939, 5046316 Zone:18
1 : 8 531GEO 45.5625 N, 73.6553 O
© Gouvernement du Québec

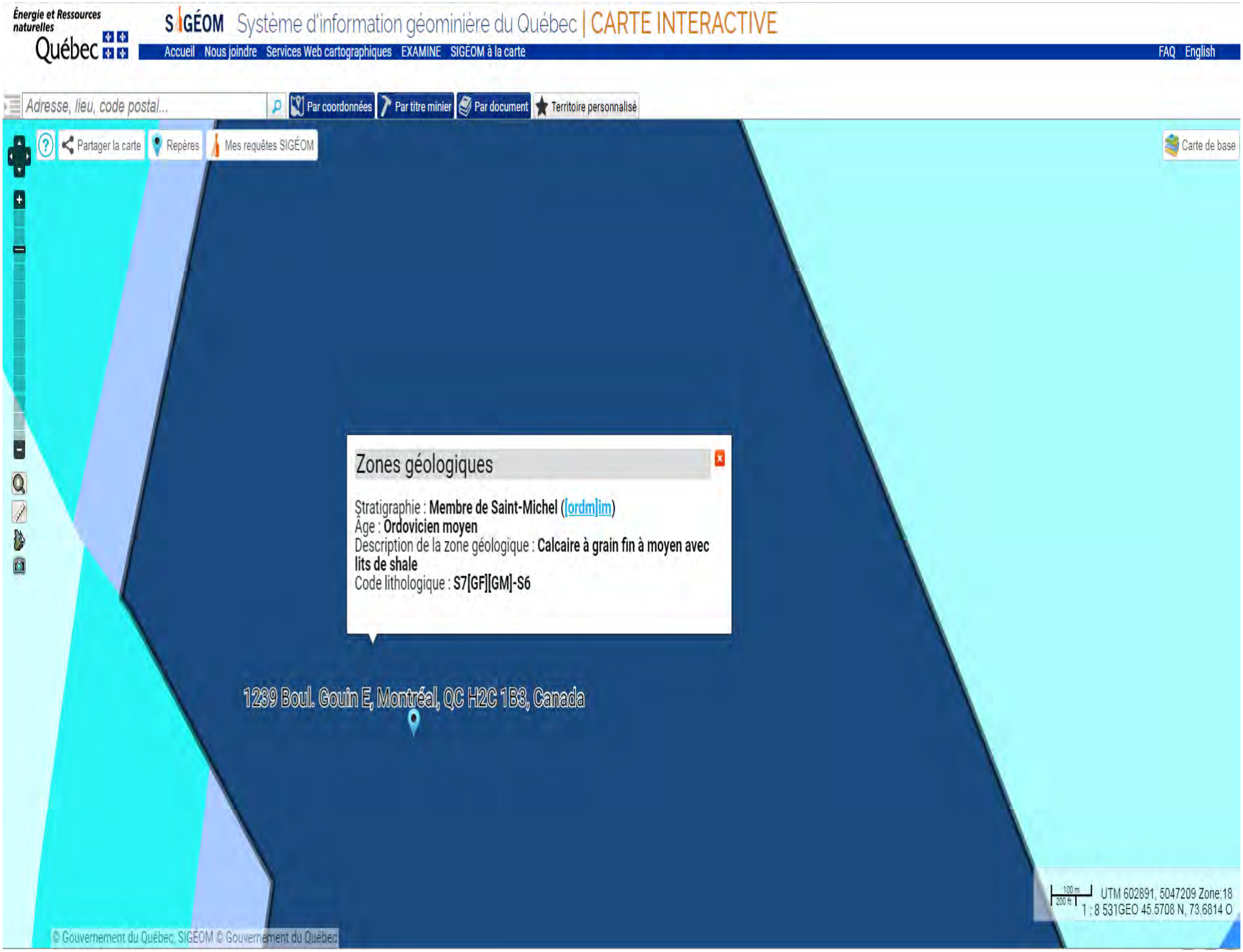
Énergie et Ressources naturelles
Québec
SIGÉOM Système d'information géominière du Québec | CARTE INTERACTIVE
Accueil Nous joindre Services Web cartographiques EXAMINE SIGÉOM à la carte
FAQ English
Adresse, lieu, code postal...
Par coordonnées
Par titre minier
Par document
Territoire personnalisé
Partager la carte
Repères
Mes requêtes SIGÉOM
Carte de base
Zones géologiques
Stratigraphie : Membre de Saint-Michel ([ordm]im)
Âge : Ordovicien moyen
Description de la zone géologique : Calcaire à grain fin à moyen avec lits de shale
Code lithologique : S7[GF][GM]-S6
1239 Boul. Gouin E, Montréal, QC H2C 1B3, Canada
100 m
200 ft
UTM 602891, 5047209 Zone:18
1 ; 8 531GEO 45.5708 N, 73.6814 O
© Gouvernement du Québec, SIGEOM © Gouvernement du Québec

Anciennes cartes topographiques
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

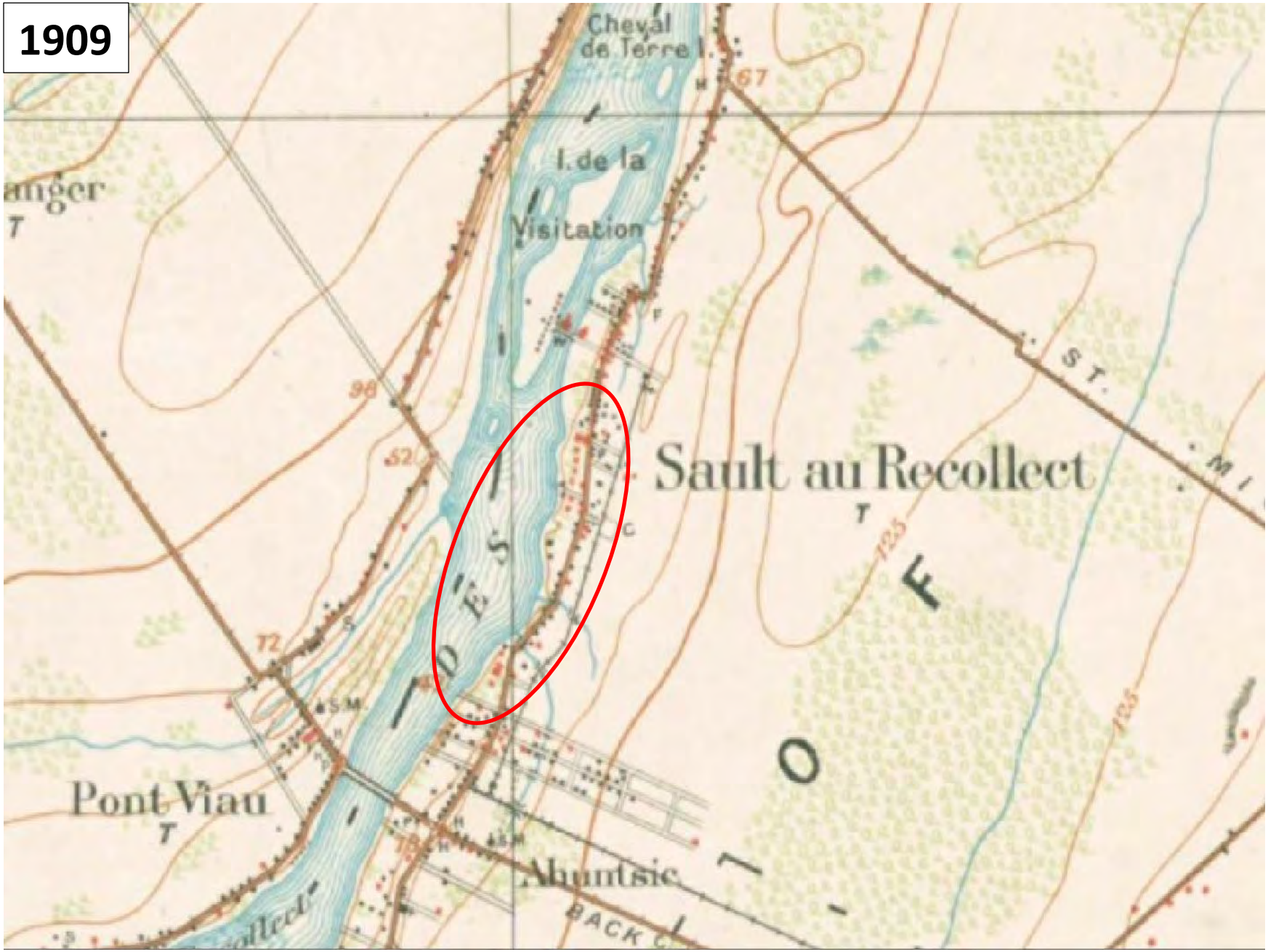
1909
Cheval de Terre I.
I. de la Visitation
Sault au Recollect
Pont Viau
Ahuntsic
ST.
DES
O
F

1915
I. de la
Visitation
Sault au Recollect
ST.
DES
FOLLES
Pont Viau
Ahuntsic
BACK C
Recollect

1921

Cheval de Terre I.
I. de la Visitation
Belanger
T
STA
Sault au Récollet
T
COAST RADIO STATION
Pont Viau
T
Ahuntsic
BACK

1928

Belanger
T
I. de la
Visitation
37
Sault au Recollet
T
COAST RADIO
STATION
Pont Viau
T
Ruisseau des Prairies
Ruisseau des Prairies
Ruisseau des Prairies

1934

Village Belanger
Ile Cheval de Terre
Dam
M
I. de la Visitation
Pumping Sta.
City
Sault au Recollet
Montée
St. Michel
Radio Sta.
Monastery
Pont Viau
Boundary
Ahuntsic
Co. Elec. Ry.
Youville
Stuck Girls Home
College
Sault au Recollet Rapids
Jail

1944

18-38
Village Belanger
Sault au Recollet
Pont Viau
Ahuntsic
Youville
Girls Home
College
Sault au Recollet Rapids
Boundary
Radio Sta.
Co. Elec. Ry.

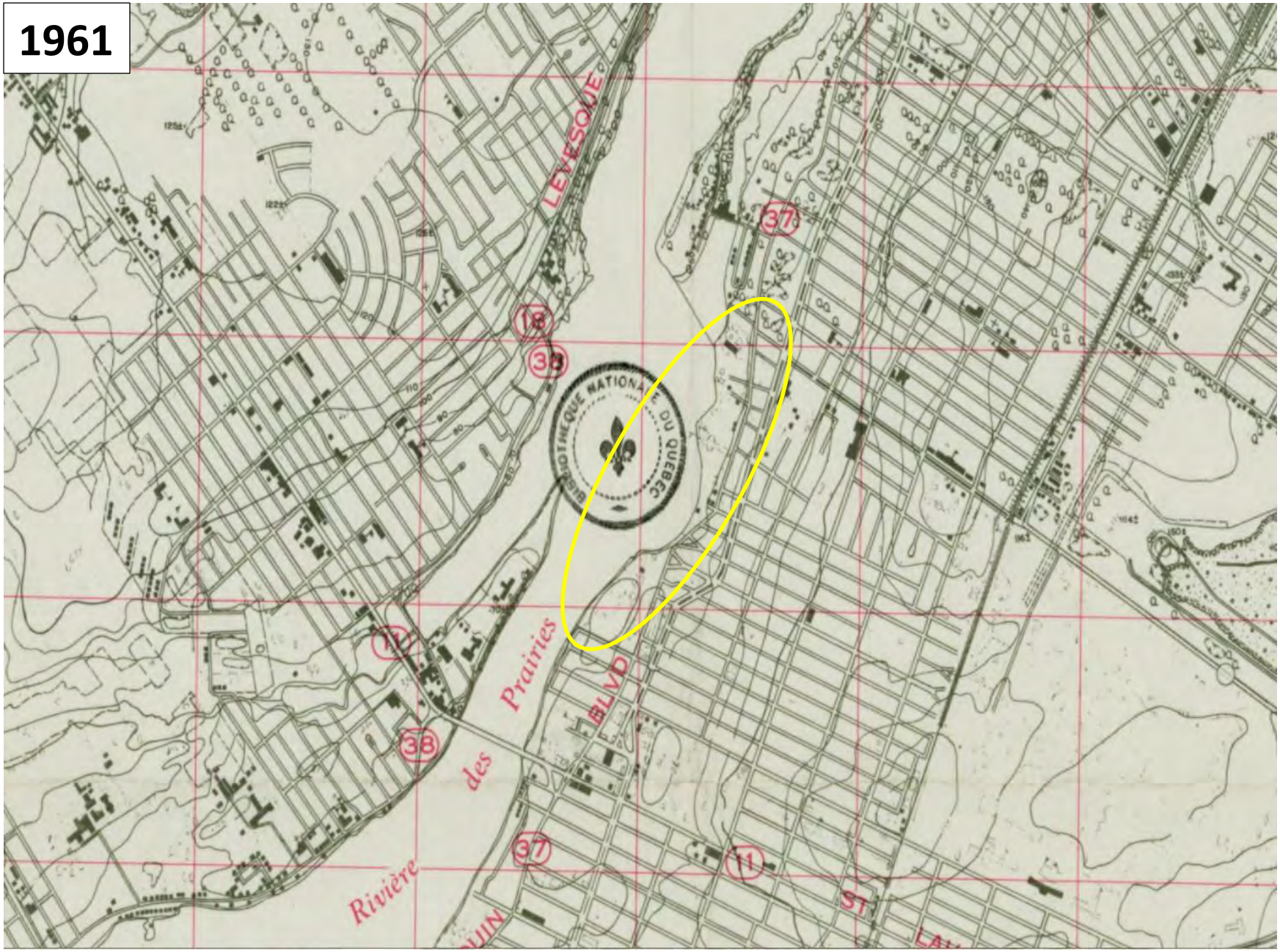
1961
LEVESQUE
37
18
38
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
Prairies
BLVD
38
des
37
11
Rivière
ST

1971
Ile de la Visitation
Laval City Limits
PRAIRIES
Hosp
Chy
100'
Pk
City Hall
Park
Hosp
Sports Track
Trans

1976
Ile de la Visitation
Laval City Lim
PRAIRIES
Hosp
Chy
100'
Pk
Park
Sports Track
City Hall
Filtration
Sault au Récollet
Trans
M
O
Chy
100'
125

1980

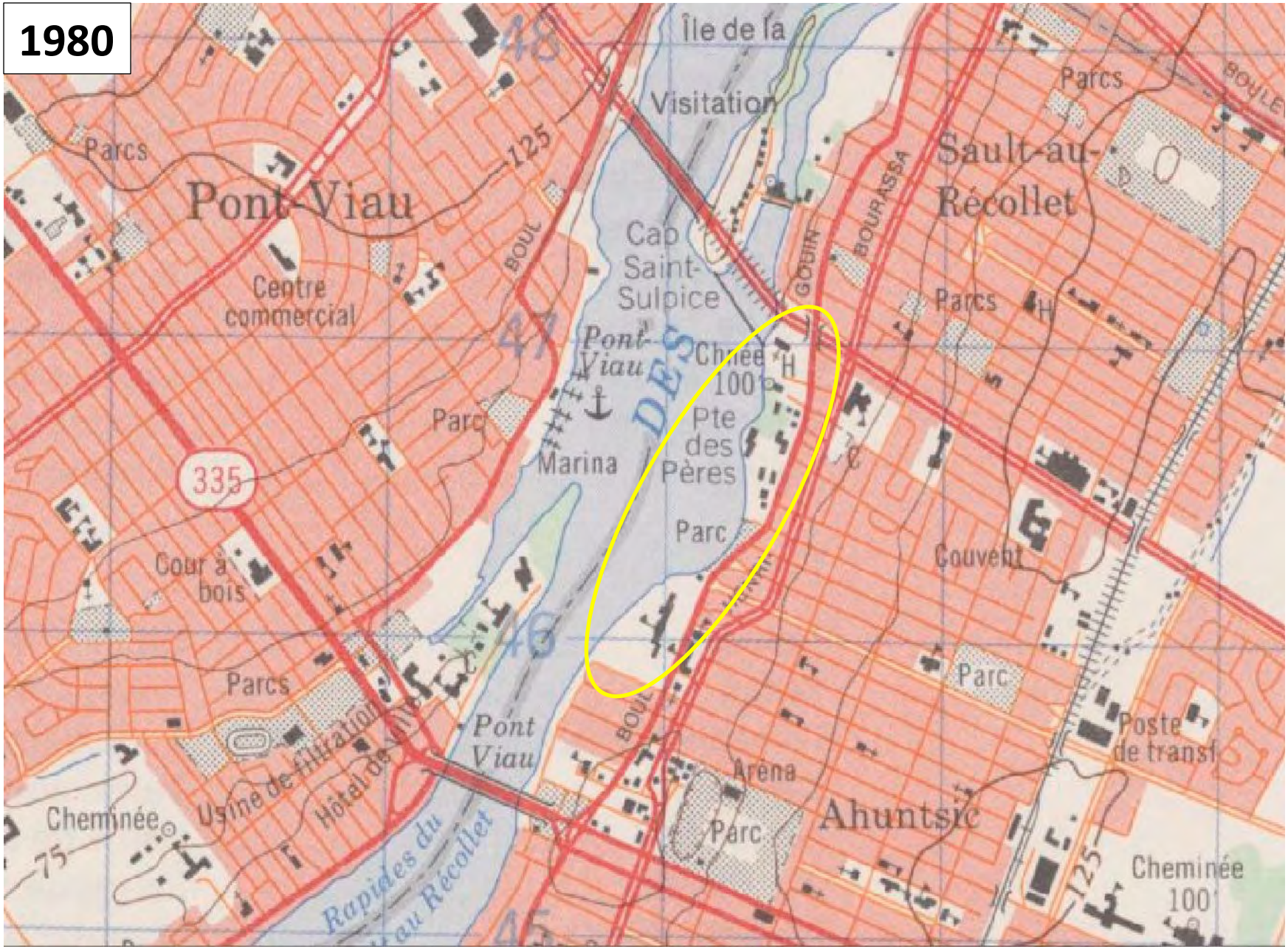
Île de la
Visitation
Parcs
Sault-au-
Récollet
Pont-Viau
Centre
commercial
Cap
Saint-
Sulpice
Pont-
Viau
Chalet
100
Pte
des
Pères
Parc
Marina
335
Cour à
bois
Parcs
Couvent
Parc
Poste
de transf
Pont
Viau
Arena
Parc
Ahuntsic
Cheminée
Usine de filtration
Hôtel de
Rapides du
Cheminée
100

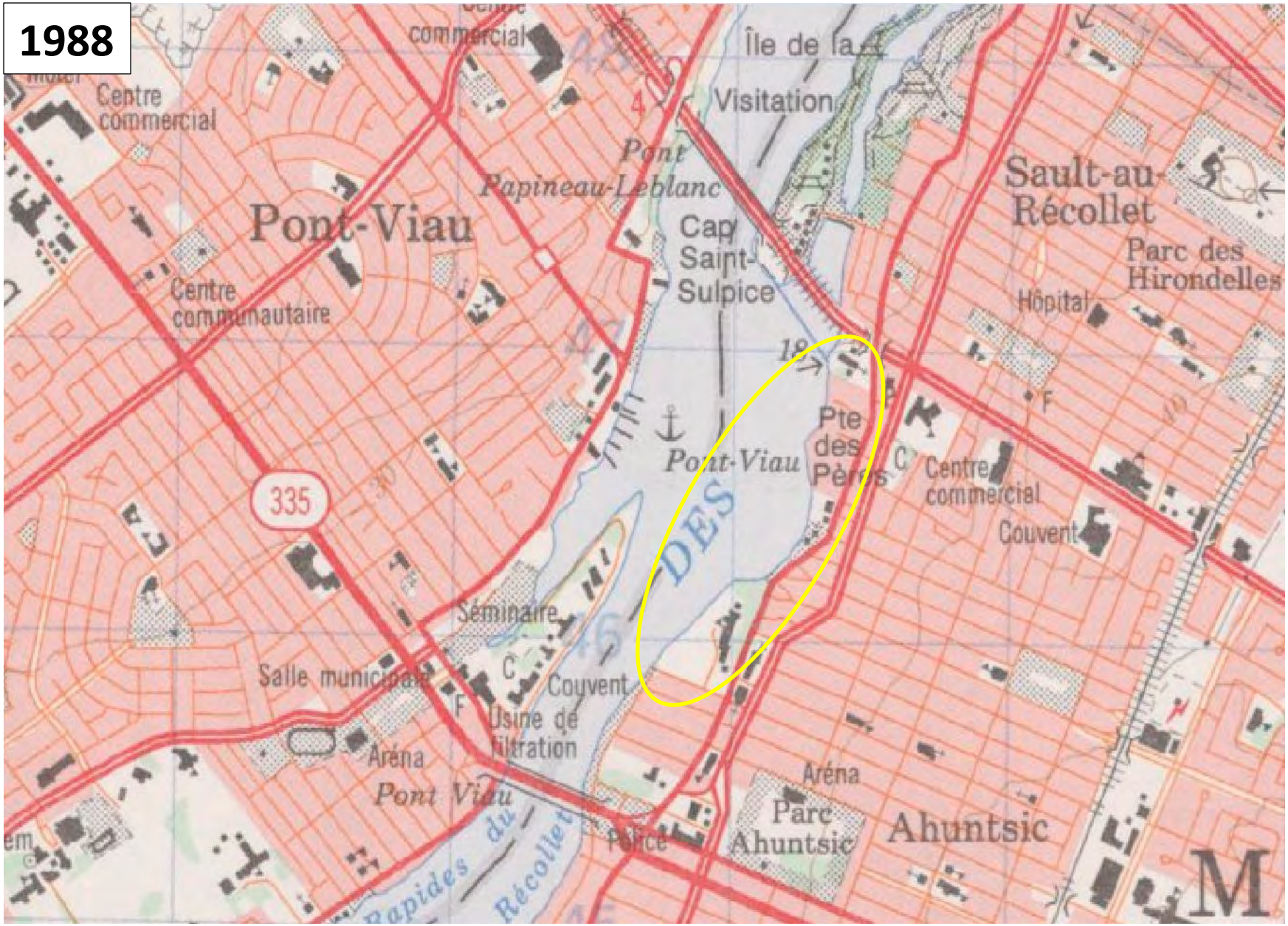
1988
Centre commercial
Île de la
Visitation
Pont Papineau-Leblanc
Pont-Viau
Cap Saint-Sulpice
Sault-au-Récollet
Parc des Hirondelles
Hôpital
Centre communautaire
Pte des Pères
Centre commercial
Couvent
335
Séminaire
Salle municipale
Couvent
Usine de filtration
Aréna
Pont Viau
Aréna
Parc Ahuntsic
Ahuntsic
Police
Rapides du Récollet
M

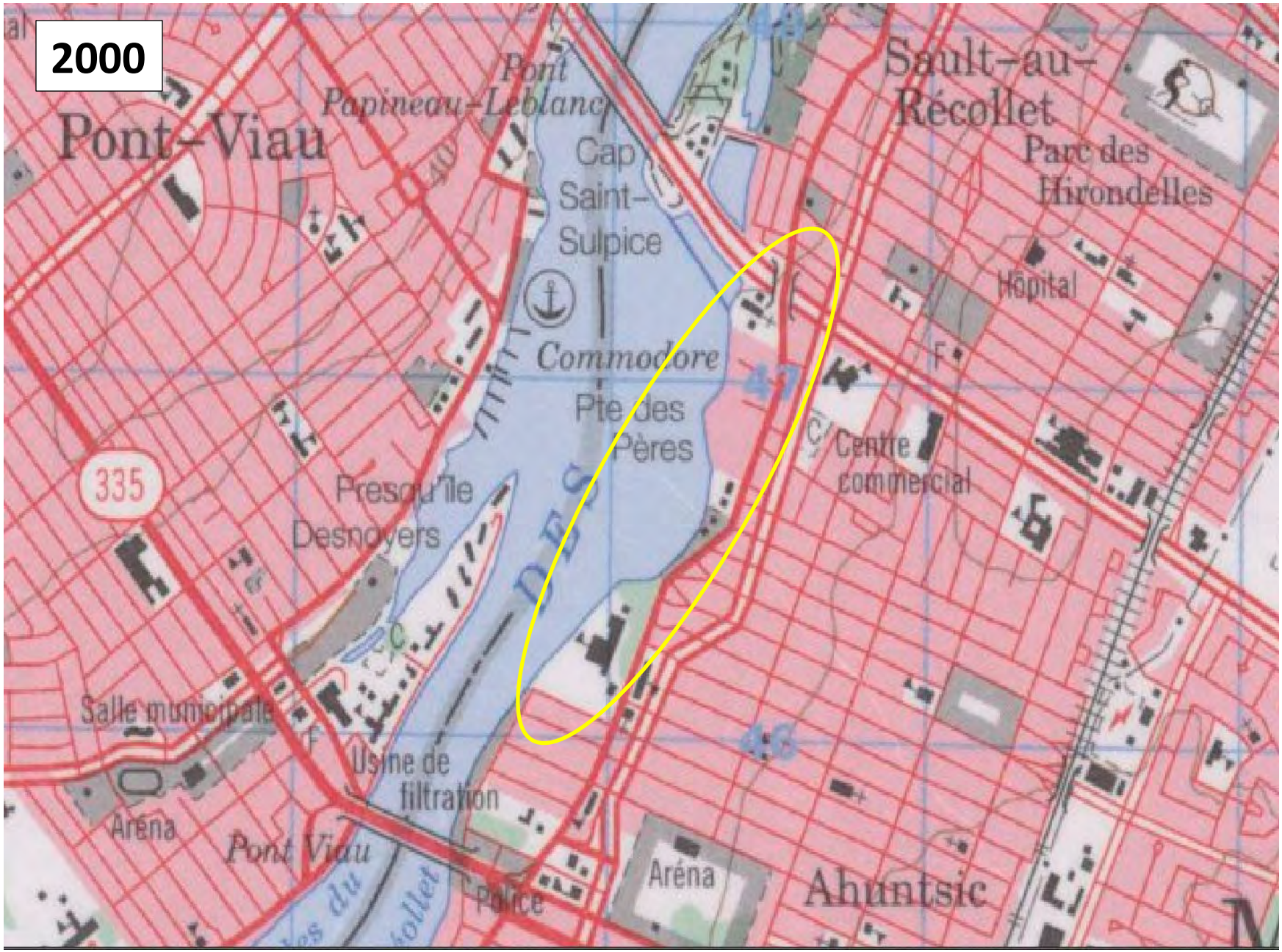
2000
Pont-Viau
Pont Papineau-Leblanc
Cap Saint-Sulpice
Commodore
Pte des Pères
Presqu'île Desmoyers
335
Sault-au-Récollet
Parc des Hirondelles
Hôpital
Centre commercial
Salle municipale
Usine de filtration
Aréna
Pont Viau
Police
Aréna
Ahuntsic

Cartes topographiques récentes
(Toporama et Portail cartographique du MERN)

Toporama
Menu
Pont-Viau
Pont Papineau-Leblanc
Île de la Visitation
Cap Saint-Sulpice
Hydrobase Commodore
Île Jésus
Pointe des Pères
031H12
Île de Montréal
Hôpital
Domestique Solide
Centre sportif
Arena
Location
1239 Boulevard Gouin Est, Montréal, Québec
Position : 45° 34' 46" N | 73° 40' 50" O
45.580 N | 73.681 O
0
0.15
0.3km

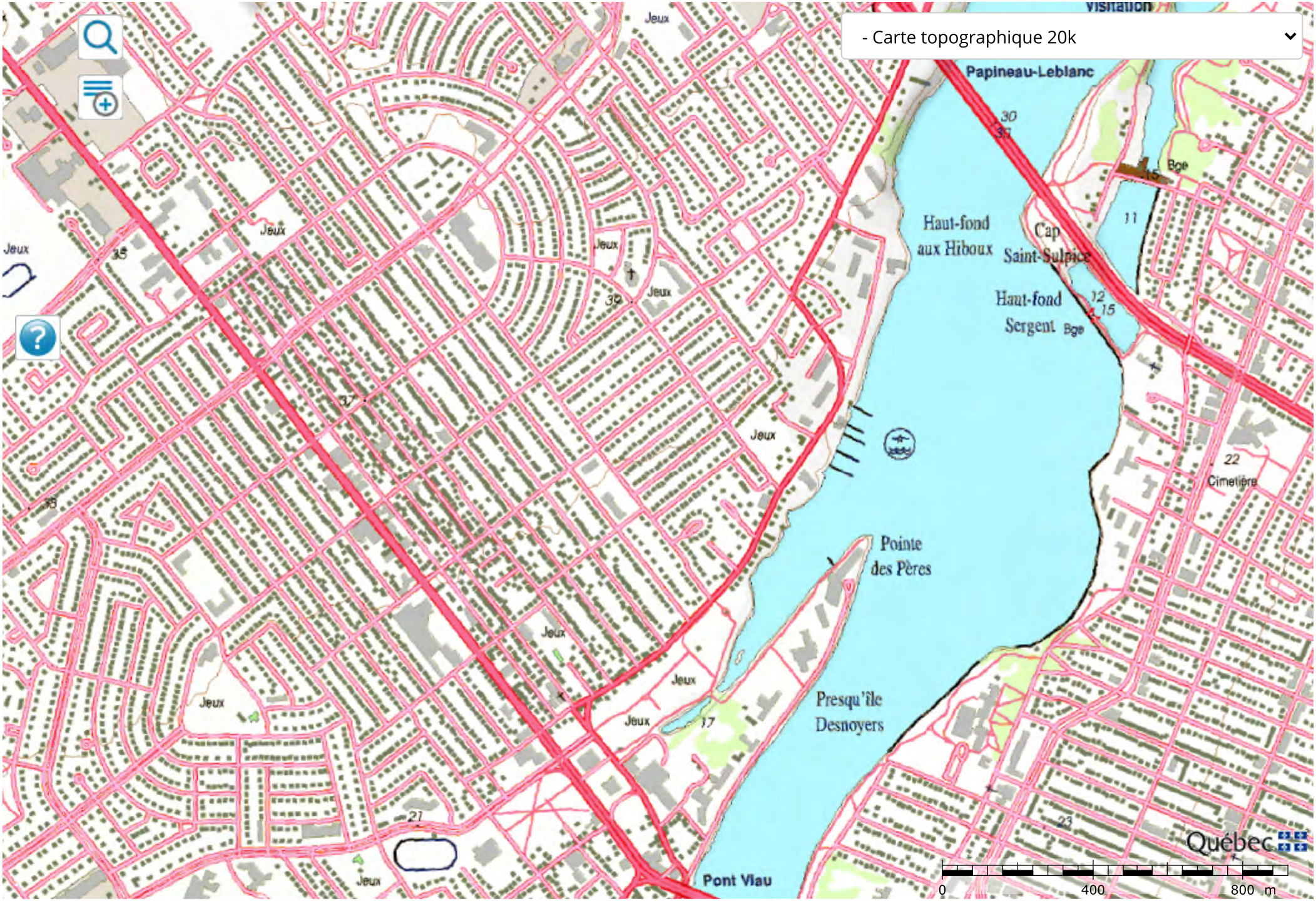
- Carte topographique 20k
Papineau-Leblanc
Haut-fond aux Hiboux
Cap Saint-Sulpice
Haut-fond Sergent
Pointe des Pères
Presqu'île Desnoyers
Pont Viau
Cimetière
Jeux
0
400
800 m
Québec

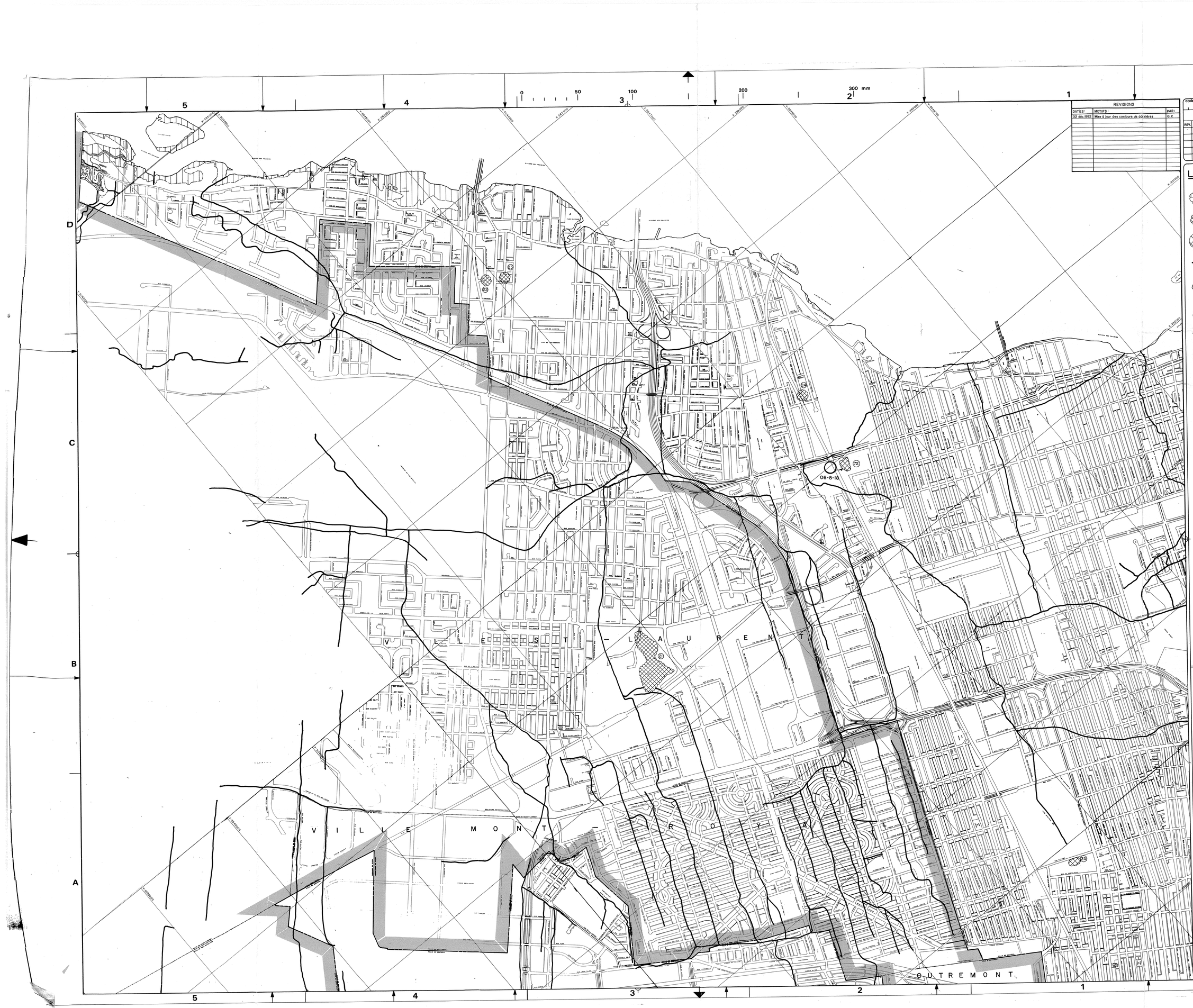

REVISIONS

DATES:	MOTIFS:	PAR:
02 déc. 1992	Mise à jour des contours de corridères	G.P.

code du microfilm

Phases du microfilm | Division | Architecture

REV.	MOTIF	DATE ACCEPTATION	Dessin	Tirage

Légende

- Carrière en opération ou en cours de remplissage
- Ancienne carrière (numéro de référence)
- Site de remblai ou d'enfouissement sanitaire
- Ruisseaux ou drainage.
- Lac ou étang.
- Marais
- Limite d'inondation centennale
- Limite du territoire de la Ville de Montréal

ROND 7/8
TACHE 8/8

NOTES:

1) Ce plan représente la localisation approximative des "Zones à problèmes" connues, mais il ne doit pas être considéré comme un inventaire précis et exhaustif de ces zones.

2) La limite de la crue centennale provient du Ministère de l'environnement du Québec.

Plan clé

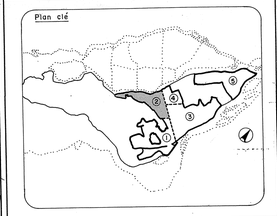

Préparé: J. Leguerrier, M. Jacques	Dessiné G. Desjardins
Vérifié:	Date: Oct. 86
le Surintendant:	

1:10 000
0 100 200 300 400 500 600 700 800 m

le requérant: Service des Travaux Publics

le projet: ZONES À PROBLEMES (ruisseaux, sites d'enfouissement et limite de la crue centennale)

(86 F 95) Plan 2 de 5

préliminaire

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
Module technique — LABORATOIRE

Microfilm autorisé | Dessin No P.I.D.T. 8373

code du microfilm

7-04 (85-06-78)

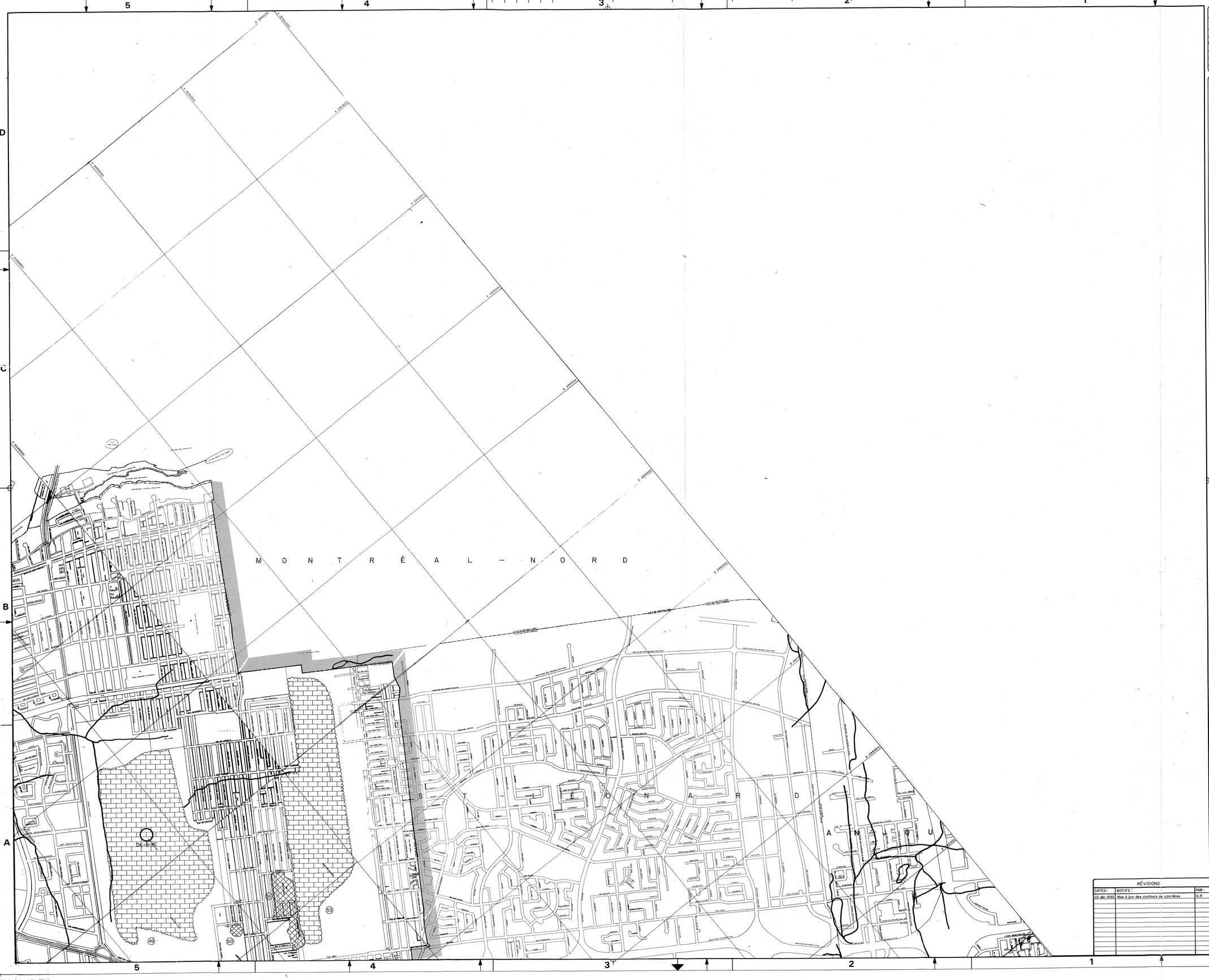

code du microfilm

Phases du microfilm	Division

REV.	MOTIF	DATE ACCEPTATION
02 déc 92	Mise à jour des contours de carrières.	

Légende

- Carrière en opération ou en cours de remplissage (49) (numéro de référence)
- Ancienne carrière (51) (numéro de référence)
- Site de remblai ou d'enfouissement sanitaire
- Ruisseau ou drainage
- Lac ou étang
- Marais
- Limite d'inondation centennale
- Limite du territoire de la Ville de Montréal

NOTES:

1) Ce plan représente la localisation approximative des "Zones à problèmes" connues, mais il ne doit pas être considéré comme un inventaire précis et exhaustif de ces zones.

2) La limite de la crue centennale provient du Ministère de l'environnement du Québec.

Plan clé

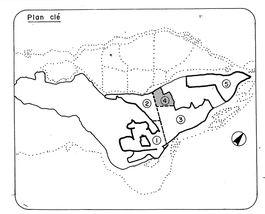

Préparé: J. Leguerrier, M. Jacques	Dessiné: G. Desjardins
Vérifié:	Date: Oct. 86
le Surintendant:	

1:10 000 — 0 100 200 300 400 500 600 700 800 m

le requérant: Service des Travaux Publics

le projet: ZONES À PROBLÈMES (ruisseaux, sites d'enfouissement et limite de la crue centennale)

(86 F 95) Plan 4 de 5

Préliminaire

RÉVISIONS		
DATES:	MOTIFS:	PAR:
02 déc 1992	Mise à jour des contours de carrières	G.P.

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
Module technique — LABORATOIRE

Microfilm autorisé

Dessin No P.I.D.T. 8375

code du microfilm

T-04 (83-05-78)

Résultat de la recherche

Fichier de résultat en format .CSV Fichier de résultat en format .TXT Voir sur carte Signaler une erreur

#	COORDONNÉE x (degrés)	COORDONNÉE y (degrés)	IDENDIFIANT DU PUITS (?)	PROPRIÉTAIRE INITIAL	ADRESSE	PROFONDEUR (mètres)	NO PUISATIER (?)	SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE	ÉPAISSEUR COUCHE (mètres)	DESCRIPTION MATÉRIAU (?)	SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE
1	-73.67570	45.57302	1978-100-24828222	ECOLE ST-GILLES	Inconnu	8.2	248	1	3	SABL/GRA_Inconnu	2
2	-73.66100	45.57159	1985-300-10001044	Inconnu	Inconnu	9.8	100	1	0.3	TERR_Inconnu	2

Description des codes pour les numéros de projets

NO_PROJET *	CONTEXTE
100 à 199	Rapports de forage transmis par les entreprises de forage en vertu du Règlement en vigueur. (Généralement pour alimentation en eau potable.)
200	Forages réalisés par les équipes de forage du ministère des Ressources naturelles.
300	Puits réalisés par des puisatiers inconnus, ou forages géotechniques réalisés par le ministère des Transports.
*Deuxième nombre de l'identifiant du puits.	

Description des codes pour les puisatiers

NO_PUISATIER	COMPAGNIE	ACTIF_INACTIF
100	Puisatier inconnu	
248	Rosaire Derome	inactif

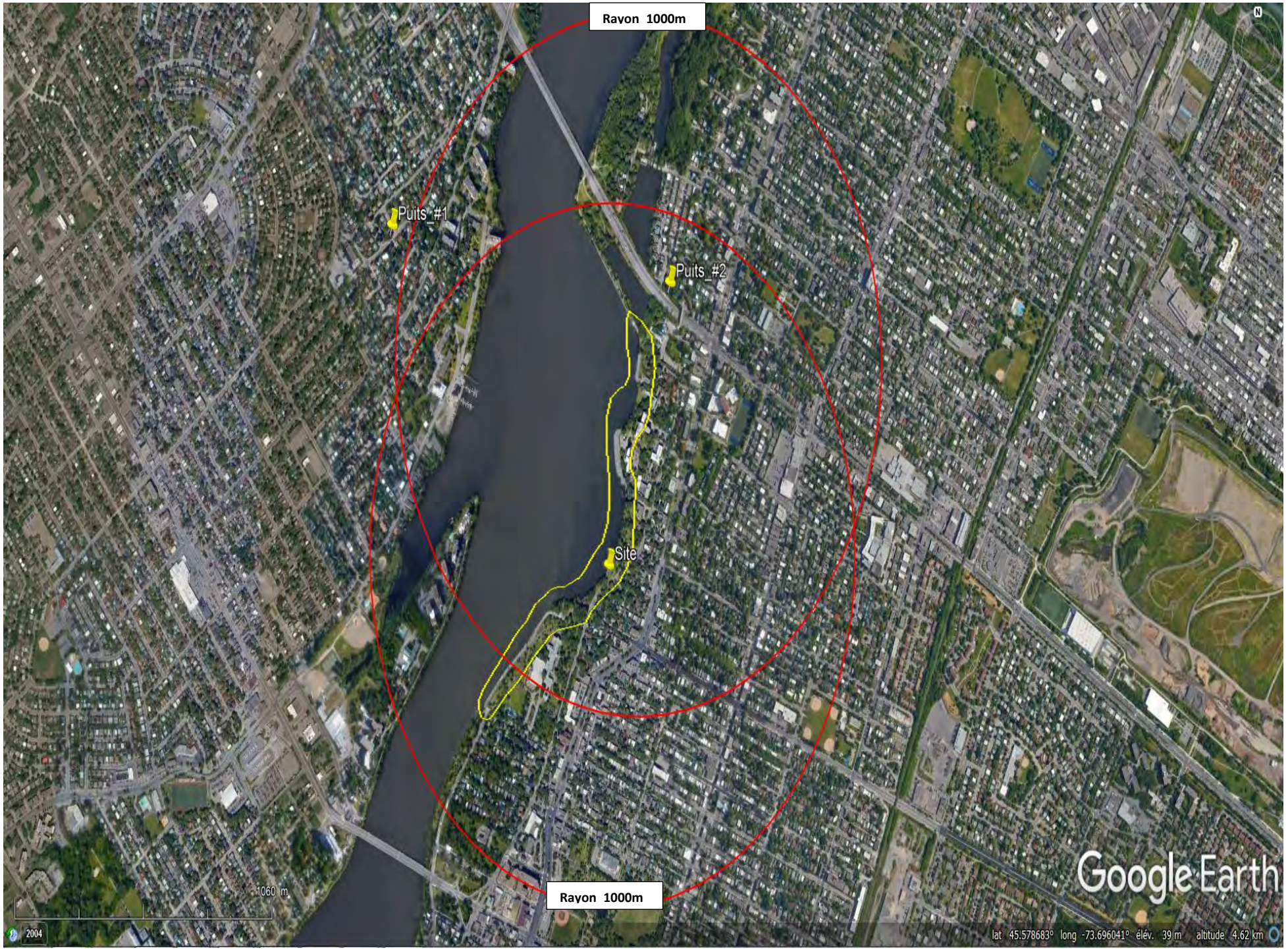
Rayon 1000m
Puits_#1
Puits_#2
Site
Rayon 1000m
1060 m
2004
Google Earth
lat 45.578683° long -73.696041° élév. 39 m altitude 4.62 km

Installations municipales de distribution d'eau potable

3 enregistrements répondent au critère suivant : Nom de la municipalité : Laval

Région administrative : Laval

MRC : Ville de Laval

Nom de la municipalité	Numéro de l'installation	Nom de l'installation de distribution	Nombre de personnes desservies	Numéro de l'installation de production	Nom de l'installation de production	Catégorie d'installation de production	Type d'approvisionnement
Laval	X0008882	Système de distribution d'eau potable Laval	433000	X1300277	Usine de filtration Pont-Viau (eau potable)	Surface	Rivière
Laval	X0008882	Système de distribution d'eau potable Laval	433000	X1300278	Usine de filtration Sainte-Rose (eau potable)	Surface	Rivière
Laval	X0008882	Système de distribution d'eau potable Laval	433000	X1300276	Usine de filtration Chomedey (eau potable)	Surface	Rivière

Dernière mise à jour : 17 août 2020

Pour toute autre demande de nature technique ou administrative concernant l'une ou l'autre de ces installations, vous devez vous adresser à la municipalité responsable ou à la direction régionale concernée.

Pour des renseignements généraux, vous pouvez communiquer, en tout temps et sans frais, avec le Centre d'information du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Si votre demande doit être traitée en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, il se peut qu'une tarification soit applicable.

Site
Usine de Filtration Pont-Viau
Règle
Ligne
Trajet
Polygone
Cercle
Trajet 3D
Polygone 3D
Mesurez la distance entre deux points au niveau du sol.
Longueur de la carte : 592,36 Mètres
Longueur au sol : 592,39
Direction : 257,16 degrés
Navigation à la souris
Enregistrer
Effacer
514 m
2004
Google Earth
Date des images satellite : 19/8/2019 lat 45.562677° long -73.670209° élév. 11 m altitude 2.28 km

Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels

Les renseignements présentés sont ceux disponibles au 9 août 2020

L'ensemble du répertoire compte 346 enregistrements.
25 enregistrements répondent au critère suivant : Municipalité : Montréal

Raffiner votre recherche | Nouvelle recherche

Nom du dossier	Adresse	MRC	Nature des contaminants[1]	Nature des résidus
(06) Montréal				
9071-2076 Québec inc. (Ancien Dominion Bridge)	500, rue Notre-Dame (arrondissement Lachine) Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	
Anachemia ltée (terrain de la cie)	135, rue Richer Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*, Solvants*	Mixte industriel
Ancien dépotoir de Lachine	Rue Norman (près de limites de Ville Saint-Pierre) Montréal	Ville de Montréal	Biphényles polychlorés (BPC), Composés phénoliques*, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	Mixte industriel, Ordures ménagères, Sable de fonderie
Ancien dépotoir de Ville LaSalle	Intersection rue Schevchenko et rue Bouvier Montréal	Ville de Montréal	Biphényles polychlorés (BPC), Composés phénoliques*, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*	
Ancien dépotoir, Bois-de-l'Héritage	Au sud de l'autoroute 40, Pte-aux-Trembles, près de la voie ferrée Montréal	Ville de Montréal	Plomb (Pb), Zinc (Zn)	Matériaux secs, Mixte industriel, Ordures ménagères

Ancien dépotoir, Parc Maisonneuve	Intersection boul. Pie IX et boul. Rosemont Montréal	Ville de Montréal	À compléter	Mixte industriel, Ordures ménagères
Ancien lieu d'élimination de Ville LaSalle (cellule)	Boul. des trinitaires, Newman et Irwin Montréal	Ville de Montréal	Biphényles polychlorés (BPC), Cyanure disponible (CN-), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	
Ancienne carrière 83e avenue	À 400 m à l'ouest de la 83e av. près du boul. Perras Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Barils de goudron
Ancienne carrière Durocher	Intersection avenue Marien et rue Forsyth Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Méthane*	Mixte industriel, Ordures ménagères
Ancienne carrière, cie Petro-Canada	11701, rue Sherbrooke Est Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	
Centre d'archives de Montréal	535, avenue Viger Est Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Plomb (Pb), Zinc (Zn)	
Champs d'épandage de boues huileuses, Shell	10501, rue Sherbrooke Est Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	Boues
Cintec Environnement inc.	5505, rue Irwin Montréal	Ville de Montréal	Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	
Dépôt de boues, Corporation Corbec	17, boulevard Saint-Joseph Montréal	Ville de Montréal	Cadmium (Cd), Cuivre (Cu), Nickel (Ni), Plomb (Pb), Zinc (Zn)	Mixte industriel
Dépotoir Marco-Polo	Rue Marco-Polo Montréal	Ville de Montréal	Composés phénoliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Plomb (Pb), Zinc (Zn)	Boues, Mixte industriel
Dépotoir Petro-Canada	11701, rue Sherbrooke Est Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	Mixte industriel, Ordures ménagères
Fonderies Canadiennes d'acier ltée (CSW)	1900, rue Dickson Montréal	Ville de Montréal	Cadmium (Cd), Chrome total (Cr), Cuivre (Cu),	

			Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Manganèse (Mn), Plomb (Pb), Produits pétroliers*, Zinc (Zn)	
Général Électrique du Canada ltée - GE Hydro	795, avenue Georges V Montréal	Ville de Montréal	Composés phénoliques*	Sable de fonderie
Jenkins Canada inc.	170, rue Saint-Joseph Montréal	Ville de Montréal	Plomb (Pb), Zinc (Zn)	Sable de fonderie
Lagune de boues huileuses, Petro-Canada	11701, rue Sherbrooke Est Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Boues
Lagunes de boues huileuses, Petro-Canada	rue Sherbrooke Est Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	Boues
Loblaws Québec limitée	700-780, boul. Henri-Bourassa Ouest Montréal	Ville de Montréal	À compléter	
Parc Félix-Leclerc	Intersection rue Beaubien et boul. Langelier Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	Mixte industriel
PJCCI-PEPSC	Long de l'autoroute Bonaventure entre les ponts Champlain et Victoria Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	Mixte industriel, Ordures ménagères
Terrain de la Compagnie d'ingénierieTriplex ltée	181, rue Onéida Montréal	Ville de Montréal	Composés phénoliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

*: Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.

Évaluez cette page

| Accueil | Plan du site | Accessibilité | Pour nous joindre | Quoi de neuf? | Sites d'intérêt | Recherche | Où trouver? |

| Accès à l'information | Politique de confidentialité | Réalisation du site | À propos du site | Abonnement |

Québec

© Gouvernement du Québec, 2020

Repère GTC

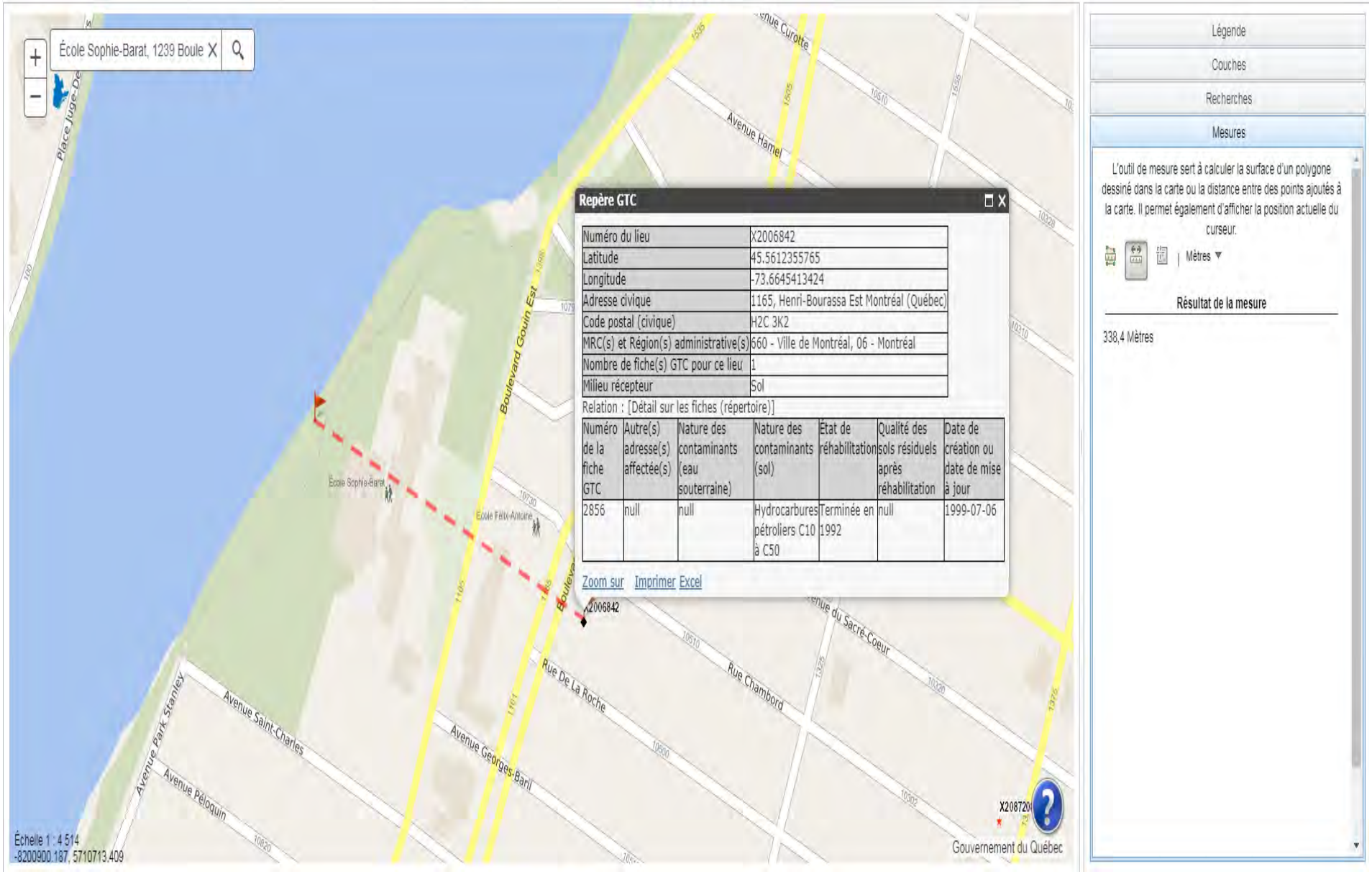

Légende

Couches

Recherches

Mesures

L'outil de mesure sert à calculer la surface d'un polygone dessiné dans la carte ou la distance entre des points ajoutés à la carte. Il permet également d'afficher la position actuelle du curseur.

Mètres

Résultat de la mesure

338,4 Mètres

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

enviro WEB > Navigateur cartographique

Accueil Québec.ca Nous joindre Aide

Repère GTC

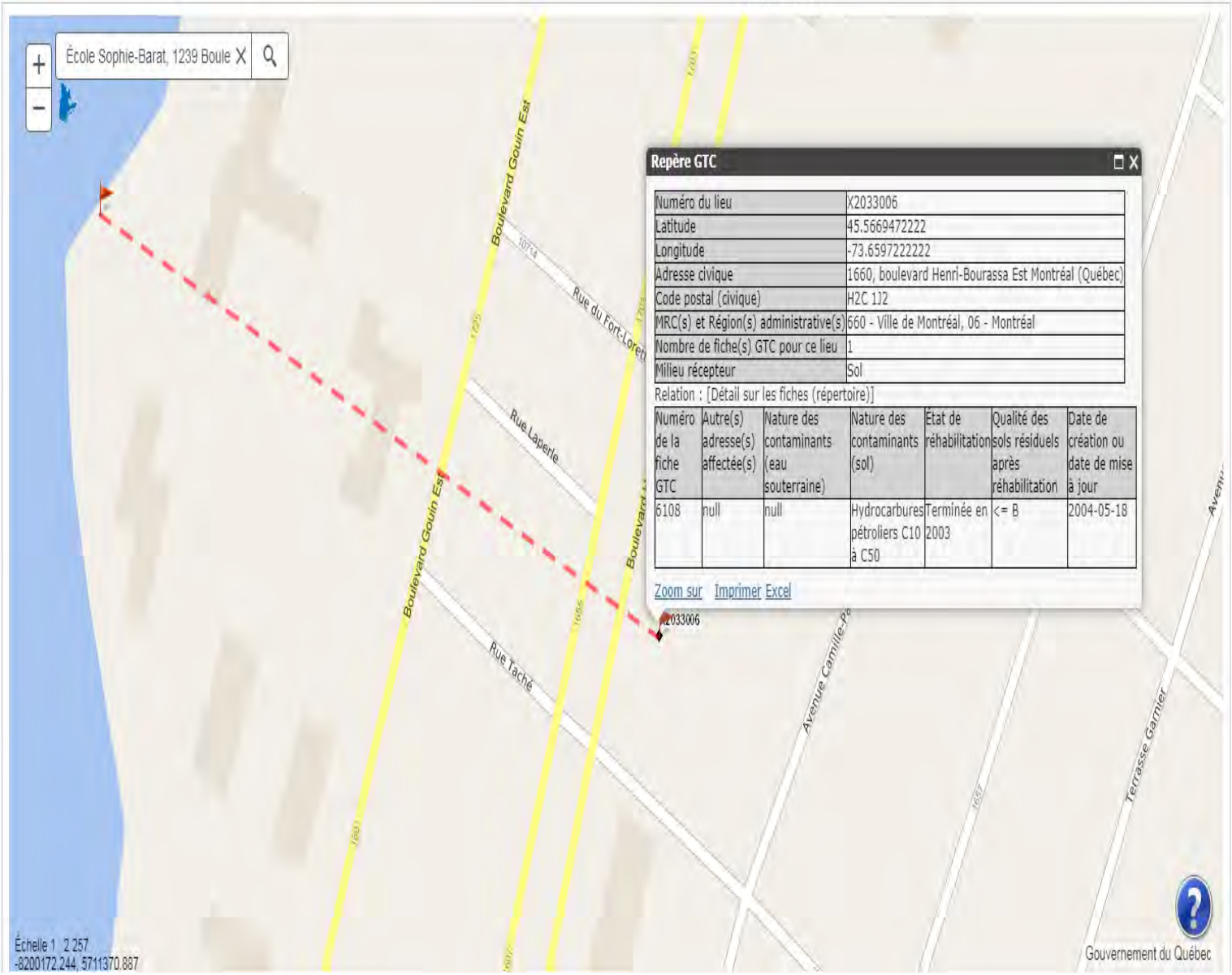

Repère GTC

Numéro du lieu	X2033006
Latitude	45.5669472222
Longitude	-73.6597222222
Adresse civique	1660, boulevard Henri-Bourassa Est Montréal (Québec)
Code postal (civique)	H2C 1J2
MRC(s) et Région(s) administrative(s)	660 - Ville de Montréal, 06 - Montréal
Nombre de fiche(s) GTC pour ce lieu	1
Milieu récepteur	Sol

Relation : [Détail sur les fiches (répertoire)]

Numéro de la fiche GTC	Autre(s) adresse(s) affectée(s)	Nature des contaminants (eau souterraine)	Nature des contaminants (sol)	État de réhabilitation	Qualité des sols résiduels après réhabilitation	Date de création ou date de mise à jour
6108	null	null	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Terminée en 2003	<= B	2004-05-18

Zoom sur Imprimer Excel

Légende
Couches
Recherches
Mesures

L'outil de mesure sert à calculer la surface d'un polygone dessiné dans la carte ou la distance entre des points ajoutés à la carte. Il permet également d'afficher la position actuelle du curseur.

Mètres

Résultat de la mesure

310,3 Mètres

Répertoire des terrains contaminés

Les renseignements présentés sont ceux qui ont été portés à l'attention du Ministère avant le 10 août 2020.

L'ensemble du répertoire compte 11235 enregistrements.
2034 enregistrements répondent au critère suivant : Municipalité : Montréal

Exporter au format Excel | Raffiner votre recherche | Nouvelle recherche

Nom du dossier▲▼[3] Numéro de la fiche▲▼	Adresse Latitude Longitude (Deg. Déc. NAD83)	MRC	Nature des contaminants[1]		État de la réhabilitation (R)[2] et qualité des sols résiduels après réhabilitation(Q)	Date de création ou date de mise à jour▲▼
			Eau souterraine	Sol		
(06) Montréal						
CLSC Ahuntsic 2856	1165, Henri-Bourassa Est Montréal 45,5612355765 -73,6645413424	Ville de Montréal		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée	06/07/1999
Ancienne station-service 1660, Henri-Bourassa Est, Montréal 6108	1660, boulevard Henri-Bourassa Est Montréal 45,5669472222 -73,6597222222	Ville de Montréal		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2003 Q : <= B	18/05/2004

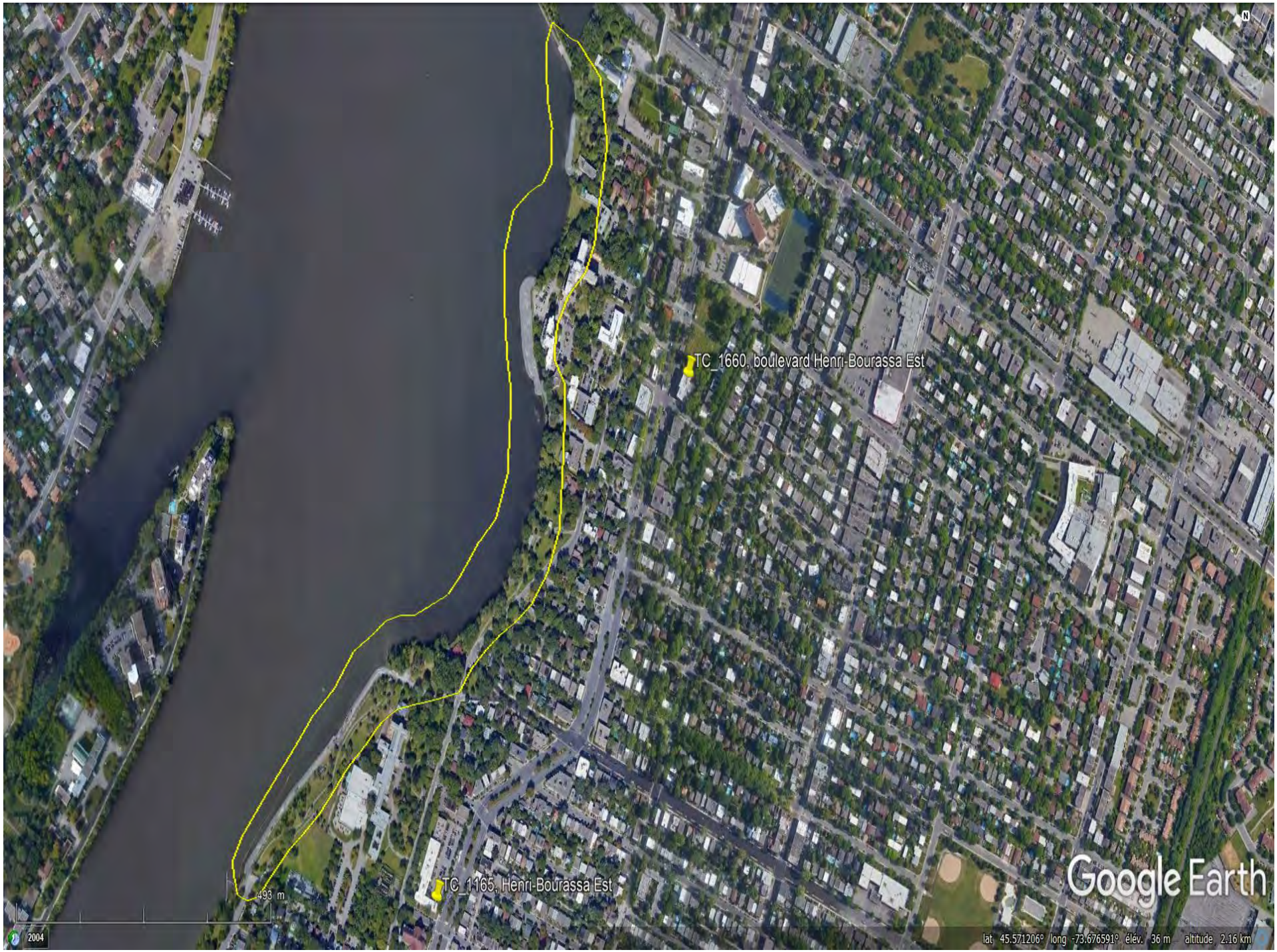
TC_1660, boulevard Henri-Bourassa Est
TC_1165, Henri-Bourassa Est
493 m
2004
Google Earth
lat. 45.571206° long -73.676591° élév. 36 m altitude 2.16 km

RBIF/ISCF - Navigateur cartographique

Zone : Montréal, Laval **Contenu :** 0 Bien immobilier fédéral, 0 Bâtiment fédéral, 0 Site contaminé fédéral

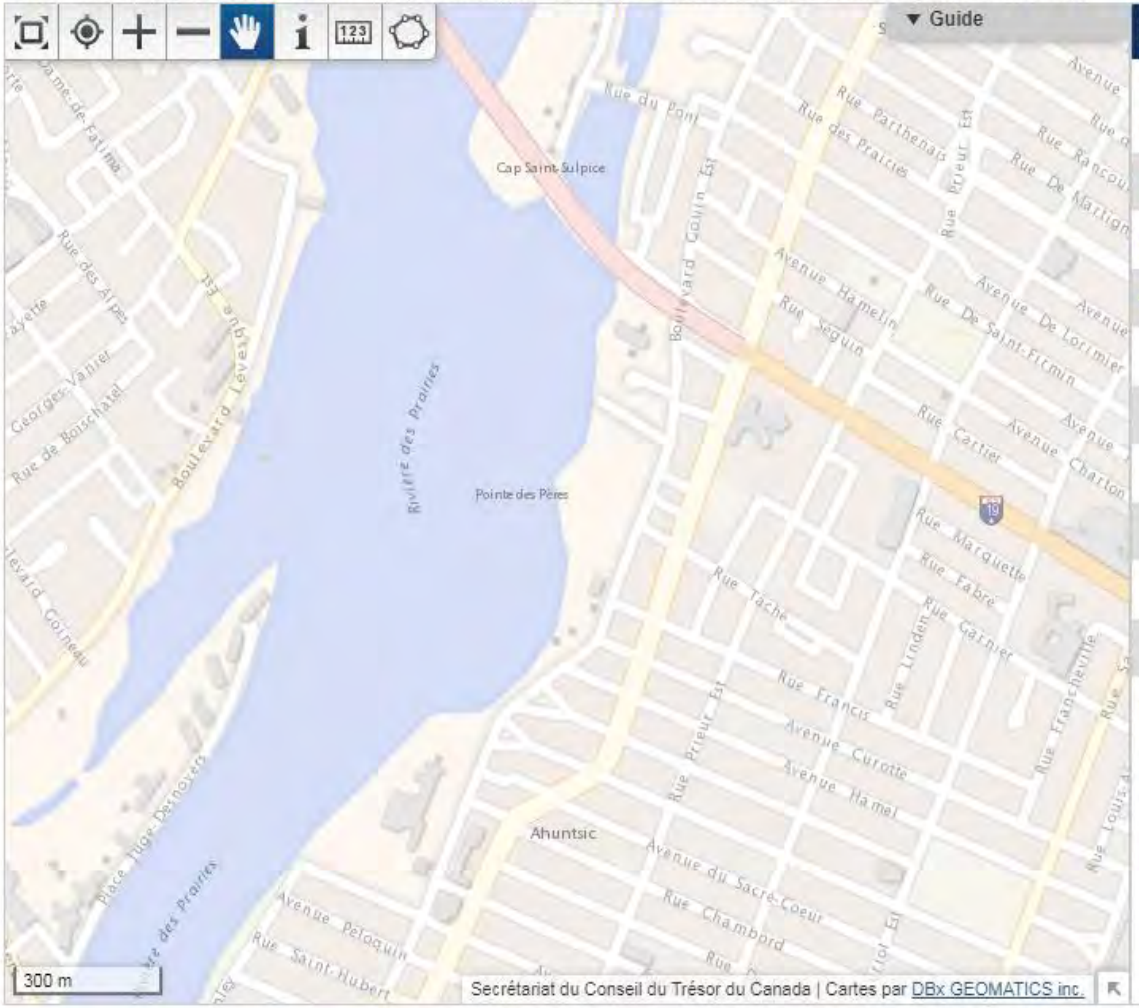

Couches | Recherche | Information

Contrôlez la visibilité des couches et des étiquettes avec les cases à cocher. Contrôlez le fond de carte avec la liste de sélection. Les actions vont automatiquement mettre la carte à jour.

Biens immobiliers fédéraux	☐ Visibilité [1]	☐ Étiquettes
Bâtiments fédéraux	☐ Visibilité [1]	☐ Étiquettes
Sites contaminés fédéraux	☑ Visibilité [1 2]	☑ Étiquettes
Régions économiques	☐ Visibilité	☐ Étiquettes
Divisions de recensement	☐ Visibilité	☐ Étiquettes
Subdivisions de recensement	☐ Visibilité	☐ Étiquettes
Régions métropolitaines	☐ Visibilité	☐ Étiquettes
Circonscriptions électorales fédérales	☐ Visibilité	☐ Étiquettes
Régions des traités	☐ Visibilité	☐ Étiquettes

Fond de carte : Standard [3]

[1] Cette couche est visible lorsque l'échelle de la carte est inférieure à 1 : 3 000 000.

[2] ○ Soupçonné ● Actif ● Fermé

[3] Les fonds de carte de Google sont disponibles lorsque l'échelle de la carte est inférieure à 1 :60 000.

No d'immeuble	Type de rue	Nom de la rue	No de site
9590	boulevard	Gouin	1-5212495919
9600	boulevard	Henri-Bourassa	1-1535-70637222
9600	boulevard	Maurice-Duplessis	1-1159620747
9600	rue	Saint-Patrick	1-5212444475
9690	BOUL	Gouin Est	603670
9712	RUE	Notre-Dame Est	606909
9777	avenue	Papineau	1-49678-49469
9780		3e Rue (R.-d.-P.)	1-1535-5045328
9815	rue	Lajeunesse	1-5212441486
9900		6e Rue (R.-d.-P.)	1-1535-1876758
9901	BOUL	DE L'ACADIE	1-49678-3890
9950	boulevard	Louis-H.-La Fontaine	1-5212151289
10000	boulevard	Maurice-Duplessis	1-1535-5276309
10110	avenue	Papineau	1-5212412321
10285	BOUL	Saint-Laurent	15404
10288	avenue	Papineau	1-1535-1738262
10422	boulevard	Gouin	1-5212410449
10430	boulevard	Gouin	1-5212399100
10433	boulevard	Pie-IX	1-49676-6480
10500	avenue	du Bois-de-Boulogne	1-5212158543
10555	avenue	du Bois-de-Boulogne	1-5212470056
10600	RUE	Larose	436640
10605	boulevard	Henri-Bourassa	1-1535-8776513
10615	boulevard	Henri-Bourassa	1-1535-7007768
10700	chemin	de la Côte-de-Liesse	1-5212325116
10705	boulevard	Henri-Bourassa	1-1535-60609031
10735	BOUL	Henri-Bourassa E	1-793843494
10741	boulevard	Pie-IX	1-2799239768
10750	boulevard	Henri-Bourassa	1-5212445645
10760	BOUL	Henri-Bourassa Est	302209
10770	boulevard	Pie-IX	1-5212248098
10770	rue	Chambord	1-5212408226
10801	rue	Colbert	1-1535-12140935
10905	boulevard	Henri-Bourassa	1-1535-1967515

Régie du bâtiment Québec

Titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé

Titulaire du permis (No Intervenant)	Site Adresse (No de Site)	Date émission Date expiration (No Permis)	Date prochaine vérification	Capacité autorisée [litres]	Nombre de réservoirs autorisé
	Montréal (CSDM) 5455 rue Saint-Denis Montréal QC Canada H2J 4B7 (1-1535-6767826)				
Commission scolaire de Montréal (5745-8192)	ÉCOLE MARIE-REINE-DES-COEURS 5200 rue Bossuet Montréal QC Canada H1M 2M4 (1-5212396877)	2019-07-01 2021-06-30 (1013153)	2021-06-30	15000	1
Commission scolaire de Montréal (5745-8192)	LE 10770 'RUE CHAMBORD' 10770 rue Chambord Montréal QC Canada H2C 2R8 (1-5212408226)	2019-07-01 2021-06-30 (1013152)	2021-06-30	4546	1
Commission scolaire de Montréal (5745-8192)	ÉCOLE DES MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE 4005 rue de Bellechasse Montréal QC Canada H1X 1J6 (1-5212426659)	2019-07-01 2021-06-30 (1013165)	2021-06-30	4546	1
Compagnie Henry Canada Inc. (5654-4182)	HENRY CO 10 avenue Saint-Pierre Montréal QC Canada H8R 1N7 (1-1535-64200204)	2019-11-30 2021-11-29 (1013162)	2021-11-29	98032	1
Compagnie Westrock Du Canada Inc. (8230-1649)	COMPAGNIE WESTROCK DU CANADA 15400 rue Sherbrooke Est Montréal QC Canada H1A 3S2 (1-5212405184)	2020-04-01 2022-03-31 (1013735)	2024-03-31	45741	1
Complexe de la Gare Centrale SEC (5668-4368)	Gare Centrale (SITE FÉDÉRAL) 895 rue De La Gauchetière Ouest Montréal QC Canada H3B 4G1 (1-168550264)	2019-03-10 2021-03-09 (1015469)	2021-03-09	95468	5
Conseillers en gestion et informatique CGI inc. (5622-8422)	CONSEILLERS CGI INC. 3200 rue Dickson Montréal QC Canada H1N 2K1 (1-389501841)	2020-02-01 2022-01-31 (1016231)	2022-01-31	63182	6
Construction DJL inc. (5781-7009)	USINE D'ASPHALTE MONTRÉAL-NORD 5250 rue d'Amiens Montréal QC Canada H1G 3G5 (1-5212388325)	2018-09-25 2020-09-24 (1012520)	2020-09-24	25000	1
Construction DJL inc. (8115-6291)	Construction DJL 8100 17e Avenue (Montréal) Montréal QC Canada H1Z 4M9 (1-1535-62477685)	2020-03-22 2022-03-21 (1014461)	2024-03-22	45400	1
Construction DJL inc. (8115-6291)	CONSTRUCTIONS DJL INC. 6200 rue Saint-Patrick Montréal QC Canada H4E 1B3 (1-5212185694)	2019-06-01 2021-05-31 (1013057)	2025-05-31	36350	2

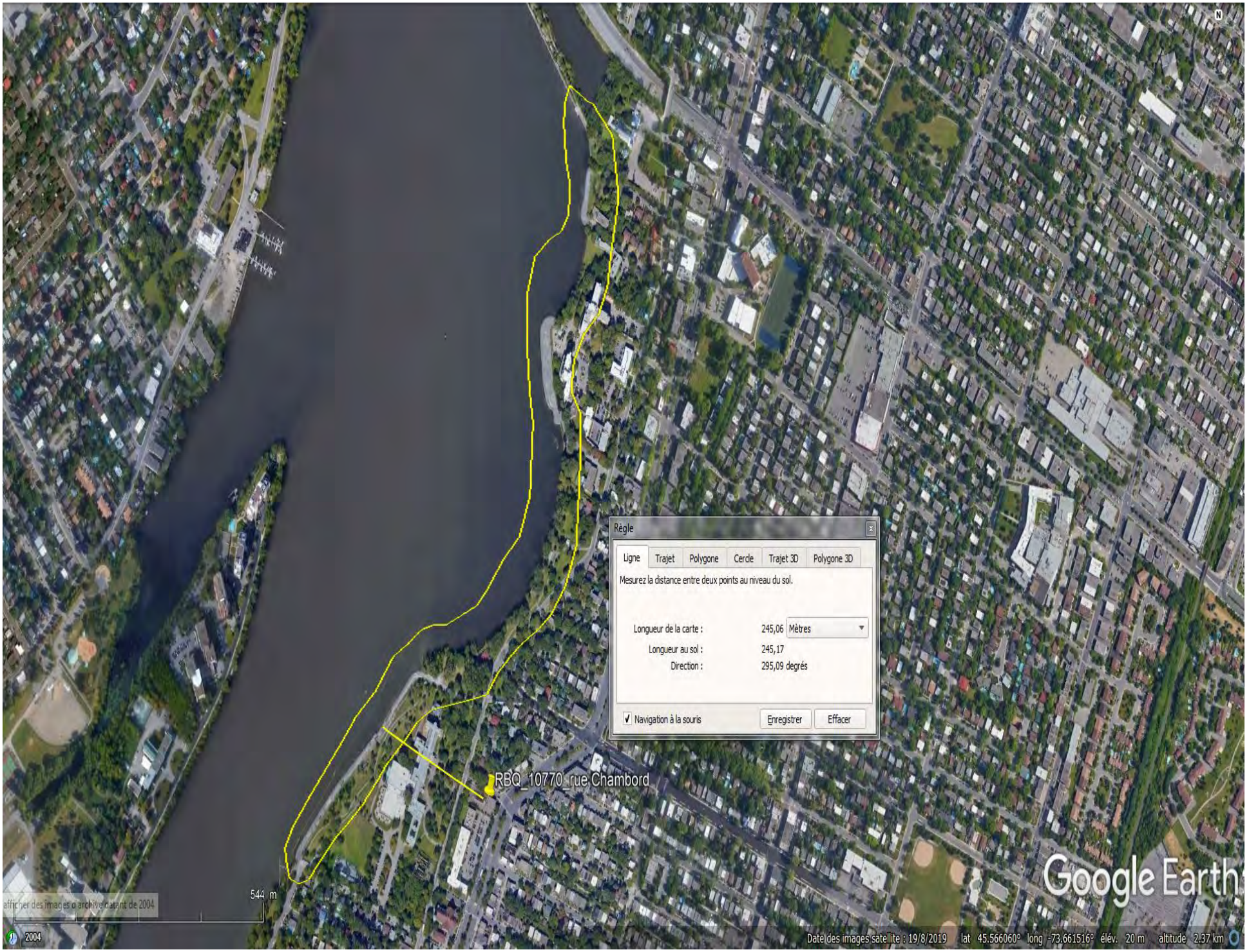
Règle
Ligne
Trajet
Polygone
Cercle
Trajet 3D
Polygone 3D
Mesurez la distance entre deux points au niveau du sol.
Longueur de la carte : 245,06 Mètres
Longueur au sol : 245,17
Direction : 295,09 degrés
Navigation à la souris
Enregistrer
Effacer
RBQ_10770_rue Chambord
544 m
Google Earth
Date des images satellite : 19/8/2019 lat 45.566060° long -73.661516° élév. 20 m altitude 2.37 km

Ministère
À propos du Ministère
Renseignements généraux
Communiqués de presse
Nos activités et services
Nos engagements
Nos programmes
Fonds vert
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État
Nos publications
En région
Emplois
Pour tout voir

Registre des interventions d'Urgence-Environnement

Événement : **Mortalité de poissons**

Date de signalement de l'événement : 25 juin 2013

Numéro de dossier : N-06-2013-06-25-002 Catégorie : 1

Lieu de l'événement : Rivière des Prairies, à proximité du pont Viau

Municipalité ou territoire : Ville de Montréal (arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville)

Région administrative : Montréal

État du dossier : Terminé pour le service d'Urgence-Environnement

Autres informations : L'intervention a permis de constater qu'il n'y avait pas de carcasses de poisson ou de signes de contamination.

* La quantité inscrite représente une première estimation du volume déversé.

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec
Accueil | Plan du site | Nous joindre | Québec.ca | À propos du site | Recherche | English

Ministre | Ministère | Air | Biodiversité | Changements climatiques | Développement durable | Eau | Évaluations environnementales
Matières résiduelles | Milieux agricole et aquacole | Milieu industriel | Pesticides | Regards sur l'environnement | Terrains contaminés

Ministère
À propos du Ministère
Renseignements généraux
Communiqués de presse
Nos activités et services
Nos engagements
Nos programmes
Fonds vert
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État
Nos publications

Classification des urgences environnementales

Urgences environnementales de catégorie 1

Les urgences environnementales de catégorie 1 peuvent présenter une des caractéristiques suivantes (à titre indicatif) :

- Les conséquences de l'urgence environnementale sur l'environnement et les habitats sont mineures et faciles à identifier
  ou
- les conséquences de l'urgence environnementale sont facilement contrôlables par des moyens d'intervention habituels, biens connus et bien rodés
  ou
- les impacts sur les biens sont relativement mineurs et la santé humaine n'est pas affectée.

Exemple : Accident de camion avec déversement de son réservoir de diesel

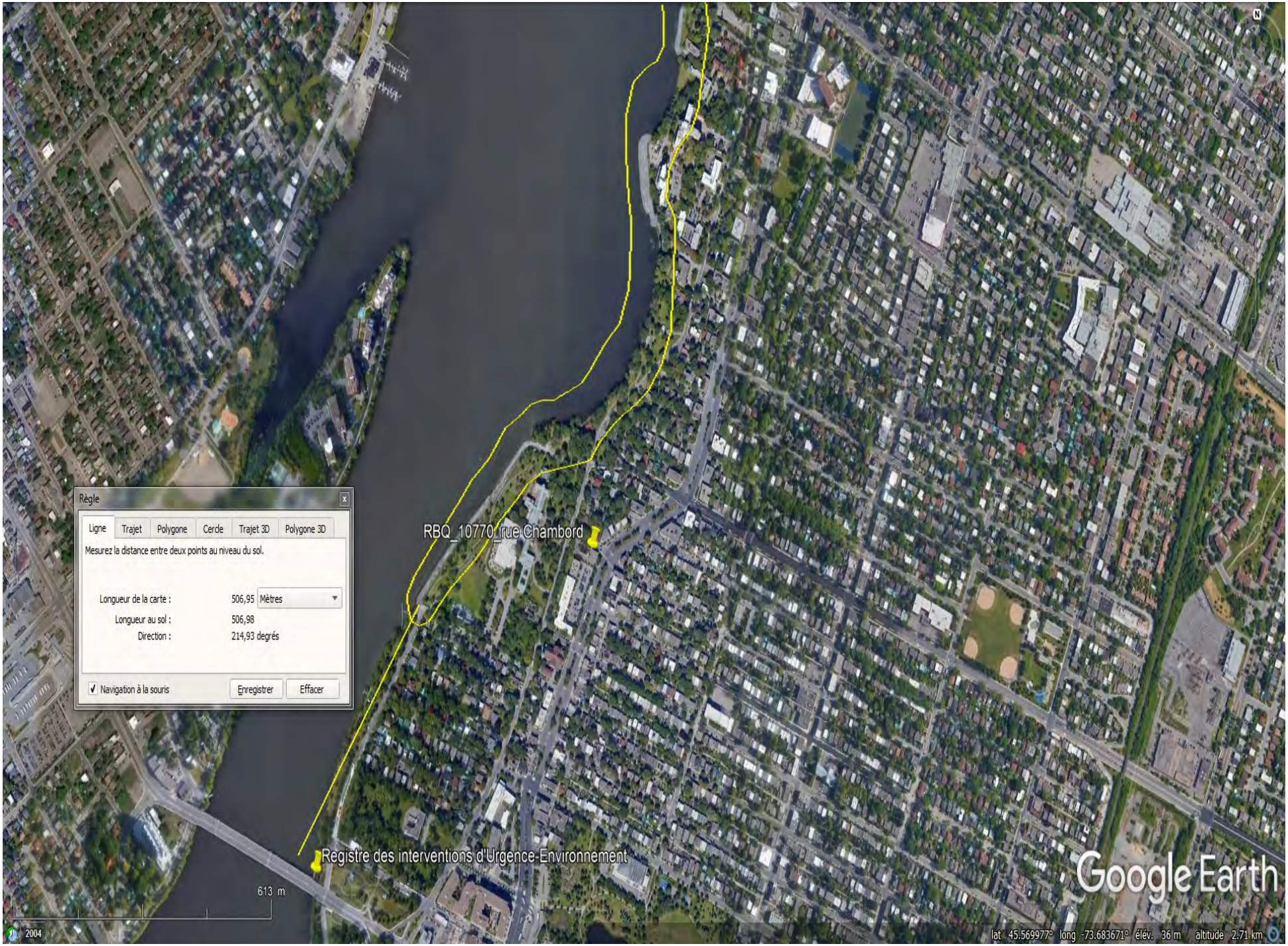
Règle
Ligne
Trajet
Polygone
Cercle
Trajet 3D
Polygone 3D
Mesurez la distance entre deux points au niveau du sol.
Longueur de la carte : 506,95 Mètres
Longueur au sol : 506,98
Direction : 214,93 degrés
Navigation à la souris
Enregistrer
Effacer
RBQ_10770_rue Chambord
Registre des interventions d'Urgence-Environnement
613 m
2004
Google Earth
lat 45.569977° long -73.683671° élév. 36 m altitude 2.71 km

Énergir
Réponses aux demandes d'accès à l'information

Oscar Loko
Oscar.Loko@englobecorp.com

Service de la Géomatique / Archives
Montréal
Tél. 514 598-3038 Téléc. 514 598-3619

Demande de date d'installation

Adresse	*Date Installation*	*Date Disjonction*
1615__boulevard_Gouin_Est__Montreal	[1615-1625]1990-12-12	-

Oscar Loko
Oscar.Loko@englobecorp.com

Service de la Géomatique / Archives
Montréal
Tél. 514 598-3038 Téléc. 514 598-3619

Demande de date d'installation

Adresse	*Date Installation*	*Date Disjonction*
1625__boulevard_Gouin_Est__Montreal	[1615-1625]1990-12-12	-

Oscar Loko
Oscar.Loko@englobecorp.com

Service de la Géomatique / Archives
Montréal
Tél. 514 598-3038 Téléc. 514 598-3619

Demande de date d'installation

Adresse	*Date Installation*	*Date Disjonction*
1635__boulevard_Gouin_Est__Montreal	[1635] 1990-12-12	-
	[1635-A]1998-11-26	-

Oscar Loko
Oscar.Loko@englobecorp.com

Service de la Géomatique / Archives
Montréal
Tél. 514 598-3038 Téléc. 514 598-3619

Demande de date d'installation

Adresse	*Date Installation*	*Date Disjonction*
1585-87__boulevard_Gouin_Est__Montreal	*	

*Pour donner suite aux mesures décrétées par le gouvernement relativement au Covid-19, les employés d'Énergir sont en effectifs réduits et/ou en télétravail pour une durée indéterminée. Nous sommes donc dans l'impossibilité de vous donner avec exactitude les renseignements demandés. Aussitôt que la situation sera rétablie, nous vous transmettrons l'information.

Nom: **Oscar Loko**
☎: 514.281.5173
🖷:
🖰: Oscar.Loko@englobecorp.com

Service de la Géomatique / Archives
Montréal
Tél. 514 598-3038 Téléc. 514 598-3619

Demande de date d'installation

Adresse	***Date Installation***	***Date Disjonction***
1589-1591 boulevard Gouin Est, Montréal	1995-11-17	-

N.B. : Les demandes de date d'installation sont traitées en 10 jours ouvrables.
Veuillez s'il-vous-plaît soumettre une seule adresse civique par demande.

Oscar Loko
Oscar.Loko@englobecorp.com

Service de la Géomatique / Archives
Montréal
Tél. 514 598-3038 Téléc. 514 598-3619

Demande de date d'installation

Adresse	*Date Installation*	*Date Disjonction*
1105-1239_Gouin_E_Montreal	*	

*Pour donner suite aux mesures décrétées par le gouvernement relativement au Covid-19, les employés d'Énergir sont en effectifs réduits et/ou en télétravail pour une durée indéterminée. Nous sommes donc dans l'impossibilité de vous donner avec exactitude les renseignements demandés. Aussitôt que la situation sera rétablie, nous vous transmettrons l'information.

Service de la Géomatique / Archives
Montréal
Tél. 514 598-3038 Téléc. 514 598-3619

Oscar Loko,
Oscar.Loko@englobecorp.com

Demande de date d'installation

Adresse	***Date Installation***	***Date Disjonction***
1105-1239__boulevard_Gouin_Est__Montreal	[1105]1929-08-09	1986-05-29
	[1239] 1929-08-13	-
	[1201]1968-09-07	-

Oscar Loko
Oscar.Loko@englobecorp.com

Service de la Géomatique / Archives
Montréal
Tél. 514 598-3038 Téléc. 514 598-3619

Demande de date d'installation

Adresse	*Date Installation*	*Date Disjonction*
1395_Gouin_E_Montreal	*	

*Il n'y a pas eu de branchement(s) à cette (ces) adresse(s).

Service de la Géomatique / Archives
Montréal
Tél. 514 598-3038 Téléc. 514 598-3619

Oscar Loko,
Oscar.Loko@englobecorp.com

Demande de date d'installation

Adresse	*Date Installation*	*Date Disjonction*
1585-87__boulevard_Gouin_Est__Montreal	1921-07-21	*

*Le branchement a été disjoint, mais cette date ne figure pas dans nos dossiers.

Oscar Loko
Oscar.Loko@englobecorp.com

Service de la Géomatique / Archives
Montréal
Tél. 514 598-3038 Téléc. 514 598-3619

Demande de date d'installation

Adresse	*Date Installation*	*Date Disjonction*
12375_Fort-Lorette_Montreal_	*	

*Il n'y a pas eu de branchement(s) à cette (ces) adresse(s).

Oscar Loko
Oscar.Loko@englobecorp.com

Service de la Géomatique / Archives
Montréal
Tél. 514 598-3038 Téléc. 514 598-3619

Demande de date d'installation

Adresse	*Date Installation*	*Date Disjonction*
1535_Gouin_E_Montreal	*	

*Il n'y a pas eu de branchement(s) à cette (ces) adresse(s).

Oscar Loko
Oscar.Loko@englobecorp.com

Service de la Géomatique / Archives
Montréal
Tél. 514 598-3038 Téléc. 514 598-3619

Demande de date d'installation

Adresse	*Date Installation*	*Date Disjonction*
1829-1847__boulevard_Gouin_est__Montreal	1985-03-01	-

MELCC
Réponses aux demandes d'accès à l'information

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

Date :	2 juillet 2020
Nombre de pages (celle-ci comprise) :	1

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	MELCC- Direction régionale de Montréal 5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860, Montréal (QC) H1T 3X9
Télécopieur :	(514) 873-5662
Téléphone :	(514) 872-3636
Réf. client :	montreal@environnement.gouv.qc.ca
c. c.	

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une demande d'accès à l'information visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriétés situées le long du boulevard Gouin Est, Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)**
- Lots : **1 741 341, 2 736 249, 2 736 250, 4 858 914, 4 858 915 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **HYDRO-QUÉBEC PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: Internet DR06 <montreal@environnement.gouv.qc.ca>
Envoyé: 3 juillet 2020 15:21
À: Oscar Loko
Objet: RE: Demande d'accès à l'information -- ÉES Phase I - Projet Hydro-Québec
Pièces jointes: Avis de recours.pdf; Formulaire final - Demande d'accès.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal et de Laval

Madame,
Monsieur,

Nous avons bien reçu, le 2 juillet 2020, votre demande d'accès aux documents concernant les : **Lots 1 741 341, 2 736 249, 2 736 250, 4 858 914, 4 858 915 du cadastre du Québec**. Des recherches ont été entreprises afin d'y donner suite.

En vertu de l'article 47 de *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1),* nous disposons d'un délai de vingt jours pour vous répondre. Si ce délai n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec Madame Nezha Boumchagdidin par courriel l'adresse suivante : montreal@environnement.gouv.qc.ca.

Pour votre information, un formulaire de demande d'accès est maintenant disponible et vous le trouverez en pièce jointe. Veuillez, s'il vous plait, l'utiliser pour vos futures demandes.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Shirlène Sanon, **pour :**

Nezha Boumchagdidin
Répondante régionale de l'accès à l'information
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et Laval
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
5199 Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Tél.: (514) 873-3636
Fax : (514) 864-0856
Nezha.boumchagdidin@environnement.gouv.qc.ca

De : Oscar Loko [mailto:Oscar.Loko@englobecorp.com]
Envoyé : 2 juillet 2020 04:27
À : Internet DR06
Objet : Demande d'accès à l'information -- ÉES Phase I - Projet Hydro-Québec

Bonjour,

Dans le cadre du projet d'évaluation environnementale de site Phase I, d'un terrain situé à Montréal, nous sollicitons l'accès à l'information en vertu de l'article 9 de *la Loi sur l'Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.* Ainsi, vous trouverez en fichiers joints la demande d'Accès à l'information, proprement dite, ainsi que l'autorisation du propriétaire du site. Dans l'espoir d'une suite favorable, veuillez agréer, l'expression de ma plus haute considération.

Salutations,

Oscar Loko, B.Sc., M. Env.

Chargé de projet
Géoenvironnement – Ouest du Québec
1001, rue Sherbrooke Est, bureau 600, Montréal (Québec) H2L 1L3
514.281.5173 p. 121550 | M 514.430.5717
englobecorp.com

AVERTISSEMENT : Le présent courriel et tous les documents qui y sont annexés sont confidentiels et peuvent être assujettis au secret professionnel. Si vous recevez ce courriel par erreur, veuillez nous en informer immédiatement et le détruire intégralement. **NOTICE**: This email and any files transmitted with it are confidential and can be subject to professional secrecy. If you have received this email in error or are not the intended recipient, please notify us immediately and delete it in its entirety.

Oscar Loko

De: Boumchagdidin, Nezha <Nezha.Boumchagdidin@environnement.gouv.qc.ca>
Envoyé: 22 juillet 2020 15:05
À: Oscar Loko
Objet: Demande d'accès à l'information
Pièces jointes: Avis de recours.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal et de Laval

Madame,
Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 02 juillet concernant les lots 1 741 341, 2 736 249, 2 736 250, 4 858 914 et 4 858 915.

Après vérification, nous vous confirmons que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs

Nezha Boumchagdidin
Répondante régionale de l'accès à l'information
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et Laval
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
5199 Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Tél.: (514) 873-3636 p 241
Fax : (514) 864-0856
Nezha.boumchagdidin@environnement.gouv.qc.ca

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

Date :	2 juillet 2020
Nombre de pages (celle-ci comprise) :	1

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	MELCC- Direction régionale de Montréal 5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860, Montréal (QC) H1T 3X9
Télécopieur :	(514) 873-5662
Téléphone :	(514) 872-3636
Réf. client :	montreal@environnement.gouv.qc.ca
c. c.	

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **1601-1605, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **2 495 539 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **FRERES DE SAINTE-GABRIEL DU CANADA**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: Internet DR06 <montreal@environnement.gouv.qc.ca>
Envoyé: 3 juillet 2020 15:16
À: Oscar Loko
Objet: RE: Demande d'accès à l'information -- ÉES Phase I (site: 1601-1605, boulevard Gouin Est, Montréal, QC)
Pièces jointes: Avis de recours.pdf; Formulaire final - Demande d'accès.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal et de Laval

Madame,
Monsieur,

Nous avons bien reçu, le 2 juillet 2020, votre demande d'accès aux documents concernant le : **1601-1605, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec).** Des recherches ont été entreprises afin d'y donner suite.

En vertu de l'article 47 de *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1),* nous disposons d'un délai de vingt jours pour vous répondre. Si ce délai n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec Madame Nezha Boumchagdidin par courriel l'adresse suivante : montreal@environnement.gouv.qc.ca.

Pour votre information, un formulaire de demande d'accès est maintenant disponible et vous le trouverez en pièce jointe. Veuillez, s'il vous plait, l'utiliser pour vos futures demandes.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Shirlène Sanon, **pour :**

Nezha Boumchagdidin
Répondante régionale de l'accès à l'information
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et Laval
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
5199 Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Tél.: (514) 873-3636
Fax : (514) 864-0856
Nezha.boumchagdidin@environnement.gouv.qc.ca

Je télétravaille et je sauve des vies!

De : Oscar Loko [mailto:Oscar.Loko@englobecorp.com]
Envoyé : 2 juillet 2020 04:26
À : Internet DR06
Objet : Demande d'accès à l'information -- ÉES Phase I (site: 1601-1605, boulevard Gouin Est, Montréal, QC)

Bonjour,

Dans le cadre du projet d'évaluation environnementale de site Phase I, d'un terrain situé à Montréal, nous sollicitons l'accès à l'information en vertu de l'article 9 de *la Loi sur l'Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.* Ainsi, vous trouverez en fichiers joints la demande d'Accès à l'information, proprement dite, ainsi que l'autorisation du propriétaire du site. Dans l'espoir d'une suite favorable, veuillez agréer, l'expression de ma plus haute considération.

Salutations,

Oscar Loko, B.Sc., M. Env.

Chargé de projet
Géoenvironnement – Ouest du Québec
1001, rue Sherbrooke Est, bureau 600, Montréal (Québec) H2L 1L3
514.281.5173 p. 121550 | M 514.430.5717
englobecorp.com

AVERTISSEMENT : Le présent courriel et tous les documents qui y sont annexés sont confidentiels et peuvent être assujettis au secret professionnel. Si vous recevez ce courriel par erreur, veuillez nous en informer immédiatement et le détruire intégralement. **NOTICE**: This email and any files transmitted with it are confidential and can be subject to professional secrecy. If you have received this email in error or are not the intended recipient, please notify us immediately and delete it in its entirety.

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

Date :	2 juillet 2020
Nombre de pages (celle-ci comprise) :	1

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	MELCC- Direction régionale de Montréal 5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860, Montréal (QC) H1T 3X9
Télécopieur :	(514) 873-5662
Téléphone :	(514) 872-3636
Réf. client :	montreal@environnement.gouv.qc.ca
c. c.	

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **1615-1635, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **2 494 706 et 2 736 254 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **FONDATION BERTHIAUME DU TREMBLAY**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: Internet DR06 <montreal@environnement.gouv.qc.ca>
Envoyé: 3 juillet 2020 15:13
À: Oscar Loko
Objet: RE: Demande d'accès à l'information -- ÉES Phase I (site: 1615-1635, boulevard Gouin Est, Montréal, QC)
Pièces jointes: Avis de recours.pdf; Formulaire final - Demande d'accès.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal et de Laval

Madame,
Monsieur,

Nous avons bien reçu, le 2 juillet 2020, votre demande d'accès aux documents concernant le : **1615-1635, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**. Des recherches ont été entreprises afin d'y donner suite.

En vertu de l'article 47 de *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1),* nous disposons d'un délai de vingt jours pour vous répondre. Si ce délai n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec Madame Nezha Boumchagdidin par courriel l'adresse suivante : montreal@environnement.gouv.qc.ca.

Pour votre information, un formulaire de demande d'accès est maintenant disponible et vous le trouverez en pièce jointe. Veuillez, s'il vous plait, l'utiliser pour vos futures demandes.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Shirlène Sanon, **pour :**

Nezha Boumchagdidin
Répondante régionale de l'accès à l'information
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et Laval
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
5199 Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Tél.: (514) 873-3636
Fax : (514) 864-0856
Nezha.boumchagdidin@environnement.gouv.qc.ca

Je télétravaille et je sauve des vies!

De : Oscar Loko [mailto:Oscar.Loko@englobecorp.com]
Envoyé : 2 juillet 2020 04:26
À : Internet DR06
Objet : Demande d'accès à l'information -- ÉES Phase I (site: 1615-1635, boulevard Gouin Est, Montréal, QC)

Bonjour,

Dans le cadre du projet d'évaluation environnementale de site Phase I, d'un terrain situé à Montréal, nous sollicitons l'accès à l'information en vertu de l'article 9 de *la Loi sur l'Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.* Ainsi, vous trouverez en fichiers joints la demande d'Accès à l'information, proprement dite, ainsi que l'autorisation du propriétaire du site. Dans l'espoir d'une suite favorable, veuillez agréer, l'expression de ma plus haute considération.

Salutations,

Oscar Loko, B.Sc., M. Env.

Chargé de projet
Géoenvironnement – Ouest du Québec
1001, rue Sherbrooke Est, bureau 600, Montréal (Québec) H2L 1L3
514.281.5173 p. 121550 | M 514.430.5717
englobecorp.com

AVERTISSEMENT : Le présent courriel et tous les documents qui y sont annexés sont confidentiels et peuvent être assujettis au secret professionnel. Si vous recevez ce courriel par erreur, veuillez nous en informer immédiatement et le détruire intégralement. **NOTICE**: This email and any files transmitted with it are confidential and can be subject to professional secrecy. If you have received this email in error or are not the intended recipient, please notify us immediately and delete it in its entirety.

Oscar Loko

De: Boumchagdidin, Nezha <Nezha.Boumchagdidin@environnement.gouv.qc.ca>
Envoyé: 23 juillet 2020 11:55
À: Oscar Loko
Objet: Demande d'accès à l'information
Pièces jointes: Avis de recours.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal et de Laval

Madame,
Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 2 juillet concernant le : 1615-1635, boul. Gouin Est à Montréal (Lots 2 494 706 et 2 736 254)

Après vérification, nous vous confirmons que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document , émis après notre lettre réponse du 12 mars 2018, permettant de répondre à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs

Nezha Boumchagdidin
Répondante régionale de l'accès à l'information
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et Laval
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
5199 Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Tél.: (514) 873-3636 p 241
Fax : (514) 864-0856
Nezha.boumchagdidin@environnement.gouv.qc.ca

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	MELCC- Direction régionale de Montréal 5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860, Montréal (QC) H1T 3X9
Télécopieur :	(514) 873-5662
Téléphone :	(514) 872-3636
Réf. client :	montreal@environnement.gouv.qc.ca
c. c.	

Date :13 juillet 2020

Nombre de pages (celle-ci comprise) : 1

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriétés situées au 1585-1587, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **12 495 540 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **LEVESQUE CONSTANTINEAU MONIQUE**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: Internet DR06 <montreal@environnement.gouv.qc.ca>
Envoyé: 14 juillet 2020 13:25
À: Oscar Loko
Objet: RE: DAI_MELCC_1585-1587, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)
Pièces jointes: Avis de recours.pdf; Formulaire final - Demande d'accès.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal et de Laval

Madame,
Monsieur,

Nous avons bien reçu, le 13 juillet 2020, votre demande d'accès aux documents concernant le : **1585-1587, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**. Des recherches ont été entreprises afin d'y donner suite.

En vertu de l'article 47 de *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1),* nous disposons d'un délai de vingt jours pour vous répondre. Si ce délai n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec Madame Nezha Boumchagdidin par courriel l'adresse suivante : montreal@environnement.gouv.qc.ca.

Pour votre information, un formulaire de demande d'accès est maintenant disponible et vous le trouverez en pièce jointe. Veuillez, s'il vous plait, l'utiliser pour vos futures demandes.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Shirlène Sanon, **pour :**

Nezha Boumchagdidin
Répondante régionale de l'accès à l'information
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et Laval
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
5199 Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Tél.: (514) 873-3636
Fax : (514) 864-0856
Nezha.boumchagdidin@environnement.gouv.qc.ca

De : Oscar Loko [mailto:Oscar.Loko@englobecorp.com]
Envoyé : 13 juillet 2020 11:32
À : Internet DR06 <montreal@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : DAI_MELCC_1585-1587, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)

Bonjour,

Dans le cadre du projet d'évaluation environnementale de site Phase I, d'un terrain situé à Montréal, nous sollicitons l'accès à l'information en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ainsi, vous trouverez en fichiers joints la demande d'Accès à l'information, proprement dite, ainsi que l'autorisation du propriétaire du site. Dans l'espoir d'une suite favorable, veuillez agréer, l'expression de ma plus haute considération.

Salutations,

Oscar Loko, B.Sc., M. Env.

Chargé de projet
Géoenvironnement – Ouest du Québec
1001, rue Sherbrooke Est, bureau 600, Montréal (Québec) H2L 1L3
514.281.5173 p. 121550 | M 514.430.5717
englobecorp.com

AVERTISSEMENT : Le présent courriel et tous les documents qui y sont annexés sont confidentiels et peuvent être assujettis au secret professionnel. Si vous recevez ce courriel par erreur, veuillez nous en informer immédiatement et le détruire intégralement. **NOTICE**: This email and any files transmitted with it are confidential and can be subject to professional secrecy. If you have received this email in error or are not the intended recipient, please notify us immediately and delete it in its entirety.

Oscar Loko

De: Leblond, Lorraine <Lorraine.Leblond@environnement.gouv.qc.ca>
Envoyé: 22 juillet 2020 15:43
À: Oscar Loko
Cc: Chagnon, Marc
Objet: TR: DAI_MELCC_1585-1587, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)
Pièces jointes: 4_DAI_MELCC.pdf; 4_Procuration_Levesque_Monique_Lot_2_495_540.pdf; Avis de recours.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et de Laval

Madame,
Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 13 juillet dernier, concernant le 1585-1587, boulevard Gouin Est, Montréal – Lot 12 495 540 du cadastre du Québec.

Après vérification, nous sommes informés que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec Madame Nezha Boumchagdidin, analyste responsable de votre dossier, par courriel l'adresse suivante: montreal@environnement.gouv.qc.ca en indiquant le numéro du dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Lorraine Leblond **pour :**

Nezha Boumchagdidin
Répondante régionale de l'accès à l'information
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et Laval
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
5199 Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Tél.: (514) 873-3636 poste 241
Fax : (514) 864-0856
Nezha.boumchagdidin@environnement.gouv.qc.ca

De : Oscar Loko [mailto:Oscar.Loko@englobecorp.com]
Envoyé : 13 juillet 2020 11:32
À : Internet DR06
Objet : DAI_MELCC_1585-1587, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)

Bonjour,

Dans le cadre du projet d'évaluation environnementale de site Phase I, d'un terrain situé à Montréal, nous sollicitons l'accès à l'information en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ainsi, vous trouverez en fichiers joints la demande d'Accès à l'information, proprement dite, ainsi que l'autorisation du propriétaire du site. Dans l'espoir d'une suite favorable, veuillez agréer, l'expression de ma plus haute considération.

Salutations,

Oscar Loko, B.Sc., M. Env.

Chargé de projet
Géoenvironnement – Ouest du Québec
1001, rue Sherbrooke Est, bureau 600, Montréal (Québec) H2L 1L3
514.281.5173 p. 121550 | M 514.430.5717
englobecorp.com

AVERTISSEMENT : Le présent courriel et tous les documents qui y sont annexés sont confidentiels et peuvent être assujettis au secret professionnel. Si vous recevez ce courriel par erreur, veuillez nous en informer immédiatement et le détruire intégralement. **NOTICE**: This email and any files transmitted with it are confidential and can be subject to professional secrecy. If you have received this email in error or are not the intended recipient, please notify us immediately and delete it in its entirety.

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.*

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) ***Pouvoir*** :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	575, rue St-Amable Bureau 1.10 Québec (Québec) G1R 2G4	Tél.: (418) 528-7741 Sans frais: 1-888-528-7741	Télécopieur: (418) 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél.: (514) 873-4196 Sans frais: 1-888-528-7741	Télécopieur: (514) 844-6170

b) ***Motifs*** :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) ***Délais*** :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

Date :	13 juillet 2020
Nombre de pages (celle-ci comprise) :	1

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	MELCC- Direction régionale de Montréal 5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860, Montréal (QC) H1T 3X9
Télécopieur :	(514) 873-5662
Téléphone :	(514) 872-3636
Réf. client :	montreal@environnement.gouv.qc.ca
c. c.	

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriétés situées au 1589 - 1591, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **12 495 542 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **TURCOTTE, JEAN-ROBERT**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: Internet DR06 <montreal@environnement.gouv.qc.ca>
Envoyé: 14 juillet 2020 13:32
À: Oscar Loko
Objet: RE: DAI_MELCC_1589-1591 boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)
Pièces jointes: Avis de recours.pdf; Formulaire final - Demande d'accès.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal et de Laval

Madame,
Monsieur,

Nous avons bien reçu, le , votre demande d'accès aux documents concernant le : **1589 - 1591, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec).** Des recherches ont été entreprises afin d'y donner suite.

En vertu de l'article 47 de *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1),* nous disposons d'un délai de vingt jours pour vous répondre. Si ce délai n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec Madame Nezha Boumchagdidin par courriel l'adresse suivante : montreal@environnement.gouv.qc.ca.

Pour votre information, un formulaire de demande d'accès est maintenant disponible et vous le trouverez en pièce jointe. Veuillez, s'il vous plait, l'utiliser pour vos futures demandes.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Shirlène Sanon, **pour :**

Nezha Boumchagdidin
Répondante régionale de l'accès à l'information
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et Laval
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
5199 Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Tél.: (514) 873-3636
Fax : (514) 864-0856
Nezha.boumchagdidin@environnement.gouv.qc.ca

De : Oscar Loko [mailto:Oscar.Loko@englobecorp.com]
Envoyé : 13 juillet 2020 11:32
À : Internet DR06 <montreal@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : DAI_MELCC_1589-1591 boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)

Bonjour,

Dans le cadre du projet d'évaluation environnementale de site Phase I, d'un terrain situé à Montréal, nous sollicitons l'accès à l'information en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ainsi, vous trouverez en fichiers joints la demande d'Accès à l'information, proprement dite, ainsi que l'autorisation du propriétaire du site. Dans l'espoir d'une suite favorable, veuillez agréer, l'expression de ma plus haute considération.

Salutations,

Oscar Loko, B.Sc., M. Env.

Chargé de projet
Géoenvironnement – Ouest du Québec
1001, rue Sherbrooke Est, bureau 600, Montréal (Québec) H2L 1L3
514.281.5173 p. 121550 | M 514.430.5717
englobecorp.com

AVERTISSEMENT : Le présent courriel et tous les documents qui y sont annexés sont confidentiels et peuvent être assujettis au secret professionnel. Si vous recevez ce courriel par erreur, veuillez nous en informer immédiatement et le détruire intégralement. **NOTICE**: This email and any files transmitted with it are confidential and can be subject to professional secrecy. If you have received this email in error or are not the intended recipient, please notify us immediately and delete it in its entirety.

Oscar Loko

De: Leblond, Lorraine <Lorraine.Leblond@environnement.gouv.qc.ca>
Envoyé: 22 juillet 2020 15:51
À: Oscar Loko
Cc: Chagnon, Marc
Objet: TR: DAI_MELCC_1589-1591 boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)
Pièces jointes: 5_DAI_MELCC.pdf; 5_Procuration_Turcotte_Jean-Robert_Lot_2_495_542.pdf; Avis de recours.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et de Laval

Madame,
Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 13 juillet dernier, concernant le 1589-1591, boulevard Gouin Est, Montréal – Lot 12 495 542 du cadastre du Québec.

Après vérification, nous sommes informés que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec Madame Nezha Boumchagdidin, analyste responsable de votre dossier, par courriel l'adresse suivante: montreal@environnement.gouv.qc.ca en indiquant le numéro du dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Lorraine Leblond **pour :**

Nezha Boumchagdidin
Répondante régionale de l'accès à l'information
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et Laval
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
5199 Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Tél.: (514) 873-3636 poste 241
Fax : (514) 864-0856
Nezha.boumchagdidin@environnement.gouv.qc.ca

De : Oscar Loko [mailto:Oscar.Loko@englobecorp.com]
Envoyé : 13 juillet 2020 11:32
À : Internet DR06
Objet : DAI_MELCC_1589-1591 boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)

Bonjour,

Dans le cadre du projet d'évaluation environnementale de site Phase I, d'un terrain situé à Montréal, nous sollicitons l'accès à l'information en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ainsi, vous trouverez en fichiers joints la demande d'Accès à l'information, proprement dite, ainsi que l'autorisation du propriétaire du site. Dans l'espoir d'une suite favorable, veuillez agréer, l'expression de ma plus haute considération.

Salutations,

Oscar Loko, B.Sc., M. Env.

Chargé de projet
Géoenvironnement – Ouest du Québec
1001, rue Sherbrooke Est, bureau 600, Montréal (Québec) H2L 1L3
514.281.5173 p. 121550 | M 514.430.5717
englobecorp.com

AVERTISSEMENT : Le présent courriel et tous les documents qui y sont annexés sont confidentiels et peuvent être assujettis au secret professionnel. Si vous recevez ce courriel par erreur, veuillez nous en informer immédiatement et le détruire intégralement. **NOTICE**: This email and any files transmitted with it are confidential and can be subject to professional secrecy. If you have received this email in error or are not the intended recipient, please notify us immediately and delete it in its entirety.

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

Date	16 juillet 2020
Nombre de pages (celle-ci comprise) :	1

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	MELCC- Direction régionale de Montréal 5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860, Montréal (QC) H1T 3X9
Télécopieur :	(514) 873-5662
Téléphone :	(514) 872-3636
Réf. client :	montreal@environnement.gouv.qc.ca
c. c.	

De :	Oscar Loko		
Téléphone :	514.281.5173	Poste :	121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com		
Télécopieur :	514.657.8120		
Titre du projet :	ÉES phase I		
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230		
Objet :	Demande d'accès à l'information		

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **1105-1239, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **2 496 751, 2 736 245, 2 736 326 et 2 736 327 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: Internet DR06 <montreal@environnement.gouv.qc.ca>
Envoyé: 17 juillet 2020 09:44
À: Oscar Loko
Objet: RE: DAI_MELCC_site_1105-1239, boulevard Gouin Est, Montréal
Pièces jointes: Avis de recours.pdf; Formulaire final - Demande d'accès.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal et de Laval

Madame,
Monsieur,

Nous avons bien reçu, le 16 juillet 2020, votre demande d'accès aux documents concernant le : **1105-1239, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**. Des recherches ont été entreprises afin d'y donner suite.

En vertu de l'article 47 de *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1),* nous disposons d'un délai de vingt jours pour vous répondre. Si ce délai n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec Madame Nezha Boumchagdidin par courriel l'adresse suivante : montreal@environnement.gouv.qc.ca.

Pour votre information, un formulaire de demande d'accès est maintenant disponible et vous le trouverez en pièce jointe. Veuillez, s'il vous plait, l'utiliser pour vos futures demandes.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Shirlène Sanon, **pour :**

Nezha Boumchagdidin
Répondante régionale de l'accès à l'information
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et Laval
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
5199 Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Tél.: (514) 873-3636
Fax : (514) 864-0856
Nezha.boumchagdidin@environnement.gouv.qc.ca

De : Oscar Loko [mailto:Oscar.Loko@englobecorp.com]
Envoyé : 16 juillet 2020 07:47
À : Internet DR06
Objet : DAI_MELCC_site_1105-1239, boulevard Gouin Est, Montréal

Bonjour,

Dans le cadre du projet d'évaluation environnementale de site Phase I, d'une propriété localisée à Montréal, nous sollicitons l'accès à l'information en vertu de l'article 9 de *la Loi sur l'Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.* Ainsi, vous trouverez en fichiers joints la demande d'Accès à l'information, proprement dite, ainsi que l'autorisation du propriétaire du site. Dans l'espoir d'une suite favorable, veuillez agréer, l'expression de ma plus haute considération.

Cordialement,

Oscar Loko, B.Sc., M. Env.

Chargé de projet
Géoenvironnement – Ouest du Québec
1001, rue Sherbrooke Est, bureau 600, Montréal (Québec) H2L 1L3
514.281.5173 p. 121550 | M 514.430.5717
englobecorp.com

AVERTISSEMENT : Le présent courriel et tous les documents qui y sont annexés sont confidentiels et peuvent être assujettis au secret professionnel. Si vous recevez ce courriel par erreur, veuillez nous en informer immédiatement et le détruire intégralement. **NOTICE**: This email and any files transmitted with it are confidential and can be subject to professional secrecy. If you have received this email in error or are not the intended recipient, please notify us immediately and delete it in its entirety.

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

Date	16 juillet 2020
Nombre de pages (celle-ci comprise) :	1

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	MELCC- Direction régionale de Montréal 5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860, Montréal (QC) H1T 3X9
Télécopieur :	(514) 873-5662
Téléphone :	(514) 872-3636
Réf. client :	montreal@environnement.gouv.qc.ca
c. c.	

De :	Oscar Loko		
Téléphone :	514.281.5173	Poste :	121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com		
Télécopieur :	514.657.8120		
Titre du projet :	ÉES phase I		
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230		
Objet :	Demande d'accès à l'information		

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **1395, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **2 496 750 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **ALLARD JEAN**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: Internet DR06 <montreal@environnement.gouv.qc.ca>
Envoyé: 17 juillet 2020 10:38
À: Oscar Loko
Objet: RE: Demande d'accès à l'information--MELCC--Site : 1395, blvd Gouin Est, Montréal
Pièces jointes: Avis de recours.pdf; Formulaire final - Demande d'accès.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal et de Laval

Madame,
Monsieur,

Nous avons bien reçu, le 16 juillet 2020, votre demande d'accès aux documents concernant le : **1395, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec).** Des recherches ont été entreprises afin d'y donner suite.

En vertu de l'article 47 de *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1),* nous disposons d'un délai de vingt jours pour vous répondre. Si ce délai n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec Madame Nezha Boumchagdidin par courriel l'adresse suivante : montreal@environnement.gouv.qc.ca.

Pour votre information, un formulaire de demande d'accès est maintenant disponible et vous le trouverez en pièce jointe. Veuillez, s'il vous plait, l'utiliser pour vos futures demandes.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Shirlène Sanon, **pour :**

Nezha Boumchagdidin
Répondante régionale de l'accès à l'information
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et Laval
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
5199 Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Tél.: (514) 873-3636
Fax : (514) 864-0856
Nezha.boumchagdidin@environnement.gouv.qc.ca

De : Oscar Loko [mailto:Oscar.Loko@englobecorp.com]
Envoyé : 16 juillet 2020 16:28
À : Internet DR06
Objet : Demande d'accès à l'information--MELCC--Site : 1395, blvd Gouin Est, Montréal

Bonjour,

Dans le cadre d'un projet d'ÉES phase I sur une propriété située à Montréal, nous sollicitons l'accès à l'information en vertu de l'article 9 de *la Loi sur l'Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.* Ainsi, vous trouverez en fichier PDF ci-joint le formulaire de demande d'accès à l'information, proprement dite. Dans l'espoir d'une suite favorable, veuillez agréer, l'expression de ma plus haute considération.

Cordialement,

Oscar Loko, B.Sc., M. Env.

Chargé de projet
Géoenvironnement – Ouest du Québec
1001, rue Sherbrooke Est, bureau 600, Montréal (Québec) H2L 1L3
514.281.5173 p. 121550 | M 514.430.5717
englobecorp.com

AVERTISSEMENT : Le présent courriel et tous les documents qui y sont annexés sont confidentiels et peuvent être assujettis au secret professionnel. Si vous recevez ce courriel par erreur, veuillez nous en informer immédiatement et le détruire intégralement. **NOTICE**: This email and any files transmitted with it are confidential and can be subject to professional secrecy. If you have received this email in error or are not the intended recipient, please notify us immediately and delete it in its entirety.

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	MELCC- Direction régionale de Montréal 5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860, Montréal (QC) H1T 3X9
Télécopieur :	(514) 873-5662
Téléphone :	(514) 872-3636
Réf. client :	montreal@environnement.gouv.qc.ca
c. c.	

Date :10 août 2020

Nombre de pages (celle-ci comprise) : 1

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une demande d'accès à l'information visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriétés situées aux 1829-1847, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **1 45 374 et 2 494 475 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **Fabrique de la Paroisse de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: Gallego, Laura <laura.gallego@environnement.gouv.qc.ca>
Envoyé: 12 août 2020 09:12
À: Oscar Loko
Objet: TR: DAI_MELCC: Propriétés situées aux 1829-1847, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)
Pièces jointes: 8_DAI_MELCC.pdf; 8_Procuration_Fabrique_Paroisse_Visitation.pdf; Avis de recours.pdf; Formulaire - Demande d'accès.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et de Laval

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 10 août dernier, concernant le 1829-1847, boulevard Gouin Est, lots 1 45 374 et 2 494 475 du cadastre du Québec, Montréal, Québec.

Après vérification, nous sommes informés que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec Madame Nezha Boumchagdidin, analyste responsable de votre dossier, par courriel l'adresse suivante: montreal@environnement.gouv.qc.ca en indiquant le numéro du dossier en objet.

Pour votre information, un formulaire de demande d'accès est maintenant disponible et vous le trouverez en pièce jointe. Veuillez, s'il vous plait, l'utiliser pour vos futures demandes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Laura Gallego, pour :

Nezha Boumchagdidin
Répondante régionale de l'accès à l'information
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et Laval
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
5199 Sherbrooke Est, bureau 3860

Montréal (Québec) H1T 3X9
Tél.: (514) 873-3636
Fax : (514) 864-0856
Nezha.boumchagdidin@environnement.gouv.qc.ca

De : Oscar Loko [mailto:Oscar.Loko@englobecorp.com]
Envoyé : 10 août 2020 14:05
À : Internet DR06 <montreal@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : DAI_MELCC: Propriétés situées aux 1829-1847, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)

Bonjour,

Dans le cadre du projet d'évaluation environnementale de site Phase I, d'un terrain situé à Montréal (arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville), nous sollicitons l'accès à l'information en vertu de l'article 9 de *la Loi sur l'Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.* Ainsi, vous trouverez en fichiers joints la demande d'Accès à l'information, proprement dite, ainsi que l'autorisation du propriétaire du site. Dans l'espoir d'une suite favorable, veuillez agréer, l'expression de ma plus haute considération.

Salutations,

Oscar Loko, B.Sc., M. Env.

Chargé de projet
Géoenvironnement – Ouest du Québec
1001, rue Sherbrooke Est, bureau 600, Montréal (Québec) H2L 1L3
514.281.5173 p. 121550 | M 514.430.5717
englobecorp.com

AVERTISSEMENT : Le présent courriel et tous les documents qui y sont annexés sont confidentiels et peuvent être assujettis au secret professionnel. Si vous recevez ce courriel par erreur, veuillez nous en informer immédiatement et le détruire intégralement. **NOTICE**: This email and any files transmitted with it are confidential and can be subject to professional secrecy. If you have received this email in error or are not the intended recipient, please notify us immediately and delete it in its entirety.

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.*

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) ***Pouvoir*** :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	575, rue St-Amable Bureau 1.10 Québec (Québec) G1R 2G4	Tél.: (418) 528-7741 Sans frais: 1-888-528-7741	Télécopieur: (418) 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél.: (514) 873-4196 Sans frais: 1-888-528-7741	Télécopieur: (514) 844-6170

b) ***Motifs*** :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) ***Délais*** :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	MELCC- Direction régionale de Montréal 5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860, Montréal (QC) H1T 3X9
Télécopieur :	(514) 873-5662
Téléphone :	(514) 872-3636
Réf. client :	montreal@environnement.gouv.qc.ca
c. c.	

Date:13 août 2020

Nombre de pages (celle-ci comprise) : 1

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriété située au 12375, rue du Fort-Lorette, Montréal (Québec)**
- Lots : **2 494 474 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **Ville de Montréal**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: Leblond, Lorraine <Lorraine.Leblond@environnement.gouv.qc.ca>
Envoyé: 19 août 2020 09:06
À: Oscar Loko
Cc: Chagnon, Marc
Objet: TR: DAI_MELCC: 12375_Rue_du_Fort-Lorette
Pièces jointes: 9_DAI_MELCC.pdf; 9_Procuration_Ville_Montréal_12375_Rue_du_Fort-Lorette.pdf; Avis de recours.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et de Laval

Madame,
Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 13 août dernier, concernant le 12375, rue Fort-Lorette, Montréal – Lot 2 494 474 du cadastre du Québec.

Après vérification, nous sommes informés que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec Madame Nezha Boumchagdidin, analyste responsable de votre dossier, par courriel l'adresse suivante: montreal@environnement.gouv.qc.ca en indiquant le numéro du dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Lorraine Leblond **pour :**

Nezha Boumchagdidin
Répondante régionale de l'accès à l'information
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et Laval
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
5199 Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Tél.: (514) 873-3636 poste 241
Fax : (514) 864-0856
Nezha.boumchagdidin@environnement.gouv.qc.ca

De : Oscar Loko [mailto:]
Envoyé : 13 août 2020 14:54
À : Internet DR06
Objet : DAI_MELCC: 12375_Rue_du_Fort-Lorette

Bonjour,

Dans le cadre du projet d'évaluation environnementale de site Phase I, d'un terrain situé à Montréal (arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville), nous sollicitons l'accès à l'information en vertu de l'article 9 de *la Loi sur l'Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.* Ainsi, vous trouverez en fichiers joints la demande d'Accès à l'information, proprement dite, ainsi que l'autorisation du propriétaire du site. Dans l'espoir d'une suite favorable, veuillez agréer, l'expression de ma plus haute considération.

Salutations,

Oscar Loko, B.Sc., M. Env.

Chargé de projet
Géoenvironnement – Ouest du Québec
1001, rue Sherbrooke Est, bureau 600, Montréal (Québec) H2L 1L3
514.281.5173 p. 121550 | M 514.430.5717
englobecorp.com

AVERTISSEMENT : Le présent courriel et tous les documents qui y sont annexés sont confidentiels et peuvent être assujettis au secret professionnel. Si vous recevez ce courriel par erreur, veuillez nous en informer immédiatement et le détruire intégralement. **NOTICE**: This email and any files transmitted with it are confidential and can be subject to professional secrecy. If you have received this email in error or are not the intended recipient, please notify us immediately and delete it in its entirety.

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	MELCC- Direction régionale de Montréal 5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860, Montréal (QC) H1T 3X9
Télécopieur :	(514) 873-5662
Téléphone :	(514) 872-3636
Réf. client :	montreal@environnement.gouv.qc.ca
c. c.	

Date:13 août 2020

Nombre de pages (celle-ci comprise) : 1

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriété située au 1535, Boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **2 495 546 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **Ville de Montréal**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: Leblond, Lorraine <Lorraine.Leblond@environnement.gouv.qc.ca>
Envoyé: 18 août 2020 13:56
À: Oscar Loko
Cc: Chagnon, Marc
Objet: TR: DAI_MELCC: 1535_Blvd Gouin Est, Montréal
Pièces jointes: 10_DAI_MELCC.pdf; 10_Procuration_Ville_Montréal_1535_Blvd Gouin Est.pdf; Avis de recours.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et de Laval

Madame,
Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 13 août dernier, concernant le 1535, boulevard Gouin Est, Montréal – Lot 2 495 546 du cadastre du Québec.

Après vérification, nous sommes informés que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec Madame Nezha Boumchagdidin, analyste responsable de votre dossier, par courriel l'adresse suivante: montreal@environnement.gouv.qc.ca en indiquant le numéro du dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Lorraine Leblond **pour :**

Nezha Boumchagdidin
Répondante régionale de l'accès à l'information
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et Laval
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
5199 Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Tél.: (514) 873-3636 poste 241
Fax : (514) 864-0856
Nezha.boumchagdidin@environnement.gouv.qc.ca

De : Oscar Loko [mailto:Oscar.Loko@englobecorp.com]
Envoyé : 13 août 2020 14:53
À : Internet DR06
Objet : DAI_MELCC: 1535_Blvd Gouin Est, Montréal

Bonjour,

Dans le cadre du projet d'évaluation environnementale de site Phase I, d'un terrain situé à Montréal (arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville), nous sollicitons l'accès à l'information en vertu de l'article 9 de *la Loi sur l'Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.* Ainsi, vous trouverez en fichiers joints la demande d'Accès à l'information, proprement dite, ainsi que l'autorisation du propriétaire du site. Dans l'espoir d'une suite favorable, veuillez agréer, l'expression de ma plus haute considération.

Salutations,

Oscar Loko, B.Sc., M. Env.

Chargé de projet
Géoenvironnement – Ouest du Québec
1001, rue Sherbrooke Est, bureau 600, Montréal (Québec) H2L 1L3
514.281.5173 p. 121550 | M 514.430.5717
englobecorp.com

AVERTISSEMENT : Le présent courriel et tous les documents qui y sont annexés sont confidentiels et peuvent être assujettis au secret professionnel. Si vous recevez ce courriel par erreur, veuillez nous en informer immédiatement et le détruire intégralement. **NOTICE**: This email and any files transmitted with it are confidential and can be subject to professional secrecy. If you have received this email in error or are not the intended recipient, please notify us immediately and delete it in its entirety.

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

Date: 26 août 2020

Nombre de pages (celle-ci comprise) : 1

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	MELCC- Direction régionale de Montréal 5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860, Montréal (QC) H1T 3X9
Télécopieur :	(514) 873-5662
Téléphone :	(514) 872-3636
Réf. client :	montreal@environnement.gouv.qc.ca
c. c.	

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une demande d'accès à l'information visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriété située au 12350, rue Fort-Lorette, Montréal (Québec)**
- Lots : **2 494 709 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **Corporation Archiépiscopale Catholique Romaine de Montréal**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Ministère
de l'Environnement
et de la Lutte contre
les changements
climatiques
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal et de Laval

Montréal, le 28 août 2020

Monsieur Oscar Loko
ENGLOBE CORP.
Bureau 600 – 1001, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1L3

Par courriel : Oscar.Loko@englobecorp.com

Objet: Votre demande d'accès à des documents concernant l'adresse suivante : 12350, rue du Fort-Lorette, lot : 2 494 709, Cadastre du Québec, Montréal (Québec)

Monsieur,

Nous avons bien reçu, le 26 août dernier, votre demande d'accès concernant l'objet précité. Des recherches ont été entreprises afin d'y donner suite.

En vertu de l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous disposons d'un délai de vingt jours pour vous répondre. Si ce délai n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec Madame Nezha Boumchagdidin, analyste responsable de votre dossier, par courriel : montreal@environnement.gouv.qc.ca

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Chagnon pour :

M^me^ Nezha Boumchagdidin
Responsable
Loi d'accès aux documents

p. j.

Bureau de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 864-0856
Internet : www.environnement.gouv.qc.ca

Bureau de Laval
850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 661-2008
Télécopieur : 450 661-2217

Ce papier contient des fibres recyclées après consommation.

Ministère des Forêts,
de la Faune
et des Parcs
Québec

Direction de la gestion de la faune de l'Estrie, de Montréal, de la Montérégie et de Laval
Secteur des opérations régionales

Le 22 juillet 2020

Oscar Loko
B.Sc., M. Env. - Chargé de projet
Géoenvironnement – Ouest du Québec
Englobe
1001, rue Sherbrooke Est, bureau 600
Montréal (Québec) H2L 1L3

N/Réf.: 13794

Objet : Informations fauniques dans le cadre du projet d'ÉES phase I sur des propriétés situées à Montréal, le long du mur de soutènement d'Hydro-Québec dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

---

En réponse à votre demande d'information faunique (DIF) reçue le 20 juillet 2020 concernant le sujet en rubrique, voici une description des banques de données consultées et des infomations que nous y avons extraites touchant votre secteur d'étude. Veuillez joindre cette lettre-ci et les pièces jointes à toute demande de certificat d'autorisation, d'autorisation ou de permis.

• Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ)

Le CDPNQ collige, analyse et diffuse l'information disponible sur les éléments prioritaires de la biodiversité. Pour les espèces fauniques, le traitement est assuré par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), tandis que les espèces floristiques sont sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Depuis 1988, les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement au système de gestion de données. Les informations consignées reflètent l'état des connaissances. Certaines portions du territoire sont méconnues et une partie des données existantes n'est pas encore intégrée au système, présente des lacunes quant à la précision géographique ou encore, a besoin d'être actualisée ou davantage documentée. Ainsi, la banque de données ne fait pas de distinction entre les portions de territoires reconnues comme étant dépourvues de telles espèces et celles non inventoriées. Pour ces raisons, l'avis du CDPNQ concernant la présence, l'absence ou l'état des espèces en situation précaire d'un territoire particulier n'est jamais définitif et ne doit pas être considéré comme un substitut aux inventaires de terrain requis dans le cadre des évaluations environnementales.

Selon la potentialité du territoire concerné, il peut s'avérer opportun de réaliser un inventaire de terrain, soit pour vérifier la localisation exacte ou la persistance des espèces rapportées, ou encore pour vérifier si des espèces potentielles non signalées jusqu'à maintenant sont présentes dans la zone à l'étude. En effet, l'information sur la localisation d'une mention est souvent imprécise mais indique que ces espèces peuvent être présentes dans la zone à l'étude si elle compte des habitats propices. Pour mieux connaître quelles espèces pourraient habiter les types d'habitats du territoire à l'étude, on peut consulter les fiches descriptives des espèces de la faune vertébrée menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec (voir le site Internet http://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/liste.asp). Dans l'éventualité d'une étude sur le terrain, la page internet suivante permet de signaler une espèce animale vertébrée ou végétale suivie par

201, place Charles-Le Moyne, Bureau 4.05
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7608
Fax : (450) 928-7541

le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ)
http://www.cdpnq.gouv.qc.ca/espece.htm.

Après la consultation de la banque de données du CDPNQ, nous vous avisons de la présence, sur le territoire de votre projet ou à l'intérieur d'un périmètre d'influence de ce dernier, de mentions d'espèces animales menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées ou d'intérêt pour le CDPNQ. Le rapport des mentions se retrouve dans le fichier « CDPNQ.pdf » et la localisation de ces mentions est indiqué sur le fichier « Carte_faunique.pdf ». Les deux pièces sont jointes à votre courriel.

Ces données sont confidentielles et transmises seulement à des fins de recherche, de conservation et de gestion du territoire. Afin de mieux protéger les espèces en cause, notamment de la récolte, nous exigeons que ces informations ne soient pas divulguées à un tiers et qu'elles soient employées seulement dans le contexte de la présente demande.

Pour faire mention des documents fournis, nous suggérons la formulation suivante :

Citation générale :
Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. Extractions du système de données pour le territoire de …. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Québec. x pages.

Citation d'un rapport en particulier :
Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. Titre du rapport. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Québec. x pages.
Pour une donnée en particulier, l'auteur doit être cité et son autorisation accordée avant diffusion dans une publication.».

Pour en savoir davantage sur le CDPNQ, veuillez consulter le site web www.cdpnq.gouv.qc.ca.

• Habitats fauniques cartographiés

La consultation des plans légaux des habitats fauniques (héronnière, aire de confinement du cerf de Virginie, habitat du rat musqué, etc.) révèle qu'il n'y a aucun habitat faunique cartographié dans votre secteur d'intérêt. Les habitats fauniques cartographiés sont protégés sur les terres et l'eau de tenure publique (y compris celles du gouvernement du Québec), soit là où le règlement de protection des habitats fauniques s'applique. Toute activité susceptible de modifier un habitat faunique protégé requiert une autorisation en vertu de l'article 128.7 de la Loi sur la Conservation et la Mise en Valeur de la Faune. Compte-tenu que dans nos régions administratives, une très large proportion du milieu terrestre est de tenure privée et que le territoire privé ne fait pas nécessairement l'objet d'inventaires fauniques systématiques, une évaluation environnementale devrait comporter des observations et des relevés sur le terrain.

Notez que l'habitat du poisson n'est cartographié car sa définition légale fait en sorte qu' il est protégé partout où il pourrait y avoir du poisson. Donc, son absence sur une carte ne signifie pas qu'une autorisation du MFFP et du MPO ne sont pas nécessaires si on réalise une activité dans l'habitat du poisson. Veuillez lire attentivement les rubriques ci-bas sur l'habitat du poisson.

• Habitat du poisson - Règlement du Québec

Notez que l'habitat du poisson est protégé par le règlement sur les habitats fauniques (du Québec) partout où il pourrait y avoir du poisson, sous la cote des crues de récurrence de 2 ans. Cette définition légale fait en sorte que l'habitat du poisson n'est pas cartographié sur un plan légal des habitats fauniques tel que le sont les autres types d'habitats fauniques protégés. Il est important de savoir qu'UNE AUTORISATION DU MFFP en vertu de l'article 128.7 de la Loi sur la Conservation et la Mise en Valeur de la Faune EST NÉCESSAIRE avant de réaliser toute activité, telle installer un émissaire, stabiliser la rive ou réparer un muret, dans l'habitat du poisson, s'il est situé dans des eaux de tenure publique. Le formulaire de demande d'autorisation se trouve à la page Internet suivante : Demande d'autorisation pour une activité

dans un habitat faunique : (ftp://transfert.mffp.gouv.qc.ca/Public/Reg16/Instructions/). Des instructions plus détaillées sur comment présenter une demande d'autorisation selon le type d'activité sont disponibles en addressant un message électronique à Monteregie.faune.autorisation@mffp.gouv.qc.ca.

• Habitat du poisson - Règlement fédéral

Il est important de noter que tout habitat du poisson, de tenure privée et publique, est aussi protégé en vertu de la Loi sur les pêches du Canada. Pour connaître les exigences en vertu de la législation fédérale, référez-vous au site internet de Pêches et Océans Canada : https://www.dfo-mpo.gc.ca/pnw-ppe/measures-mesures-fra.html.

Pour la région du Québec, vous pouvez adresser votre demande à :
Programme de protection du poisson et de son habitat
Pêches et Océans Canada
850 de la Mer Rd
P.O. Box 1000
Mont-Joli QC
G5H 3Z4
Téléphone : 1-877-722-4828
Télécopieur : 418-775-0658
Courriel : habitat-qc@dfo-mpo.gc.ca

J'espère que ces renseignements répondent à vos besoins. Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Matthew Labrèche Goudreau
Technicien de la faune

/MLG

Espèces à risque dans un rayon de 5 km

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 31

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation

FAUNE

Acipenser fulvescens - (11173)

esturgeon jaune

Rivière des Prairies, bief aval de la centrale Rivière des Prairies. / 1982 : Plusieurs oeufs et alevins.

1983-05-03 : 8 individus ; 1983-05-04 : 2 individus ; 1983-05-05 : 5 individus ; 1983-05-06 : 1 individu ; 1983-05-12 : 29 individus ; 1983-05-13 : 15 individus ; 1983-05-14 : 29 individus ; 1983-05-15 : 56 individus ; 1983-05-16 : 31 individus ; 1983-05-17 : 46 individus ; 1983-05-18 : 32 individus ; 1983-05-21 : 30 individus ; 1983-05-22 : 29 individus ; 1983-05-23 : 16 individus.

1984-05-11 : 30 individus ; 1984-05-12 : 19 individus ; 1984-05-14 : 50 individus ; 1984-05-17 : 10 individus ; 1984-05-18 : 10 individus.

1995-04-27 : 2 individus ; 1995-05-01 : 1 individu ; 1995-05-02 : 3 individus ; 1995-05-03 : 7 individus ; 1995-05-04 : 43 individus ; 1995-05-05 : 18 individus ; 1995-05-06 : 90 individus ; 1995-05-08 : 58 individus ; 1995-05-09 : 92 individus ; 1995-05-10 : 195 individus ; 1995-05-11 : 108 individus ; 1995-05-12 : 164 individus ; 1995-05-13 : 146 individus ; 1995-05-15 : 150 individus ; 1995-05-16 : 99 individus ; 1995-05-17 : 75 individus ; 1995-05-18 : 58 individus ; 1995-05-19 : 48 individus ; 1995-05-23 : 67 individus ; 1995-05-24 : 58 individus ; 1995-05-25 : 16 individus.

1996-05-08 : 1 individu ; 1996-05-09 : 5 individus ; 1996-05-10 : 10 individus ; 1996-05-13 : 37 individus ; 1996-05-14 : 68 individus ; 1996-05-15 : 54 individus ; 1996-05-16 : 80 individus ; 1996-05-17 : 92 individus ; 1996-05-18 : 98 individus ; 1996-05-21 : 236 individus ; 1996-05-22 : 161 individus ; 1996-05-23 : 102 individus ; 1996-05-24 : 61 individus ; 1996-05-25 : 93 individus ; 1996-05-26 : 61 individus ; 1996-05-27 : 43 individus ; 1996-05-28 : 32 individus ; 1996-05-29 : 77 individus ; 1996-06-05 : 51 individus ; 1996-06-06 : 24 individus ; 1996-06-07 : 21 individus ; 1996-06-10 : 20 individus ; 1996-06-11 : 2 individus ; 1996-06-12 : 4 individus.
Habitat: Substrat composé principalement de galets et de blocs avec du gravier grossier entre les amoncellement rocheux. Au moment du frai en 1982, le site était caractérisé par une profondeur variant entre 0,6 et 1 m ainsi que par des vitesses de courant se situant entre 1,0 et 1,5 m/s.

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
45,595 / -73,651	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1996-06-12

Meilleure source : Moisan, M. et H. Laflamme. 1999. Rapport sur la situation de l'Esturgeon jaune (Acipenser fulvescens) au Québec. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la faune et des habitats. 68 p.

Alosa sapidissima - (11155)

alose savoureuse

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation

Rivière des Prairies, bief aval de la rivière des Prairies. / 1982-05-25 : 1 mâle et 1 femelle ; 1982-05-26 : 1 mâle ; 1982-05-28 : 7 mâles et 5 femelles ; 1982-05-31 : 28 mâles et 28 femelles ; 1982-06-02 : 17 individus ; 1982-06-03 : 13 individus ; 1982-06-04 : 30 mâles et 34 femelles ; 1982-06-09 : 5 mâles et 17 femelles ; 1982-06-11 : 3 mâles et 7 femelles ; 1982-06-14 : 4 mâles et 11 femelles ; 1982-06-16 : 1 femelle.

1990-05-21 : 3 individus ; 1990-05-22 : 7 individus ; 1990-05-23 : 20 individus ; 1990-05-24 : 23 individus ; 1990-05-25 : 29 individus ; 1990-05-26 : 29 individus ; 1990-05-27 : 21 individus ; 1990-05-28 : 24 individus ; 1990-05-29 : 10 individus ; 1990-05-30 : 12 individus ; 1990-05-31 : 18 individus ; 1990-06-01 : 12 individus ; 1990-06-02 : 24 individus ; 1990-06-03 : 7 individus ; 1990-06-04 : 11 individus ; 1990-06-05 : 10 individus ; 1990-06-06 : 23 individus ; 1990-06-07 : 18 individus ; 1990-06-08 : 14 individus ; 1990-06-11 : 7 individus ; 1990-06-12 : 7 individus ; 1990-06-14 : 3 individus.

1991-05-28 : 6 individus ; 1991-05-29 : 7 individus ; 1991-05-30 : 10 individus ; 1991-05-31 : 14 individus ; 1991-06-01 : 18 individus ; 1991-06-02 : 18 individus ; 1991-06-03 : 9 individus ; 1991-06-04 : 15 individus ; 1991-06-05 : 24 individus ; 1991-06-06 : 25 individus ; 1991-06-07 : 3 individus ; 1991-06-08 : 3 individus ; 1991-06-09 : 3 individus ; 1991-06-10 : 5 individus ; 1991-06-11 : 3 individus ; 1991-06-12 : 1 individu.

1993-05-16 : 1 individu ; 1993-05-19 : 1 individu ; 1993-05-22 : 1 individu ; 1993-05-25 : 1 individu ; 1993-05-27 : 1 individu ; 1993-05-28 : 4 individus ; 1993-05-29 : 1 individu ; 1993-05-30 : 8 individus ; 1993-05-31 : 8 individus ; 1993-06-01 : 12 individus ; 1993-06-02 : 22 individus ; 1993-06-03 : 20 individus ; 1993-06-04 : 19 individus ; 1993-06-05 : 25 individus ; 1993-06-06 : 35 individus ; 1993-06-07 : 17 individus ; 1993-06-08 : 9 individus ; 1993-06-09 : 15 individus ; 1993-06-10 : 16 individus ; 1993-06-11 : 19 individus ; 1993-06-12 : 12 individus ; 1993-06-13 : 9 individus ; 1993-06-14 : 15 individus ; 1993-06-15 : 13 individus ; 1993-06-17 : 4 individus ; 1993-06-18 : 9 individus ; 1993-06-19 : 13 individus ; 1993-06-20 : 3 individus ; 1993-06-22 : 1 individu.

45,592 / -73,653	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1993-06-22

Meilleure source : ENVIRONNEMENT ILLIMITÉ inc. 1994. Rivière des Prairies, Suivi de l'Alose savoureuse 1993. Pour les services Ressources et Aménagement du territoire, et Activités d'Exploitation, vice-présidence Environnement, Services techniques de la Région Maisonneuve, Hydro-Québec. 174 p. + 2 annexes.

Alosa sapidissima - (11166)

alose savoureuse

Rivière des Prairies, bief amont de la centrale Rivière-des-Prairies. / 1983-09-01 : 10 juvéniles ; 1983-09-06 : 23 juvéniles ; 1983-09-07 : 27 juvéniles ; 1983-09-08 : 202 juvéniles ; 1983-09-09 : 131 juvéniles ; 1983-09-10 : 7 juvéniles ; 1983-09-11 : 1 juvénile ; 1983-09-12 : 128 juvéniles ; 1983-09-13 : 19 juvéniles ; 1983-09-14 : 9 juvéniles ; 1983-09-15 : 51 juvéniles ; 1983-09-16 : 145 juvéniles 1983-09-20 : 97 juvéniles ; 1983-09-22 : 24 juvéniles ; 1983-09-26 : 1 juvénile.

45,584 / -73,66	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1983-09-26

Meilleure source : AUGER, D., J. PROVOST et R. FORTIN. 1983. Dévalaison des aloses juvéniles à la centrale Rivière-des-Prairies en 1983. Département des Sciences Biologiques, Université du Québec à Montréal, pour le service Écologie biophysique, vice-présidence Environnement, Hydro-Québec. Décembre 1983. 66 p. + annexe.

Alosa sapidissima - (11156)

alose savoureuse

Rivière des Prairies, en aval du barrage Simon Sicard (bassin de l'Église). / 1992-06-03 : 1 individu ; 1992-06-05 : 1 individu ; 1992-06-06 : 1 individu ; 1992-06-11 : 2 individus ; 1992-06-14 : 1 individu.

1993-06-04 : 2 individus ; 1993-06-05 : 2 individus ; 1993-06-06 : 8 individus ; 1993-06-08 : 1 individu ; 1993-06-09 : 5 individus ; 1993-06-11 : 2 individus ; 1993-06-12 : 2 individus ; 1993-06-13 : 1 individu ; 1993-06-15 : 1 individu.

45,574 / -73,662	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1993-06-15

Meilleure source : ENVIRONNEMENT ILLIMITÉ inc. 1994. Rivière des Prairies, Suivi de l'Alose savoureuse 1993. Pour les services Ressources et Aménagement du territoire, et Activités d'Exploitation, vice-présidence Environnement, Services techniques de la Région Maisonneuve, Hydro-Québec. 174 p. + 2 annexes.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation

Chaetura pelagica - (21378)

martinet ramoneur

Région de la Montréal. Ville de Montréal. Cette occurrence est composée du site SOS-POP MR0287 (Immeuble à bureaux av. du Parc - SCF287). / Présence de l'espèce à ce site en 2005. Jusqu'à ___ couples ont été observés au cours d'une même année. L'espèce n'a pas été observée à ce site en 2009 et 2011. Habitat : Cheminée d'un immeuble à bureaux.

45,536 / -73,647	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2005-06-30

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Chaetura pelagica - (21372)

martinet ramoneur

Région de Laval. Ville de Laval. Cette occurrence est composée des sites SOS-POP MR0270 (École secondaire Mont-de-Lasalle (aile N) - SCF270) et MR0365 (École secondaire Mont-de-Lasalle (aile O) - SCF365) / Présence de l'espèce à ce site en 2005, 2007 et 2012.
Jusqu'à ___ couples ont été observés au cours d'une même année. Habitat : MR0270 et MR0365: Cheminée d'une école.

45,555 / -73,689	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2016-05-30

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Chaetura pelagica - (21380)

martinet ramoneur

Région de la Montréal. Ville de Montréal. Cette occurrence est composée des sites SOS-POP MR0289 (Immeuble à logements av. Bois-de-Boulogne - SCF289) et MR0290 (Immeuble à logements av. Bois-de-Boulogne - SCF290). / Présence de l'espèce à ce site en 2005, 2006 et 2007. Jusqu'à ___ couples ont été observés au cours d'une même année. L'espèce n'a pas été observée à ce site en 2008 et 2009. Habitat : MR0289:Cheminée rectangulaire d'un immeuble. MR0290: Cheminée en polymère d'un immeuble

45,537 / -73,676	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2008-07-27

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Chaetura pelagica - (21379)

martinet ramoneur

Région de la Montréal. Ville de Montréal. Cette occurrence est composée des sites SOS-POP MR0288 (Immeuble à logements boul. Henri-Bourassa E No1 - SCF288), MR0291 (Immeuble à logements rue Sauvé E - SCF291), MR0351 (Immeuble av. Christophe-Colomb - SCF351), MR0675 (Édifice municipal Albert-Dumouchel) et MR0681 (Immeuble à logements boul. Henri-Bourassa E No2). / Présence de l'espèce à ce site en 2005, 2007, 2011 et 2012.
Jusqu'à ___ couples ont été observés au cours d'une même année. 1 nid contenant des jeunes a été observé en 2012. L'espèce n'a pas été observée à ce site en 2006, 2008, 2009. Habitat : MR0288 et MR0291: Cheminée d'un immeuble. MR0351: Cheminée d'un édifice.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
45,563 / -73,662	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2012-05-15

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Falco peregrinus - (14310)

faucon pèlerin

Dans la région de Laval, à la Carrière Demix. Le site compte deux emplacements de nid au site SOS-POP: FP-067 (Carrière Demix (Laval)) et FP-118 (Cap de la Santé). Pour y accéder, FP-067: aller au sud de l'autoroute 440 entre les rue Saulnier et le boul. St-Martin et à l'ouest de la voie ferrée et FP-118: par l'autoroute 440, prendre la sortie du bv René-Lanec. / Le nid 1 (FP-067) a été découvert en 2002 alors qu'il y avait quatre fauconneaux au nid. Le couple a produit également quatre jeunes en 2003 et en 2004. En 2005, le couple a produit 3 fauconneaux et on y a introduit un orphelin en duvet blanc. Les quatre jeunes ont pris leur envol. En 2006, quatre jeunes ont également été vus. En 2007 et 2008, le nid aurait été inutilisé, mais les adultes ont été vus. En 2009 et 2010, le site a été utilisé. En 2011, un adulte a été observé dans la carrière. En 2012 et 2013, des jeunes ont été vus au site. En 2014 seuls les deux adultes ont pu être observés. Le 2016, le site était actif.

Le nid 2 (FP-118) a été découvert en 2007. Un laveur de vitre aurait été attaqué par le faucon, mais le nid n'a pas été localisé précisément. En 2008 et 2016 (dernier suivi), le site était vide. Habitat: nid 1:Paroi dans une carrière. Le nid est du côté Est vers le Nord au 2ième tiers de la paroi. Nid 2 : Édifice.

45,596 / -73,704	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B0.00	2016-06

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Graptemys geographica - (2946)

tortue géographique

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation

Montérégie, Lanaudière, Montréal, Laval, Laurentides: L'occurrence est situé dans le Fleuve Saint-Laurent, Lac Saint-Louis, Lac des Deux-Montagnes, rivière des Prairies, rivière des Mille-Îles, Île Saint-Joseph, au sud de l'île Saint-Joseph, Archipel de Montréal. / 1968: Le site a été utilisé.
1977: Une étude capture-recapture démontre que le site a été utilisé.
1980: 43 observations de l'espèce ont été faites.
1985: Un individu est observé.
1988: Le site a également été utilisé.
1989: Au moins un individu a été observé dans un site de nidification.
1990: 1 observation de l'espèce est faite et au moins trois observations ont été faites dans un site de nidification.
1991: 33 observations de l'espèce ont été faites.
1992: 33 observations de l'espèce ont été faites.
1993: 20 observations de l'espèce ont été faites.
1994: Plusieurs individus ont été observés, soit 190 individus.
1995: 15 individus ont été observés sur le site.
1996: 3 individus ont été observés
2001: 2 individus sont observés.
2003: 79 observations de l'espèce ont été faites.
2004: 169 observations de l'espèce ont été faites.
2005: 26 observations de l'espèce ont été faites.
2006: 443 observations de l'espèce ont été faites.
2007: 291 observations de l'espèce ont été faites.
2008: 5590 observations de l'espèce ont été faites dont plusieurs par un suivi télémétrique.
2009: 4776 observations de l'espèce ont été faites dont plusieurs par un suivi télémétrique.
2010: 2167 observations de l'espèce ont été faites dont plusieurs par un suivi télémétrique.
2011: 17 observations de l'espèce ont été faites.
2012: 66 observations de l'espèce ont été faites.
2013: 177 observations de l'espèce ont été faites.
2014: 140 observations de l'espèce ont été faites.
2015: 107 observations de l'espèce ont été faites.
2016: 53 observations de l'espèce ont été faites.
2017: 52 observations de l'espèce ont été faites.
2018: 11 observations de l'espèce ont été faites.
2019: 27 observations de l'espèce ont été faites.

Occurrence contient plusieurs site de ponte confirmée. Voir EO_ID: 79811, 79812, 79813, 79814, 79815, 79817, 79818 et 79820.

[redacted] B (Bonne) - S (Seconde, 150 m) B4.07 2019-06-27

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Lampropeltis triangulum - (79872)

couleuvre tachetée

Laval, Laval: L'occurrence est située en dessous du pont de l'autoroute 19 vers Montréal. / 2011: 1 individu est observé.
2018: 1 individu est observé.

45,602 / -73,684 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) B5.04 2018-08-28

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Le registraire a supprimé cette information en vertu de l'article 118.5.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation

Lanius ludovicianus - (1801)

pie-grièche migratrice

Région de Montréal. Cette occurrence est composée des sites SOS-POP PM-036 (Ahuntsic) et PM-037 (Sainte-Alexis). / Présence de l'espèce à ce site en 1965 où 1 nid a été observé à chacun des 2 sites. Habitat non décrit.

45,55 / -73,65	H (Historique) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1965-07-05

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Lasionycteris noctivagans - (15856)

chauve-souris argentée

À Laval. / Il y a eu 1 enregistrement en juin 2003, lors du réseau québécois d'inventaires acoustiques.

45,602 / -73,692	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B3.02	2003-06-23

Meilleure source : MMACH. 1996 -. Banque de données sur les micromammifères et les chiroptères du Québec, active depuis 1996. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats. Québec, Québec.

Lasionycteris noctivagans - (15857)

chauve-souris argentée

Laval, partie sud de l'île. / Des cris de chauve-souris ont été enregistrés à plusieurs reprises en 2000, 2001, 2002, 2003, 2004 et 2006, au cours du réseau québécois d'inventaires acoustiques.

45,543 / -73,722	A (Excellente) - S (Seconde, 150 m)	B2.03	2015-07-16

Meilleure source : MMACH. 1996 -. Banque de données sur les micromammifères et les chiroptères du Québec, active depuis 1996. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats. Québec, Québec.

Lasiurus borealis - (18009)

chauve-souris rousse

À Laval, le long du parcours du réseau CHIROP. / Une chauve-souris a été enregistrée à Laval, à l'entrée d'un parc. Habitat: Présence d'arbres matures.

45,556 / -73,694	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B3.02	2006-08-07

Meilleure source : MMACH. 1996 -. Banque de données sur les micromammifères et les chiroptères du Québec, active depuis 1996. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats. Québec, Québec.

Lasiurus cinereus - (17360)

chauve-souris cendrée

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation

Rivière-des-Prairies, Laval. / Il y a eu 31 enregistrements en juillet 2000, 14 autres en juillet 2001, 41 en 2002 et 4 le 8 juillet 2003. Durant la saison 2006, il y a eu 3 enregistrements (1 le 13 juillet et 2 le 7 août). Habitat : milieu urbain, près de parcs, arbres matures.

45,544 / -73,719	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B3.02	2015-07-16

Meilleure source : MMACH. 1996 -. Banque de données sur les micromammifères et les chiroptères du Québec, active depuis 1996. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats. Québec, Québec.

Storeria dekayi - (24822)

couleuvre brune

Montréal, Montréal: Occurrence située au Bassin de rétention au sud de la rue J.B. Martineau, Près du boul. Industriel, Montréal-Nord. / 2017 : L'espèce a été identifiée. Occurrence à proximité d'un hibernacle connu.

Hibernacle confirmée : Liée à EO_ID: 24142

45,593 / -73,62	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2017-10-27

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (3256)

couleuvre brune

Montréal, montréal: Occurrence située au Parc Jarry, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. / 1962: Trois individus ont été observés. Habitat: ?

45,536 / -73,631	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1962-05-26

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (79902)

couleuvre brune

Laval, Laval: l'occurrence est située sur la rue Laure-Conan et l'avenue Sauriol. / 2014: 1 individu est observé. 2017: 1 individu est observé.

45,55 / -73,719	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2017-05-24

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (79887)

couleuvre brune

Montréal, Montréal: Occurrence située dans Montréal-Nord, près du pont Pie-IX. / 2013: 1 individu est observé.

45,599 / -73,643	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2013-09-29

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation

Storeria dekayi - (79886)

couleuvre brune

Montréal, Montréal: Occurrence située dans Ahuntsic, sur la rue Meilleur et le poste de distribution Fleury. / 2012: 1 individu est observé.

45,538 / -73,661 | E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) | B5.04 | 2012-06-01

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (79885)

couleuvre brune

Montréal, Montréal: Occurrence située dans Villeray, au carrière Francon. / 2007: 1 juvénile est observé.

45,574 / -73,623 | E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) | B5.04 | 2007-08-29

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (24142)

couleuvre brune

Montréal, Montréal: Occurrence est située au Bassin de rétention au sud de la rue J.B. Martineau, Montréal. Près du boul. Industriel, Montréal-Nord. / Il y a eu observation d'un adulte en octobre 2014. Habitat : Bassin de rétention artificiel.
2017 : Mention de près de 400 individus.

Contient hibernacle confirmé: EO_ID: 24820 et 24822.

45,594 / -73,618 | E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) | B5.04 | 2018-06-13

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (24256)

couleuvre brune

Laval, Parc Rosaire-Gauthier, près de pont Viau. / Observations en 2012 et 2015. Présence d'un hibernacle sur la berge au fond de la baie. Présence de plus d'une trentaine d'individus au même moment au mois d'avril.

Lié à l,Hibernacle :EO_ID: 24830

45,562 / -73,678 | BC (Bonne à passable - S (Seconde, 150 m) | B3.11 | 2015-04-19

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation

Storeria dekayi - (24147)

couleuvre brune

Ahuntsic, Montréal. L'occurrence est située sur le chemin de fer, au sud-ouest de l'avenue Christophe Colomb et au Nord-Est de la rue de Louvain Est. / Il y a eu observation d'un adulte en août 2016.

45,557 / -73,65	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2016-08-01

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (24830)

couleuvre brune

À Laval, à la forêt Ste-Dorothée. / 2015 : L'espèce a été observée. Mention d'un hibernacle.

Hibernacle confirmé: Lié à EO_ID: 24256.

45,562 / -73,678	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2015-04-26

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (3255)

couleuvre brune

Saint-Laurent, Montréal: L'occurrence se trouve près du 75 rue Stinson. / 1988: Au moins un individu a été observé.
1997: 1 individu est osbervé.
2005: 3 individus sont observés.
2014: 10 individus sont observés.
2015: 16 individus sont observés.
2016: 2 individus sont observés.

Habitat: immeuble.

45,516 / -73,668	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2016-10-03

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (11456)

couleuvre brune

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation

Laval, Laval: L'occurrence est située à la Place de Lierre, au bout de la rue Notre-Dame-de-Fatima, au nord du Boulevard Saint-Martin Est; de part et d'autre de l'Autoroute Papineau. / 1998: Deux individus ont été observés.
2005: 1 individu est observé
2006: 2 individus sont observés.
2014: 1 individu est observé.
2016 : 2 adultes.

Habitat : champ avec végétation de hauteur variable.

45,599 / -73,695	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B3.11	2016-06-23

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (11430)

couleuvre brune

Parc Bois-De-Boulogne, Laval: L'occurrence est située à l'arrière (sud-ouest) du stationnement de l'édifice Place Laval, coin boul. des Laurentides et boul. Saint-Martin. / 1998: huit individus ont été capturés dont la moitié étaient des juvéniles.
2005: 26 individus sont observés
2006 : L'espèce a été observée.
2010: 1 observation
2012: 3 observations
2013: 2 observations
2015 : 1 adulte.
2016 : 1 adulte mort. 5 observations au total.
2017: 1 observation
2018: 2 observations

Habitat : Forêt mixte bordant un milieu humide, piste cyclable et quelques aires ouvertes.

45,568 / -73,713	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B3.11	2018-09-04

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (24257)

couleuvre brune

Laval, Laval: L'occurrence est située le long du chemin de fer au sud du Boul. Cartier O. / 2005: 1 individu est observé.
2010: 1 individu est observé.
2013: 1 individu est observé.
2014: 2 individus sont observés.
2016: 2 individus sont observés.

45,554 / -73,698	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2016-07-01

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation

Storeria dekayi - (18874)

couleuvre brune

Montréal, Montréal: L'occurrence est située sur l'Île-de-la-Visitation et au Parc Nature de l'Île-de-la-Visitation; sur la berge est à partir de la Rue JJ Gagnier au nord jusqu'à la Rue du Fort Lorette au sud. / 2005: 2 observations.
2006: 6 observations.
2007: 14 observations.
2012: 1 observation.
2014: 1 observation.
2015: 2 observations.
2016: 6 observations.
2017: 1 observation.
2018: 4 observations.

Habitat: Petit boisé. Milieu forestier semi-ouvert constitué principalement de Acer negundo et Populus deltoides. Substrat organique. Débris rocheux et ligneux. Près d'un sentier et de la rue.

45,576 / -73,659	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2018-09-15

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 11

Nom latin / Nom commun / Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité G	N	S	Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*	Nombre au Québec**
FAUNE																
Acipenser fulvescens esturgeon jaune X (Aucun) / X (Aucun)	G3G4	N3	S3S4	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	25
Alosa sapidissima alose savoureuse X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5B,N4N5N,N5M	S3	Vulnérable	3	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0
Chaetura pelagica martinet ramoneur M (Menacée) / M (Menacée)	G5	N3B,N3M	S2B	Susceptible	4	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	228
Falco peregrinus faucon pèlerin X (Aucun) / X (Aucun)	G4	N3N4B,N2N,N3N4M	SNA	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	344
Graptemys geographica tortue géographique P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	G5	N3	S3	Vulnérable	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	26
Lampropeltis triangulum couleuvre tachetée P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	G5	N3	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	162
Lanius ludovicianus pie-grièche migratrice VD (En voie de disparition) / VD (En voie de disparition)	G4	N3B,N3M	SNA	Menacée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 11

Nom latin / Nom commun / Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité G	N	S	Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*	Nombre au Québec**
Lasionycteris noctivagans chauve-souris argentée X (Aucun) / X (Aucun)	G3G4	N5	S3	Susceptible	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	33
Lasiurus borealis chauve-souris rousse X (Aucun) / X (Aucun)	G3G4	N5	S1S2	Susceptible	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	82
Lasiurus cinereus chauve-souris cendrée X (Aucun) / X (Aucun)	G3G4	N5	S3	Susceptible	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	76
Storeria dekayi couleuvre brune NEP (Non en péril) / X (Aucun)	G5	N5	S2	Susceptible	15	0	3	0	1	0	1	0	10	0	0	150
				Totaux:	31	1	7	0	1	0	6	0	16	0	0	

* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

** Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKe; l'aire de répartition totale) N (NRANKe; le pays) et S (SRANKe; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state

CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
B2	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'un élément G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
	.04	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.
Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

The Nature Conservancy. 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers. 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy. 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.

DOSSIER 13794

Projet d'ÉES phase I sur des propriétés situées à Montréal, le long du mur de soutènement d'Hydro-Québec dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

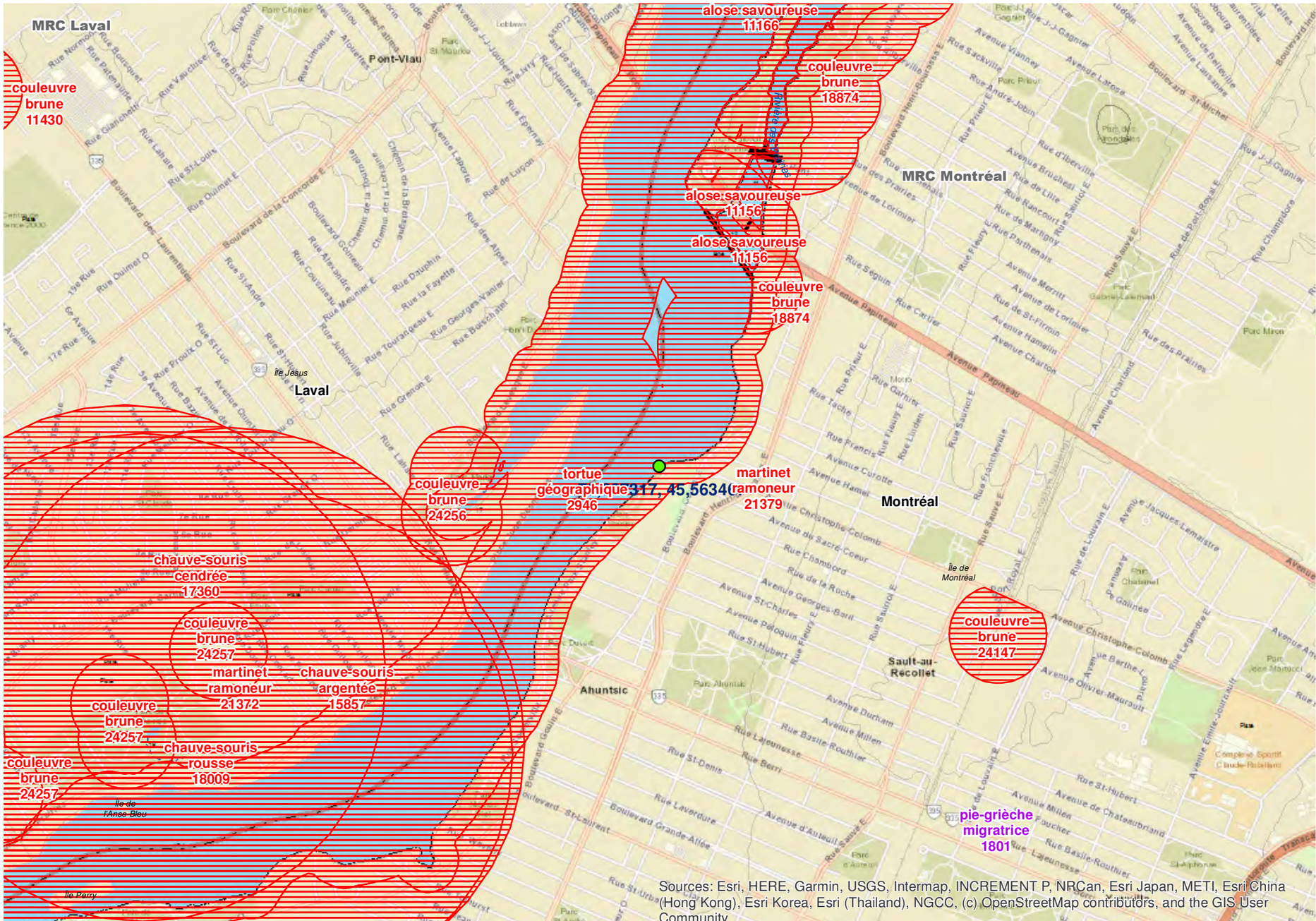

Légende

Espèces désignées (EMVS)

Précision

- Seconde <150 m
- Minute 1500 m
- Général >8000 m

02-xx-xxxx

- Informatif
- Protégé
- Mixte

Aire de confinement du cerf de virginie

06-xx-xxxx

- Protégé
- Informatif

Colonie d'oiseaux sur une île

04-xx-xxxx

- Protégé

Aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA)

03-xx-xxxx

- Héronnière (aire de nidification)
- Héronnière (bande de protection 0-200 m)
- Héronnière (bande de protection 200-500 m)

Habitat du rat musqué

11-xx-xxxx

- Protégé
- Mixte
- Informatif
- Site d'intérêt faunique
- MRC
- Municipalité

World Street Map

Mètres

0 300 600 1 200

N

Système de projection:
Mercator Transverse Modifié (MTM), fuseau 8
North American Datum (NAD) 83
Sources de données:
Éléments de fond de carte (BDTQ, ESRI World imagery et ESRI World Street Map)
Limites administratives (BDTA)
Données fauniques (MFFP et partenaires)

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Québec

Carte produite par Matthew Labrèche Goudreau le 2020-07-22

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Québec

Direction de la gestion de la faune de l'Estrie, de Montréal, de la Montérégie et de Laval
Secteur des opérations régionales

Espèces fauniques à statut particulier - Territoire Montréal, de la Montérégie et de Laval

ESPÈCES FAUNIQUES	Période de protection*: Fiche	Statut LEMV‡	Statut LEP†	Reproduction	Juvénile	Migration	Résidente	Hibernation
				Jan / Fév / Mars / Avril / Mai / Juin / Juillet / Août / Sept / Oct / Nov / Déc				
AIGLE ROYAL	*	Vulnérable	---					
ARLEQUIN PLONGEUR[1]		Vulnérable						
BELETTE PYGMÉE		Susceptible	---					
BUSARD SAINT-MARTIN			---					
BUSE À ÉPAULETTES			Préoccupante					
BRUANT DE NELSON		Susceptible	---					
BRUANT SAUTERELLE		Susceptible	Préoccupante					
CAMPAGNOL DES ROCHERS	Actif toute l'année*	Susceptible	---					
CAMPAGNOL SYLVESTRE	Actif toute l'année*	Susceptible	Préoccupante					
CAMPAGNOL-LEMMING DE COOPER	Actif toute l'année*	Susceptible	---					
CHAUVE-SOURIS ARGENTÉE	*	Susceptible	---					
CHAUVE-SOURIS CENDRÉE	*	Susceptible	---					
CHAUVE-SOURIS PYGMÉE DE L'EST	*	Susceptible	---					
CHAUVE-SOURIS ROUSSE	*	Susceptible	---					
COULEUVRE À COLLIER	*	Susceptible	---					
COULEUVRE BRUNE		Susceptible	---					
COULEUVRE D'EAU		Susceptible	---					
COULEUVRE MINCE		Susceptible	Préoccupante					
COULEUVRE TACHETÉE	*	Susceptible	Préoccupante					
COULEUVRE VERTE		Susceptible	---					
EFFRAIE DES CLOCHERS	Peu de mentions de nidification (Qc)	Susceptible	----					
ENGOULEVENT BOIS-POURRI	*	Susceptible	Menacée					
ENGOULEVENT D'AMÉRIQUE	*	Susceptible	Menacée					
FAUCON PÈLERIN ANATUM	*	Vulnérable	Préoccupant					
GARROT D'ISLANDE[1]		Vulnérable	Préoccupant					
GOGLUS DES PRÉS			Menacée					
GRENOUILLE DES MARAIS	*	Susceptible	---					
GRIVE DES BOIS			Menacée					
HIBOU DES MARAIS		Susceptible	Préoccupante					
HIRONDELLE DE RIVAGE			Menacée					
HIRONDELLE RUSTIQUE			Menacée					
MARTINET RAMONEUR	*	Susceptible	Menacée					
MOUCHEROLLE À CÔTÉS OLIVE	*	Susceptible	Menacée					
OCÉANITE CUL-BLANC		Susceptible	---					
OBOVARIE OLIVÂTRE		Susceptible	Aucun statut (COSEPAC : en voie de disparition)					
PARULINE À AILES DORÉES	*	Susceptible	Menacée					
PARULINE AZURÉE	*	Menacée	Voie disparition					
PARULINE DU CANADA	*	Susceptible	Menacée					
PARULINE HOCHEQUEUE	*	Susceptible	Préoccupante					
PETIT BLONGIOS	*	Vulnérable	Menacée					
PETIT POLATOUCHE	Actif toute l'année*	Susceptible	Préoccupante					
PIC À TÊTE ROUGE	*	Menacée	Menacée					
PETITE CHAUVE-SOURIS BRUNE			Voie disparition					
PETITE CHAUVE-SOURIS NORDIQUE			Voie disparition					
PIE-GRIÈCHE MIGRATRICE		Menacée	Voie disparition					
PIOUI DE L'EST			Préoccupante					
PIPISTRELLE DE L'EST	*	Susceptible	Voie disparition					
PYGARGUE À TÊTE BLANCHE	*	Vulnérable	---					
QUISCALE ROUILLEUX	*	Susceptible	Préoccupante					
RAINETTE FAUX-GRILLON DE L'OUEST		Vulnérable	Menacée					
RÂLE JAUNE	*	Menacée	Préoccupante					
SALAMANDRE À QUATRE ORTEILS	*	Susceptible	---					
SALAMANDRE POURPRE		Vulnérable	Menacée					3 ans
SALAMANDRE SOMBRE DES MONTAGNES		Menacée	Menacée					18 mois
SALAMANDRE SOMBRE DU NORD	*	Susceptible	---				7 à 9 mois	
STURNELLE DES PRÉS			Menacée					
TORTUE DES BOIS	*	Vulnérable	Menacée					
TORTUE GÉOGRAPHIQUE		Vulnérable	Préoccupante					
TORTUE MOUCHETÉE		Menacée (présence à valider EMML)	Menacée					
TORTUE-MOLLE À ÉPINES		Menacée	Menacée					
TORTUE SERPENTINE			Préoccupante					
TROGLODYTE À BEC COURT		Susceptible	---					
STERNE CASPIENNE[1]		Menacée						

‡ Source : http://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/liste.asp
† Source : http://www.registrelep.gc.ca/species/schedules_f.cfm?id=1 – consulté le 18 février 2013. Seules les espèces inscrites à l'annexe 1 sont protégées par la LEP. (*en voie de disparition* ou *menacée)*
[1] *Données de SOS-POP et/ou EPOQ dans la MRC Haut-St-Laurent*

en période de migration. Aucun travaux ne devraient être permis. En sept et nov, il y a moyen d'avoir de la latitude.

Rev. : 2019-03-22

Ministère
de l'Environnement
et de la Lutte contre
les changements
climatiques
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal et de Laval

Montréal, le 31 juillet 2020

Monsieur Oscar Loko
ENGLOBE CORP.
Bureau 600 – 1001, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1L3

Objet : Réponse à votre demande d'information sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables : Arr. Ahuntsic-Cartierville, région de Montréal (Québec)

Monsieur,

En réponse à votre demande d'information reçue le 28 juillet dernier, concernant les espèces floristiques menacées ou vulnérables dans le secteur mentionné en objet, veuillez prendre connaissance de ce qui suit :

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) est un outil servant à colliger, analyser et diffuser l'information sur les espèces menacées. Les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement et ce, depuis 1988. Une partie des données existantes n'est toujours pas incorporée au Centre si bien que l'information fournie peut s'avérer incomplète. Une revue des données à être incorporées au Centre et des recherches sur le terrain s'avèrent essentielles pour obtenir un portrait général des espèces menacées du territoire à l'étude. De plus, la banque de données ne fait pas de distinction entre les portions de territoires reconnues comme étant dépourvues de telles espèces et celles non inventoriées. **Pour ces raisons, l'avis du CDPNQ concernant la présence, l'absence ou l'état des espèces menacées d'un territoire particulier n'est jamais définitif et ne doit pas être considéré comme un substitut aux inventaires de terrain requis dans le cadre des évaluations environnementales.**

Vous trouverez ci-joints les fichiers qui indiquent les habitats pour les espèces retrouvées dans la région et l'information détaillée pour les occurrences situées dans la zone à l'étude.

Bureau de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 864-0856

Bureau de Laval
850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 661-2008
Télécopieur : 450 661-2217

Internet : www.environnement.gouv.qc.ca

Ce papier contient des fibres recyclées après consommation.

Veuillez noter les renseignements suivants pour les champs "PRÉCISION" et "LATITUDE" et "LONGITUDE" :

PRÉCISION : la précision de cette occurrence [4 possibilités : "S" i.e. dans un rayon de 100 m; "M" i.e. dans un rayon de 1,5 km; "G" i.e. dans un rayon de 8 km et "U" i.e. trop imprécis pour être cartographié].

LATITUDE et LONGITUDE : les coordonnées latitude et longitude de l'occurrence telle que cartographiée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (degré minute seconde, NAD 83). **Ces coordonnées doivent nécessairement être interprétées conjointement avec le degré de précision de l'occurrence**.

Ces informations vous sont transmises à titre confidentiel. Nous vous demandons d'utiliser ces données uniquement pour des fins de conservation et de gestion du territoire et de ne pas les divulguer. Cette requête vous est formulée de manière à mieux protéger ces espèces, notamment de la récolte.

Afin de faire du CDPNQ l'outil le plus complet possible, il nous serait utile de recevoir vos données relatives aux espèces menacées issues d'inventaires reliés à ce projet. Veuillez noter que les données pour les nouvelles occurrences nous intéressent particulièrement mais que les mises à jour d'occurrences déjà connues sont toutes aussi importantes.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, je demeure disponible pour répondre à vos questions au 514 873-3636, poste 221.

Marc Chagnon
Préposé aux renseignements

p. j.

Espèces à risque

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 37

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation

Acer nigrum - (3535)

érable noir

Ville de Montréal, secteur entre l'île Perry et le Bois-de-Boulogne, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Rivage de la rivière des Prairies, du côté ouest du chemin de fer traversant à l'île Perry. (2) : Boisés urbains des 2 côtés de la rue Dudemaine, à la hauteur du boulevard de l'Acadie. (3) : Boisé vestige du Bois-de-Boulogne, au nord du collège le long du chemin de fer. / (1) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 1 individu. (2) : Jeunes peuplements à feuillus tolérants. 2005 : Plus de 250 individus. (3) : Boisé urbain. 2005 : 2 individus.

45,539 / -73,687	C (Passable) - S (Seconde, 150 m)	B5.01	2005

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe

Acer nigrum - (3521)

érable noir

Ile de Montréal, Saint-Laurent, près de la carrière. / Bois; végétatif à la fin juin.

45,566 / -73,617	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1926-06-22

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Acer nigrum - (3557)

érable noir

Sault-au-Récollet. / Nil.

45,577 / -73,663	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1936

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Acer nigrum - (3514)

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation

érable noir

Boisé Papineau, ville de Laval, Duvernay, dans la section au nord de la voie ferrée du CP, près de l'autoroute 19, boul. St-Martin, en arrière du poste de police. / Plusieurs centaines d'individus répartis plus ou moins uniformément dans la zone de l'érablière sucrière à érables noirs sur calcaire., parfois plus abondant que l'érable à sucre; avec Acer saccharum, Carya cordiformis, Tilia americana, Ostrya virginiana; abondante régénération dans le sous-bois; pleine fructification la troisième semaine de juin et végétatif à la fin juillet; les individus sont généralement jeunes et de faible diamètre. En 2001, Bastien évalue la population entre 500-2000 individus (arbres,semis et gaulis).

45,599 / -73,687	C (Passable) - S (Seconde, 150 m)	B5.01	2001-07

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Acer nigrum - (3559)

érable noir

Ile de Montréal, boisé des Sulpiciens. / Bois riche.

45,552 / -73,642	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1947-06-28

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Acer nigrum - (3536)

érable noir

Ile de Montréal, Montréal, rue Esplanade en face du parc Mance. / Végétatif au début d'octobre.

45,535 / -73,629	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1948-10

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Agrimonia pubescens - (5832)

aigremoine pubescente

Laval-des-Rapides. / Taillis, près d'un bois clairsemé; pleine fructification la première semaine d'août.

45,546 / -73,705	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1971-10-04

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Allium tricoccum - (7656)

ail des bois

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation

Laval-des-Rapides. / Érablière; début d'inflorescence la quatrième semaine de mai.

45,517 / -73,65 | X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m) | B0.00 | 1952-09-20

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Allium tricoccum - (7654)

ail des bois

Ile de Montréal, Sault-au-Récollet; bois des Sulpiciens. / Nil.

45,552 / -73,642 | X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m) | B0.00 | 1938-05-01

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Allium tricoccum - (7661)

ail des bois

Cap-Saint-Martin, près de la station de chemin de fer. / Bois riche.

45,594 / -73,711 | X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m) | B0.00 | 1938-05-07

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Amelanchier amabilis - (5849)

amélanchier gracieux

Laval-des-Rapides. / Clairière, sur sable. En pleine fructification la première semaine de juin.

45,546 / -73,705 | X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m) | B0.00 | 1945-06-06

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Bromus pubescens - (8335)

brome pubescent

Île de Montréal, bois des Sulpiciens. / Bois riche. 1952 : Pleine fructification la troisième semaine de juin.

45,552 / -73,642 | X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m) | B0.00 | 1952-06-21

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Carex formosa - (6745)

carex joli

Montréal, Youville, bois des Sulpiciens. / Boisé marécageux très humide; pleine fructification la quatrième semaine de juin.

45,552 / -73,642	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1947-06-28

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Carex formosa - (6746)

carex joli

Ville de Laval, Boisé Papineau, côté sud du canal du ruisseau La Pinière. Accès : par le stationnement du Bois Papineau, aller vers le nord jusqu'aux environs du pont qui traverse le canal. / Friche arborée et arbustive sur calcaire, dominée par le frêne rouge sur argile. Sur les côtés d'un vieux sentier peu fréquenté. 2016 : Une trentaine de touffes. 1994 : Un seul individu, en pleine fructification la deuxième semaine de juin.

45,607 / -73,683	C (Passable) - S (Seconde, 150 m)	B5.01	2016-06-17

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Carex sartwellii - (6982)

carex de Sartwell

Laval (Laval-des-Rapides). / Bord d'un marécage sur le calcaire (nouveau pour le Québec). 1945 : Début de fructification la quatrième semaine de juin.

45,546 / -73,705	H (Historique) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1945-06-23

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Carya ovata var. ovata - (16976)

caryer ovale

Laval-des-Rapides. / Boisé, terrain rocheux. 1932: Pleine floraison la première semaine de juin. 1939: Pleine floraison en juin.

45,55 / -73,7	X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1955

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation

Carya ovata var. ovata - (17040)

caryer ovale

Ville de Montréal, rivage de la rivière des Prairies, à environ 250 m du côté ouest du chemin de fer traversant à l'île Perry. / Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 1 individu. 1924 : Pleine floraison la deuxième semaine de juin.

45,546 / -73,701	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2005

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe

Crataegus canadensis - (79980)

aubépine du Canada

Ville de Montréal, parc Jarry / Aucune caractérisation, Aucun dénombrement

45,533 / -73,629	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1932-05-25

Meilleure source : Sabourin, A. 2018. L'aubépine du Canada (Crataegus canadensis Sargent), une espèce à part entière, endémique au Québec et différente de l'aubépine subsoyeuse (Crataegus submollis Sargent). Le Naturaliste canadien. 2018. 142: 6-15. 10 p.

Crataegus suborbiculata - (18540)

aubépine suborbiculaire

Laval, Boisé Papineau. / Nil

45,608 / -73,679	CD (Passable à faible) - M (Minute, 1500 m)	B4.01	2005

Meilleure source : Sabourin, A. 2008. Communication personnelle. 2 p.

Cypripedium reginae - (7989)

cypripède royal

MRC de Montréal, Ville de Montréal, Ile de Montréal, Ahuntsic, Domaine Saint-Sulpice, Youville. / Cédrière marécageuse; taillis marécageux et tourbeux; bois marécageux; bois tourbeux; pleine floraison de la deuxième semaine de juin à la première semaine de juillet; pleine fructification la deuxième semaine de juin.

45,552 / -73,642	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1936-06-12

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Galearis spectabilis - (8047)

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation

orchis brillant

Montréal, bois des Sulpiciens. / Bois riche; en fleurs à la mi-mai et en juillet.

45,552 / -73,642 — X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m) — B0.00 — 1953-05-16

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Homalosorus pycnocarpos - (9167)

athyrie à sores denses

Ville de Laval, boisé Papineau, section au nord de la voie ferrée près de l'autoroute 19. Boul. St-Martin, en arrière du poste de police. / Bois décidu humide avec Acer saccharum, Tilia americana, Carya cordiformis, Juglans cinerea; pousse en compagnie de Matteuccia struthiopteris et de dryopteris goldiana.

45,599 / -73,687 — H (Historique) - S (Seconde, 150 m) — B5.04 — 1991-07-25

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Homalosorus pycnocarpos - (9162)

athyrie à sores denses

Ile de Montréal, boisé Paton, Saraguay. / Bois feuillu humide, le long de la route.

45,546 / -73,705 — H (Historique) - S (Seconde, 150 m) — B5.04 — 1960-10-10

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Information sensible - (7655)

Information sensible

Information sensible / Communiquer avec le CDPNQ

45,597 / -73,689 — ---- - ---- — ---- — ----

Meilleure source : ----

Juglans cinerea - (21025)

noyer cendré

Ville de Montréal, rivière des Prairies, à la hauteur de l'île Perry, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Rivage de la rivière des Prairies, du côté ouest du chemin de fer traversant à l'île Perry. (2) : Sur l'île Perry, de part et d'autre du chemin de fer. / (1) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : Une trentaine d'individus. (2) : Jeune peuplement à feuillus tolérants. 2005 : Une dizaine d'individus

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
45,546 / -73,699	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2005

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe

Juglans cinerea - (24562)

noyer cendré

Ville de Laval, dans la portion sud-est du Boisé-Papineau. / Boisé résiduel urbain. 2016 : Aucune indication démographique.

45,603 / -73,684	CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)	B4.02	2016-09-19

Meilleure source : Benny Dumont, M. 2016. Transmission des observations d'espèces par les biologistes de Conservation de la nature, saison 2016. 1 p. + annexe

Juglans cinerea - (21024)

noyer cendré

Ville de Montréal, secteur Saint-Laurent nord, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Boisé situé au sud-est de l'intersection des rue Dudemaine et Laforest. (2) : Secteur boisé au nord du Parc Marcellin-Wilson. / (1) : Jeune peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 27 individus. (2) : Jeune érablière à sucre. 2005 : 5 individus.

45,539 / -73,687	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2005

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe

FLORE

Leskea obscura - (50187)

leskée obscure

Montréal / Sur terre ou pierre

45,555 / -73,639	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1930

Meilleure source : Faubert, J., M. D'Août, M. Favreau, K. Higgins, M. Lamond, M. Lapointe, A. Lavoie, S. Leclerc, S. Nadeau et collaborateurs. 2014+. Base de données des bryophytes du Québec□Labrador (BRYOQUEL). En ligne à http://societequebecoisedebryologie.org

Panicum virgatum - (8654)

panic raide

Montréal, bois des Sulpiciens. / Bois riche; pleine floraison la quatrième semaine d'août.

45,552 / -73,642	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1947-08-28

Meilleure source : Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec 1997. Liste imprimée des occurrences floristiques incluant leur documentation originale. Document non publié.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation

Polygala senega - (5475)

polygale sénéca

Bordeaux. / Voie ferrée. 1933 : Début de fructification la première semaine de juin.

45,544 / -73,693	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1933-06-04

Meilleure source : Coursol, F. 2004. Courriel envoyé à J. Labrecque le 30-07-2004 contenant des précisions sur certaines occurrences de la région de Montréal. 1 p.

Quercus bicolor - (4904)

chêne bicolore

Ile de Montréal, Bordeaux. / 1934 : Pleine floraison la première semaine de juin.

45,544 / -73,693	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1934-06-04

Meilleure source : Coursol, F. 2004. Courriel envoyé à J. Labrecque le 30-07-2004 contenant des précisions sur certaines occurrences de la région de Montréal. 1 p.

Salix amygdaloides - (79576)

saule à feuilles de pêcher

Laval, arrière du boisé Papineau. / Dans un fossé de drainage d'anciennes terres de culture. 2014 : 2 tiges.

45,597 / -73,699	D (Faible, non viable) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	2014-09

Meilleure source : Brisson, L. 2014. Communication de Laurent Brisson au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, concernant de nouvelles données brutes d'inventaires floristiques. .

Ulmus thomasii - (6297)

orme liège

Ville de Laval, Parc des Prairies, coin nord-est, à 500 m à l'ouest du pont Viau, prendre le boulevard des Laurentides (route 335) jusqu'au boulevard Cartier, faire 300 m vers l'ouest, trouver vers le sud sur la rue Donck jusqu'à l'entrée du parc. / Butte calcaire sèche couverte de bosquets dispersés, d'arbustes, d'arbres et de prairies. 1997 : 22 tiges arbustives en très bonne santé, divisées en 3 groupes.

45,557 / -73,692	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1997-05-23

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Ulmus thomasii - (6294)

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation

orme liège

Bordeaux, Montréal. / Bois; végétatif de la fin mai à la fin juin et en fruits à la fin mai.

45,544 / -73,693 — X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m) — B0.00 — 1936-05-26

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Ulmus thomasii - (6302)

orme liège

Ville de Laval, secteur Duvernay, boisé Papineau. Entre les autoroutes 19 et 440, et le boulevard Saint-Martin-Est. / Dalles calcaires sèches, à l'orée d'érablières à Acer saccharum et Carya cordiformis. Milieux partiellement ouverts. Sol brun calamorphe et calcaire trenton. Humus : Mull. Pente: 10°. Exposition : Sud. Hauteur de 10 m. 2001: Bastien ne précise pas le nombre d'individus mais mentionne que l'orme est présent en plus ou moins forte concentration localement souvent en association avec l'érable noir. 1997 (inventaire partiel) : 11 tiges en excellente santé divisées en 2 sous-populations de 4 et 7 tiges. 1991 : Environ une trentaine d'arbres assez dispersés , occupant plus de 100 m2. Plusieurs individus semblent moribonds ou faibles, végétatif à la fin juillet. 1985 : En bourgeons en janvier.

45,603 / -73,691 — D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m) — B5.04 — 2001

Meilleure source :

Veronica catenata - (6132)

véronique en chaîne

Laval-des-Rapides. / Ruisseau à eau stagnante. Ruisseau dans le calcaire. 1932 : Aucune précision sur le nombre d'individus, en pleine floraison la quatrième semaine de juin.

45,546 / -73,705 — H (Historique) - G (Général, > 8000 m) — B0.00 — 1932-06-29

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

Weissia phascopsis - (19467)

weissie faux-phasque

Comté de Laval, Laval-des-Rapides. / Talus herbeux du chemin.

45,55 / -73,7 — H (Historique) - G (Général, > 8000 m) — B0.00 — 1946-05-07

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 23

Nom latin Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité G	N	S	Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*	Nombre au Québec**
Acer nigrum érable noir X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Vulnérable	6	0	0	2	0	4	0	0	0	0	0	58
Agrimonia pubescens aigremoine pubescente X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	6
Allium tricoccum ail des bois X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Vulnérable	3	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	188
Amelanchier amabilis amélanchier gracieux X (Aucun) / X (Aucun)	G4?Q	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	11
Bromus pubescens brome pubescent X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	4
Carex formosa carex joli X (Aucun) / X (Aucun)	G4	N4	S2	Susceptible	2	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	6
Carex sartwellii carex de Sartwell X (Aucun) / X (Aucun)	G4G5	N4N5	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	5
Carya ovata var. ovata caryer ovale	G5T5	N5	S3	Susceptible	2	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	112

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 23

Nom latin Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité G	N	S	Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*	Nombre au Québec**
X (Aucun) / X (Aucun)																
Crataegus canadensis aubépine du Canada X (Aucun) / X (Aucun)	G2Q	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	16
Crataegus suborbiculata aubépine suborbiculaire X (Aucun) / X (Aucun)	G3?	N2	S2	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	15
Cypripedium reginae cypripède royal X (Aucun) / X (Aucun)	G4	N4	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	58
Galearis spectabilis orchis brillant X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	24
Homalosorus pycnocarpos athyrie à sores denses X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	9
Information sensible Information sensible ---- / ----	----	----	----	----	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Juglans cinerea noyer cendré VD (En voie de disparition) / VD (En voie de disparition)	G4	N2	S1	Susceptible	3	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	290
FLORE																
Leskea obscura	G5	N2N3	SH	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 23

Nom latin Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité G	N	S	Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*	Nombre au Québec**
leskée obscure X (Aucun) / X (Aucun)																
Panicum virgatum panic raide X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	13
Polygala senega polygale sénéca X (Aucun) / X (Aucun)	G4G5	N4N5	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	9
Quercus bicolor chêne bicolore X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	38
Salix amygdaloides saule à feuilles de pêcher X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	4
Ulmus thomasii orme liège X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Menacée	3	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	39
Veronica catenata véronique en chaîne X (Aucun) / X (Aucun)	GNR	NNR	S2S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	13
Weissia phascopsis weissie faux-phasque X (Aucun) / X (Aucun)	G3G4	N2N3	SH	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
				Totaux:	37	0	0	5	5	18	8	0	0	0	0	

* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

** Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKe; l'aire de répartition totale) N (NRANKe; le pays) et S (SRANKe; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state

CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
B2	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'un élément G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
	.04	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers. 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.

Carte, rayon de 5 kilomètres

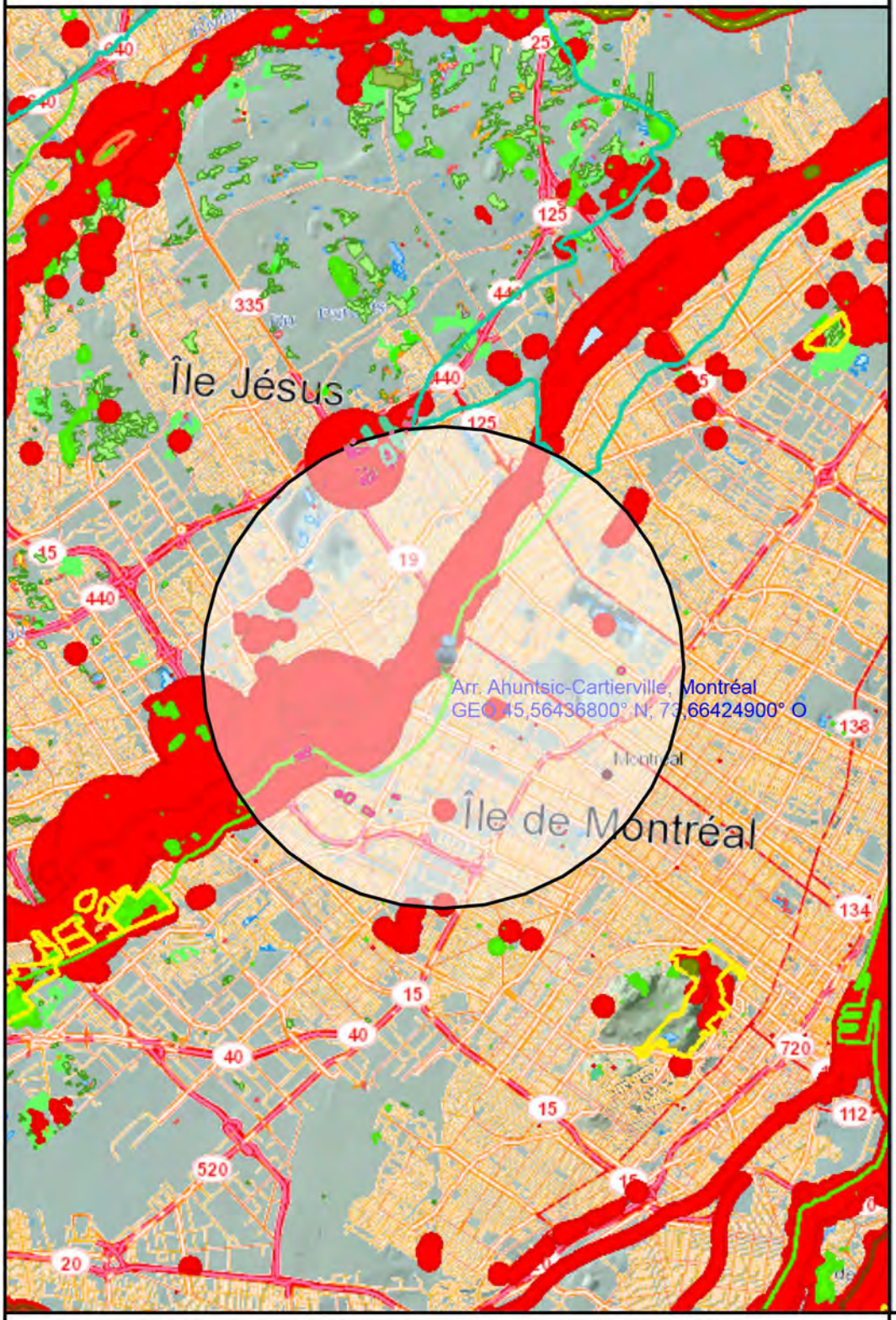

- Sélection - Espèces végétales désignées et susceptibles
- AP - Habitats espèces floristiques men. ou vuln. - MELCC
- AP - Parc marin - MFFP Parcs
- AP - Réserves aquatiques - MELCC
  - Réserve aquatique
  - Réserve aquatique projetée
- AP - Réserves naturelles reconnues - MELCC
- AP - Réserves de biodiversité - MELCC
  - Réserve de biodiversité
  - Réserve de biodiversité projetée
- AP - Réserves écologiques - MELCC
  - Réserve écologique
  - Réserve écologique projetée
- AP - Réserve de territoire pour fins d'aire protégée - MELCC
- AP - Habitats fauniques - MFFP Faune
  - Aire de concentr. d'oiseaux aquatiques
  - Aire de confinement du cerf de Virginie
  - Colonie d'oiseaux en falaise
  - Colonie d'oiseaux sur une île ou presqu'île
  - Habitat d'espèce faunique men. ou vuln.
  - Habitat du rat musqué
  - Héronnière
  - Vasière
- AP - Parcs nationaux du Québec - MFFP Parcs
  - Parc national du Québec

Échelle : 1 / 132 127

5km
3mi

N

Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2020

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

Préparé par:
Marc Chagnon
Accueil et Loi d'accès (A)
2020-07-31

Sélection - Espèces végétales désignées et susceptibles
Habitats espèces floristiques men. ou vuln. - MELCC
Parc marin - MFFP Parcs
Réserves aquatiques - MELCC
Réserve aquatique
Réserve aquatique projetée
Réserves naturelles reconnues - MELCC
Réserves de biodiversité - MELCC
Réserve de biodiversité
Réserve de biodiversité projetée
Réserves écologiques - MELCC
Réserve écologique
Réserve écologique projetée
Réserve de territoire pour fins d'aire protégée - MELCC
Habitats fauniques - MFFP Faune
Aire de concentr. d'oiseaux aquatiques
Aire de confinement du cerf de Virginie
Colonie d'oiseaux en falaise
Colonie d'oiseaux sur une île ou presqu'île
Habitat d'espèce faunique men. ou vuln.
Habitat du rat musqué
Héronnière
Vasière
Parcs nationaux du Québec - MFFP Parcs
Parc national du Québec
Réserve de parc national du Québec
Écosystèmes forestiers exceptionnels - MFFP Forêts
Forêt refuge
Forêt rare
Forêt ancienne
Refuges biologiques - MFFP Forêts
Parcs fédéraux
Parc de la Commission de la capitale nationale (Canada)
Parc national du Canada
Réserve de parc national du Canada
Refuges d'oiseaux migrateurs - fédéral
Réserves nationales de faune - fédéral
Autres aires protégées
Milieu naturel de conservation volontaire
Ensemble des aires protégées
Parc marin
Réserve aquatique
Réserve aquatique projetée
Réserve naturelle reconnue
Réserve de biodiversité
Réserve de biodiversité projetée
Réserve écologique
Réserve écologique projetée
Réserve de territoire pour fins d'aire protégée
Habitat espèce floristique men. ou vuln.
Forêt refuge
Forêt rare
Forêt ancienne
Refuge biologique
Refuge faunique
Aire de concentr. d'oiseaux aquatiques
Aire de confinement du cerf de Virginie
Colonie d'oiseaux en falaise
Colonie d'oiseaux sur une île ou presqu'île
Habitat d'espèce faunique men. ou vuln.
Habitat du rat musqué
Héronnière
Vasière
Parc national du Québec
Réserve de parc national du Québec
Parc de la Commission de la capitale nationale (Canada)
Parc national du Canada
Réserve de parc national du Canada
Refuge d'oiseaux migrateurs
Réserve nationale de faune
Milieu naturel de conservation volontaire
Territoires d'importance pour la conservation
Projet de réserve aquatique
Projet de réserve aquatique projetée
Projet de réserve de biodiversité
Projet de réserve de biodiversité projetée
Projet de réserve écologique
Projet de réserve

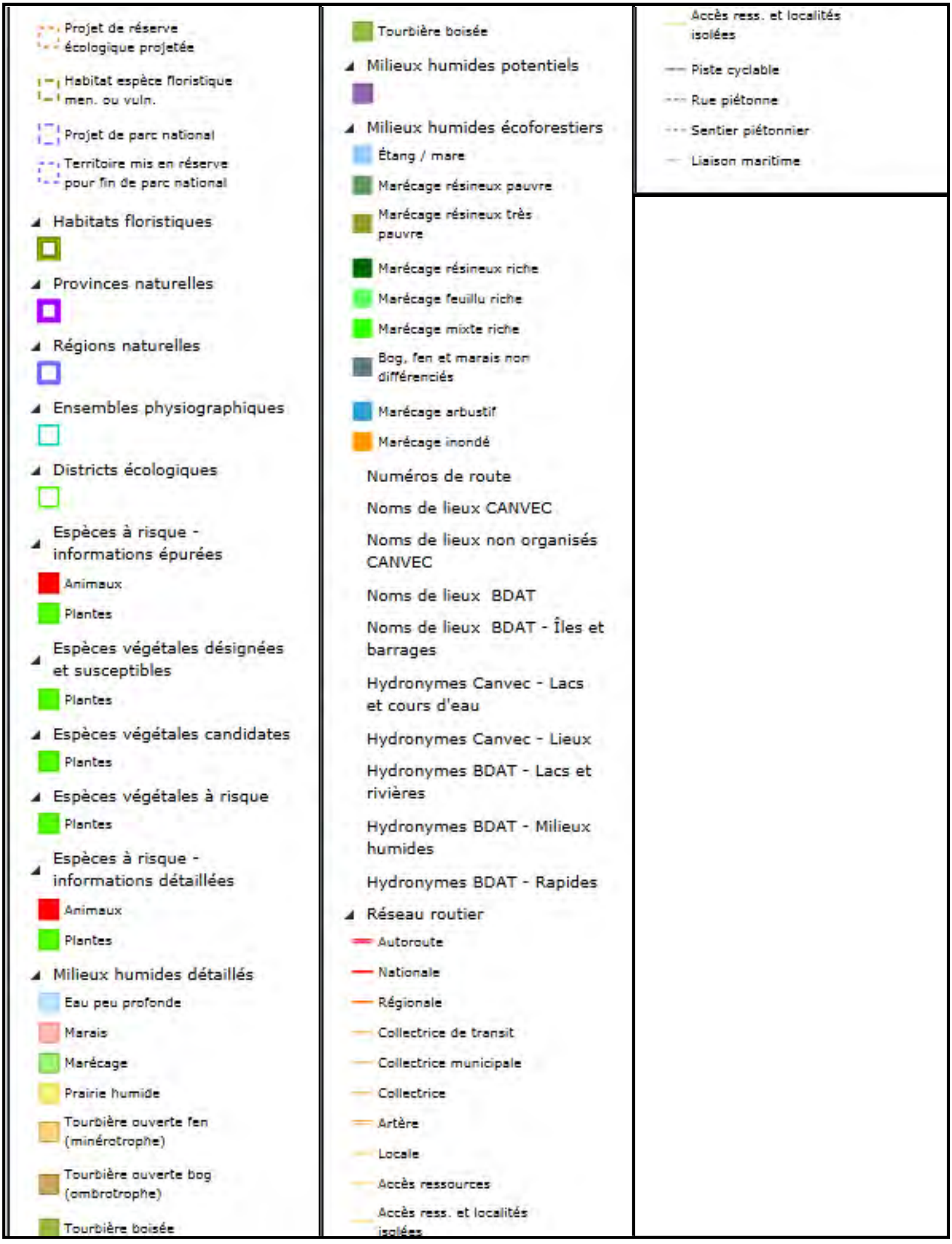
Projet de réserve écologique projetée
Habitat espèce floristique men. ou vuln.
Projet de parc national
Territoire mis en réserve pour fin de parc national
Habitats floristiques
Provinces naturelles
Régions naturelles
Ensembles physiographiques
Districts écologiques
Espèces à risque - informations épurées
Animaux
Plantes
Espèces végétales désignées et susceptibles
Plantes
Espèces végétales candidates
Plantes
Espèces végétales à risque
Plantes
Espèces à risque - informations détaillées
Animaux
Plantes
Milieux humides détaillés
Eau peu profonde
Marais
Marécage
Prairie humide
Tourbière ouverte fen (minérotrophe)
Tourbière ouverte bog (ombrotrophe)
Tourbière boisée
Tourbière boisée
Milieux humides potentiels
Milieux humides écoforestiers
Étang / mare
Marécage résineux pauvre
Marécage résineux très pauvre
Marécage résineux riche
Marécage feuillu riche
Marécage mixte riche
Bog, fen et marais non différenciés
Marécage arbustif
Marécage inondé
Numéros de route
Noms de lieux CANVEC
Noms de lieux non organisés CANVEC
Noms de lieux BDAT
Noms de lieux BDAT - Îles et barrages
Hydronymes Canvec - Lacs et cours d'eau
Hydronymes Canvec - Lieux
Hydronymes BDAT - Lacs et rivières
Hydronymes BDAT - Milieux humides
Hydronymes BDAT - Rapides
Réseau routier
Autoroute
Nationale
Régionale
Collectrice de transit
Collectrice municipale
Collectrice
Artère
Locale
Accès ressources
Accès ress. et localités isolées
Accès ress. et localités isolées
Piste cyclable
Rue piétonne
Sentier piétonnier
Liaison maritime

Ville de Montréal
Réponses aux demandes d'accès à l'information

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

Date :	2 juillet 2020
Nombre de pages (celle-ci comprise) :	1

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	Ville de Montréal, 155 rue Notre-Dame est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Télécopieur :	(514) 872-5655
Téléphone :	(514) 872-3142
Réf. client :	greffeacces@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriétés situées le long du boulevard Gouin Est, Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)**
- Lots : **1 741 341, 2 736 249, 2 736 250, 4 858 914, 4 858 915 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **HYDRO-QUÉBEC PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: rlafrance@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 3 juillet 2020 09:59
À: Oscar Loko
Objet: Ville de Montréal - accès aux documents - accusé de réception Notre dossier # 52-2020-1150-00 Votre dossier # P-0018897-0-015-230

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Veuillez prendre note que nos bureaux sont dorénavant situés au :
Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3142
Télécopieur : 514 872-5655
Courriel : greffeacces@ville.montreal.qc.ca

Bonjour,
Conformément à l'article 46 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnel*, RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après désignée « la loi », nous accusons réception à nos bureaux, en date du 2 juillet dernier, de votre demande d'accès aux documents, concernant des propriétés situées le long du boulevard Gouin Est.
En vertu de l'article 47 de la loi, nous devons normalement prendre position sur une demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à nos bureaux. Toutefois, en raison du très grand nombre de demandes d'accès qui nous sont adressées depuis quelque temps, nous vous avisons, conformément à la même disposition législative, que nous prolongeons ce délai de dix jours. Ainsi, nous devrons définitivement prendre position sur votre demande dans les trente jours.
Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative à cet effet.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF

En raison de la situation exceptionnelle engendrée par la COVID-19 et les perturbations causées à nos opération s par celle-ci, la ville de Montréal ne peut vous assurer un traitement des dossiers dans un délai de 30 jours. Soy ez assuré(e) que tous les dossiers seront traités avec diligence. Nous vous remercions de votre compréhension.

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Lebel
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.
Service du greffe
Ville de Montréal

greffeacces@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514-872-3142
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

Oscar Loko

De: rlafrance@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 21 juillet 2020 13:52
À: Oscar Loko
Objet: Demande d'accès aux documents - Réponse aucun document Notre dossier : 52-2020-1150-00 Votre dossier : P-0018897-0-015-230

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Veuillez prendre note que nos bureaux sont dorénavant situés au :
Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3142
Télécopieur : 514 872-5655
Courriel : greffeacces@ville.montreal.qc.ca

Bonjour,
En réponse à votre demande d'accès aux documents relativement à des propriétés situées le long du boulevard Gouin Est, nous avons le regret de vous informer qu'aucun document n'a été retracé par le Service de l'environnement et la Division de la planification et du suivi environnemental de la Ville.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Lebel
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.
Service du greffe
Ville de Montréal

greffeacces@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514-872-3142
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

Date :	2 juillet 2020
Nombre de pages (celle-ci comprise) :	1

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	Ville de Montréal, 155 rue Notre-Dame est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Télécopieur :	(514) 872-5655
Téléphone :	(514) 872-3142
Réf. client :	greffeacces@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **1601-1605, boulevard Gouin Est, Montréal (québec)**
- Lots : **2 495 539 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **FRERES DE SAINTE-GABRIEL DU CANADA**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: rlafrance@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 3 juillet 2020 10:11
À: Oscar Loko
Objet: Ville de Montréal - accès aux documents - accusé de réception Notre dossier # 52-2020-1152-00 Votre dossier # P-0018897-0-015-230

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Veuillez prendre note que nos bureaux sont dorénavant situés au :
Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3142
Télécopieur : 514 872-5655
Courriel : greffeacces@ville.montreal.qc.ca

Bonjour,
Conformément à l'article 46 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnel*, RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après désignée « la loi », nous accusons réception à nos bureaux, en date du 2 juillet dernier, de votre demande d'accès aux documents, concernant le 1601-1605, boulevard Gouin Est.
En vertu de l'article 47 de la loi, nous devons normalement prendre position sur une demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à nos bureaux. Toutefois, en raison du très grand nombre de demandes d'accès qui nous sont adressées depuis quelque temps, nous vous avisons, conformément à la même disposition législative, que nous prolongeons ce délai de dix jours. Ainsi, nous devrons définitivement prendre position sur votre demande dans les trente jours.
Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative à cet effet.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF

En raison de la situation exceptionnelle engendrée par la COVID-19 et les perturbations causées à nos opération s par celle-ci, la ville de Montréal ne peut vous assurer un traitement des dossiers dans un délai de 30 jours. Soy ez assuré(e) que tous les dossiers seront traités avec diligence. Nous vous remercions de votre compréhension.

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Lebel
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.
Service du greffe
Ville de Montréal

greffeacces@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514-872-3142
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

Oscar Loko

De: rlafrance@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 21 juillet 2020 13:56
À: Oscar Loko
Objet: Demande d'accès aux documents - Réponse aucun document Notre dossier : 52-2020-1152-00 Votre dossier : P-0018897-0-015-230

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Veuillez prendre note que nos bureaux sont dorénavant situés au :
Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3142
Télécopieur : 514 872-5655
Courriel : greffeacces@ville.montreal.qc.ca

Bonjour,
En réponse à votre demande d'accès aux documents relativement au 1601-1605, boulevard Gouin Est, nous avons le regret de vous informer qu'aucun document n'a été retracé par le Service de l'environnement et la Division de la planification et du suivi environnemental de la Ville.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Lebel
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.
Service du greffe
Ville de Montréal

greffeacces@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514-872-3142
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

Date :	2 juillet 2020
Nombre de pages (celle-ci comprise) :	1

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	Ville de Montréal, 155 rue Notre-Dame est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Télécopieur :	(514) 872-5655
Téléphone :	(514) 872-3142
Réf. client :	greffeacces@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une demande d'accès à l'information visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **1615-1635, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **2 494 706 et 2 736 254 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **FONDATION BERTHIAUME DU TREMBLAY**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: rlafrance@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 3 juillet 2020 10:04
À: Oscar Loko
Objet: Ville de Montréal - accès aux documents - accusé de réception Notre dossier # 52-2020-1151-00 Votre dossier # P-0018897-0-015-230

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Veuillez prendre note que nos bureaux sont dorénavant situés au :
Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3142
Télécopieur : 514 872-5655
Courriel : greffeacces@ville.montreal.qc.ca

Bonjour,
Conformément à l'article 46 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnel*, RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après désignée « la loi », nous accusons réception à nos bureaux, en date du 2 juillet dernier, de votre demande d'accès aux documents, concernant le 1615-1635, boulevard Gouin Est.
En vertu de l'article 47 de la loi, nous devons normalement prendre position sur une demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à nos bureaux. Toutefois, en raison du très grand nombre de demandes d'accès qui nous sont adressées depuis quelque temps, nous vous avisons, conformément à la même disposition législative, que nous prolongeons ce délai de dix jours. Ainsi, nous devrons définitivement prendre position sur votre demande dans les trente jours.
Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative à cet effet.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF

En raison de la situation exceptionnelle engendrée par la COVID-19 et les perturbations causées à nos opération s par celle-ci, la ville de Montréal ne peut vous assurer un traitement des dossiers dans un délai de 30 jours. Soy ez assuré(e) que tous les dossiers seront traités avec diligence. Nous vous remercions de votre compréhension.

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Lebel
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.
Service du greffe
Ville de Montréal

greffeacces@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514-872-3142
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

Oscar Loko

De: rlafrance@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 21 juillet 2020 13:54
À: Oscar Loko
Objet: Demande d'accès aux documents - Réponse aucun document Notre dossier : 52-2020-1151-00 Votre dossier : P-0018897-0-015-230

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Veuillez prendre note que nos bureaux sont dorénavant situés au :
Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3142
Télécopieur : 514 872-5655
Courriel : greffeacces@ville.montreal.qc.ca

Bonjour,
En réponse à votre demande d'accès aux documents relativement au 1615-1635, boulevard Gouin Est,, nous avons le regret de vous informer qu'aucun document n'a été retracé par le Service de l'environnement et la Division de la planification et du suivi environnemental de la Ville.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Lebel
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.
Service du greffe
Ville de Montréal

greffeacces@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514-872-3142
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	Ville de Montréal, 155 rue Notre-Dame est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Télécopieur :	(514) 872-5655
Téléphone :	(514) 872-3142
Réf. client :	greffeacces@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

Date :13 juillet 2020

Nombre de pages (celle-ci comprise) : 1

De :	Oscar Loko		
Téléphone :	514.281.5173	Poste :	121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com		
Télécopieur :	514.657.8120		
Titre du projet :	ÉES phase I		
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230		
Objet :	Demande d'accès à l'information		

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une demande d'accès à l'information visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriétés situées au 1585-1587, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **2 495 540 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **LEVESQUE CONSTANTINEAU MONIQUE**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: rlafrance@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 13 juillet 2020 14:14
À: Oscar Loko
Cc: greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
Objet: Ville de Montréal - accès aux documents - accusé de réception Notre dossier # 52-2020-1198-00 Votre dossier # P-0018897-0-015-230
Pièces jointes: 4_DAI_Ville-Montréal.pdf; 4_Procuration_Levesque_Monique_Lot_2_495_540.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Veuillez prendre note que nos bureaux sont dorénavant situés au :
Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3142
Télécopieur : 514 872-5655
Courriel : greffeacces@ville.montreal.qc.ca

Bonjour,
Conformément à l'article 46 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnel*, RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après désignée « la loi », nous accusons réception à nos bureaux, en date du 13 juillet dernier, de votre demande d'accès aux documents, concernant le 1585-1587 Boul. Gouin est.
En vertu de l'article 47 de la loi, nous devons normalement prendre position sur une demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à nos bureaux. Toutefois, en raison du très grand nombre de demandes d'accès qui nous sont adressées depuis quelque temps, nous vous avisons, conformément à la même disposition législative, que nous prolongeons ce délai de dix jours. Ainsi, nous devrons définitivement prendre position sur votre demande dans les trente jours.
De plus, comme une partie de votre demande porte sur des documents qui sont en majeure partie ou en totalité détenus par l'arrondissement de Ahuntsic-Cartierville, nous la transmettons pour traitement à Mme Chantal Châteauvert, responsable substitut de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels dans cet arrondissement. En vertu de l'article 47 de la loi, Mme Châteauvert devra normalement prendre position sur votre demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à ses bureaux.
De plus, en ce qui concerne l'historique (liste) des propriétaires actuels et passés, vous pouvez peut-être trouver les renseignements demandés en communiquant avec le Bureau de la publicité des droits dont les coordonnées sont les suivantes :

Bureau de la publicité des droits de Montréal
2050, rue de Bleury, local #RC 10 et 1.10
Montréal (Québec) H3A 2J5
Téléphone : 514 399-2055
Télécopieur : 514 873-1670
Site internet : www.mrn.gouv.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative à cet effet.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF

En raison de la situation exceptionnelle engendrée par la COVID-19 et les perturbations causées à nos opération s par celle-ci, la ville de Montréal ne peut vous assurer un traitement des dossiers dans un délai de 30 jours. Soy ez assuré(e) que tous les dossiers seront traités avec diligence. Nous vous remercions de votre compréhension.

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Lebel
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.
Service du greffe
Ville de Montréal

greffeacces@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514-872-3142
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

Oscar Loko

De: rlafrance@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 30 juillet 2020 16:08
À: Oscar Loko
Objet: Demande d'accès aux documents - Réponse aucun document Notre dossier : 52-2020-1198-00 Votre dossier : P-0018897-0-015-230

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Veuillez prendre note que nos bureaux sont dorénavant situés au :
Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3142
Télécopieur : 514 872-5655
Courriel : greffeacces@ville.montreal.qc.ca

Bonjour,
En réponse à votre demande d'accès aux documents relativement au 1585-1587_Blvd_gouin Est, nous avons le regret de vous informer qu'aucun document n'a été retracé par le Service de l'environnement et la Division de la planification et du suivi environnemental de la Ville.

Notez bien que l'absence d'avis de non-conformité ne signifie aucunement qu'un immeuble est conforme à la réglementation municipale.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Lebel
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.
Service du greffe
Ville de Montréal

greffeacces@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514-872-3142
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

Montréal | Ville de Montréal
Service du greffe

LES RECOURS SUIVANTS SONT POSSIBLES SUITE À UNE DÉCISION RENDUE EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Demande de révision

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

Commission d'accès à l'information

QUÉBEC

525, boulevard René-Lévesque Est
Bureau 2.36
Québec (Québec) G1R 5S9
Telephone: (418) 528-7741
Fax: (418) 529-3102

MONTRÉAL

500, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 18.200
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Tél. : (514) 873-4196
Fax. : (514) 844-6170

Téléphone sans frais : 1 888 528-7741

Courrier électronique : cai.communications@cai.gouv.qc.ca

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (le droit *d'accès ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature*).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Appel devant la Cour du Québec

a) Pouvoir

L'article 147 de la Loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence. L'appel ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec. Le juge accorde la permission s'il est d'avis qu'il s'agit d'une question qui devrait être examinée en appel.

b) Délai et frais

L'article 149 prévoit que la requête pour permission d'appeler doit être déposée au greffe de la Cour du Québec, à Montréal ou à Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission, après avis aux parties et à la Commission. Les frais de cette demande sont à la discrétion du juge.

La décision autorisant l'appel doit mentionner les seules questions de droit ou de compétence qui seront examinées en appel.

c) Procédure

L'appel est formé, selon l'article 151 de la Loi, par le dépôt auprès de la Commission d'un avis à cet effet signifié aux parties, dans les 10 jours qui suivent la date de la décision qui l'autorise. Le dépôt de cet avis tient lieu de signification à la Commission d'accès à l'information.

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	Ville de Montréal, 155 rue Notre-Dame est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Télécopieur :	(514) 872-5655
Téléphone :	(514) 872-3142
Réf. client :	greffeacces@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

Date :13 juillet 2020

Nombre de pages (celle-ci comprise) : 1

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriétés situées au 1589 - 1591, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **2 495 542 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **TURCOTTE, JEAN-ROBERT**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: rlafrance@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 13 juillet 2020 14:18
À: Oscar Loko
Cc: greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
Objet: Ville de Montréal - accès aux documents - accusé de réception Notre dossier # 52-2020-1199-00 Votre dossier # P-0018897-0-015-230
Pièces jointes: 5_DAI_Ville-Montréal.pdf; 5_Procuration_Turcotte_Jean-Robert_Lot_2_495_542.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Veuillez prendre note que nos bureaux sont dorénavant situés au :
Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3142
Télécopieur : 514 872-5655
Courriel : greffeacces@ville.montreal.qc.ca

Bonjour,
Conformément à l'article 46 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnel*, RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après désignée « la loi », nous accusons réception à nos bureaux, en date du 13 juillet dernier, de votre demande d'accès aux documents, concernant le 1589-1591 Boul. Gouin est.
En vertu de l'article 47 de la loi, nous devons normalement prendre position sur une demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à nos bureaux. Toutefois, en raison du très grand nombre de demandes d'accès qui nous sont adressées depuis quelque temps, nous vous avisons, conformément à la même disposition législative, que nous prolongeons ce délai de dix jours. Ainsi, nous devrons définitivement prendre position sur votre demande dans les trente jours.
De plus, comme une partie de votre demande porte sur des documents qui sont en majeure partie ou en totalité détenus par l'arrondissement de Ahuntsic-Cartierville, nous la transmettons pour traitement à Mme Chantal Châteauvert, responsable substitut de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels dans cet arrondissement. En vertu de l'article 47 de la loi, Mme Châteauvert devra normalement prendre position sur votre demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à ses bureaux.
De plus, en ce qui concerne l'historique (liste) des propriétaires actuels et passés, vous pouvez peut-être trouver les renseignements demandés en communiquant avec le Bureau de la publicité des droits dont les coordonnées sont les suivantes :

Bureau de la publicité des droits de Montréal
2050, rue de Bleury, local #RC 10 et 1.10
Montréal (Québec) H3A 2J5
Téléphone : 514 399-2055
Télécopieur : 514 873-1670
Site internet : www.mrn.gouv.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative à cet effet.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF

En raison de la situation exceptionnelle engendrée par la COVID-19 et les perturbations causées à nos opération s par celle-ci, la ville de Montréal ne peut vous assurer un traitement des dossiers dans un délai de 30 jours. Soy ez assuré(e) que tous les dossiers seront traités avec diligence. Nous vous remercions de votre compréhension.

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Lebel
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.
Service du greffe
Ville de Montréal

greffeacces@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514-872-3142
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

Oscar Loko

De: rlafrance@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 31 juillet 2020 09:21
À: Oscar Loko
Objet: Demande d'accès aux documents - Réponse aucun document Notre dossier : 52-2020-1219-00 Votre dossier : P-0018897-0-015-230

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Veuillez prendre note que nos bureaux sont dorénavant situés au :
Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3142
Télécopieur : 514 872-5655
Courriel : greffeacces@ville.montreal.qc.ca

Bonjour,
En réponse à votre demande d'accès aux documents relativement au 1589 - 1591, boulevard Gouin Est, nous avons le regret de vous informer qu'aucun document n'a été retracé par le Service de l'environnement et la Division de la planification et du suivi environnemental de la Ville.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Lebel
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.
Service du greffe
Ville de Montréal

greffeacces@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514-872-3142
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

Montréal | Ville de Montréal
Service du greffe

LES RECOURS SUIVANTS SONT POSSIBLES SUITE À UNE DÉCISION RENDUE EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Demande de révision

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

Commission d'accès à l'information

QUÉBEC

525, boulevard René-Lévesque Est
Bureau 2.36
Québec (Québec) G1R 5S9
Telephone: (418) 528-7741
Fax: (418) 529-3102

MONTRÉAL

500, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 18.200
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Tél. : (514) 873-4196
Fax. : (514) 844-6170

Téléphone sans frais : 1 888 528-7741

Courrier électronique : cai.communications@cai.gouv.qc.ca

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (le droit *d'accès ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature*).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Appel devant la Cour du Québec

a) Pouvoir

L'article 147 de la Loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence. L'appel ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec. Le juge accorde la permission s'il est d'avis qu'il s'agit d'une question qui devrait être examinée en appel.

b) Délai et frais

L'article 149 prévoit que la requête pour permission d'appeler doit être déposée au greffe de la Cour du Québec, à Montréal ou à Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission, après avis aux parties et à la Commission. Les frais de cette demande sont à la discrétion du juge.

La décision autorisant l'appel doit mentionner les seules questions de droit ou de compétence qui seront examinées en appel.

c) Procédure

L'appel est formé, selon l'article 151 de la Loi, par le dépôt auprès de la Commission d'un avis à cet effet signifié aux parties, dans les 10 jours qui suivent la date de la décision qui l'autorise. Le dépôt de cet avis tient lieu de signification à la Commission d'accès à l'information.

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	Ville de Montréal, 155 rue Notre-Dame est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Télécopieur :	(514) 872-5655
Téléphone :	(514) 872-3142
Réf. client :	greffeacces@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

Date :16 juillet 2020

Nombre de pages (celle-ci comprise) : 1

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **1105-1239, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **2 496 751, 2 736 245, 2 736 326 et 2 736 327 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: rlafrance@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 17 juillet 2020 09:52
À: Oscar Loko
Cc: greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
Objet: Ville de Montréal - accès aux documents - accusé de réception Notre dossier # 52-2020-1230-00 Votre dossier # P-0018897-0-015-230
Pièces jointes: 6_DAI_Ville-Montréal.pdf; 6_Procuration_Commission sclaire de Montréal_1105-1239 _Blvd_Gouin_E..pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Veuillez prendre note que nos bureaux sont dorénavant situés au :
Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3142
Télécopieur : 514 872-5655
Courriel : greffeacces@ville.montreal.qc.ca

Bonjour,
Conformément à l'article 46 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnel*, RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après désignée « la loi », nous accusons réception à nos bureaux, en date du 16 juillet dernier, de votre demande d'accès aux documents, concernant le 1105-1239, boulevard Gouin Est.
En vertu de l'article 47 de la loi, nous devons normalement prendre position sur une demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à nos bureaux. Toutefois, en raison du très grand nombre de demandes d'accès qui nous sont adressées depuis quelque temps, nous vous avisons, conformément à la même disposition législative, que nous prolongeons ce délai de dix jours. Ainsi, nous devrons définitivement prendre position sur votre demande dans les trente jours.
De plus, comme une partie de votre demande porte sur des documents qui sont en majeure partie ou en totalité détenus par l'arrondissement de Ahuntsic-Cartierville, nous la transmettons pour traitement à Mme Chantal Châteauvert, responsable substitut de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels dans cet arrondissement. En vertu de l'article 47 de la loi, Mme Châteauvert devra normalement prendre position sur votre demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à ses bureaux.
Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative à cet effet.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF

En raison de la situation exceptionnelle engendrée par la COVID-19 et les perturbations causées à nos opération s par celle-ci, la ville de Montréal ne peut vous assurer un traitement des dossiers dans un délai de 30 jours. Soy ez assuré(e) que tous les dossiers seront traités avec diligence. Nous vous remercions de votre compréhension.

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Lebel
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.
Service du greffe
Ville de Montréal

greffeacces@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514-872-3142
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

Oscar Loko

De: melissa.gorjipour@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 17 août 2020 13:20
À: Oscar Loko
Objet: Ville de Montréal - accès aux documents - réponse favorable Notre dossier # 52-2020-1230-00 Votre dossier #P-0018897-0-015-230
Pièces jointes: 1997-08-21 Incendie au 1125 boul Gouin E - page 1.jpg; 1997-08-21 Incendie au 1125 boul Gouin E - page 2.jpg; 1997-08-21 Incendie au 1125 boul Gouin E - page 3.jpg; 1997-08-21 Incendie au 1125 boul Gouin E - page 4.jpg; 1997-08-21 Incendie au 1125 boul Gouin E - page 5.jpg; 1997-08-21 Incendie au 1125 boul Gouin E - page 6.jpg; 1997-08-21 Incendie au 1125 boul Gouin E - Rapport préliminaire.jpg

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Veuillez prendre note que nos bureaux sont dorénavant situés au :
Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3142
Télécopieur : 514 872-5655
Courriel : greffeacces@ville.montreal.qc.ca

Bonjour,
En réponse à votre demande d'accès aux documents reçue à nos bureaux, qui avait pour objet le «1105-1239, boulevard Gouin Est, Montréal », il nous fait plaisir de vous transmettre une copie des documents qui ont été retracés par le service de la sécurité incendie.

Veuillez prendre note qu'aucun document n'a été retracé par le Service de l'environnement et la Division de la planification et du suivi environnemental de la Ville.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative à cet effet.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Lebel
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.
Service du greffe
Ville de Montréal

greffeacces@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514-872-3142
Télécopie : 514-872-5655

Ville de Montréal

Rapport général d'intervention

Ce rapport est rédigé aux seules fins du Service de la prévention des incendies de Montréal (SPIM). Il est produit sans préjudice et vise uniquement à recueillir des renseignements sur les interventions.

1	N° du rapport				
2	Raison de l'intervention: INCENDIE DE BATIMENT	3	Jour de la semaine: JEUDI	4	Jour 21 Mois 08 Année 97
5	Endroit — Numéro: 1125, Rue: boul. Gouin Est, Appartement: —	6	Arr.- dist. électoral: 1–5		
7	Nom, adresse et numéro de téléphone de la personne qui a donné l'alerte: Monsieur Dupéré – 1035, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal	8	Dist. inc.- gr.: 131–2		
9	Nom, adresse et numéro de téléphone du propriétaire: C.E.C.M. 3744, rue St-Denis, Montréal (596–4054)	10	Assurance et montant: Oui – inconnu		
11	Nom, adresse et numéro de téléphone du locataire ou occupant: C.E.C.M. 3744, rue St-Denis, Montréal (596–4054) Vacant	12	Assurance et montant: ———		
13	Affectation: Institution d'enseignement (vacant)				
14	Description et nombre d'étages: Pierre – bois 3 étages				
15	Endroit où le feu semble avoir débuté: Sous-sol avant	16	Dommages sur immeubles: 300 000,00 $		
17	Cause de l'incendie: A déterminer par le R.C.I.	18	Dommages sur contenu: ——		
19	Première unité sur les lieux: 235/17:27	20	Porte ouverte par: 235	21	Dernière unité à quitter les lieux: 648/00:30

	Genre d'appel	22 Heure min	23 Autopompes	23 Véhicule d'élévation	23 Autres
24	Téléphone	17:27	235 – 343 – 249	449 – 743	537 – 131
	10-07	17:32			542 – 132 – 136 – 134 – 146
	10-09				1005 – 912 – 1605
	10-12	17:33	237 – 642 – 609 – 631	442 – 409	935 – 137 – 861 – 112
	10-13	18:38	327 – 241 – 229		
	10-14				
	10-15				
25	Renfort	17:51		7019	
25	Renfort	19:37			1147
25	Renfort	21:38	648 – 203 – 339	747 – 445	25 A Temps requis pour maîtriser la situation: 04h09

Moyens d'extinction

26	À mains 45 mm	6 x 45mm	Total 6
27	À mains 77 mm	8 x 77mm	Total 8
28	Autres	a) Extincteur portatif: ——	c) Tuyaux stationnaires: ——
		b) Extincteur automatique: ——	d) Par citoyens: ——
			e) Autres: ——

29	Véhicule d'élévation: 4 x 100'	30	Échelles portatives: 1 x 45'	31	Avertisseur de fumée: ——	32	Alarme incendie: ——

33	Bâches: ——	34	a) Éteint au lieu d'origine: Non	b) Propagé à l'étage: Oui	c) Propagé à d'autres étages: Oui		Communiqué à d'autres bâtiments: Non

35 Nom des chefs présents: 137 (Marcel Audard) 126 (Guy Dussault), 112 (Pierre Sénécal), 131 (Gilles Courtemanche), 132 (François Bélisle), 134 (René Chalifoux), 136 (Réal Hévey) 111 (FRANÇOIS MORAND)

36	Nom de l'auteur du rapport: GILLES COURTEMANCHE (131–2)	37	10-5: 00h30	38	À la caserne: 00h45
39	Signature: Gilles Courtemanche (131–2) 131-2	40	Signature: Morand 111	41	

42	Compte rendu de l'intervention

10-07/17:32/147, 10-12/17:33/743, 10-13/18:38/1005, 10-10/21:38/1005

A mon arrivée sur les lieux de la fumée épaisse s'échappe des trois étages du bâtiment, le code 10-12 vient d'être transmis. Le P.C. est assumé par l'officier de l'unité 235. Celui-ci m'informe que le feu est au sous-sol et qu'il se propage aux étages supérieurs. Le bâtiment est vacant. Je fais une évaluation extérieure du bâtiment et j'assume le P.C. devant le secteur I.

Les manoeuvres suivantes ont été commandées par le P.C.

343 : Installation 77mm, secteur I - alimentation de l'unité 743 et assistance de l'unité 743 - extinction et exploration du secteur I, 3e étage et toit.

743 : Installation de l'unité secteur I - ventilation - extinction par nacelle 3e étage et toit - exploration de la mansarde, côté sud.

235 : Installation 77mm pour rabattre les flammes du secteur I, sous-sol, ler et 2e étage - ventilation du ler étage - installation 45 mm - extrinction - exploration des murs et plafonds du secteur I, 3e étage.

249 : Alimentation de l'unité 343 - ventilation du secteur I, 3e étage et toit - exploration des murs et plafonds, 3e étage.

449 : Echelle dressée secteur I à l'est avant - exploration - ventilation et extinction 3e étage.

537 : Ventilation du secteur I - côté ouest - exploration du sous-sol et du ler étage, secteur I.

542 : Ventilation horizontale, secteur I, 2e étage, échelle portative - exploration du secteur I, 2e étage.

237 : Assiste l'unité 609 - ventilation et exploration du secteur I à l'arrière, ler et 2e étage

609 : Ventilation horizontale - exploration du secteur I à l'arrière, ler et 2e étage.

642 : Ventilation - extinction - 45mm, secteur I, ler et sous-sol, côt ouest.

631 : Ventilation - extinction du secteur I, côté est, ler, 2e, 3e étage.

43	Désincarcération (suite page 2)	
	Nom de la victime	
	Numéro d'assurance maladie	Numéro d'événement SPCUM
44	Véhicule d'accomodation - nombre de personnes abritées	

Noms	45	Occupants dont le local a été endommagé: Adresses	Étages	Immeuble			Contenu			Assurances et montants
				Feu	Eau	Fumée	Feu	Eau	Fumée	

Ville de Montréal

Rapport général d'intervention

Ce rapport est rédigé aux seules fins du Service de la prévention des incendies de Montréal (SPIM). Il est produit sans préjudice et vise uniquement à recueillir des renseignements sur les interventions.

		1	N° du rapport		
2	Raison de l'intervention INCENDIE DE BATIMENT	3	Jour de la semaine jeudi	4	Jour 21 Mois 08 Année 97
5	Endroit — Numéro / Rue / Appartement 1125, boul. Gouin Est			6	Arr.- dist. électoral 1–5
7	Nom, adresse et numéro de téléphone de la personne qui a donné l'alerte			8	Dist. inc.- gr. 131–2

9	Nom, adresse et numéro de téléphone du propriétaire	10	Assurance et montant
11	Nom, adresse et numéro de téléphone du locataire ou occupant	12	Assurance et montant
13	Affectation		
14	Description et nombre d'étages		
15	Endroit où le feu semble avoir débuté	16	Dommages sur immeubles
17	Cause de l'incendie	18	Dommages sur contenu
19	Première unité sur les lieux	20 Porte ouverte par	21 Dernière unité à quitter les lieux

Genre d'appel	22 Heure min	23 Autopompes	23 Véhicule d'élévation	23 Autres
24				
10-07				
10-09				
10-12				
10-13				
10-14				
10-15				
25 Renfort				
25 Renfort				
25 Renfort				25 A Temps requis pour maîtriser la situation

Moyens d'extinction

26	À mains 45 mm	Total
27	À mains 77 mm	Total
28	Autres	a) Extincteur portatif; b) Extincteur automatique; c) Tuyaux stationnaires; d) Par citoyens; e) Autres

29	Véhicule d'élévation	30	Échelles portatives	31	Avertisseur de fumée	32	Alarme incendie

33	Bâches	34	a) Éteint au lieu d'origine	b) Propagé à l'étage	c) Propagé à d'autres étages		Communiqué à d'autres bâtiments

35	Nom des chefs présents				
36	Nom de l'auteur du rapport	37	10-5	38	À la caserne
39	Signature 131–2	40	Desroseaux	41	

42	Compte rendu de l'intervention

442 : Secteur I, toit, tranchée, exploration du secteur I, 3e étage.

409 : Assiste l'unité 442 au toit pour tranchées.

327 : Installation d'un canon incendie au secteur I, façade.

241 : Installation d'un canon incendie au secteur I, façade.

229 : Assiste l'unité 609 à l'arrière du secteur I.

7019 : Installation en façade - exploration secteur toit.

445 : Relève l'unité 609 à l'arrière du secteur I - exploration de la mansarde et toit - extinction.

747 : Relève l'unité 743 en avant du secteur I - exploration et extinction du secteur I au toit et relocalisation du secteur I, 2e étage.

648 : Exploration du secteur I, 2e étage - extinction.

203 : Relève l'unité 343 - exploration et extinction du sous-sol et du ler étage.

339 : Assiste l'unité 648, 2e étage -exploration.

1147 : Epuisement de l'accumulation d'eau au sous-sol.

935 : Assiste les conducteurs pour les déplacements.

912 : Assiste le P.C. pour déterminer la cause.

AUTRES RESSOURCES:

. 10-34 (#490 et 228) M. Guérette (transport du pompier Jean-François Minard de la caserne 43 - groupe 4 à l'hôpital Notre-Dame.

. 10-35 (#7429) M. Paradis (4052) #événement: 7497-08-21-048

. 10-36 (#40869) M. Beaulieu

. 10-37 (#160) M. Fayle (#76121)

. Chefs S.S.T.: M. Dussault - A.P.M. - M. Léonard

RESUME DES DOMMAGES: feu, eau, fumée, sous-sol, ler, 2e et 3e étage - toiture (perte totale)

CAUSE DE L'INCENDIE: A détermienr par le R.C.I.

43	Désincarcération	
	Nom de la victime	
	Numéro d'assurance maladie	Numéro d'événement SPCUM
44	Véhicule d'accomodation - nombre de personnes abritées	

Noms	45	Occupants dont le local a été endommagé: Adresses	Étages	Immeuble			Contenu			Assurances et montants
				Feu	Eau	Fumée	Feu	Eau	Fumée	
Bâtiment vacant										

Gouvernement du Québec
Ministère de la Sécurité publique
Direction générale de la sécurité civile

RAPPORT D'INTERVENTION

Réservé à la D.G.S.C.

Ce rapport est rédigé aux seules fins du service d'incendie municipal.
Il est produit sans préjudice pour la municipalité.
Il ne vise qu'à réconcilier des renseignements sur les interventions des services d'incendie.

Événement

Événement principal: INCENDIE DE BATIMENT

District ou zone: 3 | Caserne: 49 | Equipe: 2 | N° de rapport du service d'incendie:

Facteurs temporels

1 Date de l'intervention: Jr 21 | Mois 08 | An 1997
14 Jour de la semaine: JEUDI
15. Hre d'éclosion: H | Min
Hre de découverte: H | Min
18
Code géographique: 65260
Heure de l'appel: H 17 | Min 27
Heure d'arrivée: H 17 | Min 32
Situation maîtrisée: H 21 | Min 38
Intervention terminée: H 00 | Min 30
Durée de l'intervention: 0H 7 | 0Min 3

Lieu de l'intervention (adresse civique)

23 Numéro, rue (route), app., quartier, municipalité, comté: 1125 ,GOUIN EST, ,MONTREAL

2 Occupant: Nom: VACANT | Prénom | Téléphone | Assuré Oui ☐ Non ☐
Locataire (si différent) | Assuré Oui ☐ Non ☐
Propriétaire (si différent): CECM | Téléphone: 596 4054 | Assuré Oui ☐ Non ☐

Détails sur l'intervention

3 Description

1. Construction: 1
2. Surface: 5
3. Hauteur: 3
4. Âge: 6
5. Valeur avant l'incendie (évaluation municipale)
   Bâtiment $ (exclure le terrain):
   Contenu $:
6. Occupants: 1
7. Class. des risques: 13
8. Class. des complexes: 12
9. Matériel manuel d'int.: 8
10. Extincteurs automatiques: 8
11. Système de détection: 8
12. Plan d'évacuation: 9
13. Pompiers: 1

Alerte et découverte

14. Alerte initiale: 1
15. Trans. de l'alarme: 2
16. Ar. des pompiers: 1
17. Ar. de renforts: 1
18. Déc. de l'incendie: 9
19. Raison du délai de la déc.: 2
20. L'alerte fut donnée: 1
21. Raison du délai: 1

Moyens d'extinction

22. Avant l'arr. des pompiers: 2
23. 1re intervention des pompiers: 2
24. Principal agent d'extinction: 5
25. Moyens d'extinction: 4
26. Dommage par le feu: 5
27. Résultat des ext. aut.: 1

4

28. Résultat des coupe-feu: 1
29. Alt. initiale: 9
30. Résultat des syst. dét.: 1

Circonstance

31. Lieu de l'origine: 49
32. Niveau d'origine: 1
33. Dommage par le feu: 5
34. Facteur humain: 19
35. Source de chaleur: 79
36. Combustible: 9
37. Mode d'inf.: 9
38. 1er aliment: 08
39. Pertes approximatives (évaluation)
    Bâtiment $: 300 000
    Contenu $:
40. Date d'inspection (facultatif): Jr | Mois | An
41. Code de provenance (réservé à la D.G.S.C.):
42. Victimes (civils et pompiers)
    Pour chaque victime joindre le rapport S.C.-51
    Décès | Blessés: 1

Défaillances ou feux de véhicules (A compléter lorsqu'un appareil ou équipement est en cause lors d'un incendie ou qu'un équipement d'autoprotection, de détection ou d'extinction n'a pas fonctionné ou a fait défaut lors d'un feu de véhicule)

Incendie d'appareils mécaniques ou électriques ☐ | Équipements de détection ou d'extinction ☐ | Autres équipements ☐ | Véhicules ☐

Nom de l'appareil ou équipement	Nom du manufacturier	Modèle	Année	N° de série

Voltage ou ampérage	Certification: ACNOR (CSA) ☐ ACG (CGA) ☐ LAC (ULC) ☐ Autres ☐	N° de plaque d'immatriculation	Année	N° de permis de conduire

Experts en sinistres, compagnies d'assurances ou courtiers

Nom et adresse de l'expert en sinistres (si disponible)	Nom et adresse de la compagnie d'assurance ou courtiers (si disponible)	Faits	Nombre
		Log. sinistrés	
		Pers. sans logis	
		Pers. secourues	
		Pertes d'emploi	

Observations (commentaires ou détails additionnels sur les circonstances de l'intervention)

Causes probables: A DETERMINER PAR LE RCI

Auteur du rapport	Fonction	Municipalité	Téléphone	Date du rapport
Gilles Courtemanche	Chef aux opérations	Montréal	868-3231	22-08-97

S.C.-50 (91-01)

13-2

Ville de Montréal
Service de la prévention des incendies
Module de la prévention
Section de la recherche des causes d'incendie
2021, St-Dominique

Note

DESTINATAIRE: Bureau des statistiques
Quartier général

EXPÉDITEUR: Monsieur Michel Gaudet
Pompier-enquêteur
Section R.C.I.-2

DATE: Le 10 septembre 1997

OBJET: Incendie survenu au 1125, Gouin Est, le 21 août 1997 à 17 h 27.
N/Dossier: 319-M-97

Compte tenu de l'examen des lieux et des informations recueillies par notre Section, nous avons établi que cet incendie est de nature suspecte et avons remis la scène au constable Paradis, mat. 4052, pour continuité d'enquête par la Section des incendies criminels de la S.P.C.U.M. (S.I.C.).

Vérifié par:
Officier responsable
Section R.C.I.

/mb

CENTRE DE COMMUNICATION — RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Jour: Jeudi Date: 97-08-21

Adresse: 1125 Gouin E

Rue transversale ST-CHARLES Appel reçu par: Tél. ✓ Autre:

HEURE	CODE	PAR
17.28	APPEL	
17:32	10-07	147
	10-08	
	10-09	
17.33	10-12	732
18:38	10-13	1005
	10-14	
	10-15	
21:38	10-10	1005
	Renfort	
	Renfort	
	Renfort	

Type d'affectation	Bâtiment contigu	Bâtiment impliqué	Bâtiment contigu
Résidentiel			
Habité			
Bureaux			
Autre		10-30	
No. étages		3	
Type de construction			
Bois		✓	
Briques		✓	
Béton			
Acier			

Affaires sociales:

TEMPS DE TRANSIT ET CATÉGORIE: 4

Type unité	Pompe 1	Pompe 2	Pompe 3	Élévat. 1	Élévat. 2	Protect. 1	Chef
Unités	235	343	249	449	743	537	151
Hre Appel	17:27	17:27	17:27	17:27	17:27	17:27	17:27
10-17	17:33	17:33	17:36	17:35	17:33		17:43
Transit	6	6	9	8	6		

Lieu d'origine: Sous sol

A l'arrivée, propagé hors de la pièce d'origine: OUI ✓ NON

Description des dommages: EAU Feu, Fumée 1e, 2me, 3e, S.Sol

Toiture affaissée

Cause de l'incendie: Remis à SPCUM.

Montant approximatif des dommages: Bâtiment: 300,000 — Contenu:

Nombre de logements affectés: — Nombre de personnes affectées:

Nombre de personnes sur le pavé: — Nombre de logements protégés: —

Blessés: citoyen(s) — pompier(s) 1 Décès: citoyen(s) — pompier(s) —

Nature des blessures: Mâchoire contusionnée

Chef d'équipe: [signature] O/C: [signature] 131

Bélino du Centre de communication: 872-8572 Évaluation du bâtiment par SSI: Oui / Non

Fermeture d'eau requise

** PAGE TOTALE.006 **

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

Date :16 juillet 2020	
Nombre de pages (celle-ci comprise) : 1	

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	Ville de Montréal, 155 rue Notre-Dame est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Télécopieur :	(514) 872-5655
Téléphone :	(514) 872-3142
Réf. client :	greffeacces@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **1395 boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **2 496 750 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **ALLARD JEAN**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: rlafrance@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 17 juillet 2020 10:07
À: Oscar Loko
Cc: greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
Objet: Ville de Montréal - accès aux documents - accusé de réception Notre dossier # 52-2020-1231-00 Votre dossier # P-0018897-0-015-230
Pièces jointes: 7_DAI_Ville-Montréal.pdf; 7_procuration M. Allard.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Veuillez prendre note que nos bureaux sont dorénavant situés au :
Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3142
Télécopieur : 514 872-5655
Courriel : greffeacces@ville.montreal.qc.ca

Bonjour,
Conformément à l'article 46 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnel*, RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après désignée « la loi », nous accusons réception à nos bureaux, en date du 16 juillet dernier, de votre demande d'accès aux documents, concernant le 1395 boulevard Gouin Est.
En vertu de l'article 47 de la loi, nous devons normalement prendre position sur une demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à nos bureaux. Toutefois, en raison du très grand nombre de demandes d'accès qui nous sont adressées depuis quelque temps, nous vous avisons, conformément à la même disposition législative, que nous prolongeons ce délai de dix jours. Ainsi, nous devrons définitivement prendre position sur votre demande dans les trente jours.

De plus, comme une partie de votre demande porte sur des documents qui sont en majeure partie ou en totalité détenus par l'arrondissement de Ahuntsic-Cartierville, nous la transmettons pour traitement à Mme Chantal Châteauvert, responsable substitut de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels dans cet arrondissement. En vertu de l'article 47 de la loi, Mme Châteauvert devra normalement prendre position sur votre demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à ses bureaux.
Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative à cet effet.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF

En raison de la situation exceptionnelle engendrée par la COVID-19 et les perturbations causées à nos opération s par celle-ci, la ville de Montréal ne peut vous assurer un traitement des dossiers dans un délai de 30 jours. Soy ez assuré(e) que tous les dossiers seront traités avec diligence. Nous vous remercions de votre compréhension.

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Lebel
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.
Service du greffe
Ville de Montréal

greffeacces@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514-872-3142
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

Oscar Loko

De: rlafrance@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 31 juillet 2020 09:35
À: Oscar Loko
Objet: Demande d'accès aux documents - Réponse aucun document Notre dossier : 52-2020-1231-00 Votre dossier : P-0018897-0-015-230

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Veuillez prendre note que nos bureaux sont dorénavant situés au :
Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3142
Télécopieur : 514 872-5655
Courriel : greffeacces@ville.montreal.qc.ca

Bonjour,
En réponse à votre demande d'accès aux documents relativement au 1395 boulevard Gouin Est, nous avons le regret de vous informer qu'aucun document n'a été retracé par le Service de l'environnement et la Division de la planification et du suivi environnemental de la Ville.

Notez bien que l'absence d'avis de non-conformité ne signifie aucunement qu'un immeuble est conforme à la réglementation municipale.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Lebel
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.
Service du greffe
Ville de Montréal

greffeacces@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514-872-3142
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	Ville de Montréal, 155 rue Notre-Dame est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Télécopieur :	(514) 872-5655
Téléphone :	(514) 872-3142
Réf. client :	greffeacces@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

Date : 10 août 2020

Nombre de pages (celle-ci comprise) : 1

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriétés situées aux 1829-1847, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **1 45 374 et 2 494 475 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **Fabrique de la Paroisse de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: miranda.narouz@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 11 août 2020 12:05
À: Oscar Loko
Cc: greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
Objet: Ville de Montréal - accès aux documents - accusé de réception Notre dossier # 52-2020-1363 Votre dossier # P-0018897-0-015-230
Pièces jointes: 8_DAI_Ville-Montréal.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Veuillez prendre note que nos bureaux sont dorénavant situés au :
Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3142
Télécopieur : 514 872-5655
Courriel : greffeacces@ville.montreal.qc.ca

Bonjour,
Conformément à l'article 46 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnel*, RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après désignée « la loi », nous accusons réception à nos bureaux, en date du 10 août dernier, de votre demande d'accès aux documents, concernant **1829-1847, boulevard Gouin Est**. En vertu de l'article 47 de la loi, nous devons normalement prendre position sur une demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à nos bureaux. Toutefois, en raison du très grand nombre de demandes d'accès qui nous sont adressées depuis quelque temps, nous vous avisons, conformément à la même disposition législative, que nous prolongeons ce délai de dix jours. Ainsi, nous devrons définitivement prendre position sur votre demande dans les trente jours.

De plus, comme une partie de votre demande porte sur des documents qui sont en majeure partie ou en totalité détenus par l'arrondissement de Ahuntsic-Cartierville, nous la transmettons pour traitement à Mme Chantal Châteauvert, responsable substitut de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels dans cet arrondissement. En vertu de l'article 47 de la loi, Mme Châteauvert devra normalement prendre position sur votre demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à ses bureaux.
Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative à cet effet.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Lebel
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.
Service du greffe
Ville de Montréal

greffeacces@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514-872-3142
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	Ville de Montréal, 155 rue Notre-Dame est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Télécopieur :	(514) 872-5655
Téléphone :	(514) 872-3142
Réf. client :	greffeacces@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

Date 13 août 2020

Nombre de pages (celle-ci comprise) : 1

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une demande d'accès à l'information visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriété située au 12375, rue du Fort-Lorette, Montréal (Québec)**
- Lot : **2 494 474 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **LA VILLE DE MONTREAL**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: miranda.narouz@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 14 août 2020 11:45
À: Oscar Loko
Objet: Ville de Montréal - accès aux documents - accusé de réception Notre dossier # 52-2020-1391 Votre dossier # P-0018897-0-015-230

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Veuillez prendre note que nos bureaux sont dorénavant situés au :
Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3142
Télécopieur : 514 872-5655
Courriel : greffeacces@ville.montreal.qc.ca

Bonjour,
Conformément à l'article 46 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnel*, RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après désignée « la loi », nous accusons réception à nos bureaux, en date du 13 août dernier, de votre demande d'accès aux documents, concernant 12375, rue du Fort-Lorette.

En vertu de l'article 47 de la loi, nous devons normalement prendre position sur une demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à nos bureaux. Toutefois, en raison du très grand nombre de demandes d'accès qui nous sont adressées depuis quelque temps, nous vous avisons, conformément à la même disposition législative, que nous prolongeons ce délai de dix jours. Ainsi, nous devrons définitivement prendre position sur votre demande dans les trente jours.
Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative à cet effet.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Lebel
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.
Service du greffe
Ville de Montréal

greffeacces@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514-872-3142
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	Ville de Montréal, 155 rue Notre-Dame est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Télécopieur :	(514) 872-5655
Téléphone :	(514) 872-3142
Réf. client :	greffeacces@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

Date 13 août 2020

Nombre de pages (celle-ci comprise) : 1

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriété située au 1535,, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lot : **2 495 546 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **LA VILLE DE MONTREAL**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: miranda.narouz@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 14 août 2020 13:11
À: Oscar Loko
Objet: Ville de Montréal - accès aux documents - accusé de réception Notre dossier # 52-2020-1393 Votre dossier # P-0018897-0-015-230

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Veuillez prendre note que nos bureaux sont dorénavant situés au :
Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3142
Télécopieur : 514 872-5655
Courriel : greffeacces@ville.montreal.qc.ca

Bonjour,
Conformément à l'article 46 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnel*, RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après désignée « la loi », nous accusons réception à nos bureaux, en date du 13 août dernier, de votre demande d'accès aux documents, concernant 1535, boulevard Gouin Est.
En vertu de l'article 47 de la loi, nous devons normalement prendre position sur une demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à nos bureaux. Toutefois, en raison du très grand nombre de demandes d'accès qui nous sont adressées depuis quelque temps, nous vous avisons, conformément à la même disposition législative, que nous prolongeons ce délai de dix jours. Ainsi, nous devrons définitivement prendre position sur votre demande dans les trente jours.
Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative à cet effet.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Lebel
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.
Service du greffe
Ville de Montréal

greffeacces@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514-872-3142
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

Oscar Loko

De: rlafrance@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 28 août 2020 14:22
À: Oscar Loko
Objet: Demande d'accès aux documents - Réponse aucun document Notre dossier : 52-2020-1393-00 Votre dossier : P-0018897-0-015-230

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Veuillez prendre note que nos bureaux sont dorénavant situés au :
Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3142
Télécopieur : 514 872-5655
Courriel : greffeacces@ville.montreal.qc.ca

Bonjour,
En réponse à votre demande d'accès aux documents relativement au 1535,, boulevard Gouin Est, nous avons le regret de vous informer qu'aucun document n'a été retracé par le Service de l'environnement et la Division de la planification et du suivi environnemental de la Ville.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Lebel
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.
Service du greffe
Ville de Montréal

greffeacces@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514-872-3142
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

À :	Responsable de l'accès à l'information
Entreprise :	Ville de Montréal, 155 rue Notre-Dame est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Télécopieur :	(514) 872-5655
Téléphone :	(514) 872-3142
Réf. client :	greffeacces@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

Date : 26 août 2020

Nombre de pages (celle-ci comprise) : 1

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriété située au 12350, rue Fort-Lorette, Montréal (Québec)**
- Lot : **2 494 709 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **Corporation Archiépiscopale Catholique Romaine de Montréal**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: rlafrance@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 27 août 2020 10:34
À: Oscar Loko
Objet: Ville de Montréal - accès aux documents - accusé de réception Notre dossier # 52-2020-1450-00 Votre dossier # P-0018897-0-015-230

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Veuillez prendre note que nos bureaux sont dorénavant situés au :
Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3142
Télécopieur : 514 872-5655
Courriel : greffeacces@ville.montreal.qc.ca

Bonjour,
Conformément à l'article 46 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnel*, RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après désignée « la loi », nous accusons réception à nos bureaux, en date du 26 août dernier, de votre demande d'accès aux documents, concernant le 12350, rue Fort-Lorette.
En vertu de l'article 47 de la loi, nous devons normalement prendre position sur une demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à nos bureaux. Toutefois, en raison du très grand nombre de demandes d'accès qui nous sont adressées depuis quelque temps, nous vous avisons, conformément à la même disposition législative, que nous prolongeons ce délai de dix jours. Ainsi, nous devrons définitivement prendre position sur votre demande dans les trente jours.
Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative à cet effet.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF

En raison de la situation exceptionnelle engendrée par la COVID-19 et les perturbations causées à nos opération s par celle-ci, la ville de Montréal ne peut vous assurer un traitement des dossiers dans un délai de 30 jours. Soy ez assuré(e) que tous les dossiers seront traités avec diligence. Nous vous remercions de votre compréhension.

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Lebel
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.
Service du greffe
Ville de Montréal

greffeacces@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514-872-3142
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

Oscar Loko

De: rlafrance@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 28 août 2020 13:37
À: Oscar Loko
Objet: Demande d'accès aux documents - Réponse aucun document Notre dossier : 52-2020-1363-00 Votre dossier : P-0018897-0-015-230

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Veuillez prendre note que nos bureaux sont dorénavant situés au :
Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3142
Télécopieur : 514 872-5655
Courriel : greffeacces@ville.montreal.qc.ca

Bonjour,
En réponse à votre demande d'accès aux documents relativement au 1829-1847, boulevard Gouin Est, nous avons le regret de vous informer qu'aucun document n'a été retracé par le Service de l'environnement et la Division de la planification et du suivi environnemental de la Ville.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marc Lebel
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.
Service du greffe
Ville de Montréal

greffeacces@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514-872-3142
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
Réponses aux demandes d'accès à l'information

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

À :	Responsable substitut de l'accès à l'information
Entreprise :	Direction performance, greffe et services administratifs Division greffe, performance et informatique 555, rue Chabanel O., bureau 600, Montréal (Québec) H2N 2H8
Télécopieur :	
Téléphone :	
Réf. client :	greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

Date : 2 juillet 2020

Nombre de pages (celle-ci comprise) : 1

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une demande d'accès à l'information visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriétés situées le long du boulevard Gouin Est, Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)**
- Lots : **1 741 341, 2 736 249, 2 736 250, 4 858 914, 4 858 915 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **HYDRO-QUÉBEC PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: cchateauvert@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 30 juillet 2020 10:17
À: Oscar Loko
Objet: Demande d'accès A0920-132 - Réponse | V/Réf. : P-0018897-0-015-230 ÉES Phase1 | Lots : 1 741 341, 2 736 249, 2 736 250, 4 858 914, 4 858 915 du cadastre du Québec
Pièces jointes: avis_recours_vf.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Monsieur,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès du 2 juillet 2020, visant à obtenir tout document ou toute information environnementale de même que tout document portant sur l'historique du terrain.

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous constatons que les documents auxquels vous demandez l'accès sont inexistants. Dans ce contexte, nous ne pouvons accéder à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement
Responsable substitut de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

p. j. 1

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

Date :	2 juillet 2020
Nombre de pages (celle-ci comprise) :	1

À :	Responsable substitut de l'accès à l'information
Entreprise :	Direction performance, greffe et services administratifs Division greffe, performance et informatique 555, rue Chabanel O., bureau 600, Montréal (Québec) H2N 2H8
Télécopieur :	
Téléphone :	
Réf. client :	greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **1601-1605, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **2 495 539 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **FRERES DE SAINTE-GABRIEL DU CANADA**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: micheline.pilon@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 2 juillet 2020 11:57
À: Oscar Loko
Objet: Accusé de réception - N/Réf. : A0920-133 / V/Réf.: P-0018897-0-015-230 - 1601-1605 boulevard Gouin Est
Pièces jointes: avis_recours_vf.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Madame, Monsieur,

Nous avons reçu le 2 juillet 2020 votre demande d'accès aux documents, laquelle est inscrite dans nos dossiers sous le numéro indiqué ci-dessus.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), une réponse vous sera communiquée au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de réception de votre demande à nos bureaux.

Dans l'éventualité où le délai pour répondre à votre demande n'est pas respecté, vous aurez droit d'exercer devant la Commission d'accès à l'information le recours en révision prévu au chapitre IV de la loi. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Cordialement,

Micheline Pilon
Secrétaire recherchiste

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

Date :	2 juillet 2020
Nombre de pages (celle-ci comprise) :	1

À :	Responsable substitut de l'accès à l'information
Entreprise :	Direction performance, greffe et services administratifs Division greffe, performance et informatique 555, rue Chabanel O., bureau 600, Montréal (Québec) H2N 2H8
Télécopieur :	
Téléphone :	
Réf. client :	greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **1615-1635, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **2 494 706 et 2 736 254 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **FONDATION BERTHIAUME DU TREMBLAY**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: micheline.pilon@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 2 juillet 2020 12:09
À: Oscar Loko
Objet: Accusé de réception - N/Réf. : A0920-134 / V/Réf.: P-0018897-0-015-230 - 1615-1635 boulevard Gouin Est
Pièces jointes: avis_recours_vf.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Madame, Monsieur,

Nous avons reçu le 2 juillet 2020 votre demande d'accès aux documents, laquelle est inscrite dans nos dossiers sous le numéro indiqué ci-dessus.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), une réponse vous sera communiquée au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de réception de votre demande à nos bureaux.

Dans l'éventualité où le délai pour répondre à votre demande n'est pas respecté, vous aurez droit d'exercer devant la Commission d'accès à l'information le recours en révision prévu au chapitre IV de la loi. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Cordialement,

Micheline Pilon
Secrétaire recherchiste

Oscar Loko

De: cchateauvert@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 30 juillet 2020 09:24
À: Oscar Loko
Objet: Demande d'accès A0920-134 - Réponse | 1615-1635, boulevard Gouin Est | V/Réf. : P-0018897-0-015-230
Pièces jointes: avis_recours_vf.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Monsieur,

En réponse à votre demande d'accès relative à l'objet indiqué en rubrique, vous trouverez ci-dessous un lien (WeTransfer) vers les documents ayant été retracés par la direction du développement du territoire.

Par ailleurs, puisque votre demande porte en partie sur des documents de nature environnementale détenus par les services de la Ville centrale, nous l'avons transmise pour traitement, le 2 juillet 2020, au responsable substitut de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels au Service du greffe. Il vous répondra directement pour les documents détenus par les services centraux.

Nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement
Responsable substitut de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

Lien vers les documents : https://we.tl/t-PfrBELfYgq **(valide 7 jours)**

p. j. Avis de recours

GICLEUR (DEBU

G3031

7152392O

Ville de Montréal
Service de l'habitation et du développement urbain
Module des permis

Permis de plomberie N° 03814-91

Date de permis: 11/10/91

Libellé d'emplacement: 1435 BOULEVARD BOUIN EST

Lot: 211,P211,219,P218

Subdivision: 10 63978

N° de demande de facturation: B-000000

PLOMBERIE ALBERT PARADIS INC
851 MONTEE STE JULIE
STE JULIE
J3E 1W9 TEL.: (514)649-1501

N° de dossier de l'entrepreneur: 042530

Occupation

			Permis de construction	Permis de modification	Permis d'occupation
Permis requis:	Non	Oui	N°	N° 5022-91	N°
Plans requis:	Non	Oui	Plans soumis Non	Oui	Ela. Sont Plans

Appareils

	W.C.	Lavabo	Baignoire	Douche	Urinoir	Évier	Bac à laver	Avaloir de sol	Lessiveuse	Fosse de retenue	Fontaine à boire	Chauffe-eau	Autre
Cave													
Sous-sol													
Rez-de-chaussée	03	03				01		03					01 FUNNEL DRAIN
2e étage		01											
3e étage													
4e étage													

Nbre total d'appareils	N° d'application	Branchement d'égout pluvial	Branchement d'égout sanitaire	Collecteur principal
13				

Branchement d'eau général	Distribution d'eau	Clapet de retenue	Superficie du toit	Réducteur de pression Non	Oui	
			0 m²	X	pression	0 kPa

Nom du vérificateur	Coût du permis	Mode de paiement	FC : facturé construction FM : facturé modification NP : non payé	CH : chèque CO : comptant
LANGLOIS, JEAN-PIERRE	104.50	FM		

Remarques

CLASS

L'assistant-directeur

André Lavoie

06.40.229-5 (05-89) R

Plomberie

						Date	Initiales	N°
Branchement d'égoût ☐ Unitaire ☐ Sanitaire ☐ Pluvial	Diamètre	Longueur	Pente	☐ Am. ciment ☐ Béton ☒ Fonte ☐ Plastique	Épreuve ☐ Oui ☐ Non			
Collecteur principal	Diamètre		Pente	☐ Am. ciment ☐ Fonte ☐ Béton ☐ Plastique	Épreuve ☐ Oui ☐ Non			
Branchement d'eau général	Diamètre	Profondeur	Réducteur ☐ Oui ☐ Non	☐ Cuivre K ☐	Isolant ☐ Oui ☐ Non	Épreuve ☐ Oui ☐ Non		
Brut	☑ Branchements ☐ Siphons nombre ☐ Colonnes ☐ Avaloirs de toit ☐ Regards ☑ Tuyaux de ventilation		☐ Ac. galv. ☐ Am. ciment ☐ Aluminium ☑ Cuivre ☐ Plastique ☐ Fonte			Épreuve ☐ Oui ☑ Non	13-11-91 28-10-91 15-10-91	☒ 333 ☒ 337 ☒ 33?
Distribution d'eau	Danger de contamination Protection: ☐ Oui ☐ Non Type	☑ Cuivre ☐ Plastique ☐	Chauffe-eau Casse-vide ☐ Oui ☐ Non Soupape décharge ☐ 1/2 ☐ 3/4	Anti-béliers ☑ Robinets ☐		Épreuve ☐ Oui ☑ Non	13-11-91	☒ 333
Inspection finale	☑ Oui ☐ Non	Appareils approuvés ☑ Oui ☐ Non ☐ Voir remarques	Fosse de retenue ☐ Béton ☐ Plastique Étanche ☐ Oui ☐ Non		Solins approuvés ☐ Oui ☐ Non Étanches ☐ Oui ☐ Non		05/03/92	☒

Clapets

Marques	1 1/2"	2"	3"	4"	5"	6"	8"	Etc.

10-02-92 ☒ 333

Tuyauterie à l'huile

Réservoir	☐ Approuvé ☐ Éprouvé	Capacité litres			Nombre	
Event	Diamètre	Hauteur	Distance des ouvertures	Tuyauterie d'huile	Diamètre	
Tuyauterie de remplissage	Diamètre	Épreuve ☐ Oui ☐ Non	Évacuation	Dimension	Hauteur	
Appareils	Marque	☐ Approuvé ☐ Dégagement suffisant	Brûleur ☐ Approuvé	Chaufferie ☐ Pièce ventilée		

Remarques

2-(B) BRANCHEMENT REFOULEUR ☒ 333 AU 2ième ÉTAGE

10-02-92) VENTILATION MÉCANIQUE NON FONCTIONNELLE ☒ 333

article	Défectuosités constatées constatée le	corrigée le	initiales	Visites date	abs.	initiales

Appareils additionnels

cave	s.-s.	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	autre

Total	Droits	Avis de percevoir	Reçu n°
	$	N°	

Je certifie que les travaux ci-devant autorisés ont été exécutés et trouvés en tout point conformes au(x) règlement(s) en vigueur.

Inspecteur N°

Signature B. Guibault Date 06/03/92

☐ "Suite au rapport d'inspection" Annexé) feuilles

Giguère D.S. — 3031

7152392

Ville de Montréal
Service de l'habitation et
du développement urbain
Module des permis

Permis de plomberie N° 04045-91

Date de permis: 01/11/91

Libellé d'emplacement: 1615 BOULEVARD GOUIN EST

Lot: 211, 218

Subdivision: 1...10 63978

N° de demande de facturation: B-000000

N° de dossier de l'entrepreneur: 080152

DUVERNAY PL. CHAUF. ENR.
730 CURE CLOUTIER
LAVAL
H7E 4E2 TEL.: (514) 663-2168

Occupation

Permis requis:	Non		Oui		Permis de construction N°	Permis de modification N°	Permis d'occupation N°
Plans requis:	Non		Oui		Plans soumis Non	Oui	Plans Ela. Som.

Appareils

	W.C.	Lavabo	Baignoire	Douche	Urinoir	Évier	Bac à laver	Avaloir de sol	Lessiveuse	Fosse de retenue	Fontaine à boire	Chauffe-eau	Autre
Cave													
Sous-sol						02		02	01	01	01		
Rez-de-chaussée	03	02					01	03					
2e étage	02	02											
3e étage													
4e étage													

Nbre total d'appareils	N° d'application	Branchement d'égout pluvial	Branchement d'égout sanitaire	Collecteur principal
20				6"P 4"S

Branchement d'eau général	Distribution d'eau	Clapet de retenue	Superficie du toit	Réducteur de pression
			0 m²	Non Oui pression 0 kPa

Nom du vérificateur: DE REPENTIGNY, GUY

Coût du permis: 165.00 Mode de paiement: FM

FC : facturé construction
FM : facturé modification
NP : non payé

CH : chèque
CO : comptant

Remarques

CLASSÉ

L'assistant-directeur

André Daoust

06 40 226-5 (05-89) R

Plomberie

	Diamètre	Longueur	Pente			Date / Initiales / N°
Branchement d'égoût (PRINC) ☐ Unitaire ☑ Sanitaire ☑ Pluvial	8" 8"	30'0"	1/4"	☐ Am. ciment ☐ Béton ☐ Fonte ☑ Plastique DS 28	Épreuve ☐ Oui ☐ Non	LA CONST DU TEST D'INFILTRE 4-11-91 DS 337
Collecteur principal (S P)	Diamètre 4" 6"		Pente 1/8"	☐ Am. ciment ☐ Fonte ☐ Béton ☐ Plastique	Épreuve ☐ Oui ☑ Non	4-11-91 DS 337
Branchement d'eau général	Diamètre	Profondeur	Réducteur ☐ Oui ☐ Non	☐ Cuivre K ☐	Isolant ☐ Oui ☐ Non	Épreuve ☐ Oui ☐ Non

Brut	☑ Branchements ☑ Urinoirs ☑ Colonnes nombre	☑ Avaloirs de toit ☑ Regards ☑ Tuyaux de ventilation	☐ Ac. galv. ☐ Arm. ciment ☐ Aluminium	☑ Cuivre ☐ Plastique ☑ Fonte	Épreuve ☐ Oui ☑ Non 10-2-92 DS 337
Distribution d'eau	Danger de contamination Protection: ☐ Oui ☐ Non Type	☑ Cuivre ☐ Plastique ☐	Chauffe-eau Casse-vide ☐ Oui ☐ Non Soupape décharge ☐ 1/2 ☐ 3/4	Anti-béliers ☑ Robinets ☐	Épreuve ☑ Oui ☐ Non 10-2-92 DS 337
Inspection finale	☐ Oui ☐ Non	Appareils approuvés ☐ Oui ☐ Non ☐ Voir remarques	Fosse de retenue ☐ Béton ☐ Plastique Étanche ☐ Oui ☐ Non	Solins approuvés ☐ Oui ☐ Non Étanches ☐ Oui ☐ Non	19/03/92 DS

Clapets

Marques	1 1/2"	2"	3"	4"	5"	6"	8"	Etc.
C.N. / POWER DE L'EXCAVATION	1							

Tuyauterie à l'huile

Réservoir	☐ Approuvé ☐ Éprouvé	Capacité litres		Nombre	
Event	Diamètre	Hauteur	Distance des ouvertures	Tuyauterie d'huile	Diamètre
Tuyauterie de remplissage	Diamètre	Épreuve ☐ Oui ☐ Non	Évacuation	Dimension	Hauteur
Appareils	Marque	☐ Approuvé ☐ Dégagement suffisant	Brûleur ☐ Approuvé	Chaufferie ☐ Pièce ventilée	

Remarques

22-1-92 CONFORME 5373

Défectuosités constatées				Visites			Appareils additionnels								
article	constatée le	corrigée le	initiales	date	abs.	initiales	cave	s.-s.	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	autre
Final Commencé non terminé				05/03/92		DS										

Total	Droits	Avis de percevoir	Reçu n°
	$	N°	

Je certifie que les travaux ci-devant autorisés ont été exécutés et trouvés en tout point conformes au(x) règlement(s) en vigueur.

Inspecteur N°

Signature D Guibaud Date 20/3/92

☐ "Suite au rapport d'inspection" Annexé ____ feuilles

06.40.226-5 (04-86) V

5303 71523920 Q13

ille de Montréal

Rapport d'inspection
(Système d'extinction automatique)

Emplacement	N° du permis ou de la demande	Occupation
1635 Boul. Jarry E.	5022-91	Centre d'hémodialyse

Caractéristiques de l'installation

Installation	Protection	Plan requis	Dates	Risque
Nouvelle ☒ Modifiée ☐ Reprise ☐	Complète ☐ Partielle ☐ Parking seulement ☐	Oui ☐ Non ☐	Demande Réception	Faible ☒ Ordinaire ☐ Exceptionnel ☐

Entrée d'eau indépendante requise	Surpresseur		Ouvertures	
Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Débit ___ gpm Pression ___ psig	Non ☐ Débit ___ gpm Pression à l'entrée ___ psig	Oui ☐ Rideau d'eau requis Oui ☐ Non ☐	Ecran fumée Oui ☐ Non ☐

Espaces confinés combustibles	Diamètres des tuyaux	Robinet de contrôle / étage	Détecteur de débit / étage
Oui ☐ Non ☐	Selon les tables ☐ Selon les calculs ☒	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐

Corrections majeures

Voir plus
Ce rapport n'est valable que pour les bureaux
et les chambres.

CLASSÉ

Nom de l'entrepreneur ou du propriétaire	Nom du vérificateur	Date
Les Gicleurs D.S. Inc.		11 03 92
Adresse: 451 RG St-François — Téléphone: 965-1829		

06.81.778-1 (05-87) R

Sujet			Corrections	Date	N° insp.
Installation: Nouvelle ☑	Modifiée ☐				
Rapport d'expertise: Demandé ☐	Reçu ☑				
Identification					
Entrée principale bâtiment		☐			
Pièce où se trouve le robinet principal		☐			
Robinets d'arrêt + de vidange		☐			
Entrée d'eau					
Manchon sans fondation	Oui ☐ Non ☐				
Surpresseur	Oui ☐ Non ☐		Raccordé sur le système au 1635 Rouen Est		
Cloche	Oui ☐ Non ☐				
Robinet d'arrêt principal	Oui ☐ Non ☐				
Entrée d'eau: Indépendante ☐ raccordée au dom. ☐	Prot. ☐				
Surpresseur					
Approbation UL ☐ ULC ☐					
Débit gpm / Pression	Conforme ☐				
By-pass	Conforme ☐		Raccordé sur le système au 1635 Rouen Est		
Pompe d'appoint	Conforme ☐				
Tuyau + Robinets pour essais	Conforme ☐				
Robinets + Clapets en bonne position		☐			
Date Rapport d'épreuve ☐					
Raccord S.I.					
Diamètre ☐	Conforme ☐				
Clapet de retenue	Oui ☐ Non ☐		Raccordé sur le système au 1635 Rouen Est		
Vidange automatique	Oui ☐ Non ☐				
Accessible	Oui ☐ Non ☐				
Dégagement du sol (18" min.)					
Extincteur automatique					
Nombre total	En réserve 6				
Risque faible	$\frac{\text{Pi}^2}{\text{Extincteur}} = 225'$				
Dégagement: Mur 6'6"	Plafond 12"				
Espacement 15'0"	Panier ☐				
Extincteurs automatiques additionnels	Conduit 4' ☐ Obstacle ☐ Espace confiné ☐ Ouverture ☐		non		
Tuyauterie					
Approbation ASTM	Conforme ☑				
Diamètre conforme	Selon les tables ☐ Selon les calculs ☑				
Pente ☐ ☑	Vidange ☑				
Protection: Corrosion ☐	Gel ☐ Dommages ☐		non		
Robinet, clapet					
Approbation UL ☐ ULC ☑	FM ☐				
Cadenassé ☐	Supervisé ☑				
Accessible ☑	En bonne position ☑				
Robinet contrôle / étage		☐	non		
Détecteur en débit / étage		☐			
Robinet 2 1/2" sur colonne montante		☐			
Test					
200 psig 2 heures ☑					
Certificat: Demandé ☑	Reçu ☑			8½.	06/03/92

Remarques

Nom de l'inspecteur	Date
Normand Guilbault	05,05,92

CERTIFICAT DE MATÉRIAUX ET D'ESSAIS DE L'ENTREPRENEUR POUR LA TUYAUTERIE
CONTRACTOR'S MATERIAL & TEST CERTIFICATE FOR **A** U-DESSUS DU SOL / ABOVEGROUND PIPING

Factory Mutual System

Seuls les assurés de Factory Mutual peuvent obtenir d'autres exemplaires de ce formulaire de Order Processing Section, Training Resource Center Factory Mutual Engineering & Research, 1151 Boston-Providence Turnpike, P.O. Box 688, Norwood, Mass. 02062
Additional copies of this form are available only to Factory Mutual insureds from: Order Processing Section, Training Resource Center, Factory Mutual Engineering & Research, 1151 Boston-Providence Turnpike, P.O. Box 688, Norwood, Mass. 02062

MARCHE À SUIVRE PROCEDURE

Une fois l'installation terminée le représentant de l'entrepreneur doit en faire l'inspection et procéder aux essais requis en présence d'un représentant des propriétaires. Toutes les défectuosités doivent être corrigées et l'installation doit fonctionner avant que le personnel de l'entrepreneur quitte définitivement les lieux.

Upon completion of work, inspection and tests shall be made by the contractor's representative and witnessed by an owner's representative. All defects shall be corrected and system left in service before contractor's personnel finally leave the job.

Les deux représentants doivent remplir et signer un certificat. Les autorités compétentes en matière d'approbation, les propriétaires et l'entrepreneur doivent en recevoir un exemplaire. Il est entendu que la signature du représentant des propriétaires ne porte en aucune façon atteinte au droit des propriétaires de poursuivre l'entrepreneur pour matériaux défectueux, vices de construction ou inobservation des prescriptions des autorités compétentes en matière d'approbation ou des arrêtés municipaux.

A certificate shall be filled out and signed by both representatives. Copies shall be prepared for approving authorities, owners and contractor. It is understood the owner's representative's signature in no way prejudices any claim against contractor for faulty material, poor workmanship, or failure to comply with approving authority's requirements or local ordinances.

NOM DE L'ENTREPRISE PROPERTY NAME: Berthiaume-Du-Tremblay

DATE: 6 mars 1992

ADRESSE DE L'ENTREPRISE PROPERTY ADDRESS: 1635 Boul Gouin Montréal (Québec)

PLANS

NOM DES AUTORITÉS COMPÉTENTES QUI LES ONT ACCEPTÉS ACCEPTED BY APPROVING AUTHORITY(S) NAMES: Ville de Montréal

ADRESSE ADDRESS:

INSTALLATION CONFORME AUX PLANS ACCEPTÉS INSTALLATION CONFORMS TO ACCEPTED PLANS — [X] Oui Yes [ ] Non No
MATÉRIEL UTILISÉ EST APPROUVÉ EQUIPMENT USED IS APPROVED — [X] Oui Yes [ ] Non No
SINON, EXPLIQUER LES DIFFÉRENCES IF NO, EXPLAIN DEVIATIONS

INSTRUCTIONS

LE RESPONSABLE DU MATÉRIEL DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE CONNAÎT L'EMPLACEMENT DES VANNES DE COMMANDE ET L'ENTRETIEN QU'EXIGE CE NOUVEAU MATÉRIEL
HAS PERSON IN CHARGE OF FIRE EQUIPMENT BEEN INSTRUCTED AS TO LOCATION OF CONTROL VALVES AND CARE AND MAINTENANCE OF THIS NEW EQUIPMENT
SINON, EXPLIQUER IF NO, EXPLAIN — [ ] Oui Yes [ ] Non No

L'ENTREPRISE A REÇU DES EXEMPLAIRES DES INSTRUCTIONS APPROPRIÉES, DES TABLEAUX D'ENTRETIEN ET DE NFPA 13 A
HAVE COPIES OF APPROPRIATE INSTRUCTIONS AND CARE AND MAINTENANCE CHARTS AND NFPA 13A BEEN LEFT ON PREMISES
SINON, EXPLIQUER IF NO, EXPLAIN — [ ] Oui Yes [ ] Non No

EMPLACEMENT DU RÉSEAU LOCATION OF SYSTEM

BÂTIMENTS DESSERVIS SUPPLIES BLDGS.: Berthiaume Du Tremblay

EXTINCTEURS AUTOMATIQUES SPRINKLERS

MARQUE MAKE	MODÈLE MODEL	ANNÉE DE FABRICATION YEAR OF MANUFACTURE	DIAMÈTRE DE L'ORIFICE ORIFICE SIZE	QUANTITÉ QUANTITY	TEMPÉRATURE DE FUSION TEMPERATURE RATING
Viking	pendentM	92	1/2	90	155°

TUYAUX ET RACCORDS PIPE AND FITTINGS

TUYAUX CONFORMES À LA NORME _____ STANDARD — [X] Oui Yes [ ] Non No
PIPE CONFORMS TO
RACCORDS CONFORMES À LA NORME _____ STANDARD — [X] Oui Yes [ ] Non No
FITTINGS CONFORM TO
SINON, EXPLIQUER IF NO, EXPLAIN

SOUPAPE D'ALARME OU INDICATEUR DE DÉBIT ALARM VALVE OR FLOW INDICATOR

DISPOSITIF D'ALARME ALARM DEVICE			TEMPS DE FONCTIONNEMENT MAXIMUM PAR LE TUYAU D'ESSAI MAXIMUM TIME TO OPERATE THROUGH TEST PIPE	
TYPE	MARQUE MAKE	MODÈLE MODEL	MIN.	SEC.

ESSAIS DE FONCTIONNEMENT DES VANNES À AIR DRY PIPE OPERATING TEST

VANNES À AIR DRY VALVE			DISPOSITIF À OUVERTURE RAPIDE (D.O.R.) Q.O.D.		
Marque Make	Modèle Model	No de série Serial No.	Marque Make	Modèle Model	No de série Serial No.

	Temps de déclenchement par le tuyau d'essai Time to Trip thru Test Pipe		Pression d'eau Water Pressure	Pression d'air Air Pressure	Point de déclenchement pression d'air Trip Point Air Pressure	Temps mis par l'eau à atteindre l'orifice d'essai Time Water Reached Test Outlet		Le dispositif d'alarme a bien fonctionné Alarm Operated Properly	
	MIN.	SEC.	LB/PO² PSI	LB/PO² PSI	LB/PO² PSI	MIN.	SEC.	OUI YES	NON NO
Sans D.O.R. Without Q.O.D.									
Avec D.O.R. With Q.O.D.									

SINON, EXPLIQUER IF NO, EXPLAIN

VANNES DÉLUGE ET À PRÉACTION / DELUGE & PRE-ACTION VALVES

FONCTIONNEMENT / OPERATION ☐ PNEUMATIQUE / PNEUMATIC ☐ ÉLECTRIQUE / ELECTRIC ☐ HYDRAULIQUE / HYDRAULIC

TUYAUTERIE CONTRÔLÉE / PIPING SUPERVISED ☐ Oui Yes ☐ Non No

DISPOSITIF DE DÉTECTION CONTRÔLÉ / DETECTING MEDIA SUPERVISED ☐ Oui Yes ☐ Non No

LA VANNE FONCTIONNE PAR COMMANDE MANUELLE OU PAR UN POSTE DE COMMANDE À DISTANCE / DOES VALVE OPERATE FROM THE MANUAL TRIP AND/OR REMOTE CONTROL STATIONS ☐ Oui Yes ☐ Non No

CHAQUE CIRCUIT EST MUNI D'UN DISPOSITIF D'ACCÈS FACILE POUR LES ESSAIS / IS THERE AN ACCESSIBLE FACILITY IN EACH CIRCUIT FOR TESTING ☐ Oui Yes ☐ Non No

SINON, EXPLIQUER / IF NO, EXPLAIN

MARQUE / MAKE	MODÈLE / MODEL	LE DISPOSITIF D'ALARME FONCTIONNE À PARTIR DE CHAQUE CIRCUIT / DOES EACH CIRCUIT OPERATE SUPERVISION LOSS ALARM		LA VANNE FONCTIONNE À PARTIR DE CHAQUE CIRCUIT / DOES EACH CIRCUIT OPERATE VALVE RELEASE		TEMPS DE FONCTIONNEMENT MAXIMUM DE LA VANNE / MAXIMUM TIME TO OPERATE RELEASE	
		Oui Yes	Non No	Oui Yes	Non No	Min.	Sec.

DESCRIPTION DES ESSAIS / TEST DESCRIPTION

ESSAIS HYDROSTATIQUES. Les essais hydrostatiques doivent être faits à au moins 200 lb/po² (13.6 bars) pendant deux heures ou à 50 lb/po² (3.4 bars) pendant deux heures au-dessus d'une pression statique de 150 lb/po². Les clapets à air doivent être ouverts durant les essais pour empêcher qu'ils soient endommagés. Toute fuite dans la tuyauterie au-dessus du sol doit être arrêtée.
HYDROSTATIC: Hydrostatic tests shall be made at not less than 200 psi (13.6 bars) for two hours or 50 psi (3.4 bars) above static pressure in excess of 150 psi (10.2 bars) for two hours. Differential dry-pipe valve clappers shall be left open during test to prevent damage. All aboveground piping leakage shall be stopped.

RINÇAGE. Il faut faire passer le débit d'eau nécessaire jusqu'à ce que l'absence de corps étrangers dans des sacs de toile placés aux orifices d'écoulement, tels que les poteaux d'incendie et les conduites de vidange, indique que les conduites sont nettoyées à fond. Le rinçage doit se faire à raison d'au moins 400 gal/mn (1 514 l/mn) pour des tuyaux de 4 po, 600 gal/mn (2 271 l/mn) pour des tuyaux de 6 po, 1 000 gal/mn (3 785 l/mn) pour des tuyaux de 8 po, 1 500 gal/mn (5 678 l/mn) 750 gal/mn (2 839 l/min) pour des tuyaux de 6 po, 1 000 gal/mn (3 785 l/mn) pour des tuyaux de 8 po, 1 500 gal/mn (5 678 l/mn) pour des tuyaux de 10 po et 2 000 gal/mn (7 570 l/mn) pour des tuyaux de 12 po. Si la source d'eau ne fournit pas le débit stipulé il faut alors s'assurer du débit maximum qui est disponible.
FLUSHING: Flow the required rate until water is clear as indicated by no collection of foreign material in burlap bags at outlets such as hydrants and blow-offs. Flush at flows not less than 400 GPM (1514 L/min) for 4-inch pipe, 600 GPM (2271 L/min) for 6-inch pipe, 750 GPM (2839 L/min) for 6-inch pipe, 1000 GPM (3785 L/min) for 8-inch pipe, 1500 GPM (5678 L/min) for 10-inch pipe and 2000 GPM (7570 L/min) for 12-inch pipe. When supply cannot produce stipulated flow rates, obtain maximum available.

ESSAIS PNEUMATIQUES. Il faut maintenir une pression d'air de 40 lb/po² (2.7 bars) et mesurer la chute de pression qui ne doit pas excéder 1 1/2 lb/po² (0.1 bar) pendant 24 heures.
PNEUMATIC: Establish 40 psi (2.7 bars) air pressure and measure drop which shall not exceed 1-½ psi (0.1 bars) in 24 hours. Test pressure tanks at normal water level and air pressure and measure air pressure drop which shall not exceed 1-½ psi (0.1 bars) in 24 hours.

ESSAIS / TESTS

ESSAI HYDROSTATIQUE DE TOUTE LA TUYAUTERIE À 200 LB/PO² PENDANT 2 HEURES / ALL PIPING HYDROSTATICALLY TESTED AT ___ PSI FOR ___ HRS. — SINON, EXPLIQUER IF NO, STATE REASON

ESSAI PNEUMATIQUE DE LA TUYAUTERIE SOUS AIR / DRY PIPING PNEUMATICALLY TESTED ☒ Oui Yes ☐ Non No

L'INSTALLATION FONCTIONNE BIEN / EQUIPMENT OPERATES PROPERLY ☒ Oui Yes ☐ Non No

Essai de vidange / Drain Test — LECTURE DU MANOMÈTRE SITUÉ PRÈS DU TUYAU D'ESSAI POUR L'ALIMENTATION EN EAU / READING OF GAGE LOCATED NEAR WATER SUPPLY TEST PIPE — PRESSION STATIQUE, STATIC PRESSURE: ____ LB/PO2 ____ PSI

PRESSION DYNAMIQUE LORSQUE LA SOUPAPE DANS LE TUYAU D'ESSAI EST GRANDE OUVERTE / RESIDUAL PRESSURE WITH VALVE IN TEST PIPE OPEN WIDE ____ LB/PO2 ____ PSI

Les conduites principales et les conduites d'amenée souterraines aux colonnes montantes ont été rincées avant d'être raccordées à la tuyauterie des extincteurs automatiques.
Underground main and lead-in connections to system risers flushed before connection made to sprinkler piping.

RINÇAGE VÉRIFIÉ PAR L'EXEMPLAIRE DU FORMULAIRE no 85B / VERIFIED BY COPY OF THE U FORM NO. 85B ☐ Oui Yes ☐ Non No

RINÇAGE FAIT PAR L'INSTALLATEUR DE LA TUYAUTERIE SOUTERRAINE DES EXTINCTEURS AUTOMATIQUES / FLUSHED BY INSTALLER OF UNDERGROUND SPRINKLER PIPING ☐ Oui Yes ☐ Non No

AUTRE OTHER EXPLIQUER EXPLAIN

OBTURATEURS D'ESSAI / BLANK TESTING GASKETS

NOMBRE UTILISÉ / NUMBER USED	EMPLACEMENTS LOCATIONS	NOMBRE ENLEVÉ / NUMBER REMOVED

SOUDURE / WELDING

TUYAUTERIE SOUDÉE / WELDED PIPING ☐ OUI YES ☒ NON NO — SI OUI ... IF YES ...

ATTESTEZ-VOUS EN VOTRE QUALITÉ D'ENTREPRENEUR D'INSTALLATION D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES QUE LES TRAVAUX DE SOUDURE SONT CONFORMES AUX EXIGENCES DE AWS D10.9, NIVEAU AR-3 / DO YOU CERTIFY AS THE SPRINKLER CONTRACTOR THAT WELDING PROCEDURES COMPLY WITH THE REQUIREMENTS OF AT LEAST AWS D10.9, LEVEL AR-3 ☐ Oui Yes ☐ Non No

ATTESTEZ-VOUS QUE LES SOUDEURS ONT LA COMPÉTENCE REQUISE POUR SOUDER CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DE AWS D10.9, NIVEAU AR-3 / DO YOU CERTIFY THAT THE WELDING WAS PERFORMED BY WELDERS QUALIFIED IN COMPLIANCE WITH THE REQUIREMENTS OF AT LEAST AWS D10.9, LEVEL AR-3 ☐ Oui Yes ☐ Non No

ATTESTEZ-VOUS QUE LA SOUDURE EST FAITE CONFORMÉMENT À UNE MARCHE À SUIVRE DOCUMENTÉE SUR LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ POUR ÊTRE CERTAIN QUE TOUTES LES RONDELLES SONT RÉCUPÉRÉES, LES OUVERTURES DANS LA TUYAUTERIE SONT LISSES, LES SCORIES ET AUTRES RÉSIDUS DE SOUDURE SONT ENLEVÉS ET LES CALIBRES SONT INTACTS / DO YOU CERTIFY THAT WELDING WAS CARRIED OUT IN COMPLIANCE WITH A DOCUMENTED QUALITY CONTROL PROCEDURE TO INSURE THAT ALL DISCS ARE RETRIEVED, THAT OPENINGS IN PIPING ARE SMOOTH, THAT SLAG AND OTHER WELDING RESIDUE ARE REMOVED, AND THAT THE INTERNAL DIAMETERS OF PIPING ARE NOT PENETRATED ☐ Oui Yes ☐ Non No

PLAQUE SIGNALÉTIQUE DE RÉSEAU CONÇU HYDRAULIQUEMENT / HYDRAULIC DATA NAMEPLATE

RÉSEAU MUNI D'UNE PLAQUE SIGNALÉTIQUE / NAMEPLATE PROVIDED ☐ OUI YES ☐ NON NO

SINON, EXPLIQUER IF NO, EXPLAIN

OBSERVATIONS / REMARKS

DATE DE LA MISE EN SERVICE AVEC TOUTES LES VANNES OUVERTES / DATE LEFT IN SERVICE WITH ALL CONTROL VALVES OPEN:

SIGNATURES

NOM DE L'ENTREPRENEUR / NAME OF SPRINKLER CONTRACTOR: Les Gicleurs D.S. Inc. 451 Rang St-François Lorraine J7E 4H5

LES PERSONNES SUIVANTES ONT ASSISTÉ AUX ESSAIS / TESTS WITNESSED BY

	TITRE / TITLE	DATE
REPRÉSENTANT DES PROPRIÉTAIRES (SIGNÉ) / FOR PROPERTY OWNER (SIGNED): Michel Lamarche	Surintendant J.R. Cote	16-03-92
REPRÉSENTANT DE L'ENTREPRENEUR (SIGNÉ) / FOR SPRINKLER CONTRACTOR (SIGNED): Gaston St-Onge	Gast	16/3/92

AUTRES OBSERVATIONS / ADDITIONAL EXPLANATION AND NOTES

85A VERSO 85A BACK

Q13

AVIS NO: M/92-11075-Q13

Le 10 mars 1992

Protection Incendie Idéal
180, rue Bellerose Ouest
Vimont-Laval (Québec)
H7L 1K5

Adresse concernée: 1635, boul. Gouin Est.

Nous constatons que vous avez commis ou commettez actuellement une ou des infractions au(x) règlement(s) suivant(s) à savoir:

1 - Travaux exécutés sans avoir au préalable soumis au Service de l'habitation et du développement urbain, les plans d'atelier de l'installation d'extincteur automatique. Règlement 1900 article 4-25, NFPA 13 article 1-9.1

N.B. Fournir une vue en plan de tous les étages incluant le sous-sol et le rez-de-chaussée, en y indiquant la destination des locaux et une coupe transversale montrant les détails architecturaux tels que: l'assemblage de la toiture, les assemblages plancher-plafond, etc...

Cette ou ces infractions devront être corrigées avant le, 10 avril 1992 afin que nous puissions considérer ces travaux ou installations conformes aux règlements de la Ville de Montréal. Nous réinspecterons les lieux concernés à l'expiration de ce délai.

Nous vous remercions, à l'avance, de votre collaboration. Si des problèmes particuliers se présentent ou si les corrections sont effectuées avant ce délai, veuillez communiquer avec le soussigné à 872-4981 entre 8:00 et 9:00 heures.

CLASSE

Normand Guillault
Inspecteur

NG/cl

(13)

AVIS NO: M/92-11074-013

Le 23 mars 1992

A l'attention de:

Monsieur Jacques Desjardins
Les Gicleurs D.S. Inc.
451, Rang Saint-François
Lorraine (Québec)
J7E 4H5

Adresse concernée: 1615, boul. Gouin Est

Nous constatons que vous avez commis ou commettez actuellement une ou des infractions au(x) règlement(s) suivant(s) à savoir:

1 - Travaux exécutés sans avoir au préalable soumis au Service de l'habitation et du développement urbain, les plans d'atelier de l'installation d'extincteur automatique. Règlement 1900 article 4-25, NFPA 13 article 1-9.1

N.B. Fournir une vue en plan de tous les étages incluant le sous-sol et le rez-de-chaussée, en y indiquant la destination des locaux et une coupe transversale montrant les détails architecturaux tels que: l'assemblage de la toiture, les assemblages plancher-plafond, etc...

CLASSÉ

.../2

2 - Extincteurs automatiques trop éloignés du mur. A savoir, pièces #005, 018 et 115. Règlement 1900 article 4-25, NFPA 13 article 4-2.1.5-1

Cette ou ces infractions devront être corrigées avant le, 9 avril 1992 afin que nous puissions considérer ces travaux ou installations conformes aux règlements de la Ville de Montréal. Nous réinspecterons les lieux concernés à l'expiration de ce délai.

Nous vous remercions, à l'avance, de votre collaboration. Si des problèmes particuliers se présentent ou si les corrections sont effectuées avant ce délai, veuillez communiquer avec le soussigné à 872-4981 entre 8:00 et 9:00 heures.

Normand Guilbault
Inspecteur

NG/cl

c.c. RÉSIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY
(Mise en cause)

Ville de Montréal

Rapport d'inspection
(Système d'extinction automatique)

Emplacement	N° du permis ou de la demande	Occupation
1635 Fleury est	P 4928-91	Entrepôt

Caractéristiques de l'installation

Installation	Protection	Plan requis	Dates		Risque
Nouvelle ☐ Modifiée ☐ Requise ☐	Complète ☐ Partielle ☐ Parking seulement ☐	Oui ☐ Non ☐	Demande	Réception	Faible ☐ Ordinaire ☒ Exceptionnel ☐

Entrée d'eau indépendante requise	Surpresseur				Ouvertures			
Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Débit gpm	Pression psig	Non ☐ Débit cpm	Pression à l'entrée psig	Oui ☐ Rideau d'eau requis Oui ☐ Non ☐	Non ☐	Écran fumée Oui ☐ Non ☐	Non ☐

Espaces confinés combustibles	Diamètres des tuyaux	Robinet de contrôle / étage	Détecteur de débit / étage
Oui ☐ Non ☐	Selon les tables ☐ Selon les calculs ☒	Oui ☒ Non ☐	Oui ☒ Non ☐

Corrections majeures

Voir plans

CLASSÉ

Nom de l'entrepreneur ou du propriétaire		Nom du vérificateur	Date
Gilbert Adam			
Adresse	Téléphone		
180 Bellerose ouest Vimont, Laval	628-0181		23 03 92

06.81.778-1 (05-87) R

	Sujet	Corrections	Date	N° insp.
	Installation: Nouvelle ☑ Modifiée ☐			
	Rapport d'expertise: Demandé ☐ Reçu ☐			
Identification	Entrée principale bâtiment ☑			
	Pièce où se trouve le robinet principal ☑			
	Robinets d'arrêt + de vidange ☑			
Entrée d'eau	Manchon sans fondation Oui ☐ Non ☑	existant		
	Surpresseur Oui ☑ Non ☐			
	Cloche Oui ☑ Non ☐			
	Robinet d'arrêt principal Oui ☑ Non ☐			
	Entrée d'eau: Indépendante ☑ recc. eau dom. ☐ Prot. ☑			
Surpresseur	Approbation UL ☐ ULC ☑			
	Débit 750 gpm Pression 155 Conforme ☑			
	By-pass Conforme ☑			
	Pompe d'appoint Conforme ☑			
	Tuyau + Robinets pour essais Conforme ☑			
	Robinets + Clapets en bonne position ☑		08/04/92 DB	
	Rapport d'épreuve ☑ Date 08/04/92	Reste à recevoir certificat d'épreuve.	O.K. D.B. 10/06/92	
Recc. S.I.	Diamètre ☑ 4" Conforme ☑			
	Clapet de retenue Oui ☑ Non ☐			
	Vidange automatique Oui ☑ Non ☐			
	Accessible Oui ☑ Non ☐			
	Dégagement du sol (18" min.) Oui		08/04/92 DB	
Extincteur automatique	Nombre total 1200 En réserve 12	cabinet de rechange de 12 à installer supplémentaire O.K. D.B.	29/04/92 D.B.	
	Risque faible $\frac{\text{Pi}^2}{\text{Extincteur}} = 225$			
	Dégagement: Mur 7'6" Plafond 12"			
	Espacement 15'0" Panier ☑			
	Extincteurs automatiques additionnels: Conduit 4" ☑ Obstacle ☑ Espace confiné ☑ Ouverture ☐			
Tuyauterie	Approbation ASTM Conforme ☑			
	Diamètre conforme: Selon les tables ☐ Selon les calculs ☑			
	Perte ☑ Vidange ☑			
	Protection: Corrosion ☐ Gel ☑ Dommages ☐	n/a		
Robinet, clapet	Approbation UL ☐ ULC ☑ FM ☐			
	Cadenassé ☐ Supervisé ☑			
	Accessible ☑ En bonne position ☑			
	Robinet contrôle / étage ☑			
	Détecteur en débit / étage ☑			
	Robinet 2 1/2" sur colonne montante ☑			
Test	200 psig 2 heures ☑			
	Certificat: Demandé ☑ Reçu ☑		02/04/92 DB	

Remarques

Nom de l'inspecteur: Normand Guilbault

Date: 11 06 92

GROUPEMENT TECHNIQUE DES ASSUREURS DU CANADA

DOSSIER N° : _____

CERTIFICAT DE MATÉRIAUX ET D'ESSAIS DE L'ENTREPRENEUR – TUYAUTERIE AÉRIENNE

MARCHE À SUIVRE

Une fois l'installation terminée, le représentant de l'entrepreneur doit en faire l'inspection et procéder aux essais requis, en présence d'un représentant du propriétaire. Toutes les défectuosités doivent être corrigées et l'installation laissée en état de fonctionnement avant que le personnel de l'entrepreneur ne quitte définitivement les lieux.

Les deux représentants doivent remplir et signer un certificat. Copie doit en être transmise à l'autorité compétente en matière d'agrément, au propriétaire et à l'entrepreneur. Il est entendu que la signature du représentant du propriétaire ne porte en aucune façon atteinte au droit de poursuivre l'entrepreneur pour matériaux imparfaits, vice de construction ou inobservation des prescriptions de l'autorité compétente ou des ordonnances locales.

DÉSIGNATION DU RISQUE: RESIDENCE BERTHIAUME-DU-TREMBLAY — DATE: 30 MARS 1992

ADRESSE: 1635, BOUL. GOUIN EST, MONTREAL, P.Q.

PLANS

Nom de l'autorité compétente qui les a acceptés: VILLE DE MONTREAL

Adresse: 810, ST-ANTOINE EST, SUITE #101, MONTREAL

Installation conforme aux plans acceptés : Oui ☒ Non ☐ — Dans la négative, indiquer les écarts

Utilisation de matériel approuvé : Oui ☒ Non ☐

INSTRUCTIONS

La personne préposée au matériel d'incendie a-t-elle été informée de l'emplacement des vannes de commande et du soin et de l'entretien à apporter à ce nouveau matériel ? Oui ☒ Non ☐ — Dans la négative, expliquer

A-t-on laissé sur les lieux des exemplaires des instructions, des tableaux des soins et de l'entretien à donner ainsi que de la brochure N° 13A de la N.F.P.A. ? Oui ☒ Non ☐ — Dans la négative, expliquer

EMPLACEMENT

Bâtiments desservis: AU COMPLET.

TÊTES D'EXT. AUT.

MARQUE	MODÈLE	ANNÉE DE FABRICATION	DIAMÈTRE DE L'ORIFICE	NOMBRE	TEMPÉRATURE DE DÉCLENCHEMENT
VIKING	PENDENT SEMI-EXCASTRE	1991	1/2" Ø	448	165°F
~	DROIT	1991	1/2" Ø	65	165°F
~	DROIT	1991	1/2" Ø	9-1	212°F
~	MURALE HORIZ.	1991	1/2" Ø	94	165°F
~	MURALE HORIZ. SEC	1991	1/2" Ø	10	165°F

TUYAUX ET RACCORDS

Tuyaux conformes à la norme N.F.P.A. Oui ☒ Non ☐ — Dans la négative, expliquer

Raccords conformes à la norme N.F.P.A. Oui ☒ Non ☐

SOUPAPE D'ALARME OU DÉTECTEUR D'ÉCOULEMENT D'EAU

TYPE	DISPOSITIF D'ALARME MARQUE	MODÈLE	TEMPS DE DÉCLENCHEMENT MAX. PAR LE TUYAU D'ESSAI MINUTES	SECONDES
SOUPAPE	ASTRA	MODÈLE "C" 6" Ø		
DÉTECTEUR	POTTER	VSR-F		

SOUPAPE À AIR COMPRIMÉ MARQUE	MODÈLE	N° DE SÉRIE	D.O.R. MARQUE	MODÈLE	N° DE SÉRIE
M.A					

ESSAI DE FONCTIONNEMENT DE LA SOUPAPE À AIR COMPRIMÉ

	TEMPS DE DÉCLENCHEMENT PAR LE TUYAU D'ESSAI MIN.	SEC.	PRESSION DE L'EAU LB/PO²	PRESSION DE L'AIR LB/PO²	PRESSION DE L'AIR – POINT DE DÉCLENCH. LB/PO²	DÉLAI DE L'EAU À ATTEINDRE L'ORIFICE D'ESSAI MIN.	SEC.	BON FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF D'ALARME OUI	NON
Sans D.O.R.									
Avec D.O.R.									

M.A. Dans la négative, expliquer

S.P.I. 103A-09/84

SOUPAPES DÉLUGE ET À PRÉACTION

N.A.

Fonctionnement : PNEUMATIQUE ☐ ÉLECTRIQUE ☐ HYDRAULIQUE ☐

Tuyauterie surveillée : Oui ☐ Non ☐ | Dispositifs de détection surveillés : Oui ☐ Non ☐

La soupape fonctionne-t-elle par commande manuelle et/ou par commande à distance ? Oui ☐ Non ☐

Chaque circuit est-il muni d'un dispositif d'essai facilement accessible ? Oui ☐ Non ☐ | Dans la négative, expliquer

MARQUE	MODÈLE	ALARME DE NON SURVEILLANCE COMMANDÉE PAR CHAQUE CIRCUIT		FONCTIONNEMENT DE LA SOUPAPE COMMANDÉ PAR CHAQUE CIRCUIT		DÉLAI MAXIMUM DE DÉCLENCHEMENT	
		OUI	NON	OUI	NON	MIN.	SEC.

DESCRIPTION DES ESSAIS

ESSAIS HYDROSTATIQUES : Les essais hydrostatiques doivent être faits pendant deux heures à au moins 200 lb/po² (1380 kPa) ou à 50 lb/po² (345 kPa) au-delà de la pression statique si celle-ci dépasse 150 lb/po² (1035 kPa). Pour éviter que les soupapes à air comprimé du type différentiel ne s'abîment, il faut que leur clapet demeure ouvert durant l'essai. Toute fuite dans la tuyauterie aérienne doit être obturée.

RINÇAGE : Faire passer le débit d'eau requis jusqu'à ce que l'absence de matières étrangères dans des sacs de toile placés aux orifices d'écoulement, tels les poteaux d'incendie et les conduites de vidange, indique que les conduites sont nettoyées à fond. Le rinçage doit se faire à raison d'au moins 400 gal/mn (1514 L/min) pour les tuyaux de 4 pouces (100 mm), 600 gal/min (2270 L/min) pour les tuyaux de 5 pouces (125 mm), 750 gal/min (2840 L/min) pour les tuyaux de 6 pouces (150 mm), 1000 gal/min (3785 L/min) pour les tuyaux de 8 pouces (200 mm), 1500 gal/min (5680 L/min) pour les tuyaux de 10 pouces (250 mm) et 2000 gal/min (7570 L/min) pour ceux de 12 pouces (300 mm). Si la source d'eau ne fournit pas le débit stipulé, s'assurer du débit maximum possible.

À AIR COMPRIMÉ : Établir une pression d'air de 40 lb/po² (270 kPa) et en mesurer la baisse qui ne doit pas excéder 1,5 lb/po² (10 kPa) en 24 heures. Faire l'essai des réservoirs sous pression au niveau d'eau normal et à la pression d'air normale et mesurer la baisse de pression de l'air qui ne doit pas dépasser 1,5 lb/po² (10 kPa) en 24 heures.

ESSAIS

Essai hydrostatique de toute la tuyauterie à 200 lb/po² pendant 2 heures | Dans la négative, en donner la raison

Essai à l'air comprimé de la tuyauterie sous air : Oui ☐ ~~Non~~ ☐

Fonctionnement satisfaisant : Oui ☐ ~~Non~~ ☐

ESSAI DE VIDANGE — Lecture au manomètre situé près du tuyau d'essai de la source d'eau : Pression statique _____ lb/po² | Pression résiduelle avec robinet du tuyau d'essai grand ouvert : _____ lb/po²

Rinçage des conduites souterraines et des branchements avant leur raccordement à l'installation.

Attesté par le formulaire relatif à la tuyauterie souterraine : Oui ☐ ~~Non~~ ☐ | Autre — Expliquer

Effectué par l'installateur de la tuyauterie souterraine : Oui ☐ ~~Non~~ ☐

OBTURATEURS D'ESSAI

Nombre utilisé	Emplacements	Nombre enlevé
0		

SOUDURE

Tuyauterie soudée : Oui ☐ ~~Non~~ ☐ | Dans l'affirmative, expliquer

En votre qualité d'entrepreneur en extincteurs automatiques, attestez-vous que les procédés de soudage utilisés satisfont au moins aux exigences du niveau AR-3 de la norme AWS D10.9 ou autre norme canadienne équivalente ? Oui ☐ ~~Non~~ ☐

Attestez-vous que les soudeurs ont la compétence requise pour souder conformément aux exigences du niveau AR-3 de la norme AWS D10.9 ou autre norme canadienne équivalente ? Oui ☐ ~~Non~~ ☐

Attestez-vous que les travaux de soudure ont été exécutés conformément à un processus de contrôle de qualité écrit, assurant que toutes les pièces de métal coupées sont enlevées, que les orifices pratiqués dans la tuyauterie sont lisses, que les scories et autres résidus de soudure sont enlevés et que les pièces soudées ne pénètrent pas au-delà du diamètre interne de la tuyauterie ? Oui ☐ ~~Non~~ ☐

DONNÉES D'HYDRAULIQUE

Plaque signalétique affichée : Oui ☐ ~~Non~~ ☐ | Dans la négative, expliquer

OBSERVATIONS

Date de mise en service, les vannes de commande étant toutes ouvertes :

30 MARS 1992

SIGNATURES

NOM DE L'ENTREPRENEUR EN EXTINCTEURS AUTOMATIQUES

GICLEUR IDEAL INC.

ESSAIS FAITS EN PRÉSENCE DE

REPRÉSENTANT DU PROPRIÉTAIRE (SIGNATURE)	FONCTION	DATE
REPRÉSENTANT DE L'ENTREPRENEUR (SIGNATURE) Marc Thibeau	FONCTION PRÉSIDENT	DATE 30 MARS 1992

Explications additionnelles et notes

Page 1 of 1
(1 Test sheet for each pump)

E. & T.S. P/C Fire Survey — Pump Supplement

Royal Insurance

Insured: BERTHIAUME DU TREMBLAY	Policy No.
Reason for Test: Nouvelle installation	Date of Test: Le 6 avril 1992

Is Pump House built and arranged satisfactorily: [X] Yes [ ] No

Pump

Shaft	Manufacturer	Approved	Shop or Serial No.	Model or Type
[X] Horizontal [ ] Vertical	Plad	[X] Yes [ ] No		5015

Rated GPM	Rated Head-Ft. (psi)	Rated RPM	Suction From	Tank Size	Tank Height
750	70	1750	Aqueduc	na	na

If Vertical Type

na

Vertical Dist. Disch. Gauge to Water Level	Static Ft.	Pumping Ft.	Right Angle Gear Drive	Manufacturer	Shop or Serial No.	Approved
				Model or Type	Performance [ ] Smooth [ ] Rough	[ ] Yes [ ] No

Driver

Manufacturer	Approved	Shop or Serial No.	Model or Type	Rated H.P.	Rated R.P.M.
Leroy Somer	[X] Yes [ ] No			50	1750

[X] Electric Motor	Rated Volt	Operating Volt.	Rated F.L. Amps	Amps at 150%	Phase	Cycles	Service Factor
	575						

[ ] Diesel Engine [ ] Gasoline Engine [ ] Gas Engine [ ] Steam Turbine [ ] Press. Governor Built In [ ] Independent [ ] Turbine Steam Press

Controller

Manufacturer	Approved	Start	Stop	Jockey Pump
Plad	[X] Yes [ ] No	100 psi	130 psi	[X] Yes [ ] No

Shop or Serial No.:

Model or Type:

Start: [ ] Manual [X] Auto — [X] Press Drop [ ] Water FLW

Stop: [ ] Manual [X] Auto

Jockey Pump On: 130 psi Off: 140 psi

Speed R.P.M.	Discharge Pressure P.S.I.	Suction Pressure P.S.I.	Net Head PSI	Streams: No.	Size	Pitot Pressure	Gallons Per Minute	Percent of Rated Capacity	Volts	Amps	Steam Pressure: Throttle	Chest
1770	115	45		2	1 1/8	104-104	770			44	na	na
1764	90	20		3	1 1/8	82-82-82	1026			49		
1760	70	10		2	2	58-58	1818			53		

Readings marked * in suction column are heads above atmosphere, those marked — are lifts. For vertical shaft pumps omit suction press and net head readings.

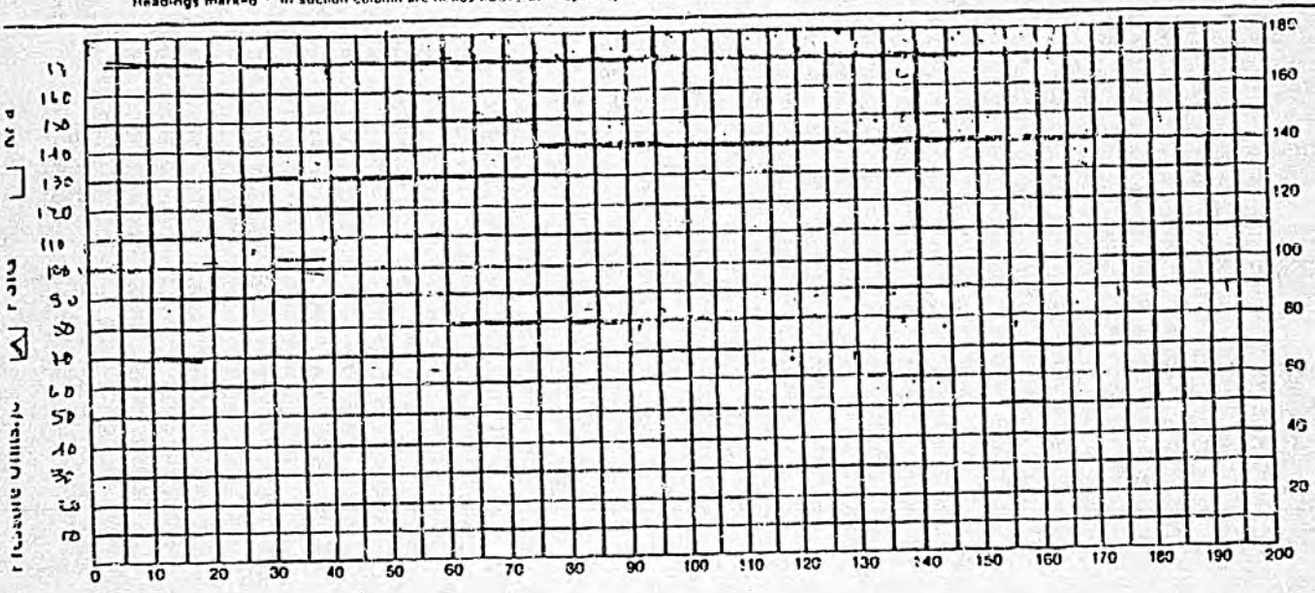

Plot disch. press. and net head curves for horizontal shaft pump. For vertical shaft pump, plot disch. press. curve. For electric-driven pump, plot ampere curve also.

Signature: Marc Gilbert

Date: Le 16 avril 1992

4006 (85)

Gicleur
IDEAL (1991)
Sprinkler
INC.

Le 16 avril, 1992.

Résidence Berthiaume du Tremblay
1635 est, boul. Gouin
Montréal, Qué.
H2C 1G2

Attention: M. Christian Mollé

Sujet: Protection incendie

Monsieur,

La présente est pour certifier que le système de gicleurs automatiques installé au projet ci-haut mentionné est garanti pour une période d'un an à partir de la date de la mise en service, le 6 avril, 1992.

Cette garantie est applicable pour un usage normal du système de gicleurs.

La partie du sentier vers le jardin de légumes a été réparée et est garantie pour une période d'un an.

Vos tout dévoués,

GICLEUR IDEAL INC.

Marc Filteau

Marc Filteau
Président

160
Bellerose ouest
Vimont
Laval
(Québec)
H7L 1K5
Tél.:
(514) 623-0101
Fax:
(514) 628-3599

Entrepreneur
en protection
d'incendie

Gicleur
IDÉAL
Sprinkler
INC

150, Bellerose ouest
Vimont, Laval (Québec)
H7L 1K5
Tél.: (514) 628-0101
Fax: (514) 628-3595

Entrepreneur en
protection d'incendie

À / *TO* Résidence Berthiaume du Tremblay

DATE Le 3 juin, 1992.

PROJET No / *PROJECT No* 9i-131

RE Protection incendie

IL NOUS FAIT PLAISIR DE VOUS TRANSMETTRE LES DESSINS OU LES DOCUMENTS SUIVANTS:
WE ARE PLEASED TO SUBMIT THE FOLLOWING DRAWINGS AND/OR DOCUMENTS:

- ○ APPROBATION / *APPROVAL*
- ○ APPROUVÉ / *APPROVED*
- ○ MANUEL D'INSTRUCTION / *INSTRUCTION MANUAL*
- ○ INFORMATION
- (X) TEL QUE REQUIS / *AS REQUESTED*
- ○ S.V.P. RETOURNER copie de chacun le plus tôt possible / *PLEASE RETURN copy of each as soon as possible*
- ○ CONSTRUCTION
- ○ CERTIFICAT D'ESSAI / *TEST CERTIFICATE*

QUANTITÉ / *QUANTITY*	DESCRIPTION
	Essai de pompe
	garantie
	c.c. Ville de Montréal - M. Guilbault
	Legault Mercier, Ing. Conseils ✓

REMARQUES / *REMARKS*

SIGNATURE

(13)

Ville de Montréal
Service de l'habitation et
du développement urbain
Module des permis

Permis de plomberie N° 01827-93

Date de permis: 12/07/93

Libellé d'emplacement: 1635 BOULEVARD GOUIN E

Lot | Subdivision

N° de demande de facturation: B-000000

PLOMBERIE CHADO INC.
1082 RUE LOUISE
MASCOUCHE
J7L 2R9 TEL.: (514)968-0341 DENIS
389-8514 DORE
AILE - ~~PLEIN JOUR~~ CENTRE DU JOUR-

N° de dossier de l'entrepreneur: 208609

Occupation: ARR,2

Permis requis:	Non	Oui	Permis de construction N°	Permis de modification N°	Permis d'occupation N°
Plans requis:	Non	Oui	Plans soumis Non	Oui	Plans Ele. Som.

Appareils

	W.C.	Lavabo	Baignoire	Douche	Urinoir	Évier	Bac à laver	Avaloir de sol	Lessiveuse	Fosse de retenue	Fontaine à boire	Chauffe-eau	Autre
Cave													
Sous-sol													
Rez-de-chaussée						1							1
2e étage													
3e étage													
4e étage													

Nbre total d'appareils	N° d'application	Branchement d'égout pluvial	Branchement d'égout sanitaire	Collecteur principal
2				

Branchement d'eau général	Distribution d'eau	Clapet de retenue	Superficie du toit m²	Réducteur de pression Non	Oui	pression kPa
1				X		

Nom du vérificateur: MOREL, MARCEL

Coût du permis: 38.00

Mode de paiement: FM

FC : facturé construction
FM : facturé modification
NP : non payé

CH : chèque
CO : comptant

Remarques

CLASSE

L'assistant-directeur

06.40.226-5 (05-89) R

Plomberie

	Diamètre	Longueur	Pente			Date	Initiales	N°
Branchement d'égoût ☐ Unitaire ☐ Sanitaire ☐ Pluvial				☐ Am. ciment ☐ Béton ☐ Fonte ☐ Plastique	Épreuve ☐ Oui ☐ Non			
Collecteur principal	Diamètre		Pente	☐ Am. ciment ☐ Fonte ☐ Béton ☐ Plastique	Épreuve ☐ Oui ☐ Non			
Branchement d'eau général	Diamètre	Profondeur	Réducteur ☐ Oui ☐ Non	☐ Cuivre K ☐	Isolant ☐ Oui ☐ Non	Épreuve ☐ Oui ☐ Non		
Brut	☑ Branchements ☐ Avaloirs de toit ☐ Siphons nombre ☐ Regards ☐ Colonnes ☐ Tuyaux de ventilation EXISTANT			☐ Ac. galv. ☑ Cuivre ☐ Am. ciment ☐ Plastique ☐ Aluminium ☐ Fonte	Épreuve ☑ Oui ☐ Non	15-07-93	RJ	243
Distribution d'eau	Danger de contamination Protection: ☐ Oui ☐ Non Type	☐ Cuivre ☐ Plastique ☐	Chauffe-eau Casse-vide ☐ Oui ☐ Non Soupape décharge ☐ 1/2 ☐ 3/4	Anti-béliers ☐ Robinets ☐	Épreuve ☐ Oui ☐ Non			
Inspection finale	☑ Oui ☐ Non	Appareils approuvés ☑ Oui ☐ Non ☐ Voir remarques	Fosse de retenue ☐ Béton ☐ Plastique Étanche ☐ Oui ☐ Non	Solins approuvés ☐ Oui ☐ Non Étanches ☐ Oui ☐ Non				

Clapets

Marques	1 1/2"	2"	3"	4"	5"	6"	8"	Etc.

06-08-93 RJ 243

Tuyauterie à l'huile

Réservoir	☐ Approuvé ☐ Éprouvé	Capacité litres			Nombre	
Event	Diamètre	Hauteur	Distance des ouvertures	Tuyauterie d'huile	Diamètre	
Tuyauterie de remplissage	Diamètre	Épreuve ☐ Oui ☐ Non	Évacuation	Dimension	Hauteur	
Appareils	Marque	☐ Approuvé ☐ Dégagement suffisant	Bruleur ☐ Approuvé	Chaufferie ☐ Pièce ventilée		

Remarques

HUMIDIFICATEUR – RACCORDEMENT DU DRAIN.
LE PLOMBIER DOIT VOIR L'INGENIEUR DE LA RESIDENCE
06-08-93

Défectuosités constatées				Visites			Appareils additionnels								
article	constatée le	corrigée le	initiales	date	ab.	initiales	cave	s. s.	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	autre

Total	Droits	Avis de percevoir	Reçu n°
	$	N°	

Je certifie que les travaux ci-devant autorisés ont été exécutés et trouvés en tout point conformes au(x) règlement(s) en vigueur.

Inspecteur N° 243

Signature Roger Jinette Date 06-08-93

☐ "Suite au rapport d'inspection" Annexé ____ feuilles

08.40.226-5 (04-86) V

GOUIN EST, boulevard, 1615-1635

1

La Fondation Berthiaume-Du Tremblay

le 14 janvier 1975

Monsieur Raymond Thibodeau, surintendant
Services des travaux publics
Ville de Montréal
700 est, rue Craig
Montréal, Qué.

Sujet: Centre d'Accueil pour personnes âgées
Capacité 300 lits - soins maximum
Terrain avoisinant au 1635 est, boul. Gouin

Cher Monsieur,

A l'occasion de notre conversation téléphonique de ce matin, il m'a été très agréable de constater l'intérêt que vous manifestez à l'oeuvre que nous avons l'intention de développer dans le secteur Ahuntsic à Montréal, pour répondre aux besoins des personnes âgées plus handicapés que les autres qui ne reçoivent pas tous les services que requiert leur état de santé, étant donné que les ressources actuelles: institutions, familles ou individus, ne peuvent leur offrir une telle aide.

En date du 16 décembre 1974, nous avons adressé une lettre au cabinet du Secrétaire administratif de la Ville de Montréal demandant l'autorisation de construire le centre ci-haut mentionné en tenant compte du règlement 4251.

D'autre part, nous savons très bien qu'un des problèmes que nous avons à résoudre est celui de la présence sur notre terrain d'un égout, qui nous obligerait --si nous ne pouvons obtenir l'autorisation de construire sur une partie de celui-ci-- de faire disparaître l'espace vert avoisinant notre Résidence, pour développer la nouvelle ressource et les aires de stationnement nécessaires pour son opération.

A votre suggestion, nous avons donc demandé à notre arthitecte, M. Gérard Pratte de la firme Jodoin, Lamarre et Pratte, d'entrer en communication avec vous et de vous présenter divers plans de localisation qui nous permettraient d'utiliser au maximum notre terrain tout en sauvegardant le dit espace vert et

C.P. 325, Tour de la Bourse, Montréal, Qué. H4Z 1H8

La Fondation Berthiaume-Du Tremblay

ce, à l'avantage et des résidants de la Résidence Berthiaume-Du Tremblay et des autres personnes âgées appelées à bénéficier du Centre de Jour que nous avons l'intention de développer à proximité de la résidence actuelle.

Comme vous le savez, au moment de la première construction, nous avons sauvegardé tous les arbres qui étaient sur cette propriété, et nous avons l'intention de continuer à les protéger en autant, bien entendu, que nous puissions réaliser le projet autorisé par le Ministère des Affaires Sociales et qui correspond à un besoin réel de notre population âgée.

Le problème si situe donc au niveau suivant: est-ce que nous pouvons construire le nouveau Centre d'Accueil sur une partie de l'égout, quitte à faire les modifications qui s'imposeront pour répondre aux exigences de votre Service qui doit prévoir les bris possibles?

Assuré que vous apporterez toute votre collaboration au règlement de ce problème et ce de concert avec notre architecte, afin de permettre à nos personnes âgées de recevoir l'attention qu'elles méritent à un moment de la vie où on a peut-être tendance à les ignorer et même à les abandonner, je demeure,

Bien à vous,

Jean-Paul Ramsay, m.s.s.,
directeur général

P.S. Pour tous renseignements supplémentaires, je demeure à votre entière disposition: téléphone: 381-1841.

C.P. 325, Tour de la Bourse, Montréal, Qué. H4Z 1H8

LETTRE TYPE

VILLE DE MONTRÉAL — CITY OF MONTRÉAL

SERVICE DES PERMIS ET INSPECTIONS
PERMITS AND INSPECTIONS DEPARTMENT

DIVISION DE LA CONSTRUCTION
CONSTRUCTION DIVISION

810 EST, RUE CRAIG
MONTRÉAL H2Y 1A6

lettre type

Le 9 avril 1975.

Monsieur Jean-Louis Sauvé,
Secrétaire Administratif de la Ville,
275 est, rue Notre-Dame,
Suite 202,
Ville de Montréal.

SUJET: Demande de permis no.....
description inscrite sur la
demande de permis

Monsieur le Secrétaire Administratif,

Nous vous communiquons un projet de demande de permis soumis par la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, pour effectuer les travaux ci-haut mentionnés.

Le bâtiment que l'on veut transformer est situé dans une zone domiciliaire H 3/2, telle que régie par le règlement de zonage no 3319.

Or, en vertu du sous-paragraphe d) du deuxième (2ième) paragraphe de l'article 524 de la Charte de la Ville de Montréal, cette demande doit être soumise au Conseil.

De plus, afin de ne pas retarder indûment la construction, notre service émettra, à moins que le Conseil s'y oppose, une autorisation pour entreprendre les travaux d'excavation et de fondation après l'adoption du projet de règlement en première étude. Il est bien entendu que cette autorisation ne sera donnée qu'après que le propriétaire aura accepté sous sa signature, la formule habituelle de désengagement de la responsabilité de la Ville relativement à son obligation d'émettre un permis subséquent.

.../2

Le 9 avril 1975.
Monsieur Jean-Louis Sauvé,
Secrétaire Administratif de la Ville,
P A G E 2.

En conséquence, auriez-vous l'obligeance de transmettre cette demande au Directeur du Service de l'Habitation et de l'Urbanisme, pour étude et recommandations.

Vous trouverez ci-jointe, une copie des plans d'architecture soumis.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Administratif, nos salutations distinguées.

Le Directeur,

Léopold Laurin, ing., a. g.

Jacques Donato, Ing.,
Surintendant-adjoint.

RG/gv

Pièce Jointe.

VILLE DE MONTRÉAL CITY OF MONTRÉAL

63978 | 20

SERVICE DES PERMIS ET INSPECTIONS
PERMITS AND INSPECTIONS DEPARTMENT

DIVISION DE LA CONSTRUCTION
CONSTRUCTION DIVISION

810 EST, RUE CRAIG
MONTRÉAL H2Y 1A6

Le 29 avril 1975

Monsieur Jean-Louis Sauvé
Secrétaire Administratif de la Ville
275 est, rue Notre-Dame
Suite 202
Ville de Montréal

La Résidence Berthiaume-Du Tremblay -
Construction d'un centre d'accueil à
soins maximums -

Monsieur le Secrétaire Administratif,

Nous recevons de M. Jean-Paul Ramsay, ainsi que des architectes Jodoin, Lamarre, Pratte, un plan d'implantation ainsi qu'une perspective d'un projet de construction d'un bâtiment sur le terrain voisin du 2635 est, Boul. Gouin.

Le bâtiment que l'on veut construire est situé dans une zone domiciliaire C du quartier Ahuntsic, tel que régi par le règlement No 1520.

Or, en vertu du sous-paragraphe d) du deuxième (2ième) paragraphe de l'article 524 de la Charte de la Ville de Montréal, seul le Conseil peut permettre ce genre de construction.

De plus, afin de ne pas retarder, indûment la construction, notre Service émettra, à moins que le Conseil ne s'y oppose, une autorisation pour entreprendre les travaux d'excavation et de fondation après l'adoption du projet de règlement en première étude. Il est bien entendu que cette autorisation ne sera donnée qu'après que le propriétaire aura accepté sous sa signature, la formule habituelle de désengagement de la responsabilité de la Ville relativement à son obligation d'émettre un permis subséquent.

.../2

COPIE — COPY

En conséquence, auriez-vous l'obligeance de transmettre ces documents au Directeur du Service de l'Habitation et de l'Urbanisme, pour étude et recommandations.

Vous trouverez, ci-inclus, une copie du plan d'implantation, ainsi qu'un devis descriptif du bâtiment.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Administratif, nos salutations distinguées.

Le Directeur,

Léopold Laurin, ing., a.g.

Jacques Donato, ing.
Surintendant-adjoint
/cg

Pièces jointes

COPIE À RETOURNER À LA DIVISION DE LA CONSTRUCTION

BOUTHILLETTE & PARIZEAU
ingénieurs - conseils
9825 RUE VERVILLE
MONTRÉAL 367 - 387-3747
H3L - 3E1

75-15

63978 | 20

Montréal, le 2 juin 1976

Monsieur Paul Drolet, ing.
Service des Permis et Inspections
Division de la Construction
810 est, rue Craig, Chambre 100
Montréal

Objet : Centre d'Accueil
Berthiaume du Tremblay
boulevard Gouin

Monsieur,

Suite aux conversations téléphoniques qui ont eu lieu dans la semaine du 17 mai 1976 entre M. Bernard Jodoin, arch. de Jodoin, Lamarre, Pratte & Ass., vous-même et nous-mêmes au sujet des puits de mécanique desservant les toilettes du projet en rubrique, nous désirons confirmer les décisions suivantes :

a- A chaque plancher l'espace sera fermé autour des conduites et tuyauteries verticales.

b- Le cloisonnement demeurera comme montré sur les plans d'architecture.

c- Les branchements horizontaux d'évacuation des toilettes seront de 6" x 3" et traverseront la cloison verticale du puits sans volets coupe-feu et au-dessus du plafond de gypse des toilettes.

d- A chaque plancher un volet coupe-feu de 1½ heure sera installé.

e- Les systèmes d'évacuation et d'air d'appoint resteront en marche lors d'un incendie éventuel.

APPROUVÉ EN PRINCIPE
04-06-76

Jointe au dossier
Coord.

... / ...

Nous confirmons également que les travaux de mécanique sont très avancés et exécutés conformément à cet accord.

Veuillez accepter, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Bouthillette Parizeau & Associés

Jean-Guy Gagné, ing.

js

cc: M. Claude Sauvageau, arch, J.L.P. & ass.

VILLE DE / CITY OF
MONTRÉAL

SERVICE DES PERMIS ET INSPECTIONS
PERMITS AND INSPECTIONS DEPARTMENT

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
APPLICATION FOR A BUILDING PERMIT

Correspondance
ANGLAIS ☐
FRANÇAIS ☐

		JOUR	MOIS
PERMIS	No 902	25	2
DEMANDE	No 2420	6-8-	
DEMANDE REFUSÉE	No		1
PRÉLIMINAIRE			1

Adresse / Address: Gouin Est
Côté / Side: nord
entre / between: du Fort Lorette
et / and:
AVIS DE PERCEVOIR No 36255
FORMULE DE COULAGE: Oui ☒ Non ☐
PLANS SOUMIS: Oui ☒ Non ☐

Lot: 211
Cadastre: Sault Récollet
Compte de l'immeuble - Property account: No 715239-30 etc
Subdivision: ~~8~~ 8 / 18
Quartier / Ward: Ahuntsic
Lignes et niveaux - Lines and levels: No

Description: Centre d'accueil à soins maximums.

Volume: 1,440,200 pi.cu
Coût du permis: $ 5779.10
Coût des travaux: $ ~~5,000,000.~~ 6,400,000.
Valeur calc. des travaux: $ 6,448,240 / 3,844,000

OCCUPATION — OCCUPANCY

		NOMBRE TOTAL — TOTAL NUMBER		
		Logements / Dwellings	Places d'affaires / Business Places	Nos Civiques / Civic Numbers
Cave / Cellar	Sous-sol / Basement			
Rez-de-chaussée / Ground floor: Centre d'Accueil (	2e étage / 2nd floor: 8 étages.)			
3e étage / 3rd floor	Autres étages / Other stories			
			1	1

Propriétaire / Owner: La Fondation Berthiaume du Tremblay
Adresse — Address: 1635 Gouin Est, Mtl — Tél.: 381-1841

Constructeur / Builder: Construction Mont-Royal Ltée
Adresse — Address: 960 est, Jean-Talon, Mtl — Tél.: M. Poissant 276-3639 / M. Lachance

Signature du propriétaire ou représentant autorisé / Signature of owner or authorized representative
Signataire: Maurice Lachance

Noms: Jodoin, Lamp, arch / Bouthillette, Parizeau & ass.

Préposé au Comptoir: J.L. Patenaude

SANTÉ

En suspens ☐ Refusée ☐
Raisons
Signature ..... Date .....
Approuvée
Signature ..... Date .....

PRÉVENTION

En suspens ☐ Refusée ☐
Raisons
Signature ..... Date .....
Approuvée
Signature A. Lizotte Date 2 MARS 76

PLOMBERIE

ÉTAGE	Logements	Autres occupations	C. ais.	Urinoirs	Baignoires	Douches	Lavabos	Éviers	Autres
Cave									Pompes Pour Drain Français
Sous-sol									
1er			VOIR PLANS						
2e									Génératrice d'urgence à l'huile.
3e									
Autres									

Terrains pavés: Existants
Mode de drainage du toit: Conducteurs Pluviaux
Ventilation mécanique: VOIR PLANS
Égout de terrain: Drain Français (Huile)
Égout de maison: (2) FONTE CL 1000 - 12"
Climatisation:
☐ Refusée ☐ En suspens ☐ Approuvée Signature ..... Date 14-1-76
Raisons

FAIRE SIGNER CORRECTIONS: Oui ☐ Non ☒
APPROBATION ☒
REFUS ☐
SURINTENDANT
JOUR 13 MOIS 3 ANNÉE 76

ATTENDRE SOUS ≠ [illegible]

21-02-304 [02-72]

ZONAGE — STATIONNEMENT — SALUBRITÉ

...gation ou autres projets	☐ oui	☑ non		Lignes et niveaux	☐ oui	☑ non	
...mplètements	☐ oui	☑ non		Subdivision requise	☐ oui	☑ non	

VOL. 1371 51

Dimensions du terrain : Fr. 351.52' Arr. 362.55'+29.17' Prof. 305.65'+462.5' Sup. 135,116 pi²

bâtiment : Fr. 42'-1" Arr. 274'-11" Prof. 172'-7" Sup. 17,345 pi²

Dans quelle zone DOMICILIAIRE C Règ. 1220

Règlement spécial : ☑ oui ☐ non Règlement No. 2713.

	EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES		RÈGL. ART.	APPROB.
1	Alignement frontal	NON APPLICABLE	—	—
2	Alignement latéral	—	—	—
3	Marges latérales	—	—	—
4	Recul arrière	10'-0"	1920 2-2.	105' Min.
5	Implantation max.	50 %	2411 10 A.	13 %
6	Hauteur en pieds	DÉROGATION	2713 —	83'+100'
7	Hauteur en étages	DÉROGATION	2713 —	8
8	Largeur min.	—	—	—
9	Bât. isolé ☑ Jumelé ☑ Cont. ☐		1920 3-3a	ISOLÉ
10	Élév. R. de C.	AUCUNE ERIC.	1930 2-9	0'-4"
11	No de logements : en sous-sol	—	—	—
12	au R. de C.	—	—	—
13	aux étages	—	—	—
14	Sup. des logements	—	—	—
15	Dépendances	—	—	—
16	Courettes	12'-6'	1900 3-10	20'-0" (Est)
17	Autres	—	—	—
18				

ACCÈS AU STATIONNEMENT ☑ oui ☐ non

Superficie nette du bâtiment : 112,030 pi²

STAT.	REQUIS	FOURNI	CHARG.	REQUIS	FOURNI
Int. / Ext.	112		Int. / Ext.	—	—

ENTRÉE CHARRETIÈRE ☐ oui ☐ non — ENTRÉE CHARRETIÈRE ☐ oui ☑ non

En suspens ☐ Refusée ☐

Raisons

Signature Date

Approuvée Robert Chatillon

Date le 7 novembre 1975.

CONSTRUCTION

Groupe d'occupation D2 — SUP. DU BÂTIMENT

Type de construction 1 A — 17,345 pi²

	ITEM	CONFORME	NON-CONFORME	RÈGLEMENT	ART.
21	Issues				
22	Escaliers				
23	Fondations				
24	Murs				
25	Plafond		OK		
26	Toit				
27	Chaufferies				
28	Cheminées				
29	Garages				
30	Dépendances				
31	Saillies				
32	Autres				

En suspens ☐ Refusée ☐

Raisons

Signature Date

Approuvée

Date 25/3/76

CHARPENTE

CHARGES VIVES EXIGÉES

SOUS-SOL	R.-de-C.	2e ÉTAGE	3e ÉTAGE	4e ÉTAGE	AUTRES

Refusée ☐ En suspens ☐

Raisons :

Signature Date

Approuvée

Date 11/03/76

AUTORISATION SPÉCIALE

Comité exécutif

Conseil

Directeur

Date

Ville de Montréal
Service des Permis et Inspections
Division de la Construction

63978 | 20

PERMIS DE RÉPARATION OU MODIFICATION

permis No	jour	mois	année
2914	22	05	81

Délivré à: Résidence Berthiaume-du-Tremblay, 1635 Boul Gouin est, H2C 1C2

Permis de: Excaver pour faire des talus, percer une porte dans le solage, poser nouvel escalier et subdiviser la chambre électrique en deux, tel que plans

adresse: 1635 est Boul. Gouin		compte de l'immeuble No 71523030
côté	entre: à l'ouest de Fort Lorette	et	lignes et niveaux No
lot: 211, P213, P218, 218	cadastre: Sault-au-Récollet		demande No 1614
subdivision: 1 à 7 8-2 10- 2-1 à 6	quartier: Ahuntsic		plans soumis: oui ☒ non ☐
occupation existante: Résidence Berthiaume-du-Tremblay	occupation projetée: inchangée		coût des travaux: $ 60,000.00
propriétaire: Résidence Berthiaume-du-Tremblay	constructeur: Sonag, Mont-Royal		licence
adresse: 1635 Boul. Gouin e H2C 1C2 tél.	adresse: 960 est Jean-Talon H2R 1V6 Paul Poissant tél. 276-3638		
	ingénieur: André Doré	architecte: Louis Bellefleur	

Conformément aux plans soumis et approuvés après correction. ☐

pour le directeur: Roger Bibeau ing.

PRÉ-INSPECTION

BÂTIMENT PRINCIPAL: isolé ☒ jumelé ☐ contigu ☐ — DÉPENDANCE ☐ — AUTRE DÉPENDANCE EXISTANTE ☐

DISTANCES: Voie publique ____ Bordure ____ Arrière ____ Gauche ____ Droite ____

DIMENSIONS: Bâtiment ____ x ____ Local ____ x ____ NOMBRE D'ÉTAGES 10 HAUTEUR 100'

Type de construction: 1 ☒ A B C D — 2 A B C D — 0

Élévation rez-de-chaussée: trottoir ____ sol ____

Stationnement: int. ____ ext. ____ plans suffisants: oui ☒ non ☐ bâtiment occupé: oui ☒ non ☐

Chargement: int. ____ ext. ____ travaux commencés: oui ☐ non ☒ travaux terminés: oui ☐ non ☐

Avis de poche ____ Plainte(s) ____

Permis en cours ____

Remarques ____

Rapport ☐

OCC. EXIST.	DOM.	BUR.	COM.	IND.	PUB.	ISSUES		GIC.
Vide sanitaire								
Cave								
Sous-sol								
Rez-de-chaussée		X				X		
2ième	X					X		
3ième	X					X		
4ième	X					X		
Autres	X					X		

INSPECTEUR P.Duchesne 21.04.81

CHEF DE GROUPE F.Lessard 21.04.81

jour mois année

MÉCANIQUE

PLOMBERIE

	W.C. Av.	W.C. Ap.	Lav. Av.	Lav. Ap.	Baig. Av.	Baig. Ap.	Douc. Av.	Douc. Ap.	Urin. Av.	Urin. Ap.	Evier Av.	Evier Ap.	Cuve Av.	Cuve Ap.	R. pl. Av.	R. pl. Ap.	Less. Av.	Less. Ap.	Fosse Av.	Fosse Ap.	Font. Av.	Font. Ap.	Autres Av.	Autres Ap.
Cave																								
S-sol																				1				
1er																				1				
2e																								
3e																								
4e																								
Autres																								

VENTILATION

	W.C. Av.	W.C. Ap.	Hotte Av.	Hotte Ap.	Sèch. Av.	Sèch. Ap.	Garage Av.	Garage Ap.	Autres Av.	Autres Ap.
Cave										
S-sol										
1er										
2e										
3e										
4e										
Autres										

Terrains pavés ____ Égoût de terrain ____

Mode de drainage du toit ____ Égoût de maison ____

Chauffage: Huile ☐ Gaz ☐ Électricité ☐ Date ____

02.13.0335 (06-80) DISTRIBUTION: 1. construction

reçu le	comme avant	à périmer le
26/5/81		22/11/81 prévu ☐

no(s) civique(s): 1635 Gérard E

travaux arrêtés (2-32) en date du:

permis révoqué le:

angle rue: no civ.: raison:

	INSPECTIONS	1	2	3	4		INSPECTIONS	1	2	3	4
2-13	écriteau		●	●		13-21B	chauf.: murs		●	●	
2-11	plans et devis	●	●	●	●	4-32E	plafond		●		●
2-30	clôture — 7	●	●	●		13-21C	prise d'air			●	●
1-28	inst. chantier	●			●	4-34C	porte				●
7-33D	sous-oeuvre(s)	●				13-21E	plaf. fourn. 4' 2'				●
2-12	poteaux et fiches	●	●	●	●	13-7	cham.: conduit(s)		●	●	
ZON.	alignement(s)	●	●			13-8	parois		●	●	
2-10	situation	●	●			13-11	chaperon				●
7-9	empact. prof.	●	●			13-3	po. nstt.				●
	larg.	●				9-17	bois 2" / 1"		●	●	
7-7G	fond.: prof.	●	●			4-60	gar.: murs		●	●	
7-10G	épais.		●			TAB. 6	plafond			●	●
ZON.	niveau r.-de-c.		●			4-58	ouvert.				●
2-11	mesures ext.		●	●			fourn.			●	●
3-10	cour arr.		●	●		5-10	issues: nombre			●	●
3-8	autres cours		●	●		TAB. 1 2	s/p.c.-feu			●	●
8-0	mur 16" 12" 8" 6"		●	●		5-8	largeur			●	
9-11B	carré 2" et planc.			●		4-34C	ouvert.				●
	ou carré 3"			●		5-21	po. sortie				●
9-12	w/f 12" 16"			●		4-30	dép. occ.: murs			●	●
4-6	revêtement(s)				●		: plafond			●	●
2-11	charp.: poutre(s)		●	●		4-23	finis int.			●	●
9-14	solive(s)		●	●		4-9	toitures			●	
9-16 A	appui 4"		●	●		3411	saillies			●	●
	biseau 3"		●	●		4-7E	corn. et s.-toit(s)			●	●
11-25	2 briques			●		4-7B	balcons 35' x 6'			●	●
9-14D	entret.		●	●		2241	stat. requis				●
4-20	protect.			●	●	2268	entrée char.				●
9-13B	cloisons port.		●	●		2269	charg. et décher.				●
9-13C	entretoises		●	●							
4-36A	mur(s) c.-feu	●	●	●							
4-36C	hauteur				●	●					
4-36E	ouverture					●					
4-37	pare-feu				●						

CHARPENTE:

travaux comm. j	m	a	terminée j	m	a	occupé j	m	a	charpente vérifiée par	
18	6	81	1	12	81				ing.	date

INSPECTION DES TRAVAUX EN COURS

1	début des travaux	26/5/81 P.C. (Seul)
		18/6/81 Excavation arrière (Seul)
		23/7/81 Mise hors (Seul)
		18/8/81 Division de blocs brûlés (Seul)
2	coffrages n-coulés	16/9/81 Finition (Seul)
		21/9/81 Finition
		30/10/81 Reste terrassement à terminer (Seul)
		12/11/81 Reste terrassement (Seul)
		1/12/81 Terminé (Seul)
3	charp. term.	
4	fin. en cours	

cert. de localisation reçu:

REMARQUES:

AVIS DE POURSUITE	PLAINTE(S) NO	INFRACTION(S)	POURSUITE(S) 1	2	3	DATE CLASSÉE	CONT.

PROPRIO ☐

ADRESSE ☐

APPROBATION FINALE: TRAVAUX EXÉCUTÉS CONFORMÉMENT AUX PLANS ET DEVIS APPROUVÉS)

OUI | NON | PÉRIMÉ | NON TERM

Archit:

Surint: Tél. chantier

Autorisation no:

Certificat no:

☐ AUCUNE AUTORISATION DE PLOMBERIE N'ÉTAIT EXIGIBLE

date	inspecteur	init.
2/12/81		
date	insp. remp.	init.
2-12-81		
date	chef de groupe	init.
date	cont	init.

1

Ville de Montréal
Service des Permis et Inspections
Division de la Construction

DEMANDE DE PERMIS POUR RÉPARER OU MODIFIER UN BÂTIMENT

63978

PERMIS N°	2914 — jour mois année 22 5 81
DEMANDE N°	1614 — 14 4 81
DEM. REFUSÉE N°	
PRÉLIMINAIRE LE	
AVIS DE PERCEVOIR N°	76212

plans suffisants — coté

entre: 1635 est boul. Gouin — et: à l'ouest de Fort Loretto

contrôle progrès travaux: oui ☐ non ☑ — plans soumis: oui ☒ non ☐

lot: 211 P211 P218 218 — cadastre: Sault-au-Récollet — compte de l'immeuble: No 7152392 0

subdivision: 187 8-2 10 - 22136 — quartier: Ahuntsic — Lignes et niveaux: No

description: Excaver pour faire des talus, percer une porte dans le solage, poser nouvel escalier et subdiviser la chambre électrique en deux, tel que plans. 16/4/81 — Volume

Coût du permis: $ 180.00

Coût des travaux: $60,000.00

Résidence Berthiaume du Tremblay — occupation projetée: inchangée — No Civique Supp.

propriétaire: Résidence Berthiaume-du-Tremblay — constructeur: Construction Mont-Royal — licence

adresse: 1635 boul. Gouin est — adresse: 960 est Jean-Talon

ville: H2C 1G2 — code postal — téléphone — ville: H2R 1V4 Paul Poissant — code postal — téléphone: 276-3638

INGÉNIEUR: Ayré Doré — téléphone — ARCHITECTE: Louis Bellefleur — téléphone

signature: Paul Poissant — ☐ propriétaire ☑ représentant ⇒ nom: Paul Poissant — préposé au comptoir: P. Leuson

PRÉ-INSPECTION

BÂTIMENT PRINCIPAL: isolé 0 ☐ jumelé ☐ contigu ☐ — DÉPENDANCE ☐ — AUTRE DÉPENDANCE EXISTANTE ☐

DISTANCES: Voie publique — Bordure — Arrière — Gauche — Droite

DIMENSIONS: Bâtiment ___ x ___ — Local ___ x ___ — NOMBRE D'ÉTAGES 10 — HAUTEUR ± 102'

Type de construction: 1 (A) B C D — 2 A B C D — 0

Élévation rez-de-chaussée: trottoir — sol

Stationnement: int. ✓ ext. ✓

oui ☑ non ☐ — bâtiment occupé: oui ☑ non ☐

Chargement: int. ext.

travaux commencés: oui ☐ non ☑ — travaux terminés: oui ☐ non ☐

Avis de poche — Plainte(s)

Permis en cours

Remarques

Rapport ☐

OCC. EXIST.	DOM.	BUR.	COM.	IND.	PUB.	ISSUES		GIC.
Vide sanitaire								
Cave								
Sous-sol								
Rez-de-chaussée		✓				✓		
2ième	✓					✓		
3ième	✓					✓		
4ième	✓					✓		
Autres	✓							

INSPECTEUR — 21.4.81

CHEF DE GROUPE — 21.4.81

jour mois année

MÉCANIQUE

	PLOMBERIE																						VENTILATION									
	W.C.		Lav.		Baig.		Douc.		Urin.		Évier		Cuve		R. pl.		Less.		Fosse		Font.		Autres		W.C.		Hotte		Sèch.		Garage		Autres	
	Av.	Ap.	Av.	Ap.	Av.	Ap.	Av.	Ap.	Av.	Ap.	Av.	Ap.	Av.	Ap.	Av.	Ap.	Av.	Ap.	Av.	Ap.	Av.	Ap.	Av.	Ap.	Av.	Ap.	Av.	Ap.	Av.	Ap.	Av.	Ap.	Av.	Ap.
Cave																																		
S-sol																																		
1er																			1															
2e																																		
3e																																		
4e																																		
Autres																																		

Terrains pavés — Égoût de terrain

Mode de drainage du toit — Égoût de maison R. Leduc — Date 05-05-81

Chauffage: Huile ☐ — Gaz ☐ — Électricité ☐

☐ Refusé:

FAIRE SIGNER CORRECTIONS: OUI ☐ NON ☐ — EN SUSPENS ☐ — REFUS ☐

pour le surintendant: Roger Sibeau inc. — jour mois année

ZONAGE – STATIONNEMENT – SALUBRITÉ

Homologation ou autres projets ☐ oui ☐ non
Empiètements ☐ oui ☐ non

Lignes et niveaux ☐ oui ☐ non
Subdivision requise ☐ oui ☐ non

Dimensions du terrain: Fr. ..... Arr. Inclusif Prof. ..... Sup. .....
bâtiment: Fr. ..... Arr. ..... Prof. ..... Sup. .....
Dans quelle zone: D'habitation C Règl. 1920
Règlement spécial: ☐ oui ☐ non Règlement no. .....

OCCUPATIONS PROJETÉES

Cave .....
Sous-sol .....
Rez-de-chaussée .....
2e étage .....
3e étage .....
4e étage .....
Autres .....

STAT.	REQUIS	FOURNIS	CHARG.	REQUIS	FOURNIS
Int.			Int.		
Ext.			Ext.		
Autres	Inclusif		Autres		

ENTRÉE CHARRETIÈRE ☐ oui ☐ non
ENTRÉE CHARRETIÈRE ☐ oui ☐ non

Remarques .....

EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES	RÈGLEMENT	APPROBA.
Alignement frontal :		
Alignement latéral :		
Marges latérales :		
Marge arrière :		
Implantation max. :		
Hauteur en pds. :		
Hauteur en étages :		
Largeur min. :		
Bât. isolée ☐ Jumelée ☐ cont.		
Élév. rez-de-chaussée :		
No. de logements :		
Servitude :		
Sup. des logements :		

En suspens ☐ Refusée ☐
Raisons: .....
Signature: ..... Date .....

Approuvée .....
Signature: A. Killeen
Date 4/5/81

CONSTRUCTION

Group d'occupation ..... Sup. du bâtiment
Type de construction .....

En suspens ☐ Refusée ☐
Raisons: INCHANGÉ
Signature: ..... Date: .....

Approuvée .....
Signature: [illegible] Date: 11 Mai '81

CHARPENTE

CHARGES VIVES

	S-SOL	R. DE C.	2e ÉTA.	3e ÉTA.	4e ÉTA.	AUTRES
ACTUELLES						
EXIGÉES						

TYPE DE CONSTRUCTION
ACTUEL ..... FUTUR .....

En suspens ☐ Refusée ☐
Raisons: .....
Signature: ..... Date: .....

Approuvée .....
Signature: Serge Lauzon/Ing Date: 19/05/81

PRÉVENTION

En suspens ☐ Refusée ☐
Raisons: .....
Signature: ..... Date: .....

Approuvée .....
Signature: L. St-Louis Date: 20/5/81

SANTÉ

En suspens ☐ Refusée ☐
Raisons: .....
Signature: ..... Date: .....

Approuvée .....
Signature: ..... Date: .....

AUTORISATION SPÉCIALE

Comité exécutif .....
Conseil .....
Directeur .....
.....
.....
.....
Date .....

DENIS
BERTHIAUME
ARCHITECTE

33 OUEST RUE BLAINVILLE, BUREAU 208, STE-THERESE, QUEBEC, J7E 1X2 514 430-8118

Ste-Thérèse, 1990-11-23

Module Voirie et Circulation
Division Gestion du Domaine Public
700 rue St-Antoine est, bureau R-431
Montréal, QC
H2Y 1A6

Compétence de M. Florian Paquin, ing.

Objet: Construction au-dessus d'une servitude d'égoût
Résidence Berthiaume-Du Tremblay
1635 est boul. Gouin, Mtl. QC
ND: 90-12

Monsieur,

Notre client projette un agrandissement de 1 ou 2 étages, adjacent à son bâtiment principal. Le terrain envisagé pour cette construction est traversé par une servitude d'égoût qui date des années 1928. Il y existe effectivement une canalisation d'égoût de 66" de diamètre si nos renseignements sont exacts.

Deux hypothèses d'implantation sont envisagées pour l'instant tel que montré sur les deux dessins ci-annexés. L'un montre le bâtiment implanté au-dessus de la servitude et l'autre longeant la servitude.

Auriez-vous l'obligeance de nous indiquer s'il existe un document restreignant l'usage de la servitude et les règles de sécurité et autres à appliquer pour une construction dans le voisinage d'une canalisation de ce type.

Pour votre information, les bâtiments dans ce voisinage sont construits sur pieux et comme l'indique les dessins précités, le bâtiment principal de la Résidence construit en 1972 est localisé tout près de la servitude.

Nous demeurons dans l'attente de vos commentaires et nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

DENIS BERTHIAUME ARCHITECTE

DB/mp

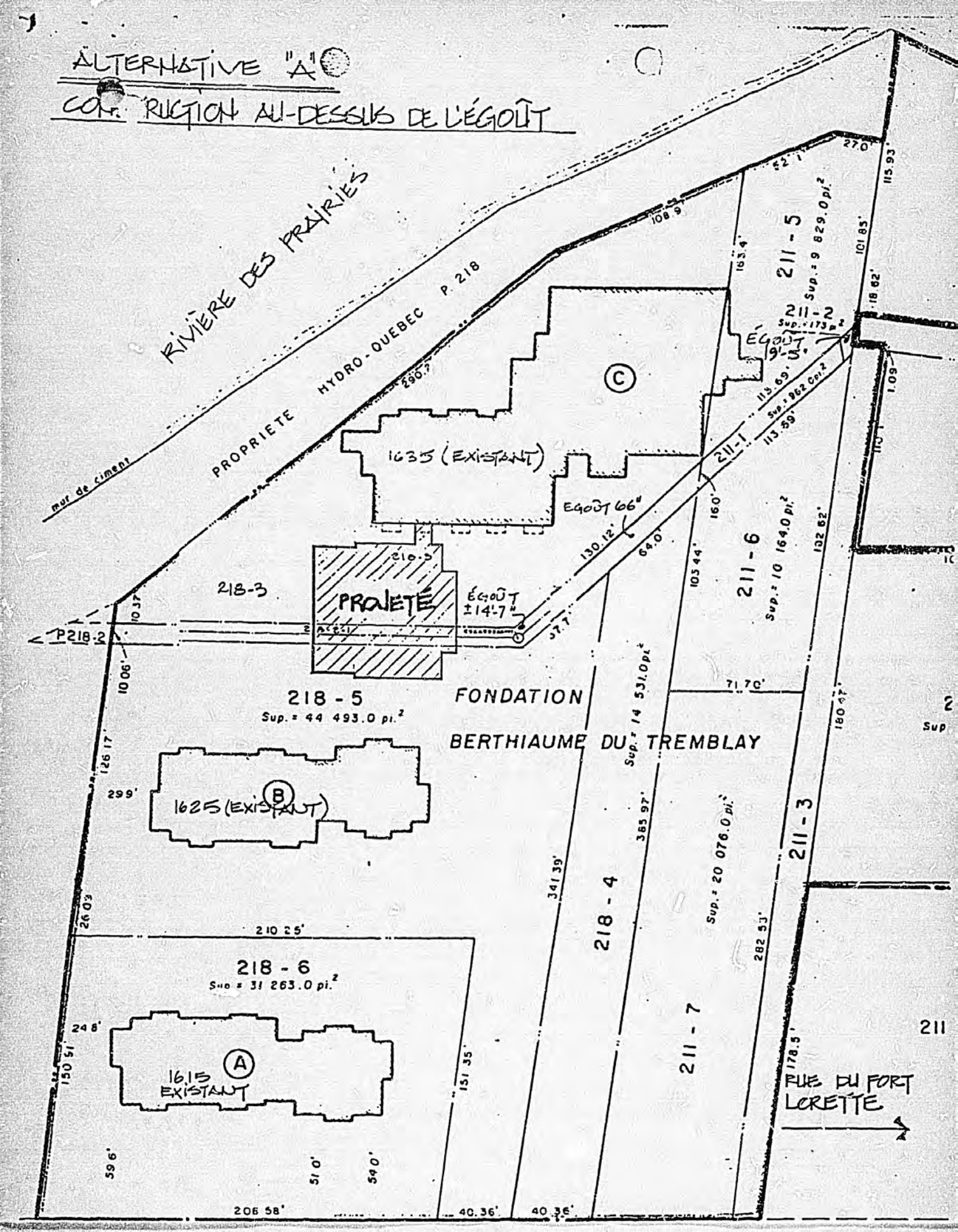
ALTERNATIVE "A"
CONSTRUCTION AU-DESSUS DE L'ÉGOÛT
RIVIÈRE DES PRAIRIES
PROPRIETE HYDRO-QUEBEC P. 218
mur de ciment
1635 (EXISTANT)
C
EGOUT 66"
PROJETÉ
ÉGOÛT ±14'-7"
218-3
218-5
Sup. = 44 493.0 pi.²
FONDATION
BERTHIAUME DU TREMBLAY
1625 (EXISTANT)
B
218-6
Sup. = 31 263.0 pi.²
1615 EXISTANT
A
211-5
Sup. = 9 829.0 pi.²
211-2
211-1
211-6
Sup. = 10 164.0 pi.²
211-3
211-7
218-4
Sup. = 20 076.0 pi.²
RUE DU FORT LORETTE

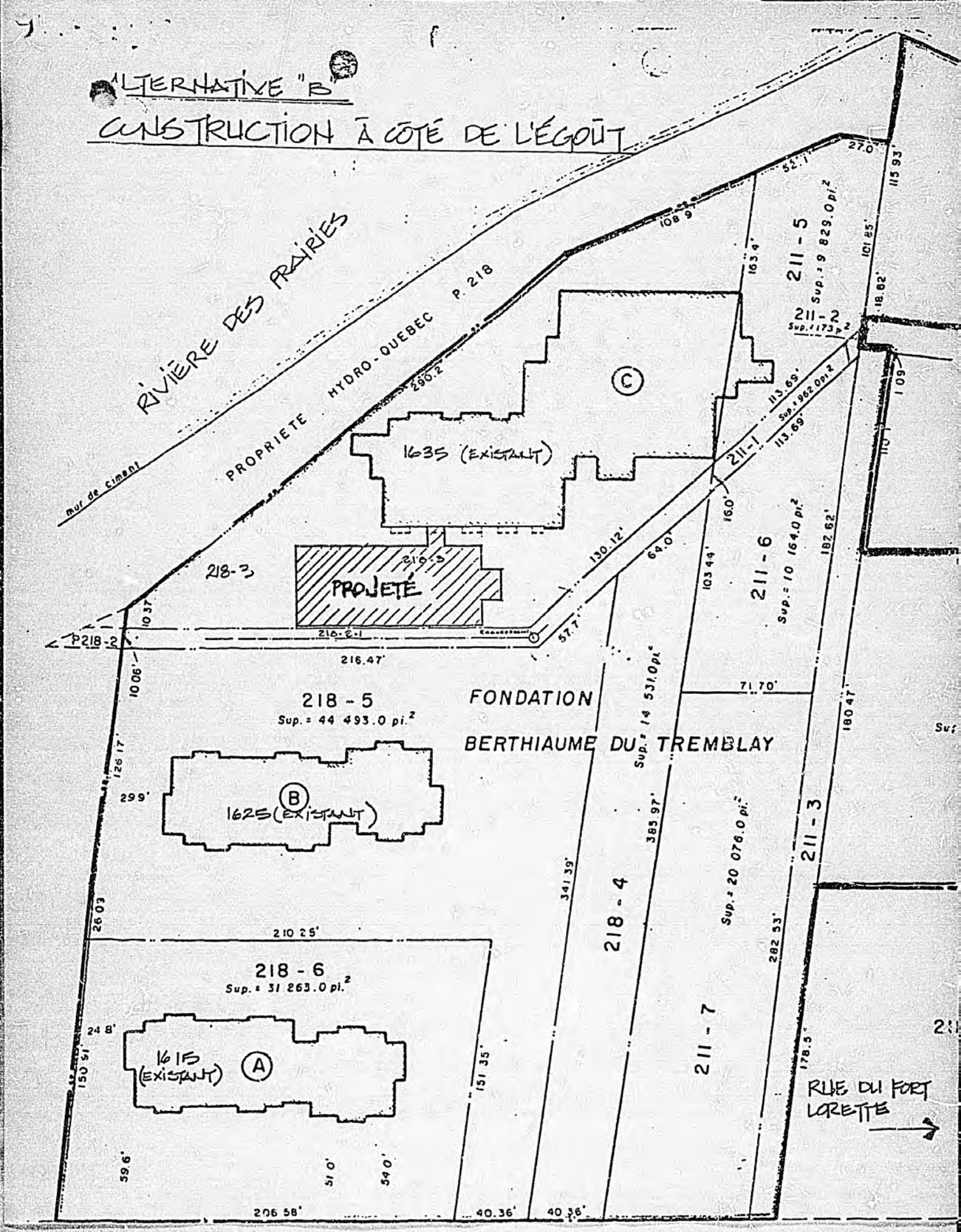
ALTERNATIVE "B"
CONSTRUCTION À CÔTÉ DE L'ÉGOÛT
RIVIÈRE DES PRAIRIES
PROPRIETE HYDRO-QUEBEC P. 218
mur de ciment
1635 (EXISTANT)
C
PROJETÉ
218-3
219-3
P 218-2
216-2-1
216.47'
211-5
Sup. = 9 829.0 pi.²
211-2
Sup. = 173 pi.²
211-1
Sup. = 962 0 pi.²
211-6
Sup. = 10 164.0 pi.²
218-5
Sup. = 44 493.0 pi.²
FONDATION
BERTHIAUME DU TREMBLAY
1625 (EXISTANT)
B
218-6
Sup. = 31 263.0 pi.²
1615 (EXISTANT)
A
218-4
Sup. = 14 531.0 pi.²
211-3
Sup. = 20 076.0 pi.²
211-7
RUE DU FORT LORETTE
206 58'
40.36'
40.36'

Ville de Montréal

Service des travaux publics

700, rue Saint-Antoine Est
Montréal H2Y 1A6

Le 21 février 1991

Monsieur Denis Berthiaume, arch.
33, rue Blainville Ouest
Bureau 208
Sainte-Thérèse, Québec
J7E 1X2

Objet: Résidence Berthiaume-Du Tremblay
1635, boulevard Gouin Est
Construction au-dessus d'une servitude d'égout
Lot numéro 218-2-1
Cadastre de la paroisse de Sault-au-Récollet
District électoral Fleury (5)
V/Réf.: 90-12
N/Réf.: 14-251

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de votre communication du 23 novembre 1990 concernant le sujet cité en référence et, à cet effet, nous vous transmettons les informations qui suivent.

Dans un premier temps, il convient de souligner, comme vous le savez sans doute, que l'essence même d'une servitude est d'empêcher que toute construction de nature permanente ou temporaire soit érigée dans son emprise afin d'y assurer l'accès en tout temps.

L'égout collecteur de 66 pouces de diamètre ainsi que la servitude grevant le lot numéro 218-2-1 en cause sont la propriété d'Hydro-Québec mais ledit égout est entretenu par la Ville de Montréal.

La Ville n'aurait pas objection à la construction du bâtiment selon votre alternative "B". Cependant, il conviendrait:

a) que le propriétaire du bâtiment projeté fasse piqueter l'emprise de ladite servitude et dégage adéquatement l'égout existant afin que les fondations dudit immeuble soient construites au bon endroit;

b) que le propriétaire prenne toutes les mesures nécessaires afin de s'assurer qu'aucune contrainte de quelque nature que ce soit ne vienne affecter ledit égout collecteur;

c) qu'étant donné la proximité du bâtiment projeté avec l'égout collecteur précité, de le protéger à sa base contre les émanations de gaz;

d) que le propriétaire, ses représentants contracteurs et ayants droit s'engagent à assumer la responsabilité pour tous dommages causés durant l'exécution de ce projet et à tenir la Ville indemne de toutes réclamations, poursuites ou actions en dommage faites ou intentées par qui que ce soit;

e) que le propriétaire, ses représentants, successeurs et ayants droit s'engagent également à tenir la Ville indemne de tous dommages pouvant survenir à leur propriété suite à l'exécution future de travaux à cet égout collecteur.

Vous devrez également présenter ce projet à Hydro-Québec, propriétaire de l'égout collecteur et de la servitude, afin de lui permettre de vous faire connaître ses commentaires et recommandations.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le chef de division

F. Paquin

Florian Paquin, ing.
Gestion du domaine public
Module voirie et circulation

G.C. R. Parisien, ing./cf

Ville de Montréal
Service de l'habitation et du développement urbain
M[illegible]le des permis
D[illegible]on de l'inspection des travaux-construction

QU Construction 96

Plainte pour infraction
en vue d'une poursuite en Cour municipale

Y3031 Q24

Avis de poche / Billet "D" nº	Dénonciation	Plainte faite le	Détection	Infraction constatée le	Nº	Photos
		10.09.91		12.09.91	C 91 / 18641	☐

Côté: N ☐ S ☐ E ☐ O ☐ | Numéro civique: 1635 | Rue: Gouin est.

Entre la rue: —— | Et la rue: 63978

Cadastre | Subdivision | Compte numéro | Dossier coordination

Quartier | Division cadastrale

Avis signifié au
- ☐ Propriétaire — Nom / Adresse / Téléphone
- ☐ Représentant autorisé — Nom / Adresse / Téléphone
- ☐ Locataire — Nom / Adresse / Téléphone
- ☐ Constructeur — Nom / Adresse / Téléphone
- Plaignant: Dév. incendié — Adresse / Téléphone

Dm.

Description du bâtiment
Type de construction: 1A | 1B | 1C | 1D | 2A | 2B | 2C | 2D | 0

Description

Superficie - Pieds carrés | Hauteur: Pieds ou étages | Occupation: Res. ☐ Com. ☐ Ind. ☐ | Ou

Renseignements divers
☐ Sans permis ☐ Permis refusé

Travaux arrêtés: Oui ☐ Non ☐ | Travaux terminés: Oui ☐ Non ☐ | Occupé: Oui ☐ Non ☐ | Barricadé: Oui ☐ Non ☐

Règlement ____ - Détails de la contravention Article: _____

batiment incendié 28-06-91

RETOUR AU REQUERANT REQUIS		TELEPHONE		RENDEZ-VOUS	
RETOUR FAIT (INITIALES)_____		SI AUCUN CONTACT / REMARQUE AU VERSO			
ACCUSE RECEPTION OU REPONSE ECRITE A UNE REQUETE ECRITE D'UN CITOYEN					

Inspecteur | Chef de groupe

Croquis au verso

Chaque entrée doit être initialée en rouge par le chef de groupe – Écrire lisiblement

Date	Heure	Compte rendu d'inspection	Délai	Init. chef de gr.	Ir. te.
12/09/91		Déjà déféré (Voir l'administration)			

Plainte classée le jour 12 mois 09 année 91 | Raison(s) Déjà déféré

Autre (Titre) | Chef de groupe | Inspecteur

06.40.129-2 (04-90) V

Ville de Montréal
Service de l'habitation et du développement urbain
Module des permis

Demande de permis de modification

Pour émission | ME | CH | P | SA | BR |

Numéro du permis	Date du permis	Numéro de la demande	Date de dem.
3022	3-10-91	039724-91	11/07/91

Libellé d'emplacement
1515-35 BOULEVARD BOUIN EST

Quartier municipal
AHUNTSIC

Côté de rue NORD entre PAPINEAU et C.COLOMB PG:20 DE:26

Lot
211,P211,216,P213

Subdivision
10

Compte foncier
7 523920

Description des travaux
RESID. 3 M. ST-GERM. & DEM. TERR. POUR AGR. DE RUE. CONST. STAT. 20 VOIT. 26 PIST. DEMOLIR 1 BATIMENT SANS MUR D'EXT.

Remarques
TX.C-LA.H

Occupation existante	Occupation projetée
BAT. 4 ETAGES (REGIE) PERS. AGEES	INCHANGEE

	Oui	Non		Oui	Non		Oui	Non		
Comm. Jacques Viger		X	Macro inventaire		X	Transmis		X	Plans soumis - Nbre de séries	2
Affaires culturelles		X	Site du patrimoine		X	Transmis		X	Devis Oui	Non X
Aires de protection		X	Restauration			(L)ogement (M)aison de chambres			Lignes et niveaux - Nombre	0
Bâtiment cité										
Changement nombre d'unités de logements	0		Changement nombre de places d'affaires		0	Changement nombre de numéros civiques		0	Reçu(s)	

Avis de perception A-080838 | Vol. const. | p³/m³ | Coût du permis 2,135.00 | Coût des trav. 1,050,000

Propriétaire	Payé		Volume	Page		Volume	Page
	Macro inv.	Terr. bâti			Cadastre		

Nom RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY
Adresse 635 BOUIN E Ville MONTREAL Code postal H2C 1C2 N° téléphone 381-1841

Entrepreneur
Nom
Adresse Ville Code postal N° téléphone

Architecte	N° téléphone	Ingénieur	N° téléphone
BERTHIAUME, DENIS	436-5112	VEZEAU, PIERRE PAUL	284-1470

Pour renseignements supplémentaires: Nom ST-CYR, MARIO Titre GEST. PROJ
Adresse 800 CARRE VICTORIA #2211 Code postal H4Z 1G8 N° téléphone 393-3500
Ville MONTREAL

Nom du demandeur CHRISTIAN N° téléphone Représentant de (du) SECRETAIRE

Signature du demandeur autorisé par le propriétaire

Nom du préposé VENNE, LOUISE

Zonage - Stationnement - Salubrité

Attendre plan ☐ - Continuez la circulation de la demande ☐

En suspens ☐ (raison):

Lignes et niveaux: Oui ☐ Non ☒ | Subdiv. requise: Oui ☐ Non ☐ | Certificat de localisa. requis: Oui ☐ Non ☒

	Larg. frontale	Larg. arrière	Profondeur	Superficie
Terrain				
Bâtiment				

Occupation projetée C H R S — Classification des usages

Cave
Sous-sol Résidences Personnes âgées
R.-de-chaussée
2e étage
3e étage 27.13 M.C.V. selon règlement 4948
4e étage

Aire de plancher	Stationnement Requis	Stationnement Fournis	Chargement Requis	Chargement Fournis
Intérieur				
Extérieur				
Entrée charretière	Oui ☐ Non ☒		Oui ☐ Non ☒	

Pente de rampe Oui ☐ Non ☒

Signature Date

Zonage C / HABITATION MOINS 3 LOGS - 2 ET SUPER. 2 LOGS - 2 ET | Règlement 1010 3-13A

Règlement spécial oui ☐ non ☒ | Règlement

Plan d'ensemble oui ☐ non ☐ | Règlement

Const. hors toit sur: | Haut. | Fonds de commerce nbre d'unités

	Dég. lim. lot	P / M	oui	Irr. non	Ai. cor. oui	non	Exigences réglementaires	Règlement	Approbation
Frontal									
Arrière									
Gauche									
Droite									

Implantation maximum
Indice de superficie de planc.
Hauteur en pieds ou mètres
Hauteur en étages
Largeur minimum
Bât. ☐ Juin. ☐ Sem. ☐ Cont. ☐
Élévation au rez-de-chaussée
N° logement
Superficie de logements
Handicapé

Refusé Date

06.40.205-3 (04-89)R

	Plomberie											Ventilation				
	W.C.	Lavabo	Balgn.	Douche	Urinoir	Évier	Cuve	R. pl.	Less.	Fosse	Font.	Autre	W.C.	Hotte	Séch.	Gar.	Autre
Cave																	
S.-sol																	
1er étage																	
2e étage																	
3e étage																	
Autre																	

Terrains pavés: mètres carrés | Branchement d'égout pluvial | Branchement d'égout sanitaire ou unitaire | Demande de services émise: Oui ☐ Non ☐

Mode d'écoulement du toit

Branchement d'égout de surface

Branchement d'eau général

En suspens: Lignes et niveaux ☐ Demande de services ☐ Plans - ventilation ☐ Plans - plomberie ☐

Approuvé | Date 91 09 16 | Refusé | Date

Prix - commentaires

Approuvé | Date | Refusé | Date

Construction - Protection incendie

Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non
Lumière exit			Extincteur automatique			Poste central			Escalier		
Tuyauterie			Canalisation incendie			Génératrice			Mur Coupe-feu		
Alarme incendie			Pompe (capacité lbs.			Unité éclairage de secours			Saillie		
Détecteur de fumée			Ascenseur pompier			Éclairage extérieur			Avertisseur de fumée		
Détecteur produits de combust.			Réseau téléphonique			Issues			Chaufferie		

Type de construction: Combustible

Classification des usages: Habitation

Capacité: Sièges non fix. | Sièges + tables | Autre

Superficie bât.: inch. | Haut. étage: inch.

Égouts écomatiques: Tout le bâtiment Oui ☒ Non ☐ Si non - précisez

Remarques

Signature 7-10-91

En suspens: ☐

Approuvé | Date | Refusé - Protection incendie | Date

Approuvé | Date 01 10 91 | Refusé - Protection incendie | Date

Résistance des planchers exigée

Sous-sol	R.-de-c.	2e étage	3e étage	4e étage

Remarques: Aucun engagement à la réception des travaux

En suspens: ☐

Approuvé | Date 01 10 91 | Refusé | Date

C.O.M.

Approuvé | Date | Refusé | Date

Commentaires

Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Le 17 juillet 1991

Monsieur Denis Guimond, ing.
Gestion du domaine public
Module voirie et circulation
Ville de montréal
700 est, rue St-Antoine
Montréal (Québec)
H2Y 1A6

Objet: V/Réf.: 14-251

Monsieur,

La présente fait suite aux lettres suivantes:

- lettre signée le 21 février 1991 par M Denis Guimond
- lettre signée le 22 mai 1991 par M. Florian Paquin

Ces deux lettres font mention d'un engagement de la Résidence à tenir la Ville indemne de tous dommages pouvant survenir à notre propriété suite à l'exécution future de travaux à l'égout collecteur. Travaux qui seraient éventuellement exécutés par la Ville de Montréal.

Nous ne sommes pas d'accord avec cette proposition tel que vous le mentionnait notre architecte le 2 mai 1991 et nous ne sommes pas non plus d'accord avec le nouveau libellé proposé le 22 mai 1991 par M. Paquin qui, à notre avis, a la même signification que dans la première proposition.

Voici les raisons de notre désaccord:

... 2

R.P.
14-251 / 91-40006

1635 est, boulevard Gouin, Montréal, Québec H2C 1C2 Tél.: 381-1841 Fax: 381-1090

COORD: 30231

Monsieur Denis Guimond, ing.
Le 17 juillet 1991

En 1912, les propriétaires du temps donnaient à la Montreal Island Power un droit de passage d'un égout. En échange, la Montreal Island Power prenait la responsabilité de tous dommages qui pourraient résulter du passage de cette conduite à travers ladite lisière de terre. Par la suite, lors de l'achat du terain par la Fondation, ce droit et les obligations nous ont été transférées par l'Hydro-Québec.

Vous comprendrez que nous ne sommes pas d'accord à nous départir d'un avantage qui nous a déjà été accordé. Ce même droit a déjà été renouvelé en 1928.

Par conséquent, prenez avis que nous acceptons les conditions mentionnées dans votre lettre du 21 février 1991 à l'exception du paragraphe e).

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon entière collaboration.

Lise Morin
Directrice générale

LM/tf

Ville de Montréal

Service des travaux publics

700, rue Saint-Antoine Est
Montréal H2Y 1A6

Le 25 juillet 1991

Madame Lise Morin
Directrice générale
Résidence Berthiaume-Du Tremblay
1635, boulevard Gouin Est
Montréal, Québec
H2C 1C2

63978

Objet: Résidence Berthiaume-Du Tremblay
1635, boulevard Gouin Est
Construction au-dessus d'une servitude d'égout
Lot numéro 218-2-1
Cadastre de la paroisse de Sault-au-Récollet
District électoral Fleury (5)
N/Réf.: 14-251

Madame,

Nous accusons réception de votre missive du 17 juillet 1991 au sujet de ce dossier et nous prenons avis de votre acceptation des conditions mentionnées dans notre lettre du 21 février 1991 aux paragraphes a), b), c) et d).

Une copie de votre communication du 17 juillet 1991 sera transmise à monsieur Jean Binet, chef de division, propriétés immobilières, Hydro-Québec.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le chef de division
Denis Guimond

Denis Guimond, ing.
Gestion du domaine public
Module voirie et circulation

R.P. R. Parisien, ing./cf

Ville de Montréal

Service de l'habitation et
du développement urbain
Module des permis

810, rue Saint-Antoine Est
Montréal H2Y 1A6

VERIFICATION SOMMAIRE DE ZONAGE

DEMANDE NO 5099 19 91

ETUDIEE PAR François Hébert

ZONAGE Habitation "C" REGLEMENT 1920 3-13A

HAUTEUR EN PIEDS OU METRES APPROUVEE

HAUTEUR EN ETAGES APPROUVEE

DEGAGEMENT FRONTAL APPROUVE

- ARRIERE APPROUVE
- GAUCHE APPROUVE
- DROIT APPROUVE

IMPLANTATION APPROUVEE

SAILLIES APPROUVEES

OCCUPATION APPROUVEE

En conformité avec le règlement d'occupation originale prépare pour Garcons de Mt-Morris suite aux permissions avec Serge Allaire ville

VERIFIEE PAR Bernard Guillemette

DATE 20-09-91

Pour émission: ZO | RES | CH | PU | SA | BR

Ville de Montréal
Service de l'habitation et du développement urbain
Bureau des permis

Demande de permis de modification

Numéro du permis | Date du permis | Numéro de la demande: 05099-91 | Date de dem.: 91/03/04

Libellé d'emplacement: 1515-55 BOULEVARD GOUIN EST

Côté de rue: N entre: ST-CHARLES et DES JÉSUITES

Quartier municipal: AHUNTSIC | Arr.: 26 | Rôle: 26

Lot: 2 [illegible] | Subdivision: 1...10 | Compte foncier: 71523920

Remarques: ZY-G-CA.H 2715 pc 5,566 REQ 470

Occupation existante: RESIDENCE PERSONNES AGEES CERTIFICAT DU TREMBLAY | Occupation projetée: INCHANGÉE

	Oui	Non		Oui	Non		Oui	Non		
Comm. Jacques Viger		X	Macro inventaire		X	Transmis		X	Plans soumis - Nbre de séries	2
Affaires culturelles		X	Site du patrimoine		X	Transmis		X	Devis - Oui / Non	X
Avis de protection Sédiment cité		X	Restauration			(L)ogement (M)aison de chambres			Lignes et niveaux - Nombre	0
Changement nombre d'unités de logements	0		Changement nombre de places d'affaires		0	Changement nombre de numéros civiques			Requis	0

Avis de travaux: A-880211 | Vol. const.: 128,332 pi³/m³ | Coût du permis: 1712.64 | Coût des trav.: 250,000

Propriétaire

Macro inv.	Page	Terr. bâti	Volume	Page	Cadastre	Volume	Page
	15R		230	39			

Nom: RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY
Adresse: Ville: MTL
Entrepreneur: 535 BL. GOUIN EST | Code postal: H2C 1X2 | N° téléphone: 382-1011
Nom: MEME
Adresse: Ville: | Code postal: | N° téléphone:

Architecte: [illegible] BERTHIAUME | N° téléphone | Ingénieur: 490-2112 MICHEL ST-GERMAIN | N° téléphone: 255-1686

Personne ressource: Nom DIANE LEFAIVRE | Titre ARCHITECTE
Adresse: 23 RUE BLAINVILLE O. #208 | Code postal: J7E 5X2 | N° téléphone: 430-2112
Ville: STE-THERESE

Nom du demandeur: DIANE LEFAIVRE | N° téléphone: 430-2112 | Représentant de (du): ARCHITECTE

Signature du demandeur autorisé par le propriétaire: [signature] | Nom du préposé: LEDOUX, SERGE

Zonage - Stationnement - Salubrité

Date: | Attendre plan ☐ - Continuez la circulation de la demande ☐
En suspens ☐ (raison):

Lignes et niveaux: Oui ☐ Non ☒ | Subdiv. requise: Oui ☐ Non ☒ | Certificat de localisé requis: Oui ☐ Non ☒

	Larg. frontale	Larg. arrière	Profondeur	Superficie
Terrain				
Bâtiment				

Occupation projetée: C I R G | Classification des usages:
Corr.: DOSSIER # 26737
Entrepôt:
R.-de-chaussée: ATELIERS + BUREAUX, SALON
2e étage: SERVICES, BUREAUX, RICLARD
3e étage:
4e étage:

Corr. aux plans ☐

Identité n°

Sup. de plancher	Stationnement Requis	Stationnement Fournis	Chargement Requis	Chargement Fournis
Intérieur				
Extérieur				
Entrée charretière	Oui ☐ Non ☐		Oui ☐ Non ☐	
Pente de garage	Oui ☐ Non ☐			

Signature: [illegible] | Date: 15 3 91

Zonage: H.1.C | Règlement: 1920-13

Règlement spécial: Oui ☐ non ☒ (règlement) | Plan d'ensemble: Oui ☐ non ☒ Règlement | Const. hors [illegible]: Haut | Fonds de parc/unité

Dég. lim. lot	P. Fa.	Irr. oui	Irr. non	Al. con. oui	Al. con. non	Exigences réglementaires	Règlement	Appro-bation
Frontal						15'-0"	3-2	
Arrière COUR		CONFORME				DE 5'-0"	CONFORME	
Gauche L'ARTERIA		3-12				DE 1300		
Droite								

Implantation maximum: BATIMENT CONFORME | 58% | MAX
Indice de superficie de plancher: MAX DE 2.0 | 2.0
Hauteur en pieds ou mètres: 18'-2" | 2 SOUS-SOL + 4 | 25'-0"
Hauteur en étages: MIN + MAX 2 | 3-15 A
Largeur minimum:
Rés. ☒ [illegible] ☐ Com. ☐ Ind. ☐
Élévation au rez-de-chaussée: 2-3 | 0.6
N° logement:
Superficie des logements:
Handicapé:

Service: SOL. REMBLAI = 541' | Date:

06.40.205-8 (84-89) R

Mécanique

	Plomberie												Ventil.				
	W.C.	Lavabo	Baign.	Douche	Urinoir	Évier	Cuve	R. pl.	Less.	Cuve	Font.	Autre	W.C.	Hotte	Séch.	Gar.	Autre
Cave																	
S.-sol																	
1er étage	3	3				2		2	1	1	1			Vent			
2e étage	3	3					1	2									
3e étage																	
Autre																	

Corrections aux plans ☐ Dessin(s) no

Protection par mètres carrés | Branchement d'égout pluvial | Branchement d'égout sanitaire ou pluvial | Demande de services émise Oui ☐ Non ☐

Mode d'emmagasinement du toit | En suspens: Lignes et niveaux ☐ Demande de services ☐ Plans - ventilation ☐ Plans - plomberie ☐

Branchement d'égout sanitaire

Branchement d'eau général

Date 21 09 91 | Refusé | Date

Plans - commentaires

Corrections aux plans ☐ Description

Date | Refusé | Date

Construction - Protection incendie

Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non
Lumière exit.		/	Extincteur automatique intérieur		/	Poste central		/	Escalier		/	Type de construction		
Sprinkler		/	Canalisation incendie		/	Génératrice		/	Mur Coupe-feu		/	Classification du bâtiment		
Alarme incendie		/	Pompe (capacité) lpm		/	Unité éclairage de secours		/	Saillie		/	Capacité Sièges non fix.	Sièges + tables	Autre
Détecteur de fumée	OK		Ascenseur pompier	OK		Éclairage extérieur	OK		Avertisseur de fumée	OK				
Détecteur chaleur ou flamme		/	Réseau téléphonique		/	Issues		/	Chaufferie		/	Superficie bât.	Haut. étag.	
Gicleurs automatiques												5032 m²	2	

Tout le bâtiment ☐ Oui ☒ Non ☐ Si non - précisez

Remarques

Steigerm 7-10-91

En suspens: ☐

Date 21 09 91 | Refusé - Protection incendie | Date

Date 21 09 91 | Refusé - Protection incendie | Date

Charpente

Résistance des planchers exigée				
Sous-sol	R.-de-c.	2e étage	3e étage	4e étage

Remarques

Plans de structure signés et scellés par un ingénieur requis

En suspens: ☐

Date 24 09 91 | Refusé | Date

Date | Refusé | Date

Commentaires

André Turcot

Pour émission: ZO | MS | CA | PR | SA | ER | 4990 91 2-1

Ville de Montréal
Service de l'habitation et du développement urbain
Module des permis

Demande de permis de construction

désistement

Numéro de la demande: 05107-91 | Date de la dem.: 04/09/91

Libellé d'emplacement: 1635 BOULEVARD GOUIN EST

Quartier municipal: AHUNTSIC | RC:20 | DE:20

Côté de rue: N | entre: TACHE | et: FRANCIS

Lot: 211-P211,216,P218 | Subdivision: 2-1,3,4... | 639-78 | Compte foncier: 7152394

Remarques: 4 Y.D-CA.H

Occupation existante: RESIDENCE PERS. AGEES | Occupation projetée: IDEM-AGEE

	Oui	Non		Oui	Non		Oui	Non		
Comm. Jacques Viger		X	Macro inventaire		X	Transmis			Plans soumis - Nbre de séries	
Affaires culturelles		X	Site du patrimoine		X	Transmis			Devis Oui X Non	
Aires de protection		X	Restauration			(L)logement (M)aison de chambres			Lignes et niveaux - Nombre	
Bâtiment cité										

Changement nombre d'unités de logements: 0 | Changement nombre de places d'affaires: 0 | Changement nombre de numéros civiques: 0 | Requis: 0

Voir le croquis: 880226 | Vol. const. | Plan | Coût du permis: 25.00 | Coût des trav.: 195,000

Propriétaire		Page		Volume		Cadastre		Volume	Page
	Macro inv.	156	Terr. bâti						
Nom: RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY									
Adresse: 1635 GOUIN E	Ville: MTL					Code postal: H2C 1C2		N° téléphone: 384-3111	
Entrepreneur: Nom: LES ADARMES P.BELLEMARE INC									
Adresse: 80 LAVOISIER	Ville: REPENTIGNY					Code postal: J6A 7H1		N° téléphone: 654-6766	
Architecte	N° téléphone	Ingénieur						N° téléphone	
-		PIERRE-PAUL PICARD						281-5775	
Pour renseignements supplémentaires: Nom: PAUL BELLEMARE	Titre: ENT.								
Adresse: 80 LAVOISIER						Code postal		N° téléphone	
Ville: REPENTIGNY						J6A 7H1		654-6766	

Nom du demandeur: ANDRE GENEST | N° téléphone: 654-6766 | Représentant de (du): ENTREPRENEUR

Signature du demandeur autorisé par le propriétaire: X | Nom du préposé: GUILLET, GUY

Zonage - Stationnement - Salubrité

Attendre plan ☐ - Continuez la circulation de la demande ☐

En suspens ☐ (raison):

Lignes et niveaux: Oui ☐ Non ☐ | Subdiv. requise: Oui ☐ Non ☐ | Certificat de localisa. requis: Oui ☐ Non ☐

	Larg. frontale	Larg. arrière	Profondeur	Superficie
Terrain:				
Estimées				

Occupation projetée: C I R G | Classification des usages

Cave	
Sous-sol	
R.-de-chaussée	
2e étage	
3e étage	
4e étage	

Sup. de plancher	Stationnement: Requis	Stationnement: Fournis	Chargement: Requis	Chargement: Fournis
Intérieur				
Extérieur				
Entrée charretière	Oui ☐ Non ☐		Oui ☐ Non ☐	

Pente de garage: Oui ☐ Non ☐

Signé | Date

Zonage | Règlement

Règlement spécial	oui ☐ non ☐ Règlement
Plan d'ensemble	oui ☐ non ☐ Règlement
Const. hors toit sup.	Haut.

Dés. lim. lot	S/M	Arr. oui/non	Al. con. oui/non	Existant à rester/à démolir	Projeté	Règlement	Approbation
Frontal							
Arrière							
Gauche							
Droite							
Implantation maximum							
Indice de superficie de plancher							
Hauteur en pieds ou mètres							
Hauteur en étages							
Largeur minimum							

Res. ☐ Am. ☐ Com. ☐ Cons. ☐

Élévation au rez-de-chaussée	
N° logement	
Superficie des logements	
Haut/étage	

Refusé | Date

05.40.215-8 (04-85) R

Mécanique

	Plomberie												Ventilation				
	W.C.	Lavabo	Baign.	Douche	Urinoir	Evier	Cuve	R. pl.	Less.	Fosse	Font.	Autre	W.C.	Hotte	Sécht.	Vac.	Autre
Cave																	
Cr.-sol																	
1er étage																	
2e étage																	
3e étage																	
Autre																	

Terrains pavés — mètres carrés | Branchement d'égout pluvial | Branchement d'égout sanitaire ou unitaire | Demande de services émise: Oui ☐ Non ☐

Mode d'égouttement du toit

Branchement eaux de surface

Branchement eau général

En suspens: Lignes et niveaux ☐ Demande de services ☐ Plans - ventilation ☐ Plans - plomberie ☐

Approuvé | Date | Refusé | Date

Bruit - commentaires

Approuvé | Date | Refusé | Date

Protection - Protection incendie

Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non
Lumière exit			Extincteur automatique à eau			Gaine centrale			Escalier		
Tangente			Canalisation incendie			Génératrice			Mur Coupe-feu		
Alarme incendie			Pompe (capacité) lbs.			Unité éclairage de secours			Saillie		
Détecteur de fumée			Ascenseur pompier			Eclairage extérieur			Avertisseur de fumée		
Détecteur produits de chauffage			Réseau téléphonique			Issues			Chaufferie		

Type de construction

Classification des usages

Capacité: Sièges non fix. | Sièges + tables | Autre

Superficie bât. | Haut. étage

Gicleurs automatiques — Si non - précisez

Tout le bâtiment: Oui ☐ Non ☐

Remarques — En suspens: ☐

Approuvé | Date | Refusé - Protection incendie | Date

Approuvé | Date | Refusé - Protection incendie | Date

Charpente

Résistance des planchers exigée

Sous-sol	Rez-de-c.	2e étage	3e étage	4e étage	

Remarques — En suspens: ☐

Approuvé | Date | Refusé | Date

S.O.S.

Approuvé | Date | Refusé | Date

Commentaires

Ville de Montréal
Service de l'habitation et du développement urbain
Module des permis

Demande de permis de modification

Pour division: ZO | ME | CH | PR | SA | BR

Numéro du permis | Date du permis

Numéro de la demande 0557-91 | Date de dépôt 91/05/29

Lieu d'emplacement
1515-35 BOULEVARD GOUIN EST

Côté de rue N entre ST-CHARLES et DES JESUITES

Quartier municipal AHUNTSIC | PC=20 SA=21

Lot 241,218,... | Subdivision 1,2,1,... 63978 | Compte addition. 72823920

Description des travaux
MODIFICATION ENTRE LOGEMENTS

Remarques
13.6-CP.H

Occupation existante
RESIDENCE PERSONNES AGEES | Occupation projetée INCHANGEE

	Oui	Non		Oui	Non		Oui	Non	
Comm. Jacques Viger		X	Macro inventaire		X	Transmis		X	Plans soumis - Nbre de séries 2
Affaires culturelles		X	Site du patrimoine		X	Transmis		X	Devis Oui Non X
Aires de protection Bâtiment cité		X	Restauration			(L)ogement (M)aison de chambres			Lignes et niveaux - Nombre

Changement nombre d'unités de logements: 0 | Changement nombre de places d'affaires: 0 | Changement nombre de unités cliniques: 0 | Requis:

Coût du permis à percevoir: 671204 | Vol. const. | $/m³ | Coût du permis | 275-00 | Coût des trav. 950-000.

Propriétaire

	Macro Inv.	Page	Terr. bâti	Volume	Page	Cadastre	Volume	Page
		108						

Nom RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY
Adresse 1635 BOUL. GOUIN E. Ville MONTREAL Code postal H2C 1C2 N° téléphone 381-1041

Entrepreneur
Nom J.R. COTE CONSTRUCTION (CANADA) LTEE
Adresse 362 BOUL. ST-LAURENT Ville MONTREAL Code postal H2Y 2Y4 N° téléphone 844-1809

Architecte — N° téléphone —
Ingénieur BELAND, JEAN-MARIE N° téléphone 332-9400

Pour renseignements supplémentaires
Nom BERTHIAUME, DENIS Titre ARCHITECTE
Adresse 33 O, RUE BLAINVILLE Code postal J7E 1Z7 N° téléphone 430-2112
Ville STE-THERESE

Nom du demandeur BERTHIAUME, DENIS | N° téléphone 430-2112 | Représentant de (du) ARCHITECTES

Signature du demandeur autorisé par le propriétaire

Nom du préposé VENNE, LOUISE

Zonage - Stationnement - Salubrité
Attendre plan ☐ - Continuez la circulation de la demande ☐
En suspens ☐ (raison):

	Lignes et niveaux Oui ☐ Non ☐	Subdiv. requise Oui ☐ Non ☐		Certificat de localisa. requis Oui ☐ Non ☐	
		Larg. frontale	Larg. arrière	Profondeur	Superficie
Terrain					
Bâtiment					

Occupation projetée	C	I	R	G	Classification des usages
Cave					
Sous-sol					
R.-de-chaussée					
2e étage					
3e étage					
4e étage					

Sup. de plancher	Stationnement Requis	Stationnement Fournis	Chargement Requis	Chargement Fournis
Intérieur				
Extérieur				

Entrée charretière: Oui ☐ Non ☐ | Oui ☐ Non ☐
Perte de cartes: Oui ☐ Non ☐

Date

Zonage — Règlement
Règlement spécial: oui ☐ non ☐ — Règlement
Plan d'ensemble: oui ☐ non ☐ — Règlement
Const. hors lot: sup. — Haut. — Fonds de commerce: Hôtel ☐ Restaurant ☐

	$/M	irr. oui	irr. non	Ai. con. oui	Ai. con. non	Exigences réglementaire	Règlement	Approbation
Dég. lim. lot								
Frontal								
Arrière								
Gauche								
Droite								
Implantation maximum								
Indice de superficie de plancher								
Hauteur en pieds ou mètres								
Hauteur en étages								
Largeur minimum								
Bât. isolé ☐ Jum. ☐ Sem. ☐ Cont. ☐								
Élévation au rez-de-chaussée								
N° logement								
Superficie des logements								
Handicapé								

Date

NOTE: VOIR DEMANDE 5099-91 SIGNÉE AU ZONAGE PAR F. HÉRINEAU & ZV PAR M. VAILLANCOURT

06 AC 205-8 (04-89) F

Mécanique

	Plomberie												Ventilation				
	W.C.	Lavabo	Balgn.	Douche	Urinoir	Évier	Cuve	R. pl.	Lave.	Fosse	Fon.	Autre	W.C.	Hotte	Séch.	Gar.	Autre
Cave																	
S.-sol																	
1er étage																	
2e étage																	
3e étage																	
Autre																	

Terrains pavés mètres carrés | Branchement d'égout pluvial | Branchement d'égout sanitaire ou unitaire | Demande de services émise Oui ☐ Non ☐

Avec ou sans pont du lac

Branchement d'égout de ruelle

Branchement eau général

En suspens: Lignes et niveaux ☐ Demande de services ☐ Plans - ventilation ☐ Plans - plomberie ☐

Approuvé | Date | Refusé | Date

Bruit - commentaires

Accepté | Date | Refusé | Date

Construction - Protection incendie

Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non
Lumière exit			Extincteur automatique tritéuse			Poste central			Escalier		
Targette			Canalisation incendie			Génératrice			Mur Coupe-feu		
Alarme incendie			Pompe (capacité) lbs			Unité éclairage de secours			Saillie		
Détecteur de fumée			Ascenseur pompier			Éclairage extérieur			Avertisseur de fumée		
Détecteur produits de combus.			Réseau téléphonique			Issues			Chaufferie		

Type de construction

Classification des usages

Capacité: Sièges non fix. | Sièges + tables | Autre

Superficie bât. | Haut. étag.

Gicleurs automatiques Si non - précisez

Tout le bâtiment Oui ☐ Non ☐

Remarques | En suspens: ☐

Approuvé | Date | Refusé - Protection incendie | Date

Approuvé | Date | Refusé - Protection incendie | Date

Charpente

Résistance des planchers exigée

Sous-sol	R. de-c.	2e étage	3e étage	4e étage	

Remarques | En suspens: ☐

Approuvé | Date | Refusé | Date

Divers

Approuvé | Date | Refusé | Date

Commentaires

Robert. Viau 1735

Ville de Montréal
Service de l'habitation et du développement urbain
Module des permis

Permis de MODIFICATION No 05021-91

Délivré à: RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY — Date du permis: 08/10/91

Description des travaux autorisés: AGRANDISSEMENT 125'X 65' 2 ETAGES (CENTRE DE JOUR PERSON.AGEES) TEL QUE PLANS

Adresse de l'immeuble: 1635 BOULEVARD GOUIN EST — Côté: N
Entre: ST-CHARLES et DES JESUITES

Lot: 211, 218 — Paroisse cadastrale: P.C. 2C S/A 21

Subdivision: 1...10 — Quartier municipal: AHUNTSIC

Compte foncier Code bâtim.: 7152394-0-3A

Nombre de lignes et niveaux:

Demande No: 05099-91

Plans soumis: Oui [X] Non [ ]

Coût des travaux: 950000 $

Occupation projetée
Cave
Sous-sol
Rez-de-chaussée: ATELIERS BUREAUX
2e étage
3e étage
Autres ét.

Propriétaire
Nom: RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY — Téléphone: 381-1841
Adresse: 1635 BL. GOUIN EST
Ville: MTL — Code postal: H2C 1C2

Entrepreneur
Nom: MEME — Téléphone:
Adresse: .
Ville: . — Code postal:

Nombre total de:
Logements : 0
Places d'affaires : 0
Nos civiques : 0

Plaques de nos civiques délivrées: Oui [ ] Non [ ]

L'assistant-directeur: André David

Bâtiment(s) accessoire(s)
Serre | Abri d'auto | Hangar | Cabane à jardin | Garage | Autre:

Construction(s) accessoire(s)
Ant. parabolique | Clôture | Foyer | Piscine hors-terre | Piscine creusée | Autre:

Dimensions	Largeur frontale	P/M	Irr. Oui	Irr. Non	Largeur arrière	P/M	Irr. Oui	Irr. Non	Profondeur	P/M	Irr. Oui	Irr. Non	Superficie	P2/M2
Terrain	0.00	P/M		X	0.00	P/M		X	0.00	P/M		X		0 P2/M2
Bâtiment	0.00			X					0.00			X	5031	P

Destination du bâtiment
Commercial | Industriel | Résidentiel [X] | Inst. gouv.

Classification des usages

Étage	Clas.	Étage	Clas.	Étage	Clas.
à		à		à	
à		à		à	00

Superficie nette du plancher: 0 P2/M2
Nbre d'unités de stat. Intérieur: | Extérieur:
Charg. Décharg. Nbre d'unités Int.: | Ext.:
Construction Hors toit Superf.: 0 P2/M2
Hors toit Haut.: 0 P/M — Fonds de comp. Nbre un.:
Haut. du bâtiment: 0.00 P/M
Nombre d'étages: 2
Élév. au r. de ch.: 0.00 P/M

Dégagements - Limites de lot

	P/M	Irr. Oui	Irr. Non	Al. Const. Oui	Al. Const. Non
Frontal:	0.00			X	X
Arrière:	0.00			X	X
Gauche:	0.00			X	X
Droite:	0.00			X	X

Égout de terrain | Égout de maison: 8" | Égout pluvial | Service d'eau

Protection Incendie

	Oui	Non
Alarme Incendie		X
Pompes		X
Ascenseur de pompier		X
Détecteur de fumée		X
Si oui, capacité: Gal./min.		
Réseau téléphonique		X
Canalisation Incendie		X
Lit./sec.		
Génératrice		X

Capacité
Sièges non-fixes | Sièges et tables | Autres

Étage	Résistance planchers Lbs/pi.2	Étage	Résistance planchers Lbs/pi.2
à		à	
à		à	

Gicleur automatique: Oui | Non [X]

06.40.305-5 (06-88) R

Distribution: 5. Planification urbaine

Ville de Montréal

Service de l'habitation et
du développement urbain
Module des permis

810, rue Saint-Antoine Est
Montréal H2Y 1A6

Joindre dossier 20

Le 11 novembre 1991

91 0339337

63978

Monsieur Jacques Dionne ing.
Chef de division
Gestion du domaine public
Module voirie et circulation
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
700, rue Saint-Antoine est
Ville de Montréal

OBJET: RESIDENCE BERTHIAUME-DU TREMBLAY
1615, boulevard Gouin est
Lot no 218-2-1
Cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet
District électoral Fleury (5)
V/Réf.: 14-251
DOSSIER NO: 91 0339337

Monsieur,

Suite à votre lettre en date du 29 juillet 1991 concernant le dossier mentionné en rubrique, nous avons pris connaissance de la correspondance que vous échangiez avec madame Lise Morin, directrice générale de la Résidence Berthiaume-Du Tremblay, et de l'entente survenue.

Nous comprenons qu'il y a eu acceptation des conditions mentionnées aux paragraphes a), b), c) et d) de votre lettre du 21 février 1991 et que la condition énoncée en e) peut être ignorée.

Nous joindrons ces informations à toute demande de permis qui serait déposée pour ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le surintendant à l'émission des permis

Jacques Donato, ing.
MB/nf

C.C. Monsieur André David

Inspection des travaux

dresse: Les travaux ont débuté le > jour mois année

Éléments à vérifier	Conf.	Vu plans	Date / Délai	Personne rencontrée	Remarques	Plainte numéro
Coulage Placard ☐			8-2-93	M. André Pépin	avec plans approuvés ; travaux terminés tout semble conforme sauf volet coupe-feu ne semble pas installé au plancher entre RDC et 2e	
1- Dimensions			→ Voir P.M. 785-93 pour			
2- Bornes en place						
3- Alignement: font. lat.						
4- Saillies						
5- Empat.-sous-oeuvre						
6- Coffrages						
7- Armatures						
8- Élev. planc. r.d.c.						
9- Cert. de loc.						
0- Coulage autorisé						
Charpente Placard ☐						
- Ancrage des soles						
- Solives-poutrelles						
- Poutres						
- Poteaux-colonnes						
- Fermes (planc. toit)						
- Liaison-appuies						
- Balcons et saillies						
- Divisions portantes						
- Murs extérieurs						
- Entremise contre-fiche						
- Murs coupe-feu						
- Linteaux-coiffe						
- Qualité des matériaux						
- Planchéiage						
- Dalles de béton						
Cloisonnement Placard ☐						
- Dimension des pièces						
- Éclairage des pièces						
- Résistance au feu						
- Portes						
- Dalles à dalles						
- Puits et issues						
- Intégrité du...						
- Composition du...						
Plafond						
Isolation dans...						
Volets coupe-feu						
Cheminée-chaufferie						
Finition Placard ☐						
Finis extérieurs						
Finis planchers						
Finis plafonds						
Finis murs						
Balcons-saillies						
Escaliers						
Issues						
Éclairage et signal.						
Stat. int. ext.						
Accès handicapés						
Système d'alarme						
Garde-corps-main-cour.						
Salubrité						
Équip. incendie						
Poêle à bois						
			7-6-93		Visite des lieux M. Pépin absent ; volet installé	

robation finale
travaux ont été exécutés conformément aux plans et devis approuvés

Oui ☐ Non ☐ Non terminés ☐ Périmés ☐ Type de construction ☐

Inspecteur

Rapport classé > jour 7 mois 6

06.40.2

Ville de Montréal
Service de l'habitation et du développement urbain
Direction des permis

Pour émission: ZO | ME | CH | [illegible] | BA

Demande de permis de [illegible]

Numéro de la demande | Date de la demande

Lieu(x) d'emplacement
1635 BOULEVARD GOUIN EST
Côté de rue N entre TACHE et [illegible]
Quartier municipal: [illegible]
Lot: 211,P211,218,P218
Subdivision: 2-1,3,4...
Compte municipal: [illegible]

Remarques
[illegible] (VOIR DIRECTIVES 11/03/91)

Occupation existante: RESIDENCE POUR PERS./AGEES
Occupation projetée: MEME

	Oui	Non		Oui	Non		Oui	Non	
Comm. Jacques Viger		X	Macro inventaire	X		Transmis		X	Plans examinés: Nbre de jeux
Affaires culturelles		X	Site du patrimoine	X		Transmis		X	Devis: Oui
Aires de protection		X	Restauration			(L)ogement (M)aison de chambres			Lignes et niveaux: Numéro
Bâtiment visé									

Changement nombre de logements: 0 | Changement nombre de places d'affaires: 0 | Changement nombre de chambres: [illegible] | Coût: [illegible]
Mode de chauffage: A-877084 | Vol. const. | pi.ca.? | Coût du permis | Coût des plans

Propriétaire
Nom: | Page: | Volume: | Folio: | Parcelle:
Macro inv.: 16K | Terr. bâti
Adresse: RESIDENCE BERTRIAUME DU TREMBLAY | Ville: MONTREAL | Cadastre: | Code postal: H1C [illegible] | No téléphone
Emplacement sur: 635 BOUL. GOUIN EST
Nom: MEME | Adresse: | Ville: | Code postal: | No téléphone
Architecte: | No téléphone | Ingénieur: | No téléphone
BERTRIAUME

Personne-ressource: Nom: RICHARD BRISEBOIS | Titre: [illegible]
Adresse: 33 OUEST RUE BLAINVILLE | Code postal: | No téléphone
Ville: STE-THERESE

Nom du demandeur: LEFEBVRE DIANE | No téléphone: 430-2112 | Représentant de (du): PROPRIETAIRE
Signature du demandeur autorisé par le propriétaire: [signature] | Nom du préposé: LEMIEUX, SERGE
Zonage - Stationnement - Subdivision

Attendre plan ☐ - Continuez la circulation de la demande ☐
En suspens ☐ (raison):

Lignes et niveaux		Subdiv. requise		Certificat de localisat. requis	
Oui ☐	Non ☐	Oui ☐	Non ☐	Oui ☐	Non ☐

	Larg. frontale	Larg. arrière	Profondeur	Superficie
Terrain				
Bâtiment				

Occupation projetée	C	I	R	G	Classification des usages
Cave					
Sous-sol					
R.-de-chaussée					
2e étage					
3e étage					
4e étage					

Sup. de plancher	Stationnement		Chargement	
	Requis	Fournis	Requis	Fournis
Intérieur				
Extérieur				
Entrée charretière	Oui ☐ Non ☐		Oui ☐ Non ☐	

Pente de garage: Oui ☐ Non ☐

Date

Zonage
Règlement spécial: Oui ☐ Non ☐ Règlement
Plan d'ensemble: Oui ☐ Non ☐
Construction projetée: Hauteur

Dég. lim. lot	P/M	Ir.	Ar.	Al. cor.	Al.	Largeurs rues mezzanines	Angles	Coupe biseau
Frontal								
Arrière								
Gauche								
Droite								

Implantation maximum
Indice de superficie de plancher
Hauteur en pieds ou mètres
Hauteur en étages
Largeur minimum
Bât. ☐ Jum. ☐ Sem. ☐ Cont. ☐
Élévation au rez-de-chaussée
No logement
Superficie des logements
Handicapé

Refusé | Date

Corr. aux plans ☐
Dessin(s) no

05-40.295-8 (04-99) R

Mécanique

	Plomberie												Ventilation				
	W.C.	Lavabo	Baign.	Douche	Urinoir	Évier	Cuve	Rapl.	Less.	Fosse	Font.	Autre	W.C.	Hotte	Sèch.	Gar.	Autre
Sous-sol																	
Rez-de-chaussée																	
1er étage																	
2e étage																	
3e étage																	
Autre																	

Terrains pavés: mètres carrés

Branchement d'égout pluvial

Branchement d'égout sanitaire ou unitaire

Demande de services émise: Oui ☐ Non ☐

Mode d'égouttement du toit

Branchement d'égout de surface

Branchement d'eau potable

En suspens: Lignes et niveaux ☐ Demande de services ☐ Plans - ventilation ☐ Plans - plomberie ☐

Refusé | Date | Refusé | Date

Bruit - commentaires

Refusé | Date | Refusé | Date

Construction - Protection incendie

Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non
Issue/sortie			Extincteur automatique à gicleurs			Poste central			Escalier		
Tuyauterie			Canalisation incendie			Génératrice			Mur coupe-feu		
Alarme incendie			Pompe (capacité) lps.			Unité éclairage de secours			Saillie		
Détecteur de fumée			Ascenseur-pompier			Éclairage extérieur			Avertisseur de fumée		
Détecteur produits de combust.			Réseau téléphonique			Issues			Chaufferie		

Type de construction

Classification des usages

Capacité: Sièges non fix. | Sièges amovibles | Autre

Superficie m²: Haut. étages

Détecteurs automatiques — Si non - précisez

Tout le bâtiment: Oui ☐ Non ☐

Remarques

En suspens ☐

Refusé - Protection incendie | Date

Refusé - Protection incendie | Date

Résistance des planchers exigée

Sous-sol	Rez-de-c.	2e étage	3e étage	4e étage	

Remarques

En suspens ☐

Refusé | Date

Refusé | Date

Commentaires

MAJ

Ville de Montréal
Service de l'habitation et du développement urbain
Module des permis

Pour émission: ZO | ME | CH | PR | SA | ER | D
X | X | X

Demande de permis de transformation

Numéro de la demande: 92258-93

Date de dem.: 93/04/02

Libellé d'emplacement
1815-35 BOULEVARD GOUIN EST

Côté de rue N entre ST-CHARLES et DES ERABLES

Objet par municipal

Lot 211,249,...

Subdivision 1,2,3,...

Somm. foncier 2 [illegible]

Remarques
PERMIS 5021-91

Occupation existante
RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY

Occupation projetée
RESIDENCE

	Oui	Non		Oui	Non		Oui	Non	
Comm. Jacques Viger		X	Macro inventaire		X	Transmis		X	Plans soumis Sous-sol
Affaires culturelles		X	Sité du patrimoine		X	Transmis			Devis Oui
Aires de protection Batiments cités		X	Restauration			Logement (Maison de chambres			Logts Nbre

Changement nombre d'unités de logements: 0
Changement nombre de places d'affaires: 0
Changement nombre de cases véhicules: 0
Voie de faccroissement: A-0767736 | Voi. const. | m²/m³ | Coût du permis: 500,00 | Coût des trav.: 150

Propriétaire — Page | Volume
Nom: RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY | Macro Inv. | Terr. hist.
Adresse: 1635 BOUL. GOUIN EST Ville: MONTREAL

Entrepreneur
Nom
Adresse Ville Code postal No téléphone

Architecte: DENIS BERTHIAUME — No téléphone: 430-2112
Ingénieur — No téléphone

Pour plus amples renseignements supplémentaires: Nom DENIS BERTHIAUME Titre ARCHITECTE
Adresse 33 OUEST BLAINVILLE #208
Ville STE THERESE

Nom du demandeur: DIANE LEFAIVRE — No téléphone: 430-2112 — Représentant de (du): PROPRIETAIRE
Signature du demandeur autorisé par le propriétaire: X Diane Lefaivre
Nom du préposé: LACASSE, STEPHANE

Délai

Zonage - Stationnement - Salubrité
Attendre plan ☐ - Continuez la circulation de la demande ☑
En suspens ☐ (raison):
Lignes et niveaux: Oui ☐ Non ☑ | Subdiv. requise: Oui ☐ Non ☑ | Certificat de localisé requis: Oui ☐ Non ☑

	Larg. frontale	Larg. arrière	Profondeur	Superficie
Terrain		inchangé		
Bâtiment				

Occupation projetée C I R G — Classification des usages

Cave	
Sous-sol	
R.-de-chaussée	inchangé
2e étage	
3e étage	
4e étage	

Sup. de plancher	Stationnement Requis	Stationnement Fournis	Chargement Requis	Chargement Fournis
Intérieur				
Extérieur				
Entrée charretière	Oui ☐ Non ☐		Oui ☐ Non ☐	
Pente de garage	Oui ☐ Non ☐			

Corr. aux plans ☐

Besoin(s) n°

Zonage
Règlement spécial: oui ☐ non ☐
Plan d'ensemble: oui ☐ non ☐
Const. hors cité: Nbre

Dég. lim. lot	P. M.	Irr.	Al. con.	Toits verdure	Règlement	Non-béton
Frontal						
Arrière						
Gauche						
Droite						

Implantation maximum	
Indice de superficie de plancher	
Hauteur en pieds ou mètres	
Hauteur en étages	inchangé
Largeur minimum	inchangé
Bât. isolé ☐ Jum. ☐ Sem. ☐ Cont. ☐	
Élévation au rez-de-chaussée	
No logement	
Superficie des logements	
Handicapé	

Refusé — Date

10 IV 93

05.60.205-8 (94-89) R

Mécanique

	Plomberie												Ventilation			
	Lav.	Bain	Douche	Urinoir	Evier	Cuve	R. pl.	Less.	Fosse	Font.	Autre	W.C.	Hotte	Séch.	Gaz	Autre
Cave																
S-sol																
1er étage					1						1					
2e étage																
3e étage																
Autre																

Corrections à faire ☐

Permis(s) émis

Terrain(s) pavé(s) 1 mètre carrés

Branchement d'égout pluvial

Branchement d'égout sanitaire ou unitaire Existant

Demande de services faite Oui ☐ Non ☐

Mode d'approvisionnement du seau

Branchement d'égout de surface

Branchement d'eau général

En suspens: Lignes et niveaux ☐
Demande de services ☒
Plans - ventilation ☐
Plans - plomberie ☐

Refusé Date 7-9-5

Refusé Date

Coût - commentaires

Directives spéciales ☐

Refusé Date

Refusé Date

Construction Protection incendie

Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non
Lumière exit	X		Extincteurs automatiques hâtive			Poste central			Escalier		
Targette			Canalisation incendie			Génératrice			Mur Coupe-feu		
Alarme incendie			Pompe (capacité) ips.			Unité éclairage de secours	X		Saillie		
Détecteur de fumée			Accélérateur pompier			Eclairage extérieur			Avertisseur de fumée		
Détecteur d'alarme de chaleur			Réseau téléphonique			Issues			Chaufferie		

Type d'occupation

Capacité: Sièges non fix. | Sièges + tables | Autre

Superficie bât. | Haut. bâtiment

Gicleurs automatiques Oui ☐ Non ☐ Si non - préciser

Remarques

TÊTES DE GICLEURS À REBRANCHER

En suspens: ☐

Refusé - Protection incendie Date

Refusé - Protection incendie Date

Charges

Résistance des planchers exigée

Sous-sol	R.-de-c.	2e étage	3e étage	4e étage	

Remarques

En suspens: ☐

Approuvé Date

Refusé Date

U.S.

Date

Refusé Date

Commentaires

06-60-205-8 (06-88) V

Ville de Montréal
Service de l'habitation et du développement urbain
Module des permis

Demande de permis de modification

Sur émission	ZO	ME	CH	PR	SA	BR
		X	X		X	X

Numéro du permis	Date du permis	Numéro de la demande	Date de dem.
4027	17-9-93	02254-93	31/05/93

Libellé d'emplacement
1615-35 BOULEVARD GOUIN EST
Côté de rue N entre ST-CHARLES et DES JESUITES
Quartier municipal: AHUNTSIC PC:20 UA:31

Lot: 211,218,...
Subdivision: 1,2,3,...
Compte foncier: 71523920

Description des travaux
AMENAGER AU 1ER ETAGE, UNE SALLE DE SEJOUR AVEC CUISINE

Remarques
PERMIS 5021-91 TYPE: G CATEGORIE: H

Occupation existante: RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY
Occupation projetée: INCHANGEE

	Oui	Non		Oui	Non		Oui	Non			
Comm. Jacques Viger		X	Macro inventaire	X		Transmis		X	Plans soumis - Nbre de séries		3
Affaires culturelles		X	Site du patrimoine		X	Transmis		X	Devis Oui	Non	X
Aires de protection		X	Restauration			(L)ogement (M)aison de chambres			Lignes et niveaux - Nombre		0
Bâtiment cité											
Changement nombre d'unités de logements	0		Changement nombre de places d'affaires		0	Changement nombre de numéros civiques			Reçu(s)		

Avis de percevoir: A-075776 | Vol. const. | p³/m³ | Coût du permis: 387.00 | Coût des trav.: 64500

Propriétaire	Page		Volume	Page		Volume	Page
	Macro inv.		Terr. bâti	999	99	Cadastre	99	999

Nom: RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY
Adresse: 1635 BOUL GOUIN EST Ville: MONTREAL Code postal: H2C 1C2 N° téléphone: 381-1641
Entrepreneur Nom:
Adresse: Ville: Code postal: N° téléphone:

Architecte	N° téléphone	Ingénieur	N° téléphone
DENIS BERTHIAUME	430-2112		

Pour renseignements supplémentaires: Nom DENIS BERTHIAUME Titre ARCHITECTE
Adresse 33 OUEST BLAINVILLE #206 Code postal J7E 1X2 N° téléphone 430-2112
Ville STE THERESE

Nom du demandeur	N° téléphone	Représentant de (d')
DIANE LEFAIVRE	430-2112	PROPRIETAIRE

Signature du demandeur autorisé par le propriétaire: X Diane Lefaivre
Nom du préposé: LACASSE, SUZANNE

Pré-inspection

Bâtiment principal			Dépendance	Autre dep. exist.	Dalle sur le sol	Vide sanitaire
Isolé:	Jumelé:	Const.:			Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐

Distances				Dimensions				Haut. des bâtiments voisins	
Bordure	Arrière	Gauche	Droite	Bâtiment	Local	Nb ét.	Hauteur	A gauche	A droite

Type de construction	Stationnement Int.	Stationnement Ext.	Chargement Int.	Chargement Ext.	Avis de poche:
1 2 A B C D					Plaintes

Élévation rez-de-chaussée		Plans suffisants	Travaux commencés	
Trottoir	Sol	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐	
		Bâtiment occupé Oui ☐ Non ☐	Travaux terminés Oui ☐ Non ☐	Permis en cours

Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non	Occ. existantes	Ame.	Com.	Bur.	Com.	Ind.	Pub.	Issues	Gic.
Ext. aut. friteuse			Lumières sorties			Cave								
Ext. aut. gicleur			Lumières sort. ext.			Sous-sol								
Asc. pompier			Génératrice			Rez-de-chaussée								
Réseau tel.			Canalisation			2e								
Poste central			Détection			3e								
Coût des travaux selon l'insp.:			App. mec. ext. appar.			Autres								

Remarques | Inspecteur | Date

Inspection des travaux

Adresse:

Les travaux ont débuté le (jour mois année)

Éléments à vérifier	Conf.	Vu plans	Date / Délai	Personne rencontrée	Remarques	Plain numér.
Coulage Placard ☐			25/04/95		Rencontré M. Lefèvre	
1- Dimensions			M. Lefèvre		avec les deux	
2- Bornes en place					beaux fils	
3- Alignement: font. lat.					et Jacques	
4- Saillies						
5- Empat.-sous-oeuvre						
6- Coffrages						
7- Armatures						
8- Élev. planc. r.d.c.						
9- Cert. de loc.						
10- Coulage autorisé						
Charpente Placard ☐						
11- Ancrage des soles						
12- Solives-poutrelles						
13- Poutres						
14- Poteaux-colonnes						
15- Fermes (planc. toit)						
16- Liaison-appuies						
17- Balcons et saillies						
18- Divisions portantes						
19- Murs extérieurs						
20- Entremise contre-fiche						
21- Murs coupe-feu						
22- Linteaux-coiffe						
23- Qualité des matériaux						
24- Planchelage						
25- Dalles de béton						
Cloisonnement Placard ☐						
26- Dimension des pièces						
27- Éclairage des pièces						
28- Résistance au feu						
29- Portes						
30- Dalles à dalles						
31- Puits et issues						
32- Intégrité du...						
33- Composition du...						
34- Plafond						
35- Isolation dans...						
36- Volets coupe-feu						
37- Cheminée-chaufferie						
Finition Placard ☐						
38- Finis extérieurs						
39- Finis planchers						
40- Finis plafonds						
41- Finis murs						
42- Balcons-saillies						
43- Escaliers						
44- Issues						
45- Éclairage et signal.						
46- Stat. int. ext.						
47- Accès handicapés						
48- Système d'alarme						
49- Garde-corps-main-cour.						
50- Salubrité						
51- Équip. incendie						
52- Poêle à bois						

Approbation finale
Les travaux ont été exécutés conformément aux plans et devis approuvés

☑ Oui ☐ Non ☐ Non terminés ☐ Périmés ☐ Type de construction

Inspecteur

Rapport classé (jour mois année) 28/04/95

06.90.205-8 (06-88) V

Ville de Montréal
Service de l'habitation et du développement urbain
Module des permis

Pour émission | ZO | ME | CH | PR | SA | DR

Demande de permis
No de demande

Numéro de la commande | Date de la demande

Libellé d'emplacement
1525 Boulevard Gouin O
Côté de rue NOR entre COIN ACADIE
Quartier municipal

Lot P317-P315 | Subdivision

Remarques

Circulation existante
DIRLEX

	Oui	Non		Oui	Non		Oui	Non	
Comm. Jacques Viger		X	Mcgo inventaire			Transmis			Renseignements - Nbre de sièges
Affaires culturelles		X	Site du patrimoine			Transmis			Date: Oui
Aires de protection Bâtiment/site		X	Restauration			(L)ogement (M)aison de chambres			Classement mobilier urbain

Changement nombre d'unités de logements: 0
Changement nombre de places d'affaires:
Coût de construction:
Valeur const.: 277316 | $/m² | Coût du permis: 2 [illegible]

Référence | Page | Volume | Cote

Nom: LARENE KARL
Compagnie
Entrepreneur Nom
Adresse: 986 HENRI BOURASSA EST | Ville: MONTREAL
Architecte: LOUIS COMEAU | No téléphone: 735-7917 | Ingénieur: YVON LARUE
Autres renseignements supplémentaires: Nom: LOUIS COMEAU | Adresse: 505 ROCKLAND | Ville: V. MT ROYAL | Type | Code postal

Nom du demandeur: LOUIS COMEAU | No téléphone: 735-7917 | Représentant de (du): ARCHITECTE
Signature du demandeur autorisé par le propriétaire
Nom du préposé: LACASSE, GERARD

Délai
Attendre plan ☐ - Cet fiscale la circulation de la demande ☐
En suspens ☐ (raison):

Zonage - Stationnement - Salubrité

Zonage
Règlement spécial: oui ☐
Plan d'ensemble: oui ☐ non ☐
Zone hors terrain: Rues

	Oui	Non	Subdiv. requise Oui	Subdiv. requise Non	Certificat de localisa. requis Oui	Certificat de localisa. requis Non
Lignes et niveaux	☐	☑	☐	☑	☐	☑

	Larg. frontale	Larg. arrière	Profondeur	Superficie
Terrain	46,3'	42,83'	156,97'	7365 pi²
Emprise				

Occupation projetée: C I R G
Classification des usages

Cave	
Sous-sol	
R.-de-chaussée	
2e étage	
3e étage	
4e étage	

Corr. aux plans ☐

Dessin(s) no

Sup. de plancher	Stationnement Requis	Stationnement Fournis	Chargement Requis	Chargement Fournis
Intérieur				
Extérieur				
Entrée charretière	Oui ☐	Non ☑	Oui ☐	Non ☑

Rente de garage: Oui ☐ Non ☑

Date: 93 05 14

Dés. lim. lot	L	AL	Mur mitoyen	Mur non mitoyen	Largeur façade	Alignement	Marge recul
Frontal							
Arrière							
Gauche							
Droite							

Implantation maximum	
Indice de superficie de plancher	
Hauteur en pieds ou mètres	19'1/2
Hauteur en étages	2
Largeur minimum	
Bât. jum. ☐ Semi ☐ Cont. ☐	
Élévation au rez-de-chaussée	
No logement	1
Superficie des logements	
Handicapé	

Refusé | Date

96.40.285-8 (04-89) R

Mécanique

	Plomberie												Ventilation				
	W.C.	Lavabo	Baign.	Douche	Urinoir	Evier	Cuve	R. pl.	Less.	Fosse	Font.	Autre	W.C.	Hotte	Séch.	Ser.	Autre
Cave																	
S-sol																	
1er étage																	
2e étage									1						1		
3e étage																	
Autre																	

Corrections aux plans ☐

Terrains pavés mètres carrés | Branchement d'égout pluvial | Branchement d'égout sanitaire ou unitaire | Demande de services émise Oui ☐ Non ☐

Aloès / Empiètement sur lot | En suspens: Lignes et niveaux ☐ Demande de services ☐ Plans - ventilation ☐ Plans - plomberie ☐

Branchement d'égout pluvial de surface

Branchement d'égout sanitaire

Approuvé | Date 22-6-93 | Refusé | Date

Date commencé avec

Conditions aux plans

Signé | Refusé | Date

Protection incendie

Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non
Lumières exit			Extincteur automatique (gicleur)			Poste central			Escalier		
Tuyaux			Canalisation incendie			Génératrice			Mur coupe-feu		
Alarme incendie			Pompe (capacité lbs.			Unité éclairage de secours			Saillie		
Détecteur de fumée			Ascenseur pompier			Eclairage extérieur			Avertisseur de fumée		
Détecteur-produits de combust.			Réseau téléphonique			Issues			Chapiterie		

Type d'occupation | Date libre

Classification | Degré

Capacité: Sièges non fix. | Sièges + tablés | Autre

Superficie bât. | Haut. étag. 1920 pi2

Protection: Extincteurs automatiques

Tout le bâtiment: Oui ☐ Non ☐

Si non - préciser NON - REQUIS

Remarques | En suspens: ☐

Approuvé | Date 28-7-93

Refusé - Protection incendie | Date

Signé | Date

Refusé - Protection incendie | Date

Charpente

Résistance des planchers exigée

Sous-sol	R-de-c.	2e étage	3e étage	4e étage

Remarques | En suspens: ☐

Approuvé | Date 29 9 93 | Refusé | Date

Signé

Approuvé | Date | Refusé | Date

Commentaires

06.40.205-8 (06-88) V

Ville de Montréal
Service de l'aménagement du développement urbain
Module des permis

Pour émission | ZO | ME | CH | PR | EA | EN | SU

Libellé d'emplacement: ZO/CO/ME/PR
1535 BOULEVARD GOUIN EST
Côté de rue: N entre: TACHE et: FRANCIS

Lot: 211,P211,218,P218
Subdivision: 2-1,3,4,--

Remarques:

Occupation existante: RESIDENCE PERSONNES AGEES
Occupation projetée: INCHANGEE

	Oui	Non		Oui	Non		Oui	Non	
Comm. Jacques Viger		X	Macro inventaire		X	Transmis		X	Renseignements supplémentaires
Affaires culturelles		X	Site du patrimoine		X	Transmis			
Aires de protection		X	Restauration			(Logement/Hôtel/Maison de chambres)			
Bâtiment cité									

Changement nombre d'unités de logements: 6
Changement nombre de places d'affaires:
Changement de classe d'occupation:
Avis de recevabilité: 91A-073181 | Vol. const. | m³/m² | Coût du permis | Catégorie permis

Propriétaire
Nom
Adresse: RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY
Entrepreneur: 1535 BOUL. GOUIN E MONTREAL QC
Nom: DUQUETTE CONSTRUCTION LTEE
Adresse: 1797 RUE CHILLER Ville: Tél. bureau:
Architecte: Nº téléphone: Superviseur:
PIERRE BERTHIAUME 429-2112
Pour transmettre à: Nom: FRANCOIS DUQUETTE Titre:
Adresse
Ville

Macro inv. | Page | Vol. | Fiche | Date | Volume | Page | Volume | Page

Nom du demandeur: Nº téléphone: Représentant de l'entr.:
Signature du demandeur autorisé par le propriétaire: Nom du signataire autorisé:

Zonage - Stationnement - Salubrité

Attribuer plan ☐ - Continuez la circulation de la demande ☐
Est suspens ☐ (raison):

Zonage:
Règlement spécial: Oui Non
Plan d'aménagement de:
Certificat de localisation requis: Oui ☐ Non ☐
Cession pour fins de parcs: Oui ☐ Non ☐

Lignes et niveaux: Oui ☐ Non ☐
Subdiv. requise: Oui ☐ Non ☐
Certificat de localisation requis: Oui ☐ Non ☐

	Larg. frontale	Larg. arrière	Profondeur	Superficie
Terrain				
Minimum	± 13'-0"	± 13'-0"	± 37'-0"	± 491 m²
Occupation projetée: C I R G				Classification des usages
Cave				
Sous-sol				
R.-de-chaussée				
2e étage				
3e étage				
4e étage				

Corr. aux plans ☐

Dessin(s) nº

Sup. de plancher	Stationnement		Chargement	
	Requis	Fournis	Requis	Fournis
Intérieur				
Extérieur				
Entrée charretière	Oui ☐ Non ☐		Oui ☐ Non ☐	
Pente de garage	Oui ☐ Non ☐			

Lot: lim. / Mat. | P. / Arr. | Al. per. / Remblai | Déblai | Déblai-cation

Frontal	
Arrière	
Gauche	
Droite	
Implantation maximum	
Indice de superficie de plancher	
Hauteur en pieds ou mètres	
Hauteur en étages	
Largeur minimum	
Rue ☐ Ave. ☐ Sent. ☐ Cont. ☐	
Élévation au rez-de-chaussée	
Nº logement	
Superficie des logements	
Handicapé	APPROU. DE L'APPROPRIATION ALLOUEE
Refusé	

Date: 3.12.93
Date: 3-12-93

05.43.265-C (04-89) R

Plomberie

	W.C.	Lavabo	Évier	Douche	Urinoir	Évier	Cuve.	R. pl.	Less.	Fosse	Fpat.	Autre
Cave												
S. sol												
1er étage												
2e étage												
3e étage												
Autre												

VOIR CLIMATS

Ventilation

W.C.	Hotte	Séch.	Gaz.	Autre

Raccordement neuf — Raccordement d'égout pluvial — Branchement d'égout sanitaire ou unitaire: EXISTANT — Demande de services émise: Oui ☐ Non ☐

mètres carrés

Nbre d'écoulements du toit

Branchement d'égout de surface

Branchement d'eau général

En suspens: Lignes et niveaux ☐ Demande de services ☐ Plans - ventilation ☐ Plans - plomberie ☐

Plans approuvés — Date: 21 à 79 — Refusé — Date

Travaux supplémentaires: Revoir Hauteur.

Plans approuvés — Date — Refusé — Date

Classification - Protection incendie

Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non
Entrepose souterraine de liquides inflammables			Pistolet contrôle			Escalier EXIST.		
Canalisation incendie			Mur séparatrice			Mur Coupe-feu		✓
Pompe - puisard			Unité éclairage de secours		✓	Sprinkleur		✓
Avertisseur de fumée EXIST.			Éclairage extérieur EXIST.			Avertisseur de fumée		✓
Système d'alarme contre incendie			Issues	✓		Chaufferie APPROUVÉS	✓	

Type de construction: EXIST.

Classification des usages: Commerce

Capacité: Sièges non fix. — Sièges + tables — Autre

Superficie bât. | Haut. étage: EXISTE

Travaux supplémentaires — Si non - précisez: AGRANDISSEMENT DE BÂTIMENT + NOUVEAUX SYSTÈMES

Tout le bâtiment: Oui ☐ Non ☐

Remarques: APPROUVÉS (AGRANDISSEMENT) MURS EXTÉRIEURS NON PORTEURS SITUÉS À PLUS DE 30'-0" DES LIMITES DE PROPRIÉTÉ AUCUNE RÉSISTANCE AU FEU EXIGÉE

En suspens: ☐ — 1980 art 4-5

Plans approuvés — Date: 24/3/79 — Refusé - Protection incendie — Date

Refusé - Protection incendie — Date

Résistance de planchers exigée

Sous-sol	R.-de-c.	1er étage	2e étage	3e étage	4e étage

Remarques — En suspens: ☐

Plans approuvés — Date — Refusé — Date

S.I.M.

Plans approuvés — Date — Refusé — Date

Commentaires

Ville de Montréal
Service de l'habitation et du développement urbain
Module des permis

Pour émission	ZO	ME	CH	PR	SA	BR	

Demande de permis de modification

Numéro du permis: 3-1532 | Date du permis: 07-04-94 | Numéro de la demande: 038228-93 | Date de dem.: 17/08/93

Libellé d'emplacement: ZO/CO/ME/PR

Quartier municipal: 71

1635 BOULEVARD GOUIN EST
Côté de rue: N entre TACHE et FRANCIS

PC:20 DA:31

Lot: 211,P211,218,P218 | Subdivision: 2-1,3,4,... | Compte foncier: 71523920

Description des travaux:
CONVERSION AU GAZ NATUREL ET AGRANDISSEMENT DE L'APPENTIS - RESIDENCE BERTHIAUME-DU TREMBLAY (BATIMENT PRINCIPAL)

Remarques:

TYPE: G CATEGORIE: H

Occupation existante: RESIDENCE PERSONNES AGEES
Occupation projetée: INCHANGEE

	Oui	Non		Oui	Non		Oui	Non		
Comm. Jacques Viger		X	Macro inventaire		X	Transmis		X	Plans soumis - Nbre de séries	2
Affaires culturelles		X	Site du patrimoine		X	Transmis		X	Devis Oui X Non	
Aires de protection		X	Restauration			(L)ogement (M)aison de chambres			Lignes et niveaux - Nombre	0
Bâtiment cité										
Changement nombre d'unités de logements	0		Changement nombre de places d'affaires		0	Changement nombre de numéros civiques			Reçu(s)	0

Avis de percevoir: A-073181 | Vol. const. | p³/m³ | Coût du permis: 200.00 | Coût des trav.: 300000

Propriétaire

	Macro inv.	Page	Terr. bâti	Volume	Page	Cadastre	Volume	Page
		16K		230-39			00	000

Nom: RESIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY
Adresse: 1635 BOUL. GOUIN E | Ville: MONTREAL QC | Code postal: H2C 1C2 | N° téléphone: 111-1111

Entrepreneur
Nom: DUQUETTE CONSTRUCTION LTEE
Adresse: 1797 RUE GUILLET | Ville: CHOMEDEY LAVAL | Code postal: H7L 5B1 | N° téléphone: 682-6266

Architecte: DENIS BERTHIAUME | N° téléphone: 430-2112 | Ingénieur | N° téléphone

Pour renseignements supplémentaires
Nom: FRANCOIS DUQUETTE | Titre
Adresse | Code postal | N° téléphone
Ville

Nom du demandeur: FRANCOIS DUQUETTE | N° téléphone: 682-6266 | Représentant de (du): ENTREPRENEUR

Signature du demandeur autorisé par le propriétaire | Nom du préposé: DUBUC, LOUISE

Pré-inspection

Bâtiment principal: Isolé: | Jumelé: | Const.: | Dépendance | Autre dep. exist. | Dalle sur le sol Oui ☐ Non ☐ | Vide sanitaire Oui ☐ Non ☐

Distances: Bordure	Arrière	Gauche	Droite	Bâtiment	Dimensions: Local	Nb ét.	Hauteur	Haut. des bâtiments voisins: A gauche	A droite

Type de construction: 1 | 2 | A | B | C | D

Stationnement Int.	Stationnement Ext.	Chargement Int.	Chargement Ext.

Avis de poche:
Plaintes

Élévation rez-de-chaussée: Trottoir | Sol

Plans suffisants Oui ☐ Non ☐ | Travaux commencés Oui ☐ Non ☐
Bâtiment occupé Oui ☐ Non ☐ | Travaux terminés Oui ☐ Non ☐
Permis en cours

Articles	Oui	Non	Articles	Oui	Non	Occ. existantes	Ame.	Dom.	Bur.	Com.	Ind.	Pub.	Issues	Gic.
Ext. aut. friteuse			Lumières sorties			Cave							Conformes	
Ext. aut. gicleur			Lumières sort. ext.			Sous-sol							Non conformes	
Asc. pompier			Génératrice			Rez-de-chaussée								
Réseau tel.			Canalisation			2e								
Poste central			Détection			3e								
Coût des travaux selon l'insp.:			App. mec. ext. appar.			Autres								

Remarques

Inspecteur: AGRAND DE LA [illegible] | Date: 31 [illegible] 93

06.40.205-8 (04-89) R

Inspection des travaux

Adresse: Les travaux ont débuté le (jour mois année)

Éléments à vérifier	Conf.	Vu plans	Date / Délai	Personne rencontrée	Remarques	Plaint numéro
Coulage Placard ☐						
1- Dimensions			21/05/95		Demande de Visite Le responsable demande d'avoir son garde-corps à l'arrière Ceci sera suggéré comme fond pour appel	
2- Bornes en place						
3- Alignement: font. lat.						
4- Saillies						
5- Empat.-sous-oeuvre						
6- Coffrages						
7- Armatures						
8- Élev. planc. r.d.c.						
9- Cert. de loc.						
10- Coulage autorisé						
Charpente Placard ☐						
11- Ancrage des soles					Classer sans inspection	
12- Solives-poutrelles						
13- Poutres						
14- Poteaux-colonnes						
15- Fermes (planc. toit)						
16- Liaison-appuies						
17- Balcons et saillies						
18- Divisions portantes						
19- Murs extérieurs						
20- Entremise contre-fiche						
21- Murs coupe-feu						
22- Linteaux-coiffe						
23- Qualité des matériaux						
24- Planchelage						
25- Dalles de béton						
Cloisonnement Placard ☐						
26- Dimension des pièces						
27- Éclairage des pièces						
28- Résistance au feu						
29- Portes						
30- Dalles à dalles						
31- Puits et issues						
32- Intégrité du...						
33- Composition du...						
34- Plafond						
35- Isolation dans...						
36- Volets coupe-feu						
37- Cheminée-chaufferie						
Finition Placard ☐						
38- Finis extérieurs						
39- Finis planchers						
40- Finis plafonds						
41- Finis murs						
42- Balcons-saillies						
43- Escaliers						
44- Issues						
45- Éclairage et signal.						
46- Stat. int. ext.						
47- Accès handicapés						
48- Système d'alarme						
49- Garde-corps-main-cour.						
50- Salubrité						
51- Équip. incendie						
52- Poêle à bois						

Approbation finale
Les travaux ont été exécutés conformément aux plans et devis approuvés

☑ Oui ☐ Non ☐ Non terminés ☐ Périmés ☐ Type de construction

Inspecteur — Rapport classé (jour mois année) 31/05/96

06.40.205.5 (06-88) V

VI

SERVICE DE SANTÉ

DIVISION DE L'ASSAINISSEMENT DE L'AIR
ET DE LA SALUBRITÉ GÉNÉRALE

Ch. 305
1125 est, rue Ontario

Tél. : 872-2422

COMMUNICATION INTER-SERVICES

Avis No 1972-179

Références : Demande de permis 151098 (19/6/72) Date : 27 juin 1972

Monsieur le Surintendant,

Il y aurait lieu de signaler au service Permis et Inspections

À la division de la Plomberie : Mr Bibeau Surintendant la situation décrite ci-dessous :

ENDROIT	SITUATION
1635 est Boul. Gouin (2ème)	A vérifier s.v.p.
" DUPRAS, HUGUETTE " 524-9449	1) Ventilation générale du local;
Salon de coiffure (8chaises)	2) Lavabos dans les pièces de travail en plu
	des cuves à shampooing.-

Officier de liaison.-

D. Rochard # 16
Inspecteur
Représentant du Service de santé.
G. Norchet-Inspecteur surv.-

Date

ESPACE RÉSERVÉ POUR RÉPONSE

plainte: 37220

Plomberie réparée.

Inspecteur Surveillant chef de bureau

FH Bouclin
Inspecteur

Date 20-9-72

[8-11-309]

63978 30

VILLE DE MONTRÉAL

SERVICE DES PERMIS ET INSPECTIONS

B.P. 12613

Numéro de la demande: 151098

17-8-72 /ak

Endroit: no 1635 rue: Gouinest étage: 2e

Nom du requérant: DUPRAS Huguette

Adresse: 4692 St-André tél.: 524-9449

Objet de la demande: Salon de coiffure - 8 chaises

Règ. no: 2820 article: section: 42-B

DIVISION PLOMBERIE ~~SERVICE D'HYGIÈNE~~

DEMANDE APPROUVÉE:—

Date: 6-Sept 1972

Pour le directeur

OU

CE QUE LE REQUÉRANT DOIT FAIRE POUR SATISFAIRE AUX DISPOSITIONS LÉGISLATIVES OU RÉGLEMENTAIRES QUE NOUS SOMMES CHARGÉS DE FAIRE APPLIQUER—

Prévoir un lavabo avec eau chaude + froide dans le salon de coiffure reformé 2 395 Art-13-3 (1)

Date: 22-Août 1972

Pour le directeur

OU

DEMANDE REFUSÉE:—

CETTE DEMANDE NE PEUT ÊTRE APPROUVÉE, QUOI QUE FASSE LE REQUÉRANT.

RAISON:—

Date:

Pour le directeur

(21-4-3-4)

39892 L

VILLE DE MONTRÉAL — CITY OF MONTRÉAL

SERVICE DES PERMIS ET INSPECTIONS
Division de l'occupation

PERMITS AND INSPECTIONS DEPARTMENT
Occupancy Division

ÉDIFICE JACQUES-VIGER
JACQUES-VIGER BUILDING

Le 22 novembre 1972

Mme Rolande Delisle-Ladeau
LA PRODUCTION
1295 rue de Castelnau #3
Montréal.

SANTÉ: Alimens ☐ Sanitaire ☐ Hyg. E. ☐
CIRCULATION: ☐ URBANISME ☐ P. E. S. ☐
PERMIS & INSPECTIONS: Const. ☐ Plomb. ☑
POLICE: ☐
INCENDIE: ☐

O-157031
O-157030

Demande de permis
Commerce en détail - menus articles,
Commerce en détail - tabac et produits alimentaires,
Rez-de-chaussée,
1693 est, boulevard Louis-

Madame,

Pour faire suite à la demande précitée, je vous informe que vous pourrez obtenir ces permis, requis en vertu des dispositions de l'article 2, paragraphes A et C et tel que précisé par les sections [illegible] du règlement 2126, à condition que vous vous conformiez aux exigences suivantes:

A) SERVICE DES PERMIS ET INSPECTIONS:

Installer dans le local un lavabo alimenté d'eau chaude et froide, ainsi que les dispositifs nécessaires pour le savon et les serviettes individuelles. Règl. 2395, art. 13-3 et 13-4.

Au besoin, ou pour de plus amples détails, veuillez appeler M. Guy Leblanc en composant 872-4793.

B) INSPECTION DES ALIMENTS:

Soumettre pour approbation trois(3) copies de plans complets de construction et d'installation, lisibles et à l'échelle indiquant clairement:

1- la hauteur du local;
2- les modifications à apporter au local;
3- l'installation de l'équipement;
4- l'emplacement des cabinets d'aisances, des évier, des lavabos, des vestiaires des employés, des entrepôts et chambre à déchets;
5- les détails du système de ventilation mécanique.

Les travaux devront être exécutés conformément aux plans soumis et approuvés et de plus une copie de ces plans devra être gardée sur les lieux de la construction pour vérification des travaux en cours par l'inspecteur.

.../2

COPIE — COPY

PERMIS &
INSPECTIONS
27 Nov 72 09 11
PLOMBERIE

Au besoin, ou pour de plus amples détails, veuillez appeler M. D.-G. Lubur en composant 872-4093 entre 9:00 et 11:00 A.M.

Les travaux de plomberie devront être exécutés par un maître-plombier qualifié, lequel devra soumettre un plan en deux copies et prendre le permis requis à 755 rue Berri, chambre 190.

Dès que ces conditions auront été remplies, vous voudrez bien en aviser M. André Montcalm en composant 872-3573.

La présente ne vous autorise en aucune façon à occuper à ces fins le local en question avant d'avoir obtenu au préalable les permis requis; nous vous avertissons que votre dossier sera transmis aux avocats de la Ville sans autre avis si nous découvrons que vous exploitez l'établissement cité en rubrique sans détenir lesdits permis. Si vous n'avez pas accompli ce qu'on vous demande de faire pour obtenir vos permis dans les soixante(60) jours suivant la date de cette lettre, votre demande deviendra nulle à toutes fins que de droit.

Bien à vous

le surintendant adjoint

Gilles Desautels

PERMIS 28 MAR 1972 INSPECTION
RECOMMANDÉE

COPIE - COPY

COPIE - COPY

PERMIS & INSPECTIONS
27 Nov 72 09 11
PLOMBERIE

Ville de Montréal
Service des Permis et Inspections
Division de la Plomberie

(B)

PERMIS OU AUTORISATION Nº 23081

- ☒ de plomberie
- ☐ de plomberie-gaz
- ☐ de ventiler
- ☐ de tuyauterie à l'huile

emplacement	lot-subdivision no	permis	no	occupation
1625 Boul Gouin Est		☐constr. ☐modif.		

La personne ci-dessous est autorisée à exécuter des travaux à l'emplacement indiqué, (suivant les plans soumis s'il y a lieu)

Plans soumis ☐oui ☐non

Nom et adresse du ☐propriétaire ☐locataire

Plomberie C Beaudéjour
2169 rue Rachel
Viaduc Laval
H7S 1R7

PLOMBERIE

	Cabinet d'aisance	Lavabo	Baignoire	Douche	Urinoir	Évier	Cuve	Renvoi de plancher	Lessiveuse	Fosse	Autres
Cave											
Sous-sol											
Rez-de-chaussée											2
2e étage											
3e étage											
4e étage											
Autres			Changer location des intercepteurs de graisse								

égout	drain	distr. d'eau	soupape de ret.	toit
application	service d'eau	détendeur ☐oui ☐non		appareils 2

GAZ

	Cassolette	Chauffe-eau	Radiateur	Aérothermie	Chauffage central	Autres

☐ haute pression	conduit évacuation	chaufferie	appareils
☐ basse pression	épreuve à l'air ☐oui ☐non		

VENTILATION

Description des travaux

HUILE

Description des travaux

Réservoir ☐sous terre ☐ext. ☐hors terre ☐int. | capacité | nombre

pour le directeur Yves Lalancette /ob

jour 14 mois 11 année 89

02.14.0712 (80-01)

DE PLOMBERIE

Égout	diamètre	longueur	pente	☐ fonte ☐	épreuve ☐ oui ☐ non	date	initiales no
Drain	diamètre		pente	☐ fonte ☐	épreuve ☐ oui ☐ non		
Service d'eau	diamètre	profondeur	détend. ☐ oui ☐ non	☐ cuivre K ☐	épreuve ☐ oui ☐ non	isolant ☐ oui ☐ non	
Brut	☐ siphons nombre ☐ colonnes ☐ branchements		☐ drains de toit ☐ regards de nettoyage ☐ évents		épreuve ☐ oui ☐ non ☐ fosses	27.11.80	4B32
Soupapes	marques	1 1/2"	2"	3"	4"	6"	8"	etc.

DE PLOMBERIE (GAZ)

Conduite maîtresse	diamètre	☐ nouvelle ☐ réparation ☐ existante	éprouvée ☐ air ☐ savon	soupape ☐ oui ☐ non	
Tuyau montant	diamètre	☐ nouveau ☐ réparation ☐ existant	éprouvé ☐ air ☐ savon		
Sortie du compteur	diamètre	☐ nouvelle ☐ réparation ☐ existante	éprouvée ☐ air ☐ savon		
Appareils	marques	soupape ☐ accessible ☐ approuvée cheminée ☐ maçonnerie ☐ type B	☐ dégagement suffisant tuyau de raccordement diam. long. matériau		
Compteur ☐ pièce ventilée	☐ supporté ☐ scellé ☐ dégagement		chaufferie ☐ pièce ventilée		

DE VENTILER

Ventilateurs	nombre	modèle	HP
Prise d'air extérieur	emplacement	dimensions	
Sortie d'air vicié			
Filtre ou épurateur	☐ oui ☐ non		
Conduits	Rigides ☐ calibres ☐ supports	Flexibles	diamètre longueur

TUYAUT. À L'HUILE

Réservoir	☐ approuvé ☐ éprouvé	capacité litres	nombre	
Tuyauterie d'évent	diamètre hauteur	distance des ouvertures	Tuyauterie d'huile	diamètre
Tuyauterie de remplissage	diamètre épreuve ☐ oui ☐ non	Évacuation	dimension hauteur	
Appareils	marque ☐ approuvé ☐ dégagement suffisant	Brûleur ☐ approuvé	Chaufferie ☐ pièce ventilée	

REMARQUES

effiency
Difficult
compteur dans
retirer tous de vue
4B32

19.11.80
contrôle
4B388

Défectuosités constatées			
article	constatée le	corrigée le	initiales

Visites		
date	sus.	initiales

Appareils additionnels									
cavu	s.-s.	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	autre

total	droits	avis de percevoir no	reçu no
	$		

Je certifie que les travaux ci-devant autorisés ont été exécutés et trouvés en tout point conformes au(x) règlement(s) en vigueur.

Inspecteur No

signature

date 27/11/80

☐ "SUITE AU RAPPORT D'INSPECTION" 02.14.0312 (80-01) Annexé ⟩ feuillet

Ville de Montréal
Service de l'habitation et
du développement urbain
Régie du milieu

63978

Permis de plomberie N° 00322-89

Date de permis: 26-01-89

Libellé d'emplacement: 1435 BOULEVARD GOUIN EST

Lot | Subdivision

PL. CHAUF. A. DE GAGNE ENR.
3667 EST RUE JEAN TALON
MONTREAL
H2A 1X8 TEL.: (514)376-5148

N° de demande de facturation: B-014493

N° de dossier de l'entrepreneur: 032970

Occupation

Permis requis:	Non X	Oui	Permis de construction N°	Permis de modification N°	Permis d'occupation N°			
Plans requis:	Non X	Oui	Plans soumis Non	Oui			Plans Ela.	Som.

Appareils

	W.C.	Lavabo	Baignoire	Douche	Urinoir	Évier	Bac à laver	Aveloir de sol	Lessiveuse	Fosse de retenue	Fontaine à boire	Chauffe-eau	Autre
Cave													
Sous-sol													
Rez-de-chaussée													
2e étage													
3e étage													
4e étage													

CLASSÉ

Nbre total d'appareils	N° d'application	Branchement d'égout pluvial	Branchement d'égout sanitaire	Collecteur principal
0				

Branchement d'eau général	Distribution d'eau	Clapet de retenue	Superficie du toit	Réducteur de pression
6			0 m²	Non X Oui pression 0 kPa

Nom du vérificateur: MOREL, MARCEL

Coût du permis: 26.00 $ Mode de paiement: FM

FC : facturé construction
FM : facturé modification
NP : non payé

CH: chèque
CO: comptant

Remarques

REPARER PARTIE DU BRANCH. D, EAU GENERAL

L'assistant-directeur

André Dard

06.40.226-5 (02-88) P

Plomberie

Branchement d'égoût ☐ Unitaire ☐ Sanitaire ☐ Pluvial	Diamètre	Longueur	Pente	☐ Am. ciment ☐ Béton ☐ Fonte ☐ Plastique	Épreuve ☐ Oui ☐ Non	Date	Initiales N°
Collecteur principal	Diamètre		Pente	☐ Am. ciment ☐ Fonte ☐ Béton ☐ Plastique	Épreuve ☐ Oui ☐ Non		
Branchement d'eau général	Diamètre 4"	Profondeur 6'	Réducteur ☐ Oui ☑ Non	☐ Cuivre K ☐	Isolant ☐ Oui ☐ Non	Épreuve ☐ Oui ☐ Non	27-01-89 Cd 317
Brut	☐ Branchements ☐ Avaloirs de toit ☐ Siphons ☐ Regards ☐ Colonnes nombre ☐ Tuyaux de ventilation			☐ Ac. galv. ☐ Cuivre ☐ Am. ciment ☐ Plastique ☐ Aluminium ☐ Fonte		Épreuve ☐ Oui ☐ Non	
Distribution d'eau	Danger de contamination Protection: ☐ Oui ☐ Non Type	☐ Cuivre ☐ Plastique ☐	Chauffe-eau Casse-vide ☐ Oui ☐ Non Soupape décharge ☐ 1/2 ☐ 3/4	Anti-béliers ☐ Robinets ☐		Épreuve ☐ Oui ☐ Non	
Inspection finale	☐ Oui ☐ Non	Appareils approuvés ☐ Oui ☐ Non ☐ Voir remarques	Fosse de retenue ☐ Béton ☐ Plastique Étanche ☐ Oui ☐ Non		Solins approuvés ☐ Oui ☐ Non Étanches ☐ Oui ☐ Non		

Clapets

Marques	1 1/2"	2"	3"	4"	5"	6"	8"	Etc.

Tuyauterie à l'huile

Réservoir	☐ Approuvé ☐ Éprouvé	Capacité litres			Nombre	
Event	Diamètre	Hauteur	Distance des ouvertures	Tuyauterie d'huile	Diamètre	
Tuyauterie de remplissage	Diamètre	Épreuve ☐ Oui ☐ Non	Évacuation	Dimension	Hauteur	
Appareils	Marque	☐ Approuvé ☐ Dégagement suffisant	Brûleur ☐ Approuvé	Chaufferie ☐ Pièce ventilée		

Remarques

Défectuosités constatées: article	constatée le	corrigée le	initiales

Visites: date	abs.	initiales

Appareils additionnels

cave	s.-s.	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	autre

Total	Droits $	Avis de percevoir N°	Reçu n°

Je certifie que les travaux ci-devant autorisés ont été exécutés et trouvés en tout point conformes au(x) règlement(s) en vigueur.

Inspecteur
N° 317

Signature: C. Lavoie. Date: 02-03-89

☐ "Suite au rapport d'inspection" Annexé ⇨ _____ feuilles

06.40.226-5 (04-86) V

Critères de sélection

Type de rapport Impression historique d'un bâtiment

Adresse 1615 à 1635 boulevard Gouin

Inclure adresse secondaire

1615 boulevard Gouin Est
1625 boulevard Gouin Est
1635 boulevard Gouin Est

Type de demande

Domaine Construction
Domaine Occupation
Domaine Certificat usage / Affichage

Informations supplémentaires

Autres critères de sélection

Demandes Toutes

Demandé par Gontar, Vasyl

No demande / Date début / Type	No permis / Date émis / Statut	Compte Foncier / Date fin	Emplacement / Nature des travaux	QI	Coût travaux
3001176077 2016-08-18 Transformation	3000598473-16 2016-10-19 FR	71523922 2018-04-03	1615 et 1625, boulevard Gouin Est Entre ST-CHARLES et DES JESUITES Dans les 2 bâtiments 1615 et 1625, installer un système de gicleurs.	03	384,000.00$
3000733388 2013-11-26 Affichage-Occupation	 2014-06-16 EM	71523922	1615 et 1625, boulevard Gouin Est Entre ST-CHARLES et DES JESUITES RÉSIDENCE ROCH PINARD	03	
3000733373 2013-11-26 Occupation	 2014-06-16 EM	71523922	1615, boulevard Gouin Est Entre ST-CHARLES et DES JESUITES RÉSIDENCE PINARD	03	
3000684159 2013-04-12 Transformation	3000328708-13 2013-05-03 FR	71523922 2013-08-07	1615, boulevard Gouin Est Entre ST-CHARLES et DES JESUITES Sur chacun des 10e, 8e, 7e et 5e étage, transformer une chambre à coucher en une salle de bains. Aucuns travaux extérieurs.	03	241,987.00$
3000478165 2011-11-28 Transformation	3000227737-12 2012-03-20 FR	71523922 2012-08-08	1615-1625-1635, boulevard Gouin Est Entre ST-CHARLES et DES JESUITES Agrandir l'aire du bâtiment en ajoutant une passerelle d'évacuation vitrée entre les blocs A & B au niveau du 2ème étage, et une 2ème passerelle ouverte reliant le 2ème étage du bâtiment A jusqu'au boulevard Gouin..	03	788,865.00$
3000124090 2008-11-20 Transformation	3000040335-08 2008-12-09 FR	71523922 2009-05-11	1615, boulevard Gouin Est Entre ST-CHARLES et DES JESUITES AGRANDIR L,AIRE DE L'APPENTIS (± 37M²)EXISTANT AU TOIT (POUR L'AJOUT D'UN ÉQUIPEMENT MÉCANIQUE (GÉNÉRATRICE) ET RACCORDEMENT DE CONDUITS A LA SALLE DE MÉCANIQUE EXISTANTE AU R.DE C.	03	557,000.00$
3000085290 2007-09-27 Transformation	3000030084-08 2008-01-28 FR	71523920 2008-04-23	1615, Boulevard Gouin Est Entre ST-CHARLES et DES JESUITES Aménager une nouvelle aire de stationnement de 20 unités dans la cour avant.	03	64,000.00$
1000050405 2005-01-31 Transformation	3000002269-05 2005-03-11 FR	71523920 2005-10-11	1615 Boulevard Gouin E Entre ST-CHARLES et DES JESUITES REMPLACER LES GARDE-CORPS SUR LES BALCONS-TERRASSE DE L'EXTRIMITÉ_EST	03	237,000.00$
1001592199 1999-08-03 Transformation	1001002499-99 1999-10-25 FR	71523920 2007-04-04	1615 A 1635 BOULEVARD GOUIN EST Entre ST-CHARLES et DES JESUITES AJOUTER PASSERELLES DE COMMUNICATION, AU 3E ETAGE ENTRE LE 1615 & 1625 AU 2E ETAGE ENTRE 1625 & 1635	03	645,000.00$
2026737002 1995-12-31 Occupation	 PX	 2001-07-05	01615 1615-25-35 BOUL GOUIN EST Entre ST-CHARLES et DES JESUITES RESIDENCE BERTHIAUME DUTREMBLAY	03	
2026737003 1995-12-31 Occupation	 1997-04-22 EM		01615 1615-25-35 BOUL GOUIN EST Entre ST-CHARLES et DES JESUITES BISTRO BERTHIAUME	03	
2026737001 1995-12-31 Occupation	 PX	 1997-04-22	01615 1615-25-35 BOUL GOUIN EST Entre ST-CHARLES et DES JESUITES RESIDENCE BERTHIAUME DUTREMBLAY	03	
1000225493 1993-05-31 Transformation	1000402793-93 1993-09-17 FR	71523920 1995-04-28	1615-35 BOULEVARD GOUIN EST Entre ST-CHARLES et DES JESUITES AMENAGER AU 1ER ETAGE, UNE SALLE DE SEJOUR AVEC CUISINE	03	64,500.00$
1000557491 1991-09-24 Transformation	 FR	71523920 1995-01-24	1615-35 BOULEVARD GOUIN EST Entre ST-CHARLES et DES JESUITES EXCAVATION & FONDATION SUITE A DEMANDE AGRANDISSEMENT #5099-91.	03	950,000.00$
1000509991 1991-09-04 Transformation	1000502191-91 1991-10-08 FR	71523920 1993-06-07	1615-35 BOULEVARD GOUIN EST Entre ST-CHARLES et DES JESUITES AGRANDISSEMENT 125'X 65' 2 ETAGES (CENTRE DE JOUR PERSON.AGEES) TEL QUE PLANS	03	950,000.00$
3000733372 2013-11-26 Occupation	 2014-06-16 EM	71523922	1625, boulevard Gouin Est Entre Rue Francis et Rue Taché RÉSIDENCE ROCH	03	
3001423471 2018-05-15 Transformation	3000718826-18 2018-05-16 FR	71523922 2019-03-28	1635, Boulevard Gouin Est Entre rue Taché et rue Francis Remplacer le bassin d'eau par un aménagement paysager.	03	44,225.00$
3000729513 2013-11-08 Affichage-Occupation	 2014-06-16 EM	71523922	1635, boulevard Gouin Est Entre rue Taché et rue Francis RÉSIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	03	
3000729505 2013-11-08 Occupation	 2014-06-16 EM	71523922	1635, boulevard Gouin Est Entre rue Taché et rue Francis RÉSIDENCE BERTHIAUME DU TREMBLAY	03	
1000521199 1999-03-12 Transformation	1000690599-99 1999-07-19 FR	71523920 2007-03-29	1635 Boulevard Gouin E Entre rue Taché et rue Francis AGRANDIR LE BATIMENT SUR 11 ETAGES ET REAMENAGER POUR FAIRE SALLES A MANGER SUR CHACUNE DES ETAGES ET REAMENAGER LES SALLE DE BAINS ET CHAMBR	03	4,272,000.00$

No demande / Date début / Type	No permis / Date émis / Statut	Compte Foncier / Date fin	Emplacement / Nature des travaux	QI	Coût travaux
1001516798 1998-09-03 Transformation	1000835698-98 1998-10-21 FR	71523920 2000-08-23	1635 Boulevard Gouin E Entre rue Taché et rue Francis A L'ARRIERE DU TERRAIN, AGRANDIR DEPENDANCE DE 25 X 25 PIEDS POUR GARAGEDE REMISAGE, UN ETAGE. AVEC PLOMBERIE RACCORDEE AU BATIMENT PRINCIPAL	03	60,000.00$
1000382893 1993-08-17 Transformation	1000152294-94 1994-04-07 FR	71523920 1995-06-01	1635 BOULEVARD GOUIN EST Entre rue Taché et rue Francis CONVERSION AU GAZ NATUREL ET AGRANDISSEMENT DE L'APPENTIS - RESIDENCE BERTHIAUME-DU TREMBLAY (BATIMENT PRINCIPAL)	03	300,000.00$
1000682391 1991-12-11 Transformation	1000078592-92 1992-02-19 FR	71523920 1998-07-27	1635 BOULEVARD GOUIN EST Entre rue Taché et rue Francis INSTALLATION DE SERRURES ELECTROMAGNETIQUES SUR LES PORTES DES TRAJETS DES VOIES DE SORTIES REZ DE CHAUSSEE ET 2E ETAGE	03	5,000.00$
1000510791 1991-09-04 Transformation	 FR	71523920 1991-09-11	1635 BOULEVARD GOUIN EST Entre rue Taché et rue Francis INSTALLER DANS LE BATIMENT AU COMPLET,UN SYSTEME D'ALARME INCENDIE D'URGENCE (DU RC AU 11E INCL.) TEL QUE PLA NS.	03	105,000.00$
1000397291 1991-07-11 Transformation	1000502291-91 1991-10-08 FR	71523920 1998-12-17	1615-35 BOULEVARD GOUIN EST Entre rue Taché et rue Francis REAM.INT.RC@4E & CHG. FEN.& PORT.(RC) + 2E ISSUE (COTE STAT.) RC@4E + SYST.DETEC.& PROT. INCENDIE (GICLEURS), SANS MOD.STRUC., TEL QUE PLANS	03	1,050,000.00$
2026739001 1995-12-31 Occupation	 PX	 1997-04-22	1635 BOULEVARD GOUIN EST 2E ETAGE Entre Rue Francis et Rue Taché DUPRAS HUGUETTE	03	
2026739003 1995-12-31 Occupation	 1997-04-22 EM	 	1635 BOULEVARD GOUIN EST 2E ETAGE Entre Rue Francis et Rue Taché DUPRAS HUGUETTE	03	
2026739002 1995-12-31 Occupation	 PX	 2001-07-13	1635 BOULEVARD GOUIN EST 2E ETAGE Entre Rue Francis et Rue Taché DUPRAS HUGUETTE	03	
2198025003 1995-12-31 Occupation	 1997-04-22 EM	 	1635 BOULEVARD GOUIN EST REZ DE CHAUSSEE Entre Rue Francis et Rue Taché BISTRO BERTHIAUME	03	
2198025001 1995-12-31 Occupation	 PX	 1997-04-22	1635 BOULEVARD GOUIN EST REZ DE CHAUSSEE Entre Rue Francis et Rue Taché O SOLEIL ENR	03	
2198025002 1995-12-31 Occupation	 PX	 2001-07-31	1635 BOULEVARD GOUIN EST REZ DE CHAUSSEE Entre Rue Francis et Rue Taché O SOLEIL ENR	03	

Total

Nombre total des demandes : 31 **Coût total des travaux : 10,718,577.00$**

Critères de sélection

Type de rapport Impression historique d'un bâtiment

Adresse 1615 à 1635 boulevard Gouin

Inclure adresse secondaire

1615 boulevard Gouin Est
1625 boulevard Gouin Est
1635 boulevard Gouin Est

Type de demande Domaine Requête
Domaine Salubrité

Informations supplémentaires

Autres critères de sélection

Demandes Toutes

Demandé par Gontar, Vasyl

No demande / Date début / Type	No permis / Date émis / Statut	Compte Foncier / Date fin	Emplacement / Nature des travaux	QI	Coût travaux
3000143803 2009-06-09 Urbanisme	 ET	71523922	1615, boulevard Gouin Est Entre ST-CHARLES et DES JESUITES Projet particulier pour autoriser des passerelles d'évacuation	03	
3001312950 2017-06-07 Urbanisme	 IN	71523922	1635, boulevard Gouin Est Entre rue Taché et rue Francis Plan directeur d'aménagement paysager	03	
1000110499 1999-01-20 Requête	 FR	71523920 2005-02-16	1635 Boulevard Gouin E Entre rue Taché et rue Francis DEMANDE DE PERMISSION SPECIALE POUR OFFRIR DES SOINS AUX PERSONNES AGEES EN PERTE D'AUTONOMIE	03	

Total

Nombre total des demandes : 3 **Coût total des travaux : 0.00$**

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

Date :	13 juillet 2020
Nombre de pages (celle-ci comprise) :	1

À :	Responsable substitut de l'accès à l'information
Entreprise :	Direction performance, greffe et services administratifs Division greffe, performance et informatique 555, rue Chabanel O., bureau 600, Montréal (Québec) H2N 2H8
Télécopieur :	
Téléphone :	
Réf. client :	greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

De :	Oscar Loko		
Téléphone :	514.281.5173	Poste :	121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com		
Télécopieur :	514.657.8120		
Titre du projet :	ÉES phase I		
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230		
Objet :	Demande d'accès à l'information		

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une demande d'accès à l'information visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriétés situées au 1585-1587, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **12 495 540 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **LEVESQUE CONSTANTINEAU MONIQUE**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: cchateauvert@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 14 juillet 2020 13:04
À: Oscar Loko; greffe_acces@ville.montreal.qc.ca
Objet: Accusé de réception - N/Réf. : A0920-149 / V/Réf.: P-0018897-0-015-230
Pièces jointes: avis_recours_vf.pdf; 4_DAI_Ahuntsic-Cartierville.pdf; 4 _Procuration_Levesque_Monique_Lot_2_495_540.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Madame,
Monsieur,

Nous avons reçu le 13 juillet 2020 votre demande d'accès aux documents inscrite dans nos dossiers sous le numéro indiqué ci-dessus.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), ci-après désignée « la Loi », une réponse vous sera communiquée au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de réception de votre demande à nos bureaux.

Par ailleurs, votre demande portant en partie sur des documents de nature environnementale détenus par les services de la Ville centrale, nous la transmettons également au responsable substitut de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels au Service du greffe. Il vous répondra directement pour les documents détenus par les services centraux. Conformément à l'article 47 de la Loi, il devra prendre position sur votre demande d'accès dans les vingt jours suivants sa réception à ses bureaux.

Enfin, l'article 46 de la Loi prévoit un droit de recours devant la Commission d'accès à l'information lorsque le délai prescrit de vingt jours pour vous répondre n'est pas respecté. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement
Responsable substitut de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

p. j. : Avis de recours

De : Oscar Loko <Oscar.Loko@englobecorp.com>
A : "greffe_ac@ville.montreal.qc.ca" <greffe_ac@ville.montreal.qc.ca>
Date : 2020-07-13 11:42
Objet : DASI_Arr_Ahunstsic-Cartierville_1585-1587_Blvd_Gouin Est, Montréal

Bonjour,

Dans le cadre du projet d'évaluation environnementale de site Phase I, d'un terrain situé à Montréal, nous sollicitons l'accès à l'information en vertu de l'article 9 de *la Loi sur l'Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.* Ainsi, vous trouverez en fichiers joints la demande d'Accès à l'information, proprement dite, ainsi que l'autorisation du propriétaire du site. Dans l'espoir d'une suite favorable, veuillez agréer, l'expression de ma plus haute considération.

Salutations,

Oscar Loko, B.Sc., M. Env.
Chargé de projet
Géoenvironnement – Ouest du Québec
1001, rue Sherbrooke Est, bureau 600, Montréal (Québec) H2L 1L3
514.281.5173 p. 121550 | M 514.430.5717
englobecorp.com

AVERTISSEMENT : Le présent courriel et tous les documents qui y sont annexés sont confidentiels et peuvent être assujettis au secret professionnel. Si vous recevez ce courriel par erreur, veuillez nous en informer immédiatement et le détruire intégralement. **NOTICE**: This email and any files transmitted with it are confidential and can be subject to professional secrecy. If you have received this email in error or are not the intended recipient, please notify us immediately and delete it in its entirety.

Oscar Loko

De: cchateauvert@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 31 juillet 2020 16:41
À: Oscar Loko
Objet: Demande d'accès A0920-149 - Réponse | V/Réf. : P-0018897-0-015-230 | 1585-87, boulevard Gouin Est
Pièces jointes: avis_recours_vf.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Monsieur,

En réponse à votre demande d'accès relative à l'objet indiqué en rubrique, vous trouverez ci-dessous un lien (WeTransfer) vers les documents ayant été retracés par la direction du développement du territoire.

Nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement
Responsable substitut de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

Lien vers les documents : https://we.tl/t-rKlOovyxZR (valide 7 jours)

p. j. Avis de recours

GOUIN EST, BOULEVARD, 1585

1

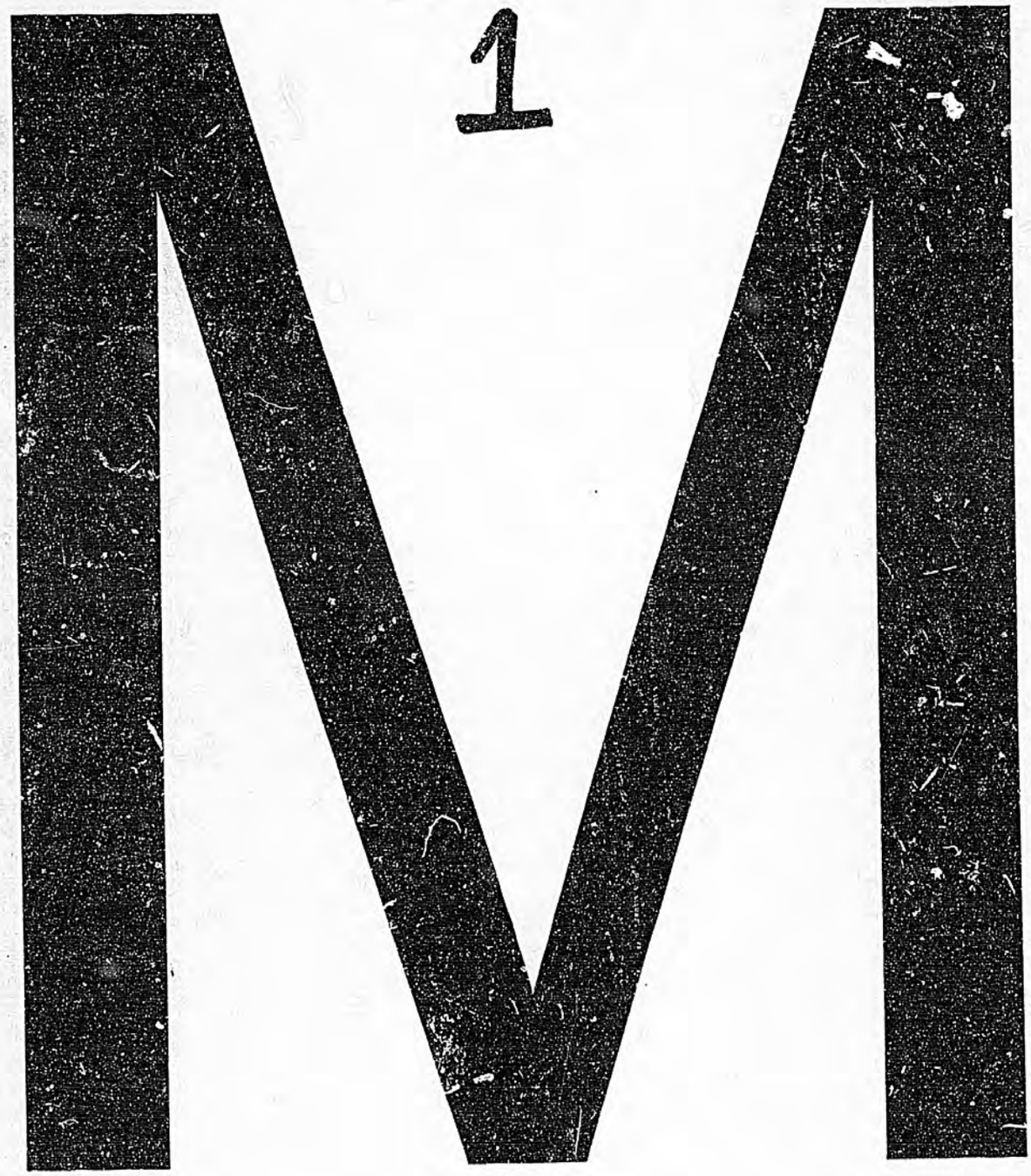

00016

321

VILLE DE MONTRÉAL

CANADA

CITY OF MONTRÉAL

BUREAU DES RÉCLAMATIONS

CLAIMS OFFICE

HÔTEL DE VILLE
CITY HALL

REÇU
22 JUIN 1966
Division des Inspections
Service des Permis et Inspections

le 20 juin 1966

Monsieur le Surintendant,
Division de la plomberie,
Service des Inspections,
700 est, rue Craig,
Montréal, P.Q.

Re: réclamation no: 10-46742-R

Cher monsieur,

Une réclamation pour dommages par inondation à la suite d'un supposé refoulement des égouts est présentée contre la Ville par:

Réclamant Cécile S. Leroux

Adresse 1587 est Gouin

Endroit même

Date 14-6-66 Nature refoulement

Auriez-vous l'obligeance de faire vérifier le système de plomberie et nous faire rapport en duplicata s'il est en bon état et conforme aux reglements de la Ville. Nous aimerions également savoir s'il y a une soupape de sûreté, si elle est posée selon les regles de l'art et s'il s'agit d'une soupape approuvée par la régie des services publics. Y aurait-il possibilité de nous donner la date à laquelle le permis de plomberie a été émis.

Bien vôtre,

Jean Poliquin

Surintendant des Réclamations.

VILLE DE MONTRÉAL — CITY OF MONTRÉAL

CANADA

BUREAU DES RÉCLAMATIONS
CLAIMS OFFICE

HÔTEL DE VILLE.
CITY HALL

le 10 août 1966

Monsieur le Surintendant,
Division de la plomberie,
Service des Inspections,
700 est, rue Craig,
Montréal, P.Q.

RECU
11 AOU 1966
Division des Inspections
Service des Permis et Inspections

Re: réclamation no: 10-46848-T

Cher monsieur,

Une réclamation pour dommages par inondation à la suite d'un supposé refoulement des égouts est présentée contre la Ville par:

Réclamant François Billet

Adresse 1587A- Gouin

Endroit même

Date 14-6-66 Nature refoulement.

Auriez-vous l'obligeance de faire vérifier le système de plomberie et nous faire rapport en duplicata s'il est en bon état et conforme aux reglements de la Ville. Nous aimerions également savoir s'il y a une soupape de sûreté, si elle est posée selon les règles de l'art et s'il s'agit d'une soupape approuvée par la régie des services publics. Y aurait-il possibilité de nous donner la date à laquelle le permis de plomberie a été émis.

Bien vôtre,

Jean Goligeau

Surintendant des Réclamations.

S1864 | 38

CITÉ DE MONTRÉAL — CITY OF MONTRÉAL

CANADA

SERVICE DES PERMIS ET INSPECTIONS
DIVISION DE LA PLOMBERIE

PERMITS AND INSPECTIONS DEPARTMENT
PLUMBING DIVISION

ÉDIFICE JACQUES-VIGER,
CITY HALL.

Montreal, le 25 août 1966

Monsieur Jean Poliquin, surintendant,
Bureau des Réclamations,
Ville de Montréal.

Réclamation no 10-46742-R
Réclamant: Cécile S. Lanoux
Endroit de l'inondation: 1587 Boul. Gouin Est
Date: Le 14-6-66

Cher monsieur,

Voici les renseignements demandés dans votre lettre du 2 juin 1966 et basés sur un relevé fait par l'inspecteur M. Bélanger le 11-7-66

Date du permis de construction (original): 4-11-48 no 6548
a) nombre d'étages du bâtiment (sans la cave ou sous-sol) 2
b) genre de sous-sol sous-sol murs béton-plâtre. plancher béton-bois étanche oui
c) cave ou sous-sol habité 1 logement aménagé avec permis voir-ci-bas.
d) garage oui en contrebas du terrain oui
e) remarques Une autorisation de plomberie a été émise le 20-10-52 (No.93040) pour l'installation d'un W.C., d'une baignoire et d'un lavabo au sous-sol.

Date de l'autorisation de plomberie (originale): 30-12-48 no 65919
a) bouche de regard à l'entrée oui accessible oui étanche oui
b) liste des appareils et/ou dispositifs à la cave et/ou sous-sol, ainsi que des moyens de protection contre les surcharges d'égout (s.s. signifie: soupape de sûreté, et b.v.: bouchon vissé)

Logis: 1 w.c. 1 baignoire et 1 lavabo/ s.s. de 4 po. "Régent" modèle approuvé et en bon état.
1 évier, aucune protection.
Garage: 1 fosse de retenue/ s.s. de 4 po. "Northern Foundry" modèle approuvé et en bon état.

c) liste des défectuosités constatées, dont nous exigeons d'ailleurs la correction (réf.: folio - du livre 321)
1 évier installé au sous-sol sans autorisation et non protégé contre les surcharges d'égouts par une soupape de sûreté.

d) remarques Selon la réclamante, l'eau a refoulé par les appareils de plomberie du sous-sol.

e) conclusion: système conformé à l'article 6-5 du règlement no 2395 (ou l'équivalent) non et en bon état de fonctionnement oui

LG/

APPROUVÉ:
Romeo Mondello
le directeur du service

Votre dévoué,
Joseph Gagnon
le surintendant de la division
Jour

Réf. 120½ folio 222

Inspecteur 32 Inspector

CITÉ DE MONTRÉAL

CANADA

CITY OF MONTRÉAL

SERVICE DES PERMIS ET INSPECTIONS
DIVISION DE LA PLOMBERIE

PERMITS AND INSPECTIONS DEPARTMENT
PLUMBING DIVISION

Tél.: 872-2961,
ÉDIFICE JACQUES-VIGER,
JACQUES-VIGER BUILDING.

A
TO Madame Jacques Mathieu,
2647 Boul. Gouin Est,
Montréal, P.Q.

5184 30

AVIS — NOTICE

No 1866

Attendu qu'un représentant du Service des Permis et Inspections a constaté qu'il existe une nuisance, une cause d'insalubrité ou une contravention aux règlements municipaux à l'endroit ci-dessous:

1587A Boul. Gouin Est entre Christophe et Francis.

Whereas a representative of the Permits and Inspections Department has become aware of the existence of a nuisance, an unhealthful condition or a contravention to Municipal By-Laws in the following premises:

Savoir:

To wit:

Règl. 2395, Articles 6-5C, 2-1:

Soupape de sûreté non accessible pour inspection.

Nous vous avertissons par les présentes que, si 3 jours après réception de cet avis vous n'avez pas fait cesser cette nuisance, cette cause d'insalubrité ou cette contravention, une action sera prise contre vous en Cour municipale.

You are hereby notified that, if within days after reception of this notice you did not abate this nuisance, this unhealthful condition or this contravention, an action will be taken against you in the Municipal Court.

Le surintendant,

Raymond Menard ing. p.

Superintendent.

Montréal Le 29 août 1966

Par
By

(21-8-819)

V 00016

Date apparente de constructions: _____ Demandé le: _____

DIVISION DES INSPECTIONS

RECHERCHES POUR RECLAMATION

Rue Govin, E. no civiques 1587

" _____ " " _____

1- Cadastre P 219 subdivision —

No de compte 747062

Remarques sur les recherches des no de cadastre et de compte _____

2- Permis de construction (originale), date 4-11-48 no 6548 2 log

P. de modification, date 6-10-52 no 5193 détails 8 sol

" " " _____ " _____ " _____

" " " _____ " _____ " _____

" " " _____ " _____ " _____

Remarques sur les permis: _____

3- Autorisation de plomberie (originale), date 30-12-48 no 14 appareils.

No du plan de plomberie: 65919

A. de p. (modification), date ~~30-12-48~~ no — détails —

" " " 20-10-52 " 3 appareils " 93040

" " " _____ " _____ " _____

" " " _____ " _____ " _____

" " " _____ " _____ " _____

Remarques sur les autorisations: _____

Date: _____ Inspecteur: _____

Ville de Montréal
Service des permis et inspections
Module construction

Permis de plomberie No 86173

Date du permis: 6-6-85

Libellé d'emplacement: 1587 Boul. Lebeau E

Lot | Subdivision

Plomb. S.C.R.L. Ltée
1620 rue Gaillet
Laval H7E 9Z7

N° de dossier de l'entrepreneur

Occupation

			Permis de construction	Permis de modification	Permis d'occupation
Permis requis:	Non	Oui	N°	N°	N°
Plans requis:	Non	Oui	Plans soumis Non	Oui	Plans Ela. Som.

Appareils

	W.C.	Lavabo	Baignoire	Douche	Urinoir	Évier	Bac à laver	Avaloir de sol	Lessiveuse	Fosse de retenue	Fontaine à boire	Chauffe-eau	Autre
Cave													
Sous-sol													
Rez-de-chaussée												1	
2e étage													
3e étage													
4e étage													

CLASSÉ

Nbre total d'appareils	N° d'application	Branchement d'égout pluvial	Branchement d'égout sanitaire	Collecteur principal
1				

Branchement d'eau général	Distribution d'eau	Clapet de retenue	Superficie du toit m²	Réducteur de pression Non	Oui pression kPa

Nom du vérificateur: R. Morel | Coût du permis: 21.75 | Mode de paiement: Fact | FC : facturé construction, FM : facturé modification, NP : non payé | ✓ CH: chèque, CO: comptant

Remarques B-010034

337203

Le directeur
Camille Colonnard

06.40.226-5 (04-86) R

Ville de Montréal

Permis ou autorisation no _____

(brouillon)

REMARQUES

DE PLOMBERIE

Égout	diamètre	longueur	pente	☐ fonte ☐	épreuve ☐ oui ☐ non		date	initiales no
Drain	diamètre		pente	☐ fonte ☐	épreuve ☐ oui ☐ non			
Service d'eau	diamètre	profondeur	détend. ☐ oui ☐ non	☐ cuivre K ☐	épreuve ☐ oui ☐ non	isolant ☐ oui ☐ non		
Brut	☐ siphons nombre ☐ colonnes ☐ branchements		☐ drains de toit ☐ regards de nettoyage ☐ évents		épreuve ☐ oui ☐ non ☐ fosses			
Soupapes	marques	1 1/2"	2"	3"	4"	5"	6"	8"	RTG.

DE PLOMBERIE (GAZ)

Conduite maîtresse	diamètre	☐ nouvelle ☐ réparation ☐ existante	éprouvée ☐ air ☐ savon	soupape ☐ oui ☐ non	
Tuyau montant	diamètre	☐ nouveau ☐ réparation ☐ existant	éprouvé ☐ air ☐ savon		
Sortie du compteur	diamètre	☐ nouvelle ☐ réparation ☐ existante	éprouvée ☐ air ☐ savon		
Appareils	marques	soupape ☐ accessible ☐ approuvée cheminée ☐ maçonnerie ☐ type B	☐ dégagement suffisant	tuyau de raccordement diam. long. matériau	
Compteur ☐ pièce ventilée	☐ supporté ☐ scellé ☐ dégagement		chaufferie ☐ pièce ventilée		

DE VENTILER

Ventilateurs	nombre	modèle	HP
Prise d'air extérieur	emplacement	dimensions	
Sortie d'air vicié			
Filtre ou épurateur	☐ oui ☐ non		
Conduits	Rigides ☐ calibres ☐ supports	Flexibles	diamètre longueur

TUYAUT. À L'HUILE

Réservoir	☐ approuvé ☐ éprouvé	capacité litres	nombre	
Tuyauterie d'évent	diamètre hauteur	distance des ouvertures	Tuyauterie d'huile diamètre	
Tuyauterie de remplissage	diamètre épreuve ☐ oui ☐ non	Évacuation	dimension hauteur	
Appareils	marque ☐ approuvé ☐ dégagement suffisant	Brûleur ☐ approuvé	Chaufferie ☐ pièce ventilée	

article	Défectuosités constatées constatée le	corrigée le	initiales

Visites date	abs.	initiales

Appareils additionnels

cave	s.-s.	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	autre

total	droits	avis de percevoir no	reçu no
	$		

Je certifie que les travaux ci-devant autorisés ont été exécutés et trouvés en tout point conformes au(x) règlement(s) en vigueur.

signature _____

inspecteur No 317

date 03-08-88

☐ "SUITE AU RAPPORT D'INSPECTION" 02.14.1312 (80-01) Annexé _____ feuilles

06.40.226-5 (11-84)

Ville de Montréal
Service des permis et inspections
Module construction

Permis de plomberie No 86173

Date de permis: 6-V-55

Libellé d'emplacement: 1587 Boul. Bourassa E

Lot | Subdivision

Plomb. S.C.K.L. Ltée
1630 rue Lyrette
Laval H7E 4Z7

No de dossier de l'entrepreneur

Occupation

			Permis de construction	Permis de modification	Permis d'occupation
Permis requis:	Non	Oui	No	No	No
Plans requis:	Non	Oui	Plans soumis Non	Oui	Plans Ela. Som.

Appareils

	W.C.	Lavabo	Baignoire	Douche	Urinoir	Évier	Bac à laver	Avaloir de sol	Lessiveuse	Fosse de retenue	Fontaine à boire	Chauffe-eau	Autre
Cave													
Sous-sol													
Rez-de-chaussée												1	
2e étage													
3e étage													
4e étage													

CLASSÉ

Nbre total d'appareils	No d'application	Branchement d'égout pluvial	Branchement d'égout sanitaire	Collecteur principal
1				

Branchement d'eau général	Distribution d'eau	Clapet de retenue	Superficie du toit	Réducteur de pression
			m²	Non Oui pression kPa

Nom du vérificateur: Ch. Morel | Coût du permis: 2 1.75 | Mode de $ paiement: Fac

FC : facturé construction
FM : facturé modification
NP : non payé

CH: chèque
CO: comptant

Remarques: E 010034

377203

Le directeur
Camille Colaminard

06.40.226-5 (04-86) R

Plomberie

Branchement d'égoût ☐ Unitaire ☐ Sanitaire ☐ Pluvial	Diamètre	Longueur	Pente	☐ Am. ciment ☐ Béton ☐ Fonte ☐ Plastique		Épreuve ☐ Oui ☐ Non	Date	Initiales N°
Collecteur principal	Diamètre		Pente	☐ Am. ciment ☐ Fonte ☐ Béton ☐ Plastique		Épreuve ☐ Oui ☐ Non		
Branchement d'eau général	Diamètre	Profondeur	Détendeur ☐ Oui ☐ Non	☐ Cuivre K ☐	Isolant ☐ Oui ☐ Non	Épreuve ☐ Oui ☐ Non		
Brut	☐ Branchements ☐ Siphons nombre ☐ Colonnes	☐ Avaloirs de toit ☐ Regards ☐ Tuyaux de ventilation	☐ Ac. galv. ☐ Cuivre ☐ Am. ciment ☐ Plastique ☐ Aluminium ☐ Fonte			Épreuve ☐ Oui ☐ Non		
Distribution d'eau	Danger de contamination Protection: ☐ Oui ☐ Non Type	☐ Cuivre ☐ Plastique ☐	Chauffe-eau Casse-vide ☑ Oui ☐ Non Soupape décharge ☑ 1/2 ☐ 3/4	Anti-béliers ☐ Robinets ☐		Épreuve ☑ Oui ☐ Non	Concorde #40 09-06-88	QF 317
Inspection finale	☐ Oui ☐ Non	Appareils approuvés ☐ Oui ☐ Non ☐ Voir remarques	Fosse de retenue ☐ Béton ☐ Plastique Étanche ☐ Oui ☐ Non		Solins approuvés ☐ Oui ☐ Non Étanches ☐ Oui ☐ Non			

Clapets

Marques	1 1/2"	2"	3"	4"	5"	6"	8"	Etc.

Tuyauterie à l'huile

Réservoir	☐ Approuvé ☐ Éprouvé	Capacité litres			Nombre	
Event	Diamètre	Hauteur	Distance des ouvertures	Tuyauterie d'huile	Diamètre	
Tuyauterie de remplissage	Diamètre	Épreuve ☐ Oui ☐ Non	Evacuation	Dimension	Hauteur	
Appareils	Marque	☐ Approuvé ☐ Dégagement suffisant	Bruleur ☐ Approuvé	Chaufferie ☐ Pièce ventilée		

Remarques

Défectuosités constatées				Visites			Appareils additionnels								
article	constatée le	corrigée le	initiales	date	abs.	initiales	cave	s.-s.	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	autre

Total	Droits	Avis de percevoir	Reçu n°
	$	N°	

Je certifie que les travaux ci-devant autorisés ont été exécutés et trouvés en tout point conformes au(x) règlement(s) en vigueur.

Inspecteur N° 317

Signature *L. Lavoie* Date 09-06-88

☐ "Suite au rapport d'inspection" Annexé feuilles

Ville de Montréal
Service de l'habitation et du développement urbain
Module des permis,
Division des inspections - travaux de construction
810, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.500
Montréal H2Y 1A6

Au Surintendant
Bureau des réclamations
500, place d'Armes
16e étage.

Renseignements
Refoulement d'égout

Objet de la demande

Numéro de réclamation	Nom du réclamant

Endroit de l'inondation: 1587-A Boul Gouin Est — Date: 16-07-94

Relevé

Fait par (inspecteur): ROGER FRENETTE — Le: 28 09 94

Permis de construction (original) Date	Numéro	rem.	Nombre d'étages du bâtiment sans cave ou sous-sol	Murs	Planchers	
		☐	2	PREFINI	Bois-tapis	☑ étanche ☐ non étanche ☐ remarques

Permis de plomberie (original) Date	Numéro	rem.			Garage	En contrebas du terrain	
		☐	☐ cave ☑ habité(e) ☑ sous-sol ☐ non habité(e)	Nombre de logis 2 + 1 S-Sol. Autre occupation	☑ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	+ou − 3 pieds

Regard de nettoyage à l'entrée: ☑ oui ☐ non — Accessible: ☑ oui ☐ non — Étanche: ☑ oui ☐ non

Liste des appareils et (ou) dispositifs à la cave et (ou) au sous-sol ainsi que des moyens de protection contre les surcharges d'égout (S.R. signifie soupape de retenue et T.F. tampon fileté)

1 WC
1 BAIN
1 LAVABO
} S.R. 4" EN FONTE EN BONNE CONDITION

1 EVIER DE CUISINE : SANS S.R.
1 LESSIVEUSE : S.R. 1½" ABS
FOSSE DE GARAGE : S.R. 4" FONTE EN BONNE CONDITION

Feuille(s) annexée(s) ☐

Liste des défectuosités constatées dont nous exigeons d'ailleurs la correction — Référence

Feuille(s) annexée(s) ☐

Remarques

L'EAU A DÉBORDÉE DU PUISARD DU GARAGE

Feuille(s) annexée(s) ☐

Système conforme à l'article 4.9.5 du règlement no 7359 ou aux exigences de la réglementation en vigueur lors de l'installation des appareils de plomberie sous le niveau du sol. oui ☐ non ☐

Système en bon état de fonctionnement oui ☐ non ☐

Vérifié par: — Surintendant des inspections (de construction) — Date

Ville de Montréal
Service de l'habitation et du développement urbain
Module des permis,
Division des inspections - travaux de construction
810, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.500
Montréal H2Y 1A6

Renseignements
Refoulement d'égout

Au Surintendant
Bureau des réclamations
500, place d'Armes
16e étage.

Objet de la demande

Numéro de réclamation	Nom du réclamant
94-03219 ALA	CONSTANTINEAU, Monique & Robert

Endroit de l'inondation	Date
1587A, boulevard Gouin Est	16-07-94

Relevé

Fait par (inspecteur)	Le
Roger Frenette	28 09 94

Permis de construction (original)

Date	Numéro	rem.
		☐

Permis de plomberie (original)

Date	Numéro	rem.
		☐

Nombre d'étages du bâtiment sans cave ou sous-sol: 2

Murs: bois

Planchers: bois

☒ étanche ☐ non étanche ☐ remarques

☐ cave ☒ habité(e) ☒ sous-sol ☐ habité(e) non

Nombre de logis: 1

Autre occupation

Garage: ☒ oui ☐ non

En contrebas du terrain: ☒ oui ☐ non — + ou — 3 pieds

Regard de nettoyage à l'entrée: ☒ oui ☐ non

Accessible: ☒ oui ☐ non

Étanche: ☒ oui ☐ non

Liste des appareils et (ou) dispositifs à la cave et (ou) au sous-sol ainsi que des moyens de protection contre les surcharges d'égout (S.R. signifie soupape de retenue et T.F. tampon fileté)

1 w.c., 1 bain, 1 lavabo/c.r. en bon état.
1 lessiveuse/c.r. en bon état.
1 fosse de retenue/c.r. en bon état.
1 évier de cuisine/aucune protection.

Feuille(s) annexée(s) ☐

Liste des défectuosités constatées dont nous exigeons d'ailleurs la correction

Référence

Feuille(s) annexée(s) ☐

Remarques

Selon le propriétaire, l'eau aurait refoulée par la fosse de retenue du garage.

Nous ne possédons pas le permis et la date de construction de ce bâtiment.

Feuille(s) annexée(s) ☐

Système conforme à l'article 4.9.5 du règlement no 7359 ou aux exigences de la réglementation en vigueur lors de l'installation des appareils de plomberie sous le niveau du sol. oui ☐ non ☒

Système en bon état de fonctionnement oui ☒ non ☐

Vérifié par: Daniel Roch, agent technique

Surintendant des inspections (de construction)

Date: 03 11 94

Ville de Montréal
Secrétariat général
Bureau des réclamations

500, place d'Armes, 16e étage
Montréal H2Y 3W9
Téléphone: (514) 872-2977
Télécopieur: (514) 872-3086

(1)

S.V.P. Me retourner votre Rapport

Daniel 3162

(15)

Le 19 septembre 1994

Monsieur Daniel Roch
Service habitation et du développement urbain
Module des permis
Division Inspection et des travaux de construction
303, Notre-Dame Est
Étage 1B

Objet: Notre dossier: 94-03219 ALA
Refoulement

Monsieur,

Une réclamation à la suite d'un refoulement des égouts est présentée contre la Ville par:

Réclamant: CONSTANTINEAU, Monique & Robert

Adresse: 1587, boul. Gouin Est - Mtl - H2C 1C2

Endroit: 1587-A, boul. Gouin Est

Date: 16 juillet 1994

Nature: Inspection de la plomberie.

Veuillez faire vérifier le système de plomberie et nous transmettre votre rapport. S.V.P. nous préciser s'il y a une soupape de sûreté posée selon les règles de l'art et nous informer de la date à laquelle le permis de plomberie a été émis, s'il y a lieu.

Recevez l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le gérant du Bureau des réclamations,

André Lapointe, F.I.A.C.

Ville de Montréal

Service de l'habitation et
du développement urbain
Module des permis et inspections

303, rue Notre-Dame Est
Montréal H2Y 3Y8

Le 4 novembre 1994

Madame Monique Constantineau
Monsieur Robert Constantineau
1587, boulevard Gouin Est
Montréal Qc H2C 1C2

Objet: 1587-A, boulevard Gouin Est

Suite à une inondation en date du 16 juillet 1994 à l'adresse ci-haut mentionnée, notre inspecteur monsieur Roger Frenette a examiné la partie du réseau d'évacuation de votre bâtiment qui se trouve sous le niveau de la rue. Il a constaté les infractions suivantes au règlement 7359 régissant la plomberie dans la Ville de Montréal, à savoir:

- 1 évier de cuisine / aucune protection.

Étant donné les dangers de reflux d'égout que représentent certaines parties de votre installation de plomberie, il est dans votre intérêt d'y apporter les modifications nécessaires afin de la rendre conforme et sécuritaire.

Nous vous signalons que ces travaux de plomberie doivent être exécutés par un entrepreneur licencié qui aura obtenu au préalable une autorisation de la Ville de Montréal.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné au 872-3162.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Daniel Roch
Agent technique

DR/ml

Ville de Montréal
Service des permis et inspections

NO DEMANDE: 01832-97 **Permis de plomberie** N° 00805-97

Date de permis: 11/02/97

Libellé d'emplacement: 1587 Boulevard Gouin E

Lot:

Subdivision:

N° de demande de facturation:

PLOMBERIE M. J. INC
61A RUE DUBE
MONTREAL-EST
H1B 4W9 TEL.: (514)645-4158

N° de dossier de l'entrepreneur: 152192

Occupation: ARR.1

			Permis de construction	Permis de modification	Permis d'occupation
Permis requis:	Non	Oui	N°	N°	N°
Plans requis:	Non	Oui	Plans soumis Non	Oui	Plans Eta. Som.

Appareils

	W.C.	Lavabo	Baignoire	Douche	Urinoir	Évier	Bac à laver	Avaloir de sol	Lessiveuse	Fosse de retenue	Fontaine à boire	Chauffe-eau	Autre
Cave													
Sous-sol													
Rez-de-chaussée													
2e étage													
3e étage													
4e étage													

Nbre total d'appareils	N° d'application	Branchement d'égout pluvial	Branchement d'égout sanitaire	Collecteur principal

Branchement d'eau général	Distribution d'eau	Clapet de retenue	Superficie du toit	Réducteur de pression
00075			m²	Non X Oui pression kPa

Nom du donneur d'ordre: TREPANIER, GUY

Coût du permis: 25.90

Mode de paiement: $ FM

FC : facturé construction
FM : facturé modification
NP : non payé

CH: chèque
CO: comptant

Remarques

Directrice

08.40.226-5 (06-95) R

Plomberie

	Diamètre	Longueur	Pente			Date	Initiales	N°
Branchement d'égoût ☐ Unitaire ☐ Sanitaire ☐ Pluvial				☐ Am. ciment ☐ Béton ☐ Fonte ☐ Plastique	Épreuve ☐ Oui ☐ Non			
Collecteur principal	Diamètre 3/4		Pente	☐ Am. ciment ☐ Fonte ☐ Béton ☐ Plastique	Épreuve ☐ Oui ☐ Non			
Branchement d'eau général	Diamètre 3/4	Profondeur 1'-3"	Réducteur ☐ Oui ☐ Non	☐ Cuivre K ☐	Isolant ☐ Oui ☐ Non	Épreuve ☐ Oui ☐ Non	11 05	OK
Brut	☐ Branchements ☐ Siphons ☐ Colonnes nombre:	☐ Avaloirs de toit ☐ Regards ☐ Tuyaux de ventilation		☐ Ac. galv. ☐ Am. ciment ☐ Aluminium	☐ Cuivre ☐ Plastique ☐ Fonte	Épreuve ☐ Oui ☐ Non		
Distribution d'eau	Danger de contamination Protection: ☐ Oui ☐ Non Type	☐ Cuivre ☐ Plastique ☐	Chauffe-eau Casse-vide ☐ Oui ☐ Non Soupape décharge ☐ 1/2 ☐ 3/4	Anti-béliers ☐ Robinets ☐	Épreuve ☐ Oui ☐ Non			
Inspection finale	☐ Oui ☐ Non	Appareils approuvés ☐ Oui ☐ Non ☐ Voir remarques	Fosse de retenue ☐ Béton ☐ Plastique Étanche ☐ Oui ☐ Non	Siphons approuvés ☐ Oui ☐ Non Étanches ☐ Oui ☐ Non				

Clapets

Marque	1 1/2"	2"	3"	4"	5"	6"	8"	Etc.

Tuyauterie à l'huile

Réservoir	☐ Approuvé ☐ Éprouvé	Capacité litres			Nombre
Event	Diamètre	Hauteur	Distance des ouvertures	Tuyauterie d'huile	Diamètre
Tuyauterie de remplissage	Diamètre	Épreuve ☐ Oui ☐ Non	Évacuation	Dimension	Hauteur
Appareils	Marque	☐ Approuvé ☐ Dégagement suffisant	Brûleur ☐ Approuvé	Chaufferie ☐ Pièce ventilée	

Remarques

article	Défectuosités constatées constatée le	corrigée le	initiales	Visites date	abs.	initiales

Appareils additionnels

cave	s.-s.	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	autre

Total	Droits $	Avis de percevoir N°	Reçu n°

Je certifie que les travaux ci-devant autorisés ont été exécutés et trouvés en tout point conformes au(x) règlement(s) en vigueur.

Inspecteur N° 5

Signature

Date 11-05-?

☐ "Suite au rapport d'inspection" Annexé ☐ feuilles

Critères de sélection

Type de rapport Impression historique d'un bâtiment

Adresse 1585 à 1587 boulevard Gouin

Inclure adresse secondaire

1585 boulevard Gouin Est
1587A boulevard Gouin Est
1587 boulevard Gouin Est

Type de demande Domaine Construction
Domaine Occupation
Domaine Certificat usage / Affichage

Informations supplémentaires

Autres critères de sélection

Demandes Toutes

Demandé par Gontar, Vasyl

No demande Date début Type	No permis Date émis Statut	Compte Foncier Date fin	Emplacement Nature des travaux	QI	Coût travaux
1000649101 2001-04-23 Transformation	1001006301-01 2001-08-30 FR	71523700 2001-12-07	1585 BOULEVARD GOUIN E (1587) Entre Av. Curotte et Rue Francis AU RC DANS COUR AVANT CONSTRUCTION D'UN SOLARIUM POUR LOGEMENT DU RC	03	13,000.00$

Total

Nombre total des demandes : 1 **Coût total des travaux : 13,000.00$**

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

Date :	13 juillet 2020
Nombre de pages (celle-ci comprise) :	1

À :	Responsable substitut de l'accès à l'information
Entreprise :	Direction performance, greffe et services administratifs Division greffe, performance et informatique 555, rue Chabanel O., bureau 600, Montréal (Québec) H2N 2H8
Télécopieur :	
Téléphone :	
Réf. client :	greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une demande d'accès à l'information visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriétés situées au 1589 - 1591, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **12 495 542 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **TURCOTTE, JEAN-ROBERT**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: cchateauvert@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 31 juillet 2020 16:33
À: Oscar Loko
Objet: Demande d'accès A0920-148 - Réponse | V/Réf. : P-0018897-0-015-230 | 1589-91, boulevard Gouin Est
Pièces jointes: avis_recours_vf.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Monsieur,

En réponse à votre demande d'accès relative à l'objet indiqué en rubrique, vous trouverez ci-dessous un lien (WeTransfer) vers les documents ayant été retracés par la direction du développement du territoire.

Nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement
Responsable substitut de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

Lien vers les documents : https://we.tl/t-oahJd6tRgi (valide 7 jours)

p. j. Avis de recours

GOUIN EST, boulevard, 1589-1591

1

Ville de Montréal
Service des permis et inspections
Division de la construction

Demande de permis pour réparer ou modifier un bâtiment

DÉTACHÉ

CI	CH	M	S	B

Permis nº 2042 — jour mois année 7 10 4 86

Demande refusée nº:

Commission Jacques Viger Affaires culturelles
☐ non requis ☐ requis ☐ reçue

Lettre occupation
☐ reçue ☐ app. ☐ ref.

Corrections ☒ oui ☐ non

Préliminaire

Formule de coulage: oui ☐ non ☒

Plans soumis: oui ☒ non ☐ devis ☐

Signatures HF0099035

Dessin nº

Demande nº 1235 — jour mois année 17 3 86

Adresse: 1589-91, boul. Gouin est
Côté: nord
Entre: Carette et Francis
Lot: P219
Cadastre: S. au Récollet
Subdivision:
Quartier: Ahuntsic

Avis de percevoir nº 320804

Compte de l'immeuble nº 7152380 0

Coût des travaux: 22 000.00

Coût du permis: 34.60 — Vol 6290 pc

Valeur calculée:

Lignes et niveaux:

Nombre supplémentaire: Log's | Pl. d'aff. | Nº civique

Description:

agrandissement d'un étage à l'arrière tel que plans.

Occupation existante: logement
Occupation projetée: inchangée

Propriétaire: Jean Choquette & al.
Adresse: 1589, Boulevard Gouin est
Ville: Montréal H2C 1C2 — Code postal — Téléphone
Ingénieur — Téléphone

Constructeur: Roland Gendron Const. inc. — Licence nº
Adresse: 1410, Sauvé est
Ville: Montréal H2C 2A4 — Code postal — Téléphone: 382-1352
Architecte — Téléphone

Certifie être le propriétaire ☐ ou son représentant autorisé ☐ — jour mois année: 17 03 86

Nom: Jean Pierre Brisson 382-1352 P. Lauzon jp

Préposé au comptoir

Zonage - Stationnement - Salubrité

Homologation ou autres projets: oui ☐ non ☒
Empiétement: oui ☐ non ☒

Terrain: fts arr. 17'0" arr. 17'0" prof. 20'0" sup. 340 pi²

Lignes et niveaux: oui ☐ non ☒
Subdivision requise: oui ☐ non ☒

Zonage: C 4 — rés. 920
Rég. spécial: oui ☐ non ☒ — règ.

	Exigences réglementaires	Règlement	Approbation
Cave	Alig. frontal		
Sous-sol	Alig. latéral		
Réz-de-chaussée	Marges latérales		
2e ét.	Marge arrière		
3e ét.	Impl. max.		
4e ét.	Hauteur en pi. ou mètre		
Autres	Hauteur en étages		
	Largeur min.		
	Bâtiment isolé ☐ jum. ☐ cont. ☐		
	Élv. rez-de-chaussée		
	Nº log.		
	Servitude		
	sup. des logts		

Stat.	Requis	Fournis	Charg.	Requis	Fournis
Int.			Int.		
Ext.			Ext.		
Autres			Autres		

Entrée charretière: oui ☐ non ☐
Entrée charretière: oui ☐ non ☐

Signature — jour mois année: 19 3 86

☐ approuvée Raison:
☐ refusée
☐ suspens

Émission du permis

☐ émis
☐ refusée
☒ suspens

Raison:

Pour le surintendant — jour mois année

06.40.205-8 (08-33) N

Permis # 2042-86

Mécanique

Plomberie

	w.c.	lavabo	baign.	douche	urinoir	évier	cuve	r. pl.	less.	fosse	font.	autres
Cave												
Sous-sol								2				
1er												
2ième												
3ième												
Autres												

Ventilation

	w.c.	hotte	séch.	garage	gaz

Terrains pavés

Mode de drainage du toit conn. au pluvial

Égout de terrain

Égout de maison Municipal

Extinction automatique ☐

Canalisation incendie ☐

☐ refusée:

Signature R. Leduc

Jour mois année 21 03 86

Bruit

Insonorisation	Adéquat oui	Adéquat non
Murs		
Fenêtres		
Planchers		
Portes		
Inst. mécanique		

Autres travaux requis

☐ approuvée ☐ refusée ☐ suspens

Raisons:

Signature

Jour mois année

Construction - Protection incendie

Articles	Requis oui	Requis non	Conforme oui	Conforme non	Articles	Requis oui	Requis non	Conforme oui	Conforme non
Issues					Dét. - alarme				
Escaliers					Dét. de fumée				
Fondations					Ext. aut. friteuse				
Murs					Can. incendie				
Plafond					Asc. pompier				
Toit					Réseau tél.				
Chaufferie					Cont. fumée				
Cheminées					Poste central				
Garage					Génératrice				
Gicleur					APPROUVÉ POUR CES ITEMS SEULEMENT				
Lumières exit									
Targette									

Groupe d'occupation C3

Type de construction 2D

Sup. du bâtiment A612 340 #

☐ approuvée ☐ refusée ☐ suspens

Raisons:

Signature J. Poirier

Jour mois année 08-09-86

Charpente

Charges vives exigées

sous-sol	r-de-c	2e étage	3e étage	4e étage	autres

☑ approuvée ☐ refusée ☐ suspens

Raisons: F.S.C.

Jour mois année

Signature C. Leclerc 14 3 86

Santé

☐ refusée

☐ approuvée

☐ suspens

Raison:

Signature

Jour mois année

Autorisation spéciale

06.40.205-8 (08-83) V

Ville de Montréal
Service des permis et inspections
Division de la construction

Demande de permis pour ~~construire~~ ou modifier un bâtiment

Z	CI	CH	M	S	B

Permis no 21 02 — jour mois année

Demande refusée no:

Commission Jacques Viger Affaires culturelles ☐non requis ☐requis ☐reçue

Lettre occupation ☐reçue ☐app. ☐réf.

Corrections ☒ oui ☐ non

Préliminaire

Formule de coulage oui ☐ non ☒

Plans soumis oui ☒ non ☐ devis ☐

Signature

Dessin no

10125

Demande no 1235 — jour mois année 17 3 96

Adresse 1588-91, boul. Gouin est

Côté nord

Avis de percevoir no 370894

Entre Lavoie et Francis

Compte de l'immeuble no 71523800

Lot P210

Cadastre ~~du~~ Récollet

Coût des travaux 22 000.00

Subdivision

Quartier Ahuntsic Ahuntsic

Coût du permis 34.60 Vol6290pc

Description:

agrandissement d'un étage à l'arrière tel que plans.

Valeur calculée:

Lignes et niveaux:

Nombre supplémentaire: Log's | Pl. d'aff | No civique

Occupation existante: logement

Occupation projetée: inchangée

Propriétaire: Jean Choquette & al.

Constructeur: Roland Gendron Const. Inc.

Licence no

Adresse: 1588, Choquette & al. boul. Gouin est

Adresse: 1410, Sauvé est

Ville: Montréal H2C 1C2 — Code postal — Téléphone

Ville: Montréal H2C 2A4 — Code postal — Téléphone 382-1352

Ingénieur — Téléphone

Architecte — Téléphone

Certifie être le propriétaire ☐ ou son représentant autorisé ☐ — jour mois année 17 03 96

Nom: Jean Pierre Brisson 382-1352 P. Lauzon ip — Préposé au comptoir

Pré-inspection

Bâtiment principal: isolé | jumelé | cont.

Dépendance

Autre dépendance existante

Distances: Bordures, Arrière, Gauche, Droite

Dimensions: Bâtiment X, Local X, No d'étage, Hauteur pi.

Hauteur des bâtiments voisins: à gauche — à droite

Type de construction					
1	A	B	C	D	○
2	A	B	C	D	

Élévation rez-de-chaussée: trottoir, sol

Stationnement: Int. / Ext.

Chargement: Int. / Ext.

Plans suffisants: oui ☐ non ☐

Travaux commencés: oui ☐ non ☐

Bâtiment occupé: oui ☐ non ☐

Travaux terminés: oui ☐ non ☐

Avis de poche — plainte(s)

Permis en cours

Articles	Oui	Non	Remarques
Ext. cuis. friteuse			
Ext. cuis. gicleur			
Asc. pompier			
Réseau tél.			
Poste central			
Lumières exits			
Lumières exits ext.			
Génératrice			
Centralisation			
Détection			
Sirgette			
Gicl. ext.			

Occ. existantes	Amén.	Dom.	Bur.	Com.	Ind.	Pub.	Issues	Gic.
Vide sanitaire								
Cave								
Sous-sol								
Rez-de-chaussée								
2ième								
3ième								
4ième								
Autres								

Remarques

Rapport ☐

Fin des travaux selon inspecteur

Dalle sur sol oui ☐ non ☐

Inspecteur — jour mois année

Inspection des travaux en cours

Transmis à l'insp. — A périmer le: — Permis révoqué le — Remarques

Reçu à l'inspection — No civique(s) — rue

08.40.205-8 (08-85) R

Inspection des travaux en cours

						Dates	Remarques	Échéance
1	Terrain	Écriteau ☐	Coin ☐	Larg:				
		Plans app. ☐	À travers ☐	Prof:				
		Bornes ☐	Intérieur ☐	Sup:				
		Clôture ☐	Autre ☐	Irrégulier ☐				
	Bâtiment	Dom. ☐	Haut:	et	réz-de-chaussée			
		Comm. ☐	Alignement	fr:				
		Ind. ☐		la:				
		Mixte ☐		autre				
		Dim. X	Empst. X					
		Irr. ☐	Murs fond.	pr.	larg.			

Type de construction	Conforme aux plans		Matériaux				Porteur		Heures rés. au feu		
articles vérifiés	oui	non	bois	acier	béton	gypse	oui	non			
Charp. r-de-c											
Pl. réz-de-chaussée											
Colonnes											
Cn. autres pl.											
2 Autre(s) pl.											
Cherp. toit											
Comp. toit											
Perron											
Balcon											
Cheminée											
% j'ouv. murs ext.											
Sep. coupe - feu											
Mur(s) coupe - feu											
Esc. d'issues											
Clois. d'issues											
Dim. pièces											
3 Éclairage											
Accès hand.											
Stationnement											
Portes esc.											
finis pl.											
finis murs											
finis plafonds											
Garde corps											
Isolation tr.											
App. méc.											
Éclairage d'urgence											
4 Gicleur											
Sep. des esc.											
Rés. phonique											
Asc. - pompier											
Panneau cont.											
Cont. fumée											
Génératrice											

Dates	Remarques

Creusage — comm. / term.

Empatt. — comm. / term.

Murs fond. — comm. / term.

Charpente — comm. / term.

Cloisons - Gy. — comm. / term.

Finition — comm. / term.

Classe

Coût des travaux selon inspecteur

Approbation finale: Travaux exécutés conformément aux plans ☐ oui ☐ non ☐ par. ☐ n. term.

1		2		3		4	
Signature	Date	Signature	Date	Signature	Date	Signature	Date

06.40.205-8 (06-83) V

INSPECTION DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE MODIFICATION — NUMERO DU PERMIS: 2042/86

LES TRAVAUX ONT DEBUTES LE: / / — INITIALE: DT — ADRESSE: 1589 Boul Arthur Sauvé

PLACARD: / / / / / /

ELEMENTS A VERIFIER	VU PLANS	CONF.
COULAGE		
1- DIMENSIONS	DT	DT
2- BORNES EN PLACE	DT	DT
3- ALIGNEMENT: FONT. LAT.	DT	DT
4- SAILLIES		
5- EMPAT.-SOUS-OEUVRE	DT	DT
6- OUVRAGES	DT	DT
7- ARMATURES		
8- ELEV. PLANC. R.D.C.	DT	DT
9- CERT. DE LOC.		
10- COULAGE AUTORISE	DT	DT
CHARPENTE	DT	DT
11- ANCRAGE DES SOLES	DT	DT
12- SOLIVES-POUTRELLES	DT	DT
13- POUTRES	DT	DT
14- POTEAUX-COLONNES	DT	DT
15- FERMES (PLANC. TOIT)	DT	DT
16- LIAISON-APPUIES		
17- BALCONS & SAILLIES	/	
18- DIVISIONS PORTANTES	DT	DT
19- MURS EXTERIEUR		
20- ENTREMISE CONTRE-FICHE		
21- MURS COUPE-FEU		
22- LINTEAUX-COIFFE	DT	DT
23- QUALITE DES MATERIAUX		
24- PLANCHEIAGE		
25- DALLES DE BETON		
CLOISONNEMENT	DT	DT
26- DIMENSION DES PIECES	DT	DT
27- ECLAIRAGE DES PIECES	DT	DT
28- RESISTANCE AU FEU		
29- PORTES		
30- DALLES A DALLES	DT	DT
31- PUITS & ISSUES		
32- INTEGRITE DU...	DT	DT
33- COMPOSITION DU...	DT	DT
34- PLAFOND		
35- ISOLATION DANS...		
36- VOLETS COUPE-FEU		
37- CHEMINEE-CHAUFFERIE		
FINITION	DT	DT
38- FINIS EXTERIEUR	DT	DT
39- FINIS PLANCHERS	DT	DT
40- FINIS PLAFONDS	DT	DT
41- FINIS MURS	DT	DT
42- BALCONS-SAILLIES	DT	DT
43- ESCALIERS		
44- ISSUES		
45- ECLAIR. & SIGNAL.		
46- STAT. INT. EXT.		
47- ACCES HANDICAPES		
48- SYSTEME D'ALARME	DT	DT
49- GARDE-CORPS-MAIN-COUR.		
50- SALUBRITE		
51- EQUIP. INCENDIE		
52- POELE A BOIS		

DATE / DELAI	PERSONNE RENCONTREE	REMARQUES (No. infractions, article du règlement (etc.))	initiales	PLAINTE NUMERO
24-05	29-05-86	Une Contractrice + coulage conforme aux plans approuvé	DT	
29-06-86				
	09-07-86	Une Peintre : — Travaux de la finition conforme aux plans approuvés	DT	
09-07-86				
	28-07-86	Seul Travaux terminés conforme aux plan	DT	

APPROBATION FINALE:

LES TRAVAUX ONT ETE EXECUTES CONFORMEMENT AUX PLANS ET DEVIS APPROUVES

OUI	NON	NON TERMINES	PERIMES	TYPE DE CONSTRUCTION
DT				2-C

D. Thouin — INSPECTEUR — 28-07-86 — DATE

1

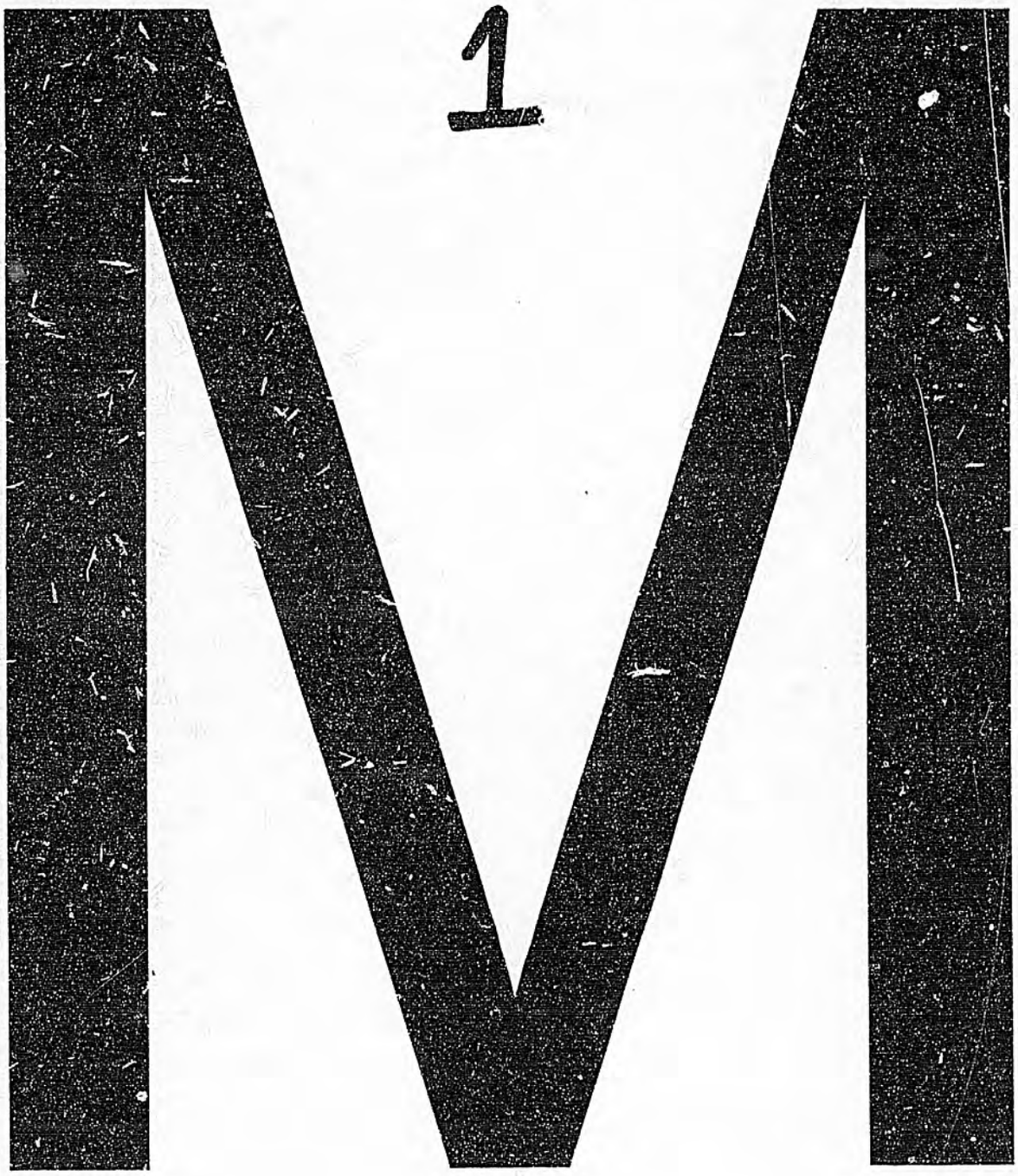

Ville de Montréal

11 SEP 1987

Service du contentieux
Bureau des réclamations

275, rue Notre-Dame Est
Bureau 418
Montréal H2Y 1C6

2e demande
8/9/87

Le 10 juillet 1987.

Monsieur le surintendant
Service des inspections
Division de la plomberie
810, rue Saint-Antoine Est
Montréal

Objet: N/D: **HG 0259508 M**

Monsieur,

Une réclamation pour dommages par inondation à la suite d'un supposé refoulement des égoûts est présentée contre la Ville par:

Réclamant: **CHOQUETTE Jean (384-8559)**

Adresse: **1589 est, boul. Gouin**

Endroit: **même**

Date: **Le 29 mai 1987** Nature: **Inondation.**

Auriez-vous l'obligeance de faire vérifier le système de plomberie et nous faire rapport en duplicata s'il est en bon état et conforme aux règlements de la Ville. Nous aimerions également savoir s'il y a une soupape de sûreté, si elle est posée selon les règles de l'art et s'il s'agit d'une soupape approuvée par la régie des services publics. Y aurait-il possibilité de nous donner la date à laquelle le permis de plomberie a été émis.

Votre tout dévoué,

Surintendant

N.B.: Inondation. S.V.P. RAPPORT SUITE À L'INSPECTION DU 9/7/87.

/rp
M. André Lussier
872-2986

Ville de Montréal
Service des permis et inspections
Division de la construction
Section inspection-construction

VERMINE

Plainte pour infraction
en vue d'une poursuite en Cour municipale

Avis de poche / Billet "D" nº	Dénonciation	Plainte faite le	Détection	Infraction constatée le	Nº	Photos
		2 7 87		03 07 87	C /	☐

Côté: N ☐ S ☐ E ☐ O ☐ | Numéro civique: 15-89 | Rue: Louis Est

Entre la rue: | Et la rue:

Cadastre: | Subdivision: | Compte numéro: | Dossier coordination:

Quartier: | Division cadastrale:

Avis signifié au

☐ Propriétaire — Nom: | Adresse: | Téléphone:

☐ Représentant autorisé — Nom: | Adresse: | Téléphone:

☐ Locataire — Adresse: | Téléphone:

☐ Constructeur

Plaignant — Nom: Dr. Jean G Roquette | Adresse: | Téléphone: 384-8559R 384-6549T

Description du bâtiment
Type de construction: 1A ☐ 1B ☐ 1C ☐ 1D ☐ 2A ☐ 2B ☐ 2C ☐ 2D ☐ 0 ☐

Description:

Superficie - Pieds carrés: | Hauteur — Pieds ou étages: | Occupation — Res. ☐ Com. ☐ Ind. ☐ | Ou:

Renseignements divers

☐ Sans permis ☐ Permis refusé

Travaux arrêtés — Oui ☐ Non ☐ | Travaux terminés — Oui ☐ Non ☐ | Occupé — Oui ☐ Non ☐ | Barricadé — Oui ☐ Non ☐

Règlement ____ **- Détails de la contravention** Article: ____

Présence de rats sous le plancher du sous-sol.
Il y a eu inondation.

Inspecteur: C Lavoie

Chef de groupe:

Croquis au verso

Croquis

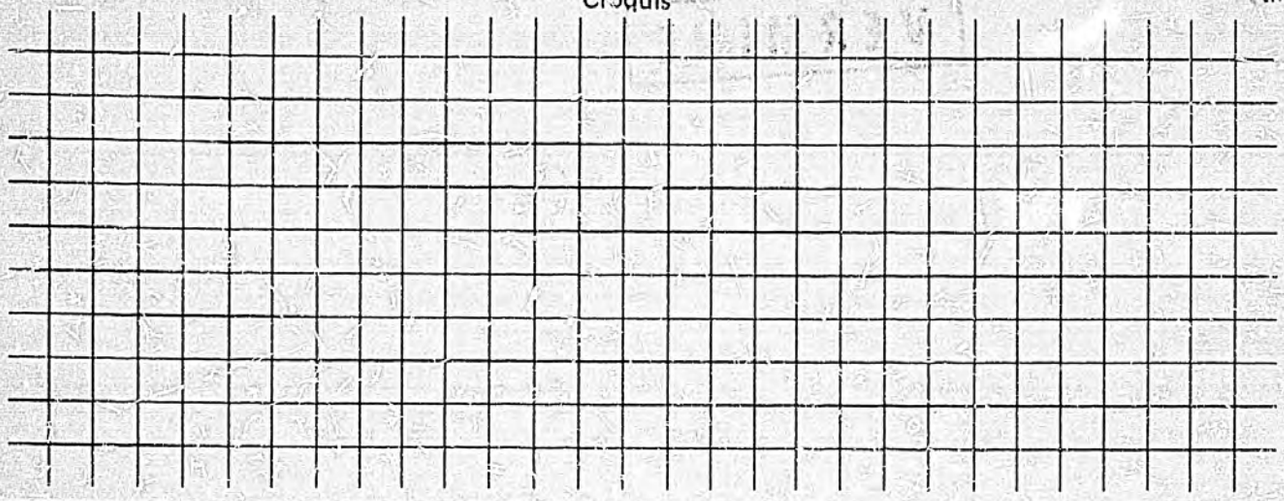

Chaque entrée doit être initialée en rouge par le chef de groupe - Écrire lisiblement

Date	Heure	Compte rendu d'inspection	Délai	Init. chef de groupe	Init. inspecteur
		Voir rapport Epuisé à l'inspecteur C. Tousignant pour le 9.07.07		GB	

Mise en demeure le — jour mois année — Raison(s)

Délai(s) au — jour mois année

Plainte transmise le — jour mois année

A

Pour

Par

Plainte classée le — jour mois année — 20 07 07

Autre — (Titre) — Chef de groupe — Inspecteur

06.40.129-2 (10-85) V

Prendre rendez-vous la veille
Urgent

Ville de Montréal

Rapport d'épreuve

Demandée par	Effectuée le	Heure
L. Favre.		

Type ☒ Fumée ☐ Première épreuve ☐ Fluorescéine ☐ Propriétaire ☐ Reprise ☐ Eau ☐ Plombier ☐ Après travaux ☐ Visuelle ☐ Autre

assiste à l'épreuve

Emplacement de l'immeuble: 1589 Louis-E.

Lot et subdivision nº:

Nom et adresse

☐ Propriétaire
☐ Entrepreneur
☐ Réclamant

M. Jean Roquette - 384-8559 = R.
384-6549 = Travail

Bâtiment	Nombre d'étages	Nombre de logis	Commerce	Industrie
	2	2		

☐ Permis de construction ☐ Permis de modification ☐ Demande de permis — Nº

Plainte nº	Autorisation nº	Réclamation nº

Bâtiment existant

Avec obturation à ☐ Égout public — Distance: ☒ Bouche de regard — Où a été introduit l'agent détecteur: raccord de forge.

À quels endroits est apparu l'agent détecteur: aucune.

Résultat ☒ Étanche ☐ Non étanche — Égoutiers:

Construction neuve

	Approuvé par	Date		Approuvé par	Date
Égout			Brut		
Drain			Final		

Épreuve ☐ Oui ☐ Non — Résultat ☐ Étanche ☐ Non étanche — Nom du chargé d'épreuve — Signature

Défectuosités constatées

Aucune fuite.

A Doyer

Remarques

Les rats viennent en bonus du plombier du bas-sol.
Peut-être brun au R. P. ?

Inspecteur: L. Favre 317 — Nº — Chef inspecteur

06.80.187-9 (05-84)

Ville de Montréal
Service des permis et inspections
Module construction
810, rue Saint-Antoine Est, bureau 206
Montréal H2Y 1A6

Renseignements
Refoulement d'égout

Au Surintendant
Bureau des réclamations
85, rue Notre-Dame est

Objet de la demande

Numéro de réclamation	Nom du réclamant	Date
HG 0259508 M	CHOQUETTE, Jean	29-05-87

Endroit de l'inondation: 1589, boulevard Gouin Est

Relevé

Fait par (inspecteur): ROUSSEAU, Robert — Le: 01 | 09 | 87

Permis de construction (original) Date	Numéro	rem.	Nombre d'étages du bâtiment sans cave ou sous-sol	Murs	Planchers	
04 | 11 | 48	6547	☐	2	Béton	Béton	☒ étanche ☐ non étanché ☐ remarques

Autorisation de plomberie (original) Date	Numéro	rem.		Nombre de logis	Garage	En contrebas du terrain	
| |		☐	☐ cave ☒ habité(e) ☒ sous-sol ☐ non habité(e)	Autre occupation: Séjour	☒ oui ☐ non	☒ oui ☐ non	+ ou — 3'6" pieds

Regard de nettoyage à l'entrée: ☒ oui ☐ non — Accessible: ☒ oui ☐ non — Étanche: ☒ oui ☐ non

Liste des appareils et/ou dispositifs à la cave et/ou au sous-sol ainsi que des moyens de protection contre les surcharges d'égout (S.R. signifie soupape de retenue et T.F. tampon fileté)

- Une (1) fosse de retenue du garage / S.R. en bon état.
- Une (1) fosse de retenue (chaufferie) / S.R. en bon état.
- Un (1) W.C. / aucune protection.
- Une (1) lessiveuse / S.R. en bon état.
- Une (1) cuve / S.R. en bon état.
- Une (1) descente extérieure située à l'avant du bâtiment.
- Un (1) renvoi de plancher se déversant dans la fosse de retenue.

Feuille(s) annexée(s) ☐

Liste des défectuosités constatées dont nous exigeons d'ailleurs la correction — Référence

Feuille(s) annexée(s) ☐

Remarques

- Selon monsieur Choquette, l'eau s'est infiltrée à l'intérieur du bâtiment, lors de l'inondation, par la porte du garage en provenance de la descente extérieure. La rue aurait apparemment été inondée à ce moment et l'eau aurait aussi refoulé par un puisard de rue situé à proximité de la descente extérieure.
- Il y a un puisard de rue situé à environ trente pieds (30') du bâtiment. Il semblait toutefois en bon état lors de la visite de notre inspecteur.
- Il y a un puisard de rue situé à environ cinquante pieds (50') du bâtiment. Il était en mauvais état, à savoir: il n'était pas muni d'une cloche.

Feuille(s) annexée(s) ☒

Système conforme à l'article 4.9.5 du règlement n° 4515 ou aux exigences de la règlementation en vigueur lors de l'installation des appareils de plomberie sous le niveau du sol.	oui	non	Système en bon état de fonctionnement	oui	non
	☐	☐		☒	☐

Vérifié par: Préparé par:	Gérant des inspections (mécanique)	Date
Jacques Lafontaine, Ingénieur mécanique	Paul Blouin, ing., DSA.	20 | 10 | 87

06.60.742-0 (11-84)

Le 20 octobre 1987
Monsieur Jean Choquette
HG 0259508 M

REMARQUES (Suite)

- L'installation d'une S.R. pour protéger l'appareil sanitaire, à savoir: un (1) W.C., au sous-sol, n'était pas obligatoire car ce bâtiment a été construit avant l'adoption du règlement 1908 le 14 mars 1949. Par contre, en vertu de l'article 1099 de la Charte de la Ville de Montréal, aucune action en dommages-intérêts n'est recevable contre la Ville pour dommages résultant de l'inondation d'un immeuble construit après le 28 avril 1939 lorsque les appareils sanitaires situés à la cave ou au sous-sol ne sont pas protégés par une S.R.

Préparé par:

Jacques Lafontaine, ingénieur

Gérant des inspections.

Paul Blouin, ing.

Ville de Montréal
Service des permis et inspections

NO DEMANDE: Ø1833-97 **Permis de plomberie N° ØØ8Ø6-97**

Date de permis: 11/Ø2/97

Libellé d'emplacement: 1589 Boulevard Gouin E

Lot:

Subdivision:

N° de demande de facturation:

PLOMBERIE M. J. INC
61A RUE DUBE
MONTREAL-EST
H1B 4W9 TEL.: (514)645-4158

N° de dossier de l'entrepreneur: 152192

Occupation: ARR. 1

Permis requis:	Non	Oui	Permis de construction N°	Permis de modification N°	Permis d'occupation N°	
Plans requis:	Non	Oui	Plans soumis Non	Oui	Plans	Éta. Som.

Appareils

	W.C.	Lavabo	Baignoire	Douche	Urinoir	Évier	Bac à laver	Avaloir de sol	Lessiveuse	Fosse de retenue	Fontaine à boire	Chauffe-eau	Autre
Cave													
Sous-sol													
Rez-de-chaussée													
2e étage	/												
3e étage													
4e étage													

Nbre total d'appareils	N° d'application	Branchement d'égout pluvial	Branchement d'égout sanitaire	Collecteur principal

Branchement d'eau général	Distribution d'eau	Clapet de retenue	Superficie du toit	Réducteur de pression Non	Oui	
ØØØ75			m²	X	pression	kPa

Nom du titulaire: TREPANIER, GUY

Coût du permis: 25.9Ø

Mode de paiement: FM

FC : facturé construction
FM : facturé modification
NP : non payé

CH : chèque
CO : comptant

Remarques

Directrice

08.40.226-5 (06-95) R

Plomberie

Branchement d'égoût ☐ Unitaire ☐ Sanitaire ☐ Pluvial	Diamètre	Longueur	Pente	☐ Am. ciment ☐ Béton ☐ Fonte ☐ Plastique	Épreuve ☐ Oui ☐ Non	Date	Initiales N°
Collecteur principal	Diamètre		Pente	☐ Am. ciment ☐ Fonte ☐ Béton ☐ Plastique	Épreuve ☐ Oui ☐ Non		
Branchement d'eau général	Diamètre 3/4	Profondeur INSTALLATION	Réducteur ☐ Oui ☐ Non	☐ Cuivre K ☐ Isolant ☐ Oui ☐ Non	Épreuve ☐ Oui ☐ Non	11 2 97	SV
Brut	☐ Branchements ☐ Siphons nombre ☐ Colonnes	☐ Avaloirs de toit ☐ Regards ☐ Tuyaux de ventilation	☐ Ac. galv. ☐ Cuivre ☐ Am. ciment ☐ Plastique ☐ Aluminium ☐ Fonte		Épreuve ☐ Oui ☐ Non		
Distribution d'eau	Danger de contamination Protection: ☐ Oui ☐ Non Type	☐ Cuivre ☐ Plastique ☐	Chauffe-eau Casse-vide ☐ Oui ☐ Non Soupape décharge ☐ 1/2 ☐ 3/4	Anti-béliers ☐ Robinets ☐	Épreuve ☐ Oui ☐ Non		
Inspection finale	☐ Oui ☐ Non	Appareils approuvés ☐ Oui ☐ Non ☐ Voir remarques	Fosse de retenue ☐ Béton ☐ Plastique Étanche ☐ Oui ☐ Non	Solins approuvés ☐ Oui ☐ Non Étanches ☐ Oui ☐ Non			

Clapets

Marques	1 1/2"	2"	3"	4"	5"	6"	8"	Etc.

Tuyauterie à l'huile

Réservoir	☐ Approuvé ☐ Éprouvé	Capacité litres		Nombre	
Event	Diamètre	Hauteur	Distance des ouvertures	Tuyauterie d'huile	Diamètre
Tuyauterie de remplissage	Diamètre	Épreuve ☐ Oui ☐ Non	Évacuation	Dimension	Hauteur
Appareils	Marque	☐ Approuvé ☐ Dégagement suffisant	Brûleur ☐ Approuvé	Chaufferie ☐ Pièce ventilée	

Remarques

INSTALLATION EAU

Article	Défectuosités constatées le	corrigée le	Initiales

Visites date	abs.	Initiales

Appareils additionnels

cave	s.-s.	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	autre

Total	Droits	Avis de percevoir	Reçu n°
	$	N°	

Je certifie que les travaux ci-devant autorisés ont été exécutés et trouvés en tout point conformes au(x) règlement(s) en vigueur.

Inspecteur N° JL

Signature

Date 11-02-97

☐ "Suite au rapport d'inspection" Annexé ☐ feuilles

Critères de sélection

Type de rapport Impression historique d'un bâtiment

Adresse 1589 à 1591 boulevard Gouin

Inclure adresse secondaire

1589 boulevard Gouin Est
1591 boulevard Gouin Est

Type de demande
Domaine Construction
Domaine Occupation
Domaine Certificat usage / Affichage

Informations supplémentaires

Autres critères de sélection

Demandes Toutes

Demandé par Gontar, Vasyl

No demande / Date début / Type	No permis / Date émis / Statut	Compte Foncier / Date fin	Emplacement / Nature des travaux	QI	Coût travaux
3001607127 2019-06-26 Transformation	3000857694-19 2019-08-20 EM	71523800	1589, boulevard Gouin Est Entre Avenue Curotte et Rue Francis En façade avant, réfection de l'escalier en pierres naturelles tel que l'existant; remplacer le trottoir piéton menant aux entrées principales en pavés de ciment en reproduisant la forme originale.	03	21,338.00$
3001301969 2017-04-27 Transformation	3000654802-17 2017-07-11 FR	71523800 2019-05-07	1589, boulevard Gouin Est Entre Avenue Curotte et Rue Francis Au rez-de-chaussée, réaménager les chambres, la cuisine, la salle à manger et le séjour avec travaux de structure (retirer un mur porteur). Sans travaux extérieurs.	03	52,309.00$
3000048130 2006-07-31 Transformation	3000017647-06 2006-10-16 FR	71523800 2007-01-16	1589, Boulevard Gouin Est Entre Avenue Curotte et Rue Francis Remplacer 2 portes en façade par des portes en acier.	03	4,238.00$

Total

Nombre total des demandes : 3 **Coût total des travaux : 77,885.00$**

Critères de sélection

Type de rapport Impression historique d'un bâtiment

Adresse 1589 à 1591 boulevard Gouin

Inclure adresse secondaire

1589 boulevard Gouin Est
1591 boulevard Gouin Est

Type de demande Domaine Requête
Domaine Salubrité

Informations supplémentaires

Autres critères de sélection

Demandes Toutes

Demandé par Gontar, Vasyl

No demande / Date début / Type	No permis / Date émis / Statut	Compte Foncier / Date fin	Emplacement / Nature des travaux	QI	Coût travaux
3001025254 2015-06-29 Urbanisme	 FR	71523800 2015-08-25	1589, boulevard Gouin Est Entre Avenue Curotte et Rue Francis Demande de dérogation mineure pour autoriser un taux d'implantation inférieur à 30% (9,6%), suite à l'acquisition d'une partie du lot 2 736 251 (futur lot 5 704 745).	03	

Total

Nombre total des demandes : 1 **Coût total des travaux : 0.00$**

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

Date:	15 juillet 2020
Nombre de pages (celle-ci comprise) :	1

À :	Responsable substitut de l'accès à l'information
Entreprise :	Direction performance, greffe et services administratifs Division greffe, performance et informatique 555, rue Chabanel O., bureau 600, Montréal (Québec) H2N 2H8
Télécopieur :	
Téléphone :	
Réf. client :	greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

De :	Oscar Loko		
Téléphone :	514.281.5173	Poste :	121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com		
Télécopieur :	514.657.8120		
Titre du projet :	ÉES phase I		
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230		
Objet :	Demande d'accès à l'information		

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une demande d'accès à l'information visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **1105-1239, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **2 496 751, 2 736 245, 2 736 326 et 2 736 327 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

À :	Responsable substitut de l'accès à l'information
Entreprise :	Direction performance, greffe et services administratifs Division greffe, performance et informatique 555, rue Chabanel O., bureau 600, Montréal (Québec) H2N 2H8
Télécopieur :	
Téléphone :	
Réf. client :	greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

Date:15 juillet 2020

Nombre de pages (celle-ci comprise) : 1

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une demande d'accès à l'information visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **1395, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **2 496 750 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **ALLARD JEAN**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

À :	Responsable substitut de l'accès à l'information
Entreprise :	Direction performance, greffe et services administratifs Division greffe, performance et informatique 555, rue Chabanel O., bureau 600, Montréal (Québec) H2N 2H8
Télécopieur :	
Téléphone :	
Réf. client :	greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

Date :10 août 2020

Nombre de pages (celle-ci comprise) : 1

De :	Oscar Loko		
Téléphone :	514.281.5173	Poste :	121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com		
Télécopieur :	514.657.8120		
Titre du projet :	ÉES phase I		
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230		
Objet :	Demande d'accès à l'information		

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une demande d'accès à l'information visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriétés situées aux 1829-1847, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **1 45 374 et 2 494 475 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **Fabrique de la Paroisse de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

À :	Responsable substitut de l'accès à l'information
Entreprise :	Direction performance, greffe et services administratifs Division greffe, performance et informatique 555, rue Chabanel O., bureau 600, Montréal (Québec) H2N 2H8
Télécopieur :	
Téléphone :	
Réf. client :	greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

Date: 13 août 2020

Nombre de pages (celle-ci comprise) : 1

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriété située au 12375, rue du Fort-Lorette, Montréal (Québec)**
- Lots : **2 494 474 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **Ville de Montréal**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

Date:13 août 2020

Nombre de pages (celle-ci comprise) : 1

À :	Responsable substitut de l'accès à l'information
Entreprise :	Direction performance, greffe et services administratifs Division greffe, performance et informatique 555, rue Chabanel O., bureau 600, Montréal (Québec) H2N 2H8
Télécopieur :	
Téléphone :	
Réf. client :	greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une demande d'accès à l'information visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriété située au 1535, Boulevard Gouin Est, Montréal (Québec)**
- Lots : **2 495 546 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **Ville de Montréal**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: micheline.pilon@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 14 août 2020 11:15
À: Oscar Loko
Objet: Accusé de réception - N/Réf. : A0920-174 / V/Réf.:P-0018897-0-015-230 - 1535 boulevard Gouin Est
Pièces jointes: avis_recours_vf.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Madame, Monsieur,

Nous avons reçu le 13 août 2020 votre demande d'accès aux documents, laquelle est inscrite dans nos dossiers sous le numéro indiqué ci-dessus.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), une réponse vous sera communiquée au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de réception de votre demande à nos bureaux.

Dans l'éventualité où le délai pour répondre à votre demande n'est pas respecté, vous aurez droit d'exercer devant la Commission d'accès à l'information le recours en révision prévu au chapitre IV de la loi. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Cordialement,

Micheline Pilon
Secrétaire recherchiste

Englobe Corp.
1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 600
Montréal (Québec) Canada J4G 1X7
Téléphone : 514.281.5173
Télécopieur : 514.657.8120
Oscar.Loko@englobecorp.com
www.englobecorp.com

Par courriel

Date: 26 août 2020

Nombre de pages (celle-ci comprise) : 1

À :	Responsable substitut de l'accès à l'information
Entreprise :	Direction performance, greffe et services administratifs Division greffe, performance et informatique 555, rue Chabanel O., bureau 600, Montréal (Québec) H2N 2H8
Télécopieur :	
Téléphone :	
Réf. client :	greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
c. c.	

De :	Oscar Loko
Téléphone :	514.281.5173 Poste : 121550
Courriel :	Oscar.Loko@englobecorp.com
Télécopieur :	514.657.8120
Titre du projet :	ÉES phase I
Nº de projet :	P-0018897-0-015-230
Objet :	Demande d'accès à l'information

☐ Urgent ☒ Pour information ☐ Réponse rapide ☐ À votre demande ☐ Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : ☐ OUI ☒ NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

Bonjour,

La présente est une demande d'accès à l'information visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : **Propriété située au 12350, rue Fort-Lorette, Montréal (Québec)**
- Lots : **2 494 709 du cadastre du Québec**
- Propriétaire : **Corporation Archiépiscopale Catholique Romaine de Montréal**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

☒ Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

☒ Tout document portant sur l'historique du terrain désigné – (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovations, de démolition ou d'agrandissements, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Une procuration signée par le propriétaire du site à l'étude est jointe à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Oscar Loko, B. Sc., M. Env.
Professionnel en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné ou courriel. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant d'Englobe pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

RÉPONSE :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur ou courriel.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature : _____

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. **Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite**.)

Oscar Loko

De: micheline.pilon@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe_ac@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 26 août 2020 12:29
À: Oscar Loko
Objet: Accusé de réception - N/Réf. : A0920-193 / V/Réf.: P-0018897-0-015-230 - 12350 rue du Fort-Lorette
Pièces jointes: avis_recours_vf.pdf

ATTENTION: Assurez-vous que le contenu soit de confiance avant d'ouvrir une pièce jointe ou un hyperlien.
CAUTION: Do not click on links or open attachments you do not trust.

Madame, Monsieur,

Nous avons reçu le 26 août 2020 votre demande d'accès aux documents, laquelle est inscrite dans nos dossiers sous le numéro indiqué ci-dessus.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), une réponse vous sera communiquée au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de réception de votre demande à nos bureaux.

Dans l'éventualité où le délai pour répondre à votre demande n'est pas respecté, vous aurez droit d'exercer devant la Commission d'accès à l'information le recours en révision prévu au chapitre IV de la loi. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Cordialement,

Micheline Pilon
Secrétaire recherchiste

Zonage municipal et usages autorisés

Ville de Montréal

RÈGLEMENT D'URBANISME

ANNEXE A

ARRONDISSEMENT
AHUNTSIC — CARTIERVILLE

ZONES

LÉGENDE

2027 NUMÉRO DE ZONE

LIMITE DE ZONE

LIMITE DE L'ARRONDISSEMENT

PAGE 1 PAGE 2

PAGE 3 PAGE 4

Z–4 (07–2016)

ÉCHELLE

1 : 5000

0 125 250 375 500 (m)

Sources : terrain (c)@ , Service des travaux publics ,
mis à jour par le Bureau du plan, S.H.D.U. , 1991 .
Données réglementaires: Service du développement économique et urbain
Réalisée par le Centre de géomatique

01-274-43

1315
1414
1437
1448
1426
1469
1459
1332
1340
1362
1407
1420
1379
1344
1339
1359
1366
1384
1399
1468
1357
1385
1421
1443
1346
1394
1417
1430
1438
1460
1354
1369
1406
1373
1411
1476
1400
1439
1470
AVENUE PARK STANLEY
AVENUE CAMILLE-PAQUET
RUE PRIEUR
AVENUE POTHIER
RUE STRUAN

GRILLE DE ZONAGE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

ZONE 1315

USAGES

Usage principal : E.1(1)

CATÉGORIES D'USAGES AUTORISÉS

HABITATION

1 logement :	H.1	☐
2 logements :	H.2	☐
3 logements :	H.3	☐
4 logements :	H.4(1)	☐
5 à 6 logements :	H.4(2)	☐
4 à 8 logements :	H.4	☐
9 à 12 logements :	H.5	☐
13 à 36 logements :	H.6	☐
37 logements et plus :	H.7	☐

COMMERCE

Appoint en secteur résidentiel :	C.1(1)	
Appoint répondant aux entreprises :	C.1(2)	
Faible intensité commerciale :	C.2	
Marché public :	C.3(8)	
Pôle de bureau autoroute :	C.3(9)	
Moyenne intensité commerciale :	C.4	
Forte intensité commerciale :	C.5	
Commerces d'insertion difficile :	C.6(1)	
Commerces lourds :	C.6(2)	
Commerces de gros et d'entreposage :	C.7	

INDUSTRIE

Industrie légère avec peu de nuisance :	I.1	
Industie avec de légères nuisances :	I.2	
Industries avec nuisances :	I.4	
Industrie lourde :	I.5	
Industrie d'insertion difficile :	I.6	
Industrie de récupération à l'intérieur :	I.7(1)	
Industrie de récupération à l'extérieur :	I.7(2)	

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	E.1(1)	☑
Espace naturel :	E.1(2)	☐
Place, square, esplanade :	E.1(3)	☐
Cimetière :	E.1(4)	☐
Aréna, piscine, communautaire :	E.2(1)	☐
Marina, parc d'amusement :	E.2(2)	☐
École primaire ou secondaire, garderie :	E.4(1)	☐
Bibliothèque, maison de la culture :	E.4(2)	☐
Éducation collégiale, universitaire :	E.4(3)	☐
Musée, salle de spectacle :	E.4(4)	☐
Lieu de culte, couvent, monastère :	E.5(1)	☐
Centre d'hébergement :	E.5(2)	☐
Hôpital, CSSS :	E.5(3)	☐
Institution gouvernementale :	E.6(1)	☐
Poste de police et de pompier :	E.6(2)	☐
Établissement de détention :	E.6(3)	☐
Infrastructures publiques :	E.7(1)	☐
Gare, héliport :	E.7(2)	☐
Port :	E.7(3)	☐
Infrastructures de traitement :	E.7(4)	☐

USAGES SPÉCIFIQUES ÉGALEMENT AUTORISÉS

COMMERCE

Centre d'activités physiques :	EA.1	☐
Dépanneur (max 200 m2) :	EA.2	☐
Restaurant :	EA.3	☐
Services personnels et domestiques :	EA.4	☐

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	EA.5	☐
Garderie :	EA.6	☐
École primaire et préscolaire :	EA.7	☐
École secondaire :	EA.8	☐
École d'enseignement spécialisé :	EA.9	☐
Activité communautaire et socioculturelle :	EA.10	☐
Bibliothèque :	EA.11	☐
Maison de la culture :	EA.12	☐
Musée :	EA.13	☐
Lieu de culte :	EA.14	☐
Couvent, monastère :	EA.15	☐
Poste de police de quartier :	EA.16	☐
Poste de police :	EA.17	☐
Poste de pompier :	EA.18	☐
Caserne (militaire) :	EA.19	☐
Central téléphonique :	EA.20	☐
Ateliers municipaux :	EA.21	☐
Cour de matériel et de véhicules de service :	EA.22	☐
Station ou sous-station électrique :	EA.23	☐

USAGES SPÉCIFIQUES AUTORISÉS EN PARTICULIER

USAGES SPÉCIFIQUES INTERDITS EN PARTICULIER

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

GRILLE DE ZONAGE *Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville* ZONE 1315

IMPLANTATION ET DIMENSIONNEMENT

DIMENSIONS

Nombre d'étages minimal / maximal :	/
Hauteur en mètres minimale / maximale :	/ m.

DENSITÉ

COS minimal / maximal :	/

IMPLANTATION

Taux d'implantation minimal / maximal :	/ %
Mode(s) d'implantation :	
Marge avant minimale / maximale :	/ m.
Marge arrière minimale :	m.
Marge latérale minimale :	m.
Marges avant à évaluer en PIIA	☐

MARGES SPÉCIFIQUES

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

PROTECTION DU PATRIMOINE ET PIIA

SECTEURS PATRIMONIAUX

	Identifiant	Caract.	Nom du secteur
Secteur significatif soumis à normes :			
Secteur significatif soumis à critères :			
Bois et écoterritoires :			
Grande propriétée à caractère institutionnel			
Site d'immeuble significatif :			
Site du patrimoine :	☑		

SECTEURS DE PIIA

Numéro	Partie	Nom du secteur	Voir articles
PI.11	C	Parcours riverain (Berri à Christophe-Colomb)	119.1 à 119.3

BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

Nom	Type de bâtiment	Adresse
(Ex-clinique d'Ahuntsic)	Habitation (incendiée)	10905 rue Berri

NOTES CONCERNANT LA PROTECTION PATRIMONIALE

Site patrimonial de l'Ancien village du Sault-au-Récollet, seulement à l'est de l'avenue Saint-Charles.

La zone inclut le bois près de l'école Sophie-Barat.

GRILLE DE ZONAGE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

ZONE 1362

USAGES

Usage principal : E.4(1)

CATÉGORIES D'USAGES AUTORISÉS

HABITATION

1 logement :	H.1	☐
2 logements :	H.2	☐
3 logements :	H.3	☐
4 logements :	H.4(1)	☐
5 à 6 logements :	H.4(2)	☐
4 à 8 logements :	H.4	☐
9 à 12 logements :	H.5	☐
13 à 36 logements :	H.6	☐
37 logements et plus :	H.7	☐

COMMERCE

Appoint en secteur résidentiel :	C.1(1)	
Appoint répondant aux entreprises :	C.1(2)	
Faible intensité commerciale :	C.2	
Marché public :	C.3(8)	
Pôle de bureau autoroute :	C.3(9)	
Moyenne intensité commerciale :	C.4	
Forte intensité commerciale :	C.5	
Commerces d'insertion difficile :	C.6(1)	
Commerces lourds :	C.6(2)	
Commerces de gros et d'entreposage :	C.7	

INDUSTRIE

Industrie légère avec peu de nuisance :	I.1	
Industie avec de légères nuisances :	I.2	
Industries avec nuisances :	I.4	
Industrie lourde :	I.5	
Industrie d'insertion difficile :	I.6	
Industrie de récupération à l'intérieur :	I.7(1)	
Industrie de récupération à l'extérieur :	I.7(2)	

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	E.1(1)	☐
Espace naturel :	E.1(2)	☐
Place, square, esplanade :	E.1(3)	☐
Cimetière :	E.1(4)	☐
Aréna, piscine, communautaire :	E.2(1)	☐
Marina, parc d'amusement :	E.2(2)	☐
École primaire ou secondaire, garderie :	E.4(1)	☑
Bibliothèque, maison de la culture :	E.4(2)	☐
Éducation collégiale, universitaire :	E.4(3)	☐
Musée, salle de spectacle :	E.4(4)	☐
Lieu de culte, couvent, monastère :	E.5(1)	☐
Centre d'hébergement :	E.5(2)	☐
Hôpital, CSSS :	E.5(3)	☐
Institution gouvernementale :	E.6(1)	☐
Poste de police et de pompier :	E.6(2)	☐
Établissement de détention :	E.6(3)	☐
Infrastructures publiques :	E.7(1)	☐
Gare, héliport :	E.7(2)	☐
Port :	E.7(3)	☐
Infrastructures de traitement :	E.7(4)	☐

USAGES SPÉCIFIQUES ÉGALEMENT AUTORISÉS

COMMERCE

Centre d'activités physiques :	EA.1	☐
Dépanneur (max 200 m2) :	EA.2	☐
Restaurant :	EA.3	☐
Services personnels et domestiques :	EA.4	☐

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	EA.5	☐
Garderie :	EA.6	☑
École primaire et préscolaire :	EA.7	☐
École secondaire :	EA.8	☐
École d'enseignement spécialisé :	EA.9	☐
Activité communautaire et socioculturelle :	EA.10	☑
Bibliothèque :	EA.11	☑
Maison de la culture :	EA.12	☐
Musée :	EA.13	☐
Lieu de culte :	EA.14	☐
Couvent, monastère :	EA.15	☐
Poste de police de quartier :	EA.16	☐
Poste de police :	EA.17	☐
Poste de pompier :	EA.18	☐
Caserne (militaire) :	EA.19	☐
Central téléphonique :	EA.20	☐
Ateliers municipaux :	EA.21	☐
Cour de matériel et de véhicules de service :	EA.22	☐
Station ou sous-station électrique :	EA.23	☐

USAGES SPÉCIFIQUES AUTORISÉS EN PARTICULIER

USAGES SPÉCIFIQUES INTERDITS EN PARTICULIER

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

GRILLE DE ZONAGE *Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville* ZONE 1362

IMPLANTATION ET DIMENSIONNEMENT

DIMENSIONS

Nombre d'étages minimal / maximal :	1	/ 2	
Hauteur en mètres minimale / maximale :		/ 10	m.

DENSITÉ

COS minimal / maximal :		/	

IMPLANTATION

Taux d'implantation minimal / maximal :		/ 35	%
Mode(s) d'implantation :	I		
Marge avant minimale / maximale :		/	m.
Marge arrière minimale :	3	m.	
Marge latérale minimale :	1,5	m.	
Marges avant à évaluer en PIIA	☑		

MARGES SPÉCIFIQUES

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

PROTECTION DU PATRIMOINE ET PIIA

SECTEURS PATRIMONIAUX

	Identifiant	Caract.	Nom du secteur
Secteur significatif soumis à normes :			
Secteur significatif soumis à critères :			
Bois et écoterritoires :			
Grande propriétée à caractère institutionnel	GI.7	DD	École Sophie-Barat
Site d'immeuble significatif :			
Site du patrimoine :	☑		

SECTEURS DE PIIA

Numéro	Partie	Nom du secteur	Voir articles
PI.11	C	Parcours riverain (Berri à Christophe-Colomb)	119.1 à 119.3

BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

Nom	Type de bâtiment	Adresse
École Sophie-Barat (Externat Sainte-Sophie) (1)	Édifice institutionnel	1105-1239 boulevard Gouin Est
École Sophie-Barat (Externat Sainte-Sophie) (2)	(bâtiment incendié)	1105-1239 boulevard Gouin Est

NOTES CONCERNANT LA PROTECTION PATRIMONIALE

Site patrimonial de l'Ancien village du Sault-au-Récollet.

La zone inclut le bois situé près de l'école Sophie-Barat.

GRILLE DE ZONAGE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

ZONE 1340

USAGES

Usage principal :	H.1-3

CATÉGORIES D'USAGES AUTORISÉS

HABITATION

1 logement :	H.1	☑
2 logements :	H.2	☑
3 logements :	H.3	☑
4 logements :	H.4(1)	☐
5 à 6 logements :	H.4(2)	☐
4 à 8 logements :	H.4	☐
9 à 12 logements :	H.5	☐
13 à 36 logements :	H.6	☐
37 logements et plus :	H.7	☐

COMMERCE

Appoint en secteur résidentiel :	C.1(1)	
Appoint répondant aux entreprises :	C.1(2)	
Faible intensité commerciale :	C.2	
Marché public :	C.3(8)	
Pôle de bureau autoroute :	C.3(9)	
Moyenne intensité commerciale :	C.4	
Forte intensité commerciale :	C.5	
Commerces d'insertion difficile :	C.6(1)	
Commerces lourds :	C.6(2)	
Commerces de gros et d'entreposage :	C.7	

INDUSTRIE

Industrie légère avec peu de nuisance :	I.1	
Industie avec de légères nuisances :	I.2	
Industries avec nuisances :	I.4	
Industrie lourde :	I.5	
Industrie d'insertion difficile :	I.6	
Industrie de récupération à l'intérieur :	I.7(1)	
Industrie de récupération à l'extérieur :	I.7(2)	

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	E.1(1)	☐
Espace naturel :	E.1(2)	☐
Place, square, esplanade :	E.1(3)	☐
Cimetière :	E.1(4)	☐
Aréna, piscine, communautaire :	E.2(1)	☐
Marina, parc d'amusement :	E.2(2)	☐
École primaire ou secondaire, garderie :	E.4(1)	☐
Bibliothèque, maison de la culture :	E.4(2)	☐
Éducation collégiale, universitaire :	E.4(3)	☐
Musée, salle de spectacle :	E.4(4)	☐
Lieu de culte, couvent, monastère :	E.5(1)	☐
Centre d'hébergement :	E.5(2)	☐
Hôpital, CSSS :	E.5(3)	☐
Institution gouvernementale :	E.6(1)	☐
Poste de police et de pompier :	E.6(2)	☐
Établissement de détention :	E.6(3)	☐
Infrastructures publiques :	E.7(1)	☐
Gare, héliport :	E.7(2)	☐
Port :	E.7(3)	☐
Infrastructures de traitement :	E.7(4)	☐

USAGES SPÉCIFIQUES ÉGALEMENT AUTORISÉS

COMMERCE

Centre d'activités physiques :	EA.1	☐
Dépanneur (max 200 m2) :	EA.2	☐
Restaurant :	EA.3	☐
Services personnels et domestiques :	EA.4	☐

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	EA.5	☐
Garderie :	EA.6	☐
École primaire et préscolaire :	EA.7	☐
École secondaire :	EA.8	☐
École d'enseignement spécialisé :	EA.9	☐
Activité communautaire et socioculturelle :	EA.10	☐
Bibliothèque :	EA.11	☐
Maison de la culture :	EA.12	☐
Musée :	EA.13	☐
Lieu de culte :	EA.14	☐
Couvent, monastère :	EA.15	☐
Poste de police de quartier :	EA.16	☐
Poste de police :	EA.17	☐
Poste de pompier :	EA.18	☐
Caserne (militaire) :	EA.19	☐
Central téléphonique :	EA.20	☐
Ateliers municipaux :	EA.21	☐
Cour de matériel et de véhicules de service :	EA.22	☐
Station ou sous-station électrique :	EA.23	☐

USAGES SPÉCIFIQUES AUTORISÉS EN PARTICULIER

USAGES SPÉCIFIQUES INTERDITS EN PARTICULIER

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

GRILLE DE ZONAGE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

ZONE 1340

IMPLANTATION ET DIMENSIONNEMENT

DIMENSIONS

Nombre d'étages minimal / maximal :	1	/	2	
Hauteur en mètres minimale / maximale :		/	10	m.

DENSITÉ

COS minimal / maximal :		/		

IMPLANTATION

Taux d'implantation minimal / maximal :	30	/	50	%
Mode(s) d'implantation :	I			
Marge avant minimale / maximale :	2,5	/	7,5	m.
Marge arrière minimale :	3	m.		
Marge latérale minimale :	1,5	m.		
Marges avant à évaluer en PIIA	☐			

MARGES SPÉCIFIQUES

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

PROTECTION DU PATRIMOINE ET PIIA

SECTEURS PATRIMONIAUX

	Identifiant	Caract.	Nom du secteur
Secteur significatif soumis à normes :	SN.2.G	D	Ancien village de Back River
Secteur significatif soumis à critères :			
Bois et écoterritoires :			
Grande propriétée à caractère institutionnel			
Site d'immeuble significatif :			
Site du patrimoine :	☐		

SECTEURS DE PIIA

Numéro	Partie	Nom du secteur	Voir articles

BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

Nom	Type de bâtiment	Adresse

NOTES CONCERNANT LA PROTECTION PATRIMONIALE

GRILLE DE ZONAGE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

ZONE 1384

USAGES

Usage principal : E.1(1)

CATÉGORIES D'USAGES AUTORISÉS

HABITATION

1 logement :	H.1	☐
2 logements :	H.2	☐
3 logements :	H.3	☐
4 logements :	H.4(1)	☐
5 à 6 logements :	H.4(2)	☐
4 à 8 logements :	H.4	☐
9 à 12 logements :	H.5	☐
13 à 36 logements :	H.6	☐
37 logements et plus :	H.7	☐

COMMERCE

Appoint en secteur résidentiel :	C.1(1)	
Appoint répondant aux entreprises :	C.1(2)	
Faible intensité commerciale :	C.2	
Marché public :	C.3(8)	
Pôle de bureau autoroute :	C.3(9)	
Moyenne intensité commerciale :	C.4	
Forte intensité commerciale :	C.5	
Commerces d'insertion difficile :	C.6(1)	
Commerces lourds :	C.6(2)	
Commerces de gros et d'entreposage :	C.7	

INDUSTRIE

Industrie légère avec peu de nuisance :	I.1	
Industie avec de légères nuisances :	I.2	
Industries avec nuisances :	I.4	
Industrie lourde :	I.5	
Industrie d'insertion difficile :	I.6	
Industrie de récupération à l'intérieur :	I.7(1)	
Industrie de récupération à l'extérieur :	I.7(2)	

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	E.1(1)	☑
Espace naturel :	E.1(2)	☐
Place, square, esplanade :	E.1(3)	☐
Cimetière :	E.1(4)	☐
Aréna, piscine, communautaire :	E.2(1)	☐
Marina, parc d'amusement :	E.2(2)	☐
École primaire ou secondaire, garderie :	E.4(1)	☐
Bibliothèque, maison de la culture :	E.4(2)	☐
Éducation collégiale, universitaire :	E.4(3)	☐
Musée, salle de spectacle :	E.4(4)	☐
Lieu de culte, couvent, monastère :	E.5(1)	☐
Centre d'hébergement :	E.5(2)	☐
Hôpital, CSSS :	E.5(3)	☐
Institution gouvernementale :	E.6(1)	☐
Poste de police et de pompier :	E.6(2)	☐
Établissement de détention :	E.6(3)	☐
Infrastructures publiques :	E.7(1)	☐
Gare, héliport :	E.7(2)	☐
Port :	E.7(3)	☐
Infrastructures de traitement :	E.7(4)	☐

USAGES SPÉCIFIQUES ÉGALEMENT AUTORISÉS

COMMERCE

Centre d'activités physiques :	EA.1	☐
Dépanneur (max 200 m2) :	EA.2	☐
Restaurant :	EA.3	☐
Services personnels et domestiques :	EA.4	☐

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	EA.5	☐
Garderie :	EA.6	☐
École primaire et préscolaire :	EA.7	☐
École secondaire :	EA.8	☐
École d'enseignement spécialisé :	EA.9	☐
Activité communautaire et socioculturelle :	EA.10	☐
Bibliothèque :	EA.11	☐
Maison de la culture :	EA.12	☐
Musée :	EA.13	☐
Lieu de culte :	EA.14	☐
Couvent, monastère :	EA.15	☐
Poste de police de quartier :	EA.16	☐
Poste de police :	EA.17	☐
Poste de pompier :	EA.18	☐
Caserne (militaire) :	EA.19	☐
Central téléphonique :	EA.20	☐
Ateliers municipaux :	EA.21	☐
Cour de matériel et de véhicules de service :	EA.22	☐
Station ou sous-station électrique :	EA.23	☐

USAGES SPÉCIFIQUES AUTORISÉS EN PARTICULIER

USAGES SPÉCIFIQUES INTERDITS EN PARTICULIER

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

GRILLE DE ZONAGE *Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville* ZONE 1384

IMPLANTATION ET DIMENSIONNEMENT

DIMENSIONS

Nombre d'étages minimal / maximal :	/	
Hauteur en mètres minimale / maximale :	/	m.

DENSITÉ

COS minimal / maximal :	/	

IMPLANTATION

Taux d'implantation minimal / maximal :	/	%
Mode(s) d'implantation :		
Marge avant minimale / maximale :	/	m.
Marge arrière minimale :		m.
Marge latérale minimale :		m.
Marges avant à évaluer en PIIA	☐	

MARGES SPÉCIFIQUES

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

PROTECTION DU PATRIMOINE ET PIIA

SECTEURS PATRIMONIAUX

	Identifiant	Caract.	Nom du secteur
Secteur significatif soumis à normes :			
Secteur significatif soumis à critères :	SC.1.I	DD	Ancien village du Sault-au-Récollet
Bois et écoterritoires :			
Grande propriétée à caractère institutionnel			
Site d'immeuble significatif :			
Site du patrimoine :	☑		

SECTEURS DE PIIA

Numéro	Partie	Nom du secteur	Voir articles
PI.11	B	Parcours riverain (Christophe-Colomb à Papineau)	119.1 à 119.3

BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

Nom	Type de bâtiment	Adresse

NOTES CONCERNANT LA PROTECTION PATRIMONIALE

Site patrimonial de l'Ancien village du Sault-au-Récollet

GRILLE DE ZONAGE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

ZONE 1399

USAGES

Usage principal : E.5(1)

CATÉGORIES D'USAGES AUTORISÉS

HABITATION

1 logement :	H.1	☐
2 logements :	H.2	☐
3 logements :	H.3	☐
4 logements :	H.4(1)	☐
5 à 6 logements :	H.4(2)	☐
4 à 8 logements :	H.4	☐
9 à 12 logements :	H.5	☐
13 à 36 logements :	H.6	☐
37 logements et plus :	H.7	☐

COMMERCE

Appoint en secteur résidentiel :	C.1(1)	
Appoint répondant aux entreprises :	C.1(2)	
Faible intensité commerciale :	C.2	
Marché public :	C.3(8)	
Pôle de bureau autoroute :	C.3(9)	
Moyenne intensité commerciale :	C.4	
Forte intensité commerciale :	C.5	
Commerces d'insertion difficile :	C.6(1)	
Commerces lourds :	C.6(2)	
Commerces de gros et d'entreposage :	C.7	

INDUSTRIE

Industrie légère avec peu de nuisance :	I.1	
Industie avec de légères nuisances :	I.2	
Industries avec nuisances :	I.4	
Industrie lourde :	I.5	
Industrie d'insertion difficile :	I.6	
Industrie de récupération à l'intérieur :	I.7(1)	
Industrie de récupération à l'extérieur :	I.7(2)	

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	E.1(1)	☐
Espace naturel :	E.1(2)	☐
Place, square, esplanade :	E.1(3)	☐
Cimetière :	E.1(4)	☐
Aréna, piscine, communautaire :	E.2(1)	☐
Marina, parc d'amusement :	E.2(2)	☐
École primaire ou secondaire, garderie :	E.4(1)	☐
Bibliothèque, maison de la culture :	E.4(2)	☐
Éducation collégiale, universitaire :	E.4(3)	☐
Musée, salle de spectacle :	E.4(4)	☐
Lieu de culte, couvent, monastère :	E.5(1)	☑
Centre d'hébergement :	E.5(2)	☐
Hôpital, CSSS :	E.5(3)	☐
Institution gouvernementale :	E.6(1)	☐
Poste de police et de pompier :	E.6(2)	☐
Établissement de détention :	E.6(3)	☐
Infrastructures publiques :	E.7(1)	☐
Gare, héliport :	E.7(2)	☐
Port :	E.7(3)	☐
Infrastructures de traitement :	E.7(4)	☐

USAGES SPÉCIFIQUES ÉGALEMENT AUTORISÉS

COMMERCE

Centre d'activités physiques :	EA.1	☐
Dépanneur (max 200 m2) :	EA.2	☐
Restaurant :	EA.3	☐
Services personnels et domestiques :	EA.4	☐

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	EA.5	☐
Garderie :	EA.6	☑
École primaire et préscolaire :	EA.7	☐
École secondaire :	EA.8	☐
École d'enseignement spécialisé :	EA.9	☐
Activité communautaire et socioculturelle :	EA.10	☑
Bibliothèque :	EA.11	☑
Maison de la culture :	EA.12	☐
Musée :	EA.13	☐
Lieu de culte :	EA.14	☐
Couvent, monastère :	EA.15	☐
Poste de police de quartier :	EA.16	☐
Poste de police :	EA.17	☐
Poste de pompier :	EA.18	☐
Caserne (militaire) :	EA.19	☐
Central téléphonique :	EA.20	☐
Ateliers municipaux :	EA.21	☐
Cour de matériel et de véhicules de service :	EA.22	☐
Station ou sous-station électrique :	EA.23	☐

USAGES SPÉCIFIQUES AUTORISÉS EN PARTICULIER

USAGES SPÉCIFIQUES INTERDITS EN PARTICULIER

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

GRILLE DE ZONAGE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

ZONE 1399

IMPLANTATION ET DIMENSIONNEMENT

DIMENSIONS

Nombre d'étages minimal / maximal :	2	/ 2	
Hauteur en mètres minimale / maximale :		/ 10	m.

DENSITÉ

COS minimal / maximal :		/	

IMPLANTATION

Taux d'implantation minimal / maximal :	30	/ 35	%
Mode(s) d'implantation :	I		
Marge avant minimale / maximale :		/	m.
Marge arrière minimale :	3	m.	
Marge latérale minimale :	1,5	m.	
Marges avant à évaluer en PIIA	☑		

MARGES SPÉCIFIQUES

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

PROTECTION DU PATRIMOINE ET PIIA

SECTEURS PATRIMONIAUX

	Identifiant	Caract.	Nom du secteur
Secteur significatif soumis à normes :			
Secteur significatif soumis à critères :	SC.1.E	DD	Ancien village du Sault-au-Récollet
Bois et écoterritoires :			
Grande propriétée à caractère institutionnel			
Site d'immeuble significatif :			
Site du patrimoine :	☑		

SECTEURS DE PIIA

Numéro	Partie	Nom du secteur	Voir articles
PI.11	B	Parcours riverain (Christophe-Colomb à Papineau)	119.1 à 119.3

BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

Nom	Type de bâtiment	Adresse

NOTES CONCERNANT LA PROTECTION PATRIMONIALE

Site patrimonial de l'Ancien village du Sault-au-Récollet

GRILLE DE ZONAGE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

ZONE 1407

USAGES

Usage principal : E.5 (2)

CATÉGORIES D'USAGES AUTORISÉS

HABITATION

1 logement :	H.1	☐
2 logements :	H.2	☐
3 logements :	H.3	☐
4 logements :	H.4(1)	☐
5 à 6 logements :	H.4(2)	☐
4 à 8 logements :	H.4	☐
9 à 12 logements :	H.5	☐
13 à 36 logements :	H.6	☐
37 logements et plus :	H.7	☐

COMMERCE

Appoint en secteur résidentiel :	C.1(1)	
Appoint répondant aux entreprises :	C.1(2)	
Faible intensité commerciale :	C.2	
Marché public :	C.3(8)	
Pôle de bureau autoroute :	C.3(9)	
Moyenne intensité commerciale :	C.4	
Forte intensité commerciale :	C.5	
Commerces d'insertion difficile :	C.6(1)	
Commerces lourds :	C.6(2)	
Commerces de gros et d'entreposage :	C.7	

INDUSTRIE

Industrie légère avec peu de nuisance :	I.1	
Industie avec de légères nuisances :	I.2	
Industries avec nuisances :	I.4	
Industrie lourde :	I.5	
Industrie d'insertion difficile :	I.6	
Industrie de récupération à l'intérieur :	I.7(1)	
Industrie de récupération à l'extérieur :	I.7(2)	

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	E.1(1)	☐
Espace naturel :	E.1(2)	☐
Place, square, esplanade :	E.1(3)	☐
Cimetière :	E.1(4)	☐
Aréna, piscine, communautaire :	E.2(1)	☐
Marina, parc d'amusement :	E.2(2)	☐
École primaire ou secondaire, garderie :	E.4(1)	☐
Bibliothèque, maison de la culture :	E.4(2)	☐
Éducation collégiale, universitaire :	E.4(3)	☐
Musée, salle de spectacle :	E.4(4)	☐
Lieu de culte, couvent, monastère :	E.5(1)	☐
Centre d'hébergement :	E.5(2)	☑
Hôpital, CSSS :	E.5(3)	☐
Institution gouvernementale :	E.6(1)	☐
Poste de police et de pompier :	E.6(2)	☐
Établissement de détention :	E.6(3)	☐
Infrastructures publiques :	E.7(1)	☐
Gare, héliport :	E.7(2)	☐
Port :	E.7(3)	☐
Infrastructures de traitement :	E.7(4)	☐

USAGES SPÉCIFIQUES ÉGALEMENT AUTORISÉS

COMMERCE

Centre d'activités physiques :	EA.1	☐
Dépanneur (max 200 m2) :	EA.2	☐
Restaurant :	EA.3	☐
Services personnels et domestiques :	EA.4	☐

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	EA.5	☐
Garderie :	EA.6	☑
École primaire et préscolaire :	EA.7	☐
École secondaire :	EA.8	☐
École d'enseignement spécialisé :	EA.9	☐
Activité communautaire et socioculturelle :	EA.10	☑
Bibliothèque :	EA.11	☑
Maison de la culture :	EA.12	☐
Musée :	EA.13	☐
Lieu de culte :	EA.14	☐
Couvent, monastère :	EA.15	☐
Poste de police de quartier :	EA.16	☐
Poste de police :	EA.17	☐
Poste de pompier :	EA.18	☐
Caserne (militaire) :	EA.19	☐
Central téléphonique :	EA.20	☐
Ateliers municipaux :	EA.21	☐
Cour de matériel et de véhicules de service :	EA.22	☐
Station ou sous-station électrique :	EA.23	☐

USAGES SPÉCIFIQUES AUTORISÉS EN PARTICULIER

USAGES SPÉCIFIQUES INTERDITS EN PARTICULIER

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

GRILLE DE ZONAGE *Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville* ZONE 1407

IMPLANTATION ET DIMENSIONNEMENT

DIMENSIONS

Nombre d'étages minimal / maximal :	2 / 3	
Hauteur en mètres minimale / maximale :	/ 13,5	m.

DENSITÉ

COS minimal / maximal :	/	

IMPLANTATION

Taux d'implantation minimal / maximal :	30 / 35	%
Mode(s) d'implantation :	I	
Marge avant minimale / maximale :	/	m.
Marge arrière minimale :	3	m.
Marge latérale minimale :	1,5	m.
Marges avant à évaluer en PIIA	☑	

MARGES SPÉCIFIQUES

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

PROTECTION DU PATRIMOINE ET PIIA

SECTEURS PATRIMONIAUX

	Identifiant	Caract.	Nom du secteur
Secteur significatif soumis à normes :			
Secteur significatif soumis à critères :	SC.1.E	DD	Ancien village du Sault-au-Récollet
Bois et écoterritoires :			
Grande propriétée à caractère institutionnel			
Site d'immeuble significatif :			
Site du patrimoine :	☑		

SECTEURS DE PIIA

Numéro	Partie	Nom du secteur	Voir articles
PI.11	B	Parcours riverain (Christophe-Colomb à Papineau)	119.1 à 119.3

BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

Nom	Type de bâtiment	Adresse

NOTES CONCERNANT LA PROTECTION PATRIMONIALE

Site patrimonial de l'Ancien village du Sault-au-Récollet.

Aire de protection de l'Église La-Visitation (immeuble patrimonial classé).

GRILLE DE ZONAGE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

ZONE 1414

USAGES

Usage principal : E.1(1)

CATÉGORIES D'USAGES AUTORISÉS

HABITATION

1 logement :	H.1	☐
2 logements :	H.2	☐
3 logements :	H.3	☐
4 logements :	H.4(1)	☐
5 à 6 logements :	H.4(2)	☐
4 à 8 logements :	H.4	☐
9 à 12 logements :	H.5	☐
13 à 36 logements :	H.6	☐
37 logements et plus :	H.7	☐

COMMERCE

Appoint en secteur résidentiel :	C.1(1)	
Appoint répondant aux entreprises :	C.1(2)	
Faible intensité commerciale :	C.2	
Marché public :	C.3(8)	
Pôle de bureau autoroute :	C.3(9)	
Moyenne intensité commerciale :	C.4	
Forte intensité commerciale :	C.5	
Commerces d'insertion difficile :	C.6(1)	
Commerces lourds :	C.6(2)	
Commerces de gros et d'entreposage :	C.7	

INDUSTRIE

Industrie légère avec peu de nuisance :	I.1	
Industie avec de légères nuisances :	I.2	
Industries avec nuisances :	I.4	
Industrie lourde :	I.5	
Industrie d'insertion difficile :	I.6	
Industrie de récupération à l'intérieur :	I.7(1)	
Industrie de récupération à l'extérieur :	I.7(2)	

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	E.1(1)	☑
Espace naturel :	E.1(2)	☐
Place, square, esplanade :	E.1(3)	☐
Cimetière :	E.1(4)	☐
Aréna, piscine, communautaire :	E.2(1)	☐
Marina, parc d'amusement :	E.2(2)	☐
École primaire ou secondaire, garderie :	E.4(1)	☐
Bibliothèque, maison de la culture :	E.4(2)	☐
Éducation collégiale, universitaire :	E.4(3)	☐
Musée, salle de spectacle :	E.4(4)	☐
Lieu de culte, couvent, monastère :	E.5(1)	☐
Centre d'hébergement :	E.5(2)	☐
Hôpital, CSSS :	E.5(3)	☐
Institution gouvernementale :	E.6(1)	☐
Poste de police et de pompier :	E.6(2)	☐
Établissement de détention :	E.6(3)	☐
Infrastructures publiques :	E.7(1)	☐
Gare, héliport :	E.7(2)	☐
Port :	E.7(3)	☐
Infrastructures de traitement :	E.7(4)	☐

USAGES SPÉCIFIQUES ÉGALEMENT AUTORISÉS

COMMERCE

Centre d'activités physiques :	EA.1	☐
Dépanneur (max 200 m2) :	EA.2	☐
Restaurant :	EA.3	☐
Services personnels et domestiques :	EA.4	☐

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	EA.5	☐
Garderie :	EA.6	☐
École primaire et préscolaire :	EA.7	☐
École secondaire :	EA.8	☐
École d'enseignement spécialisé :	EA.9	☐
Activité communautaire et socioculturelle :	EA.10	☐
Bibliothèque :	EA.11	☐
Maison de la culture :	EA.12	☐
Musée :	EA.13	☐
Lieu de culte :	EA.14	☐
Couvent, monastère :	EA.15	☐
Poste de police de quartier :	EA.16	☐
Poste de police :	EA.17	☐
Poste de pompier :	EA.18	☐
Caserne (militaire) :	EA.19	☐
Central téléphonique :	EA.20	☐
Ateliers municipaux :	EA.21	☐
Cour de matériel et de véhicules de service :	EA.22	☐
Station ou sous-station électrique :	EA.23	☐

USAGES SPÉCIFIQUES AUTORISÉS EN PARTICULIER

USAGES SPÉCIFIQUES INTERDITS EN PARTICULIER

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

GRILLE DE ZONAGE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

ZONE 1414

IMPLANTATION ET DIMENSIONNEMENT

DIMENSIONS

Nombre d'étages minimal / maximal :		/	
Hauteur en mètres minimale / maximale :		/	m.

DENSITÉ

COS minimal / maximal :		/	

IMPLANTATION

Taux d'implantation minimal / maximal :		/	%
Mode(s) d'implantation :			
Marge avant minimale / maximale :		/	m.
Marge arrière minimale :			m.
Marge latérale minimale :			m.
Marges avant à évaluer en PIIA	☐		

MARGES SPÉCIFIQUES

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

PROTECTION DU PATRIMOINE ET PIIA

SECTEURS PATRIMONIAUX

	Identifiant	Caract.	Nom du secteur
Secteur significatif soumis à normes :			
Secteur significatif soumis à critères :	SC.1.J	DD	Ancien village du Sault-au-Récollet
Bois et écoterritoires :			
Grande propriétée à caractère institutionnel			
Site d'immeuble significatif :			
Site du patrimoine :	☐		

SECTEURS DE PIIA

Numéro	Partie	Nom du secteur	Voir articles

BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

Nom	Type de bâtiment	Adresse

NOTES CONCERNANT LA PROTECTION PATRIMONIALE

Site patrimonial de l'Ancien village du Sault-au-Récollet.

Aire de protection de l'Église La-Visitation (immeuble patrimonial classé).

GRILLE DE ZONAGE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

ZONE 1420

USAGES

Usage principal : H.1

CATÉGORIES D'USAGES AUTORISÉS

HABITATION

1 logement :	H.1	☑
2 logements :	H.2	☐
3 logements :	H.3	☐
4 logements :	H.4(1)	☐
5 à 6 logements :	H.4(2)	☐
4 à 8 logements :	H.4	☐
9 à 12 logements :	H.5	☐
13 à 36 logements :	H.6	☐
37 logements et plus :	H.7	☐

COMMERCE

Appoint en secteur résidentiel :	C.1(1)	
Appoint répondant aux entreprises :	C.1(2)	
Faible intensité commerciale :	C.2	
Marché public :	C.3(8)	
Pôle de bureau autoroute :	C.3(9)	
Moyenne intensité commerciale :	C.4	
Forte intensité commerciale :	C.5	
Commerces d'insertion difficile :	C.6(1)	
Commerces lourds :	C.6(2)	
Commerces de gros et d'entreposage :	C.7	

INDUSTRIE

Industrie légère avec peu de nuisance :	I.1	
Industie avec de légères nuisances :	I.2	
Industries avec nuisances :	I.4	
Industrie lourde :	I.5	
Industrie d'insertion difficile :	I.6	
Industrie de récupération à l'intérieur :	I.7(1)	
Industrie de récupération à l'extérieur :	I.7(2)	

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	E.1(1)	☐
Espace naturel :	E.1(2)	☐
Place, square, esplanade :	E.1(3)	☐
Cimetière :	E.1(4)	☐
Aréna, piscine, communautaire :	E.2(1)	☐
Marina, parc d'amusement :	E.2(2)	☐
École primaire ou secondaire, garderie :	E.4(1)	☐
Bibliothèque, maison de la culture :	E.4(2)	☐
Éducation collégiale, universitaire :	E.4(3)	☐
Musée, salle de spectacle :	E.4(4)	☐
Lieu de culte, couvent, monastère :	E.5(1)	☐
Centre d'hébergement :	E.5(2)	☐
Hôpital, CSSS :	E.5(3)	☐
Institution gouvernementale :	E.6(1)	☐
Poste de police et de pompier :	E.6(2)	☐
Établissement de détention :	E.6(3)	☐
Infrastructures publiques :	E.7(1)	☐
Gare, héliport :	E.7(2)	☐
Port :	E.7(3)	☐
Infrastructures de traitement :	E.7(4)	☐

USAGES SPÉCIFIQUES ÉGALEMENT AUTORISÉS

COMMERCE

Centre d'activités physiques :	EA.1	☐
Dépanneur (max 200 m2) :	EA.2	☐
Restaurant :	EA.3	☐
Services personnels et domestiques :	EA.4	☐

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	EA.5	☐
Garderie :	EA.6	☐
École primaire et préscolaire :	EA.7	☐
École secondaire :	EA.8	☐
École d'enseignement spécialisé :	EA.9	☐
Activité communautaire et socioculturelle :	EA.10	☐
Bibliothèque :	EA.11	☐
Maison de la culture :	EA.12	☐
Musée :	EA.13	☐
Lieu de culte :	EA.14	☐
Couvent, monastère :	EA.15	☐
Poste de police de quartier :	EA.16	☐
Poste de police :	EA.17	☐
Poste de pompier :	EA.18	☐
Caserne (militaire) :	EA.19	☐
Central téléphonique :	EA.20	☐
Ateliers municipaux :	EA.21	☐
Cour de matériel et de véhicules de service :	EA.22	☐
Station ou sous-station électrique :	EA.23	☐

USAGES SPÉCIFIQUES AUTORISÉS EN PARTICULIER

USAGES SPÉCIFIQUES INTERDITS EN PARTICULIER

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

GRILLE DE ZONAGE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

ZONE 1420

IMPLANTATION ET DIMENSIONNEMENT

DIMENSIONS

Nombre d'étages minimal / maximal :	2	/ 2	
Hauteur en mètres minimale / maximale :		/ 10	m.

DENSITÉ

COS minimal / maximal :		/	

IMPLANTATION

Taux d'implantation minimal / maximal :	30	/ 35	%
Mode(s) d'implantation :	I,J		
Marge avant minimale / maximale :	6	/ 11	m.
Marge arrière minimale :	3	m.	
Marge latérale minimale :	1,5	m.	
Marges avant à évaluer en PIIA	☐		

MARGES SPÉCIFIQUES

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

PROTECTION DU PATRIMOINE ET PIIA

SECTEURS PATRIMONIAUX

	Identifiant	Caract.	Nom du secteur
Secteur significatif soumis à normes :			
Secteur significatif soumis à critères :	SC.1.E	DD	Ancien village du Sault-au-Récollet
Bois et écoterritoires :			
Grande propriétée à caractère institutionnel			
Site d'immeuble significatif :			
Site du patrimoine :	☑		

SECTEURS DE PIIA

Numéro	Partie	Nom du secteur	Voir articles
PI.11	B	Parcours riverain (Christophe-Colomb à Papineau)	119.1 à 119.3

BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

Nom	Type de bâtiment	Adresse

NOTES CONCERNANT LA PROTECTION PATRIMONIALE

Site patrimonial de l'Ancien village du Sault-au-Récollet.

Aire de protection de l'Église La-Visitation (immeuble patrimonial classé).

GRILLE DE ZONAGE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

ZONE 1426

USAGES

Usage principal : E.5(1)

CATÉGORIES D'USAGES AUTORISÉS

HABITATION

1 logement :	H.1	☐
2 logements :	H.2	☐
3 logements :	H.3	☐
4 logements :	H.4(1)	☐
5 à 6 logements :	H.4(2)	☐
4 à 8 logements :	H.4	☐
9 à 12 logements :	H.5	☐
13 à 36 logements :	H.6	☐
37 logements et plus :	H.7	☐

COMMERCE

Appoint en secteur résidentiel :	C.1(1)	
Appoint répondant aux entreprises :	C.1(2)	
Faible intensité commerciale :	C.2	
Marché public :	C.3(8)	
Pôle de bureau autoroute :	C.3(9)	
Moyenne intensité commerciale :	C.4	
Forte intensité commerciale :	C.5	
Commerces d'insertion difficile :	C.6(1)	
Commerces lourds :	C.6(2)	
Commerces de gros et d'entreposage :	C.7	

INDUSTRIE

Industrie légère avec peu de nuisance :	I.1	
Industie avec de légères nuisances :	I.2	
Industries avec nuisances :	I.4	
Industrie lourde :	I.5	
Industrie d'insertion difficile :	I.6	
Industrie de récupération à l'intérieur :	I.7(1)	
Industrie de récupération à l'extérieur :	I.7(2)	

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	E.1(1)	☐
Espace naturel :	E.1(2)	☐
Place, square, esplanade :	E.1(3)	☐
Cimetière :	E.1(4)	☐
Aréna, piscine, communautaire :	E.2(1)	☐
Marina, parc d'amusement :	E.2(2)	☐
École primaire ou secondaire, garderie :	E.4(1)	☐
Bibliothèque, maison de la culture :	E.4(2)	☐
Éducation collégiale, universitaire :	E.4(3)	☐
Musée, salle de spectacle :	E.4(4)	☐
Lieu de culte, couvent, monastère :	E.5(1)	☑
Centre d'hébergement :	E.5(2)	☐
Hôpital, CSSS :	E.5(3)	☐
Institution gouvernementale :	E.6(1)	☐
Poste de police et de pompier :	E.6(2)	☐
Établissement de détention :	E.6(3)	☐
Infrastructures publiques :	E.7(1)	☐
Gare, héliport :	E.7(2)	☐
Port :	E.7(3)	☐
Infrastructures de traitement :	E.7(4)	☐

USAGES SPÉCIFIQUES ÉGALEMENT AUTORISÉS

COMMERCE

Centre d'activités physiques :	EA.1	☐
Dépanneur (max 200 m2) :	EA.2	☐
Restaurant :	EA.3	☐
Services personnels et domestiques :	EA.4	☐

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	EA.5	☐
Garderie :	EA.6	☑
École primaire et préscolaire :	EA.7	☐
École secondaire :	EA.8	☐
École d'enseignement spécialisé :	EA.9	☐
Activité communautaire et socioculturelle :	EA.10	☑
Bibliothèque :	EA.11	☑
Maison de la culture :	EA.12	☐
Musée :	EA.13	☐
Lieu de culte :	EA.14	☐
Couvent, monastère :	EA.15	☐
Poste de police de quartier :	EA.16	☐
Poste de police :	EA.17	☐
Poste de pompier :	EA.18	☐
Caserne (militaire) :	EA.19	☐
Central téléphonique :	EA.20	☐
Ateliers municipaux :	EA.21	☐
Cour de matériel et de véhicules de service :	EA.22	☐
Station ou sous-station électrique :	EA.23	☐

USAGES SPÉCIFIQUES AUTORISÉS EN PARTICULIER

USAGES SPÉCIFIQUES INTERDITS EN PARTICULIER

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

GRILLE DE ZONAGE *Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville* ZONE 1426

IMPLANTATION ET DIMENSIONNEMENT

DIMENSIONS

Nombre d'étages minimal / maximal :	2	/ 2	
Hauteur en mètres minimale / maximale :		/ 10	m.

DENSITÉ

COS minimal / maximal :		/	

IMPLANTATION

Taux d'implantation minimal / maximal :	30	/ 35	%
Mode(s) d'implantation :	I		
Marge avant minimale / maximale :		/	m.
Marge arrière minimale :	3	m.	
Marge latérale minimale :	1,5	m.	
Marges avant à évaluer en PIIA	☑		

MARGES SPÉCIFIQUES

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

PROTECTION DU PATRIMOINE ET PIIA

SECTEURS PATRIMONIAUX

	Identifiant	Caract.	Nom du secteur
Secteur significatif soumis à normes :			
Secteur significatif soumis à critères :			
Bois et écoterritoires :			
Grande propriétée à caractère institutionnel			
Site d'immeuble significatif :	IS.41	DD	Église de La-Visitation
Site du patrimoine :	☑		

SECTEURS DE PIIA

Numéro	Partie	Nom du secteur	Voir articles
PI.11	B	Parcours riverain (Christophe-Colomb à Papineau)	119.1 à 119.3

BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

Nom	Type de bâtiment	Adresse
Église La-Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie (1)	Église (immeuble classé)	1847, boulevard Gouin Est
Église La-Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie (2)	Presbytère	1847, boulevard Gouin Est
Église La-Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie (3)	Maison du sacristain	1847, boulevard Gouin Est
Église La-Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie (4)	Garage	1847, boulevard Gouin Est
Église La-Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie (5)	Dépendance	1847, boulevard Gouin Est

NOTES CONCERNANT LA PROTECTION PATRIMONIALE

Site patrimonial de l'Ancien village du Sault-au-Récollet.
Église La-Visitation = immeuble patrimonial classé.
Aire de protection de l'Église La-Visitation.

GRILLE DE ZONAGE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

ZONE 1379

USAGES

Usage principal :	H.1-3

CATÉGORIES D'USAGES AUTORISÉS

HABITATION

1 logement :	H.1	☑
2 logements :	H.2	☑
3 logements :	H.3	☑
4 logements :	H.4(1)	☐
5 à 6 logements :	H.4(2)	☐
4 à 8 logements :	H.4	☐
9 à 12 logements :	H.5	☐
13 à 36 logements :	H.6	☐
37 logements et plus :	H.7	☐

COMMERCE

Appoint en secteur résidentiel :	C.1(1)	
Appoint répondant aux entreprises :	C.1(2)	
Faible intensité commerciale :	C.2	
Marché public :	C.3(8)	
Pôle de bureau autoroute :	C.3(9)	
Moyenne intensité commerciale :	C.4	
Forte intensité commerciale :	C.5	
Commerces d'insertion difficile :	C.6(1)	
Commerces lourds :	C.6(2)	
Commerces de gros et d'entreposage :	C.7	

INDUSTRIE

Industrie légère avec peu de nuisance :	I.1	
Industie avec de légères nuisances :	I.2	
Industries avec nuisances :	I.4	
Industrie lourde :	I.5	
Industrie d'insertion difficile :	I.6	
Industrie de récupération à l'intérieur :	I.7(1)	
Industrie de récupération à l'extérieur :	I.7(2)	

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	E.1(1)	☐
Espace naturel :	E.1(2)	☐
Place, square, esplanade :	E.1(3)	☐
Cimetière :	E.1(4)	☐
Aréna, piscine, communautaire :	E.2(1)	☐
Marina, parc d'amusement :	E.2(2)	☐
École primaire ou secondaire, garderie :	E.4(1)	☐
Bibliothèque, maison de la culture :	E.4(2)	☐
Éducation collégiale, universitaire :	E.4(3)	☐
Musée, salle de spectacle :	E.4(4)	☐
Lieu de culte, couvent, monastère :	E.5(1)	☐
Centre d'hébergement :	E.5(2)	☐
Hôpital, CSSS :	E.5(3)	☐
Institution gouvernementale :	E.6(1)	☐
Poste de police et de pompier :	E.6(2)	☐
Établissement de détention :	E.6(3)	☐
Infrastructures publiques :	E.7(1)	☐
Gare, héliport :	E.7(2)	☐
Port :	E.7(3)	☐
Infrastructures de traitement :	E.7(4)	☐

USAGES SPÉCIFIQUES ÉGALEMENT AUTORISÉS

COMMERCE

Centre d'activités physiques :	EA.1	☐
Dépanneur (max 200 m2) :	EA.2	☐
Restaurant :	EA.3	☐
Services personnels et domestiques :	EA.4	☐

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	EA.5	☐
Garderie :	EA.6	☐
École primaire et préscolaire :	EA.7	☐
École secondaire :	EA.8	☐
École d'enseignement spécialisé :	EA.9	☐
Activité communautaire et socioculturelle :	EA.10	☐
Bibliothèque :	EA.11	☐
Maison de la culture :	EA.12	☐
Musée :	EA.13	☐
Lieu de culte :	EA.14	☐
Couvent, monastère :	EA.15	☐
Poste de police de quartier :	EA.16	☐
Poste de police :	EA.17	☐
Poste de pompier :	EA.18	☐
Caserne (militaire) :	EA.19	☐
Central téléphonique :	EA.20	☐
Ateliers municipaux :	EA.21	☐
Cour de matériel et de véhicules de service :	EA.22	☐
Station ou sous-station électrique :	EA.23	☐

USAGES SPÉCIFIQUES AUTORISÉS EN PARTICULIER

USAGES SPÉCIFIQUES INTERDITS EN PARTICULIER

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

GRILLE DE ZONAGE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

ZONE 1379

IMPLANTATION ET DIMENSIONNEMENT

DIMENSIONS

Nombre d'étages minimal / maximal :	2	/ 2	
Hauteur en mètres minimale / maximale :		/ 10	m.

DENSITÉ

COS minimal / maximal :		/	

IMPLANTATION

Taux d'implantation minimal / maximal :	30	/ 50	%
Mode(s) d'implantation :	I,J		
Marge avant minimale / maximale :		/	m.
Marge arrière minimale :	3	m.	
Marge latérale minimale :	1,5	m.	
Marges avant à évaluer en PIIA	☑		

MARGES SPÉCIFIQUES

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

PROTECTION DU PATRIMOINE ET PIIA

SECTEURS PATRIMONIAUX

	Identifiant	Caract.	Nom du secteur
Secteur significatif soumis à normes :			
Secteur significatif soumis à critères :	SC.1.E	DD	Ancien village du Sault-au-Récollet
Bois et écoterritoires :			
Grande propriétée à caractère institutionnel			
Site d'immeuble significatif :			
Site du patrimoine :	☑		

SECTEURS DE PIIA

Numéro	Partie	Nom du secteur	Voir articles
PI.11	B	Parcours riverain (Christophe-Colomb à Papineau)	119.1 à 119.3

BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

Nom	Type de bâtiment	Adresse
Maison Fortin (1)	Maison de villégiature	10755 avenue du Sacré-Coeur
Maison Fortin (2)	Maison de villégiature	10757 avenue du Sacré-Coeur
Maison Fortin (3)	Adjonction	10757 avenue du Sacré-Coeur
Maison Fortin (4)	Dépendance	10757 avenue du Sacré-Coeur
Maison Joseph-David (1)	Maison de ferme	1737 boulevard Gouin Est
Maison Joseph-David (3)	Dépendance	1737 boulevard Gouin Est
Maison Leblanc (1)	Maison de ferme	10741 rue Lambert
Maison Leblanc (2)	Dépendance	10741 rue Lambert

NOTES CONCERNANT LA PROTECTION PATRIMONIALE

Site patrimonial de l'Ancien village du Sault-au-Récollet.

Aire de protection de l'Église La-Visitation (immeuble patrimonial classé).

GRILLE DE ZONAGE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

ZONE 1366

USAGES

Usage principal : E.6(1)

CATÉGORIES D'USAGES AUTORISÉS

HABITATION

1 logement :	H.1	☐
2 logements :	H.2	☐
3 logements :	H.3	☐
4 logements :	H.4(1)	☐
5 à 6 logements :	H.4(2)	☐
4 à 8 logements :	H.4	☐
9 à 12 logements :	H.5	☐
13 à 36 logements :	H.6	☐
37 logements et plus :	H.7	☐

COMMERCE

Appoint en secteur résidentiel :	C.1(1)	
Appoint répondant aux entreprises :	C.1(2)	
Faible intensité commerciale :	C.2	
Marché public :	C.3(8)	
Pôle de bureau autoroute :	C.3(9)	
Moyenne intensité commerciale :	C.4	
Forte intensité commerciale :	C.5	
Commerces d'insertion difficile :	C.6(1)	
Commerces lourds :	C.6(2)	
Commerces de gros et d'entreposage :	C.7	

INDUSTRIE

Industrie légère avec peu de nuisance :	I.1	
Industie avec de légères nuisances :	I.2	
Industries avec nuisances :	I.4	
Industrie lourde :	I.5	
Industrie d'insertion difficile :	I.6	
Industrie de récupération à l'intérieur :	I.7(1)	
Industrie de récupération à l'extérieur :	I.7(2)	

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	E.1(1)	☐
Espace naturel :	E.1(2)	☐
Place, square, esplanade :	E.1(3)	☐
Cimetière :	E.1(4)	☐
Aréna, piscine, communautaire :	E.2(1)	☐
Marina, parc d'amusement :	E.2(2)	☐
École primaire ou secondaire, garderie :	E.4(1)	☐
Bibliothèque, maison de la culture :	E.4(2)	☐
Éducation collégiale, universitaire :	E.4(3)	☐
Musée, salle de spectacle :	E.4(4)	☐
Lieu de culte, couvent, monastère :	E.5(1)	☐
Centre d'hébergement :	E.5(2)	☐
Hôpital, CSSS :	E.5(3)	☐
Institution gouvernementale :	E.6(1)	☑
Poste de police et de pompier :	E.6(2)	☐
Établissement de détention :	E.6(3)	☐
Infrastructures publiques :	E.7(1)	☐
Gare, héliport :	E.7(2)	☐
Port :	E.7(3)	☐
Infrastructures de traitement :	E.7(4)	☐

USAGES SPÉCIFIQUES ÉGALEMENT AUTORISÉS

COMMERCE

Centre d'activités physiques :	EA.1	☐
Dépanneur (max 200 m2) :	EA.2	☐
Restaurant :	EA.3	☐
Services personnels et domestiques :	EA.4	☐

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

Parc, jardin, promenade :	EA.5	☐
Garderie :	EA.6	☑
École primaire et préscolaire :	EA.7	☐
École secondaire :	EA.8	☐
École d'enseignement spécialisé :	EA.9	☐
Activité communautaire et socioculturelle :	EA.10	☑
Bibliothèque :	EA.11	☑
Maison de la culture :	EA.12	☐
Musée :	EA.13	☐
Lieu de culte :	EA.14	☐
Couvent, monastère :	EA.15	☐
Poste de police de quartier :	EA.16	☐
Poste de police :	EA.17	☐
Poste de pompier :	EA.18	☐
Caserne (militaire) :	EA.19	☐
Central téléphonique :	EA.20	☐
Ateliers municipaux :	EA.21	☐
Cour de matériel et de véhicules de service :	EA.22	☐
Station ou sous-station électrique :	EA.23	☐

USAGES SPÉCIFIQUES AUTORISÉS EN PARTICULIER

USAGES SPÉCIFIQUES INTERDITS EN PARTICULIER

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

GRILLE DE ZONAGE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

ZONE 1366

IMPLANTATION ET DIMENSIONNEMENT

DIMENSIONS

Nombre d'étages minimal / maximal :	2	/ 3	
Hauteur en mètres minimale / maximale :		/ 17	m.

DENSITÉ

COS minimal / maximal :		/	

IMPLANTATION

Taux d'implantation minimal / maximal :	30	/ 50	%
Mode(s) d'implantation :	I		
Marge avant minimale / maximale :		/	m.
Marge arrière minimale :	3	m.	
Marge latérale minimale :	2,5	m.	
Marges avant à évaluer en PIIA	☑		

MARGES SPÉCIFIQUES

AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

PROTECTION DU PATRIMOINE ET PIIA

SECTEURS PATRIMONIAUX

	Identifiant	Caract.	Nom du secteur
Secteur significatif soumis à normes :			
Secteur significatif soumis à critères :			
Bois et écoterritoires :			
Grande propriétée à caractère institutionnel			
Site d'immeuble significatif :	IS.43	DD	(Ancienne école ...)
Site du patrimoine :	☑		

SECTEURS DE PIIA

Numéro	Partie	Nom du secteur	Voir articles
PI.11	C	Parcours riverain (Berri à Christophe-Colomb)	119.1 à 119.3

BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

Nom	Type de bâtiment	Adresse
CLSC d'Ahuntsic et Montréal Nord (école ...) (1)	École	1150-1212 boulevard Gouin Est
CRECA (école ....) (1)	École	10770 rue Chambord
CRECA (École Félix-Antoine ?) (1)	École	10730 rue Chambord

NOTES CONCERNANT LA PROTECTION PATRIMONIALE

Site patrimonial de l'Ancien village du Sault-au-Récollet

134. Les usages complémentaires sont autorisés par secteur, conformément au présent titre.

135. Sous réserve de l'article 170, malgré la superficie de plancher maximale prescrite, un établissement peut être implanté dans un bâtiment dont la construction a été autorisée par la ville avant le 17 août 1994 pour occuper jusqu'à la totalité d'un étage de ce bâtiment. Toutefois, un débit de boissons alcooliques et une salle de billard ne doivent pas excéder de plus de 50 % la superficie de plancher maximale prescrite.

Le présent article ne s'applique pas à un usage complémentaire, une salle d'amusement et un établissement exploitant l'érotisme.

136. Aux fins du présent titre, la superficie de plancher d'un établissement est égale à la surface occupée exclusivement par cet établissement, excluant un espace voué aux équipements mécaniques ou sanitaires.

137. À moins d'indication contraire, l'autorisation d'exercer un usage principal inclut celle d'exercer les usages accessoires à cet usage principal. Un usage accessoire doit être nécessaire ou utile au fonctionnement de l'usage principal et ne doit faire l'objet d'aucune enseigne visible de l'extérieur d'un bâtiment.

138. L'entrée principale d'un logement ou d'un établissement ne doit pas donner sur une ruelle.

139. Dans un secteur où la catégorie I.7(2) n'est pas autorisée, aucune activité extérieure de tri, de récupération, de conditionnement ou d'entreposage de pièces ou de carcasses de véhicules n'est autorisée accessoirement à un autre usage.

140. Dans la nomenclature des usages, une activité figurant entre parenthèses à la suite d'un usage indique que seule cette activité est autorisée.

CHAPITRE II
CATÉGORIES D'USAGES

141. Les usages sont regroupés en catégories sous 4 familles, soit habitation, commerce, industrie et équipements collectifs et institutionnels. Le tableau suivant présente les familles ainsi que les catégories s'y rattachant.

FAMILLES	CATÉGORIES	
HABITATION	•1 logement	H.1
	•2 logements	H.2
	•3 logements	H.3
	•4 à 8 logements	H.4
	•8 à 12 logements	H.5
	•12 à 36 logements	H.6
	•36 logements et plus	H.7
COMMERCE	•commerces et services d'appoint	C.1(1), C.1(2)
	•commerces et services en secteur de faible intensité commerciale	C.2
	•commerces et services en secteur désigné	C.3(8), C.3(9)
	•commerces et services en secteur de moyenne intensité commerciale	C.4
	•commerces et services en secteur de forte intensité commerciale	C.5
	•commerces lourds	C.6(1), C.6(2)
	•commerces de gros et entreposage	C.7
INDUSTRIE	•industrie légère compatible à d'autres activités urbaines	I.1
	•industrie légère	I.2
	•industrie	I.4
	•industrie lourde	I.5
	•industrie d'insertion difficile	I.6
	•industrie du tri et de la récupération	I.7(1), I.7(2)
ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS	•espaces et lieux publics	E.1(1), E.1(2), E.1(3), E.1(4)
	•équipements de sport et de loisirs	E.2(1), E.2(2)
	•équipements éducatifs et culturels	E.4(1), E.4(2), E.4(3), E.4(4)
	•équipements cultuels, d'hébergement et de santé	E.5(1),E.5(2), E.5(3)
	•équipements civiques et administratifs	E.6(1), E.6(2), E.6(3)
	•équipements de transport et de communication et infrastructures	E.7(1), E.7(2), E.7(3)

142. Aux fins du présent règlement, l'expression :

1° « la catégorie C.1 » regroupe les catégories C.1(1) et C.1(2);

2° « la catégorie C.3 » regroupe les catégories C.3(8) et C.3(9);

3° « la catégorie C.6 » regroupe les catégories C.6(1) et C.6(2);

4° « la catégorie I.7 » regroupe les catégories I.7(1) et I.7(2);

5° « la catégorie E.1 » regroupe les catégories E.1(1), E.1(2), E.1(3) et E.1(4);

6° « la catégorie E.2 » regroupe les catégories E.2(1) et E.2(2);
7° « la catégorie E.4 » regroupe les catégories E.4(1), E.4(2), E.4(3) et E.4(4);
8° « la catégorie E.5 » regroupe les catégories E.5(1), E.5(2) et E.5(3);
9° « la catégorie E.6 » regroupe les catégories E.6(1), E.6(2) et E.6(3);
10° « la catégorie E.7 » regroupe les catégories E.7(1), E.7(2) et E.7(3).

CHAPITRE III
FAMILLE HABITATION

SECTION I
DISPOSITIONS GÉNÉRALES

143. Un bâtiment occupé exclusivement par un usage de la famille habitation doit avoir une largeur minimale de 5,5 m.

144. Malgré l'article 143, un bâtiment occupé exclusivement par un usage de la famille habitation peut avoir une largeur comprise entre 4,25 et 5,5 m s'il est construit en contiguïté et s'il est implanté sur un terrain ayant une largeur inférieure à 5,5 m le 17 août 1994.

145. La transformation à des fins résidentielles d'un niveau d'un bâtiment conçu à d'autres fins et situé dans un secteur où un usage de la famille habitation est autorisé peut se faire en dérogeant aux exigences relatives au nombre de logements autorisés par bâtiment et au nombre minimal d'unités de stationnement exigé pour le nouvel usage.

146. Le nombre de logements dans un bâtiment de 2 ou de 3 logements existant le 16 mars 1995 peut être réduit malgré le nombre de logements minimal prescrit.

SECTION II
CATÉGORIE H.1

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE H.1

147. La catégorie d'usages H.1 comprend les bâtiments d'un seul logement.

SECTION III
CATÉGORIE H.2

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE H.2

148. La catégorie d'usages H.2 comprend les bâtiments de 2 logements.

SECTION IV
CATÉGORIE H.3

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE H.3

149. La catégorie d'usages H.3 comprend les bâtiments de 3 logements et les gîtes touristiques.

SECTION V
CATÉGORIE H.4

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE H.4

150. La catégorie d'usages H.4 comprend les bâtiments de 4 à 8 logements, les maisons de retraite, les maisons de chambres et les gîtes touristiques.

SECTION VI
CATÉGORIE H.5

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE H.5

151. La catégorie d'usages H.5 comprend les bâtiments de 8 à 12 logements, les maisons de retraite, les maisons de chambres et les gîtes touristiques.

SECTION VII
CATÉGORIE H.6

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE H.6

152. La catégorie d'usages H.6 comprend les bâtiments de 12 à 36 logements, les maisons de retraite, les maisons de chambres et les gîtes touristiques.

SECTION VIII
CATÉGORIE H.7

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE H.7

153. La catégorie d'usages H.7 comprend les bâtiments de 36 logements et plus, les maisons de chambres, les maisons de retraite, les hôtels-appartements et les gîtes touristiques.

SECTION IX
LOGEMENT SOUS LE REZ-DE-CHAUSSÉE

154. Dans un secteur où est autorisée la catégorie H.2 ou H.3, l'aménagement d'un seul logement supplémentaire en sous-sol est autorisé pour un usage des catégories H.1 à H.3.

Ce logement supplémentaire n'est pas inclus dans le calcul établissant le nombre minimal d'unités de stationnement exigé et le nombre maximal d'unités de stationnement autorisé.

SECTION X
USAGES COMPLÉMENTAIRES

SOUS-SECTION 1
USAGES COMPLÉMENTAIRES AUTORISÉS POUR CERTAINS USAGES DE LA CATÉGORIE H.7

155. Les usages complémentaires suivants sont autorisés dans un bâtiment de 36 logements et plus et dans un hôtel-appartement de 36 unités et plus, situés dans un secteur où est autorisée la catégorie H.7 :

1° épicerie (dépanneur)
2° fleuriste
3° services personnels et domestiques (buanderie automatique, blanchisserie, cordonnerie)
4° soins personnels.

156. Un usage complémentaire énuméré à l'article 155 est autorisé aux conditions suivantes :

1° il doit occuper une superficie de plancher n'excédant pas 100 m² par établissement;
2° il doit être situé au rez-de-chaussée ou à un niveau inférieur au rez-de-chaussée;
3° il peut être situé au même niveau ou à un niveau supérieur à un logement.

SOUS-SECTION 2
BUREAUX, ATELIERS ET ÉTABLISSEMENTS DE SOINS PERSONNELS DANS UN LOGEMENT

157. Un logement peut être occupé en partie comme bureau, atelier d'artiste ou atelier d'artisan ou par un établissement de soins personnels par une personne qui l'habite.

158. La superficie de plancher du logement affectée à une occupation autorisée en vertu de l'article 157 ne doit pas excéder la plus petite des superficies suivantes :

1° 50 m²;
2° le tiers de la superficie totale de plancher de ce logement.

159. Toute activité reliée à un bureau, à un atelier ou à un établissement de soins personnels doit être exercée à l'intérieur du logement.

160. Ces occupations du logement ne doivent donner lieu à aucune activité :
1° dangereuse ou nocive eu égard à la sécurité des personnes occupant le bâtiment où se trouve le logement;
2° provoquant ou produisant du bruit, une émanation d'odeur, de gaz, de poussière, de chaleur ou de fumée à l'extérieur du logement;
3° provoquant ou produisant des vibrations dans un mur ou un plancher;
4° provoquant ou produisant des interférences dans les appareils électriques ou électroniques situés dans les autres parties du bâtiment où se trouve le logement.

161. Il est interdit de recevoir de la clientèle dans un logement dont une partie est affectée à des fins de bureau, d'atelier ou d'établissement de soins personnels, sauf si ce logement dispose d'une entrée extérieure distincte.

SOUS-SECTION 3
LOCATION DE CHAMBRES

162. La location d'au plus 3 chambres par logement, par la personne qui l'habite, est autorisée pour tous les usages de la famille habitation.

CHAPITRE IV
FAMILLE COMMERCE

SECTION I
DISPOSITIONS GÉNÉRALES

163. Les catégories de la famille commerce regroupent les établissements dont l'activité principale est la vente au détail, la vente en gros, l'entreposage et les activités de services.

164. Aux fins du présent chapitre, un usage correspond soit à un établissement, soit à des produits et services vendus par un établissement autorisé.

165. Lorsqu'une catégorie d'usages de la famille commerce est autorisée, un établissement peut être occupé par plusieurs usages de cette catégorie.

166. Lorsqu'un établissement comporte plusieurs usages et qu'au moins l'un de ces usages est visé par une limite de superficie de plancher prescrite par le présent règlement, cette limite de

superficie de plancher s'applique à l'ensemble des usages de l'établissement. Lorsque plusieurs limites de superficie de plancher sont prescrites, la limite de superficie de plancher la plus restrictive s'applique à l'ensemble des usages de l'établissement.

167. À moins d'indication contraire, toutes les opérations reliées à l'exploitation d'un usage doivent se faire à l'intérieur d'un bâtiment.

168. L'entrée principale d'un établissement commercial adjacent à plus d'une façade occupant le rez-de-chaussée ou le sous-sol d'un bâtiment de coin ne doit pas être située dans le prolongement d'une voie publique où seule est autorisée une catégorie d'usages de la famille habitation, sauf si cette entrée est située à l'angle des façades.

169. Sauf si aucun autre accès ne peut être aménagé en bordure d'une voie publique, l'entrée principale d'un établissement occupé par un usage énoncé au deuxième alinéa ne doit pas être située :

1° face à un côté de voie publique où seule est autorisée une catégorie de la famille habitation;
2° dans le prolongement d'une voie publique où seule est autorisée une catégorie de la famille habitation.

Ces usages sont les suivants :

1° débit de boissons alcooliques;
2° établissement de jeux récréatifs;
3° établissement exploitant l'érotisme;
4° salle d'amusement;
5° salle de danse;
6° salle d'exposition;
7° salle de réception;
8° salle de réunion;
9° salle de spectacle.

Toutefois, cette entrée peut être située à l'angle des façades.

170. Sauf dans un secteur où est autorisée la classe C de la catégorie C.5 :

1° la superficie de plancher d'un établissement occupé par un usage spécifique de la catégorie C.1, C.2, C.3, C.4, C.5 ou C.6 ne doit pas, sous réserve du paragraphe 2, excéder 10 000 m²;
2° la superficie de plancher d'un établissement occupé par l'usage épicerie, lorsque des aliments frais non cuisinés pour consommation humaine y sont vendus, ne doit pas excéder 4 000 m².

171. L'installation d'au plus 3 tables pour un maximum de 12 places assises, aux fins de la consommation d'aliments, est autorisée à l'intérieur d'un établissement occupé exclusivement par les usages épicerie ou traiteur.

SECTION II
CLASSES D'OCCUPATION

172. Dans la classe A, un usage est autorisé au rez-de-chaussée et aux niveaux inférieurs au rez-de-chaussée.

173. Dans la classe B, un usage est autorisé aux niveaux inférieurs au rez-de-chaussée, au rez-de-chaussée et au niveau immédiatement supérieur au rez-de-chaussée.

174. Dans la classe C, un usage est autorisé à tous les niveaux.

175. À moins d'indication contraire, un usage spécifique de la famille commerce ne peut s'implanter aux niveaux supérieurs au rez-de-chaussée d'un bâtiment.

176. Malgré les articles 172 à 175 et la superficie maximale de plancher prescrite, le prolongement d'un usage spécifique ou d'un usage additionnel au niveau immédiatement supérieur au rez-de-chaussée est autorisé dans un bâtiment construit avant le 17 août 1994, conçu et utilisé sur ces 2 niveaux par un même établissement et dont l'entrée principale est située au rez-de-chaussée.

Le présent article ne s'applique pas à une salle de billard, un débit de boissons alcooliques, une salle d'amusement et un établissement exploitant l'érotisme.

177. À moins d'indication contraire, un usage additionnel de la famille commerce peut s'implanter à tous les niveaux d'un bâtiment.

178. Un établissement de la famille commerce occupant le rez-de-chaussée et se prolongeant au niveau immédiatement inférieur peut excéder la superficie maximale de plancher prescrite, si la superficie de plancher qu'il occupe à ce niveau n'excède pas celle qu'il occupe au rez-de-chaussée.

179. Au-dessous du rez-de-chaussée, dans un bâtiment dont la construction a été autorisée par la Ville le ou après le 17 août 1994, un usage de la famille commerce ne peut être exercé qu'au niveau immédiatement inférieur au rez-de-chaussée et à la condition de constituer le prolongement d'un établissement situé au rez-de-chaussée ou d'être adjacent à la façade.

180. Malgré les articles 172 à 174, au-dessus du rez-de-chaussée, aucun usage de la famille commerce n'est autorisé au même niveau qu'un logement ou à un niveau supérieur, sauf s'il s'agit :

1° d'un logement dérogatoire protégé par droits acquis;
2° d'un espace habitable autorisé comme usage complémentaire dans un atelier d'artiste et d'artisan;

3° d'un niveau d'un bâtiment qui n'a pas été conçu ni utilisé en totalité à des fins d'habitation.

181. Dans un secteur où est autorisée, comme catégorie d'usages principale, une catégorie de la famille habitation et où est également autorisée la catégorie d'usages C.6 ou C.7, un usage de la catégorie C.6 ou C.7 est interdit à un niveau d'un bâtiment qui a été conçu à des fins d'habitation.

182. L'ajout d'un logement au même niveau ou à un niveau inférieur à un commerce autorisé n'a pas pour effet de rendre ce commerce dérogatoire ou d'empêcher l'implantation d'un usage de la même catégorie.

183. Malgré les articles 172 à 174, 180 et 182, un hôtel autorisé par la Ville peut occuper tous les niveaux d'un bâtiment.

SECTION III
COMMERCES ET SERVICES D'APPOINT – CATÉGORIES C.1(1) et C.1(2)

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE C.1(1)

184. La catégorie C.1(1) regroupe les établissements de vente au détail et de services répondant à des besoins courants en secteur résidentiel.

185. La catégorie C.1(1) comprend :

1° les usages spécifiques suivants :
- 1· épicerie
- 2· fleuriste
- 3· librairie (journaux)
- 4· objets d'artisanat, brocante
- 5· pharmacie
- 6· services personnels et domestiques;

2° les usages additionnels suivants :
- 7· atelier d'artiste et d'artisan
- 8· bureau
- 9· galerie d'art
- 10· services personnels et domestiques, sauf blanchisserie et buanderie automatique
- 11· soins personnels.

186. Dans un secteur où est autorisée la catégorie C.1(1), les usages suivants sont également autorisés :

1° de la famille équipements collectifs et institutionnels :

a) garderie
b) bibliothèque.

SOUS-SECTION 2
EXIGENCES RELATIVES À LA CATÉGORIE C.1(1)

187. Dans un secteur où est autorisée la catégorie C.1(1), la superficie de plancher occupée par un usage de cette catégorie ne doit pas excéder 100 m² par établissement.

188. Malgré l'article 135, la superficie d'un établissement occupé par un usage visé au deuxième alinéa et implanté dans un bâtiment dont la construction a été autorisée par la ville avant le 17 août 1994, ne peut excéder de plus de 50 % la superficie de plancher maximale prescrite à l'article 187.

Ces usages sont les suivants :

1° objets d'artisanat, brocante;
2° atelier d'artiste et d'artisan;
3° services personnels et domestiques.

SOUS-SECTION 3
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE C.1(2)

189. La catégorie C.1(2) regroupe les établissements de vente au détail et de services répondant aux besoins des entreprises.

190. La catégorie C.1(2) comprend :

1° les usages spécifiques suivants :

1· carburant
2· épicerie
3· papeterie, articles de bureau
4· restaurant, traiteur;

2° les usages additionnels suivants :

5· atelier d'artiste et d'artisan
6· bureau
7· clinique médicale
8· centre d'activités physiques
9· école d'enseignement spécialisé
10· institution financière
11· laboratoire, sauf si dangereux ou nocif
12· services personnels et domestiques
13· soins personnels

14· studio de production.

191. Dans un secteur où est autorisée la catégorie C.1(2), les usages suivants sont également autorisés :

1° de la famille équipements collectifs et institutionnels :

a) garderie

b) bibliothèque.

SOUS-SECTION 4
EXIGENCES RELATIVES À LA CATÉGORIE C.1(2)

192. Dans un secteur où est autorisée la catégorie C.1(2), la superficie de plancher occupée par un usage spécifique de cette catégorie ne doit pas excéder 200 m² par établissement.

SECTION IV
COMMERCES ET SERVICES EN SECTEUR DE FAIBLE INTENSITÉ COMMERCIALE – CATÉGORIE C.2

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE C.2

193. La catégorie C.2 regroupe les établissements de vente au détail et de services généraux autorisés en secteur de faible intensité commerciale.

194. La catégorie C.2 comprend :

1° les usages spécifiques de la catégorie C.1(1);

1.1° les usages additionnels de la catégorie C.1(1);

2° les usages spécifiques suivants :

13· accessoires et appareils électroniques et informatiques

14· accessoires personnels

15· animaux domestiques, sauf garde et dressage

16· antiquités

17· articles de sport et de loisirs

18· articles de bureau

19· carburant

20· débit de boissons alcooliques

21· librairie, papeterie

22· magasin à rayons

23· matériel scientifique et professionnel

24· meubles, accessoires et appareils domestiques

25· pièces, accessoires d'automobiles (vente)

26· poissonnerie
27· quincaillerie
28· restaurant, traiteur
29· vêtements, chaussures
30· vins, spiritueux;

3° les usages additionnels suivants :

31· atelier d'artiste et d'artisan
32· bureau
33· centre d'activités physiques
34· clinique médicale
35· école d'enseignement spécialisé
36· galerie d'art
37· hôtel
38· institution financière
39· laboratoire, sauf si dangereux ou nocif
40· salle de billard
41· services personnels et domestiques, sauf blanchisserie et buanderie automatique
42· studio de production
43· salon funéraire.

195. Dans un secteur où est autorisé la catégorie C.2, les usages suivants sont également autorisés :

1° de la famille équipements collectifs et institutionnels :

a) activité communautaire ou socioculturelle
b) bibliothèque
c) école primaire et préscolaire
d) école secondaire
e) garderie
f) maison de la culture
g) musée.

SOUS-SECTION 2
EXIGENCES RELATIVES À LA CATÉGORIE C.2

196. Dans un secteur où est autorisée la catégorie C.2, la superficie de plancher occupée par un usage spécifique de cette catégorie ne doit pas excéder 200 m² par établissement.

197. Malgré l'article 196, dans un secteur où est autorisée la catégorie C.2, la superficie de plancher occupée par les usages épicerie ou pharmacie ne doit pas excéder 1 000 m² par établissement.

198. Dans un secteur où est autorisée la catégorie C.2, un usage additionnel de cette catégorie peut être implanté sans limite de superficie de plancher, à l'exception des usages suivants dont la superficie de plancher ne doit pas excéder 200 m² par établissement :

1° atelier d'artiste et d'artisan;
2° laboratoire;
3° salle de billard;
4° services personnels et domestiques;
5° soins personnels.

SECTION V
COMMERCES ET SERVICES EN SECTEUR DÉSIGNÉ – CATÉGORIES C.3(8) et C.3(9)

199. La catégorie C.3 regroupe les établissements de vente au détail et de services répondant aux besoins et aux particularités de secteurs désignés.

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE C.3(8) – MARCHÉS PUBLICS

200. La catégorie C.3(8) – Marchés publics comprend :

1° les produits agro-alimentaires;
2° les usages spécifiques suivants :
   1· accessoires personnels et domestiques
   2· animaux domestiques, sauf garde et dressage
   3· antiquités, objets d'artisanat
   4· articles de sport et de loisirs
   5· épicerie
   6· fleurs, plantes
   7· librairie, papeterie
   8· pharmacie
   9· poissonnerie
   10· restaurant, traiteur
   11· services personnels et domestiques
   12· soins personnels
   13· vins, spiritueux;
3° les usages additionnels suivants :
   14· atelier d'artiste et d'artisan
   15· bureau
   16· centre d'activités physiques
   17· clinique médicale
   18· école d'enseignement spécialisé
   19· galerie d'art

20· studio de production.

201. Dans un secteur où est autorisée la catégorie C.3(8), les usages suivants sont également autorisés :

1° de la famille équipements collectifs et institutionnels :

a) activité communautaire ou socioculturelle
b) bibliothèque
c) garderie
d) maison de la culture
e) musée
f) poste de police de quartier.

SOUS-SECTION 2
EXIGENCES RELATIVES À LA CATÉGORIE C.3(8) – MARCHÉS PUBLICS

202. Dans un secteur où est autorisée la catégorie C.3(8), les usages spécifiques de cette catégorie sont autorisés au niveau immédiatement supérieur au rez-de-chaussée.

SOUS-SECTION 3
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE C.3(9) – PÔLE DE BUREAUX AUTOROUTE MÉTROPOLITAINE

203. La catégorie C.3(9) – Pôle de bureaux autoroute Métropolitaine comprend :

1° les usages spécifiques suivants :

1· accessoires et appareils électroniques et informatiques
2· accessoires personnels
3· articles de sport et de loisirs
4· carburant
5· débit de boissons alcooliques
6· épicerie
7· fleuriste
8· librairie, papeterie, articles de bureau
9· matériel scientifique et professionnel
10· meubles et accessoires domestiques
11· pharmacie
12· restaurant, traiteur
15· vêtements, chaussures
16· vins, spiritueux;

2° les usages additionnels suivants :

17· bureau
18· centre d'activités physiques

19· clinique médicale
20· école d'enseignement spécialisé
21· établissement de jeux récréatifs
22· galerie d'art
23· hôtel
24· institution financière
25· salle de réception
26· salle de réunion
27· salle d'exposition
28· salon funéraire
29· services personnels et domestiques
30· soins personnels.

204. Dans un secteur où est autorisée la catégorie C.3(9), les usages suivants sont également autorisés :

1° de la famille équipements collectifs et institutionnels :
- a) activité communautaire ou socioculturelle
- b) bibliothèque
- c) établissement cultuel, tel lieu de culte et couvent
- d) garderie
- e) poste de police de quartier.

SECTION VI
COMMERCES ET SERVICES EN SECTEUR DE MOYENNE INTENSITÉ COMMERCIALE – CATÉGORIE C.4

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE C.4

205. La catégorie C.4 regroupe les établissements de vente au détail et de services autorisés en secteurs de moyenne intensité commerciale.

206. La catégorie C.4 comprend :

1° les usages spécifiques de la catégorie C.1(1);
1.1° les usages additionnels de la catégorie C.1(1);
2° les usages spécifiques de la catégorie C.2;
3° les usages additionnels de la catégorie C.2;
4° les usages spécifiques suivants :
- 44· établissement de jeux récréatifs
- 44.1· prêt sur gages
- 45· salle d'exposition

46· salle de danse
47· salle de réception
48· salle de réunion
49· salle de spectacle
50· véhicules automobiles (location, vente).

207. Dans un secteur où est autorisée la catégorie C.4, les usages suivants sont également autorisés :

1° de la famille équipements collectifs et institutionnels :
- a) activité communautaire ou socioculturelle
- b) bibliothèque
- c) école primaire et préscolaire
- d) école secondaire
- e) établissement cultuel, tel lieu de culte et couvent
- f) garderie
- g) maison de la culture
- h) musée
- i) poste de police de quartier.

SOUS-SECTION 2
EXIGENCES RELATIVES À LA CATÉGORIE C.4

208. Dans un secteur où est autorisée, comme catégorie d'usages principale, la catégorie C.4, un local situé au rez-de-chaussée, adjacent à une façade faisant face à un terrain situé dans un secteur où est autorisée une catégorie de la famille commerce, doit être occupé par un usage autorisé de la famille commerce ou par un usage autorisé de la famille équipements collectifs et institutionnels.

Le premier alinéa ne s'applique pas à un local qui n'est adjacent qu'à une façade faisant face au prolongement d'une voie publique sur laquelle est seule autorisée une catégorie de la famille habitation.

SECTION VII
COMMERCES ET SERVICES EN SECTEUR DE FORTE INTENSITÉ COMMERCIALE – CATÉGORIE C.5

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE C.5

209. La catégorie C.5 regroupe les établissements de vente au détail et de services autorisés en secteurs de forte intensité commerciale.

210. La catégorie C.5 comprend :

1° les usages spécifiques de la catégorie C.1(1);
1.1° les usages additionnels de la catégorie C.1(1);
2° les usages spécifiques de la catégorie C.2;
3° les usages additionnels de la catégorie C.2;
4° les usages spécifiques de la catégorie C.4;
5° les usages spécifiques suivants :
51· établissement exploitant l'érotisme
52· salle d'amusement.

211. Dans un secteur où est autorisée la catégorie C.5, les usages suivants sont également autorisés :

1° de la famille équipements collectifs et institutionnels :
a) activité communautaire ou socioculturelle
b) bibliothèque
c) école primaire et préscolaire
d) école secondaire
e) établissement cultuel, tel lieu de culte et couvent
f) garderie
g) maison de la culture
h) musée
i) poste de police de quartier.

SOUS-SECTION 2
EXIGENCES RELATIVES À LA CATÉGORIE C.5

212. Dans un secteur où est autorisée la classe B de la catégorie C.5, un usage spécifique de cette catégorie peut être implanté au niveau immédiatement supérieur au rez-de-chaussée.

213. Dans un secteur où est autorisée la classe C de la catégorie C.5, un usage spécifique de cette catégorie peut être implanté aux niveaux supérieurs au rez-de-chaussée.

214. Dans un secteur où est autorisée, comme catégorie d'usages principale, la catégorie C.5, un local situé au rez-de-chaussée, adjacent à une façade faisant face à un terrain situé dans un secteur où est autorisée une catégorie de la famille commerce, doit être occupé par un usage autorisé de la famille commerce ou par un usage autorisé de la famille équipements collectifs et institutionnels.

Le premier alinéa ne s'applique pas à un local qui n'est adjacent qu'à une façade faisant face au prolongement d'une voie publique sur laquelle est seule autorisée une catégorie de la famille habitation.

SECTION VIII
COMMERCES LOURDS – CATÉGORIES C.6(1) ET C.6(2)

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LES CATÉGORIES C.6(1) ET C.6(2)

215. La catégorie C.6(1) regroupe les activités commerciales d'insertion difficile en secteurs mixtes d'habitation et de commerce.

216. La catégorie C.6(2) regroupe les activités commerciales lourdes.

217. La catégorie C.6(1) comprend les usages spécifiques suivants :

1· carburant
2· centre de rénovation
3· établissement de jeux récréatifs
4· lave-auto automatique
5· monuments de pierre
6· pièces, accessoires d'automobiles
7· piscines et équipements d'aménagement extérieur
8· salle de tir
9· serre commerciale ou pépinière
10· véhicules automobiles (location, vente)
11· véhicules automobiles (réparation, entretien)
12· véhicules récréatifs et équipements similaires
13· entrepreneurs et matériaux de construction.

218. La catégorie C.6(2) comprend les usages suivants :

1° les usages spécifiques de la catégorie C.6(1);
2° les usages spécifiques suivants :

14· animaux domestiques
15· outillage et machinerie
16· véhicules routiers (location, vente)
17· véhicules routiers (réparation, entretien).

219. Dans un secteur où est autorisée la catégorie C.6, les usages suivants sont également autorisés :

1° de la famille équipements collectifs et institutionnels :

a) poste de police
b) poste de pompiers.

SOUS-SECTION 2
EXIGENCES RELATIVES AUX CATÉGORIES C.6(1) ET C.6(2)

220. Dans un secteur où est autorisée la catégorie C.6(1) ou C.6(2), un usage de cette catégorie doit respecter les exigences suivantes :

1° les activités ne doivent pas présenter de risque pour l'environnement, tels des émanations, des explosions ou des déversements toxiques;
2° aucune vibration et aucune émission d'odeur, de poussière, de bruit, de vapeur, de gaz ne doit être perceptible hors des limites du terrain;
3° aucune lumière éblouissante ne doit être visible hors des limites du terrain.

221. Malgré les articles 172 et 173, dans un secteur où est autorisée la catégorie C.6(1) ou C.6(2), un usage de ces catégories peut être implanté à tous les niveaux d'un bâtiment.

222. Dans la classe A, toutes les opérations, y compris l'entreposage, doivent être réalisées à l'intérieur d'un bâtiment.

223. Dans la classe B, une aire d'entreposage extérieur est autorisée.

224. Un atelier d'entretien et de réparation de véhicules routiers ou un lave-auto automatique doivent être implantés sur un terrain situé à une distance minimale de 50 m d'un terrain situé dans un secteur où est autorisée, comme catégorie d'usages principale, une catégorie de la famille habitation.

SECTION IX
COMMERCES DE GROS ET ENTREPOSAGE CATÉGORIE C.7

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE C.7

225. La catégorie C.7 regroupe les activités d'entreposage et de commerce de gros.

226. La catégorie C.7 comprend les usages spécifiques suivants :

1· entrepôt
2· marchandise en gros
3· transport et distribution.

SOUS-SECTION 2
EXIGENCES RELATIVES À LA CATÉGORIE C.7

227. Dans un secteur où est autorisée la catégorie C.7, un usage de cette catégorie doit

respecter les exigences suivantes :

1° les activités ne doivent pas présenter de risque pour l'environnement, tels des émanations, des explosions ou des déversements toxiques;

2° aucune vibration et aucune émission d'odeur, de poussière, de bruit, de vapeur, de gaz ne doit être perceptible hors des limites du terrain;

3° aucune lumière éblouissante ne doit être visible hors des limites du terrain.

228. Malgré les articles 172 et 173, dans un secteur où est autorisée la catégorie C.7, un usage de cette catégorie peut être implanté à tous les niveaux d'un bâtiment.

229. Dans la classe A, toutes les opérations, y compris l'entreposage, doivent être réalisées à l'intérieur d'un bâtiment.

230. Dans la classe B, une aire d'entreposage extérieur est autorisée. Toutefois, l'entreposage extérieur de matériaux en vrac ou de produits usagés, à l'exclusion d'un véhicule, est interdit pour un usage de la catégorie C.7.

SECTION X
USAGES COMPLÉMENTAIRES

231. Une salle de quilles ou un hôtel de 10 chambres et plus peuvent comprendre un débit de boissons alcooliques comme usage complémentaire aux conditions suivantes :

1° la superficie maximale occupée à des fins de vente et de consommation de boissons alcooliques ne doit pas excéder 20 % de la superficie occupée exclusivement par les allées de quilles ou par l'hôtel;

2° aucune enseigne visible de l'extérieur du bâtiment ne doit signaler la présence de cet usage complémentaire.

232. Un musée ou une salle de spectacle, ayant une superficie de plancher utilisée exclusivement à des fins d'exposition ou de spectacle d'au moins 1000 m², peuvent comprendre un débit de boissons alcooliques comme usage complémentaire aux conditions suivantes :

1° la superficie maximale occupée à des fins de vente et de consommation de boissons alcooliques ne doit pas excéder 20 % de la superficie utilisée exclusivement à des fins d'exposition ou de spectacle;

2° cet usage complémentaire doit être exercé dans une pièce distincte d'une pièce où est présenté un spectacle ou une exposition;

3° aucune enseigne visible de l'extérieur du bâtiment ne doit signaler la présence de cet usage complémentaire.

233. Un établissement des familles commerce, industrie ou équipements collectifs et institutionnels qui requiert ou détient un permis de club au sens de la Loi sur les permis d'alcool (L.R.Q., chapitre P-9.1) est autorisé à l'extérieur d'un secteur où est autorisée, comme

catégorie d'usages principale, une catégorie de la famille habitation si aucune enseigne visible de l'extérieur du bâtiment ne signale cette activité.

234. L'aménagement d'un espace habitable est autorisé comme usage complémentaire dans un atelier d'artiste et d'artisan de la famille commerce aux conditions suivantes :

1° la superficie de plancher de l'espace habitable ne doit pas excéder la plus petite des superficies suivantes :

a) 50 m²;

b) le tiers de la superficie totale de l'atelier;

2° l'atelier ne doit donner lieu à aucune activité dangereuse ou nocive eu égard à la sécurité de ses occupants;

3° le bâtiment ne doit comporter aucune activité dangereuse ou nocive eu égard à la sécurité des occupants de l'espace habitable.

Pour l'application du paragraphe 1 du premier alinéa, le calcul de la superficie de l'espace habitable doit exclure les espaces occupés par une salle de bain, une salle de toilette, un espace de rangement et une penderie.

Le paragraphe 1 du premier alinéa ne s'applique pas à un atelier d'artiste et d'artisan lorsque cet usage ainsi qu'un logement sont autorisés à un même niveau d'un bâtiment.

235. Les limites de superficie prescrites pour un atelier d'artiste et d'artisan de la famille commerce ne s'appliquent pas dans un secteur ou à un niveau d'un bâtiment où un atelier d'artiste et d'artisan de la famille industrie est autorisé sans limite de superficie.

SECTION XI
DISPOSITIONS ET EXIGENCES PARTICULIÈRES RELATIVES À CERTAINS USAGES

236. Pour les fins de la présente section, lorsqu'une distance minimale est prescrite entre des établissements, cette distance se mesure à partir des points les plus rapprochés des terrains où sont situés les établissements visés.

Lorsque la distance mesurée conformément au présent article n'est pas un multiple de 5, cette distance est arrondie au multiple de 5 supérieur.

SOUS-SECTION 1
VENTE DE CARBURANT

237. Dans un secteur où est autorisée la catégorie d'usages C.1(2), C.2, C.3(9), C.4, C.5 ou C.6, la vente de carburant est autorisée aux conditions suivantes :

1° un point de vente de carburant doit être situé à une distance minimale de 50 m d'un terrain occupé par un des usages suivants situés dans ce secteur ou dans tout autre secteur :

a) un usage des catégories E.1, E.2, E.4 ou E.5;

b) une salle de spectacle;

c) un hôtel;

2° aucune partie du terrain où un point de vente de carburant est implanté ne doit être occupée par un usage de la famille habitation;

3° aucune activité d'entretien, de mécanique, de lubrification ou d'autres services similaires n'est autorisée accessoirement à la vente de carburant, sauf dans un secteur où est autorisée la catégorie C.6.

SOUS-SECTION 2
RESTAURANT

238. Dans un secteur où est autorisée une catégorie indiquée au tableau suivant, un restaurant doit être situé à une distance minimale d'un autre restaurant situé dans ce secteur ou dans tout autre secteur où est autorisée une catégorie indiquée à ce tableau selon les distances prescrites à ce tableau :

CATÉGORIE	C.2A	C.2B	C.4A
distance minimale d'un restaurant existant	25 m	25 m	25 m

239. Les dispositions de la présente sous-section ne s'appliquent pas à un bâtiment ayant une superficie de plancher supérieure à 10 000 m², ou à un restaurant ayant une superficie de plancher inférieure à 50 m².

SOUS-SECTION 3
DÉBIT DE BOISSONS ALCOOLIQUES

240. Un débit de boissons alcooliques doit être situé à une distance minimale de 50 m d'un terrain occupé par une école préscolaire, primaire ou secondaire.

241. Un débit de boissons alcooliques doit être situé à une distance minimale de 25 m d'une salle d'amusement.

242. Dans un secteur où est autorisée une catégorie indiquée au tableau suivant, la superficie maximale de plancher occupée par un débit de boissons alcooliques, de même que sa distance d'un autre débit de boissons alcooliques situé dans ce secteur ou, sous réserve du troisième alinéa, dans tout autre secteur où est autorisée une catégorie indiquée à ce tableau, doivent être conformes à celles indiquées à ce tableau :

CATÉGORIE	C.2A	C.2B	C.2C	C.4A	C.4B	C.4C	C.5A	C.5B	C.5C
superficie maximale en m² occupée par un débit de boissons alcooliques	100	100	100	100	100	200	Nil	Nil	Nil
distance minimale en mètres d'un autre débit de boissons alcooliques	200	150	100	100	75	50	75	50	25

Dans ce tableau, la mention « Nil » signifie qu'aucune exigence de distance ou de superficie maximale, autre que celle prescrite pour le secteur où est autorisée la catégorie d'usages visées, ne s'applique selon le cas.

La distance minimale d'un débit de boissons alcooliques projeté à un débit de boissons alcooliques situé dans un autre secteur où est autorisée une catégorie indiquée à ce tableau doit correspondre à la plus petite des distances minimales exigées pour ces deux secteurs.

Le présent article ne s'applique pas à un débit de boissons alcooliques situé dans un secteur du centre des affaires où est autorisée la catégorie C.4C ou C.5C.

243. Malgré l'article 242, dans un secteur où est autorisée la classe C de la catégorie C.4, un débit de boissons alcooliques est autorisé sans limite de superficie, aux conditions suivantes:

1° le bâtiment fait partie d'un secteur où les usages de la famille habitation ne sont pas autorisés;

2° le terrain n'est pas adjacent à un secteur où est autorisée une catégorie de la famille habitation.

Un terrain adjacent à une ruelle dont l'axe constitue la limite d'un secteur où est autorisée une catégorie de la famille habitation est considéré comme adjacent à ce secteur.

244. La présente sous-section ne s'applique pas à un débit de boissons alcooliques autorisé en vertu des articles 231 et 232 ou à un établissement qui requiert ou détient un permis de club au sens de la Loi sur les permis d'alcool (L.R.Q., chapitre P-9.1) autorisé en vertu de l'article 233.

245. La présente sous-section ne s'applique pas à un bâtiment ayant une superficie de plancher supérieure à 10 000 m².

SOUS-SECTION 4
ÉTABLISSEMENT EXPLOITANT L'ÉROTISME

246. Un établissement exploitant l'érotisme doit être implanté dans un secteur où est autorisée la classe C de la catégorie C.5.

247. Dans un secteur où est autorisée la catégorie C.5, un établissement exploitant l'érotisme doit remplir les conditions suivantes :

1° occuper une superficie maximale de plancher de 250 m²;
2° être situé à une distance minimale de 100 m d'un secteur où est autorisée la catégorie E.1(1), E.1(3), E.2(1), E.4 ou E.5;
3° être situé à une distance minimale de 25 m d'un secteur adjacent où seules sont autorisées des catégories de la famille habitation.

La distance mentionnée au paragraphe 2 du premier alinéa se mesure à partir des points les plus rapprochés d'un terrain situé dans un secteur où est autorisée une de ces catégories et un terrain où est situé un établissement visé.

Aux fins du présent article, un secteur n'est pas adjacent si la limite séparative commune est située dans l'axe d'une ruelle.

248. Dans un secteur où est autorisée la catégorie C.5, un établissement exploitant l'érotisme doit être situé à une distance minimale de 100 m d'un autre établissement exploitant l'érotisme et à une distance minimale de 25 m d'une salle d'amusement situés dans ce secteur ou dans tout autre secteur.

SOUS-SECTION 5
SALLE D'AMUSEMENT

249. Une salle d'amusement doit être implantée dans un secteur où est autorisée la classe C de la catégorie C.5.

250. Dans un secteur où est autorisée la catégorie C.5, une salle d'amusement doit remplir les conditions suivantes :

1° occuper une superficie maximale de plancher de 250 m²;
2° être située à une distance minimale de 25 m d'un établissement des catégories E.1(1), E.1(3), E.2(1), E.4 ou E.5 situé dans ce secteur ou dans tout autre secteur.

251. Dans un secteur où est autorisée la catégorie C.5, une salle d'amusement doit être située à une distance minimale de 25 m d'une autre salle d'amusement, d'un débit de boissons alcooliques ou d'un établissement exploitant l'érotisme situés dans ce secteur ou dans tout autre secteur.

252. Les articles 249 à 251 ne s'appliquent pas à un centre commercial ayant une superficie de plancher supérieure à 25 000 m².

253. Il est interdit d'admettre une personne âgée de moins de 18 ans ou d'en tolérer la présence dans une salle d'amusement.

SOUS-SECTION 6
APPAREILS D'AMUSEMENT

254. Un appareil d'amusement doit être situé dans une salle d'amusement, dans une salle d'amusement familiale ou dans un établissement implanté dans un secteur où est autorisée la catégorie E.3.

CHAPITRE V
FAMILLE INDUSTRIE

SECTION I
DISPOSITIONS GÉNÉRALES

255. Les catégories de la famille industrie regroupent les établissements dont l'activité principale est la fabrication, l'assemblage, le traitement, la recherche et le développement, le tri, la récupération et le conditionnement.

256. Aux fins du présent chapitre, un usage correspond soit à une activité, soit à des produits manufacturés ou récupérés par un établissement autorisé, soit à la matière première utilisée par un établissement autorisé.

257. Dans un secteur où sont autorisées une catégorie de la famille industrie et une catégorie de la famille habitation :

1° les seuls usages de la famille industrie autorisés dans un bâtiment comportant un usage de la famille habitation sont les usages spécifiques de la catégorie I.1, I.2 ou I.3;

2° un usage de la famille habitation est autorisé dans un bâtiment qui comporte un usage de la famille industrie si cet usage appartient à la catégorie I.1, I.2 ou I.3;

3° à un niveau d'un bâtiment qui a été conçu ou utilisé en totalité à des fins d'habitation, aucun usage de la famille industrie n'est autorisé à ce niveau ou à un niveau supérieur;

4° l'ajout d'un logement au même niveau ou à un niveau inférieur à celui où se trouve une industrie autorisée n'a pas pour effet de rendre cette industrie dérogatoire ou d'empêcher l'implantation d'un usage de la même catégorie.

SECTION II
INDUSTRIE LÉGÈRE COMPATIBLE À D'AUTRES ACTIVITÉS URBAINES – CATÉGORIE I.1

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE I.1

258. La catégorie I.1 regroupe des usages qui génèrent peu de nuisances et aucun danger d'explosion ou d'émanation toxique.

259. La catégorie I.1 comprend les usages spécifiques suivants :

1· atelier d'artiste et d'artisan

2· bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie
3· électriques et électroniques, petits appareils
4· imprimerie
5· instruments de musique
6· instruments scientifiques et professionnels (assemblage, ajustement, réparation)
7· miroirs (fabrication avec produits finis)
8· petits objets et articles (fabrication avec produits finis tels que papier, bois, carton, caoutchouc, plastique, verre)
9· rembourrage
10· studio de production
11· textile, cuir sans vernissage, fourrure (fabrication de produits) et vêtements
12· traiteur
13· vidéo et audio (enregistrement, montage et duplication).

SOUS-SECTION 2
EXIGENCES RELATIVES À LA CATÉGORIE I.1

260. Dans un secteur où est autorisée la catégorie I.1, un usage de cette catégorie doit respecter les exigences suivantes :

1° sa superficie de plancher ne doit pas excéder 200 m²;
2° aucune matière explosive ou pouvant présenter des dangers d'émanations toxiques ne doit être utilisée;
3° aucune vibration et aucune émission d'odeur, de poussière, de bruit, de vapeur, de gaz ne doit être perceptible hors de l'établissement;
4° aucune lumière éblouissante ne doit être visible hors de l'établissement;
5° toutes les opérations, y compris l'entreposage, doivent être réalisées à l'intérieur du bâtiment.

261. Dans la classe A, un usage de la catégorie I.1 est autorisé au rez-de-chaussée et aux niveaux inférieurs au rez-de-chaussée.

262. Dans la classe B, un usage de la catégorie I.1 est autorisé au rez-de-chaussée, aux niveaux inférieurs au rez-de-chaussée et au niveau immédiatement supérieur au rez-de-chaussée.

263. Dans la classe C, un usage de la catégorie I.1 est autorisé à tous les niveaux.

SECTION III
INDUSTRIE LÉGÈRE – CATÉGORIE I.2

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE I.2

264. La catégorie I.2 regroupe des usages qui génèrent des nuisances légères mais aucun danger d'explosion ou d'émanation toxique.

265. La catégorie I.2 comprend :

1° les usages spécifiques de la catégorie I.1;

2° les usages spécifiques suivants :

14· accessoires pour vêtement
15· auvents
16· balais, brosses et vadrouilles
17· électriques et électroniques (assemblage et réparation d'appareils et de produits)
18· enseignes et étalages
19· fils métalliques (fabrication de produits)
20· informatique, audio et vidéo (fabrication de supports d'enregistrement)
21· instruments scientifiques et professionnels
22· jouets et jeux
23· laboratoire, sauf si dangereux ou nocif;
24· machinerie légère (assemblage et montage)
25· meubles et articles d'ameublement
26· papier peint
27· parapluies
28· produits alimentaires pour consommation humaine
29· produits de toilette
30· produits pharmaceutiques (fabrication à froid en laboratoire)
31· sacs (assemblage avec tissu, papier ou matières plastiques)
32· solutions photographiques (fabrication par mélange à froid sans émanation nuisible)
33· soudure, sans travail de trempe, de recuit ou de forgeage de grosses pièces
34· tubes cathodiques (fabrication et recyclage)
35· verre (pliage).

266. Dans un secteur où est autorisée la catégorie I.2, les usages suivants sont également autorisés :

1° de la famille commerce :

a) centre d'activités physiques
b) épicerie (dépanneur), d'une superficie maximale de 200 m²
c) services personnels et domestiques (guichet bancaire automatique);

2° de la famille équipements collectifs et institutionnels :

a) central téléphonique
b) école d'enseignement spécialisé
c) poste de police
d) poste de pompiers.

SOUS-SECTION 2
EXIGENCES RELATIVES À LA CATÉGORIE I.2

267. Dans un secteur où est autorisée la catégorie I.2, un usage de cette catégorie doit respecter les exigences suivantes :

1° aucune matière explosive ou pouvant présenter des dangers d'émanations toxiques ne doit être utilisée;
2° aucune vibration et aucune émission d'odeur, de poussière, de bruit, de vapeur, de gaz ne doit être perceptible hors des limites du terrain;
3° aucune lumière éblouissante ne doit être visible hors des limites du terrain;
4° toutes les opérations, y compris l'entreposage, doivent être réalisées à l'intérieur du bâtiment.

268. Une aire d'entreposage extérieur est autorisée pour un usage de la catégorie I.2 lorsque cet usage est implanté dans un secteur où une aire d'entreposage est autorisée à l'extérieur pour la catégorie d'usages principale.

269. Dans la classe A, un usage de la catégorie I.2 est autorisé au rez-de-chaussée et aux niveaux inférieurs au rez-de-chaussée.

270. Dans la classe B, un usage de la catégorie I.2 est autorisé aux niveaux inférieurs au rez-de-chaussée, au rez-de-chaussée et au niveau immédiatement supérieur au rez-de-chaussée.

271. Dans la classe C, un usage de la catégorie I.2 est autorisé à tous les niveaux.

SECTION IV
INDUSTRIE – CATÉGORIE I.4

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE I.4

272. La catégorie I.4 regroupe des usages qui peuvent occuper de grandes superficies de production et dont l'activité est susceptible de provoquer certaines nuisances à l'intérieur même du secteur industriel.

273. La catégorie I.4 comprend :

1° les usages spécifiques de la catégorie I.1;
2° les usages spécifiques de la catégorie I.2;
3° les usages spécifiques suivants :
   36· abrasifs
   37· adhésifs, sauf colles fortes

38· alcool et vins, sauf alcool méthylique
39· amidonnerie
40· argile (fabrication de produits)
41· bicyclettes
42· bois (transformation, traitement et fabrication de produits)
43· boulangerie
44· brasserie
45· caoutchouc (fabrication de produits)
46· chauffage et climatisation (fabrication de matériel)
47· ciment (fabrication de produits, sans cuisson)
48· cire et paraffine (fabrication de produits et traitement)
49· cuir verni
50· détergents (fabrication par mélange à froid, sans émanation nuisible)
51· dextrines
52· électriques et électroniques (fabrication d'appareils et produits)
53· électrolyse (traitement)
54· embouteillage
55· encre
56· fer-blanc et autres métaux (estampage et fabrication de petits objets)
57· fibres et fibres tissées (production et traitement)
58· gélatine à base végétale
59· glace artificielle
60· glucose
61· huile végétale (produite par extraction, traitement)
62· linoléum
63· malterie
64· métaux (forgeage) et fabrication de produits
65· minoterie et meunerie
66· peaux tannées (traitement)
67· photographie, photogravure, rayons X (fabrication, découpage et préparation de films et de plaques)
68· pierre (taille et fabrication de produits)
69· plastique (fabrication de produits)
70· polissage (fabrication de produits)
71· portes, fenêtres et huisseries en bois, en métal ou de vinyle
72· produits réfractaires
73· quincaillerie, outillage et coutellerie
74· résine, sauf brai et arcanson
75· savon (fabrication par fonte ou traitement de corps gras)
76· sucre (raffinage)
77· teinture, sauf d'aniline (fabrication et application)

78· verre.

274. Dans un secteur où est autorisée la classe A de la catégorie I.4, les usages suivants sont également autorisés :

1° de la famille commerce :
   a) centre d'activités physiques
   b) épicerie (dépanneur), d'une superficie maximale de 200 m²
   c) services personnels et domestiques (guichet bancaire automatique);
2° de la famille équipements collectifs et institutionnels :
   a) central téléphonique
   b) école d'enseignement spécialisé
   c) poste de police
   d) poste de pompiers.

275. Dans un secteur où est autorisée la classe B de la catégorie I.4, les usages suivants sont également autorisés :

1° de la famille commerce :
   a) centre d'activités physiques
   b) épicerie (dépanneur), d'une superficie maximale de 200 m²
   c) services personnels et domestiques (guichet bancaire automatique);
2° de la famille équipements collectifs et institutionnels :
   a) ateliers municipaux
   b) central téléphonique
   c) cour de matériel et de véhicules de service
   d) école d'enseignement spécialisé
   e) station ou sous-station électriques
   f) poste de police
   g) poste de pompiers.

SOUS-SECTION 2
EXIGENCES RELATIVES À LA CATÉGORIE I.4

276. Dans un secteur où est autorisée la catégorie I.4, un usage de cette catégorie doit respecter les exigences suivantes :

1° les activités ne doivent pas présenter de risque pour l'environnement, tels des émanations, des explosions ou des déversements toxiques;
2° aucune vibration et aucune émission d'odeur, de poussière, de bruit, de vapeur, de gaz ne doit être perceptible hors des limites du terrain.

277. Dans un secteur où est autorisée la catégorie I.4A, toutes les opérations, y compris l'entreposage, doivent être réalisées à l'intérieur d'un bâtiment.

278. Malgré l'article 277, dans un secteur où est autorisée la catégorie I.4A, une aire d'entreposage extérieur est autorisée lorsque le terrain n'est pas adjacent à un secteur où est autorisée une catégorie d'usages de la famille habitation.

Un terrain adjacent à une ruelle dont l'axe constitue la limite d'un secteur où est autorisée une catégorie de la famille habitation est considéré comme adjacent à ce secteur.

279. Dans un secteur où est autorisée la catégorie I.4B, toutes les opérations doivent être réalisées à l'intérieur d'un bâtiment. Toutefois, une aire d'entreposage extérieur est autorisée.

SECTION V
INDUSTRIE LOURDE – CATÉGORIE I.5

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE I.5

280. La catégorie I.5 regroupe des usages qui peuvent occuper de grandes superficies de production et dont l'activité peut générer des nuisances au-delà du milieu immédiat.

281. La catégorie I.5 comprend :

1° les usages spécifiques de la catégorie I.1;
2° les usages spécifiques de la catégorie I.2;
3° les usages spécifiques de la catégorie I.4;
4° les usages spécifiques suivants :

79· aciérie, tréfilerie
80· allumettes
81· amiante (fabrication de produits)
82· bardeaux (fabrication et traitement)
83· bateaux de plaisance (fabrication et réparation)
84· bâtiments préfabriqués
85· caoutchouc, gutta-percha, caoutchouc synthétique (fabrication et traitement)
86· celluloïd (fabrication et façonnage)
87· charbon (fabrication de produits)
88· chaux
89· colle forte
90· créosote (fabrication et traitement)
91· forgeage au marteau-pilon
92· goudron, brai, arcanson (fabrication de produits)
93· graphite, graphite artificiel et produits
94· gypse et plâtre
95· huile de graissage, graisse lubrifiante
96· huile et produits huilés, pour fins domestiques

97· levure
98· machinerie lourde, machine-outil, moteur
99· maisons mobiles
100· matériel roulant
101· matières animales (traitement en vue d'extraction de corps gras, huiles, gélatines et autres produits)
102· mélasse (entreposage, traitement et manutention)
103· métaux et alliages (fonderie, trempe, recuit et affinage)
104· nettoyage (établissement utilisant des produits inflammables ou détonants)
105· os (dépôt et distillation)
106· papier
107· paraffine
108· peaux non traitées
109· peinture, verni, laque
110· plastique
111· pneumatiques, bandages pour véhicule (fabrication, rechapage et surmoulage)
112· produits alimentaires pour consommation animale
113· produits chimiques : acétylène (comprimé, liquéfié et dissous), acides forts (chlorhydrique et nitrique), alcool méthylique, ammoniaque (solution et sel), carbure de calcium, chlore, cyanure, désinfectants et insecticides, eau de javel et autres hypochlorites alcalins, engrais (fabrication, dépôt, sauf ceux qui contiennent des nitrates et des nitrites), éther
114· soude et ses composés (fabrication et traitement de corps gras)
115· tabac (fabrication de produits et traitement)
116· teinture d'aniline
117· tôlerie
118· transformateurs et autres produits électriques d'usage industriel
119· véhicules routiers
120· volaille (abattage).

282. Dans un secteur où est autorisée la catégorie I.5, les usages suivants sont également autorisés :

1° de la famille commerce :
   a) centre d'activités physiques
   b) épicerie (dépanneur), d'une superficie maximale de 200 m²
   c) services personnels et domestiques (guichet bancaire automatique);
2° de la famille équipements collectifs et institutionnels :
   a) ateliers municipaux
   b) central téléphonique
   c) cour de matériel et de véhicules de service
   d) école d'enseignement spécialisé

e) station et sous-station électriques
f) poste de police
g) poste de pompiers;

3° de la famille industrie :
a) usages spécifiques de la catégorie I.7(1).

SOUS-SECTION 2
EXIGENCES RELATIVES À LA CATÉGORIE I.5

283. Dans un secteur où est autorisée la catégorie I.5, l'exercice d'un usage de cette catégorie ne doit pas présenter de risque majeur pour l'environnement, tels des émanations, des explosions ou des déversements toxiques.

284. Dans un secteur où est autorisée la catégorie I.5, toutes les opérations doivent être réalisées à l'intérieur d'un bâtiment. Toutefois, une aire d'entreposage et les activités liées à un studio de production sont autorisées à l'extérieur.

SECTION VI
INDUSTRIE D'INSERTION DIFFICILE – CATÉGORIE I.6

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE I.6

285. La catégorie I.6 regroupe des usages dont l'activité ne fait pas nécessairement appel à des procédés de transformation mais plutôt à de l'entreposage sur de grandes surfaces. Ces usages peuvent générer une circulation lourde et comporter certaines nuisances.

286. La catégorie I.6 comprend les usages spécifiques suivants :
1· asphalte et bitume (mélange pour distribution)
2· ciment (fabrication de produits)
3· minerai, sauf minerai de sulfure ou arsenical (entreposage, grillage, réduction et traitement)
4· pièces pyrotechniques (fabrication et entreposage)
5· pierre (broyage et concassage)
6· raffinerie
7· station de remplissage de carburant.

287. Dans un secteur où est autorisé la catégorie I.6, les usages suivants sont également autorisés :

1° de la famille industrie :
a) usages spécifiques de la catégorie I.7(1).

SOUS-SECTION 2
EXIGENCES RELATIVES À LA CATÉGORIE I.6

288. Dans un secteur où est autorisée la catégorie I.6 :

1° l'exercice d'un usage de cette catégorie ne doit pas présenter de risque majeur pour l'environnement, tels des émanations, des explosions ou des déversements toxiques;

2° toutes les opérations, y compris l'entreposage, peuvent être réalisées à l'intérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment.

SECTION VII
INDUSTRIE DU TRI ET DE LA RÉCUPÉRATION – CATÉGORIES I.7(1) et I.7(2)

289. Les catégories I.7(1) et I.7(2) regroupent des usages dont les activités sont liées au tri, à la récupération et au conditionnement des matières récupérables et des déchets solides.

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE I.7(1)

290. La catégorie I.7(1) comprend les usages spécifiques suivants :

1· bois
2· déchets de construction, de rénovation et de démolition
3· métal
4· papier, carton et produits dérivés
5· plastique
6· textile et cuir
7· verre.

SOUS-SECTION 2
EXIGENCES RELATIVES À LA CATÉGORIE I.7(1)

291. Dans un secteur où est autorisée la catégorie d'usages I.7(1), un usage de cette catégorie doit respecter les exigences suivantes :

1° les activités et les matières récupérées, triées ou conditionnées ne doivent pas présenter de risque pour l'environnement, tels des émanations, des explosions ou des déversements toxiques;

2° aucune vibration et aucune émission d'odeur, de poussière, de bruit, de vapeur, de gaz ne doit être perceptible hors des limites du terrain;

3° toutes les opérations doivent être réalisées à l'intérieur d'un bâtiment, sauf dans un secteur où les opérations sont autorisées à l'extérieur pour la catégorie d'usages principale;

3.1° l'entreposage doit être fait à l'intérieur d'un bâtiment, sauf dans un secteur où une aire

d'entreposage est autorisée à l'extérieur pour la catégorie d'usages principale;

4° il doit être implanté sur un terrain situé à une distance minimale de 15 m d'un terrain où est implanté un bâtiment comprenant un usage de la famille habitation.

SOUS-SECTION 3
USAGES AUTORISÉS DANS LA CATÉGORIE I.7(2)

292. La catégorie I.7(2) comprend :

1° les usages spécifiques de la catégorie I.7(1);

2° les usages spécifiques suivants :

8· déchets organiques et inorganiques

9· déchets solides (dépôt et tri)

10· véhicules routiers (démontage et récupération des pièces, carcasses).

SOUS-SECTION 4
EXIGENCES RELATIVES À LA CATÉGORIE I.7(2)

293. Dans un secteur où est autorisée la catégorie d'usages I.7(2) :

1° l'exercice d'un usage de cette catégorie ne doit pas présenter de risque majeur pour l'environnement, tels des émanations, des explosions ou des déversements toxiques;

2° toutes les opérations doivent être réalisées à l'intérieur d'un bâtiment, sauf dans un secteur où les opérations sont autorisées à l'extérieur pour la catégorie d'usages principale;

3° l'entreposage doit être fait à l'intérieur d'un bâtiment, sauf dans un secteur où une aire d'entreposage est autorisée à l'extérieur pour la catégorie d'usages principale.

SECTION VIII
USAGE BUREAU DANS UN SECTEUR OÙ EST AUTORISÉE LA CATÉGORIE INDUSTRIE ET DANS CERTAINS SECTEURS BORDANT L'AUTOROUTE MÉTROPOLITAINE ET LE BOULEVARD HENRI-BOURASSA

294. L'usage bureau est autorisé sur un terrain bordant l'autoroute Métropolitaine ou le boulevard Henri-Bourassa, lorsque ce terrain est situé dans un secteur où est autorisée, comme catégorie d'usages principale, la catégorie I.4.

295. Dans un secteur où est autorisée une catégorie de la famille industrie, l'usage bureau est autorisé à un niveau d'un bâtiment existant lorsque ce bâtiment remplit l'une des conditions suivantes :

1° sa hauteur est égale ou supérieure à 4 étages;

2° il est désigné comme immeuble significatif;

3° il est situé dans un secteur significatif.

CHAPITRE VI
FAMILLE ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

296. Les catégories de la famille équipements collectifs et institutionnels regroupent les espaces et lieux publics ainsi que les établissements offrant des services d'éducation, de sport et de loisirs, de culture, de culte, de santé, d'utilités et d'administration publiques.

SECTION I
ESPACES ET LIEUX PUBLICS – CATÉGORIES E.1(1) À E.1(4)

SOUS-SECTION 1
DISPOSITION GÉNÉRALE

297. Seules les dépendances sont autorisées dans un secteur où seule est autorisée la catégorie E.1(1), E.1(2), E.1(3) ou E.1(4).

SOUS-SECTION 2
USAGES AUTORISÉS DANS LES CATÉGORIES E.1(1) À E.1(4)

298. Les catégories E.1(1) à E.1(4) regroupent les cimetières, les espaces et les lieux publics utilisés pour la détente, l'ornementation, la pratique des sports et d'activités de plein-air ainsi que les espaces naturels, tels que les bois et les rives présentant un intérêt écologique particulier.

299. La catégorie E.1(1) comprend les usages spécifiques suivants :

1· jardin communautaire
2· parc
3· promenade.

300. La catégorie E.1(2) comprend l'usage spécifique suivant :

1· espace naturel.

301. La catégorie E.1(3) comprend les usages spécifiques suivants :

1· esplanade
2· place
3· square.

302. La catégorie E.1(4) comprend l'usage spécifique suivant :

1· cimetière.

SECTION II
ÉQUIPEMENTS DE SPORT ET DE LOISIRS – CATÉGORIES E.2(1) ET E.2(2)

SOUS-SECTION 1
USAGES AUTORISÉS DANS LES CATÉGORIES E.2(1) ET E.2(2)

303. Les catégories E.2(1) et E.2(2) regroupent les établissements dont l'activité principale est d'offrir des services liés aux sports, aux loisirs, à l'éducation et aux activités communautaires.

304. La catégorie E.2(1) comprend les usages spécifiques suivants :

1· aréna
2· activité communautaire ou socioculturelle
4· piscine.

305. La catégorie E.2(2) comprend les usages spécifiques suivants :

1· hippodrome
2· marina
3· parc d'amusement
4· terrain de golf.

306. Dans un secteur où est autorisée la catégorie E.2, les usages suivants sont également autorisés :

1° de la famille équipements collectifs et institutionnels :
   a) bibliothèque
   b) garderie.

SECTION III
ÉQUIPEMENTS ÉDUCATIFS ET CULTURELS – CATÉGORIES E.4(1) À E.4(4)

307. Les catégories E.4(1), E.4(2), E.4(3) et E.4(4) regroupent les établissements opérant dans les domaines de l'éducation et de la culture.

308. La catégorie E.4(1) comprend les usages spécifiques suivants :

1· école primaire et préscolaire
2· école secondaire
3· garderie.

309. La catégorie E.4(2) comprend :

1° les usages spécifiques de la catégorie E.4(1);

2° les usages spécifiques suivants :

4· bibliothèque

5· maison de la culture.

310. La catégorie E.4(3) comprend :

1° les usages spécifiques de la catégorie E.4(1);

2° les usages spécifiques de la catégorie E.4(2);

3° les usages spécifiques suivants :

6· collège d'enseignement général et professionnel

7· école d'enseignement spécialisé

8· université.

311. La catégorie E.4(4) comprend les usages spécifiques suivants :

1· centre de congrès et d'exposition

2· musée

3· salle de spectacle.

312. Dans un secteur où est autorisée la catégorie E.4, les usages suivants sont également autorisés :

1° de la famille équipements collectifs et institutionnels :

a) activités communautaires ou socioculturelles

b) bibliothèque

c) garderie.

SECTION IV

ÉQUIPEMENTS CULTUELS, D'HÉBERGEMENT ET DE SANTÉ – CATÉGORIES E.5(1) À E.5(3)

313. Les catégories E.5(1), E.5(2) et E.5(3) regroupent les équipements relatifs au culte ainsi que les établissements dont la vocation est d'offrir des services de santé et d'hébergement.

314. La catégorie E.5(1) comprend l'usage spécifique suivant :

1· établissement cultuel, tels lieu de culte et couvent.

315. Dans un presbytère, une résidence de religieux ou de religieuses et un couvent, les usages de la famille habitation sont autorisés.

316. La catégorie E.5(2) comprend les usages spécifiques suivants :

1· centre d'hébergement et de soins de longue durée

2· centre de protection de l'enfance et de la jeunesse

3· centre de réadaptation

4· maison de retraite.

317. La catégorie E.5(3) comprend :

1° les usages spécifiques de la catégorie E.5(2);

2° les usages spécifiques suivants :

5· centre de services de santé et de services sociaux

6· centre hospitalier.

318. Dans un secteur où est autorisée la catégorie E.5(2) ou E.5(3), les usages de la famille habitation ainsi que les cliniques médicales et tout autre établissement lié au secteur de la santé sont également autorisés dans un bâtiment existant.

319. Dans un secteur où est autorisée la catégorie E.5, les usages suivants sont également autorisés :

1° de la famille équipements collectifs et institutionnels :

a) activités communautaires ou socioculturelles

b) garderie

c) bibliothèque.

SECTION V

ÉQUIPEMENTS CIVIQUES ET ADMINISTRATIFS – CATÉGORIES E.6(1) À E.6(3)

320. Les catégories E.6(1), E.6(2) et E.6(3) regroupent les services des gouvernements fédéral, provincial et municipal de même que des sociétés para-gouvernementales.

321. La catégorie E.6(1) comprend les usages spécifiques suivants :

1· cour de justice

2· hôtel de ville

3· institution gouvernementale.

322. La catégorie E.6(2) comprend :

1° les usages spécifiques de la catégorie E.6(1);

2° les usages spécifiques suivants :

4· caserne

5· poste de police

6· poste de pompiers.

323. La catégorie E.6(3) comprend :

1° les usages spécifiques de la catégorie E.6(1);

2° les usages spécifiques de la catégorie E.6(2);

3° l'usage spécifique suivant :

7· établissement de détention ou de réhabilitation.

324. Dans un secteur où est autorisé la catégorie E.6, les usages suivants sont également autorisés :

1° de la famille équipements collectifs et institutionnels :

a) activités communautaires ou socioculturelles

b) bibliothèque

c) garderie.

SECTION VI

ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION ET INFRASTRUCTURES – CATÉGORIES E.7(1) À E.7(3)

325. Les catégories E.7(1), E.7(2) et E.7(3) regroupent les équipements de transport et de communication ainsi que les grandes infrastructures.

326. La catégorie E.7(1) comprend les usages spécifiques suivants :

1· ateliers municipaux

2· central téléphonique

3· cour de matériel et de véhicules de service

4· cour et gare de triage

5· établissement d'assainissement, de filtration et d'épuration des eaux

6· établissement et service liés à la gestion des neiges usées

7· station ou sous-station électriques.

327. La catégorie E.7(2) comprend les usages spécifiques suivants :

1· gare

2· héliport.

328. La catégorie E.7(3) comprend les usages liés à la présence du port, tels que la manutention et l'entreposage de conteneurs, l'entreposage de produits importés ou exportés ainsi que l'entretien et la réparation de bateaux.

329. Dans un secteur où est autorisée la catégorie E.7, les usages suivants sont également autorisés :

1° de la famille équipements collectifs et institutionnels :

a) poste de police

b) poste de pompiers.

SECTION VII

USAGES COMPLÉMENTAIRES

330. Les usages complémentaires suivants sont autorisés à l'extérieur ou dans un bâtiment existant le 20 septembre 1995, pour un usage des catégories E.1(1), E.1(2) et E.1(3) :

1° activité communautaire ou socioculturelle
3° aréna
4° articles de sport et de loisirs
5° centre équestre
6° fleuriste
7° maison de la culture
8° marina
9° piscine
10° restaurant.

331. Les usages complémentaires suivants sont autorisés dans un bâtiment existant le 20 septembre 1995, pour un usage de la catégorie E.1(4) :

1° lieu de culte
2° charnier
3° fleuriste
4° monuments de pierre (étalage et vente, sans taille)
5° salon funéraire.

332. L'usage complémentaire soins personnels est autorisé pour un usage de la catégorie E.2(1).

333. Les usages complémentaires suivants sont autorisés pour un usage de la catégorie E.4(4) ou E.5(3) :

1° cadeaux et souvenirs
2° école d'enseignement spécialisé
3° épicerie
4° fleuriste
5° librairie
6° papeterie, articles de bureau
7° restaurant
8° services personnels (guichet bancaire automatique)
9° soins personnels
10° studio de production.

334. Les usages complémentaires suivants sont autorisés pour un usage des catégories E.2(2), E.4(3) ou E.7(2) :

1° articles de sport et de loisirs
2° cadeaux et souvenirs
3° débit de boissons alcooliques

4° école d'enseignement spécialisé
5° épicerie
6° fleuriste
7° librairie
8° matériel scientifique et professionnel
9° papeterie, articles de bureau
10° restaurant
11° services personnels et domestiques (cordonnerie, guichet bancaire automatique)
12° soins personnels.

TITRE IV
OCCUPATION ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS

CHAPITRE I
SAILLIES

SECTION I
SAILLIE DANS UNE MARGE

335. Sous réserve d'une disposition contraire, seules les constructions suivantes sont autorisées devant le plan de façade le plus rapproché de la voie publique ou son prolongement, ainsi que dans les marges latérales et arrière :

1° les avant-corps, dont le plan horizontal n'excède pas 3 m² par avant-corps, à condition de ne pas faire saillie de plus de 1,5 m. Toutefois, dans une cour avant, un avant-corps est autorisé en vertu des articles 52 et 55 ;
2° les galeries et les balcons, à condition de ne pas faire saillie de plus de 1,5 m;
3° les perrons et les escaliers; toutefois, un perron et un escalier situés dans la marge avant ne doivent pas faire saillie de plus de 5 m et un escalier situé dans la marge avant et à un niveau supérieur au rez-de-chaussée doit être conforme à l'article 84 ;
4° les constructions, telles les terrasses, qui n'excèdent pas 1 m de hauteur, mesurée à partir du niveau naturel du sol;
5° les murs de soutènement;
6° les auvents et les bannes;
7° les marquises; toutefois, dans un secteur où est autorisée une catégorie d'usages principale de la famille habitation, les marquises ne doivent pas faire saillie de plus de 1,5 m;
8° les éléments architecturaux et de couronnement, tels corniches, frises, corbeaux, fausses mansardes, avant-toits, pilastres et colonnes, à condition de ne pas faire saillie de plus de 0,75 m;
9° les cheminées faisant corps avec le bâtiment à condition de ne pas faire saillie de plus de 0,6 m et dont la largeur n'excède pas 2 m;
10° les rampes d'accès et les plates-formes élévatrices pour fauteuils roulants;

Montréal

Extrait du rôle d'évaluation foncière

Municipalité de **Montréal**
En vigueur pour les exercices financiers **2020-2021-2022**

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse :	**1589 - 1591 Boulevard Gouin Est**
Arrondissement :	**Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**
Numéro de lot :	**2495542**
Numéro de matricule :	**9247-13-0031-6-000-0000**
Utilisation prédominante :	**Logement**
Numéro d'unité de voisinage :	**2953**
Numéro de dossier :	**30 - F71523800**

2. Propriétaire

Nom :	**TURCOTTE, JEAN ROBERT**
Statut aux fins d'imposition scolaire :	**Personne physique**
Adresse postale :	**1589 BOUL GOUIN E , MONTREAL QUEBEC, H2C 1C2**
Date d'inscription au rôle :	**23-01-2002**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	**14,81 m**
Superficie :	**1 210,90 m^2**

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	**2**
Année de construction :	**1949**
Aire d'étages :	**214,40 m^2**
Genre de construction :	**À étages entiers**
Lien physique :	**Jumelé**
Nombre de logements :	**2**
Nombre de locaux non résidentiels :	
Nombre de chambres locatives :	

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Rôle courant

Date de référence au marché :	**01-07-2018**
Valeur du terrain :	**755 600 $**
Valeur du bâtiment :	**438 600 $**
Valeur de l'immeuble :	**1 194 200 $**

Rôle antérieur

Date de référence au marché :	**01-07-2015**
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	**1 095 600 $**

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation :	**Résiduelle**		
Valeur imposable de l'immeuble :	**1 194 200 $**	Valeur non imposable de l'immeuble :	**0 $**

Les informations présentées dans ce rapport sont en date du : **05-06-2020**
Date du rapport : **08-06-2020**

Montréal

Extrait du rôle d'évaluation foncière

Municipalité de **Montréal**
En vigueur pour les exercices financiers **2020-2021-2022**

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse :	**12375 Rue du Fort-Lorette**
Arrondissement :	**Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**
Numéro de lot :	**2494474**
Numéro de matricule :	**9247-17-5561-8-000-0000**
Utilisation prédominante :	**Couvent**
Numéro d'unité de voisinage :	**2901**
Numéro de dossier :	**30 - F71524828**

2. Propriétaire

Nom :	**VILLE DE MONTREAL**
Statut aux fins d'imposition scolaire :	**Personne morale**
Adresse postale :	**303 NOTRE-DAME E 3.500, MONTREAL QUEBEC, H2Y 3Y8**
Date d'inscription au rôle :	**08-06-2018**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	
Superficie :	**6 003,90 m^2**

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	
Année de construction :	
Aire d'étages :	
Genre de construction :	
Lien physique :	
Nombre de logements :	
Nombre de locaux non résidentiels :	
Nombre de chambres locatives :	**20**

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Rôle courant

Date de référence au marché :	**01-07-2018**
Valeur du terrain :	**2 941 900 $**
Valeur du bâtiment :	**582 200 $**
Valeur de l'immeuble :	**3 524 100 $**

Rôle antérieur

Date de référence au marché :	**01-07-2015**
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	**3 091 300 $**

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : **Résiduelle**

Valeur imposable de l'immeuble :	**0 $**	Valeur non imposable de l'immeuble :	**3 524 100 $**

Répartition des valeurs

Imposabilité	Montant
Terrain non imposable	**2 941 900 $**
Bâtiment non imposable	**582 200 $**
Immeuble non imposable	**3 524 100 $**

Source législative

Loi	Article	Alinéa
Loi sur la fiscalité municipale	**204**	**3**
Loi sur la fiscalité municipale	**204**	**3**

Les informations présentées dans ce rapport sont en date du : **05-06-2020**
Date du rapport : **08-06-2020**

Montréal

Extrait du rôle d'évaluation foncière

Municipalité de **Montréal**
En vigueur pour les exercices financiers **2020-2021-2022**

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse :	**12350 Rue du Fort-Lorette**
Arrondissement :	**Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**
Numéro de lot :	**2494709**
Numéro de matricule :	**9247-16-6869-6-000-0000**
Utilisation prédominante :	**Autres résidences d'étudiants**
Numéro d'unité de voisinage :	**2901**
Numéro de dossier :	**30 - F71304700**

2. Propriétaire

Nom :	**CORPORATION ARCHIEPISCOLALE CATHOLIQUE ROMAINE DE MONTREAL**
Statut aux fins d'imposition scolaire :	**Personne morale**
Adresse postale :	**12350 DU FORT-LORETTE , MONTREAL QUEBEC, H2C 3C8**
Date d'inscription au rôle :	**01-01-1986**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	**120,73 m**
Superficie :	**6 269,50 m^2**

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	
Année de construction :	
Aire d'étages :	
Genre de construction :	
Lien physique :	
Nombre de logements :	
Nombre de locaux non résidentiels :	
Nombre de chambres locatives :	

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Rôle courant

Date de référence au marché :	**01-07-2018**
Valeur du terrain :	**3 072 100 $**
Valeur du bâtiment :	**3 668 400 $**
Valeur de l'immeuble :	**6 740 500 $**

Rôle antérieur

Date de référence au marché :	**01-07-2015**
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	**6 533 000 $**

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : **Résiduelle**

Valeur imposable de l'immeuble : **0 $**

Valeur non imposable de l'immeuble : **6 740 500 $**

Répartition des valeurs

Imposabilité	Montant
Terrain non imposable	**3 072 100 $**
Bâtiment non imposable	**3 668 400 $**
Immeuble non imposable	**3 668 400 $**
Immeuble non imposable (compensable)	**3 072 100 $**

Source législative

Loi	Article	Alinéa
Loi sur la fiscalité municipale	**204**	**12**
Loi sur la fiscalité municipale	**204**	**12**
Loi sur la fiscalité municipale	**205.1**	**2**

Les informations présentées dans ce rapport sont en date du : **05-06-2020**
Date du rapport : **08-06-2020**

Montréal

Extrait du rôle d'évaluation foncière

Municipalité de **Montréal**
En vigueur pour les exercices financiers **2020-2021-2022**

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse :	**1601 - 1605 Boulevard Gouin Est**
Arrondissement :	**Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**
Numéro de lot :	**2495539**
Numéro de matricule :	**9247-13-0776-6-000-0000**
Utilisation prédominante :	**Couvent**
Numéro d'unité de voisinage :	**2901**
Numéro de dossier :	**30 - F71523905**

2. Propriétaire

Nom :	**FRERES DE SAINTE-GABRIEL DU CANADA**
Statut aux fins d'imposition scolaire :	**Personne morale**
Adresse postale :	**1601 BOUL GOUIN E , MONTREAL QUEBEC, H2C 1C2**
Date d'inscription au rôle :	**23-05-1996**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	**64,25 m**
Superficie :	**6 547,20 m^2**

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	
Année de construction :	**1960**
Aire d'étages :	
Genre de construction :	
Lien physique :	
Nombre de logements :	
Nombre de locaux non résidentiels :	**1**
Nombre de chambres locatives :	

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Rôle courant

Date de référence au marché :	**01-07-2018**
Valeur du terrain :	**3 208 100 $**
Valeur du bâtiment :	**1 805 800 $**
Valeur de l'immeuble :	**5 013 900 $**

Rôle antérieur

Date de référence au marché :	**01-07-2015**
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	**4 752 000 $**

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : **Résiduelle**

Valeur imposable de l'immeuble :	**0 $**	Valeur non imposable de l'immeuble :	**5 013 900 $**

Répartition des valeurs

Imposabilité	Montant
Terrain non imposable	**3 208 100 $**
Bâtiment non imposable	**1 805 800 $**
Immeuble non imposable	**1 805 800 $**
Immeuble non imposable (compensable)	**3 208 100 $**

Source législative

Loi	Article	Alinéa
Loi sur la fiscalité municipale	**204**	**12**
Loi sur la fiscalité municipale	**204**	**12**
Loi sur la fiscalité municipale	**205.1**	**2**

Les informations présentées dans ce rapport sont en date du : **05-06-2020**
Date du rapport : **08-06-2020**

Montréal

Extrait du rôle d'évaluation foncière

Municipalité de **Montréal**
En vigueur pour les exercices financiers **2020-2021-2022**

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse :	**1585 - 1587 Boulevard Gouin Est**
Arrondissement :	**Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**
Numéro de lot :	**2495540**
Numéro de matricule :	**9247-03-9119-1-000-0000**
Utilisation prédominante :	**Logement**
Numéro d'unité de voisinage :	**2953**
Numéro de dossier :	**30 - F71523700**

2. Propriétaire

Nom :	**LEVESQUE-CONSTANTINEAU, MONIQUE**
Statut aux fins d'imposition scolaire :	**Personne physique**
Adresse postale :	**1587 BL GOUIN E , MONTREAL QUEBEC, H2C 1C2**
Date d'inscription au rôle :	**01-01-1986**
Nom :	**CONSTANTINEAU, ROBERT**
Statut aux fins d'imposition scolaire :	**Personne physique**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	**14,20 m**
Superficie :	**1 321,40 m^2**

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	**2**
Année de construction :	**1949**
Aire d'étages :	**202,40 m^2**
Genre de construction :	**À étages entiers**
Lien physique :	**Jumelé**
Nombre de logements :	**3**
Nombre de locaux non résidentiels :	
Nombre de chambres locatives :	

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Rôle courant

Date de référence au marché :	**01-07-2018**
Valeur du terrain :	**793 600 $**
Valeur du bâtiment :	**335 000 $**
Valeur de l'immeuble :	**1 128 600 $**

Rôle antérieur

Date de référence au marché :	**01-07-2015**
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	**1 035 400 $**

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation :		**Résiduelle**	
Valeur imposable de l'immeuble :	**1 128 600 $**	Valeur non imposable de l'immeuble :	**0 $**

Les informations présentées dans ce rapport sont en date du : **05-06-2020**
Date du rapport : **08-06-2020**

Montréal

Extrait du rôle d'évaluation foncière

Municipalité de **Montréal**
En vigueur pour les exercices financiers **2020-2021-2022**

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse :	**1535 Boulevard Gouin Est**
Arrondissement :	**Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**
Numéro de lot :	**2495546**
Numéro de matricule :	**9247-02-4035-6-000-0000**
Utilisation prédominante :	**Parc pour la récréation en général**
Numéro d'unité de voisinage :	**2901**
Numéro de dossier :	**30 - F71523100**

2. Propriétaire

Nom :	**LA VILLE DE MONTREAL - SERVICE DE LA GESTION IMMOBILIERE**
Statut aux fins d'imposition scolaire :	**Personne morale**
Adresse postale :	**303 NOTRE-DAME E 3.500, MONTREAL QUEBEC, H2Y 3Y8**
Date d'inscription au rôle :	**01-01-1986**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	
Superficie :	**11 804,20 m^2**

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	
Année de construction :	
Aire d'étages :	
Genre de construction :	
Lien physique :	
Nombre de logements :	
Nombre de locaux non résidentiels :	
Nombre de chambres locatives :	

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Rôle courant

Date de référence au marché :	**01-07-2018**
Valeur du terrain :	**5 784 100 $**
Valeur du bâtiment :	**20 800 $**
Valeur de l'immeuble :	**5 804 900 $**

Rôle antérieur

Date de référence au marché :	**01-07-2015**
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	**5 333 200 $**

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : **Résiduelle**

Valeur imposable de l'immeuble : **0 $**

Valeur non imposable de l'immeuble : **5 804 900 $**

Répartition des valeurs

Imposabilité	Montant
Terrain non imposable	**5 784 100 $**
Bâtiment non imposable	**20 800 $**
Immeuble non imposable	**5 804 900 $**

Source législative

Loi	Article	Alinéa
Loi sur la fiscalité municipale	**204**	**3**
Loi sur la fiscalité municipale	**204**	**3**

Les informations présentées dans ce rapport sont en date du : **05-06-2020**
Date du rapport : **08-06-2020**

Montréal

Extrait du rôle d'évaluation foncière

Municipalité de **Montréal**
En vigueur pour les exercices financiers **2020-2021-2022**

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse :	**1395 Boulevard Gouin Est**
Arrondissement :	**Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**
Numéro de lot :	**2496750**
Numéro de matricule :	**9147-80-8492-3-000-0000**
Utilisation prédominante :	**Logement**
Numéro d'unité de voisinage :	**2953**
Numéro de dossier :	**30 - F71523000**

2. Propriétaire

Nom :	**ALLARD, JEAN**
Statut aux fins d'imposition scolaire :	**Personne physique**
Adresse postale :	**1395 BOUL GOUIN E , MONTREAL QUEBEC, H2C 1B3**
Date d'inscription au rôle :	**16-11-2001**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	
Superficie :	**1 018,90 m^2**

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	**1**
Année de construction :	**1969**
Aire d'étages :	**192,10 m^2**
Genre de construction :	**De plain-pied**
Lien physique :	**Détaché**
Nombre de logements :	**1**
Nombre de locaux non résidentiels :	
Nombre de chambres locatives :	

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Rôle courant

Date de référence au marché :	**01-07-2018**
Valeur du terrain :	**794 700 $**
Valeur du bâtiment :	**381 900 $**
Valeur de l'immeuble :	**1 176 600 $**

Rôle antérieur

Date de référence au marché :	**01-07-2015**
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	**1 069 600 $**

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation :	**Résiduelle**		
Valeur imposable de l'immeuble :	**1 176 600 $**	Valeur non imposable de l'immeuble :	**0 $**

Les informations présentées dans ce rapport sont en date du : **05-06-2020**
Date du rapport : **08-06-2020**

Montréal

Extrait du rôle d'évaluation foncière

Municipalité de **Montréal**
En vigueur pour les exercices financiers **2020-2021-2022**

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse :	**Boulevard Gouin Est, ARR 1615-35**
Arrondissement :	**Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**
Numéro de lot :	**2736250**
Numéro de matricule :	**9247-05-3586-2-000-0000**
Utilisation prédominante :	**Espace de terrain non aménagé et non exploité (sauf l'exploitation non commerciale de la forêt)**
Numéro d'unité de voisinage :	**2901**
Numéro de dossier :	**30 - F71524050**

2. Propriétaire

Nom :	**HYDRO-QUEBEC PROPRIETES IMMOBILIERES**
Statut aux fins d'imposition scolaire :	**Personne morale**
Adresse postale :	**CP 11604 STN CENTRE-VILLE , MONTREAL QUEBEC, H3C 5T5**
Date d'inscription au rôle :	**01-01-1991**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	
Superficie :	**2 832,30 m^2**

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	
Année de construction :	
Aire d'étages :	
Genre de construction :	
Lien physique :	
Nombre de logements :	
Nombre de locaux non résidentiels :	
Nombre de chambres locatives :	

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Rôle courant

Date de référence au marché :	**01-07-2018**
Valeur du terrain :	**1 $**
Valeur du bâtiment :	**0 $**
Valeur de l'immeuble :	**1 $**

Rôle antérieur

Date de référence au marché :	**01-07-2015**
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	**1 $**

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation :	**Résiduelle**		
Valeur imposable de l'immeuble :	**1 $**	Valeur non imposable de l'immeuble :	**0 $**

Les informations présentées dans ce rapport sont en date du : **05-06-2020**
Date du rapport : **08-06-2020**

Montréal

Extrait du rôle d'évaluation foncière

Municipalité de **Montréal**
En vigueur pour les exercices financiers **2020-2021-2022**

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse :	**Boulevard Gouin Est, LOT ARR 1801**
Arrondissement :	**Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**
Numéro de lot :	**1741341-2 , 2736249**
Numéro de matricule :	**9247-18-1701-2-000-0000**
Utilisation prédominante :	**Espace de terrain non aménagé et non exploité (sauf l'exploitation non commerciale de la forêt)**
Numéro d'unité de voisinage :	**2901**
Numéro de dossier :	**30 - F71524830**

2. Propriétaire

Nom :	**HYDRO-QUEBEC PROPRIETES IMMOBILIERES**
Statut aux fins d'imposition scolaire :	**Personne morale**
Adresse postale :	**CP 11604 STN CENTRE-VILLE , MONTREAL QUEBEC, H3C 5T5**
Date d'inscription au rôle :	**07-05-1991**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	
Superficie :	**748,67 m^2**

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	
Année de construction :	
Aire d'étages :	
Genre de construction :	
Lien physique :	
Nombre de logements :	
Nombre de locaux non résidentiels :	
Nombre de chambres locatives :	

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Rôle courant

Date de référence au marché :	**01-07-2018**
Valeur du terrain :	**1 $**
Valeur du bâtiment :	**0 $**
Valeur de l'immeuble :	**1 $**

Rôle antérieur

Date de référence au marché :	**01-07-2015**
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	**1 $**

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation :	**Résiduelle**		
Valeur imposable de l'immeuble :	**1 $**	Valeur non imposable de l'immeuble :	**0 $**

Les informations présentées dans ce rapport sont en date du : **05-06-2020**
Date du rapport : **08-06-2020**

Montréal

Extrait du rôle d'évaluation foncière

Municipalité de **Montréal**
En vigueur pour les exercices financiers **2020-2021-2022**

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse :	**1829 - 1847 Boulevard Gouin Est**
Arrondissement :	**Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**
Numéro de lot :	**1745374 , 2494475**
Numéro de matricule :	**9247-28-1153-5-000-0000**
Utilisation prédominante :	**Église, synagogue, mosquée et temple**
Numéro d'unité de voisinage :	**2901**
Numéro de dossier :	**30 - F71525027**

2. Propriétaire

Nom :	**FABRIQUE DE LA PAROISSE DE LA VISITATION-DE-LA-BIENHEUREUSE-VIERGE-MARIE**
Statut aux fins d'imposition scolaire :	**Personne morale**
Adresse postale :	**1847 BOUL GOUIN E , MONTREAL QUEBEC, H2C 1C8**
Date d'inscription au rôle :	**01-01-2014**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	
Superficie :	**18 269,00 m^2**

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	
Année de construction :	**1851 (estimée)**
Aire d'étages :	
Genre de construction :	
Lien physique :	
Nombre de logements :	
Nombre de locaux non résidentiels :	**1**
Nombre de chambres locatives :	

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Rôle courant

Date de référence au marché :	**01-07-2018**
Valeur du terrain :	**7 161 400 $**
Valeur du bâtiment :	**493 600 $**
Valeur de l'immeuble :	**7 655 000 $**

Rôle antérieur

Date de référence au marché :	**01-07-2015**
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	**7 074 600 $**

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : **Résiduelle**

Valeur imposable de l'immeuble : **0 $**

Valeur non imposable de l'immeuble : **7 655 000 $**

Répartition des valeurs

Imposabilité	Montant
Terrain non imposable	**7 161 400 $**
Bâtiment non imposable	**493 600 $**
Immeuble non imposable	**7 655 000 $**

Source législative

Loi	Article	Alinéa
Loi sur la fiscalité municipale	**204**	**8**
Loi sur la fiscalité municipale	**204**	**8**

Les informations présentées dans ce rapport sont en date du : **05-06-2020**
Date du rapport : **08-06-2020**

Montréal

Extrait du rôle d'évaluation foncière

Municipalité de **Montréal**
En vigueur pour les exercices financiers **2020-2021-2022**

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse :	**1615 - 1635 Boulevard Gouin Est**
Arrondissement :	**Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**
Numéro de lot :	**2494706 , 2736254 , 2736255**
Numéro de matricule :	**9247-14-1196-4-000-0000**
Utilisation prédominante :	**Maison pour personnes retraitées non autonomes (inclus les CHLSD)**
Numéro d'unité de voisinage :	**2901**
Numéro de dossier :	**30 - F71523922**

2. Propriétaire

Nom :	**FONDATION BERTHIAUME-DU TREMBLAY**
Statut aux fins d'imposition scolaire :	**Personne morale**
Adresse postale :	**1635 BL GOUIN E , MONTREAL QUEBEC, H2C 1C2**
Date d'inscription au rôle :	**01-01-1994**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	
Superficie :	**24 082,60 m^2**

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	**11**
Année de construction :	
Aire d'étages :	
Genre de construction :	
Lien physique :	
Nombre de logements :	**62**
Nombre de locaux non résidentiels :	**2**
Nombre de chambres locatives :	**226**

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Rôle courant

Date de référence au marché :	**01-07-2018**
Valeur du terrain :	**11 800 500 $**
Valeur du bâtiment :	**14 043 400 $**
Valeur de l'immeuble :	**25 843 900 $**

Rôle antérieur

Date de référence au marché :	**01-07-2015**
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	**24 880 600 $**

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : **Non résidentielle classe 12, Six logements et plus**

Valeur imposable de l'immeuble :	**24 778 900 $**	Valeur non imposable de l'immeuble :	**1 065 000 $**

Répartition des valeurs

Imposabilité	Montant
Terrain non imposable	**55 500 $**
Terrain imposable	**24 000 $**
Terrain imposable	**2 262 300 $**
Terrain imposable exempt de taxes (en partie)	**9 458 700 $**
Bâtiment non imposable	**1 009 500 $**
Bâtiment imposable	**29 400 $**
Bâtiment imposable	**2 509 900 $**
Bâtiment imposable exempt de taxes (en partie)	**10 494 600 $**
Immeuble imposable	**24 778 900 $**
Immeuble non imposable (compensable)	**1 065 000 $**

Source législative

Loi	Article	Alinéa
Loi sur la fiscalité municipale	**204**	**10**
Loi sur la fiscalité municipale	**244.31**	
Loi sur la fiscalité municipale	**244.35**	
Loi sur la fiscalité municipale	**244.52**	
Loi sur la fiscalité municipale	**204**	**10**
Loi sur la fiscalité municipale	**244.31**	
Loi sur la fiscalité municipale	**244.35**	
Loi sur la fiscalité municipale	**244.52**	
Loi sur la fiscalité municipale	**205.1**	**1**

Les informations présentées dans ce rapport sont en date du : **05-06-2020**
Date du rapport : **08-06-2020**

Montréal

Extrait du rôle d'évaluation foncière

Municipalité de **Montréal**
En vigueur pour les exercices financiers **2020-2021-2022**

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse :	**1105 - 1239 Boulevard Gouin Est**
Arrondissement :	**Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**
Numéro de lot :	**2496751-1 , 2736245 , 2736326 , 2736327**
Numéro de matricule :	**9146-79-1310-8-000-0000**
Utilisation prédominante :	**École secondaire**
Numéro d'unité de voisinage :	**2901**
Numéro de dossier :	**30 - F71522910**

2. Propriétaire

Nom :	**COMMISSION SCOLAIRE DE MONTREAL**
Statut aux fins d'imposition scolaire :	**Personne morale**
Adresse postale :	**3737 SHERBROOKE E , MONTREAL QUEBEC, H1X 3B3**
Date d'inscription au rôle :	**01-08-2016**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	
Superficie :	**71 934,00 m^2**

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	**3**
Année de construction :	**1912**
Aire d'étages :	**13 993,60 m^2**
Genre de construction :	
Lien physique :	**Détaché**
Nombre de logements :	
Nombre de locaux non résidentiels :	**2**
Nombre de chambres locatives :	

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Rôle courant

Date de référence au marché :	**01-07-2018**
Valeur du terrain :	**26 435 700 $**
Valeur du bâtiment :	**9 636 000 $**
Valeur de l'immeuble :	**36 071 700 $**

Rôle antérieur

Date de référence au marché :	**01-07-2015**
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	**34 289 000 $**

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : **Résiduelle**

Valeur imposable de l'immeuble : **0 $**

Valeur non imposable de l'immeuble : **36 071 700 $**

Répartition des valeurs

Imposabilité	Montant
Terrain non imposable	**26 435 700 $**
Bâtiment non imposable	**9 636 000 $**
Immeuble non imposable (compensable)	**36 071 700 $**

Source législative

Loi	Article	Alinéa
Loi sur la fiscalité municipale	**204**	**13**
Loi sur la fiscalité municipale	**204**	**13**
Loi sur la fiscalité municipale	**255**	**4**

Les informations présentées dans ce rapport sont en date du : **05-06-2020**
Date du rapport : **08-06-2020**

Note :Cette unité est actuellement en cours d'évaluation.Certaines informations présentées dans ce rapport pourraient être éventuellement modifiées.

Montréal

Extrait du rôle d'évaluation foncière

Municipalité de **Montréal**
En vigueur pour les exercices financiers **2020-2021-2022**

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse :	**Boulevard Gouin Est, ARR 1589-91**
Arrondissement :	**Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**
Numéro de lot :	**4858914 , 4858915**
Numéro de matricule :	**9247-02-3697-4-000-0000**
Utilisation prédominante :	**Espace de terrain non aménagé et non exploité (sauf l'exploitation non commerciale de la forêt)**
Numéro d'unité de voisinage :	**2901**
Numéro de dossier :	**30 - F71523600**

2. Propriétaire

Nom :	**HYDRO-QUEBEC PROPRIETES IMMOBILIERES**
Statut aux fins d'imposition scolaire :	**Personne morale**
Adresse postale :	**CP 11604 STN CENTRE-VILLE , MONTREAL QUEBEC, H3C 5T5**
Date d'inscription au rôle :	**01-01-1991**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	
Superficie :	**2 876,20 m^2**

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	
Année de construction :	
Aire d'étages :	
Genre de construction :	
Lien physique :	
Nombre de logements :	
Nombre de locaux non résidentiels :	
Nombre de chambres locatives :	

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Rôle courant

Date de référence au marché :	**01-07-2018**
Valeur du terrain :	**70 500 $**
Valeur du bâtiment :	**0 $**
Valeur de l'immeuble :	**70 500 $**

Rôle antérieur

Date de référence au marché :	**01-07-2015**
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	**64 700 $**

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation :		**Résiduelle**	
Valeur imposable de l'immeuble :	**70 500 $**	Valeur non imposable de l'immeuble :	**0 $**

Les informations présentées dans ce rapport sont en date du : **05-06-2020**
Date du rapport : **08-06-2020**

Carte interactive des milieux humides du territoire de la CMM

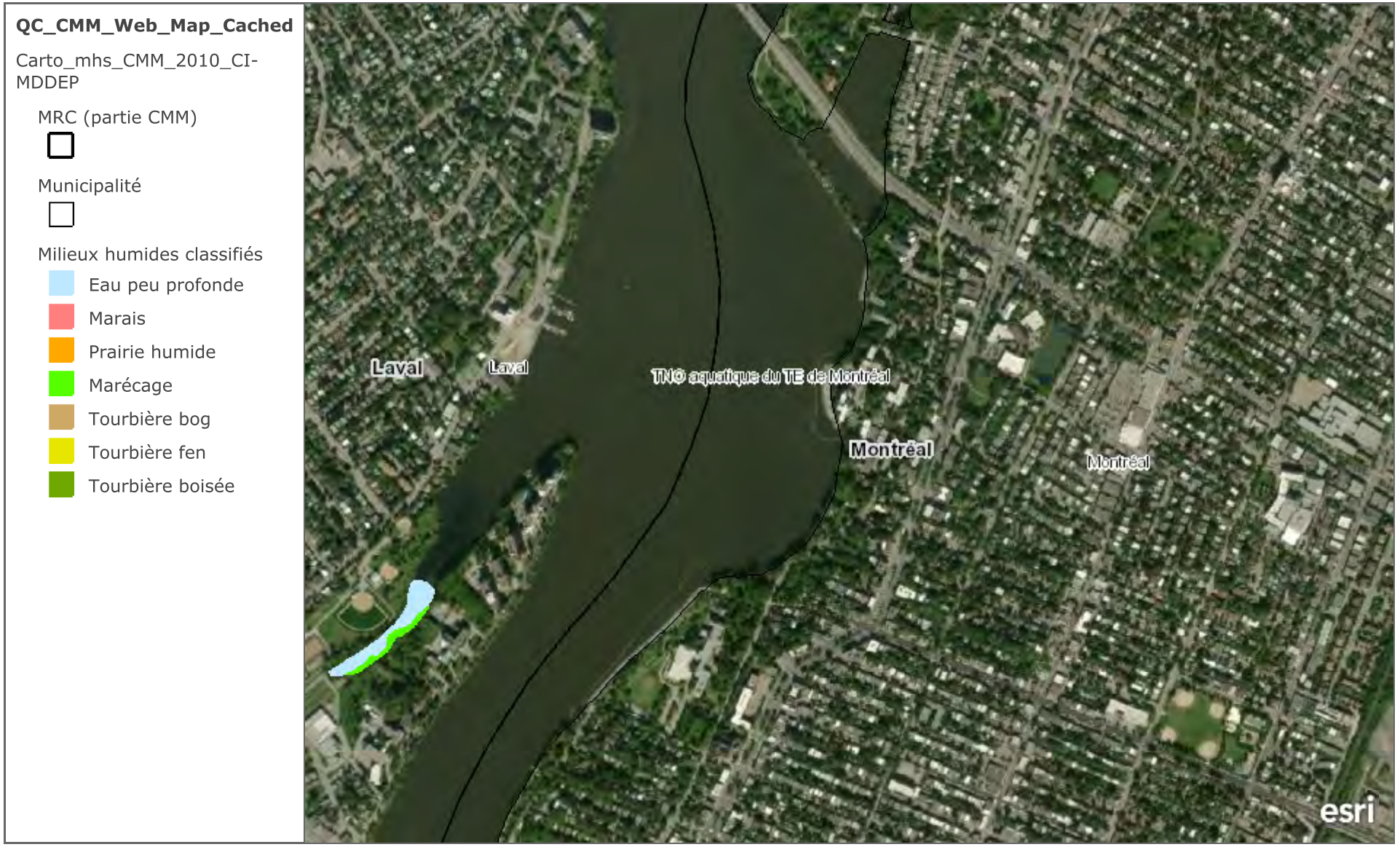

Cartographie détaillée des milieux humides du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Inventaire des milieux humides réalisé par photo-interprétation 3D de photos aériennes numériques 2007, CIC et MDDELCC.

0.3km

USDA FSA, GeoEye, Maxar, CNES/Airbus DS

ÉES Phase I - Mur de soutènement Simon-Sicard

Rive sud de la rivière des Prairies, entre av. St-Charles et Papineau (Montréal)

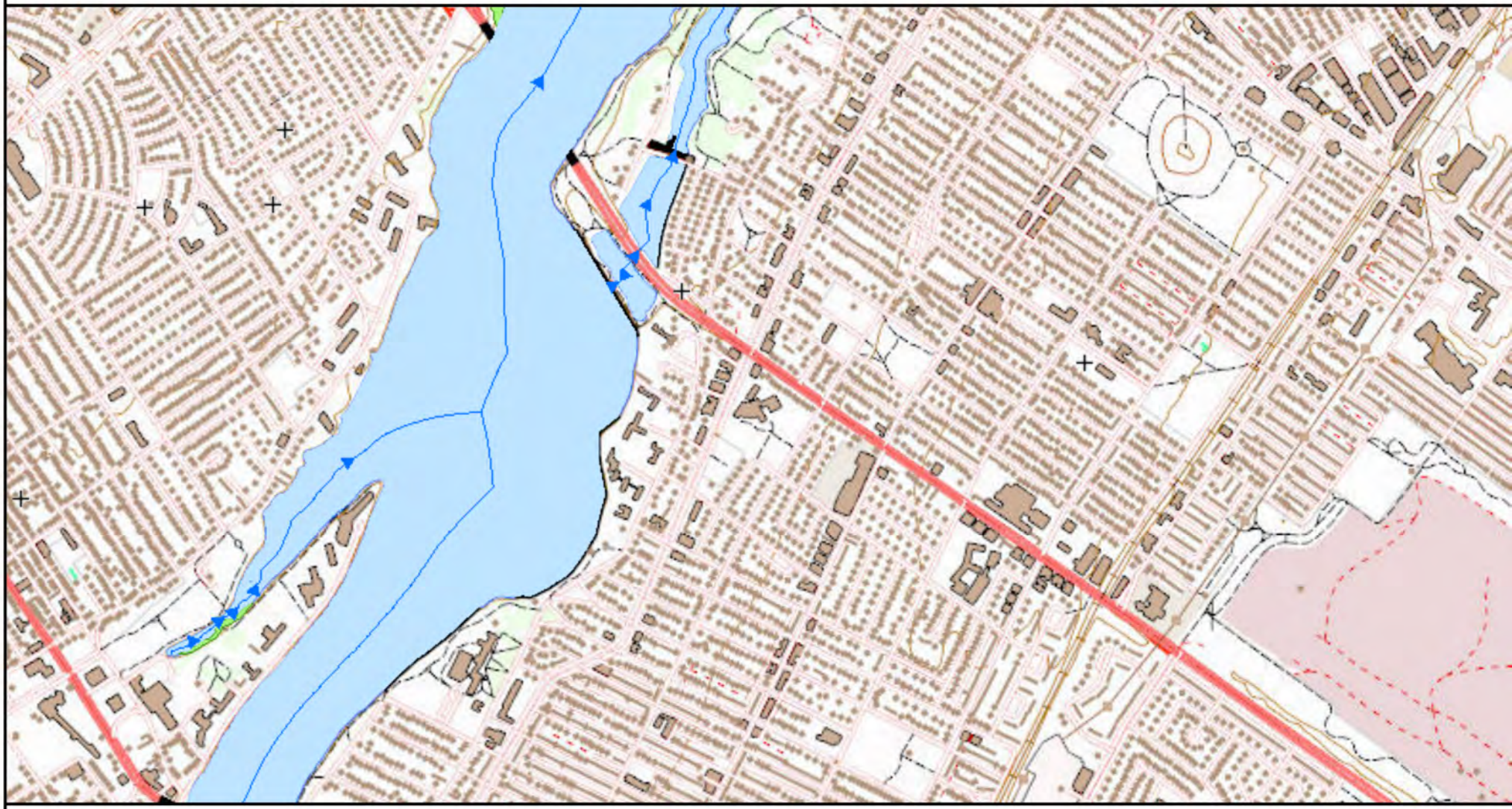

Échelle : 1 / 15 625

Source(s) des données :
Navigateur cartographique du MELCC

© Gouvernement du Québec, 2020

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

Prélèvement et analyses d'échantillons de sols dans le cadre de travaux de stabilisation du basculement du mur de soutènement, dans les secteurs de l'École Sophie-Barat et des Sœurs de la Miséricorde.
réalisé le 26-11-2009

Plan zone de prélèvement - Site Sophie-Barat

Plan zone de prélèvement - Site congrégation religieuse

11/26/2009 13:33

11/26/2009 13:34

Votre # Bordereau: E-725263, E-725267, E-798990, E-725262

Attention: Pierre Parker
HYDRO QUEBEC
3320, RUE F.X. TESSIER
VAUDREUIL-DORION, PQ
CANADA J7V 5V5

Date du rapport: 2009/12/02

CERTIFICAT D'ANALYSES

 # DE DOSSIER MAXXAM: A961468
Reçu: 2009/11/26, 15:00

Matrice: SOL
Nombre d'échantillons reçus: 33

Analyses	Quantité	Date de l' extraction	Date Analysé	Méthode de laboratoire	Méthode d'analyse
Benzène, toluène, éthylbenzène, xylène	17	2009/11/30	2009/11/30	STL SOP-00145/7	MA. 400 - COV 1.1
Benzène, toluène, éthylbenzène, xylène	16	2009/11/30	2009/12/01	STL SOP-00145/7	MA. 400 - COV 1.1
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	26	2009/11/30	2009/12/01	STL SOP-00172/1	MA. 400 - Hyd 1.1
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	7	2009/12/01	2009/12/02	STL SOP-00172/1	MA. 400 - Hyd 1.1
Frais de gestion	33	2009/11/26	2009/11/26		
Métaux par ICP	10	2009/12/01	2009/12/01	STL SOP-00006/7	MA.200- Mét 1.1
Métaux par ICP	23	2009/12/01	2009/12/02	STL SOP-00006/7	MA.200- Mét 1.1
Hydrocarbures aromatiques polycycliques	26	2009/11/30	2009/12/01	STL SOP-00137/8	MA. 400 - HAP 1.1
Hydrocarbures aromatiques polycycliques	7	2009/12/01	2009/12/01	STL SOP-00137/8	MA. 400 - HAP 1.1

clé de cryptage

Veuillez adresser toute question concernant ce certificat d'analyse à votre chargé(e) de projets

LORENA DI BENEDETTO, B.Sc., chimiste, Chargée de projet
Email: LORENA.DIBENEDETTO@maxxamanalytics.com
Phone# (514) 448-9001 Ext:4262

==========

Maxxam a mis en place des procédures qui protègent contre l'utilisation malsaine de la signature électronique et emploi les signataires requis selon la section 5.10.2 du guide ISO/IEC 17025:2005(E). Le CCN et le CALA ont tous deux approuvé cette façon de rapporter les résultats ainsi que ce format électronique de rapport.

Veuillez vous référer à la page des signatures de validation pour le détail des validations par département.

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32430	J32465		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725267	E-725267		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-1**	**ECH-2**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	9.6	11	N/A	N/A
HAP								
Acénaphtène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	0.1	711918
Acénaphtylène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	0.1	711918
Anthracène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	0.1	711918
Benzo(a)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	0.1	ND	0.1	711918
Benzo(a)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	0.1	ND	0.1	711918
Benzo(b+j+k)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.2**	ND	0.1	711918
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	0.1	711918
Benzo(ghi)pérylène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	0.1	711918
Chrysène	mg/kg	**0.1**	1	10	0.1	ND	0.1	711918
Dibenz(a,h)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	0.1	711918
7,12-Diméthylbenzanthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	0.1	711918
Fluoranthène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.3**	ND	0.1	711918
Fluorène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	0.1	711918
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	0.1	711918
3-Méthylcholanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	0.1	711918
Naphtalène	mg/kg	**0.1**	5	50	ND	ND	0.1	711918
Phénanthrène	mg/kg	**0.1**	5	50	0.1	ND	0.1	711918
Pyrène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.2**	ND	0.1	711918
2-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	0.1	711918
1-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	0.1	711918
1,3-Diméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	0.1	711918
2,3,5-Triméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	0.1	711918
Récupération des Surrogates (%)								
D10-Anthracène	%	-	-	-	104	99	N/A	711918
D12-Benzo(a)pyrène	%	-	-	-	98	96	N/A	711918
D14-Terphenyl	%	-	-	-	122	119	N/A	711918
D8-Acenaphthylene	%	-	-	-	104	100	N/A	711918

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32430	J32465		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725267	E-725267		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-1**	**ECH-2**	**LDR**	**Lot CQ**
D8-Naphtalène	%	-	-	-	99	94	N/A	711918

N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32466		J32467		
Date d'échantillonnage					2009/11/26		2009/11/26		
# Bordereau					E-725267		E-725267		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-3**	**Lot CQ**	**ECH-4**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	10	N/A	13	N/A	N/A
HAP									
Acénaphtène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	711971	ND	0.1	711918
Acénaphtylène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	711971	ND	0.1	711918
Anthracène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	711971	ND	0.1	711918
Benzo(a)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	0.1	711971	ND	0.1	711918
Benzo(a)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	0.1	711971	ND	0.1	711918
Benzo(b+j+k)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.2**	711971	ND	0.1	711918
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711971	ND	0.1	711918
Benzo(ghi)pérylène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711971	ND	0.1	711918
Chrysène	mg/kg	**0.1**	1	10	0.1	711971	ND	0.1	711918
Dibenz(a,h)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711971	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711971	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711971	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711971	ND	0.1	711918
7,12-Diméthylbenzanthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711971	ND	0.1	711918
Fluoranthène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.2**	711971	ND	0.1	711918
Fluorène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	711971	ND	0.1	711918
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711971	ND	0.1	711918
3-Méthylcholanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711971	ND	0.1	711918
Naphtalène	mg/kg	**0.1**	5	50	ND	711971	ND	0.1	711918
Phénanthrène	mg/kg	**0.1**	5	50	0.1	711971	ND	0.1	711918
Pyrène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.2**	711971	ND	0.1	711918
2-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711971	ND	0.1	711918
1-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711971	ND	0.1	711918
1,3-Diméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711971	ND	0.1	711918
2,3,5-Triméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711971	ND	0.1	711918
Récupération des Surrogates (%)									
D10-Anthracène	%	-	-	-	81	711971	100	N/A	711918
D12-Benzo(a)pyrène	%	-	-	-	75	711971	94	N/A	711918
D14-Terphenyl	%	-	-	-	106	711971	118	N/A	711918
D8-Acenaphthylene	%	-	-	-	111	711971	102	N/A	711918

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32466		J32467		
Date d'échantillonnage					2009/11/26		2009/11/26		
# Bordereau					E-725267		E-725267		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-3**	**Lot CQ**	**ECH-4**	**LDR**	**Lot CQ**
D8-Naphtalène	%	-	-	-	117	711971	96	N/A	711918

N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32468	J32469	J32469		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725267	E-725267	E-725267		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-5**	**ECH-6**	**ECH-6 Dup. de Lab.**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	9.2	11	11	N/A	N/A
HAP									
Acénaphtène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Acénaphtylène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Anthracène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(a)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	0.1	0.1	0.1	711918
Benzo(a)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	0.1	0.1	0.1	711918
Benzo(b+j+k)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.2**	**0.2**	**0.2**	0.1	711918
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(ghi)pérylène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Chrysène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	0.1	0.1	0.1	711918
Dibenz(a,h)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
7,12-Diméthylbenzanthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Fluoranthène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.2**	**0.2**	**0.3**	0.1	711918
Fluorène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
3-Méthylcholanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Naphtalène	mg/kg	**0.1**	5	50	ND	ND	ND	0.1	711918
Phénanthrène	mg/kg	**0.1**	5	50	0.1	0.1	**0.2**	0.1	711918
Pyrène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.2**	**0.2**	**0.2**	0.1	711918
2-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
1-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
1,3-Diméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
2,3,5-Triméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Récupération des Surrogates (%)									
D10-Anthracène	%	-	-	-	111	99	108	N/A	711918
D12-Benzo(a)pyrène	%	-	-	-	103	94	98	N/A	711918
D14-Terphenyl	%	-	-	-	127	120	116	N/A	711918

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32468	J32469	J32469		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725267	E-725267	E-725267		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-5**	**ECH-6**	**ECH-6 Dup. de Lab.**	**LDR**	**Lot CQ**
D8-Acenaphthylene	%	-	-	-	113	103	106	N/A	711918
D8-Naphtalène	%	-	-	-	102	91	95	N/A	711918

N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32470	J32471	J32472		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725267	E-725267	E-725267		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-7**	**ECH-8**	**ECH-9**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	9.5	8.0	13	N/A	N/A
HAP									
Acénaphtène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Acénaphtylène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Anthracène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(a)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	0.1	ND	ND	0.1	711918
Benzo(a)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	0.1	ND	**0.2**	0.1	711918
Benzo(b+j+k)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.3**	0.1	**0.2**	0.1	711918
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(ghi)pérylène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	**0.2**	0.1	711918
Chrysène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.2**	ND	0.1	0.1	711918
Dibenz(a,h)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
7,12-Diméthylbenzanthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Fluoranthène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.3**	**0.2**	**0.2**	0.1	711918
Fluorène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	0.1	0.1	711918
3-Méthylcholanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Naphtalène	mg/kg	**0.1**	5	50	ND	0.1	ND	0.1	711918
Phénanthrène	mg/kg	**0.1**	5	50	**0.2**	0.1	0.1	0.1	711918
Pyrène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.2**	0.1	**0.2**	0.1	711918
2-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	**0.2**	ND	0.1	711918
1-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	0.1	ND	0.1	711918
1,3-Diméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
2,3,5-Triméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Récupération des Surrogates (%)									
D10-Anthracène	%	-	-	-	104	106	100	N/A	711918
D12-Benzo(a)pyrène	%	-	-	-	99	96	93	N/A	711918
D14-Terphenyl	%	-	-	-	123	120	117	N/A	711918
D8-Acenaphthylene	%	-	-	-	106	105	100	N/A	711918

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32470	J32471	J32472		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725267	E-725267	E-725267		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-7**	**ECH-8**	**ECH-9**	**LDR**	**Lot CQ**
D8-Naphtalène	%	-	-	-	97	94	91	N/A	711918

N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32473	J32473	J32474		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725267	E-725267	E-725263		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-10**	**ECH-10 Dup. de Lab.**	**ECH-11**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	10	10	11	N/A	N/A
HAP									
Acénaphtène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Acénaphtylène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Anthracène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(a)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	0.1	0.1	ND	0.1	711918
Benzo(a)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	0.1	ND	ND	0.1	711918
Benzo(b+j+k)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.2**	**0.2**	ND	0.1	711918
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(ghi)pérylène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Chrysène	mg/kg	**0.1**	1	10	0.1	ND	ND	0.1	711918
Dibenz(a,h)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
7,12-Diméthylbenzanthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Fluoranthène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.3**	**0.2**	ND	0.1	711918
Fluorène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
3-Méthylcholanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Naphtalène	mg/kg	**0.1**	5	50	ND	ND	ND	0.1	711918
Phénanthrène	mg/kg	**0.1**	5	50	**0.2**	0.1	ND	0.1	711918
Pyrène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.2**	**0.2**	ND	0.1	711918
2-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
1-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
1,3-Diméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
2,3,5-Triméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Récupération des Surrogates (%)									
D10-Anthracène	%	-	-	-	104	113	100	N/A	711918
D12-Benzo(a)pyrène	%	-	-	-	97	104	100	N/A	711918
D14-Terphenyl	%	-	-	-	121	130	123	N/A	711918

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32473	J32473	J32474		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725267	E-725267	E-725263		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-10**	**ECH-10 Dup. de Lab.**	**ECH-11**	**LDR**	**Lot CQ**
D8-Acenaphthylene	%	-	-	-	108	115	109	N/A	711918
D8-Naphtalène	%	-	-	-	96	101	97	N/A	711918

N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32474	J32475	J32476		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725263	E-725263	E-725263		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-11 Dup. de Lab.**	**ECH-12**	**ECH-13**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	11	11	14	N/A	N/A
HAP									
Acénaphtène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Acénaphtylène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Anthracène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	0.1	ND	0.1	711918
Benzo(a)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	0.1	**0.3**	ND	0.1	711918
Benzo(a)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	0.1	**0.2**	ND	0.1	711918
Benzo(b+j+k)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.3**	**0.4**	ND	0.1	711918
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(ghi)pérylène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	0.1	ND	0.1	711918
Chrysène	mg/kg	**0.1**	1	10	0.1	**0.3**	ND	0.1	711918
Dibenz(a,h)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
7,12-Diméthylbenzanthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Fluoranthène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.3**	**0.6**	ND	0.1	711918
Fluorène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	0.1	ND	0.1	711918
3-Méthylcholanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Naphtalène	mg/kg	**0.1**	5	50	ND	ND	ND	0.1	711918
Phénanthrène	mg/kg	**0.1**	5	50	**0.2**	**0.4**	ND	0.1	711918
Pyrène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.3**	**0.5**	ND	0.1	711918
2-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
1-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
1,3-Diméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
2,3,5-Triméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Récupération des Surrogates (%)									
D10-Anthracène	%	-	-	-	104	94	101	N/A	711918
D12-Benzo(a)pyrène	%	-	-	-	96	87	91	N/A	711918
D14-Terphenyl	%	-	-	-	118	111	116	N/A	711918

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32474	J32475	J32476		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725263	E-725263	E-725263		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-11 Dup. de Lab.**	**ECH-12**	**ECH-13**	**LDR**	**Lot CQ**
D8-Acenaphthylene	%	-	-	-	103	96	103	N/A	711918
D8-Naphtalène	%	-	-	-	92	84	94	N/A	711918

N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32477	J32478	J32479		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725263	E-725263	E-725263		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-14**	**ECH-15**	**ECH-16**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	13	16	18	N/A	N/A
HAP									
Acénaphtène	mg/kg	**0.1**	10	100	0.1	ND	ND	0.1	711918
Acénaphtylène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Anthracène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.2**	ND	ND	0.1	711918
Benzo(a)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.4**	0.1	ND	0.1	711918
Benzo(a)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.3**	ND	ND	0.1	711918
Benzo(b+j+k)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.6**	**0.2**	ND	0.1	711918
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(ghi)pérylène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.2**	ND	ND	0.1	711918
Chrysène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.4**	0.1	ND	0.1	711918
Dibenz(a,h)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
7,12-Diméthylbenzanthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Fluoranthène	mg/kg	**0.1**	10	100	**1.0**	**0.2**	ND	0.1	711918
Fluorène	mg/kg	**0.1**	10	100	0.1	ND	ND	0.1	711918
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.2**	ND	ND	0.1	711918
3-Méthylcholanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Naphtalène	mg/kg	**0.1**	5	50	ND	ND	ND	0.1	711918
Phénanthrène	mg/kg	**0.1**	5	50	**1.0**	ND	ND	0.1	711918
Pyrène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.8**	**0.2**	ND	0.1	711918
2-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
1-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
1,3-Diméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
2,3,5-Triméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Récupération des Surrogates (%)									
D10-Anthracène	%	-	-	-	100	100	98	N/A	711918
D12-Benzo(a)pyrène	%	-	-	-	99	91	97	N/A	711918
D14-Terphenyl	%	-	-	-	123	118	119	N/A	711918
D8-Acenaphthylene	%	-	-	-	108	102	107	N/A	711918

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32477	J32478	J32479		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725263	E-725263	E-725263		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-14**	**ECH-15**	**ECH-16**	**LDR**	**Lot CQ**
D8-Naphtalène	%	-	-	-	98	88	104	N/A	711918

N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32480	J32481	J32482		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725263	E-725263	E-725263		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-17**	**ECH-18**	**ECH-19**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	16	20	17	N/A	N/A
HAP									
Acénaphtène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Acénaphtylène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Anthracène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(a)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(a)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(b+j+k)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(ghi)pérylène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Chrysène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenz(a,h)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
7,12-Diméthylbenzanthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Fluoranthène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Fluorène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
3-Méthylcholanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Naphtalène	mg/kg	**0.1**	5	50	ND	ND	ND	0.1	711918
Phénanthrène	mg/kg	**0.1**	5	50	ND	ND	ND	0.1	711918
Pyrène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
2-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
1-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
1,3-Diméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
2,3,5-Triméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Récupération des Surrogates (%)									
D10-Anthracène	%	-	-	-	98	105	107	N/A	711918
D12-Benzo(a)pyrène	%	-	-	-	92	99	103	N/A	711918
D14-Terphenyl	%	-	-	-	113	124	128	N/A	711918
D8-Acenaphthylene	%	-	-	-	100	109	113	N/A	711918

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32480	J32481	J32482		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725263	E-725263	E-725263		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-17**	**ECH-18**	**ECH-19**	**LDR**	**Lot CQ**
D8-Naphtalène	%	-	-	-	90	98	100	N/A	711918

N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32483	J32484	J32485		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725263	E-798990	E-798990		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-20**	**ECH-21**	**PILE-1**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	17	17	15	N/A	N/A
HAP									
Acénaphtène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Acénaphtylène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Anthracène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(a)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(a)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(b+j+k)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(ghi)pérylène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Chrysène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenz(a,h)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
7,12-Diméthylbenzanthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Fluoranthène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Fluorène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
3-Méthylcholanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Naphtalène	mg/kg	**0.1**	5	50	ND	ND	ND	0.1	711918
Phénanthrène	mg/kg	**0.1**	5	50	ND	ND	ND	0.1	711918
Pyrène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
2-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
1-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
1,3-Diméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
2,3,5-Triméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Récupération des Surrogates (%)									
D10-Anthracène	%	-	-	-	102	106	98	N/A	711918
D12-Benzo(a)pyrène	%	-	-	-	96	95	94	N/A	711918
D14-Terphenyl	%	-	-	-	120	121	115	N/A	711918
D8-Acenaphthylene	%	-	-	-	105	109	102	N/A	711918

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32483	J32484	J32485		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725263	E-798990	E-798990		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-20**	**ECH-21**	**PILE-1**	**LDR**	**Lot CQ**
D8-Naphtalène	%	-	-	-	97	100	94	N/A	711918

N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32486	J32487	J32488		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-798990	E-798990	E-798990		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**PILE-2**	**PILE-3**	**PILE-4**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	12	15	15	N/A	N/A
HAP									
Acénaphtène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Acénaphtylène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Anthracène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(a)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(a)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(b+j+k)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Benzo(ghi)pérylène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Chrysène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenz(a,h)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
7,12-Diméthylbenzanthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Fluoranthène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Fluorène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
3-Méthylcholanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Naphtalène	mg/kg	**0.1**	5	50	ND	ND	ND	0.1	711918
Phénanthrène	mg/kg	**0.1**	5	50	ND	ND	ND	0.1	711918
Pyrène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711918
2-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
1-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
1,3-Diméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
2,3,5-Triméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711918
Récupération des Surrogates (%)									
D10-Anthracène	%	-	-	-	100	100	100	N/A	711918
D12-Benzo(a)pyrène	%	-	-	-	97	89	90	N/A	711918
D14-Terphenyl	%	-	-	-	121	118	118	N/A	711918
D8-Acenaphthylene	%	-	-	-	107	103	105	N/A	711918

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32486	J32487	J32488		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-798990	E-798990	E-798990		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**PILE-2**	**PILE-3**	**PILE-4**	**LDR**	**Lot CQ**
D8-Naphtalène	%	-	-	-	97	91	97	N/A	711918

N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32489		J32490		
Date d'échantillonnage					2009/11/26		2009/11/26		
# Bordereau					E-798990		E-725262		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**PILE-5**	**Lot CQ**	**ECH-201**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	14	N/A	9.0	N/A	N/A
HAP									
Acénaphtène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	711918	**1.0**	0.1	711971
Acénaphtylène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	711918	ND	0.1	711971
Anthracène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	711918	**1.8**	0.1	711971
Benzo(a)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	4.2	0.1	711971
Benzo(a)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	3.4	0.1	711971
Benzo(b+j+k)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	5.8	0.1	711971
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	**0.6**	0.1	711971
Benzo(ghi)pérylène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	2.2	0.1	711971
Chrysène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	3.9	0.1	711971
Dibenz(a,h)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	**0.7**	0.1	711971
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	**0.7**	0.1	711971
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	**0.2**	0.1	711971
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	1.3	0.1	711971
7,12-Diméthylbenzanthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	ND	0.1	711971
Fluoranthène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	711918	**9.6**	0.1	711971
Fluorène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	711918	**1.1**	0.1	711971
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	2.0	0.1	711971
3-Méthylcholanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	0.1	0.1	711971
Naphtalène	mg/kg	**0.1**	5	50	ND	711918	0.1	0.1	711971
Phénanthrène	mg/kg	**0.1**	5	50	ND	711918	8.8	0.1	711971
Pyrène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	711918	**7.8**	0.1	711971
2-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	0.1	0.1	711971
1-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	0.1	0.1	711971
1,3-Diméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	ND	0.1	711971
2,3,5-Triméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	ND	0.1	711971
Récupération des Surrogates (%)									
D10-Anthracène	%	-	-	-	100	711918	84	N/A	711971
D12-Benzo(a)pyrène	%	-	-	-	87	711918	74	N/A	711971
D14-Terphenyl	%	-	-	-	117	711918	102	N/A	711971
D8-Acenaphthylene	%	-	-	-	103	711918	104	N/A	711971

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32489		J32490		
Date d'échantillonnage					2009/11/26		2009/11/26		
# Bordereau					E-798990		E-725262		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**PILE-5**	**Lot CQ**	**ECH-201**	**LDR**	**Lot CQ**
D8-Naphtalène	%	-	-	-	96	711918	116	N/A	711971

N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32491		J32493		
Date d'échantillonnage					2009/11/26		2009/11/26		
# Bordereau					E-725262		E-725262		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-202**	**Lot CQ**	**ECH-203**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	13	N/A	11	N/A	N/A
HAP									
Acénaphtène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	711918	ND	0.1	711971
Acénaphtylène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	711918	ND	0.1	711971
Anthracène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	711918	ND	0.1	711971
Benzo(a)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.2**	711918	0.1	0.1	711971
Benzo(a)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.2**	711918	ND	0.1	711971
Benzo(b+j+k)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.3**	711918	**0.2**	0.1	711971
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	ND	0.1	711971
Benzo(ghi)pérylène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	ND	0.1	711971
Chrysène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.2**	711918	**0.2**	0.1	711971
Dibenz(a,h)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	ND	0.1	711971
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	ND	0.1	711971
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	ND	0.1	711971
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	ND	0.1	711971
7,12-Diméthylbenzanthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	ND	0.1	711971
Fluoranthène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.4**	711918	**0.2**	0.1	711971
Fluorène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	711918	ND	0.1	711971
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	ND	0.1	711971
3-Méthylcholanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	ND	0.1	711971
Naphtalène	mg/kg	**0.1**	5	50	ND	711918	**0.6**	0.1	711971
Phénanthrène	mg/kg	**0.1**	5	50	**0.3**	711918	**0.4**	0.1	711971
Pyrène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.3**	711918	**0.2**	0.1	711971
2-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	**0.8**	0.1	711971
1-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	**0.6**	0.1	711971
1,3-Diméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	**0.4**	0.1	711971
2,3,5-Triméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	711918	**0.2**	0.1	711971
Récupération des Surrogates (%)									
D10-Anthracène	%	-	-	-	101	711918	67	N/A	711971
D12-Benzo(a)pyrène	%	-	-	-	92	711918	36	N/A	711971
D14-Terphenyl	%	-	-	-	118	711918	90	N/A	711971
D8-Acenaphthylene	%	-	-	-	104	711918	99	N/A	711971

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32491		J32493		
Date d'échantillonnage					2009/11/26		2009/11/26		
# Bordereau					E-725262		E-725262		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-202**	**Lot CQ**	**ECH-203**	**LDR**	**Lot CQ**
D8-Naphtalène	%	-	-	-	95	711918	93	N/A	711971

N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32495	J32496	J32497		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725262	E-725262	E-725262		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-204**	**ECH-205**	**PILE-201**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	15	12	18	N/A	N/A
HAP									
Acénaphtène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	**0.3**	0.1	711971
Acénaphtylène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	ND	0.1	711971
Anthracène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.2**	ND	**0.7**	0.1	711971
Benzo(a)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.5**	ND	1.3	0.1	711971
Benzo(a)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.4**	ND	1.1	0.1	711971
Benzo(b+j+k)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.7**	ND	1.9	0.1	711971
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	**0.2**	0.1	711971
Benzo(ghi)pérylène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.2**	ND	**0.7**	0.1	711971
Chrysène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.4**	ND	1.3	0.1	711971
Dibenz(a,h)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	**0.2**	0.1	711971
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	**0.2**	0.1	711971
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711971
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	0.1	ND	**0.3**	0.1	711971
7,12-Diméthylbenzanthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711971
Fluoranthène	mg/kg	**0.1**	10	100	**1.1**	ND	**3.1**	0.1	711971
Fluorène	mg/kg	**0.1**	10	100	ND	ND	**0.3**	0.1	711971
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.2**	ND	**0.6**	0.1	711971
3-Méthylcholanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711971
Naphtalène	mg/kg	**0.1**	5	50	ND	ND	0.1	0.1	711971
Phénanthrène	mg/kg	**0.1**	5	50	**0.8**	ND	**2.7**	0.1	711971
Pyrène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.9**	ND	**2.6**	0.1	711971
2-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	0.1	0.1	711971
1-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	0.1	0.1	711971
1,3-Diméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711971
2,3,5-Triméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	ND	ND	0.1	711971
Récupération des Surrogates (%)									
D10-Anthracène	%	-	-	-	74	74	82	N/A	711971
D12-Benzo(a)pyrène	%	-	-	-	68	68	73	N/A	711971
D14-Terphenyl	%	-	-	-	98	102	103	N/A	711971
D8-Acenaphthylene	%	-	-	-	105	108	107	N/A	711971

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32495	J32496	J32497		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725262	E-725262	E-725262		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-204**	**ECH-205**	**PILE-201**	**LDR**	**Lot CQ**
D8-Naphtalène	%	-	-	-	96	113	99	N/A	711971

N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32498		
Date d'échantillonnage					2009/11/26		
# Bordereau					E-725262		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**PILE-202**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	18	N/A	N/A
HAP							
Acénaphtène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.4**	0.1	711971
Acénaphtylène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.2**	0.1	711971
Anthracène	mg/kg	**0.1**	10	100	**1.5**	0.1	711971
Benzo(a)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	3.3	0.1	711971
Benzo(a)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	2.7	0.1	711971
Benzo(b+j+k)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	4.5	0.1	711971
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.4**	0.1	711971
Benzo(ghi)pérylène	mg/kg	**0.1**	1	10	1.6	0.1	711971
Chrysène	mg/kg	**0.1**	1	10	3.0	0.1	711971
Dibenz(a,h)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.5**	0.1	711971
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.3**	0.1	711971
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.2**	0.1	711971
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.9**	0.1	711971
7,12-Diméthylbenzanthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	0.1	711971
Fluoranthène	mg/kg	**0.1**	10	100	**7.2**	0.1	711971
Fluorène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.6**	0.1	711971
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	1.5	0.1	711971
3-Méthylcholanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	0.1	711971
Naphtalène	mg/kg	**0.1**	5	50	**0.2**	0.1	711971
Phénanthrène	mg/kg	**0.1**	5	50	5.6	0.1	711971
Pyrène	mg/kg	**0.1**	10	100	**5.9**	0.1	711971
2-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	0.1	0.1	711971
1-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	0.1	0.1	711971
1,3-Diméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	0.1	0.1	711971
2,3,5-Triméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	ND	0.1	711971
Récupération des Surrogates (%)							
D10-Anthracène	%	-	-	-	82	N/A	711971
D12-Benzo(a)pyrène	%	-	-	-	76	N/A	711971
D14-Terphenyl	%	-	-	-	101	N/A	711971
D8-Acenaphthylene	%	-	-	-	107	N/A	711971

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					J32498		
Date d'échantillonnage					2009/11/26		
# Bordereau					E-725262		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**PILE-202**	**LDR**	**Lot CQ**
D8-Naphtalène	%	-	-	-	117	N/A	711971

N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HYDROCARBURES PAR GCFID (SOL)

ID Maxxam					J32430	J32465		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725267	E-725267		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-1**	**ECH-2**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	9.6	11	N/A	N/A
HYDRO. PÉTROLIERS TOTAUX								
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	ND	ND	100	711921
Récupération des Surrogates (%)								
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	82	81	N/A	711921

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

ID Maxxam					J32466		J32467		
Date d'échantillonnage					2009/11/26		2009/11/26		
# Bordereau					E-725267		E-725267		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-3**	**Lot CQ**	**ECH-4**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	10	N/A	13	N/A	N/A
HYDRO. PÉTROLIERS TOTAUX									
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	ND	711961	ND	100	711921
Récupération des Surrogates (%)									
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	78	711961	78	N/A	711921

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HYDROCARBURES PAR GCFID (SOL)

ID Maxxam					J32468	J32469	J32469		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725267	E-725267	E-725267		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-5**	**ECH-6**	**ECH-6 Dup. de Lab.**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	9.2	11	11	N/A	N/A
HYDRO. PÉTROLIERS TOTAUX									
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	ND	ND	ND	100	711921
Récupération des Surrogates (%)									
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	81	81	78	N/A	711921

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

ID Maxxam					J32470	J32471	J32472		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725267	E-725267	E-725267		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-7**	**ECH-8**	**ECH-9**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	9.5	8.0	13	N/A	N/A
HYDRO. PÉTROLIERS TOTAUX									
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	ND	ND	ND	100	711921
Récupération des Surrogates (%)									
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	79	81	77	N/A	711921

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HYDROCARBURES PAR GCFID (SOL)

ID Maxxam					J32473	J32473	J32474		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725267	E-725267	E-725263		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-10**	**ECH-10 Dup. de Lab.**	**ECH-11**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	10	10	11	N/A	N/A
HYDRO. PÉTROLIERS TOTAUX									
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	ND	ND	ND	100	711921
Récupération des Surrogates (%)									
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	82	82	85	N/A	711921

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

ID Maxxam					J32474	J32475	J32476		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725263	E-725263	E-725263		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-11 Dup. de Lab.**	**ECH-12**	**ECH-13**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	11	11	14	N/A	N/A
HYDRO. PÉTROLIERS TOTAUX									
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	ND	ND	ND	100	711921
Récupération des Surrogates (%)									
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	82	81	83	N/A	711921

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HYDROCARBURES PAR GCFID (SOL)

ID Maxxam					J32477	J32478	J32479		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725263	E-725263	E-725263		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-14**	**ECH-15**	**ECH-16**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	13	16	18	N/A	N/A
HYDRO. PÉTROLIERS TOTAUX									
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	ND	ND	ND	100	711921
Récupération des Surrogates (%)									
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	86	82	83	N/A	711921

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

ID Maxxam					J32480	J32481	J32482		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725263	E-725263	E-725263		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-17**	**ECH-18**	**ECH-19**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	16	20	17	N/A	N/A
HYDRO. PÉTROLIERS TOTAUX									
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	ND	ND	ND	100	711921
Récupération des Surrogates (%)									
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	81	85	87	N/A	711921

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HYDROCARBURES PAR GCFID (SOL)

ID Maxxam					J32483	J32484	J32485		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725263	E-798990	E-798990		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-20**	**ECH-21**	**PILE-1**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	17	17	15	N/A	N/A
HYDRO. PÉTROLIERS TOTAUX									
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	ND	ND	ND	100	711921
Récupération des Surrogates (%)									
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	82	82	82	N/A	711921

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

ID Maxxam					J32486	J32487	J32488		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-798990	E-798990	E-798990		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**PILE-2**	**PILE-3**	**PILE-4**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	12	15	15	N/A	N/A
HYDRO. PÉTROLIERS TOTAUX									
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	ND	ND	ND	100	711921
Récupération des Surrogates (%)									
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	79	85	85	N/A	711921

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HYDROCARBURES PAR GCFID (SOL)

ID Maxxam					J32489		J32490		
Date d'échantillonnage					2009/11/26		2009/11/26		
# Bordereau					E-798990		E-725262		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**PILE-5**	**Lot CQ**	**ECH-201**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	14	N/A	9.0	N/A	N/A
HYDRO. PÉTROLIERS TOTAUX									
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	ND	711921	ND	100	711961
Récupération des Surrogates (%)									
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	85	711921	73	N/A	711961

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

ID Maxxam					J32491		J32493		
Date d'échantillonnage					2009/11/26		2009/11/26		
# Bordereau					E-725262		E-725262		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-202**	**Lot CQ**	**ECH-203**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	13	N/A	11	N/A	N/A
HYDRO. PÉTROLIERS TOTAUX									
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	ND	711921	ND	100	711961
Récupération des Surrogates (%)									
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	87	711921	71	N/A	711961

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

HYDROCARBURES PAR GCFID (SOL)

ID Maxxam					J32495	J32496	J32497		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725262	E-725262	E-725262		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-204**	**ECH-205**	**PILE-201**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	15	12	18	N/A	N/A
HYDRO. PÉTROLIERS TOTAUX									
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	ND	ND	ND	100	711961
Récupération des Surrogates (%)									
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	82	83	83	N/A	711961

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

ID Maxxam					J32498		
Date d'échantillonnage					2009/11/26		
# Bordereau					E-725262		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**PILE-202**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	18	N/A	N/A
HYDRO. PÉTROLIERS TOTAUX							
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	120	100	711961
Récupération des Surrogates (%)							
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	81	N/A	711961

N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

BTEX PAR GC/MS (SOL)

ID Maxxam					J32430	J32430	J32465		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725267	E-725267	E-725267		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-1**	**ECH-1 Dup. de Lab.**	**ECH-2**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	9.6	9.6	11	N/A	N/A
VOLATILS									
Benzène	mg/kg	**0.1**	0.5	5	ND	ND	ND	0.1	711550
Toluène	mg/kg	**0.2**	3	30	ND	ND	ND	0.2	711550
Ethylbenzène	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711550
Xylènes Totaux	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711550
Récupération des Surrogates (%)									
4-Bromofluorobenzène	%	-	-	-	99	101	101	N/A	711550
D10-Ethylbenzène	%	-	-	-	97	102	101	N/A	711550
D4-1,2-Dichloroéthane	%	-	-	-	101	100	97	N/A	711550
D8-Toluène	%	-	-	-	100	100	104	N/A	711550

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

BTEX PAR GC/MS (SOL)

ID Maxxam					J32466	J32467	J32468		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725267	E-725267	E-725267		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-3**	**ECH-4**	**ECH-5**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	10	13	9.2	N/A	N/A
VOLATILS									
Benzène	mg/kg	**0.1**	0.5	5	ND	ND	ND	0.1	711550
Toluène	mg/kg	**0.2**	3	30	ND	ND	ND	0.2	711550
Ethylbenzène	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711550
Xylènes Totaux	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711550
Récupération des Surrogates (%)									
4-Bromofluorobenzène	%	-	-	-	100	100	95	N/A	711550
D10-Ethylbenzène	%	-	-	-	97	100	97	N/A	711550
D4-1,2-Dichloroéthane	%	-	-	-	99	99	100	N/A	711550
D8-Toluène	%	-	-	-	100	97	102	N/A	711550

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

BTEX PAR GC/MS (SOL)

ID Maxxam					J32469	J32470	J32470		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725267	E-725267	E-725267		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-6**	**ECH-7**	**ECH-7 Dup. de Lab.**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	11	9.5	9.5	N/A	N/A
VOLATILS									
Benzène	mg/kg	**0.1**	0.5	5	ND	ND	ND	0.1	711626
Toluène	mg/kg	**0.2**	3	30	ND	ND	ND	0.2	711626
Ethylbenzène	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711626
Xylènes Totaux	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711626
Récupération des Surrogates (%)									
4-Bromofluorobenzène	%	-	-	-	97	97	99	N/A	711626
D10-Ethylbenzène	%	-	-	-	90	89	90	N/A	711626
D4-1,2-Dichloroéthane	%	-	-	-	81	79	86	N/A	711626
D8-Toluène	%	-	-	-	100	100	100	N/A	711626

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

BTEX PAR GC/MS (SOL)

ID Maxxam					J32471	J32472	J32473		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725267	E-725267	E-725267		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-8**	**ECH-9**	**ECH-10**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	8.0	13	10	N/A	N/A
VOLATILS									
Benzène	mg/kg	**0.1**	0.5	5	ND	ND	ND	0.1	711626
Toluène	mg/kg	**0.2**	3	30	ND	ND	ND	0.2	711626
Ethylbenzène	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711626
Xylènes Totaux	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711626
Récupération des Surrogates (%)									
4-Bromofluorobenzène	%	-	-	-	98	100	98	N/A	711626
D10-Ethylbenzène	%	-	-	-	89	94	90	N/A	711626
D4-1,2-Dichloroéthane	%	-	-	-	81	87	86	N/A	711626
D8-Toluène	%	-	-	-	100	96	99	N/A	711626

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

BTEX PAR GC/MS (SOL)

ID Maxxam					J32474	J32475	J32476		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725263	E-725263	E-725263		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-11**	**ECH-12**	**ECH-13**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	11	11	14	N/A	N/A
VOLATILS									
Benzène	mg/kg	**0.1**	0.5	5	ND	ND	ND	0.1	711626
Toluène	mg/kg	**0.2**	3	30	ND	ND	ND	0.2	711626
Ethylbenzène	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711626
Xylènes Totaux	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711626
Récupération des Surrogates (%)									
4-Bromofluorobenzène	%	-	-	-	99	99	99	N/A	711626
D10-Ethylbenzène	%	-	-	-	92	91	95	N/A	711626
D4-1,2-Dichloroéthane	%	-	-	-	83	80	84	N/A	711626
D8-Toluène	%	-	-	-	99	100	100	N/A	711626

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

BTEX PAR GC/MS (SOL)

ID Maxxam					J32477	J32478	J32479		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725263	E-725263	E-725263		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-14**	**ECH-15**	**ECH-16**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	13	16	18	N/A	N/A
VOLATILS									
Benzène	mg/kg	**0.1**	0.5	5	ND	ND	ND	0.1	711626
Toluène	mg/kg	**0.2**	3	30	ND	ND	ND	0.2	711626
Ethylbenzène	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711626
Xylènes Totaux	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711626
Récupération des Surrogates (%)									
4-Bromofluorobenzène	%	-	-	-	100	102	99	N/A	711626
D10-Ethylbenzène	%	-	-	-	94	59	97	N/A	711626
D4-1,2-Dichloroéthane	%	-	-	-	84	87	85	N/A	711626
D8-Toluène	%	-	-	-	100	100	100	N/A	711626

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

BTEX PAR GC/MS (SOL)

ID Maxxam					J32480	J32481	J32482		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725263	E-725263	E-725263		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-17**	**ECH-18**	**ECH-19**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	16	20	17	N/A	N/A
VOLATILS									
Benzène	mg/kg	**0.1**	0.5	5	ND	ND	ND	0.1	711626
Toluène	mg/kg	**0.2**	3	30	ND	ND	ND	0.2	711626
Ethylbenzène	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711626
Xylènes Totaux	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711626
Récupération des Surrogates (%)									
4-Bromofluorobenzène	%	-	-	-	99	100	98	N/A	711626
D10-Ethylbenzène	%	-	-	-	95	94	96	N/A	711626
D4-1,2-Dichloroéthane	%	-	-	-	80	85	79	N/A	711626
D8-Toluène	%	-	-	-	100	100	99	N/A	711626

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

BTEX PAR GC/MS (SOL)

ID Maxxam					J32483	J32483	J32484		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725263	E-725263	E-798990		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-20**	**ECH-20 Dup. de Lab.**	**ECH-21**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	17	17	17	N/A	N/A
VOLATILS									
Benzène	mg/kg	**0.1**	0.5	5	ND	ND	ND	0.1	711626
Toluène	mg/kg	**0.2**	3	30	ND	ND	ND	0.2	711626
Ethylbenzène	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711626
Xylènes Totaux	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711626
Récupération des Surrogates (%)									
4-Bromofluorobenzène	%	-	-	-	100	100	95	N/A	711626
D10-Ethylbenzène	%	-	-	-	94	89	73	N/A	711626
D4-1,2-Dichloroéthane	%	-	-	-	86	84	97	N/A	711626
D8-Toluène	%	-	-	-	99	98	102	N/A	711626

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

BTEX PAR GC/MS (SOL)

ID Maxxam					J32485	J32486	J32487		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-798990	E-798990	E-798990		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**PILE-1**	**PILE-2**	**PILE-3**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	15	12	15	N/A	N/A
VOLATILS									
Benzène	mg/kg	**0.1**	0.5	5	ND	ND	ND	0.1	711626
Toluène	mg/kg	**0.2**	3	30	ND	ND	ND	0.2	711626
Ethylbenzène	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711626
Xylènes Totaux	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711626
Récupération des Surrogates (%)									
4-Bromofluorobenzène	%	-	-	-	99	95	101	N/A	711626
D10-Ethylbenzène	%	-	-	-	95	56	88	N/A	711626
D4-1,2-Dichloroéthane	%	-	-	-	81	146 (1)	83	N/A	711626
D8-Toluène	%	-	-	-	99	93	97	N/A	711626

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité
(1) La récupération ou l'écart relatif (RPD) pour ce composé est en dehors des limites de contrôle, mais l'ensemble du contrôle qualité rencontre les critères d'acceptabilité pour cette analyse

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

BTEX PAR GC/MS (SOL)

ID Maxxam					J32488	J32489	J32490		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-798990	E-798990	E-725262		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**PILE-4**	**PILE-5**	**ECH-201**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	15	14	9.0	N/A	N/A
VOLATILS									
Benzène	mg/kg	**0.1**	0.5	5	ND	ND	ND	0.1	711626
Toluène	mg/kg	**0.2**	3	30	ND	ND	ND	0.2	711626
Ethylbenzène	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711626
Xylènes Totaux	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711626
Récupération des Surrogates (%)									
4-Bromofluorobenzène	%	-	-	-	98	98	98	N/A	711626
D10-Ethylbenzène	%	-	-	-	93	93	89	N/A	711626
D4-1,2-Dichloroéthane	%	-	-	-	80	80	80	N/A	711626
D8-Toluène	%	-	-	-	99	100	99	N/A	711626

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

BTEX PAR GC/MS (SOL)

ID Maxxam					J32491	J32493	J32495		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725262	E-725262	E-725262		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-202**	**ECH-203**	**ECH-204**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	13	11	15	N/A	N/A
VOLATILS									
Benzène	mg/kg	**0.1**	0.5	5	ND	ND	ND	0.1	711626
Toluène	mg/kg	**0.2**	3	30	ND	ND	ND	0.2	711626
Ethylbenzène	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711626
Xylènes Totaux	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711626
Récupération des Surrogates (%)									
4-Bromofluorobenzène	%	-	-	-	99	96	98	N/A	711626
D10-Ethylbenzène	%	-	-	-	77	89	87	N/A	711626
D4-1,2-Dichloroéthane	%	-	-	-	100	87	85	N/A	711626
D8-Toluène	%	-	-	-	100	98	100	N/A	711626

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

BTEX PAR GC/MS (SOL)

ID Maxxam					J32496	J32497	J32498		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725262	E-725262	E-725262		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-205**	**PILE-201**	**PILE-202**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	12	18	18	N/A	N/A
VOLATILS									
Benzène	mg/kg	**0.1**	0.5	5	ND	ND	ND	0.1	711626
Toluène	mg/kg	**0.2**	3	30	ND	ND	ND	0.2	711626
Ethylbenzène	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711626
Xylènes Totaux	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	ND	ND	0.2	711626
Récupération des Surrogates (%)									
4-Bromofluorobenzène	%	-	-	-	99	98	99	N/A	711626
D10-Ethylbenzène	%	-	-	-	94	96	90	N/A	711626
D4-1,2-Dichloroéthane	%	-	-	-	87	80	81	N/A	711626
D8-Toluène	%	-	-	-	98	100	99	N/A	711626

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

BTEX PAR GC/MS (SOL)

ID Maxxam					J32498		
Date d'échantillonnage					2009/11/26		
# Bordereau					E-725262		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**PILE-202 Dup. de Lab.**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	18	N/A	N/A
VOLATILS							
Benzène	mg/kg	**0.1**	0.5	5	ND	0.1	711626
Toluène	mg/kg	**0.2**	3	30	ND	0.2	711626
Ethylbenzène	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	0.2	711626
Xylènes Totaux	mg/kg	**0.2**	5	50	ND	0.2	711626
Récupération des Surrogates (%)							
4-Bromofluorobenzène	%	-	-	-	99	N/A	711626
D10-Ethylbenzène	%	-	-	-	97	N/A	711626
D4-1,2-Dichloroéthane	%	-	-	-	82	N/A	711626
D8-Toluène	%	-	-	-	99	N/A	711626

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

MÉTAUX (SOL)

ID Maxxam					J32430	J32465	J32466	J32467		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725267	E-725267	E-725267	E-725267		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-1**	**ECH-2**	**ECH-3**	**ECH-4**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	9.6	11	10	13	N/A	N/A
MÉTAUX										
Argent (Ag)	mg/kg	**2**	20	40	ND	ND	ND	ND	2	712095
Arsenic (As)	mg/kg	**6**	30	50	ND	ND	ND	ND	5	712095
Baryum (Ba)	mg/kg	**200**	500	2000	45	37	43	54	5	712095
Cadmium (Cd)	mg/kg	**1.5**	5	20	0.5	ND	ND	ND	0.5	712095
Cobalt (Co)	mg/kg	**15**	50	300	5	5	5	6	2	712095
Chrome (Cr)	mg/kg	**85**	250	800	10	9	9	14	2	712095
Cuivre (Cu)	mg/kg	**40**	100	500	23	13	15	19	2	712095
Etain (Sn)	mg/kg	**5**	50	300	**38**	ND	ND	ND	4	712095
Manganèse (Mn)	mg/kg	**770**	1000	2200	300	250	220	230	1	712095
Molybdène (Mo)	mg/kg	**2**	10	40	ND	ND	ND	ND	1	712095
Nickel (Ni)	mg/kg	**50**	100	500	13	13	11	15	1	712095
Plomb (Pb)	mg/kg	**50**	500	1000	**85**	10	17	26	5	712095
Zinc (Zn)	mg/kg	**110**	500	1500	62	30	37	40	10	712095

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

MÉTAUX (SOL)

ID Maxxam					J32468	J32469	J32470	J32471		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725267	E-725267	E-725267	E-725267		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-5**	**ECH-6**	**ECH-7**	**ECH-8**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	9.2	11	9.5	8.0	N/A	N/A
MÉTAUX										
Argent (Ag)	mg/kg	**2**	20	40	ND	ND	ND	ND	2	712095
Arsenic (As)	mg/kg	**6**	30	50	5	5	ND	ND	5	712095
Baryum (Ba)	mg/kg	**200**	500	2000	49	59	53	62	5	712095
Cadmium (Cd)	mg/kg	**1.5**	5	20	ND	ND	ND	ND	0.5	712095
Cobalt (Co)	mg/kg	**15**	50	300	6	7	6	6	2	712095
Chrome (Cr)	mg/kg	**85**	250	800	11	13	12	10	2	712095
Cuivre (Cu)	mg/kg	**40**	100	500	21	26	22	17	2	712095
Etain (Sn)	mg/kg	**5**	50	300	ND	**6**	**7**	ND	4	712095
Manganèse (Mn)	mg/kg	**770**	1000	2200	250	330	360	350	1	712095
Molybdène (Mo)	mg/kg	**2**	10	40	ND	ND	ND	ND	1	712095
Nickel (Ni)	mg/kg	**50**	100	500	14	17	16	15	1	712095
Plomb (Pb)	mg/kg	**50**	500	1000	32	37	31	21	5	712095
Zinc (Zn)	mg/kg	**110**	500	1500	57	72	56	49	10	712095

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

MÉTAUX (SOL)

ID Maxxam					J32471	J32472	J32473	J32474		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725267	E-725267	E-725267	E-725263		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-8 Dup. de Lab.**	**ECH-9**	**ECH-10**	**ECH-11**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	8.0	13	10	11	N/A	N/A
MÉTAUX										
Argent (Ag)	mg/kg	**2**	20	40	ND	ND	ND	ND	2	712095
Arsenic (As)	mg/kg	**6**	30	50	ND	ND	ND	ND	5	712095
Baryum (Ba)	mg/kg	**200**	500	2000	51	52	46	48	5	712095
Cadmium (Cd)	mg/kg	**1.5**	5	20	ND	ND	ND	ND	0.5	712095
Cobalt (Co)	mg/kg	**15**	50	300	6	7	6	6	2	712095
Chrome (Cr)	mg/kg	**85**	250	800	10	12	11	15	2	712095
Cuivre (Cu)	mg/kg	**40**	100	500	17	19	17	16	2	712095
Etain (Sn)	mg/kg	**5**	50	300	ND	**7**	ND	ND	4	712095
Manganèse (Mn)	mg/kg	**770**	1000	2200	310	360	400	320	1	712095
Molybdène (Mo)	mg/kg	**2**	10	40	ND	ND	ND	ND	1	712095
Nickel (Ni)	mg/kg	**50**	100	500	14	16	15	14	1	712095
Plomb (Pb)	mg/kg	**50**	500	1000	21	**75**	18	13	5	712095
Zinc (Zn)	mg/kg	**110**	500	1500	67	56	40	31	10	712095

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

MÉTAUX (SOL)

ID Maxxam					J32475	J32476	J32477	J32478		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725263	E-725263	E-725263	E-725263		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-12**	**ECH-13**	**ECH-14**	**ECH-15**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	11	14	13	16	N/A	N/A
MÉTAUX										
Argent (Ag)	mg/kg	**2**	20	40	ND	ND	ND	ND	2	712095
Arsenic (As)	mg/kg	**6**	30	50	ND	ND	ND	5	5	712095
Baryum (Ba)	mg/kg	**200**	500	2000	50	67	60	77	5	712095
Cadmium (Cd)	mg/kg	**1.5**	5	20	ND	ND	ND	ND	0.5	712095
Cobalt (Co)	mg/kg	**15**	50	300	5	6	6	7	2	712095
Chrome (Cr)	mg/kg	**85**	250	800	13	22	18	19	2	712095
Cuivre (Cu)	mg/kg	**40**	100	500	14	20	20	30	2	712095
Etain (Sn)	mg/kg	**5**	50	300	ND	ND	ND	5	4	712095
Manganèse (Mn)	mg/kg	**770**	1000	2200	270	230	250	330	1	712095
Molybdène (Mo)	mg/kg	**2**	10	40	ND	ND	ND	ND	1	712095
Nickel (Ni)	mg/kg	**50**	100	500	12	15	14	17	1	712095
Plomb (Pb)	mg/kg	**50**	500	1000	15	13	15	**180**	5	712095
Zinc (Zn)	mg/kg	**110**	500	1500	26	34	40	78	10	712095

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

MÉTAUX (SOL)

ID Maxxam					J32479	J32479	J32480	J32481		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725263	E-725263	E-725263	E-725263		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-16**	**ECH-16 Dup. de Lab.**	**ECH-17**	**ECH-18**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	18	18	16	20	N/A	N/A
MÉTAUX										
Argent (Ag)	mg/kg	**2**	20	40	ND	ND	ND	ND	2	712095
Arsenic (As)	mg/kg	**6**	30	50	ND	ND	ND	ND	5	712095
Baryum (Ba)	mg/kg	**200**	500	2000	74	82	67	75	5	712095
Cadmium (Cd)	mg/kg	**1.5**	5	20	ND	ND	ND	ND	0.5	712095
Cobalt (Co)	mg/kg	**15**	50	300	7	7	6	7	2	712095
Chrome (Cr)	mg/kg	**85**	250	800	25	28	24	21	2	712095
Cuivre (Cu)	mg/kg	**40**	100	500	22	24	20	21	2	712095
Etain (Sn)	mg/kg	**5**	50	300	ND	ND	ND	ND	4	712095
Manganèse (Mn)	mg/kg	**770**	1000	2200	280	270	240	370	1	712095
Molybdène (Mo)	mg/kg	**2**	10	40	ND	ND	ND	ND	1	712095
Nickel (Ni)	mg/kg	**50**	100	500	16	18	16	16	1	712095
Plomb (Pb)	mg/kg	**50**	500	1000	11	10	ND	15	5	712095
Zinc (Zn)	mg/kg	**110**	500	1500	38	37	30	60	10	712095

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

MÉTAUX (SOL)

ID Maxxam					J32482	J32483	J32484	J32485		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725263	E-725263	E-798990	E-798990		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-19**	**ECH-20**	**ECH-21**	**PILE-1**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	17	17	17	15	N/A	N/A
MÉTAUX										
Argent (Ag)	mg/kg	**2**	20	40	ND	ND	ND	ND	2	712095
Arsenic (As)	mg/kg	**6**	30	50	ND	ND	ND	ND	5	712095
Baryum (Ba)	mg/kg	**200**	500	2000	76	73	69	60	5	712095
Cadmium (Cd)	mg/kg	**1.5**	5	20	ND	ND	ND	ND	0.5	712095
Cobalt (Co)	mg/kg	**15**	50	300	8	7	7	5	2	712095
Chrome (Cr)	mg/kg	**85**	250	800	24	24	22	16	2	712095
Cuivre (Cu)	mg/kg	**40**	100	500	22	22	23	14	2	712095
Etain (Sn)	mg/kg	**5**	50	300	ND	ND	ND	ND	4	712095
Manganèse (Mn)	mg/kg	**770**	1000	2200	330	300	320	340	1	712095
Molybdène (Mo)	mg/kg	**2**	10	40	ND	ND	ND	ND	1	712095
Nickel (Ni)	mg/kg	**50**	100	500	18	18	17	11	1	712095
Plomb (Pb)	mg/kg	**50**	500	1000	11	30	**54**	27	5	712095
Zinc (Zn)	mg/kg	**110**	500	1500	38	42	71	86	10	712095

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

MÉTAUX (SOL)

ID Maxxam					J32486		J32487	J32487		
Date d'échantillonnage					2009/11/26		2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-798990		E-798990	E-798990		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**PILE-2**	**Lot CQ**	**PILE-3**	**PILE-3 Dup. de Lab.**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	12	N/A	15	15	N/A	N/A
MÉTAUX										
Argent (Ag)	mg/kg	**2**	20	40	ND	712095	ND	ND	2	712115
Arsenic (As)	mg/kg	**6**	30	50	ND	712095	ND	ND	5	712115
Baryum (Ba)	mg/kg	**200**	500	2000	49	712095	76	64	5	712115
Cadmium (Cd)	mg/kg	**1.5**	5	20	ND	712095	ND	ND	0.5	712115
Cobalt (Co)	mg/kg	**15**	50	300	4	712095	8	7	2	712115
Chrome (Cr)	mg/kg	**85**	250	800	7	712095	20	21	2	712115
Cuivre (Cu)	mg/kg	**40**	100	500	10	712095	16	16	2	712115
Etain (Sn)	mg/kg	**5**	50	300	ND	712095	ND	ND	4	712115
Manganèse (Mn)	mg/kg	**770**	1000	2200	560	712095	400	360	1	712115
Molybdène (Mo)	mg/kg	**2**	10	40	ND	712095	ND	ND	1	712115
Nickel (Ni)	mg/kg	**50**	100	500	7	712095	19	19	1	712115
Plomb (Pb)	mg/kg	**50**	500	1000	11	712095	48	**59**	5	712115
Zinc (Zn)	mg/kg	**110**	500	1500	50	712095	110	110	10	712115

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

MÉTAUX (SOL)

ID Maxxam					J32488	J32489	J32490	J32491		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-798990	E-798990	E-725262	E-725262		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**PILE-4**	**PILE-5**	**ECH-201**	**ECH-202**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	15	14	9.0	13	N/A	N/A
MÉTAUX										
Argent (Ag)	mg/kg	**2**	20	40	ND	ND	ND	ND	2	712115
Arsenic (As)	mg/kg	**6**	30	50	ND	ND	**7**	**9**	5	712115
Baryum (Ba)	mg/kg	**200**	500	2000	59	62	140	120	5	712115
Cadmium (Cd)	mg/kg	**1.5**	5	20	ND	ND	ND	ND	0.5	712115
Cobalt (Co)	mg/kg	**15**	50	300	7	9	9	10	2	712115
Chrome (Cr)	mg/kg	**85**	250	800	14	20	14	16	2	712115
Cuivre (Cu)	mg/kg	**40**	100	500	13	16	23	35	2	712115
Etain (Sn)	mg/kg	**5**	50	300	ND	ND	ND	ND	4	712115
Manganèse (Mn)	mg/kg	**770**	1000	2200	400	390	320	560	1	712115
Molybdène (Mo)	mg/kg	**2**	10	40	ND	ND	1	2	1	712115
Nickel (Ni)	mg/kg	**50**	100	500	18	22	29	22	1	712115
Plomb (Pb)	mg/kg	**50**	500	1000	40	9	**66**	**82**	5	712115
Zinc (Zn)	mg/kg	**110**	500	1500	110	48	69	110	10	712115

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

MÉTAUX (SOL)

ID Maxxam					J32493	J32495	J32496	J32497		
Date d'échantillonnage					2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26	2009/11/26		
# Bordereau					E-725262	E-725262	E-725262	E-725262		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**ECH-203**	**ECH-204**	**ECH-205**	**PILE-201**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	11	15	12	18	N/A	N/A
MÉTAUX										
Argent (Ag)	mg/kg	**2**	20	40	ND	ND	ND	ND	2	712115
Arsenic (As)	mg/kg	**6**	30	50	56	**11**	ND	**11**	5	712115
Baryum (Ba)	mg/kg	**200**	500	2000	**270**	130	49	150	5	712115
Cadmium (Cd)	mg/kg	**1.5**	5	20	ND	ND	ND	ND	0.5	712115
Cobalt (Co)	mg/kg	**15**	50	300	6	7	7	8	2	712115
Chrome (Cr)	mg/kg	**85**	250	800	6	14	14	17	2	712115
Cuivre (Cu)	mg/kg	**40**	100	500	170	**52**	18	**49**	2	712115
Etain (Sn)	mg/kg	**5**	50	300	ND	ND	ND	ND	4	712115
Manganèse (Mn)	mg/kg	**770**	1000	2200	220	300	380	320	1	712115
Molybdène (Mo)	mg/kg	**2**	10	40	**9**	2	ND	1	1	712115
Nickel (Ni)	mg/kg	**50**	100	500	13	20	18	23	1	712115
Plomb (Pb)	mg/kg	**50**	500	1000	**180**	**220**	22	**230**	5	712115
Zinc (Zn)	mg/kg	**110**	500	1500	96	**130**	62	**170**	10	712115

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

MÉTAUX (SOL)

ID Maxxam					J32498		
Date d'échantillonnage					2009/11/26		
# Bordereau					E-725262		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**PILE-202**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	18	N/A	N/A
MÉTAUX							
Argent (Ag)	mg/kg	**2**	20	40	ND	2	712115
Arsenic (As)	mg/kg	**6**	30	50	6	5	712115
Baryum (Ba)	mg/kg	**200**	500	2000	95	5	712115
Cadmium (Cd)	mg/kg	**1.5**	5	20	ND	0.5	712115
Cobalt (Co)	mg/kg	**15**	50	300	8	2	712115
Chrome (Cr)	mg/kg	**85**	250	800	19	2	712115
Cuivre (Cu)	mg/kg	**40**	100	500	30	2	712115
Etain (Sn)	mg/kg	**5**	50	300	ND	4	712115
Manganèse (Mn)	mg/kg	**770**	1000	2200	320	1	712115
Molybdène (Mo)	mg/kg	**2**	10	40	1	1	712115
Nickel (Ni)	mg/kg	**50**	100	500	21	1	712115
Plomb (Pb)	mg/kg	**50**	500	1000	**170**	5	712115
Zinc (Zn)	mg/kg	**110**	500	1500	**170**	10	712115

ND = Non détecté
N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC

Dossier Maxxam: A961468
Date du rapport: 2009/12/02

Initiales du préleveur: PP

REMARQUES GÉNÉRALES

État des échantillons à l'arrivée: BON

Tous les résultats sont calculés sur une base sèche excepté lorsque non-applicable.

A,B,C: Ces critères proviennent de l'Annexe 2 de la "Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés" intitulée "Les critères génériques pour les sols et pour les eaux souterraines (eau de surface et égouts)". Pour toutes les analyses de métaux(et métalloides) dans les sols, le critère A désigne la " Teneur de fond Secteur Basses-Terres du Saint-Laurent ".

Pour l'eau souterraine:
Les critères A et B proviennent de l'annexe 2 de la "Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés" intitulée "Les critères génériques pour les sols et pour les eaux souterraines (eau de surface et égouts)". Le critère A désigne l'eau souterraine pour fin de consommation et le critère B désigne l'eau souterraine qui fait résurgence dans les eaux de surface ou qui s'infiltre dans les égouts.

Ces références ne sont rapportées qu'à titre indicatif et ne doivent être interprétées dans aucun autre contexte.

- = Ce composé ne fait pas parti de la réglementation.

HAP PAR GCMS (SOL)

Veuillez noter que les résultats n'ont été corrigés ni pour la récupération des échantillons de contrôle qualité (blanc fortifié et blanc de méthode), ni pour les surrogates.

HYDROCARBURES PAR GCFID (SOL)

Veuillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés pour la récupération des échantillons de contrôle de qualité (blanc fortifié et surrogates).
Veuillez noter que les résultats ont été corrigés pour le blanc de méthode.

BTEX PAR GC/MS (SOL)

Veuillez noter que les résultats n'ont été corrigés ni pour la récupération des échantillons de contrôle qualité (blanc fortifié et blanc de méthode), ni pour les surrogates.

Veuillez noter que les échantillons sont analysés par Headspace GC/MS.

MÉTAUX (SOL)

Veuillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés ni pour la récupération des échantillons de contrôle qualité, ni pour le blanc de méthode.

Les résultats s'appliquent seulement pour les paramètres analysés.

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC
Attention: Pierre Parker
Votre # du projet:
P.O. #:
Nom de projet:

Rapport Assurance Qualité

Dossier Maxxam: A961468

Lot AQ/CQ Num Init	Type CQ	Paramètre	Date Analysé aaaa/mm/jj	Valeur	Réc	Unités
711550 NTD	Blanc fortifié	4-Bromofluorobenzène	2009/11/30		99	%
		D10-Ethylbenzène	2009/11/30		102	%
		D4-1,2-Dichloroéthane	2009/11/30		98	%
		D8-Toluène	2009/11/30		100	%
		Benzène	2009/11/30		110	%
		Toluène	2009/11/30		106	%
		Ethylbenzène	2009/11/30		107	%
		Xylènes Totaux	2009/11/30		110	%
	Blanc de méthode	4-Bromofluorobenzène	2009/11/30		99	%
		D10-Ethylbenzène	2009/11/30		91	%
		D4-1,2-Dichloroéthane	2009/11/30		97	%
		D8-Toluène	2009/11/30		100	%
		Benzène	2009/11/30	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Toluène	2009/11/30	ND, LDR=0.2		mg/kg
		Ethylbenzène	2009/11/30	ND, LDR=0.2		mg/kg
		Xylènes Totaux	2009/11/30	ND, LDR=0.2		mg/kg
711626 FF	Blanc fortifié	4-Bromofluorobenzène	2009/11/30		98	%
		D10-Ethylbenzène	2009/11/30		94	%
		D4-1,2-Dichloroéthane	2009/11/30		83	%
		D8-Toluène	2009/11/30		99	%
		Benzène	2009/11/30		115	%
		Toluène	2009/11/30		118	%
		Ethylbenzène	2009/11/30		117	%
		Xylènes Totaux	2009/11/30		120	%
	Blanc de méthode	4-Bromofluorobenzène	2009/11/30		93	%
		D10-Ethylbenzène	2009/11/30		77	%
		D4-1,2-Dichloroéthane	2009/11/30		97	%
		D8-Toluène	2009/11/30		105	%
		Benzène	2009/11/30	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Toluène	2009/11/30	ND, LDR=0.2		mg/kg
		Ethylbenzène	2009/11/30	ND, LDR=0.2		mg/kg
		Xylènes Totaux	2009/11/30	ND, LDR=0.2		mg/kg
711918 IC3	Blanc fortifié	D10-Anthracène	2009/12/01		103	%
		D12-Benzo(a)pyrène	2009/12/01		102	%
		D14-Terphenyl	2009/12/01		123	%
		D8-Acenaphthylene	2009/12/01		107	%
		D8-Naphtalène	2009/12/01		99	%
		Acénaphtène	2009/12/01		99	%
		Acénaphtylène	2009/12/01		85	%
		Anthracène	2009/12/01		103	%
		Benzo(a)anthracène	2009/12/01		96	%
		Benzo(a)pyrène	2009/12/01		101	%
		Benzo(b+j+k)fluoranthène	2009/12/01		92	%
		Benzo(c)phénanthrène	2009/12/01		94	%
		Benzo(ghi)pérylène	2009/12/01		99	%
		Chrysène	2009/12/01		95	%
		Dibenz(a,h)anthracène	2009/12/01		96	%
		Dibenzo(a,i)pyrène	2009/12/01		83	%
		Dibenzo(a,h)pyrène	2009/12/01		97	%
		Dibenzo(a,l)pyrène	2009/12/01		102	%
		7,12-Diméthylbenzanthracène	2009/12/01		93	%
		Fluoranthène	2009/12/01		95	%
		Fluorène	2009/12/01		105	%
		Indéno(1,2,3-cd)pyrène	2009/12/01		96	%
		3-Méthylcholanthrène	2009/12/01		119	%

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC
Attention: Pierre Parker
Votre # du projet:
P.O. #:
Nom de projet:

Rapport Assurance Qualité (Suite)

Dossier Maxxam: A961468

Lot AQ/CQ Num Init	Type CQ	Paramètre	Date Analysé aaaa/mm/jj	Valeur	Réc	Unités
711918 IC3	Blanc fortifié	Naphtalène	2009/12/01		93	%
		Phénanthrène	2009/12/01		104	%
		Pyrène	2009/12/01		99	%
		2-Méthylnaphtalène	2009/12/01		104	%
		1-Méthylnaphtalène	2009/12/01		101	%
		1,3-Diméthylnaphtalène	2009/12/01		98	%
		2,3,5-Triméthylnaphtalène	2009/12/01		92	%
	Blanc de méthode	D10-Anthracène	2009/12/01		100	%
		D12-Benzo(a)pyrène	2009/12/01		96	%
		D14-Terphenyl	2009/12/01		114	%
		D8-Acenaphthylene	2009/12/01		101	%
		D8-Naphtalène	2009/12/01		90	%
		Acénaphtène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Acénaphtylène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Anthracène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Benzo(a)anthracène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Benzo(a)pyrène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Benzo(b+j+k)fluoranthène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Benzo(c)phénanthrène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Benzo(ghi)pérylène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Chrysène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Dibenz(a,h)anthracène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Dibenzo(a,i)pyrène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Dibenzo(a,h)pyrène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Dibenzo(a,l)pyrène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		7,12-Diméthylbenzanthracène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Fluoranthène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Fluorène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Indéno(1,2,3-cd)pyrène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		3-Méthylcholanthrène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Naphtalène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Phénanthrène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Pyrène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		2-Méthylnaphtalène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		1-Méthylnaphtalène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		1,3-Diméthylnaphtalène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		2,3,5-Triméthylnaphtalène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
711921 IC3	Blanc fortifié	1-Chlorooctadécane	2009/12/01		93	%
		Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	2009/12/01		102	%
	Blanc de méthode	1-Chlorooctadécane	2009/12/01		78	%
		Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	2009/12/01	ND, LDR=100		mg/kg
711961 AL5	Blanc fortifié	1-Chlorooctadécane	2009/12/02		82	%
		Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	2009/12/02		85	%
	Blanc de méthode	1-Chlorooctadécane	2009/12/02		85	%
		Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	2009/12/02	ND, LDR=100		mg/kg
711971 JW2	Blanc fortifié	D10-Anthracène	2009/12/01		90	%
		D12-Benzo(a)pyrène	2009/12/01		80	%
		D14-Terphenyl	2009/12/01		105	%
		D8-Acenaphthylene	2009/12/01		113	%
		D8-Naphtalène	2009/12/01		98	%
		Acénaphtène	2009/12/01		87	%
		Acénaphtylène	2009/12/01		75	%
		Anthracène	2009/12/01		97	%
		Benzo(a)anthracène	2009/12/01		104	%
		Benzo(a)pyrène	2009/12/01		96	%

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC
Attention: Pierre Parker
Votre # du projet:
P.O. #:
Nom de projet:

Rapport Assurance Qualité (Suite)

Dossier Maxxam: A961468

Lot AQ/CQ Num Init	Type CQ	Paramètre	Date Analysé aaaa/mm/jj	Valeur	Réc	Unités
711971 JW2	Blanc fortifié	Benzo(b+j+k)fluoranthène	2009/12/01		92	%
		Benzo(c)phénanthrène	2009/12/01		102	%
		Benzo(ghi)pérylène	2009/12/01		110	%
		Chrysène	2009/12/01		100	%
		Dibenz(a,h)anthracène	2009/12/01		105	%
		Dibenzo(a,i)pyrène	2009/12/01		88	%
		Dibenzo(a,h)pyrène	2009/12/01		116	%
		Dibenzo(a,l)pyrène	2009/12/01		119	%
		7,12-Diméthylbenzanthracène	2009/12/01		64	%
		Fluoranthène	2009/12/01		92	%
		Fluorène	2009/12/01		93	%
		Indéno(1,2,3-cd)pyrène	2009/12/01		109	%
		3-Méthylcholanthrène	2009/12/01		126	%
		Naphtalène	2009/12/01		81	%
		Phénanthrène	2009/12/01		97	%
		Pyrène	2009/12/01		100	%
		2-Méthylnaphtalène	2009/12/01		88	%
		1-Méthylnaphtalène	2009/12/01		85	%
		1,3-Diméthylnaphtalène	2009/12/01		89	%
		2,3,5-Triméthylnaphtalène	2009/12/01		90	%
	Blanc de méthode	D10-Anthracène	2009/12/01		85	%
		D12-Benzo(a)pyrène	2009/12/01		68	%
		D14-Terphenyl	2009/12/01		101	%
		D8-Acenaphthylene	2009/12/01		108	%
		D8-Naphtalène	2009/12/01		105	%
		Acénaphtène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Acénaphtylène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Anthracène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Benzo(a)anthracène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Benzo(a)pyrène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Benzo(b+j+k)fluoranthène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Benzo(c)phénanthrène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Benzo(ghi)pérylène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Chrysène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Dibenz(a,h)anthracène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Dibenzo(a,i)pyrène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Dibenzo(a,h)pyrène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Dibenzo(a,l)pyrène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		7,12-Diméthylbenzanthracène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Fluoranthène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Fluorène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Indéno(1,2,3-cd)pyrène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		3-Méthylcholanthrène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Naphtalène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Phénanthrène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Pyrène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		2-Méthylnaphtalène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		1-Méthylnaphtalène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		1,3-Diméthylnaphtalène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
		2,3,5-Triméthylnaphtalène	2009/12/01	ND, LDR=0.1		mg/kg
712095 MR4	Blanc fortifié	Argent (Ag)	2009/12/02		92	%
		Arsenic (As)	2009/12/02		98	%
		Baryum (Ba)	2009/12/02		92	%
		Cadmium (Cd)	2009/12/02		90	%
		Cobalt (Co)	2009/12/02		95	%

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

HYDRO QUEBEC
Attention: Pierre Parker
Votre # du projet:
P.O. #:
Nom de projet:

Rapport Assurance Qualité (Suite)

Dossier Maxxam: A961468

Lot AQ/CQ Num Init	Type CQ	Paramètre	Date Analysé aaaa/mm/jj	Valeur	Réc	Unités
712095 MR4	Blanc fortifié	Chrome (Cr)	2009/12/02		93	%
		Cuivre (Cu)	2009/12/02		95	%
		Etain (Sn)	2009/12/02		81	%
		Manganèse (Mn)	2009/12/02		87	%
		Molybdène (Mo)	2009/12/02		84	%
		Nickel (Ni)	2009/12/02		89	%
		Plomb (Pb)	2009/12/02		89	%
		Zinc (Zn)	2009/12/02		93	%
	Blanc de méthode	Argent (Ag)	2009/12/02	ND, LDR=2		mg/kg
		Arsenic (As)	2009/12/02	ND, LDR=5		mg/kg
		Baryum (Ba)	2009/12/02	ND, LDR=5		mg/kg
		Cadmium (Cd)	2009/12/02	ND, LDR=0.5		mg/kg
		Cobalt (Co)	2009/12/02	ND, LDR=2		mg/kg
		Chrome (Cr)	2009/12/02	ND, LDR=2		mg/kg
		Cuivre (Cu)	2009/12/02	ND, LDR=2		mg/kg
		Etain (Sn)	2009/12/02	ND, LDR=4		mg/kg
		Manganèse (Mn)	2009/12/02	ND, LDR=1		mg/kg
		Molybdène (Mo)	2009/12/02	ND, LDR=1		mg/kg
		Nickel (Ni)	2009/12/02	ND, LDR=1		mg/kg
		Plomb (Pb)	2009/12/02	ND, LDR=5		mg/kg
		Zinc (Zn)	2009/12/02	ND, LDR=10		mg/kg
712115 HC	Blanc fortifié	Argent (Ag)	2009/12/01		96	%
		Arsenic (As)	2009/12/01		100	%
		Baryum (Ba)	2009/12/01		97	%
		Cadmium (Cd)	2009/12/01		102	%
		Cobalt (Co)	2009/12/01		97	%
		Chrome (Cr)	2009/12/01		96	%
		Cuivre (Cu)	2009/12/01		96	%
		Etain (Sn)	2009/12/01		88	%
		Manganèse (Mn)	2009/12/01		95	%
		Molybdène (Mo)	2009/12/01		91	%
		Nickel (Ni)	2009/12/01		95	%
		Plomb (Pb)	2009/12/01		94	%
		Zinc (Zn)	2009/12/01		97	%
	Blanc de méthode	Argent (Ag)	2009/12/01	ND, LDR=2		mg/kg
		Arsenic (As)	2009/12/01	ND, LDR=5		mg/kg
		Baryum (Ba)	2009/12/01	ND, LDR=5		mg/kg
		Cadmium (Cd)	2009/12/01	ND, LDR=0.5		mg/kg
		Cobalt (Co)	2009/12/01	ND, LDR=2		mg/kg
		Chrome (Cr)	2009/12/01	ND, LDR=2		mg/kg
		Cuivre (Cu)	2009/12/01	ND, LDR=2		mg/kg
		Etain (Sn)	2009/12/01	ND, LDR=4		mg/kg
		Manganèse (Mn)	2009/12/01	ND, LDR=1		mg/kg
		Molybdène (Mo)	2009/12/01	ND, LDR=1		mg/kg
		Nickel (Ni)	2009/12/01	ND, LDR=1		mg/kg
		Plomb (Pb)	2009/12/01	ND, LDR=5		mg/kg
		Zinc (Zn)	2009/12/01	ND, LDR=10		mg/kg

Blanc fortifié: Blanc auquel a été ajouté une quantité connue d'un ou de plusieurs composés chimiques d'intérêts. Sert à évaluer la récupération des composés d'intérêts.
Blanc de méthode: Une partie aliquote de matrice pure soumise au même processus analytique que les échantillons, du prétraitement au dosage. Sert à évaluer toutes contaminations du laboratoire.
Surrogate: Composé se comportant de façon similaire aux composés analysés et ajouté à l'échantillon avant l'analyse. Sert à évaluer la qualité de l'extraction.
LDR = Limite de détection rapportée
Réc = Récupération

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Page des signatures de validation

Dossier Maxxam: A961468

Les résultats analytiques ainsi que les données de contrôle-qualité contenus dans ce rapport furent vérifiés et validés par les personnes suivantes:

CHRISTINA RUFFINI,

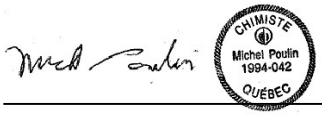

MICHEL POULIN, B.Sc., Chimiste, Analyste 2

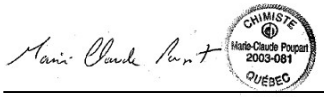

MARIE-CLAUDE POUPART, B.Sc., chimiste,

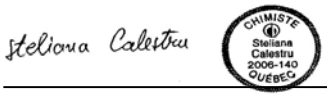

STELIANA CALESTRU, B.Sc. chimiste, Analyste 2

==========

Maxxam a mis en place des procédures qui protègent contre l'utilisation malsaine de la signature électronique et emploi les signataires requis selon la section 5.10.2 du guide ISO/IEC 17025:2005(E). Le CCN et le CALA ont tous deux approuvé cette façon de rapporter les résultats ainsi que ce format électronique de rapport.

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Maxxam Analytique Inc

☐ 889 Montée de Liesse, Saint-Laurent (Québec) H4T 1P5
☐ 3780 Rue Panet, Saguenay (Québec) G7X 0E5

Téléphone : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MA-XXAM (462-9926)
Téléphone : (418) 542-8071 Télécopieur : (418) 542-8692 Ligne sans frais : 1-866-737-8071
www.maxxamanalytics.com

E- 725267

Info. Facturation	Info. Rapport (si différent de Facturation)
Compagnie : Hydro-Québec	Compagnie :
Adresse : 3320, F.X. Tessier	Adresse :
Vaudreuil, J7V 5V5	Courriel: Parker.Pierre@hydro.qc.ca
Attention de : Pierre Parker	Attention de :
Téléphone : 450-424-3100 poste 3110	Téléphone :
Telecopieur : 450-424-3131	Telecopieur :
Échantillonneur : Pierre Parker	Échantillonneur :

Je déclare par la présente comprendre et accepter les conditions et modalités de Maxxam telles que décrites au verso du présent formulaire.

No. de commande : _____ Projet / Site : _____

No. de cotation : _____ No. de projet : _____

Identification de l'échantillon (point de prélèvement)	Échantillon Type Sol	d'eau	Autre	Prélèvement (date / heure)	à filtrer	nombre de contenants	HP (C10-C50)	H & G Min.	H & G Tot.	COV (EPA 624) BTEX ☐ HAM ☐	Phénols (GC/MS)	HAP	BPC (Congénères) (GC-MS)	Métaux Lourds (Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn)	Métaux ICP politique - 13 élé.-sol** ☐ 16 élé. eau*** ☐	Mercure	Sélénium-sol	Autres	F ☐ Cl ☐ SO4 ☐ NO2 ☐ NO3 ☐ NO2+NO3 ☐	NTK ☐ NH3 ☐ P-Tot. ☐	pH ☐ Conductivité ☐ MES ☐	Sulfure (SH2) ☐ Soufre (S-Tot.) ☐	CN-Tot. ☐ CN-Ox. ☐ CN Libre ☐	DBO5 ☐ DCO ☐ Turbidité ☐ COT ☐	RDS ☐ RMD ☐	CUM ☐ ART. 10 ☐ ART. 11 ☐	Eau Potable : ORG. ☐ INOR. ☐ THM ☐	COLIF (Fec.) ☐ COLIF (Tot.) ☐ BHAA ☐	Explosif EPA 8095 ☐ EPA 8330 ☐	Autre (spécifier) :
Ech-1	✓			2009-11-26 AM			✓			✓		✓		✓																		
Ech-2	✓			"			✓			✓		✓		✓																		
Ech-3	✓			"			✓			✓		✓		✓																		
Ech-4	✓			"			✓			✓		✓		✓																	-	
Ech-5	✓			"			✓			✓		✓		✓																		
Ech-6	✓			"			✓			✓		✓		✓																		
Ech-7	✓			"			✓			✓		✓		✓																		
Ech-8	✓			"			✓			✓		✓		✓																		
Ech-9	✓			"			✓			✓		✓		✓																		
Ech-10	✓			"			✓			✓		✓		✓																		

LÉGENDE : ** Métaux 13 éléments (Ag, As, Ba, Cd, Co, Cr, Cu, Sn, Mn, Mo, Ni, Pb, Zn),
*** Métaux 16 éléments (Al, Sb, Ag, As, Ba, Cd, Cr, Co, Cu, Mn, Mo, Ni, Pb, Se, Na, Zn).

Types d'eau : S = Souterraine P = Potable DL = Déchet liquide
Sur = Surface E = Eau usée C = Captage

Normes/Réglement Applicables : _____ **(À remplir)**

Délais : ☐ 24h ☐ 48h ☐ 72h ☑ Régulier ☐ Date : _____

A moins d'être clairement identifié, tout échantillon d'eau reçu chez Maxxam sera considéré comme non-potable et ne sera pas soumis aux exigences du règlement sur la qualité de l'eau potable.

Condition générale à la réception : 1 8 1 8 1 8

Chaîne de responsabilité

Déssaisi par :	Date : 26/11/09	Heure : 3:00	Reçu par :	Remarques :
Déssaisi par :	Date :	Heure :	Reçu par : ICM	

Nombre de glacières : _____ Température de réception : _____

Transport des échantillons : ☐ Par client ☐ Personnel MAXXAM ☐ Courrier (spécifier) :

Maxxam Analytique Inc

☐ 889 Montée de Liesse, Saint-Laurent (Québec) H4T 1P5 — Téléphone : (514) 448-9001 — Télécopieur : (514) 448-9199 — Ligne sans frais : 1-877-4MA-XXAM (462-9926)

☐ 3780 Rue Panet, Saguenay (Québec) G7X 0E5 — Téléphone : (418) 542-8071 — Télécopieur : (418) 542-8692 — Ligne sans frais : 1-866-737-8071

www.maxxamanalytics.com

E- 725263

Info. Facturation

Compagnie : Hydro-Québec
Adresse : 3320, F.X. Tessier
Vaudreuil, J7V 5V5
Attention de : Pierre Parker
Téléphone : 450-424-3100 p 3000
Telecopieur : 450 424-3131
Échantillonneur : Pierre Parker

Info. Rapport (si différent de Facturation)

Compagnie :
Adresse : Parker.Pierre@hydro.qc.ca
Attention de :
Téléphone :
Telecopieur :
Échantillonneur :

No. de commande : ____ Projet / Site : ____

No. de cotation : ____ No. de projet : ____

Je déclare par la présente comprendre et accepter les conditions et modalités de Maxxam telles que décrites au verso du présent formulaire.

Identification de l'échantillon (point de prélèvement)	Échantillon Type: Sol	Eau	Autre	Prélèvement (date / heure)	à filtrer	nombre de contenants	HP (C10-C50)	H & G Min.	H & G Tot.	COV (EPA 624)	HAM	BTEX	Phénols (Color.)	Phénols (GC/MS)	HAP	BPC (Congénères) (GC-MS)	Métaux Lourds (Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn)	Métaux ICP politique - 13 élé.-sol**	16 élé. eau***	Mercure	Sélénium-sol	Autres	F	Cl	SO4	NO2	NO3	NO2 + NO3	NTK	P-Tot.	NH3	pH	Conductivité	MES	Sulfure (S-2)	Sulfure (S-Tot.)	CN-Tot.	CN-Ox.	CN Libre	DBO5	DCO	Turbidité	COT	RDS	RMD	CUM 48H.	CUM 10	ART. 11	Eau Potable :	ORG.	INOR.	THM	COLIF (Fec.)	COLIF (Tot.)	BHAA	Explosif	EPA 8095	EPA 8330	Autre (spécifier) :
Ech-11	V			2009-11-26 AM			V			V					V		V																																								
Ech-12	V			"			V			V					V		V																																								
Ech-13	V			"			V			V					V		V																																								
Ech-14	V			"			V			V					V		V																																								
Ech-15	V			"			V			V					V		V																																								
Ech-16	V			"			V			V				V			V																																								
Ech-17	V			"			V			V					V		V																																								
Ech-18	V			"			V			V					V		V																																								
Ech-19	V			"			V			V					V		V																																								
Ech-20							V			V					V		V																																								

LÉGENDE : ** Métaux 13 éléments (Ag, As, Ba, Cd, Co, Cr, Cu, Sn, Mn, Mo, Ni, Pb, Zn),
*** Métaux 16 éléments (Al, Sb, Ag, As, Ba, Cd, Cr, Co, Cu, Mn, Mo, Ni, Pb, Se, Na, Zn).

Types d'eau : S = Souterraine P = Potable DL = Déchet liquide
Sur = Surface E = Eau usée C = Captage

Normes/Réglement Applicables : ____ (À remplir)

Délais : ☑ 24h ☐ 48h ☐ 72h ☑ Régulier ☐ Date : ____

A moins d'être clairement identifié, tout échantillon d'eau reçu chez Maxxam sera considéré comme non-potable et ne sera pas soumis aux exigences du règlement sur la qualité de l'eau potable.

Condition générale à la réception : 18 18 18

Chaîne de responsabilité

Déssaisi par :	Date 26/11/09	Heure : 3:30	Reçu par :
Déssaisi par :	Date :	Heure :	Reçu par :

Remarques :

Nombre de glacières : ____ Température de réception :

Transport des échantillons : ☐ Par client ☐ Personnel MAXXAM ☐ Courrier (spécifier) :

Maxxam Analytique

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent (Québec) H4T 1P5 — Téléphone : (514) 448-9001 — Télécopieur : (514) 448-9199
2690 Avenue Dalton, Sainte-Foy (Québec) G1P 3S4 — Téléphone : (418) 658-5784 — Télécopieur : (418) 658-6594
737 boul. Barette, Chicoutimi (Québec) G7J 4C4 — Téléphone : (418) 543-3788 — Télécopieur : (418) 543-8994
Ligne sans frais : 1-877-4MA-XXAM (462-9926)
www.maxxamanalytics.com

E- 798990

Info. Facturation	Info. Rapport (si différent de Facturation)
Compagnie : Hydro-Québec	Compagnie :
Adresse : 3320, F.X Tessier Vaudreuil, J7V 5V5	Adresse : Parker.Pierre@hydro.qc.ca
Attention de : Pierre Parker	Attention de :
Téléphone : 450-424-3100 p 3010	Téléphone :
Telecopieur : 450-424-3131	Telecopieur :
Échantillonneur : Pierre Parker	Échantillonneur :

No. de commande : _____ Projet / Site : _____

No. de cotation : _____ No. de projet : _____

Je déclare par la présente comprendre et accepter les conditions et modalités de Maxxam telles que décrites au verso du présent formulaire.

Identification de l'échantillon (point de prélèvement)	Échantillon Type Sol	Type d'eau	Autre	Prélèvement (date / heure)	à filtrer	nombre de contenants	HP (C10-C50)	H & G Tot.	H & G Min.	COV (EPA 624)	BTEX	HAM	Phénols (Colorc.)	Phénols (GC/MS)	HAP	BPC (Congénères) (GC-MS)	Métaux Lourds (Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn)	Métaux ICP politique - *13 élé.-sol**	16 élé. eau***	Mercure	Sélénium-sol	Autres	F	Cl	SO4	NO2	NO3	NO3 + NO2	NTK	NH3	P-Tot.	pH	Conductivité	MES	Soufre (S-Tot.)	Soufre (S-Tot.)	CN-Tot.	CN-Ox.	CN Libre	DBO5	DCO	Turbidité	COT	RDS	RMD	CUM	ART. 10	ART. 11	Eau Potable : ORG.	INOR.	THM	COLIF (Fec.)	COLIF (Tot.)	BHAA	Explosif	EPA 8095	EPA 8330	Autre (spécifier) :
Ech-21	✓			2009-11-26 AM			✓			✓					✓		✓																																								
Pile-1	✓			"			✓			✓					✓		✓																																								
Pile-2	✓			"			✓			✓					✓		✓																																								
Pile-3	✓			"			✓			✓					✓		✓																																								
Pile-4	✓			"			✓			✓					✓		✓																																								
Pile-5	✓			"			✓			✓					✓		✓																																								

LÉGENDE : ** Métaux 13 éléments (Ag, As, Ba, Cd, Co, Cr, Cu, Sn, Mn, Mo, Ni, Pb, Zn),
*** Métaux 16 éléments (Al, Sb, Ag, As, Ba, Cd, Cr, Co, Cu, Mn, Mo, Ni, Pb, Se, Na, Zn).

Types d'eau : S = Souterraine P = Potable DL = Déchet liquide
Sur = Surface E = Eau usée C = Captage

Normes/Réglement Applicables : _____ (À remplir)

Délais : ☒ 24h ☐ 48h ☐ 72h ☑ Régulier ☐ Date : _____

A moins d'être clairement identifié, tout échantillon d'eau reçu chez Maxxam sera considéré comme non-potable et ne sera pas soumis aux exigences du règlement sur la qualité de l'eau potable.

Condition générale à la réception : 18 18 18

Chaîne de responsabilité

Déssaisi par :	Date : 26/11/09	Heure : 3:00	Reçu par :
Déssaisi par :	Date :	Heure :	Reçu par :

Nombre de glacières : _____ Température de réception : 1 °C

Remarques :

Transport des échantillons : ☐ Par client ☐ Personnel MAXXAM ☐ Courrier (spécifier) :

KEENVCOCFORMQ - 07/09 BLANC : MAXXAM ANALYTIQUE INC BLEU : FACTURATION JAUNE : RETOURNER AU CLIENT AVEC RAPPORT FINAL ROSE : CLIENT

Maxxam Analytique Inc

☐ 889 Montée de Liesse, Saint-Laurent (Québec) H4T 1P5
☐ 3780 Rue Panet, Saguenay (Québec) G7X 0E5

Téléphone : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MA-XXAM (462-9926)
Téléphone : (418) 542-8071 Télécopieur : (418) 542-8692 Ligne sans frais : 1-866-737-8071
www.maxxamanalytics.com

E- 725262

Info. Facturation	Info. Rapport (si différent de Facturation)
Compagnie : HYDRO QUEBEC	Compagnie :
Adresse : 3320 F.X. TESSIER VAUDREUIL, J7V 5V5	Adresse : COURRIEL : PARKER.PIERRE@HYDRO.QC.CA
Attention de : PIERRE PARKER	Attention de :
Téléphone : 450-424-3100 POSTE 3010	Téléphone :
Telecopieur : 450-424-3131	Telecopieur :
Échantillonneur : PIERRE PARKER	Échantillonneur :

Je déclare par la présente comprendre et accepter les conditions et modalités de Maxxam telles que décrites au verso du présent formulaire.

No. de commande : _____ Projet / Site : _____

No. de cotation : _____ No. de projet : _____

Identification de l'échantillon (point de prélèvement)	Échantillon: Sol	Type d'eau	Autre	Prélèvement (date / heure)	à filtrer	nombre de contenants	HP (Cw-Cal)	H & G Min.	H & G Tot.	COV (EPA 624)	BTEX	HAM	Phénols (GC/MS)	Phénols (Colorc)	HAP	BPC (Congénères) (GC-MS)	Métaux Lourds (Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn)	Métaux ICP politique - 13 élé.-sol**	16 élé. eau***	Mercure	Sélénium-sol	Autres	F	Cl	SO4	NO2	NO3	NO2 + NO3	P-Tot.	NTK	NH3	pH	Conductivité	MES	Sulfure (S-Tot.)	Soufre (SH2)	CN-Tot.	CN-Oxy.	CN Libre	DBO5	DCO	Turbidité	COT	RDS	RMD	CUM	ART. 10	ART. 11	Eau Potable :	ORG.	INOR.	THM	COLIF (Fec.)	COLIF (Tot.)	BHAA	Explosif	EPA 8330	EPA 8095	Autres (spécifier) :
Ech-201	V			2009-11-26 PM			V			V					V		V																																													
Ech-202	V			"			V			V					V		V																																												
Ech-203	V			"			V			V					V		V																																												
Ech. 204	V			"			V			V					V		V																																												
Ech. 205	V			"			V			V					V		V																																												
Pile-201	V			"			V			V					V		V																																												
Pile-202	V			"			V			V					V		V																																												

LÉGENDE : ** Métaux 13 éléments (Ag, As, Ba, Cd, Co, Cr, Cu, Sn, Mn, Mo, Ni, Pb, Zn),
*** Métaux 16 éléments (Al, Sb, Ag, As, Ba, Cd, Cr, Co, Cu, Mn, Mo, Ni, Pb, Se, Na, Zn).

Types d'eau : S = Souterraine P = Potable DL = Déchet liquide
Sur = Surface E = Eau usée C = Captage

Normes/Réglement Applicables : _____ **(À remplir)**

Délais : ☒ 24h ☐ 48h ☐ 72h ☑ Régulier ☐ Date : _____

A moins d'être clairement identifié, tout échantillon d'eau reçu chez Maxxam sera considéré comme non-potable et ne sera pas soumis aux exigences du règlement sur la qualité de l'eau potable.

Condition générale à la réception : 18 18 18

Chaîne de responsabilité

Déssaisi par :	Date : 26/11/09	Heure : 3:00	Reçu par :	Remarques :
Déssaisi par :	Date :	Heure :	Reçu par :	
Nombre de glacières : _____	Température de réception :			

Transport des échantillons : ☐ Par client ☐ Personnel MAXXAM ☐ Courrier (spécifier) :

2009/12/02 16:06

KEENVCOCFORMQ - Saint-Laurent - 01/08 BLANC : MAXXAM ANALYTIQUE INC BLEU : FACTURATION JAUNE : RETOURNER AU CLIENT AVEC RAPPORT FINAL ROSE : CLIENT

Avis environnemental sommaire réalisé le 11-01-2016

PROJET ET ZONE D'ÉTUDE

Territoire :	Beauharnois-Gatineau
Installation :	Mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard
Description du projet et justification :	Rétablir le niveau de sécurité du barrage MSRD et corriger l'écart de sûreté et se conformer aux normes d'aujourd'hui conformément à: - la Loi sur la sécurité des barrages (LSB) et ses règlements; - la Loi sur la sécurité civile.
Travaux (étapes) à réaliser :	1 -Remplacement complet du MSRD par la construction d'un ouvrage de retenue en béton 2 -Remplacement complet du MSRD par la construction d'un ouvrage de retenue en remblai 3 -Réhabilitation du MSRD 4 -Remplacement du MSRD par un remblai dans les secteurs critiques (MS et MV) 5 -Remplacement du MSRD par un ouvrage en béton dans les secteurs critiques 6 -Remplacement du MSRD par un ouvrage en béton standard ancré au roc
Zone d'étude :	Rive droite de la Rivière-des-Prairies (côté Montréal - secteur de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville)
Parties prenantes et leurs attentes et restrictions :	MDDELCC - Québec CEHQ Fédéral - Canada RAM HQE - Expertise immobilière HQE - Environnement Québec MFFP - Québec HQE Ministère de la culture et des communications

Documents de référence :	1979 - Rapport d'inspection des ouvrages de Rivière des Prairies - Inspection du 13 août 1979 (mur de soutènement le long du boulevard Gouin), octobre 1979, HQ, J. Mathurin, ing. 1988 - Projet d'un chemin d'accès au barrage Walker, Sault-au-Récollet – Inventaire archéologique, juillet 1988, Ethnoscop Inc. pour HQP-Région Maisoneuve 2003 - Étude sur la responsabilité d'HQ en regard au MSRD longeant la rive droite de la rivière des Prairies, de l'église de la

	Visitation à l'avenue Saint-Charles□, mai 2003, HQ- Inventaire Immobilier 2006 - □Qualification des caractéristiques d'exploitations (Limites et contraintes)□, Dir. Beauharnois Gatineau, HQP, Vol. V de VII, Chap. 19 Rivière des Prairies 2006 - □Mode de gestion des glaces- Centrale Rivière-des-Prairies□, Renseignement d'exploitation 13301-R-260, mai 2006, HQP 2007 - Lettre de SNC-Lavalin, 27 février 2007, à l'agence de la santé et des services sociaux de Montréal , □Recommandations concernant la sécurité contre les inondations aux CHSLD du boul. Gouin□, F. Couturier, ing. Inspection sous-marine du MSRD Secteurs "Sœurs de la Miséricorde", "Résidence Berthiaume-Du Tremblay- CHSLD" et "L'École Sophie-Barat", octobre 2009 □Rapport de conception – Renforcement des murs de soutènement en rive droite – Centrale Rivière des Prairies□, 6 décembre 2010, MXL Géotec inc., Marc Lauzon, ing. 2011 - □Évaluation de la sécurité de l'aménagement de la Rivière-des-Prairies□ – Études de sécurité – Dir. Barrages et infrastructures – 2011. 2011 - □Formation du couvert de glace et points d'observation – Feuillet 2 de 2□, Directive d'exploitation 13301-2601, mars 2011, HQP 2012 – □Rapport d'analyse de stabilité Plots 6, 7, 8 et 76 à 82 – Barrage Simon-Sicard - Mur de soutènement en rive- Aménagement Rivière-des-Prairies□, décembre 2012, , MXL Géotec inc., Marc Lauzon, ing. 2014 - Correspondance d'HQP – CEHQ, 29 janvier 2014, Rapport d'évaluation de sécurité de l'aménagement de Rivière-des-Prairies, plan d'action proposé pour l'étude de stabilité au ainsi que les travaux de mise aux normes du mur de soutènement. Inspection sous-marine du MSRD Secteurs "Sœurs de la Miséricorde", novembre 2014 2015 - Note technique P. Pfendler, ing. BOGC, 2015
Investigations réalisées en environnement :	2005 - □Évaluation du patrimoine urbain d'Ahuntsic-Cartierville□, Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Division du patrimoine et de la toponymie 2009 - □Information sur la faune et les habitats dans le cadre d'un projet de stabilisation et de consolidation du mur de soutènement rive droite; aménagement Rivière-des-Prairies; barrage Simon-Sicard□, septembre 2009, Ministère des ressources naturelles et de la Faune, QC, Unité de gestion des ressources 2009 - □Réponse à votre demande d'information sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables : Secteur du barrage Simon-Sicard, (Rivière-des-Prairies), Montréal et Laval□, septembre 2009, Ministère du Développement durable, de l'environnement et des

	Parcs QC 2010 - Caractérisation des habitats aquatiques en bordure du muret de soutènement du barrage Simon-Sicard. Aménagement hydroélectrique de Rivière-des-Prairies, mars 2010, Environnement Illimité.

LISTE DES ACTIVITÉS AYANT DES IMPACTS POTENTIELS SUR L'ENVIRONNEMENT

Déboisement, essouchement et maîtrise de la végétation

Aménagement d'accès temporaires ou permanents (chemins, routes, ponceaux, ponts, etc.)

Relevés techniques (arpentages, forages, sondages, échantillonnages, etc.)

Circulation de véhicules et d'engins de chantier sur route ou hors route

Approvisionnement du chantier en matériaux et main-d'oeuvre

Utilisation d'équipements stationnaires contenant des huiles et du carburant (génératrices, compresseurs etc.)

Excavation, entreposage temporaire, transport et disposition de matériaux de déblais (sol, mort terrain, roc, etc.)

Aménagement et démantèlement des installations de chantier (roulotte, atelier, aire d'entreposage, stationnement, etc.)

Manipulation, entreposage, transport et disposition de produits contaminants ou matières dangereuses (carburants, huiles, solvants, peintures, acides, pesticides, luminaires, etc.)

Pompage, confinement et évacuation des eaux résiduaires (eaux d'assèchement, de ruissellement, de nettoyage, de sciage, de béton, etc.)

Transport et disposition de déchets, rebuts, débris, etc. (matières récupérables, matières recyclables, déchets solides, matériaux secs)

Démantèlement, transport et entreposage d'appareillages et d'équipements de valeur patrimoniale

Drainage des eaux de surface

Démolition et démantèlement de structures (de béton, d'acier, de bois, etc.)

Réfection de structures de béton ou autres (colmatage de fissures, écaillage, nettoyage de surfaces, scellement de joints, percement, sciage, forage, etc.)

Exécution de travaux en rive et en eau (dragage, excavation, remblayage, ponceau, batardeau, etc.)

Bétonnage par béton projeté ou colmatage de fissures sous l'eau

Nettoyage au jet d'eau sous pression ou aux solvants

Décapage au jet d'abrasif sec ou humide et au jet d'eau sous pression

Travaux de ragréage

LISTE DES IMPACTS POTENTIELS À CONSIDÉRER

Altération à la structure des sols et déstabilisation des pentes

Altération de la qualité des eaux de surface et souterraines

Modifications au drainage de surface

Émission de contaminants atmosphériques

Altération du couvert végétal
Perturbation des habitats et espèces fauniques
Perturbation du climat sonore
Perturbation de la circulation locale
Perturbation de l'utilisation du territoire
Perturbation de sites archéologiques
Gestion des matières résiduelles
Gestion/manipulation de matières potentiellement contaminées
Risque de contamination de l'environnement lors de déversement accidentel
Nuisances ou risques pour les utilisateurs du territoire ou leurs biens
Éléments architecturaux ou à valeur patrimoniale

EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES APPLICABLES À LA CONCEPTION

Modules du GEME

COM09 – Respect de la valeur patrimoniale

Autres exigences de conception

Aucun

EXIGENCES D'EXPLOITATION APPLICABLES À L'INSTALLATION ET CONTRAINTES DU PROJET

Sols contaminés:

Plusieurs activités de remblayage de la rive ont été réalisées au cours des années 40 et 50 dans certaines zones qui seront visées par les travaux ainsi que pour le secteur spécifique de la baie de la résidence Ignace-Bourget dans les années 70. Compte tenu de l'absence de normes au niveau de la gestion des sols potentiellement contaminés à cette époque, il est possible que des sols contaminés soient découverts ou manipulés pendant la réalisation des travaux. De plus, pour les secteurs spécifiques des Sœurs de la Miséricorde et de l'école Sophie-Barat, des travaux en vue de stabiliser le basculement du MSRD ont été réalisés en 2009. Lors de ces travaux, la caractérisation environnementale des sols excédentaires a révélé la présence de contaminant selon les paramètres HAP et Métaux dans des plages variant de > A à > C.

Patrimoine architectural et technologique:

Il est important de mentionner que l'emplacement des travaux touchera le secteur de l'ancien village du Sault-au-Recollet qui est associé à l'histoire de Montréal depuis le début de la colonie. Situé dans un cadre géographique exceptionnel, il présente un grand intérêt sur le plan patrimonial, comme en témoigne la diversité de sa morphologie urbaine, de son architecture et de ses paysages. Le village du Sault-au-Récollet a été désigné site du patrimoine en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Toute intervention dans ce milieu devra préalablement être autorisée par les autorités concernées (Ministère, Ville de Montréal). D'ailleurs, selon une analyse du patrimoine urbain réalisée en 2005 par la Division du patrimoine de la Ville de Montréal, le site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet est considéré comme un secteur à valeur patrimoniale exceptionnelle.

Archéologie:

Selon les études ainsi que les différentes bases de données environnementales internes qui ont été consultées, des sites archéologiques ont été identifiés dans certains secteurs susceptibles d'être touchés par les travaux. Les sites archéologiques recensés sont les suivants; Le site de l'église du Sault-au-Récollet, Le site du Fort Lorette, Le site de l'externat Sainte-Sophie. Par conséquent, une étude archéologique devra être réalisée préalablement les travaux, tel que le prévoit la Loi sur le patrimoine culturel.

Autorisations requises:

Au niveau environnemental, les travaux seront assujettis à des autorisations gouvernementales qui découlent notamment des Lois suivantes: Loi sur la Qualité de l'Environnement, Loi sur la Conservation et la Mise en Valeur de la Faune, Loi sur les Pêches. Toutefois, il est possible d'avancer que selon la nature des travaux, ces derniers seront susceptibles de générer des impacts environnementaux importants ayant pour effet de déclencher la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (Étude d'impact sur l'environnement à déposer au BAPE) qui découle de l'article 31.1 de la LQE.

Guide GEME COM-9 - Respect de la valeur patrimoniale :

Le guide GEME-COM-9 de la VPEEP précise qu'avant de modifier un actif, le propriétaire ou le gestionnaire doit s'assurer qu'il n'en compromet pas la valeur patrimoniale (ref : Directive 23 sur le patrimoine et la polyvalence). Ainsi l'évaluation de la valeur patrimoniale des installations de production doit être intégrée au processus de réhabilitation et de maintenance pour toutes les centrales hydroélectriques à caractère patrimonial de valeur remarquable, supérieure ou moyenne, de même que pour **tout équipement**, bâtiment, **site** ou appareil ancien, **nonobstant la valeur patrimoniale d'ensemble de l'installation.**

Les types de travaux pour le domaine du génie civil qui sont ciblés dans ce GEME sont les suivants;

-Démantèlement de structures ou d'ouvrages

-Réparation du béton à l'extérieur ou à l'intérieur d'ouvrages ou de bâtiment

Par conséquent, les travaux visés par ce projet devront respecter, dans la mesure du possible, les exigences du module du GEME COM-09 - Respect de la valeur patrimoniale de la VPEEP.

NOTES SUPPLÉMENTAIRES

Réalisé par : Pierre Parker **Date :** 2016-01-11

0003706000910 1CPH0

5486 [18'-0"] WALL 15240 [50'-0"] LG
5486 [18'-0"] WALL 21336 [70'-0"] LG
5486 [18'-0"] WALL 24384 [80'-0"] LG
5486 [18'-0"] WALL 39624 [130'-0"] LG
5486 [18'-0"] WALL 9144 [30'-0"] LG
5486 [18'-0"] WALL 52730 [173'-0"] LG
5486 [18'-0"] WALL 27736 [91'-0"] LG
5486 [18'-0"] WALL 44196 [145'-0"] LG
5486 [18'-0"] WALL 9754 [32'-0"] LG
5486 [18'-0"] WALL 12192 [40'-0"] LG
5486 [18'-0"] WALL 263652 [865'-0"] LG
3962 [13'-0"] WALL 114300 [375'-0"] LG
EXPANSION JOINT ABOUT 15240 [50'-0"] APART
EXPANSION JOINT ABOUT 15240 [50'-0"] APART
EXP. JOINT
CONST. JOINT
STA. 74+09
STA. 76+29
STA. 78+45
STA. 80+65
STA. 82+76
STA. 84+92
STA. 86+50
STA. 88+55
STA. 90+75
STA. 93+76
STA. 94+92
STA. 96+29
STA. 97+78
STA. 99+44
STA. 101+73
STA. 103+23
STA. 105+23
9449 [31'-0"]
LINE H.G.
BASE LINE
NEW DAM
1676 [66"] DIA. OUTLET
(LOWER)
(UPPER)
WALKERS FOREBAY
OVERFLOW CHAMBER
CREST
CRYPT
JUNCTION BLOCK WITHOUT MANHOLE
110833 [361'-0"]
PROPERTY LINE
BOILER ROOM
CRECHE ST-PAUL
CATCH BASIN CITY OF MONTREAL (LANE CATCH BASIN A)
ST'O INDUSTRIAL FENCE SOCKETS PLACED AT 3048 [10'-0"] CT TO CT ON RIVER SIDE OF RETAINING WALL ONLY. FROM INTERSECTION OF WALKERS FOREBAY TO FONT LORETTE ST. SEE DWG 1-118 FOR SOCKETS.
206
FRERES ST-GABRIEL
TENNIS COURT
JUNCTION BLOCK WITH CATCH BASIN AND MANHOLE
PROPERTY LINE
TACHE CREEK (DRY)
FONT LORETTE ST.
218
211
EXISTING 30" [762] DIA. SEWER
OF 1676 [66"] DIA. SEWER
SEE DWG 0003-70600-092 (5-448)
CITY OF MONTREAL CATCH BASIN A
PROPERTY LINE
77116 [253'-0"]
165811 [544'-0"]
229 [8"] DIA.
MH
N1
N2
N3
N4
N5
N6
N7
N8
N9
N10
P1
P2
P3
P4
P5
P6
P7
V9
V10
V11
V12
V13
V14
V15
V16
V17
V18
V19
V20
V21
V22
V23
V24
V25
V26
V27
V28
V29
V30
V31
V32
V33
V34
V35
V36
V37
V38
V39
V40
V41
V42
V43
V44
V45
V46
V47
V48

0003706000092 01 GPH0

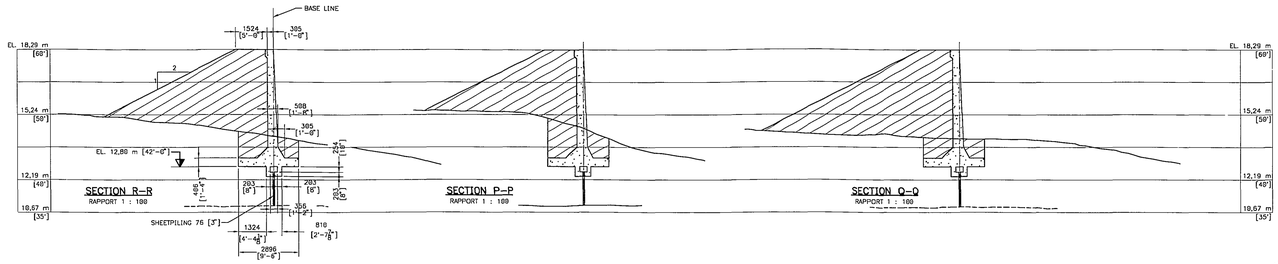

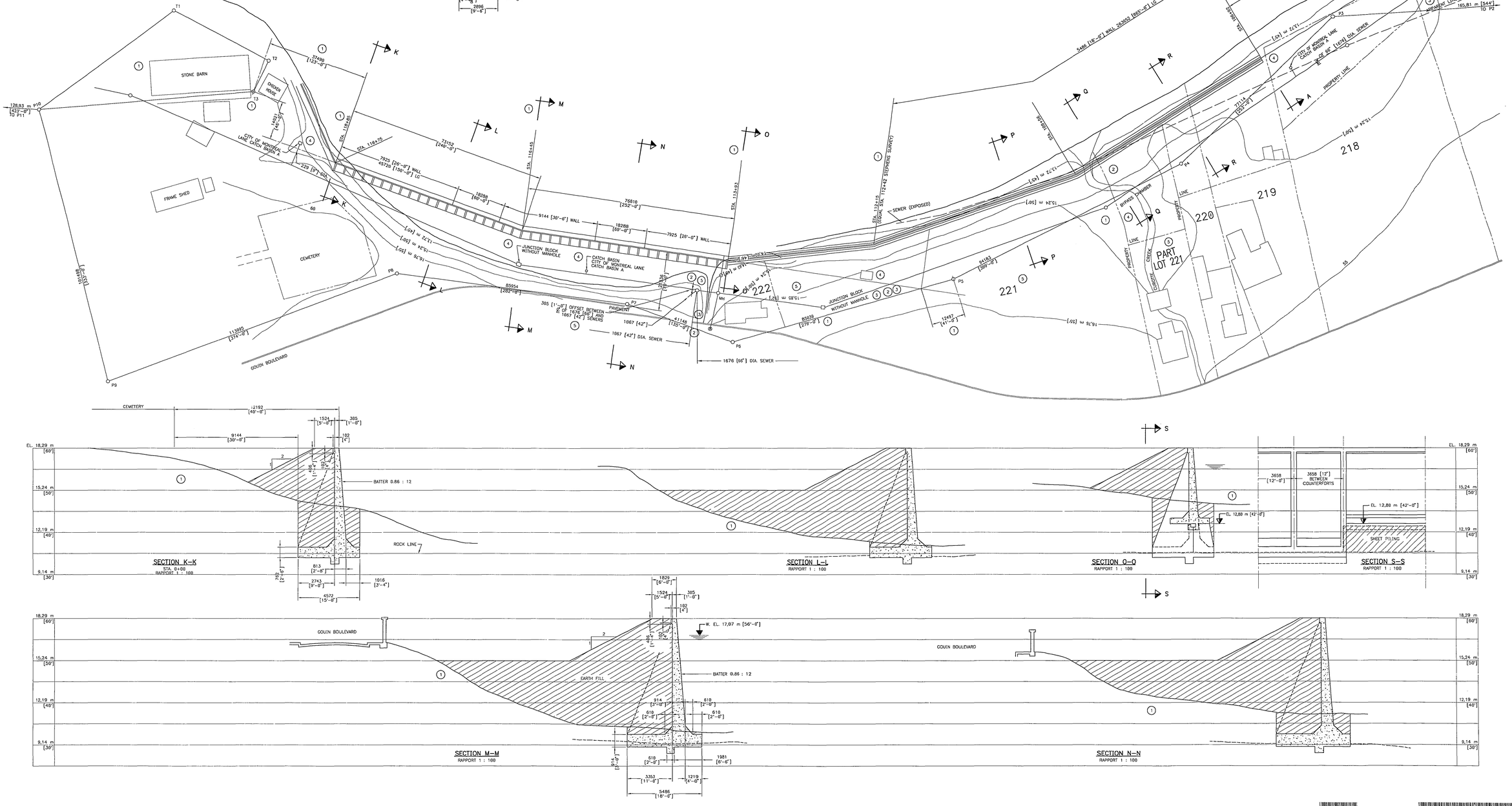

C. D. ENDROIT — FEUILLE 1 DE 1

NO	NOTES
2	LES CHAÎNAGES SONT INDIQUÉS DANS LE SYSTÈME DE MESURES IMPÉRIALES.
1	DESSIN MANUEL : 0003-70600-092-01-E-PH-E; No D'ORIGINE 5-448.

NO	RÉFÉRENCES	NO
4	RETAINING WALL FROM WALKERS FOREBAY WEST.	0003-70600-091 (5-438)
3	ASSUMED RIVER BOTTOM.	3-81
2	ROCK AND EARTH FILL DAM WITH CONCRETE CORE.	0003-70600-096 (5-444)
1	SURVEY OF PROPERTY OF SACRE COEUR CONVENT.	5-439

NO	DATE	RÉVISIONS	R. DE T.	ÉMETTEUR HYDRO-QUÉBEC APPROUVÉ
G	2007-10-17	DESSIN VECTORISÉ.	25330	SOUBEC MAUVAIS
F	2007-09-17	DESSIN TRAMÉ.	25330	SOUBEC MAUVAIS
5	1929-01-21	SEWER LINE CHANGED.		V.A.
4	1929-01-04	MANHOLES CHANGED AND CATCHBASINS ADDED.		V.A.
3	1928-12-07	SEWER LINE CHANGED.		V.A.
2	1928-11-09	SEWER LINE CHANGED.		V.A.
2	1928-10-22	COUNTERS AND SEWER LINE CHANGED.		V.A.
1	1928-08-21	WALL STA. 112+15, STA. 118+90 AND SEWER LINE CHANGED.		V.A.

FOR MONTREAL ISLAND POWER CO.
BY POWER CORPORATION OF CANADA, LTD.
MONTREAL, CANADA

DESSINÉ	A.D.	VÉRIFIÉ DESS.	
PROJETÉ	R.J.R.	VÉRIFIÉ	A.G.B.
APPROUVÉ		APPROUVÉ	
R. DE T.		DATE	1928-07-14
ÉCHELLE		RAPPORT	1 : 500 (S.I.C.)
		DIMENSIONS EN	mm

Hydro–Québec

CENTRALE DE LA RIVIÈRE–DES–PRAIRIES

RACK RIVER POWER PLANT
CANTILER RETAINING WALL ACROSS THE BAY
AT SACRE COEUR CONVENT
PLAN AND SECTIONS
(5–448)

0003706000092 01 GPH0

(97–05)

0003706000960 1 DPH0

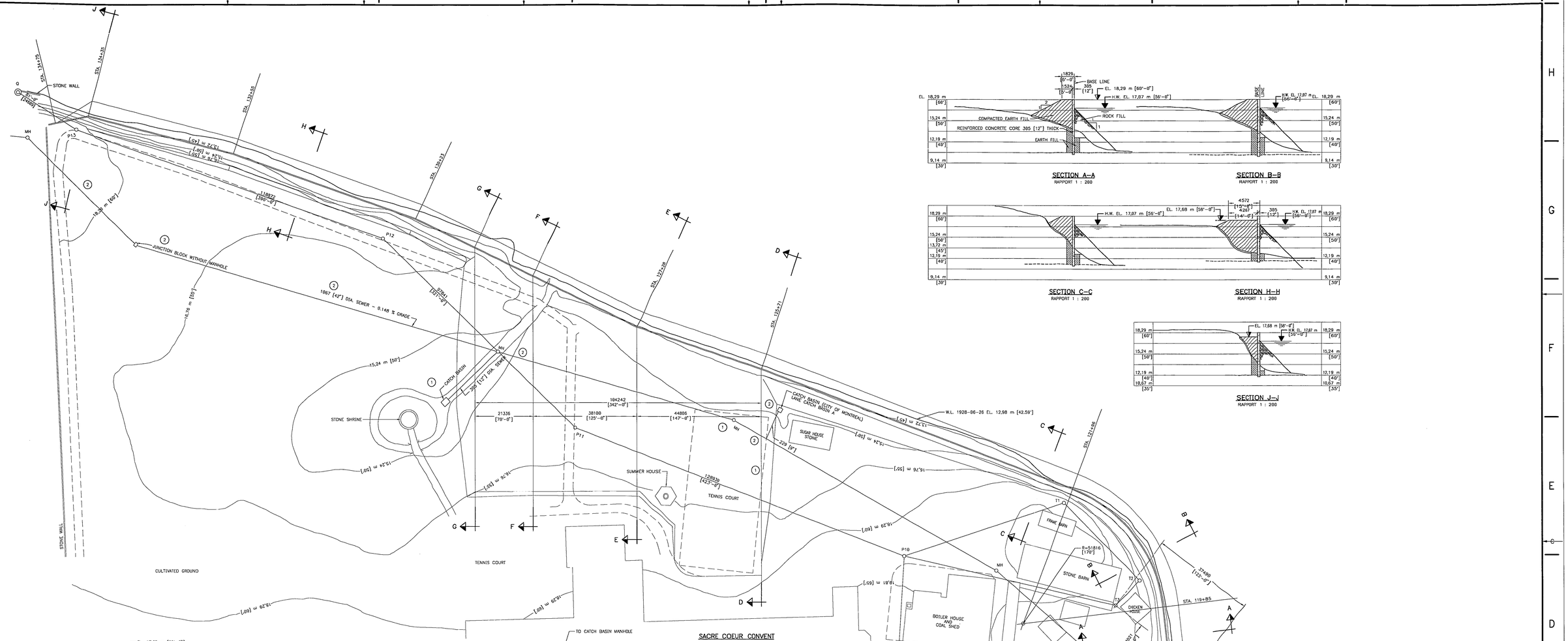

C. D. EXPORT | FEUILLE 1 DE 1

NO	NOTES
2	LES CHAÎNAGES SONT INDIQUÉS DANS LE SYSTÈME DE MESURES IMPÉRIALES.
1	DESSIN MANUEL : 0003-70600-096-01-B-PH-E; No D'ORIGINE 5-444.

NO	RÉFÉRENCES	NO
3	RETAINING WALL FROM WALKERS FOREBAY WEST.	0003-70600-091 (5-438)
2	CANTILEVER RETAINING WALL ACROSS THE BAY.	0003-70600-092 (5-448)
1	SURVEY OF PROPERTY OF SACRE COEUR CONVENT.	0003-70600-091 (5-438)

NO	DATE	RÉVISIONS	R. DE T.	ÉMETTEUR	HYDRO-QUÉBEC APPROUVÉ
D	2007-10-17	DESSIN VECTORISÉ.	25330	SOUSRÉC WAVLIPS	
C	2007-09-17	DESSIN TRAMÉ.	25330	SOUSRÉC WAVLIPS	
2	1929-01-04	MANHOLES CHANGED AND CATCH BASINS ADDED.		V.A.	
1	1928-08-22	GENERAL REVISION.		A.D.	

FOR MONTREAL ISLAND POWER CO.
BY POWER CORPORATION OF CANADA, LTD.
MONTREAL, CANADA

DESSINÉ	A.D.	VÉRIFIÉ DESS. A.G.B.	
PROJETÉ		VÉRIFIÉ	
APPROUVÉ		APPROUVÉ	
R. DE T.		DATE	1928-07-19
ÉCHELLE		RAPPORT 1 : 500 (S.I.C.)	
	B	DIMENSIONS EN mm	

Hydro–Québec

CENTRALE DE LA RIVIÈRE–DES–PRAIRIES

BACK RIVER POWER PLANT
ROCK AND EARTH FILL DAM WITH CONCRETE CORE
AT SACRE COEUR CONVENT
PLAN AND SECTIONS
(5–444)

0003706000960 1 DPH0

(97–05)

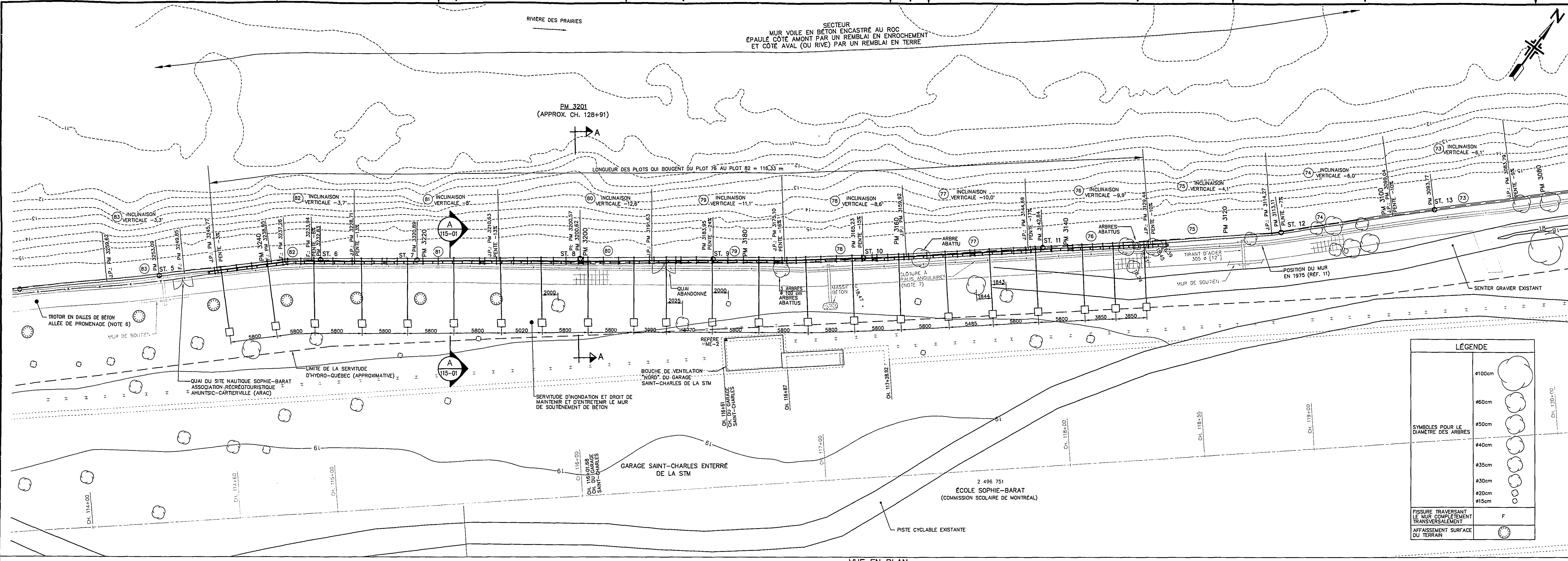

VUE EN PLAN
RAPPORT 1 : 200

NO	NOTES
1	LA MOISE EST FORMÉE PAR DEUX PROFILÉS C 310 X 45 DOS À DOS.
2	LA MOISE EST ANCRÉE AU MUR À TOUS LES 2000 mm ET À 300 mm DE CHAQUE CÔTÉ DES JOINTS DE PLOTS AVEC DES ANCRAGES DE 20 mm DE DIAMÈTRE DE TYPE WILLIAM R61 GRADE 75 CAPABLE DE REPRENDRE 80 kN OU ÉQUIVALENT.
3	ANCRAGE DE TYPE WILLIAM GRADE 75 ALL THREAD REBAR DE CALIBRE #9 (28 mm DIAM.) AVEC RÉSISTANCE ÉLASTIQUE DE 330 kN OU ÉQUIVALENT.
4	L' ANCRAGE DOIT ÊTRE MIS EN TENSION APRÈS SON INSTALLATION À 78 kN.
5	LES ARBRES LE LONG DU MUR DEVRONT ÊTRE COUPÉS POUR PERMETTRE LA MISE EN PLACE DE LA MOISE.
6	LE TROTOIR EN DALLES DE BÉTON DEVRA ÊTRE ENLEVÉ AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.
7	LA CLOTÛRE LE LONG DU MUR DE SOUTÈNEMENT DEVRA ÊTRE ENLEVÉ AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

NO	DATE	RÉVISIONS	REPÈRE	ÉMETTEUR
A	2013-01-15	TITRE MODIFIÉ. SCELLÉ ET SIGNÉ PAR MARC LAUZON, ing. No 40244.	25331	SOUBEC AB/JPS
0	2010-04-12	PRODUCTION DE TQC. PROJET DE STABILISATION. ORIGINAL OD SCELLÉ ET SIGNÉ PAR MARC LAUZON, ing. No 40244.	25334	SOUBEC MB/JPS

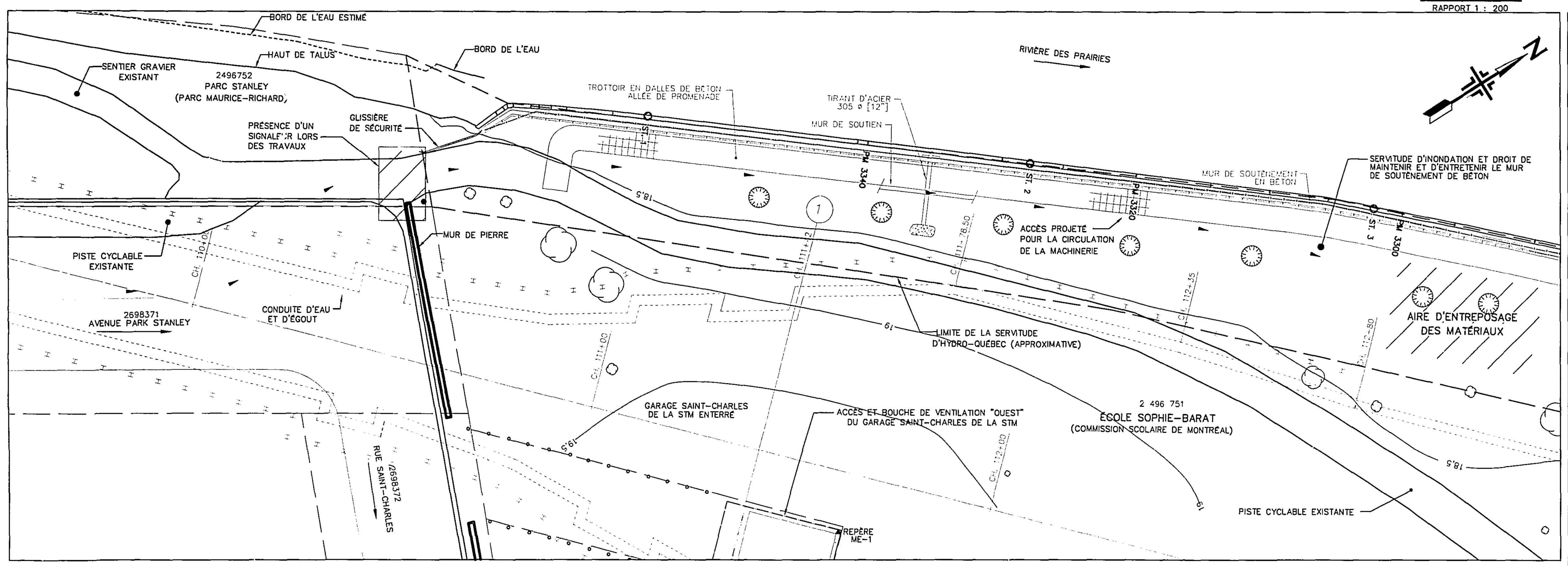

VUE EN PLAN
RAPPORT 1 : 200

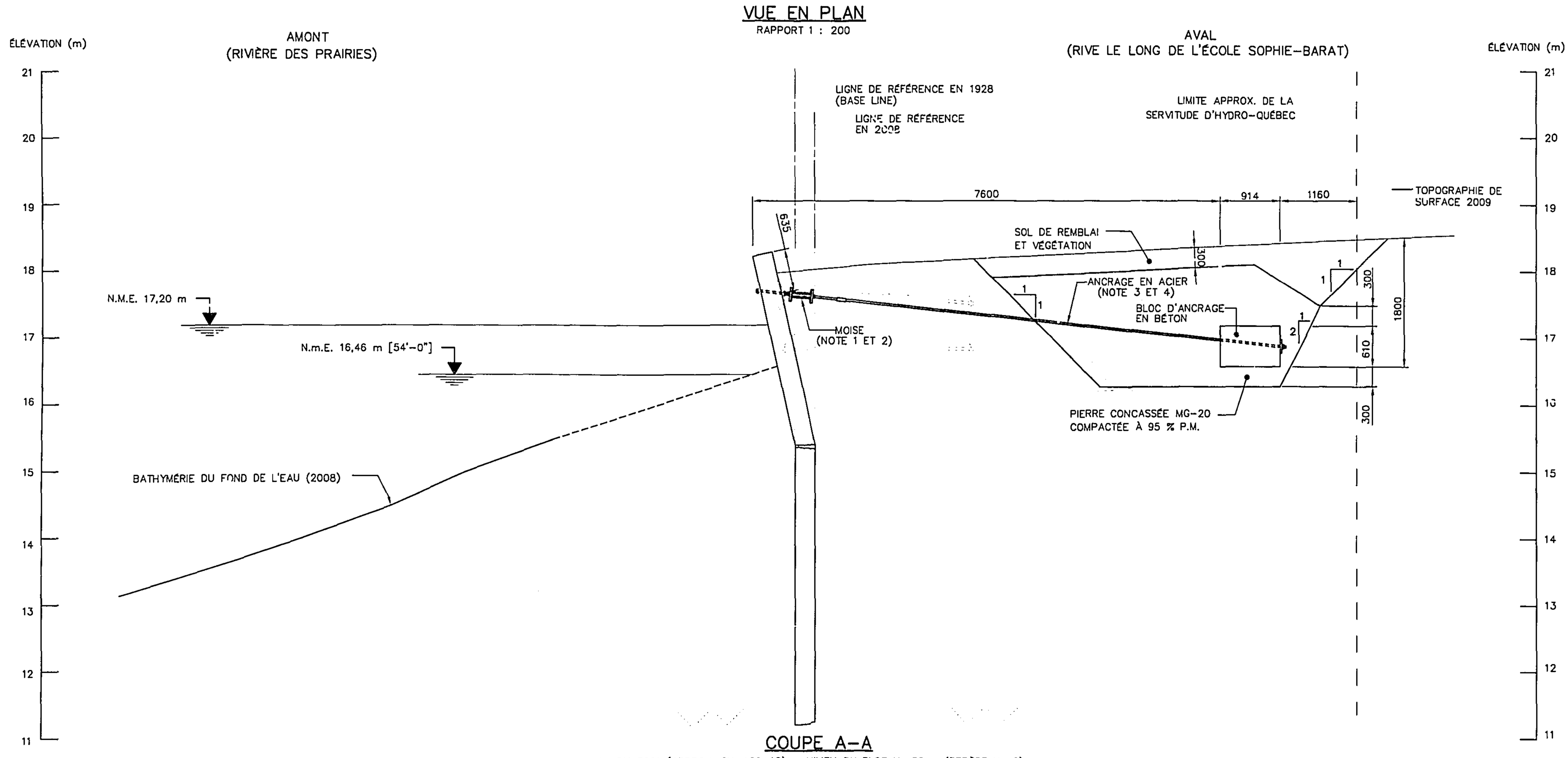

COUPE A-A
AU PM 3201 (APPROX. CH. 129+10) – MILIEU DU PLOT No 80 – (REPÈRE No 8)
RAPPORT 1 : 50

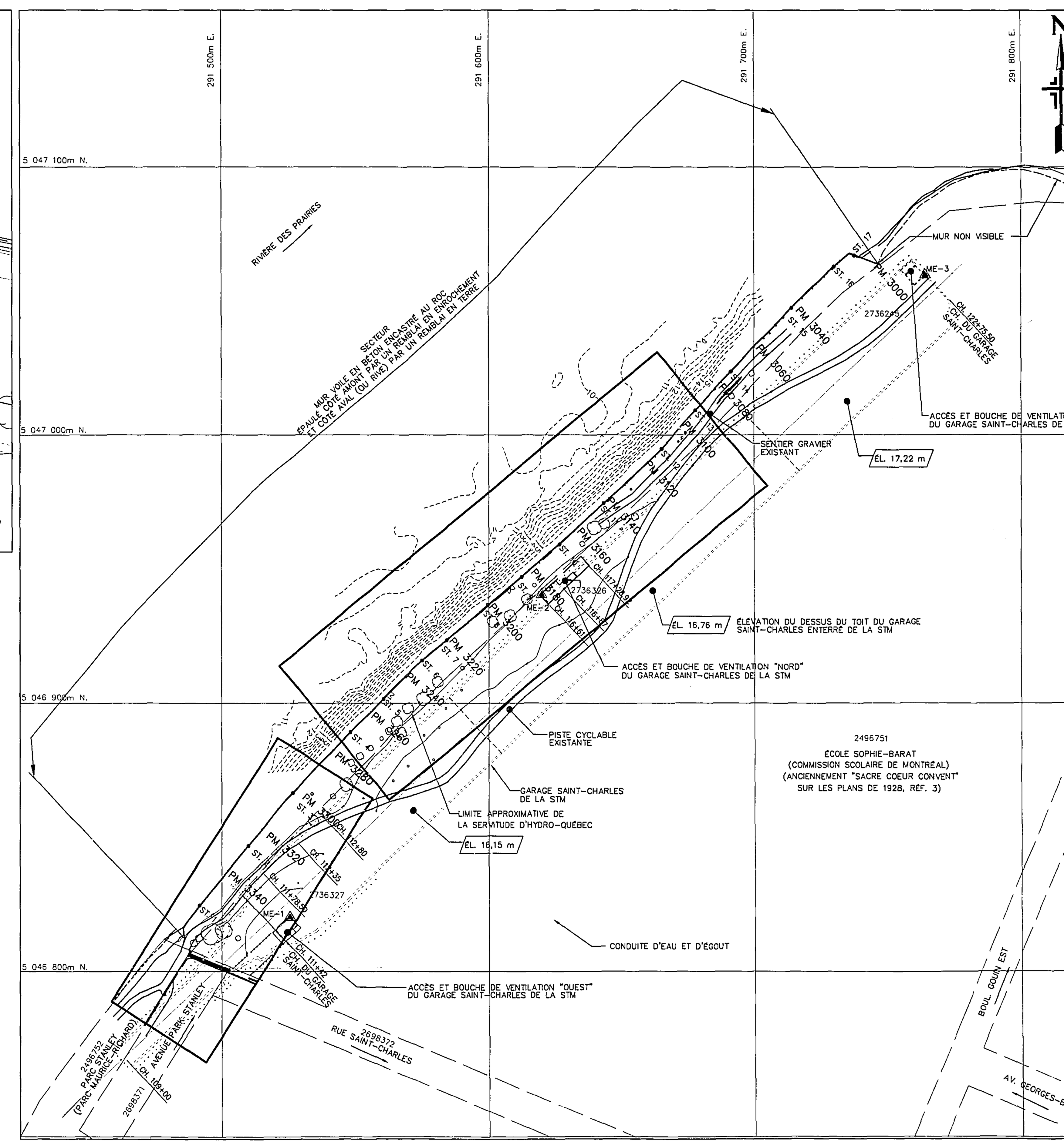

PLAN CLÉ
RAPPORT 1 : 1000

NO	RÉFÉRENCES	NO
13	MUR DE SOUTÈNEMENT RIVE DROITE – BARRAGE SIMON-SICARD VUES EN PLAN ET COUPE – PLOTS 76 À 82 (MUR VOILE) "ÉCOLE SOPHIE-BARAT".	0003-70913-023-01
12	REPAIRS TO RETAINING WALL – ADJACENT TO SACRE COEUR CONVENT (H-1011).	0003-70600-119-01
11	GARAGE SAINT-CHARLES (STM) ET MUR DE SOUTÈNEMENT RIVE DROITE DU BARRAGE SIMON-SICARD – VUE EN PLAN GÉNÉRALE.	0003-70913-028-01 À 03
10	DETAIL OF COREWALL ALONG SACRE COEUR CONVENT STA. 119+00 – STA. 134+75 (5-497) – 1928.	0003-70600-097-01
9	MUR DE SOUTÈNEMENT RIVE DROITE – BARRAGE SIMON-SICARD VUE EN PLAN GÉNÉRALE DU MUR – PLANS DE 1928.	0003-70913-014-01
8	MUR DE SOUTÈNEMENT RIVE DROITE – BARRAGE SIMON-SICARD VUE EN PLAN GÉNÉRALE DU MUR EN 2008.	0003-70913-024-01
7	MUR DE SOUTÈNEMENT RIVE DROITE – VUES EN PLAN No 10 À 12.	0003-70913-019-01
6	BACK RIVER POWER PLANT TYPICAL SECTIONS THROUGH STRUCTURES A, D, E AND F (4-230).	0003-70600-102-01
5	ANCHORAGE FOR RETAINING WALL ADJACENT TO SACRE COEUR CONVENT (H-1016).	0003-70600-119-02
4	DETAIL OF COREWALL – ALONG SACRE COEUR CONVENT STA. 119+00 – STA. 134+75 (5-497).	0003-70600-097-01
3	BACK RIVER POWER PLANT ROCK AND FILL DAM WITH CONCRETE CORE AT SACRE COEUR CONVENT PLAN AND SECTIONS (5-444).	0003-70600-096-01
2	PLAN TOPOGRAPHIQUE MUR DE SOUTÈNEMENT EN RIVE DROITE EN AMONT DU BARRAGE SIMON-SICARD.	0003-87103-005-01
1	PROJET BATHYMÉTRIE ET HYPSOMÉTRIE AMONT DU BARRAGE SIMON-SICARD.	0003-87302-001-01

MXL GÉOTEC

DESSINÉ	STEEVE BOUCHER	VÉRIFIÉ DESS.	MARTIN LIZOTTE
PROJETÉ	MARC LAUZON, ing.	VÉRIFIÉ	MARC LAUZON, ing.
APPROUVÉ	STEEVE ROUSSEAU, ing.	APPROUVÉ	
R. DE T.	25331	DATE	2010-01-14

SCEAUX DESSIN ORIGINAL SCELLÉ ET SIGNÉ PAR MARC LAUZON, ing. No 40244

INGÉNIEUR MARC LAUZON 40244 QUÉBEC

RÉVISION "A" SCELLÉE PAR :

ÉCHELLE 0 — RAPPORT TEL QU'INDIQUÉ — DIMENSIONS EN mm

Hydro Québec

CENTRALE DE LA RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

MUR DE SOUTÈNEMENT RIVE DROITE

BARRAGE SIMON-SICARD
TRAVAUX DE STABILISATION TEMPORAIRE DES PLOTS
75 À 83 "ÉCOLE SOPHIE-BARAT"
VUES EN PLAN ET COUPE

0003 70903113 01 A AG0

C. D. ENDROIT — FEUILLE 1 DE 1

0003 70903113 01 A AG0

(96-03)

0003 70903114 01 AA GD

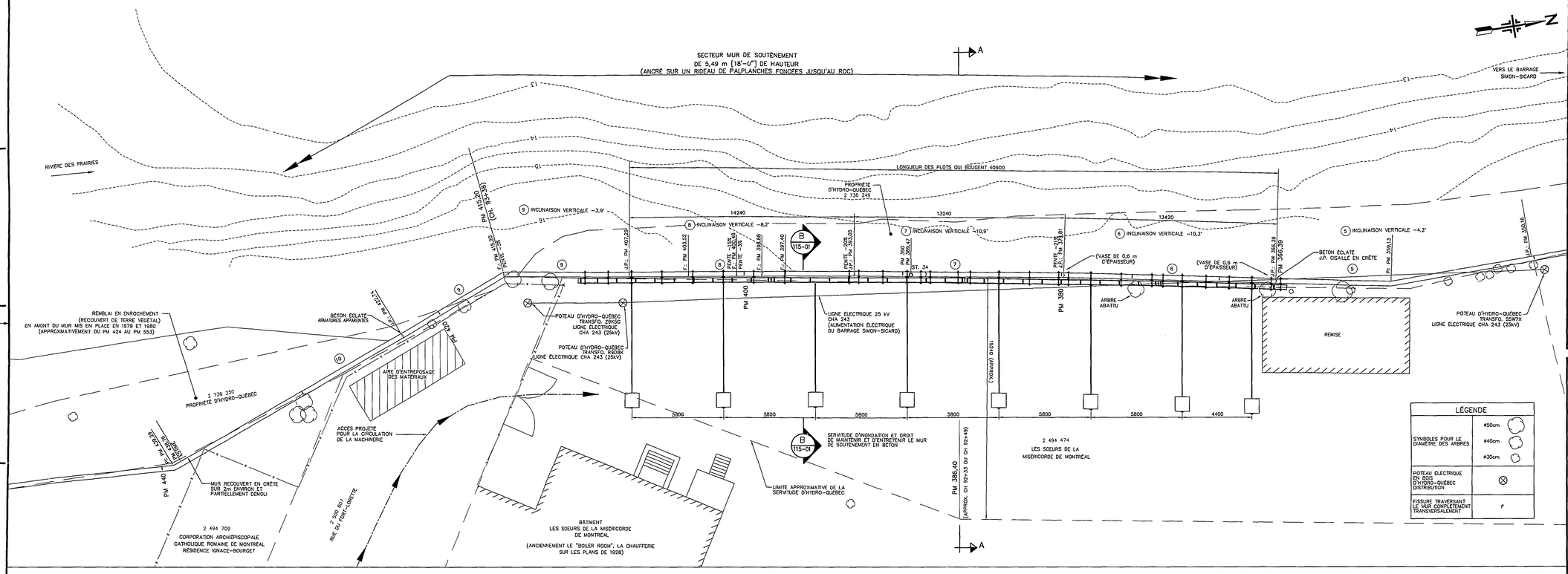

VUE EN PLAN

RAPPORT 1 : 100

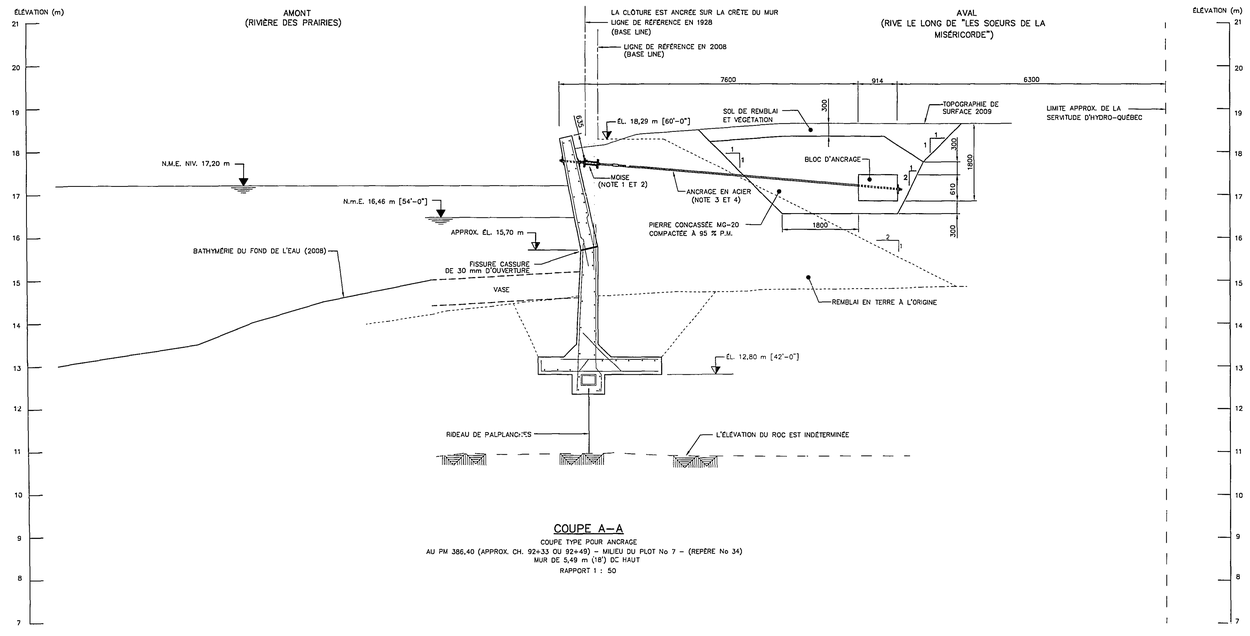

COUPE A–A

COUPE TYPE POUR ANCRAGE
AU PM 386,40 (APPROX. CH. 92+33 OU 92+49) – MILIEU DU PLOT No 7 – (REPÈRE No 34)
MUR DE 5,49 m (18') DE HAUT
RAPPORT 1 : 50

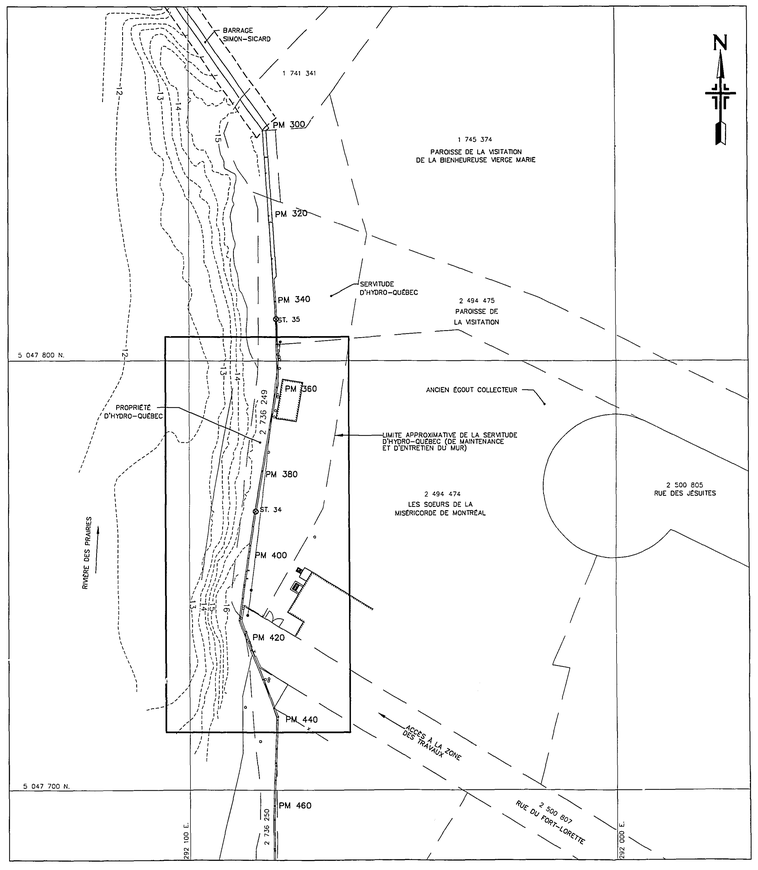

PLAN CLÉ

RAPPORT 1 : 500

NO	NOTES
1	LA MOISE EST FORMÉE PAR DEUX PROFILÉS C 310 X 45 DOS À DOS.
2	LA MOISE EST ANCRÉE AU MUR À TOUS LES 2000 mm ET À 300 m.m. DE CHAQUE CÔTÉ DES JOINTS DE PLOTS AVEC DES ANCRAGES DE 20 mm DE DIAMÈTRE DE TYPE WILLIAM R51 GRADE 75 CAPABLE DE REPRENDRE 80 kN OU ÉQUIVALENT.
3	ANCRAGE DE TYPE WILLIAM GRADE 75 ALL THREAD REBAR DE CALIBRE #8 (28 mm DIAM.) AVEC RESISTANCE ÉLASTIQUE DE 330 kN OU ÉQUIVALENT.
4	L' ANCRAGE DOIT ÊTRE MIS EN TENSION APRÈS SON INSTALLATION À 78 kN.
5	LES ARBRES LE LONG DU MUR DEVRONT ÊTRE COUPÉS POUR PERMETTRE LA MISE EN PLACE DE LA MOISE.

NO	DATE	RÉVISIONS	REPÈRE	ÉMETTEUR
A	2013-01-15	TITRE MODIFIÉ. SCELLÉ ET SIGNÉ PAR	25331	SOURIS MB/JPS
		MARC LAUZON, ing. No 40244.		
0	2010-04-12	PRODUCTION DE TQC. PROJET DE STABILISATION.	25334	SOURIS MB/JPS
		ORIGINAL GD SCELLÉ ET SIGNÉ PAR		
		MARC LAUZON, ing. No 40244.		

NO	RÉFÉRENCES	NO
11	MUR DE SOUTÈNEMENT RIVE DROITE – BARRAGE SIMON-SICARD	0003-70913-021-01
	VUES EN PLAN ET COUPE – PLOTS 5 À 9 (MUR DE SOUTÈNEMENT) "SOEURS DE LA MISÉRICORDE"	
10	LOAD DIAGRAMS FOR 18' RETAINING WALL WITH 11' BOTTOM SLAB (5–510).	0003-70600-094-01
9	LOAD DIAGRAMS FOR RETAINING WALLS FROM WALKER'S FOREBAY TO SACRE-COEUR CONVENT (5–509) 13' ET 18' WALL.	0003-70600-395-01
8	RETAINING WALL – FROM WALKER'S FOREBAY TO SACRE-COEUR CONVENT – TYPICAL DETAILS OF WALL STA. 90+60 – STA. 113+93 (5–484).	0003-70600-090-01
7	MUR DE SOUTÈNEMENT RIVE DROITE – BARRAGE SIMON-SICARD	0003-70913-014-01
	VUE EN PLAN GÉNÉRALE DU MUR – PLANS DE 1928.	
6	MUR DE SOUTÈNEMENT RIVE DROITE – BARRAGE SIMON-SICARD	0003-70913-024-01
	VUE EN PLAN GÉNÉRALE DU MUR EN 2008.	
5	MUR DE SOUTÈNEMENT RIVE DROITE – VUES EN PLAN No 1 À 3.	0003-70913-016-01
4	BACK RIVER POWER PLANT RETAINING WALL FROM WALKER'S FOREBAY WEST (5–438).	0003-70600-091-01
3	BACK RIVER POWER PLANT TYPICAL SECTIONS THROUGH STRUCTURES A, D, E AND F (4–230).	0003-70600-102-01
2	PLAN TOPOGRAPHIQUE MUR DE SOUTÈNEMENT EN RIVE DROITE EN AMONT DU BARRAGE SIMON–SICARD.	0003-87103-002-01
1	PROJET BATHYMÉTRIE ET HYPSOMÉTRIE AMONT DU BARRAGE SIMON–SICARD.	0003-87302-001-01

MXL GÉOTEC

DESSINÉ	STEEVE BOUCHER	VÉRIFIÉ DESS.	MARTIN LIZOTTE
PROJETÉ	MARC LAUZON, ing.	VÉRIFIÉ	MARC LAUZON, ing.
APPROUVÉ	STEEVE ROUSSEAU, ing.	APPROUVÉ	
R. DE T.	25331	DATE	2010-03-09

SCEAUX DESSIN ORIGINAL SCELLÉ ET SIGNÉ PAR MARC LAUZON, ing. No 40244

RÉVISION "A" SCELLÉE PAR :

ÉCHELLE 0 RAPPORT TEL QU'INDIQUÉ DIMENSIONS EN mm

Hydro Québec

CENTRALE DE LA RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

MUR DE SOUTÈNEMENT RIVE DROITE
BARRAGE SIMON–SICARD
TRAVAUX DE STABILISATION TEMPORAIRE DES PLOTS 5 À 9 "SOEURS DE LA MISÉRICORDE"
VUES EN PLAN ET COUPE

0003 70903114 01 AA GD

C. D. ENREGIST. | FEUILLE 1 DE 1

0003 70903114 01 AA GD

(96-03)

Fiche d'évaluation environnementale réalisée le 21-10-2016 dans le secteur du mur de soutènement

PROJET

Territoire :	Beauharnois-Gatineau
Installation :	Mur de soutènement en rive droite – Barrage de Simon Sicard
Description du projet :	Instrumentation (complémentaire) du mur de soutènement rive droite de la Rivière-des-Prairies en amont du barrage Simon-Sicard.
Travaux à réaliser :	1) Ajout de cellules de charge sur les ancrages existants le long du mur de soutènement sur la propriété des Sœur-de-la-Miséricorde (12375 Rue du Fort Lorette) et de l'École Sophie-Barat (1239, Boulevard Gouin Est). 2) Excavation d'une tranchée pour passer des câbles sur la propriété Bertiaume-Du-Tremblay (1635, Boulevard Gouin Est).

ZONE D'ÉTUDE

Emprise du mur de soutènement le long de la rivière des Prairies (rive sud) le long duquel Hydro-Québec possède une servitude pour assurer son entretien.

LIEU

MRC :	Montréal
Municipalité :	TNO aquatique du TE de Montréal, NO

LOCALISATION DES TRAVAUX

Propriété d'un tiers

DESCRIPTION DU MILIEU

Aquatique et humide, rive ou plaine inondable

Méthodes et sources d'information

Courriel du technicien de l'unité BOGC décrivant les travaux à réaliser. Documents obtenus pour des travaux d'excavation le long de ce mur exécutés en 2009, soit les rapports de caractérisation de 2009 ainsi que les données extraites de la CDPNQ (2009).

Enjeux et éléments sensibles (ex. : milieux humides, espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées)

Présence de sols potentiellement contaminés.

IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS AYANT DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

4	Circulation de véhicules et d'engins de chantier sur route ou hors route

IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS AYANT DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

7	Excavation, entreposage temporaire, transport et disposition de matériaux de déblais (sol, mort terrain, roc, etc.)

EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES APPLICABLES À LA CONCEPTION

Modules du GEME
Aucun

Autres exigences de conception

Référence(s) du ou des modules :

IMPACTS ET MESURES D'ATTÉNUATION

1		**Altération à la structure des sols et déstabilisation des pentes**	**Surveillance**	**Suivi**
1.2		**Choix de véhicules et appareils adaptés :** Choisir les véhicules requis pour la réalisation des travaux en tenant compte des particularités du milieu (type de sol, période de l'année, sensibilité environnementale, etc.).	☒	☐
1.5		**Nivellement des sols :** Niveler les ornières régulièrement afin de recréer une surface plane, soit de remettre le sol dans un état stable.	☒	☐
1.6		Bien que les excavations seront toutes réalisées sans que l'on ait besoin de couper des arbres, la proximité de certains arbres impose d'inclure cette clause.	☒	☐
7		**Perturbation du climat sonore**	**Surveillance**	**Suivi**
7.1		**Gestion du bruit lié aux activités de chantier :**		
	4	Informer à l'avance le public de la nature des travaux lorsqu'il est nécessaire d'effectuer des travaux très bruyants le soir ou la nuit.	☒	☐
7.2		**Utilisation d'équipements permettant de limiter les niveaux de bruit :** Sur les chantiers, s'assurer de maintenir un niveau de bruit inférieur à 70 db(A) à la limite de propriété ou un niveau moindre si les réglementations applicables l'exigent.		
	1	Utiliser de préférence des équipements électriques à des équipements hydrauliques ou pneumatiques.	☒	☐

	2	S'assurer que, lorsqu'ils sont disponibles, les dispositifs antibruits soient installés sur les équipements et maintenus en bon état de fonctionnement.	☒	☐
	3	S'assurer que les moteurs à combustion interne des équipements utilisés (camion, bouteur, niveleuse, excavatrice, génératrice, compresseur, grue, etc.) soient munis de silencieux.	☒	☐
	4	S'assurer que les conditions de fonctionnement et d'entretien des équipements soient telles qu'elles génèrent un niveau sonore minimal.	☒	☐
	5	S'assurer que les équipements très bruyants (marteau pneumatique, compresseur, batteuse de pieux, concasseur, etc.) fassent l'objet d'un entretien régulier.	☒	☐
8		**Perturbation de la circulation locale**	**Surveillance**	**Suivi**
8.1		**Signalisation adéquate et gestion des horaires et des itinéraires :**		
	2	Établir, dans les zones d'habitation et de loisirs, l'horaire et l'itinéraire des véhicules lourds à l'extérieur des chantiers de façon à réduire les nuisances (bruit, poussière et congestion de la circulation).	☒	☐
9		**Perturbation de l'utilisation du territoire**	**Surveillance**	**Suivi**
9.1		Voir démarches réalisées par l'unité RAM Montréal.		
	1	Aviser les résidents des horaires prévus de travaux générant des nuisances (sautage, sondage, battage de pieux, coupe de bois, circulation intense, transport de pièces d'équipement hors normes, etc.).	☒	☐
9.4		**Nettoyage des voies publiques :** Nettoyer, pendant toute la durée des travaux, les voies publiques empruntées par les véhicules de transport ou la machinerie afin d'enlever toute accumulation de matériaux meubles ou d'autres débris.	☒	☐
10		**Perturbation de sites archéologiques**	**Surveillance**	**Suivi**
10.1		Cette clause a été ajoutée en raison d'un site autochtone non-confirmé qui aurait été érigé le long de la rivière des Prairies dans le secteur Sault-aux-Récollets mais personne ne sait exactement où de même que la véracité de cette information.	☒	☐
12		**Gestion/manipulation de matières potentiellement contaminées**	**Surveillance**	**Suivi**
12.6		Tâche assignée HQP (pas à l'entrepreneur)	☒	☒
12.7		**Entreposage temporaire de déblais en vue de leur réutilisation :**		
	4	Disposer les déblais en piles distinctes selon leur provenance et leur niveau de contamination en prenant toutes les précautions nécessaires afin de ne pas contaminer le milieu environnant, soit les eaux de surface, les eaux souterraines, l'air et les sols (utilisation de géomembranes, de bâches, d'abats-poussière, etc.).	☒	☐
	5	Réaménager l'aire d'entreposage à la fin des travaux, en la nivelant de façon à lui redonner une forme naturelle et stable et en la revégétalisant au besoin.	☒	☐

12.8		**Réutilisation de déblais à des fins de remblayage :**		
	2	S'assurer que le niveau de contamination des matériaux de déblais réutilisés à des fins de remblayage ou autres soit acceptable en terme de zonage municipal sur le terrain destiné à les recevoir.	☒	☐
	4	Dans le cas de travaux de remblayage, niveler le terrain de façon à lui redonner une forme naturelle et stable et le revégétaliser au besoin.	☒	☐
13		**Risque de contamination de l'environnement lors de déversement accidentel**	**Surveillance**	**Suivi**
13.1		Mise en place d'un bac de récupération sous les véhicules et engins de chantier lors de l'approvisionnement en carburant : Effectuer l'approvisionnement en carburant et l'entretien des véhicules et engins de chantier à l'intérieur des aires réservées. Si cela s'avère impossible, utiliser des bacs de récupération sous les équipements concernés.	☒	☐
13.3		**Mise en place d'un bac de récupération des fuites d'huile :** Utiliser des bacs de récupération sous les appareillages et équipements montrant des fuites d'hydrocarbures.	☒	☐
13.6		**Utilisation d'une trousse d'intervention d'urgence :** Disposer en tout temps de trousses d'urgence (produits absorbants, sacs étanches, gants, etc.) à proximité de l'aire des travaux.	☒	☐
14		**Nuisances ou risques pour les utilisateurs du territoire ou leurs biens**	**Surveillance**	**Suivi**
14.1		**Protection des populations avoisinantes des chantiers contre le bruit, les vibrations et autres nuisances :**		
	3	Aménager les accès de manière à préserver les caractéristiques paysagères du site.	☒	☐
	4	Respecter rigoureusement les voies d'accès prévues et aviser Hydro-Québec préalablement à l'utilisation d'une nouvelle voie d'accès.	☒	☐

CLAUSES ENVIRONNEMENTALES NORMALISÉES HQÉ

1	**Généralités**	**Surveillance**	**Suivi**
1,1	**Communication des exigences environnementales :** L'entrepreneur doit participer à une réunion de démarrage du chantier pour prendre connaissance des exigences environnementales applicables. Il doit ensuite organiser une séance d'information pour communiquer ces exigences à son personnel et au personnel de ses sous-traitants et informer également tout nouvel employé. Sur demande d'Hydro-Québec, l'entrepreneur doit faire la preuve de l'organisation de telles séances. L'entrepreneur doit intégrer un volet environnemental aux pauses santé et sécurité. Sur demande, l'entrepreneur doit en fournir la preuve.	☒	☐
1,4	**Demande de dérogation :** Toute demande de dérogation aux présentes clauses environnementales normalisées doit être soumise suffisamment à l'avance pour qu'Hydro-Québec puisse l'analyser et, au	☒	☐

	besoin, obtenir les autorisations nécessaires auprès des autorités gouvernementales. Le fait, pour Hydro-Québec, d'accepter ou d'approuver une dérogation aux présentes clauses ne dégage pas l'entrepreneur de ses obligations légales en matière d'environnement.		
1,5	**Non-conformité environnementale :** Hydro-Québec avise l'entrepreneur par écrit lorsqu'elle constate un manquement aux exigences environnementales. Cet avis de non-conformité indique la nature de l'infraction, les travaux correctifs nécessaires et le délai accordé pour les effectuer. Si l'entrepreneur n'apporte pas les correctifs proposés dans le délai prévu, Hydro-Québec se réserve le droit de réaliser les travaux elle-même ou de les confier à une tierce partie, aux frais de l'entrepreneur.	☒	☐
1,7	**Correspondance avec les autorités gouvernementales :** L'entrepreneur doit transmettre à Hydro-Québec toute la correspondance échangée avec les autorités gouvernementales.	☒	☐
10	**Excavation et terrassement**	**Surveillance**	**Suivi**
10,1	**Principes généraux :** L'entrepreneur doit limiter au strict nécessaire le décapage, le déblaiement, l'excavation, le remblayage et le nivellement des aires de travail, afin d'atténuer l'impact sur l'environnement. Il doit autant que possible respecter la topographie naturelle et prévenir l'érosion. L'entrepreneur doit demander à Hydro-Québec des instructions pour la gestion des déblais et doit les suivre.	☒	☐
10,2	**Aires de services et d'entreposage :** L'entrepreneur doit décaper les aires de services ainsi que les aires d'entreposage de déblais et de remblais sur une superficie suffisante. Il met de côté la couche de terre végétale en vue de la remise en état des lieux à la fin des travaux. L'épaisseur de la couche de terre végétale à décaper est indiquée dans le contrat ou établie sur le terrain par Hydro-Québec. L'entrepreneur ne doit pas faire de terrassement ni d'excavation dans la bande de 3 m entourant la projection de la couronne d'un arbre. Après les travaux, l'entrepreneur doit niveler les aires de services et les aires d'entreposage selon la topographie du milieu environnant. De plus, il est tenu de rétablir le drainage et de stabiliser les sols susceptibles d'être érodés. Si l'entrepreneur découvre des vestiges archéologiques sur le chantier, il doit arrêter les travaux et en informer sans délai Hydro-Québec. L'entrepreneur doit éviter toute intervention de nature à compromettre l'intégrité des vestiges découverts.	☒	☐
19	**Patrimoine et archéologie**	**Surveillance**	**Suivi**
19,2	**Archéologie :** Si l'entrepreneur découvre des vestiges archéologiques sur le chantier, il doit suspendre les travaux et en informer sans délai Hydro-Québec. L'entrepreneur doit éviter toute intervention susceptible de compromettre l'intégrité du site ou des vestiges découverts.	☒	☐
24	**Sols contaminés**	**Surveillance**	**Suivi**
24,2	**Inspection des travaux d'excavation :** Hydro-Québec peut en tout temps accéder aux sites d'excavation, donner des consignes particulières concernant la ségrégation et la gestion des sols, arrêter les travaux d'excavation pour procéder à une inspection ou prélever des échantillons. L'entrepreneur doit aviser Hydro-Québec, au moins trois jours à l'avance lorsque des travaux d'excavation sont prévus dans un secteur où le niveau de contamination est supérieur aux critères génériques C de la Politique du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.	☒	☐
24,4	**Découverte de sols contaminés :** Si des sols présentant des indices de contamination (taches, odeur, débris, etc.) sont découverts dans un secteur présumé non contaminé, l'entrepreneur doit interrompre immédiatement ses travaux et demander des instructions à Hydro-Québec. Sauf indication contraire au contrat, les coûts reliés à la gestion des sols contaminés sont à la charge d'Hydro-Québec.	☒	☐
24,6	**Entreposage temporaire de déblais :** Le cas échéant, l'entreposage temporaire des déblais d'excavation doit être fait sur une surface étanche (asphalte, béton, membrane) située sur la propriété d'Hydro-Québec. Les déblais devront être recouverts d'une membrane étanche à la fin de chaque journée d'opération. La membrane doit être fixée par des équipements de lestage appropriés.	☒	☐

	L'entrepreneur est responsable de fournir le matériel pour l'entreposage des sols. Il doit également fournir la main-d'œuvre nécessaire à la mise en place et au retrait quotidien de la membrane. Les sols présentant des indices de contamination ne doivent pas être mis en pile avec les sols ne présentant pas d'indice. Les sols excavés en surface (entre 0 et 300 mm) doivent être mis en pile séparément. L'entrepreneur doit éviter d'incorporer à l'intérieur d'une même pile des sols provenant d'horizons stratigraphiques distincts.		
24,7	**Transport des sols contaminés :** Le transport des sols contaminés doit se faire en conformité avec le *Règlement sur le transport des matières dangereuses* (règlement provincial) et le *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses* (règlement fédéral).	☒	☐

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES

	Surveillance	Suivi
Appliquer, si nécessaire, les dispositions inscrites dans la Politique de l'arbre de la ville de Montréal. 2005.	☐	☐
Appliquer, si nécessaire, les dispositions inscrites au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville 01-274 au sujet de la protection des arbres. Extrait en annexe du présent document.	☐	☐

AUTORISATIONS GOUVERNEMENTALES À CONSIDÉRER DANS LE PROJET

☐ **Oui** ☉ **Non**

Commentaires :

Après analyse de la réponse formulée par le MDDEFP en 2009 (maintenant le MDDELCC) envers la Direction Beauharnois-Gatineau d'Hydro-Québec, les travaux de creusage le long de ce mur avaient alors été jugés SANS IMPACTS sur la qualité de l'environnement considérant qu'aucun contaminant ne peut être rejeté. La présence du muret constitue certainement la raison pour laquelle cette réponse a été formulée par le MDDEFP. Par conséquent, d'un commun accord avec la gestion de BOGC, nous considérons que les travaux de creusage prévus en 2016 qui se feront en milieu terrestre, à l'intérieur du mur de soutènement, seront réalisés sous les mêmes conditions qu'en 2009 bien que l'ampleur des trois (3) excavations prévues est beaucoup moindre. Ces trois (3) excavations seront de 2m x 3m avec une profondeur de 1,5 mètre). Par conséquent, nous considérons ce projet n'est pas assujetti à l'article 22 de la LQE.

Envers le MFFP, une espèce à statut particulier a été inventoriée dans ce secteur, (une couleuvre tachetée observée en 1874 selon les informations colligées dans la CDPNQ). Nous considérons que ce projet n'est pas assujetti à l'article 128.7 de la LCMVF.

Réalisé par : Robin Poirier **Date :** 2016-10-21

ANNEXE 1

CARTES DE LOCALISATION DES TRAVAUX

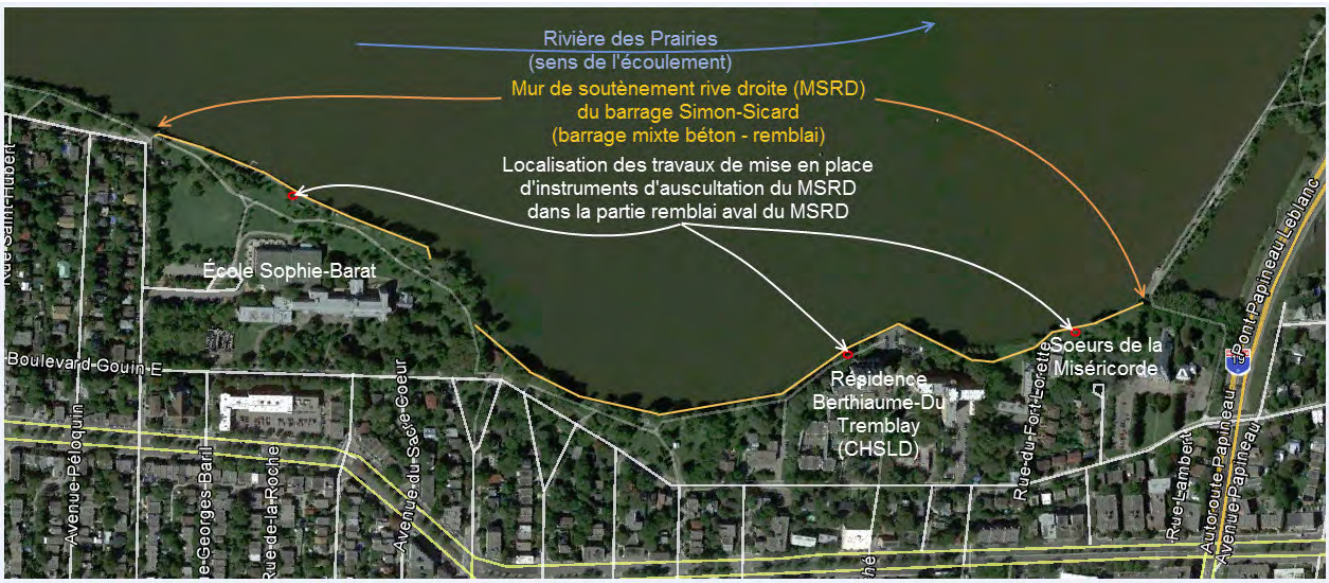

Pascal Pfendler, ing. Civil Hydro-Québec

ANNEXE 2

STRUCTURE D'ALERTE ENVIRONNEMENT EN VIGUEUR DANS L'UNITÉ BOGC (HQ)

Hydro Québec Production

Unité BOGC (Comportement & Surveillance)

Une division d'Hydro-Québec

STRUCTURE D'ALERTE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL
DIRECTION BEAUHARNOIS, GATINEAU

TÉMOIN DU DÉVERSEMENT

↓

1°Analyser la situation pour votre sécurité, (Ai-je suffisamment d'information ? Si j'ai besoin d'aide suis-je accompagné ? Ai-je le matériel nécessaire? Suis-je apte à intervenir ?

Si votre sécurité n'est pas assurée, sécuriser les lieux et aviser les personnes responsables

↓

RESPONSABLE LOCAL : Cynthia Tremblay (514) 886-5938
SUBSTITUT : Chef maintenance Barrages & Infrastructures

Le responsable local s'assure que les tâches suivantes sont réalisées

2° Sécuriser les lieux

3° Contrôler la fuite à la source (arrêter l'émission, le rejet)

4° Confiner le produit déversé consulter les consignes d'intervention générales (voir verso) et spécifiques (voir plan d'intervention de l'installation)

- ° En utilisant les ressources matérielles disponibles sur place (trousse de déversement)
- ° Si hors de contrôle **à la rivière**, contactez SIMEC (# membre : **E004-00022**) **613-930-9690**
- ° Si hors de contrôle **dans la centrale**, contactez une compagnie de pompage locale

5° Le responsable local avise dans l'ordre et sans délai

5-1° le Support environnement

- 1er - Conseiller env. support à BOGC **(Validera si produit visé par le RUE*)** **514-236-2653**
- 2e - Coordonnateur des déversements **514-206-2298**
- 3e - Ligne urgence Hydro-Québec **514-840-4244**

Si le déversement atteint l'environnement:

5-2° Aviser le Ministère de l'environnement du Québec (Incluant gaz réfrigérants) **1-866-694-5454**
(Demander la catégorie de déversement décernée par l'analyste du MDDELCC (réf: Catégorie 1-2-3))

5-3° Aviser Environnement Canada (Si le contaminant atteint un cours d'eau et/ou si le déversement implique un des contaminants suivants: essence, SF6, propane, acétylène, butane) **1-866-283-2333**

Si le déversement provoque une urgence environnementale: **(c.-à-d. : Déversement de plus de 4000 L ou qui affecte l'environnement de façon notoire ou qui a suscité de fortes réactions d'une autorité locale, provinciale ou fédérale ou qui peut faire l'objet d'une couverture par les médias. Ceci comprend également les incendies qui impliquent la présence de contaminants.)**

5-4° Aviser l'unité RAM : **514-289-5005** - Choisir l'option-1 **et sélectionner la région administrative où l'incident est survenu.**

*** Si équipement de TransÉnergie en cause, contacter le Chef Installations TÉ.

6° Récupérer le produit déversé, gérer les matières résiduelles générées par la récupération et appliquer des mesures correctives.

7° Rédiger un rapport de déversement le plus tôt possible après l'événement et le transmettre au conseiller environnement de la centrale. (Note: lors d'un déversement dans un cours d'eau, le rapport doit être transmis le plus rapidement possible à Environnement Canada)

8° Faire un post-mortem (au besoin)

Hydro Québec Production

Une division d'Hydro-Québec

Consignes d'intervention générales

A. Déversement dans l'eau - vitesse du courant lente

- Confiner le déversement à l'aide de boudins et récupérer en utilisant des absorbants en feuilles, si insuffisant, utiliser une pompe ou un camion sous-vide.
- Disposer les MR et MDR dans les contenants prévus à cet effet.

B. Déversement dans l'eau - vitesse du courant rapide

- Confiner le déversement à l'aide de barrières flottantes et/ou de boudins et récupérer en utilisant des absorbants en feuilles, si insuffisant, utiliser une pompe ou un camion sous-vide.
- Disposer les MR et MDR dans les contenants prévus à cet effet.

C. Surface dure - petit déversement

- Récupérer le déversement à l'aide d'absorbants granulaires et/ou d'absorbants en feuilles et disposer les MR et MDR dans les contenants prévus à cet effet.

D. Surface dure - gros déversement

- Confiner le déversement à l'aide de boudins et récupérer en utilisant des absorbants en feuilles, si insuffisant, utiliser une pompe et disposer les MR et MDR dans les contenants prévus à cet effet.

E. Sur le sol - petit déversement

- Récupérer le déversement à l'aide d'une pelle et/ou absorbants en feuilles et disposer les MR et MDR dans les contenants prévus à cet effet.

F. Sur le sol - gros déversement

- Récupérer le déversement à l'aide d'une excavatrice et utiliser au besoin une membrane de plastique s'il y a entreposage sur le site ou disposer les sols contaminés dans des Quatrex, barils ou conteneurs prévus à cet effet.

G. Présence de canalisation - petit déversement

- Confiner le déversement à l'aide de boudins et récupérer en utilisant des absorbants en feuilles ou en coussins et disposer les MR et MDR dans les contenants prévus à cet effet.

H. Présence de canalisation - gros déversement

- Confiner le déversement à l'aide de matériaux et/ou de boudins et récupérer à l'aide d'absorbants en coussins, si insuffisant, utiliser une pompe ou un camion sous vide.
- Entreposer les MR ou MDR dans des contenants ou réservoirs prévus à cet effet.

ANNEXE 3

RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE #01-274 AU SUJET DES ARBRES

Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Info-permis

Numéro 3
Édition 1
Juillet 2005

Tous les secteurs

Protégeons nos arbres lors des travaux !

La protection des arbres est au cœur des préoccupations de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Les arbres représentent un facteur agissant directement sur votre qualité de vie, tant sur le plan esthétique qu'environnemental. C'est pourquoi des règles déterminent maintenant les interventions nécessaires à leur protection. Respectons nous, respectons nos arbres !

UN ARBRE, C'EST PLUS QU'UN TRONC !

Lorsque nous pensons à protéger les arbres lors de travaux, c'est le tronc qui nous vient immédiatement en tête. Mais un arbre, c'est plus que cela : les branches et le feuillage ont une grande importance et il ne faut pas négliger le réseau de racines qui, bien que souterrain, est néanmoins vulnérable sur une superficie équivalente à la ramure de l'arbre.

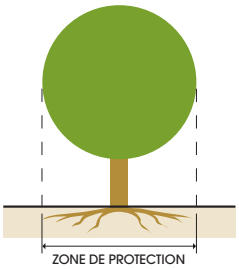

LES MESURES DE PROTECTION

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville s'est doté de mesures réglementaires pour la protection des arbres lors de travaux. En voici un résumé :

1. une clôture d'au moins 1,5 mètre doit être érigée au-delà de la projection au sol de la ramure d'un arbre à risque d'être endommagé;
2. à défaut de pouvoir installer la clôture mentionnée ci-dessus, le tronc doit être protégé par des madriers déposés sur des bandes caoutchoutées et le sol sous la ramure doit être recouvert d'une membrane géotextile sous 30 cm d'un matériau non compactant;
3. les branches susceptibles d'être endommagées doivent être protégées ou élaguées;
4. les racines devant être taillées doivent l'être de façon nette et les racines exposées doivent être maintenues humides pendant toute la durée des travaux;
5. un arbre ne doit en aucun cas être utilisé comme support lors de travaux.

ATTENTION : LES INSPECTEURS VEILLENT !

Les inspecteurs municipaux peuvent remettre des amendes à quiconque ne respecte pas les mesures de protection des arbres. De plus, quand il s'agit d'arbres se trouvant sur le domaine public, un suivi de trois ans est assuré après les travaux et lorsque l'un de ces arbres doit être enlevé parce qu'il est mal situé ou suite à des dommages subis, la valeur de l'arbre initial est réclamée au propriétaire de la construction. Les arbres coûtent cher. Il est donc plus sage et plus économique de prévenir que de ne pas pouvoir guérir !

Ahuntsic-Cartierville
Montréal

NOTE IMPORTANTE

Aucun permis ne vous dégage de quelque façon que ce soit, de votre responsabilité envers les dommages occasionnés par des travaux à des arbres environnants.

Vous devez aviser la Division des parcs et installations (872-4031) si un ou des arbres publics sont situés à moins de 15 mètres de votre chantier. Une évaluation des arbres sera réalisée avant le début des travaux et une autre une fois ceux-ci complétés. Le cas échéant, conformément au Code civil du Québec et aux règlements municipaux en vigueur, la Ville pourra vous réclamer une perte de valeur monétaire de ses arbres dans un délai de trois ans.

Extrait de la réglementation :

(Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville 01-274)

«SECTION IV
PROTECTION DES ARBRES LORS DE TRAVAUX

392.1 Les dispositions minimales suivantes s'appliquent au terrain sur lequel des travaux nécessitent un permis :

1° une clôture d'une hauteur minimale de 1,5 m doit être érigée au-delà de la superficie occupée par la projection au sol de la ramure d'un arbre, lorsqu'une partie aérienne ou souterraine de ce dernier est susceptible d'être endommagée ou compactée;

2° dans l'impossibilité technique de rencontrer les exigences du paragraphe 1°, on doit :

a) installer un élément de protection autour du tronc des arbres, fait de planches ou de madriers appuyés sur des bandes de caoutchouc et fixés à l'aide de bandes d'acier, sur une hauteur minimale de 1,5 m, mesuré à partir de la base du tronc;

b) épandre, sur une membrane géotextile perméable à l'air et à l'eau, une couche temporaire d'un matériau non compactant d'une épaisseur d'au moins 30 cm sur la superficie couvrant la projection au sol de la ramure;

3° les branches susceptibles d'être endommagées doivent être protégées ou élaguées. Malgré ces mesures, les branches endommagées lors des travaux devront être taillées rapidement;

4° les racines présentes dans les aires de travaux d'excavation doivent être taillées de façon nette. Les racines exposées doivent être maintenues humides pendant toute la durée des travaux;

5° il est interdit de se servir d'un arbre comme support lors de travaux de construction, de démolition ou de terrassement.»

ANNEXE 4

CORRESPONDANCE INTERNE – ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE SOMMAIRE DU 19-10-2016 ADRESSÉE AU TECHNICIEN DE L'UNITÉ BOGC

Poirier, Robin

De: Poirier, Robin
Envoyé: 19 octobre 2016 16:05
À: Garceau, Jean-François
Cc: Tremblay, Cynthia [3]; Dobre, Cristian; Pfendler, Pascal
Objet: RE: Début travaux d'instrumentation Mur de soutènement Simon Sicard

Bonjour Jean-François,

Par rapport à ta question formulée dans ton courriel du 5 octobre dernier (21h05), je dois effectivement produire un avis environnemental pour répondre à ta question mais celui-ci sera très bref étant donné l'ampleur limité de ces travaux. Dans un contexte d'avis sommaire environnemental à produire, je dois informer BOGC par ailleurs que ce projet n'est pas considéré *a priori* comme étant un déclencheur de demande de certificat d'autorisation puisque les travaux d'excavation de plus grande ampleur, exécutés dans le même secteur il y a quelques années par BOGC, n'ont pas requis de CA selon la réponse officielle obtenue du Ministère de l'environnement du Québec. En effet, il semble que la présence du muret a pour effet de dénaturer la bande de protection riveraine qui n'est plus considérée « naturelle » dans ce secteur de cette rive où il y a présence de ce muret. Je vais quand même transmettre un courriel d'avis à la même analyste pour me faire confirmer que cette interprétation prévaut toujours en 2016. Puisque la Loi n'a pas changée, l'interprétation devrait demeurer la même. Je vais par ailleurs retracer l'évaluation environnementale de 2009 pour voir si l'enjeu concernant les sols contaminés a été réglé. Cette information sera inscrite dans mon avis environnemental qui suivra ultérieurement. Concernant le volet « contamination », il y a eu détection, par échantillonnage, de très forte concentration en Arsenic (>C) ainsi qu'envers d'autres métaux lourds. Par conséquent, avisez-moi si vous générez des piles de déblais à disposer car il faudra que je prélève des échantillons sur ces piles, préalablement à leur transport. Il y a eu 8,000$ en frais d'échantillonnage et c'est Pierre qui les avait prélevés. Je suggère de protéger les piles à disposer au moyens de bâches retenue par les blocs de béton si tel est le cas. De cette façon, le contaminant qu'il renferme ne migre pas sur le terrain adjacent lorsqu'il pleut.

Par rapport à ta question formulée dans ton courriel du 5 octobre dernier (22h11), « est-ce qu'une demande doit être envoyée aux arrondissements pour les avertir de nos travaux? » la réponse est « non » car la correspondance que tu m'as fait suivre était en lien avec des travaux d'envergure concoctés par l'ingénieur civil de l'époque (M. Brousseau) qui désirait déposer des amoncellements de roches dans la rivière pour retenir le muret. Ce projet très singulier ne s'est jamais concrétisé. Dans le cadre des travaux d'excavation à réaliser cette année, l'important sera d'aviser les propriétaires adjacents ainsi que l'arrondissement concerné seulement si vous entravez partiellement ou complètement la piste cyclable ou si celle-ci est déviée. Utilisez les services de l'unité RAM-Montréal dans ce cas car je n'aurai pas de communiqué ou de demandes à transmettre du point de vue environnemental.

Par rapport à ta question formulée dans ton courriel du 5 octobre dernier (22h20), je ne crois pas que le suivi archéologique de ces excavations est requis. Nous n'avons pas à caractériser un site (du point de vue de son potentiel archéologique) si celui-ci a été excavé il y a quelques années de cela. Par ailleurs, nous possédons des cartes qui illustrent les contraintes archéologiques à l'échelle provinciale et il n'y a rien de particulier de répertorié dans ce secteur. Cette réponse ne prévaut que pour élucider uniquement la question de l'archéologie. Sur le même thème, l'école Sophie-Barat fait parmi du Patrimoine culturel du Québec et un artéfac d'importance (vestiges de l'externat rattaché à cette école incendié en 1997) sont présents sur leur site près du boul. Gouin mais tout cela se situe en dehors de notre servitude d'entretien du muret.

Maintenez votre planification de travaux pour lundi prochain et je passerai sur le site pour voir si des besoins en échantillonnage seront requis ou pour déterter la présence de contaminant dans les excavations**. Lundi PM (24) ou mercredi (26) au moment qui vous conviendra le mieux.** Entretemps, mon avis vous seras transmis et un courriel sera adressé au MDDELCC.

Salutations

Robin Poirier
Conseiller environnement

De : Garceau, Jean-François
Envoyé : 14 octobre 2016 09:26
À : Tremblay, Stéphane [3]; Pfendler, Pascal; Bernard Auger
Cc : Tremblay, Cynthia [3]; Dobre, Cristian; Dussault, Sylvain; Olichon-Perreault, Laurence; Beaulieu, Élaine; Poirier, Robin
Objet : Début travaux d'instrumentation Mur de soutènement Simon Sicard

Bonjour,

Les travaux d'instrumentation du mur de soutènement Simon Sicard vont débuter le 24 octobre 2016.
Nous allons débuter par le secteur des Sœurs de la Miséricorde.
Vous devez vous présenter pour 8 :00 sur la rue du fort Lorette à Montréal.
Nous allons accéder à la zone des travaux par cette route.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec moi : 819-913-9137

Hydro Québec Production
Jean-François Garceau, ***Technicien génie civil***
Surveillance Barrages et Activités Sous-marines
Barrages et Ouvrages de Génie Civil (BOGC)
Direction / Production Beauharnois-Gatineau
3320 rue F.-X. -Tessier
Vaudreuil, Qc J7V 5V5
garceau.jean-francois@hydro.qc.ca
Tél. : (450) 424-3100 p. 3201 (HQ: 203-3201) Cell.: (819) 913-9137
FAX : (450) 424-3128 (HQ: 203-3128)

ANNEXE 5

CARTE DE LOCALISATION DES OCCURRENCES DES ESPÈCES FAUNIQUES À STATUT PARTICULIER (VULNÉRABLES, MENACÉES OU SUSCEPTIBLES DE L'ÊTRE)

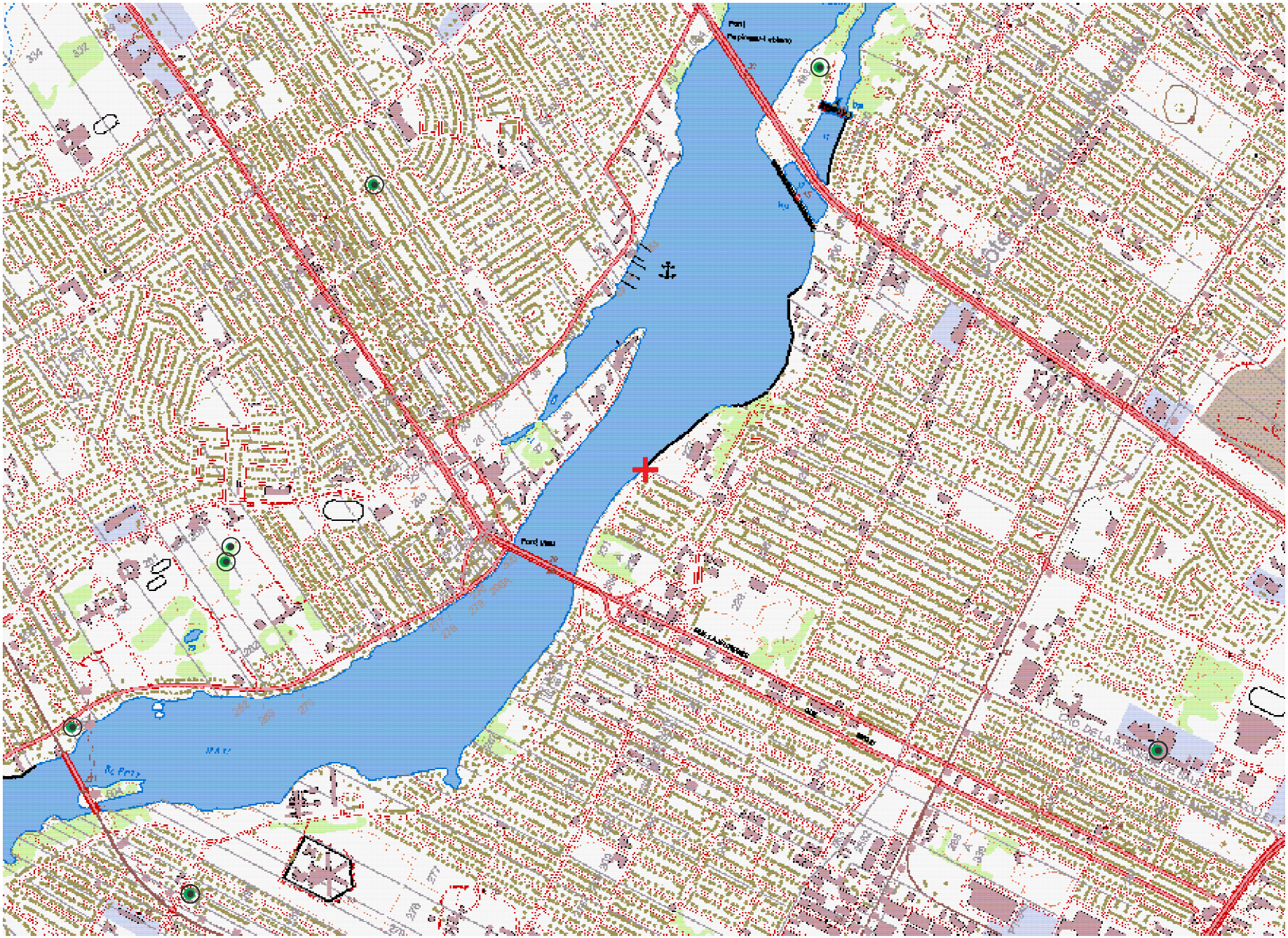

DOSSIER 3879

Projet de stabilisation et de consolidation du mur de soutènement rive droite; aménagement Rivière-des-Prairies; barrage Simon-Sicard.

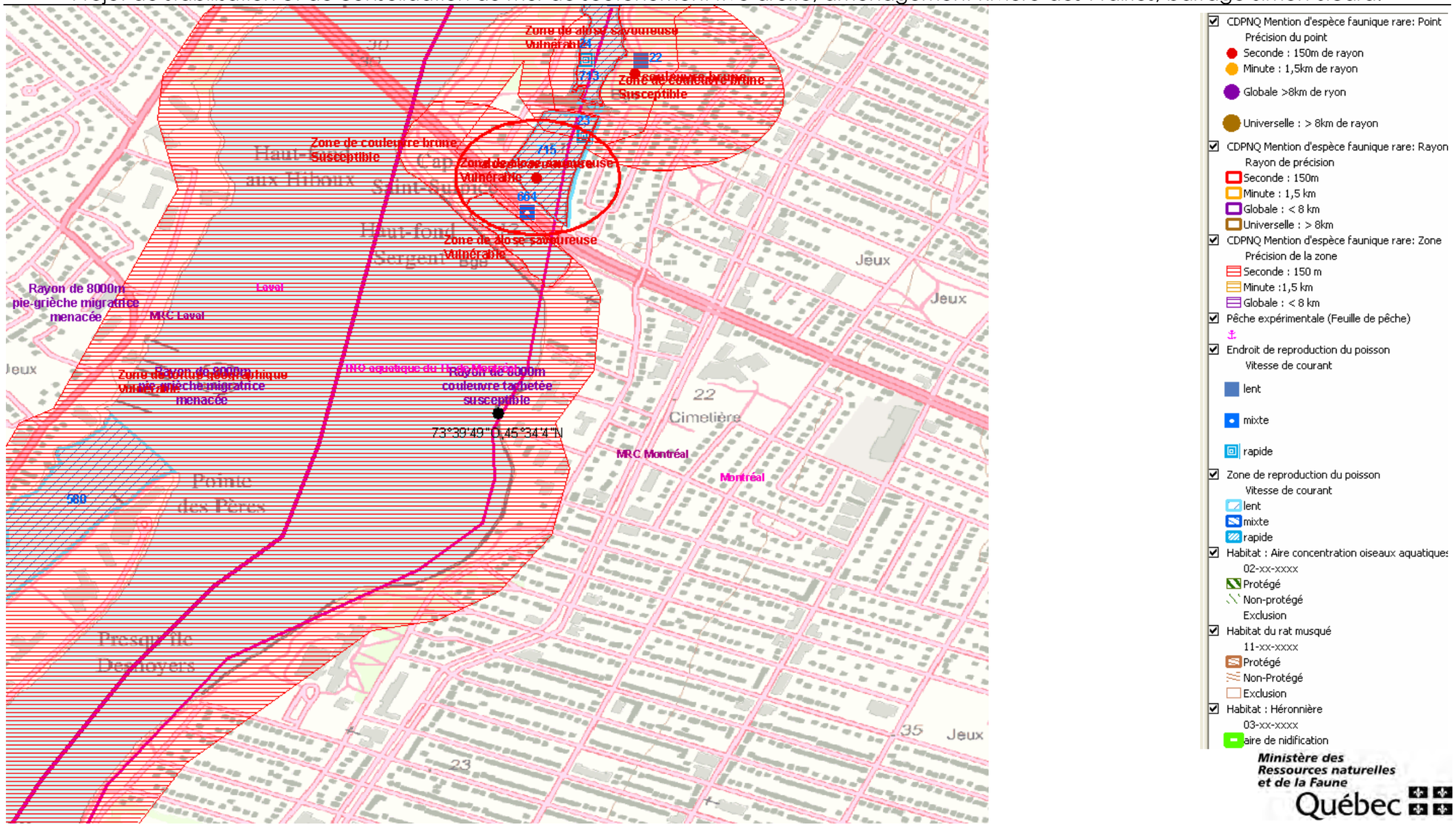

- CDPNQ Mention d'espèce faunique rare: Point
  - Précision du point
  - Seconde : 150m de rayon
  - Minute : 1,5km de rayon
  - Globale >8km de ryon
  - Universelle : > 8km de rayon
- CDPNQ Mention d'espèce faunique rare: Rayon
  - Rayon de précision
  - Seconde : 150m
  - Minute : 1,5 km
  - Globale : < 8 km
  - Universelle : > 8km
- CDPNQ Mention d'espèce faunique rare: Zone
  - Précision de la zone
  - Seconde : 150 m
  - Minute :1,5 km
  - Globale : < 8 km
- Pêche expérimentale (Feuille de pêche)
- Endroit de reproduction du poisson
  - Vitesse de courant
  - lent
  - mixte
  - rapide
- Zone de reproduction du poisson
  - Vitesse de courant
  - lent
  - mixte
  - rapide
- Habitat : Aire concentration oiseaux aquatiques
  - 02-xx-xxxx
  - Protégé
  - Non-protégé
  - Exclusion
- Habitat du rat musqué
  - 11-xx-xxxx
  - Protégé
  - Non-Protégé
  - Exclusion
- Habitat : Héronnière
  - 03-xx-xxxx
  - aire de nidification

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Québec

Carte produite par Virginie Boivin le 2009/09/01. Données du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec.

Pile #2
Pile #1
Rue du Fort-Lor
Rue des Jésuites
Hydro-Quebec
Hydro-Quebec
Hydro Québec
Géomatique

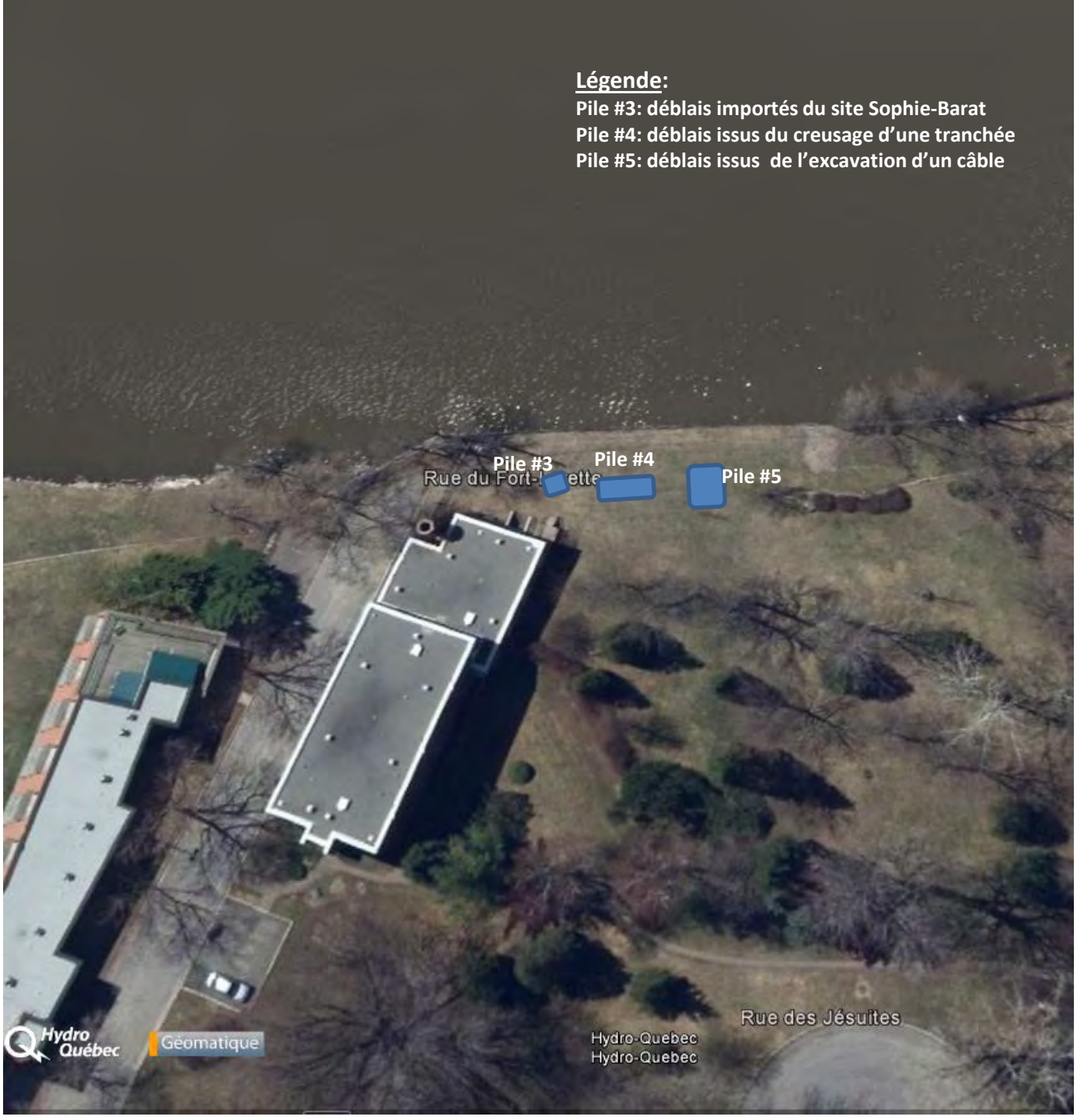
Légende:
Pile #3: déblais importés du site Sophie-Barat
Pile #4: déblais issus du creusage d'une tranchée
Pile #5: déblais issus de l'excavation d'un câble
Pile #3
Pile #4
Pile #5
Rue du Fort-
Rue des Jésuites
Hydro-Quebec
Hydro-Quebec
Hydro Québec
Géomatique

Maxxam
Une société du Groupe Bureau Veritas

Le succès par la science®

Votre # de commande: 4510821153
Votre # du projet: CIP:DA2167 BT:84377515
No. de site: MSRD-BOGC
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # Bordereau: N/A

Attention:Robin Poirier

HYDRO QUÉBEC
3320 F.X Tessier
Vaudreuil Dorion, QC
Canada

Date du rapport: 2016/10/27
Rapport: R2209086
Version: 1 - Finale

CERTIFICAT D'ANALYSES

 # DE DOSSIER MAXXAM: B674679
Reçu: 2016/10/26, 09:50

Matrice: SOL
Nombre d'échantillons reçus: 6

Analyses	Quantité	Date de l' extraction	Date Analysé	Méthode de laboratoire	Référence Primaire
Hydrocarbures pétroliers (C10-C50)*	6	2016/10/26	2016/10/26	STL SOP-00172	MA.400–HYD. 1.1 R3 m
Métaux extractibles totaux par ICP*	3	2016/10/26	2016/10/26	STL SOP-00006	MA200–Mét 1.2 R5 m
Métaux extractibles totaux par ICP*	3	2016/10/26	2016/10/27	STL SOP-00006	MA200–Mét 1.2 R5 m
Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	6	2016/10/26	2016/10/26	STL SOP-00178	MA400-HAP 1.1 R5 m

Lorsque la méthode de référence comprend un suffixe « m », cela signifie que la méthode d'analyse du laboratoire contient des modifications validées et appliquées afin d'améliorer la performance de la méthode de référence.

Notez: Les données brutes sont utilisées pour le calcul du RPD (% d'écart relatif). L'arrondissement des résultats finaux peut expliquer la variation apparente.

* Maxxam détient l'accréditation pour cette analyse selon le programme du MDDELCC.

clé de cryptage

Veuillez adresser toute question concernant ce certificat d'analyse à votre chargé(e) de projets
Karima Dlimi, B.Sc., chimiste, Chargée de projets
Courriel: KDlimi@maxxam.ca
Téléphone (514)448-9001 Ext:6270

==========

Maxxam a mis en place des procédures qui protègent contre l'utilisation non autorisée de la signature électronique et emploie les «signataires» requis, conformément à la section 5.10.2 de la norme ISO/CEI 17025:2005(E). Veuillez vous référer à la page des signatures de validation pour obtenir les détails des validations pour chaque division.

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B674679
Date du rapport: 2016/10/27

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: CIP:DA2167 BT:84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					DE7016	DE7017	DE7018	DE7019		DE7020		
Date d'échantillonnage					2016/10/25	2016/10/25	2016/10/25	2016/10/25		2016/10/25		
	Unités	A	B	C	1A	1B	1C	2A	LDR	2B	LDR	Lot CQ
% HUMIDITÉ	%	-	-	-	8.9	14	11	15	N/A	16	N/A	N/A
HAP												
Acénaphtène	mg/kg	**0.1**	10	100	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	0.1	**6.8**	0.1	1682862
Acénaphtylène	mg/kg	**0.1**	10	100	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	**0.2**	0.1	1682862
Anthracène	mg/kg	**0.1**	10	100	<0.1	<0.1	<0.1	**0.5**	0.1	23	0.1	1682862
Benzo(a)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	**0.8**	0.1	33	0.1	1682862
Benzo(a)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	**0.7**	0.1	20	0.1	1682862
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	**0.6**	0.1	17	0.1	1682862
Benzo(j)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	**0.4**	0.1	10	0.1	1682862
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	**0.4**	0.1	9.9	0.1	1682862
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	0.1	4.7	0.1	1682862
Benzo(ghi)pérylène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	**0.4**	0.1	9.2	0.1	1682862
Chrysène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	**0.8**	0.1	31	0.1	1682862
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	0.1	3.0	0.1	1682862
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	1.6	0.1	1682862
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	**0.7**	0.1	1682862
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	<0.1	0.1	1682862
7,12-Diméthylbenzanthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	<0.2 (1)	0.2	1682862
Fluoranthène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.2**	0.1	**0.2**	**2.0**	0.1	70	1	1682862
Fluorène	mg/kg	**0.1**	10	100	<0.1	<0.1	<0.1	**0.2**	0.1	11	0.1	1682862
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	**0.4**	0.1	11	0.1	1682862
3-Méthylcholanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	<0.1	0.1	1682862
Naphtalène	mg/kg	**0.1**	5	50	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	**0.7**	0.1	1682862
Phénanthrène	mg/kg	**0.1**	5	50	**0.2**	<0.1	**0.2**	**1.5**	0.1	74	1	1682862
Pyrène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.2**	<0.1	**0.2**	**1.6**	0.1	52	1	1682862
2-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	**1.0**	0.1	1682862
1-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	1.1	0.1	1682862
1,3-Diméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	1.7	0.1	1682862
2,3,5-Triméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	**0.5**	0.1	1682862
Récupération des Surrogates (%)												
D10-Anthracène	%	-	-	-	84	90	82	84	N/A	96	N/A	1682862
D12-Benzo(a)pyrène	%	-	-	-	90	88	84	88	N/A	102	N/A	1682862
D14-Terphenyl	%	-	-	-	78	80	76	78	N/A	100	N/A	1682862
D8-Acenaphthylene	%	-	-	-	86	88	84	86	N/A	88	N/A	1682862

LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité
N/A = Non Applicable
(1) Dû à l'interférence de la matrice, la limite de détection a été augmentée.

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B674679
Date du rapport: 2016/10/27

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: CIP:DA2167 BT:84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					DE7016	DE7017	DE7018	DE7019		DE7020		
Date d'échantillonnage					2016/10/25	2016/10/25	2016/10/25	2016/10/25		2016/10/25		
	Unités	A	B	C	1A	1B	1C	2A	LDR	2B	LDR	Lot CQ
D8-Naphtalène	%	-	-	-	78	82	78	80	N/A	88	N/A	1682862

LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité
N/A = Non Applicable

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B674679
Date du rapport: 2016/10/27

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: CIP:DA2167 BT:84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					DE7021		
Date d'échantillonnage					2016/10/25		
	Unités	A	B	C	2C	LDR	Lot CQ
% HUMIDITÉ	%	-	-	-	16	N/A	N/A
HAP							
Acénaphtène	mg/kg	**0.1**	10	100	<0.1	0.1	1682862
Acénaphtylène	mg/kg	**0.1**	10	100	<0.1	0.1	1682862
Anthracène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.3**	0.1	1682862
Benzo(a)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.5**	0.1	1682862
Benzo(a)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.4**	0.1	1682862
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.3**	0.1	1682862
Benzo(j)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.2**	0.1	1682862
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.2**	0.1	1682862
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	0.1	1682862
Benzo(ghi)pérylène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.2**	0.1	1682862
Chrysène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.5**	0.1	1682862
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	0.1	1682862
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	0.1	1682862
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	0.1	1682862
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	0.1	1682862
7,12-Diméthylbenzanthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	0.1	1682862
Fluoranthène	mg/kg	**0.1**	10	100	**1.1**	0.1	1682862
Fluorène	mg/kg	**0.1**	10	100	0.1	0.1	1682862
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	**0.2**	0.1	1682862
3-Méthylcholanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	0.1	1682862
Naphtalène	mg/kg	**0.1**	5	50	<0.1	0.1	1682862
Phénanthrène	mg/kg	**0.1**	5	50	**0.8**	0.1	1682862
Pyrène	mg/kg	**0.1**	10	100	**0.8**	0.1	1682862
2-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	0.1	1682862
1-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	0.1	1682862
1,3-Diméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	0.1	1682862
2,3,5-Triméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	0.1	1682862
Récupération des Surrogates (%)							
D10-Anthracène	%	**-**	-	-	88	N/A	1682862
D12-Benzo(a)pyrène	%	**-**	-	-	96	N/A	1682862
D14-Terphenyl	%	**-**	-	-	94	N/A	1682862
D8-Acenaphthylene	%	**-**	-	-	84	N/A	1682862
D8-Naphtalène	%	**-**	-	-	86	N/A	1682862

LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité
N/A = Non Applicable

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B674679
Date du rapport: 2016/10/27

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: CIP:DA2167 BT:84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

HYDROCARBURES PAR GCFID (SOL)

ID Maxxam					DE7016	DE7017	DE7018	DE7019	DE7020		
Date d'échantillonnage					2016/10/25	2016/10/25	2016/10/25	2016/10/25	2016/10/25		
	Unités	A	B	C	1A	1B	1C	2A	2B	LDR	Lot CQ
% HUMIDITÉ	%	-	-	-	8.9	14	11	15	16	N/A	N/A
HYDROCARBURES PÉTROLIERS											
Hydrocarbures pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	<100	<100	<100	<100	810	100	1682860
Récupération des Surrogates (%)											
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	82	80	78	80	74	N/A	1682860

LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité
N/A = Non Applicable

ID Maxxam					DE7021		
Date d'échantillonnage					2016/10/25		
	Unités	A	B	C	2C	LDR	Lot CQ
% HUMIDITÉ	%	-	-	-	16	N/A	N/A
HYDROCARBURES PÉTROLIERS							
Hydrocarbures pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	<100	100	1682860
Récupération des Surrogates (%)							
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	82	N/A	1682860

LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité
N/A = Non Applicable

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B674679
Date du rapport: 2016/10/27

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: CIP:DA2167 BT:84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

MÉTAUX EXTRACTIBLES TOTAUX (SOL)

ID Maxxam					DE7016	DE7017	DE7018	DE7019		DE7020		
Date d'échantillonnage					2016/10/25	2016/10/25	2016/10/25	2016/10/25		2016/10/25		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**1A**	**1B**	**1C**	**2A**	**Lot CQ**	**2B**	**LDR**	**Lot CQ**
% HUMIDITÉ	%	-	-	-	8.9	14	11	15	N/A	16	N/A	N/A
MÉTAUX												
Argent (Ag)	mg/kg	**2**	20	40	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	1682909	<0.5	0.5	1682947
Arsenic (As)	mg/kg	**6**	30	50	<5	5	<5	5	1682909	**9**	5	1682947
Baryum (Ba)	mg/kg	**340**	500	2000	65	65	56	85	1682909	150	5	1682947
Cadmium (Cd)	mg/kg	**1.5**	5	20	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	1682909	<0.5	0.5	1682947
Chrome (Cr)	mg/kg	**100**	250	800	21	16	16	19	1682909	18	2	1682947
Cobalt (Co)	mg/kg	**25**	50	300	8	8	8	8	1682909	9	2	1682947
Cuivre (Cu)	mg/kg	**50**	100	500	19	24	20	25	1682909	34	2	1682947
Etain (Sn)	mg/kg	**5**	50	300	<4	<4	<4	<4	1682909	<4	4	1682947
Manganèse (Mn)	mg/kg	**1000**	1000	2200	370	520	440	360	1682909	360	2	1682947
Molybdène (Mo)	mg/kg	**2**	10	40	<1	1	<1	<1	1682909	1	1	1682947
Nickel (Ni)	mg/kg	**50**	100	500	19	23	21	19	1682909	24	1	1682947
Plomb (Pb)	mg/kg	**50**	500	1000	17	38	21	**60**	1682909	**210**	5	1682947
Zinc (Zn)	mg/kg	**140**	500	1500	46	81	59	77	1682909	**160**	10	1682947

LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité
N/A = Non Applicable

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B674679
Date du rapport: 2016/10/27

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: CIP:DA2167 BT:84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

MÉTAUX EXTRACTIBLES TOTAUX (SOL)

ID Maxxam					DE7021		
Date d'échantillonnage					2016/10/25		
	Unités	A	B	C	2C	LDR	Lot CQ
% HUMIDITÉ	%	-	-	-	16	N/A	N/A
MÉTAUX							
Argent (Ag)	mg/kg	**2**	20	40	<0.5	0.5	1682947
Arsenic (As)	mg/kg	**6**	30	50	**8**	5	1682947
Baryum (Ba)	mg/kg	**340**	500	2000	120	5	1682947
Cadmium (Cd)	mg/kg	**1.5**	5	20	<0.5	0.5	1682947
Chrome (Cr)	mg/kg	**100**	250	800	21	2	1682947
Cobalt (Co)	mg/kg	**25**	50	300	8	2	1682947
Cuivre (Cu)	mg/kg	**50**	100	500	28	2	1682947
Etain (Sn)	mg/kg	**5**	50	300	<4	4	1682947
Manganèse (Mn)	mg/kg	**1000**	1000	2200	330	2	1682947
Molybdène (Mo)	mg/kg	**2**	10	40	<1	1	1682947
Nickel (Ni)	mg/kg	**50**	100	500	20	1	1682947
Plomb (Pb)	mg/kg	**50**	500	1000	**96**	5	1682947
Zinc (Zn)	mg/kg	**140**	500	1500	93	10	1682947

LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité
N/A = Non Applicable

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B674679
Date du rapport: 2016/10/27

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: CIP:DA2167 BT:84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

REMARQUES GÉNÉRALES

Tous les résultats sont calculés sur une base sèche excepté lorsque non-applicable.

État des échantillons à l'arrivée: BON excepté pour
Température des échantillons supérieure à 10°C.: DE7016, DE7017, DE7018, DE7019, DE7020, DE7021

A,B,C: Les critères des sols proviennent de l'Annexe 2 du « Guide d'intervention-Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés. MDDELCC, 2016. » et intitulé « Grille des critères génériques pour les sols ». Pour les analyses de métaux (et métalloides) dans les sols, le critère A désigne la « Teneur de fond Secteur Basses-Terres du Saint-Laurent ».

Les critères A et B pour l'eau souterraine proviennent de l'annexe 7 intitulé « Grille des critères de qualité des eaux souterraines » du guide d'intervention mentionné plus haut. A=Eau de consommation; B=Résurgence dans l'eau de surface

Ces références ne sont rapportées qu'à titre indicatif et ne doivent être interprétées dans aucun autre contexte.

- = Ce composé ne fait pas partie de la réglementation.

HAP PAR GCMS (SOL)

Veuillez noter que les résultats n'ont été corrigés ni pour la récupération des échantillons de contrôle qualité (blanc fortifié et blanc de méthode), ni pour les surrogates.

Les limites de détections indiquées sont multipliées par les facteurs de dilution utilisés pour l'analyse des échantillons.

HYDROCARBURES PAR GCFID (SOL)

Veuillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés pour la récupération des échantillons de contrôle de qualité (blanc fortifié et surrogates).
Veuillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés pour le blanc de méthode.

MÉTAUX EXTRACTIBLES TOTAUX (SOL)

Veuillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés ni pour la récupération des échantillons de contrôle qualité, ni pour le blanc de méthode.

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B674679
Date du rapport: 2016/10/27

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: CIP:DA2167 BT:84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

RAPPORT ASSURANCE QUALITÉ

Lot AQ/CQ	Init	Type CQ	Groupe	Date Analysé	Valeur	Réc	Unités
1682860	CG2	Blanc fortifié	1-Chlorooctadécane	2016/10/26		89	%
			Hydrocarbures pétroliers (C10-C50)	2016/10/26		85	%
1682860	CG2	Blanc de méthode	1-Chlorooctadécane	2016/10/26		93	%
			Hydrocarbures pétroliers (C10-C50)	2016/10/26	<100		mg/kg
1682862	SD8	Blanc fortifié	D10-Anthracène	2016/10/26		88	%
			D12-Benzo(a)pyrène	2016/10/26		90	%
			D14-Terphenyl	2016/10/26		74	%
			D8-Acenaphthylene	2016/10/26		86	%
			D8-Naphtalène	2016/10/26		78	%
			Acénaphtène	2016/10/26		82	%
			Acénaphtylène	2016/10/26		86	%
			Anthracène	2016/10/26		82	%
			Benzo(a)anthracène	2016/10/26		78	%
			Benzo(a)pyrène	2016/10/26		77	%
			Benzo(b)fluoranthène	2016/10/26		69	%
			Benzo(j)fluoranthène	2016/10/26		100	%
			Benzo(k)fluoranthène	2016/10/26		83	%
			Benzo(c)phénanthrène	2016/10/26		84	%
			Benzo(ghi)pérylène	2016/10/26		85	%
			Chrysène	2016/10/26		74	%
			Dibenzo(a,h)anthracène	2016/10/26		73	%
			Dibenzo(a,i)pyrène	2016/10/26		67	%
			Dibenzo(a,h)pyrène	2016/10/26		101	%
			Dibenzo(a,l)pyrène	2016/10/26		88	%
			7,12-Diméthylbenzanthracène	2016/10/26		87	%
			Fluoranthène	2016/10/26		83	%
			Fluorène	2016/10/26		84	%
			Indéno(1,2,3-cd)pyrène	2016/10/26		91	%
			3-Méthylcholanthrène	2016/10/26		92	%
			Naphtalène	2016/10/26		80	%
			Phénanthrène	2016/10/26		75	%
			Pyrène	2016/10/26		83	%
			2-Méthylnaphtalène	2016/10/26		88	%
			1-Méthylnaphtalène	2016/10/26		73	%
			1,3-Diméthylnaphtalène	2016/10/26		81	%
			2,3,5-Triméthylnaphtalène	2016/10/26		87	%
1682862	SD8	Blanc de méthode	D10-Anthracène	2016/10/26		84	%
			D12-Benzo(a)pyrène	2016/10/26		90	%
			D14-Terphenyl	2016/10/26		74	%
			D8-Acenaphthylene	2016/10/26		88	%
			D8-Naphtalène	2016/10/26		80	%
			Acénaphtène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			Acénaphtylène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			Anthracène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			Benzo(a)anthracène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			Benzo(a)pyrène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			Benzo(b)fluoranthène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			Benzo(j)fluoranthène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			Benzo(k)fluoranthène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			Benzo(c)phénanthrène	2016/10/26	<0.1		mg/kg

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B674679
Date du rapport: 2016/10/27

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: CIP:DA2167 BT:84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

RAPPORT ASSURANCE QUALITÉ (SUITE)

Lot AQ/CQ	Init	Type CQ	Groupe	Date Analysé	Valeur	Réc	Unités
			Benzo(ghi)pérylène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			Chrysène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			Dibenzo(a,h)anthracène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			Dibenzo(a,i)pyrène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			Dibenzo(a,h)pyrène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			Dibenzo(a,l)pyrène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			7,12-Diméthylbenzanthracène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			Fluoranthène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			Fluorène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			Indéno(1,2,3-cd)pyrène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			3-Méthylcholanthrène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			Naphtalène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			Phénanthrène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			Pyrène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			2-Méthylnaphtalène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			1-Méthylnaphtalène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			1,3-Diméthylnaphtalène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
			2,3,5-Triméthylnaphtalène	2016/10/26	<0.1		mg/kg
1682909	MCA	Blanc fortifié	Argent (Ag)	2016/10/26		93	%
			Arsenic (As)	2016/10/26		95	%
			Baryum (Ba)	2016/10/26		95	%
			Cadmium (Cd)	2016/10/26		95	%
			Chrome (Cr)	2016/10/26		98	%
			Cobalt (Co)	2016/10/26		96	%
			Cuivre (Cu)	2016/10/26		94	%
			Etain (Sn)	2016/10/26		96	%
			Manganèse (Mn)	2016/10/26		96	%
			Molybdène (Mo)	2016/10/26		95	%
			Nickel (Ni)	2016/10/26		95	%
			Plomb (Pb)	2016/10/26		99	%
			Zinc (Zn)	2016/10/26		96	%
1682909	MCA	Blanc de méthode	Argent (Ag)	2016/10/26	<0.5		mg/kg
			Arsenic (As)	2016/10/26	<5		mg/kg
			Baryum (Ba)	2016/10/26	<5		mg/kg
			Cadmium (Cd)	2016/10/26	<0.5		mg/kg
			Chrome (Cr)	2016/10/26	<2		mg/kg
			Cobalt (Co)	2016/10/26	<2		mg/kg
			Cuivre (Cu)	2016/10/26	<2		mg/kg
			Etain (Sn)	2016/10/26	<4		mg/kg
			Manganèse (Mn)	2016/10/26	<2		mg/kg
			Molybdène (Mo)	2016/10/26	<1		mg/kg
			Nickel (Ni)	2016/10/26	<1		mg/kg
			Plomb (Pb)	2016/10/26	<5		mg/kg
			Zinc (Zn)	2016/10/26	<10		mg/kg
1682947	MCA	Blanc fortifié	Argent (Ag)	2016/10/27		95	%
			Arsenic (As)	2016/10/27		95	%
			Baryum (Ba)	2016/10/27		95	%
			Cadmium (Cd)	2016/10/27		96	%
			Chrome (Cr)	2016/10/27		98	%
			Cobalt (Co)	2016/10/27		96	%

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B674679
Date du rapport: 2016/10/27

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: CIP:DA2167 BT:84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

RAPPORT ASSURANCE QUALITÉ (SUITE)

Lot AQ/CQ	Init	Type CQ	Groupe	Date Analysé	Valeur	Réc	Unités
			Cuivre (Cu)	2016/10/27		96	%
			Etain (Sn)	2016/10/27		97	%
			Manganèse (Mn)	2016/10/27		99	%
			Molybdène (Mo)	2016/10/27		95	%
			Nickel (Ni)	2016/10/27		94	%
			Plomb (Pb)	2016/10/27		97	%
			Zinc (Zn)	2016/10/27		96	%
1682947	MCA	Blanc de méthode	Argent (Ag)	2016/10/27	<0.5		mg/kg
			Arsenic (As)	2016/10/27	<5		mg/kg
			Baryum (Ba)	2016/10/27	<5		mg/kg
			Cadmium (Cd)	2016/10/27	<0.5		mg/kg
			Chrome (Cr)	2016/10/27	<2		mg/kg
			Cobalt (Co)	2016/10/27	<2		mg/kg
			Cuivre (Cu)	2016/10/27	<2		mg/kg
			Etain (Sn)	2016/10/27	<4		mg/kg
			Manganèse (Mn)	2016/10/27	<2		mg/kg
			Molybdène (Mo)	2016/10/27	<1		mg/kg
			Nickel (Ni)	2016/10/27	<1		mg/kg
			Plomb (Pb)	2016/10/27	<5		mg/kg
			Zinc (Zn)	2016/10/27	<10		mg/kg

Blanc fortifié: Un blanc, d'une matrice exempte de contaminants, auquel a été ajouté une quantité connue d'analyte provenant généralement d'une deuxième source. Utilisé pour évaluer la précision de la méthode.

Blanc de méthode: Une partie aliquote de matrice pure soumise au même processus analytique que les échantillons, du prétraitement au dosage. Sert à évaluer toutes contaminations du laboratoire.

Surrogate: Composé se comportant de façon similaire aux composés analysés et ajouté à l'échantillon avant l'analyse. Sert à évaluer la qualité de l'extraction.

Réc = Récupération

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B674679
Date du rapport: 2016/10/27

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: CIP:DA2167 BT:84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

PAGE DES SIGNATURES DE VALIDATION

Les résultats analytiques ainsi que les données de contrôle-qualité contenus dans ce rapport furent vérifiés et validés par les personnes suivantes:

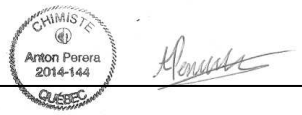

Anton Perera, B.Sc., Chimiste

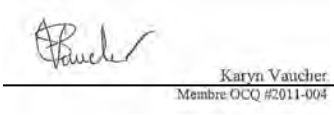

Karyn Vaucher

Maria Chrifi Alaoui, B.Sc., Chimiste

Michel Poulin, B.Sc., Chimiste

Maxxam a mis en place des procédures qui protègent contre l'utilisation non autorisée de la signature électronique et emploie les «signataires» requis, conformément à la section 5.10.2 de la norme ISO/CEI 17025:2005(E). Veuillez vous référer à la page des signatures de validation pour obtenir les détails des validations pour chaque division.

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Maxxam Analytique

889 Montée de Liesse
St-Laurent, Québec, H4T 1P5
Web site: www.maxxam.ca

Téléphone: (514) 448-9001
Ligne sans frais: (877) 4MA-XXAM (462-9926)

Bordereau de transmission d'échantillons

Bordereau # :
Page de

Information de facturation	Information de rapport
Client: Hydro-Québec	Client: Hydro-Québec
Adresse: CP 1300, succ. D'Youville, Montréal	Adresse: 3320 F. X. Tessier, Vaudreuil-Dorion, QC
comptes.fournisseurs@hydro.qc.ca	
Chargé de projet: Cynthia Tremblay	Chargé de projet: Robin Poirier
Tél. : tremblay.cynthia.3@hydro.qc.ca	Tél.: poirier.robin@hydro.qc.ca
Courriel:	Courriel: iosif.radusabin@hydro.qc.ca
Échantillonneur: Robin Poirier	Échantillonneur: Robin Poirier

N°	Identification de l'échantillon (point de prélèvement)	Matrice: Eau potable	Eau usée	Eau sout.	Eau de surf.	Sols	Sédiments	Autres*	Échantillonnage: # contenants	à filtrer (oui/non)	Date (aaaa-mm-jj)	ANALYSES REQUISES: ☐-Btex ☐-COV (epa624)	☐-HHT ☐-HMA	C10-C50 (Hydrocarbures)	TPH (GC-FID)	H&G minérales (gravimétrie)	H&G totales (gravimétrie)	BPC☐-Aroclor ☐-Congénères	HAP	PHÉNOLS ☐-Colorimétrie ☐ -GC/MS	Métaux lourds (Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn)	Métaux ICP ☐13éléments* ☑ -16éléments**	Mercure (Hg)	☐-Arsenic (As) ☐-Sélénium (Se)	☐-Cl ☐ -SO4 ☐-NO2 ☐-NO3 ☐-NO2+NO3	☐-TKN ☐-N-NH4 ☐ -P-total	☐-pH ☐-Turbidité ☐ -Conductivité	☐-DBO5 ☐ -DCO ☐ -MES	☐ -CN-tot ☐-CN-o ☐ -CN libre	☐ -Sulfures (H2S) ☐ -Soufre tot.(sol)	☐ -F ☐ -o-PO4 ☐ -Alcalinité	CUM-87 ☐-Art.10 ☐ -Art.11	Règlements ☐-RMD ☐ -RDS
1	1 A					X			1		2016-10-25			X					X			X											
2	1 B					X			1		2016-10-25			X					X			X											
3	1 C					X			1		2016-10-25			X					X			X											
4	2 A					X			1		2016-10-25			X					X			X											
5	2 B					X			1		2016-10-25			X					X			X											
6	2 C					X			1		2016-10-25			X					X			X											
7																																	
8																																	
9	SVP RÉSULTATS DANS 8H																																
10																																	
11																																	
12																																	

B674679_COC

KD1

Légende: *Métaux 13 éléments (Ag, As, Ba, Cd, Co, Cr, Cu, Sn, Mn, Mo, Ni, Pb, Zn)
**Métaux 16 éléments (Al, Ag, As, Ba, Cd, Cr, Co, Cu, Mn, Mo, Ni, Pb, Sb, Se, Na, ZN)

Limites de détection requises / Normes / Règlements applicables

DÉLAIS (5jrs défaut)
- ☐ 10 jours ouvrables
- ☐ 5 jours ouvrables
- ☐ 72 heures
- ☐ 48 heures
- ☐ 24 heures

Projet / Site: MSRD-BOGC

N° Projet:

Soumission Maxam: B20153

N° B/C:

NOTE: À moins d'être clairement identifié, tout échantillon d'eau sera considéré comme non-potable et ne sera pas soumis aux exigences du Règlement sur la qualité de l'eau potable

Instructions spéciales / Remarques:
1) Commande - 4510821153
2) CIP gestionnaire - DA2167
3) Numéro BT - 84377515

Condition à la réception:

Légende
* C = Canisters
* D = Déchets
* H = Huile
* T = Tubes ou Cartouches

Transport des échantillons: ☑ PAR LE CLIENT ☐ PERSONNEL DE MAXXAM ☐ PAR COURRIER (spécifier)

Déssaisi par: Robin Poirier — Date: 2016-10-26 — Heure:

Reçu par Maxxam: Giuseppina Martucci — Date: 2016-10-26 — Heure: 04:50

Ch. de resp./V5 00-04-26

Maxxam
Une société du Groupe Bureau Veritas

Le succès par la science®

Votre # de commande: 4510821153
Votre # du projet: BT-84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # Bordereau: n-a

Attention:Robin Poirier

HYDRO QUÉBEC
3320 F.X Tessier
Vaudreuil Dorion, QC
Canada

Date du rapport: 2016/11/04
Rapport: R2212870
Version: 1 - Finale

CERTIFICAT D'ANALYSES

 # DE DOSSIER MAXXAM: B677065
Reçu: 2016/11/03, 10:00

Matrice: SOL
Nombre d'échantillons reçus: 6

Analyses	Quantité	Date de l' extraction	Date Analysé	Méthode de laboratoire	Référence Primaire
Hydrocarbures pétroliers (C10-C50)*	6	2016/11/03	2016/11/03	STL SOP-00172	MA.400–HYD. 1.1 R3 m
Métaux extractibles totaux par ICP*	6	2016/11/03	2016/11/03	STL SOP-00006	MA200–Mét 1.2 R5 m
Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	6	2016/11/03	2016/11/03	STL SOP-00178	MA400-HAP 1.1 R5 m

Remarques:

Les laboratoires Maxxam sont accrédités ISO/IEC 17025:2005. Sauf indication contraire, les méthodes d'analyses utilisées par Maxxam s'inspirent des méthodes de référence d'organismes provinciaux, fédéraux et américains, tel que le CCME, le MDDELCC, l'EPA et l'APHA.

Toutes les analyses présentées ont été réalisées conformément aux procédures et aux pratiques relatives à la méthodologie, à l'assurance qualité et au contrôle de la qualité généralement appliquées par les employés de Maxxam (sauf s'il en a été convenu autrement par écrit entre le client et Maxxam). Toutes les données de laboratoire rencontrent les contrôles statistiques et respectent tous les critères du CQ et les critères de performance des méthodes, sauf s'il en a été signalé autrement. Tous les blancs de méthode sont rapportés, toutefois, les données des échantillons correspondants ne sont pas corrigées pour la valeur du blanc, sauf indication contraire.

Les responsabilités de Maxxam sont restreintes au coût réel de l'analyse, sauf s'il en a été convenu autrement par écrit. Il n'existe aucune autre garantie, explicite ou implicite. Le client a fait appel à Maxxam pour l'analyse de ses échantillons conformément aux méthodes de référence mentionnées dans ce rapport. L'interprétation et l'utilisation des résultats sont sous l'entière responsabilité du client et ne font pas partie des services offerts par Maxxam, sauf si convenu autrement par écrit.

Les résultats des échantillons solides, sauf les biotes, sont rapportés en fonction de la masse sèche, sauf indication contraire. Les analyses organiques ne sont pas corrigées en fonction de la récupération, sauf pour les méthodes de dilution isotopique.
Les résultats s'appliquent seulement aux échantillons analysés.
Le présent rapport ne doit pas être reproduit, sinon dans son intégralité, sans le consentement écrit du laboratoire.
Lorsque la méthode de référence comprend un suffixe « m », cela signifie que la méthode d'analyse du laboratoire contient des modifications validées et appliquées afin d'améliorer la performance de la méthode de référence.
Notez: Les données brutes sont utilisées pour le calcul du RPD (% d'écart relatif). L'arrondissement des résultats finaux peut expliquer la variation apparente.

* Maxxam détient l'accréditation pour cette analyse selon le programme du MDDELCC.

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Votre # de commande: 4510821153
Votre # du projet: BT-84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # Bordereau: n-a

Attention:Robin Poirier

HYDRO QUÉBEC
3320 F.X Tessier
Vaudreuil Dorion, QC
Canada

Date du rapport: 2016/11/04
Rapport: R2212870
Version: 1 - Finale

CERTIFICAT D'ANALYSES

 # DE DOSSIER MAXXAM: B677065
Reçu: 2016/11/03, 10:00

clé de cryptage

Veuillez adresser toute question concernant ce certificat d'analyse à votre chargé(e) de projets
Karima Dlimi, B.Sc., chimiste, Chargée de projets
Courriel: KDlimi@maxxam.ca
Téléphone (514)448-9001 Ext:6270

==========

Maxxam a mis en place des procédures qui protègent contre l'utilisation non autorisée de la signature électronique et emploie les «signataires» requis, conformément à la section 5.10.2 de la norme ISO/CEI 17025:2005(E). Veuillez vous référer à la page des signatures de validation pour obtenir les détails des validations pour chaque division.

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B677065
Date du rapport: 2016/11/04

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: BT-84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					DF9717	DF9718	DF9719	DF9720	DF9721	DF9722		
Date d'échantillonnage					2016/11/03	2016/11/03	2016/11/03	2016/11/03	2016/11/03	2016/11/03		
# Bordereau					n-a	n-a	n-a	n-a	n-a	n-a		
	Unités	A	B	C	3A	4A	4B	5A	5B	5C	LDR	Lot CQ
% HUMIDITÉ	%	-	-	-	13	19	16	13	10	16	N/A	N/A
HAP												
Acénaphtène	mg/kg	**0.1**	10	100	<0.1	**0.2**	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	1687097
Acénaphtylène	mg/kg	**0.1**	10	100	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	1687097
Anthracène	mg/kg	**0.1**	10	100	<0.1	**0.5**	**0.3**	<0.1	<0.1	**0.2**	0.1	1687097
Benzo(a)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	1.1	**0.7**	**0.2**	<0.1	**0.4**	0.1	1687097
Benzo(a)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	**0.8**	**0.5**	**0.2**	<0.1	**0.3**	0.1	1687097
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	**0.7**	**0.5**	0.1	<0.1	**0.3**	0.1	1687097
Benzo(j)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	**0.4**	**0.3**	<0.1	<0.1	**0.2**	0.1	1687097
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	**0.4**	**0.3**	<0.1	<0.1	0.1	0.1	1687097
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	**0.2**	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	1687097
Benzo(ghi)pérylène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	**0.5**	**0.3**	0.1	<0.1	**0.2**	0.1	1687097
Chrysène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	**1.0**	**0.7**	**0.2**	<0.1	**0.4**	0.1	1687097
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	1687097
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	1687097
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	1687097
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	1687097
7,12-Diméthylbenzanthracène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	1687097
Fluoranthène	mg/kg	**0.1**	10	100	<0.1	**2.3**	**1.4**	**0.4**	**0.2**	**0.8**	0.1	1687097
Fluorène	mg/kg	**0.1**	10	100	<0.1	**0.2**	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	1687097
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	**0.5**	**0.3**	0.1	<0.1	**0.2**	0.1	1687097
3-Méthylcholanthrène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	1687097
Naphtalène	mg/kg	**0.1**	5	50	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	1687097
Phénanthrène	mg/kg	**0.1**	5	50	<0.1	**1.8**	**1.2**	**0.4**	0.1	**0.6**	0.1	1687097
Pyrène	mg/kg	**0.1**	10	100	<0.1	**1.8**	**1.2**	**0.4**	0.1	**0.6**	0.1	1687097
2-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	1687097
1-Méthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	1687097
1,3-Diméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	1687097
2,3,5-Triméthylnaphtalène	mg/kg	**0.1**	1	10	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	1687097
Récupération des Surrogates (%)												
D10-Anthracène	%	-	-	-	80	78	74	78	78	74	N/A	1687097
D12-Benzo(a)pyrène	%	-	-	-	86	86	84	84	88	82	N/A	1687097
D14-Terphenyl	%	-	-	-	86	86	84	86	84	82	N/A	1687097
D8-Acenaphthylene	%	-	-	-	82	84	80	78	80	78	N/A	1687097

LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité
N/A = Non Applicable

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B677065
Date du rapport: 2016/11/04

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: BT-84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					DF9717	DF9718	DF9719	DF9720	DF9721	DF9722		
Date d'échantillonnage					2016/11/03	2016/11/03	2016/11/03	2016/11/03	2016/11/03	2016/11/03		
# Bordereau					n-a	n-a	n-a	n-a	n-a	n-a		
	Unités	A	B	C	3A	4A	4B	5A	5B	5C	LDR	Lot CQ
D8-Naphtalène	%	-	-	-	84	84	82	80	82	78	N/A	1687097

LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité
N/A = Non Applicable

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B677065
Date du rapport: 2016/11/04

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: BT-84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

HYDROCARBURES PAR GCFID (SOL)

ID Maxxam					DF9717	DF9718	DF9719	DF9720	DF9721		
Date d'échantillonnage					2016/11/03	2016/11/03	2016/11/03	2016/11/03	2016/11/03		
# Bordereau					n-a	n-a	n-a	n-a	n-a		
	Unités	A	B	C	3A	4A	4B	5A	5B	LDR	Lot CQ
% HUMIDITÉ	%	-	-	-	13	19	16	13	10	N/A	N/A
HYDROCARBURES PÉTROLIERS											
Hydrocarbures pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	<100	<100	<100	<100	<100	100	1687096
Récupération des Surrogates (%)											
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	96	92	93	96	93	N/A	1687096

LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité
N/A = Non Applicable

ID Maxxam					DF9722		
Date d'échantillonnage					2016/11/03		
# Bordereau					n-a		
	Unités	A	B	C	5C	LDR	Lot CQ
% HUMIDITÉ	%	-	-	-	16	N/A	N/A
HYDROCARBURES PÉTROLIERS							
Hydrocarbures pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	<100	100	1687096
Récupération des Surrogates (%)							
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	91	N/A	1687096

LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité
N/A = Non Applicable

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B677065
Date du rapport: 2016/11/04

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: BT-84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

MÉTAUX EXTRACTIBLES TOTAUX (SOL)

ID Maxxam					DF9717	DF9718	DF9719	DF9720	DF9721		
Date d'échantillonnage					2016/11/03	2016/11/03	2016/11/03	2016/11/03	2016/11/03		
# Bordereau					n-a	n-a	n-a	n-a	n-a		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**3A**	**4A**	**4B**	**5A**	**5B**	**LDR**	**Lot CQ**
% HUMIDITÉ	%	-	-	-	13	19	16	13	10	N/A	N/A
MÉTAUX											
Argent (Ag)	mg/kg	**2**	20	40	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.5	1687142
Arsenic (As)	mg/kg	**6**	30	50	<5	**9**	6	<5	<5	5	1687142
Baryum (Ba)	mg/kg	**340**	500	2000	69	120	99	78	87	5	1687142
Cadmium (Cd)	mg/kg	**1.5**	5	20	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.5	1687142
Chrome (Cr)	mg/kg	**100**	250	800	24	21	18	17	22	2	1687142
Cobalt (Co)	mg/kg	**25**	50	300	8	8	7	7	8	2	1687142
Cuivre (Cu)	mg/kg	**50**	100	500	20	31	26	24	24	2	1687142
Etain (Sn)	mg/kg	**5**	50	300	<4	<4	<4	<4	<4	4	1687142
Manganèse (Mn)	mg/kg	**1000**	1000	2200	370	360	320	320	400	2	1687142
Molybdène (Mo)	mg/kg	**2**	10	40	<1	1	1	<1	<1	1	1687142
Nickel (Ni)	mg/kg	**50**	100	500	18	24	19	18	20	1	1687142
Plomb (Pb)	mg/kg	**50**	500	1000	16	**110**	**93**	**65**	**57**	5	1687142
Zinc (Zn)	mg/kg	**140**	500	1500	47	130	94	86	84	10	1687142

LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité
N/A = Non Applicable

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B677065
Date du rapport: 2016/11/04

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: BT-84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

MÉTAUX EXTRACTIBLES TOTAUX (SOL)

ID Maxxam					DF9722		
Date d'échantillonnage					2016/11/03		
# Bordereau					n-a		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**5C**	**LDR**	**Lot CQ**
% HUMIDITÉ	%	-	-	-	16	N/A	N/A
MÉTAUX							
Argent (Ag)	mg/kg	**2**	20	40	<0.5	0.5	1687142
Arsenic (As)	mg/kg	**6**	30	50	<5	5	1687142
Baryum (Ba)	mg/kg	**340**	500	2000	95	5	1687142
Cadmium (Cd)	mg/kg	**1.5**	5	20	<0.5	0.5	1687142
Chrome (Cr)	mg/kg	**100**	250	800	17	2	1687142
Cobalt (Co)	mg/kg	**25**	50	300	7	2	1687142
Cuivre (Cu)	mg/kg	**50**	100	500	23	2	1687142
Etain (Sn)	mg/kg	**5**	50	300	<4	4	1687142
Manganèse (Mn)	mg/kg	**1000**	1000	2200	320	2	1687142
Molybdène (Mo)	mg/kg	**2**	10	40	<1	1	1687142
Nickel (Ni)	mg/kg	**50**	100	500	19	1	1687142
Plomb (Pb)	mg/kg	**50**	500	1000	**160**	5	1687142
Zinc (Zn)	mg/kg	**140**	500	1500	71	10	1687142

LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité
N/A = Non Applicable

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B677065
Date du rapport: 2016/11/04

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: BT-84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

REMARQUES GÉNÉRALES

Tous les résultats sont calculés sur une base sèche excepté lorsque non-applicable.

État des échantillons à l'arrivée: BON

A,B,C: Les critères des sols proviennent de l'Annexe 2 du « Guide d'intervention-Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés. MDDELCC, 2016. » et intitulé « Grille des critères génériques pour les sols ». Pour les analyses de métaux (et métalloides) dans les sols, le critère A désigne la « Teneur de fond Secteur Basses-Terres du Saint-Laurent ».

Les critères A et B pour l'eau souterraine proviennent de l'annexe 7 intitulé « Grille des critères de qualité des eaux souterraines » du guide d'intervention mentionné plus haut. A=Eau de consommation; B=Résurgence dans l'eau de surface

Ces références ne sont rapportées qu'à titre indicatif et ne doivent être interprétées dans aucun autre contexte.

- = Ce composé ne fait pas partie de la réglementation.

HAP PAR GCMS (SOL)

Veuillez noter que les résultats n'ont été corrigés ni pour la récupération des échantillons de contrôle qualité (blanc fortifié et blanc de méthode), ni pour les surrogates.

HYDROCARBURES PAR GCFID (SOL)

Veuillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés pour la récupération des échantillons de contrôle de qualité (blanc fortifié et surrogates).
Veuillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés pour le blanc de méthode.

MÉTAUX EXTRACTIBLES TOTAUX (SOL)

Veuillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés ni pour la récupération des échantillons de contrôle qualité, ni pour le blanc de méthode.

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B677065
Date du rapport: 2016/11/04

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: BT-84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

RAPPORT ASSURANCE QUALITÉ

Lot AQ/CQ	Init	Type CQ	Groupe	Date Analysé	Valeur	Réc	Unités
1687096	CG2	Blanc fortifié	1-Chlorooctadécane	2016/11/03		89	%
			Hydrocarbures pétroliers (C10-C50)	2016/11/03		86	%
1687096	CG2	Blanc de méthode	1-Chlorooctadécane	2016/11/03		89	%
			Hydrocarbures pétroliers (C10-C50)	2016/11/03	<100		mg/kg
1687097	CB5	Blanc fortifié	D10-Anthracène	2016/11/03		82	%
			D12-Benzo(a)pyrène	2016/11/03		94	%
			D14-Terphenyl	2016/11/03		90	%
			D8-Acenaphthylene	2016/11/03		86	%
			D8-Naphtalène	2016/11/03		86	%
			Acénaphtène	2016/11/03		96	%
			Acénaphtylène	2016/11/03		95	%
			Anthracène	2016/11/03		89	%
			Benzo(a)anthracène	2016/11/03		102	%
			Benzo(a)pyrène	2016/11/03		94	%
			Benzo(b)fluoranthène	2016/11/03		90	%
			Benzo(j)fluoranthène	2016/11/03		98	%
			Benzo(k)fluoranthène	2016/11/03		107	%
			Benzo(c)phénanthrène	2016/11/03		102	%
			Benzo(ghi)pérylène	2016/11/03		102	%
			Chrysène	2016/11/03		98	%
			Dibenzo(a,h)anthracène	2016/11/03		102	%
			Dibenzo(a,i)pyrène	2016/11/03		98	%
			Dibenzo(a,h)pyrène	2016/11/03		100	%
			Dibenzo(a,l)pyrène	2016/11/03		110	%
			7,12-Diméthylbenzanthracène	2016/11/03		94	%
			Fluoranthène	2016/11/03		91	%
			Fluorène	2016/11/03		97	%
			Indéno(1,2,3-cd)pyrène	2016/11/03		102	%
			3-Méthylcholanthrène	2016/11/03		108	%
			Naphtalène	2016/11/03		93	%
			Phénanthrène	2016/11/03		87	%
			Pyrène	2016/11/03		95	%
			2-Méthylnaphtalène	2016/11/03		104	%
			1-Méthylnaphtalène	2016/11/03		83	%
			1,3-Diméthylnaphtalène	2016/11/03		101	%
			2,3,5-Triméthylnaphtalène	2016/11/03		93	%
1687097	CB5	Blanc de méthode	D10-Anthracène	2016/11/03		76	%
			D12-Benzo(a)pyrène	2016/11/03		86	%
			D14-Terphenyl	2016/11/03		82	%
			D8-Acenaphthylene	2016/11/03		80	%
			D8-Naphtalène	2016/11/03		80	%
			Acénaphtène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			Acénaphtylène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			Anthracène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			Benzo(a)anthracène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			Benzo(a)pyrène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			Benzo(b)fluoranthène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			Benzo(j)fluoranthène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			Benzo(k)fluoranthène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			Benzo(c)phénanthrène	2016/11/03	<0.1		mg/kg

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B677065
Date du rapport: 2016/11/04

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: BT-84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

RAPPORT ASSURANCE QUALITÉ (SUITE)

Lot AQ/CQ	Init	Type CQ	Groupe	Date Analysé	Valeur	Réc	Unités
			Benzo(ghi)pérylène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			Chrysène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			Dibenzo(a,h)anthracène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			Dibenzo(a,i)pyrène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			Dibenzo(a,h)pyrène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			Dibenzo(a,l)pyrène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			7,12-Diméthylbenzanthracène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			Fluoranthène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			Fluorène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			Indéno(1,2,3-cd)pyrène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			3-Méthylcholanthrène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			Naphtalène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			Phénanthrène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			Pyrène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			2-Méthylnaphtalène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			1-Méthylnaphtalène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			1,3-Diméthylnaphtalène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
			2,3,5-Triméthylnaphtalène	2016/11/03	<0.1		mg/kg
1687142	MCA	Blanc fortifié	Argent (Ag)	2016/11/03		97	%
			Arsenic (As)	2016/11/03		93	%
			Baryum (Ba)	2016/11/03		98	%
			Cadmium (Cd)	2016/11/03		95	%
			Chrome (Cr)	2016/11/03		92	%
			Cobalt (Co)	2016/11/03		95	%
			Cuivre (Cu)	2016/11/03		93	%
			Etain (Sn)	2016/11/03		102	%
			Manganèse (Mn)	2016/11/03		95	%
			Molybdène (Mo)	2016/11/03		100	%
			Nickel (Ni)	2016/11/03		90	%
			Plomb (Pb)	2016/11/03		98	%
			Zinc (Zn)	2016/11/03		94	%
1687142	MCA	Blanc de méthode	Argent (Ag)	2016/11/03	<0.5		mg/kg
			Arsenic (As)	2016/11/03	<5		mg/kg
			Baryum (Ba)	2016/11/03	<5		mg/kg
			Cadmium (Cd)	2016/11/03	<0.5		mg/kg
			Chrome (Cr)	2016/11/03	<2		mg/kg
			Cobalt (Co)	2016/11/03	<2		mg/kg
			Cuivre (Cu)	2016/11/03	<2		mg/kg
			Etain (Sn)	2016/11/03	<4		mg/kg
			Manganèse (Mn)	2016/11/03	<2		mg/kg
			Molybdène (Mo)	2016/11/03	<1		mg/kg
			Nickel (Ni)	2016/11/03	<1		mg/kg
			Plomb (Pb)	2016/11/03	<5		mg/kg

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B677065
Date du rapport: 2016/11/04

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: BT-84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

RAPPORT ASSURANCE QUALITÉ (SUITE)

Lot AQ/CQ	Init	Type CQ	Groupe	Date Analysé	Valeur	Réc	Unités
			Zinc (Zn)	2016/11/03	<10		mg/kg

Blanc fortifié: Un blanc, d'une matrice exempte de contaminants, auquel a été ajouté une quantité connue d'analyte provenant généralement d'une deuxième source. Utilisé pour évaluer la précision de la méthode.

Blanc de méthode: Une partie aliquote de matrice pure soumise au même processus analytique que les échantillons, du prétraitement au dosage. Sert à évaluer toutes contaminations du laboratoire.

Surrogate: Composé se comportant de façon similaire aux composés analysés et ajouté à l'échantillon avant l'analyse. Sert à évaluer la qualité de l'extraction.

Réc = Récupération

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: B677065
Date du rapport: 2016/11/04

HYDRO QUÉBEC
Votre # du projet: BT-84377515
Adresse du site: MSRD-BOGC
Votre # de commande: 4510821153
Initiales du préleveur: RP

PAGE DES SIGNATURES DE VALIDATION

Les résultats analytiques ainsi que les données de contrôle-qualité contenus dans ce rapport furent vérifiés et validés par les personnes suivantes:

Caroline Bougie, B.Sc. Chimiste

Maria Chrifi Alaoui, B.Sc., Chimiste

Noureddine Chafiaai, B.Sc., Chimiste

Maxxam a mis en place des procédures qui protègent contre l'utilisation non autorisée de la signature électronique et emploie les «signataires» requis, conformément à la section 5.10.2 de la norme ISO/CEI 17025:2005(E). Veuillez vous référer à la page des signatures de validation pour obtenir les détails des validations pour chaque division.

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tel: (514) 448-9001 Fax: (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Maxxam Analytique

889 Monté
2690 Aven
737 boul. E

B677065_COC

01 Télécopieur : (514) 448-9199
84 Télécopieur : (418) 658-6594
88 Télécopieur : (418) 543-8994
analytics.com

Ligne sans frais : 1-877-4MA-XXAM (462-9926)

Bordereau de transmission d'échantillons

Page_____de_____

E-

Info. Facturation	Info. Rapport (si différent de Facturation)
Compagnie : Hydro-Québec	Compagnie : Hydro-Québec
Adresse : CP 1300, succ d'Youville, Montréal	Adresse : 3320, F.X. Tessier,
comptes.fournisseurs@hydro.qc.ca	Vaudreuil-Dorion, Qc, J7V 5V5
Attention de : Cynthia Tremblay	Attention de : Robin Poirier
Téléphone : tremblay.cynthia.3@hydro.qc.ca	Téléphone : poirier.robin@hydro.qc.ca
Telecopieur :	Telecopieur :
Échantillonneur : RP	Échantillonneur : RP

No. de commande : 4510821153 — Projet / Site : MSRD-BOGC

No. de cotation : B20153 — No. de projet : BT-84377515

Je déclare par la présente comprendre et accepter les conditions et modalités de Maxxam telles que décrites au verso du présent formulaire.

Identification de l'échantillon (point de prélèvement)	Échantillon Sol	Type d'eau	Autre	Prélèvement (date / heure)	à filtrer	nombre de contenants	HP (C10-C50)	H & G Min.	H & G Tot.	COV (EPA 624)	BTEX	HAM	Phénols (Colorimétrique)	Phénols (GC-MS)	HAP	BPC (Congénères) (GC-MS)	Métaux Lourds (Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn)	Métaux ICP politique - 13 éléments**	Métaux ICP politique - 16 éléments***	Mercure	Sélénium-sol	Autres	F	Cl	SO4	NO3	NO2 + NO3	NTK	NH3	P-Tot.	pH	Conductivité	MES	Sulfure (S-Tot.)	Sulfure (SPH)	CN-Tot.	CN-Dis.	CN Libre	DBO5	DCO	COT	Turbidité	RDS	RMD	CUM	ART. 10	ART. 11	Eau Potable : ORG.	INOR.	THM	COLIF (Fec.)	COLIF (Tot.)	BHAA	Explosif EPA 8095	EPA 8330	Autre (spécifier) :
3A-4A-4B	X			2016-11-03			✓								✓			✓																																						
5A-5B-5C	X			2016-11-03			✓								✓			✓																																						
SVP RÉSULTATS DANS 8 H																																																						

LÉGENDE : ** Métaux 13 éléments (Ag, As, Ba, Cd, Co, Cr, Cu, Sn, Mn, Mo, Ni, Pb, Zn),
*** Métaux 16 éléments (Al, Sb, Ag, As, Ba, Cd, Cr, Co, Cu, Mn, Mo, Ni, Pb, Se, Na, Zn).

Types d'eau : S = Souterraine P = Potable DL = Déchet liquide
Sur = Surface E = Eau usée C = Captage

Normes/Règlement Applicables : _____ **(À remplir)**

Délais : ☐ 24h ☐ 48h ☐ 72h ☐ Régulier ☐ Date : _____

A moins d'être clairement identifié, tout échantillon d'eau reçu chez Maxxam sera considéré comme non-potable et ne sera pas soumis aux exigences du règlement sur la qualité de l'eau potable.

Condition générale à la réception :
ICE : NO
SEAL : NO

Chaîne de responsabilité

Déssaisi par : Robin Poirier R.P.	Date : 2016/11/03	Heure : 16h00	Reçu par : Sabrine
Déssaisi par :	Date :	Heure :	Reçu par :

Nombre de glacières : _____ Température de réception : 13, 12, 12

Transport des échantillons : ☑ Par client ☐ Personnel MAXXAM ☐ Courrier (spécifier) :

Remarques :

Inscrire sur la facture ces renseignements pour faciliter le traitement de celle-ci:
BT-84377515
CIP DA2167

KEENVCOCFORMQ - 07/09 BLANC : MAXXAM ANALYTIQUE INC BLEU : FACTURATION JAUNE : RETOURNER AU CLIENT AVEC RAPPORT FINAL ROSE : CLIENT

Englobe (2017-10-26)	TF-05-17	
	CF-1 4,66-5,27	CF-2 5,98-6,59
HP C_{10}-C_{50}	◆	-
HAP	△	-
MÉTAUX	△	●

Englobe (2017-10-27)	TF-02-17	
	CF-1 2,05-2,66	CF-6 5,62-6,13
HP C_{10}-C_{50}	■	●
HAP	■	●
MÉTAUX	■	●

Englobe (2017-11-01)	TF-01-17	
	CF-2 2,71-3,27	CF-6 5,10-5,63
HP C_{10}-C_{50}	△	-
HAP	△	-
MÉTAUX	◆	●

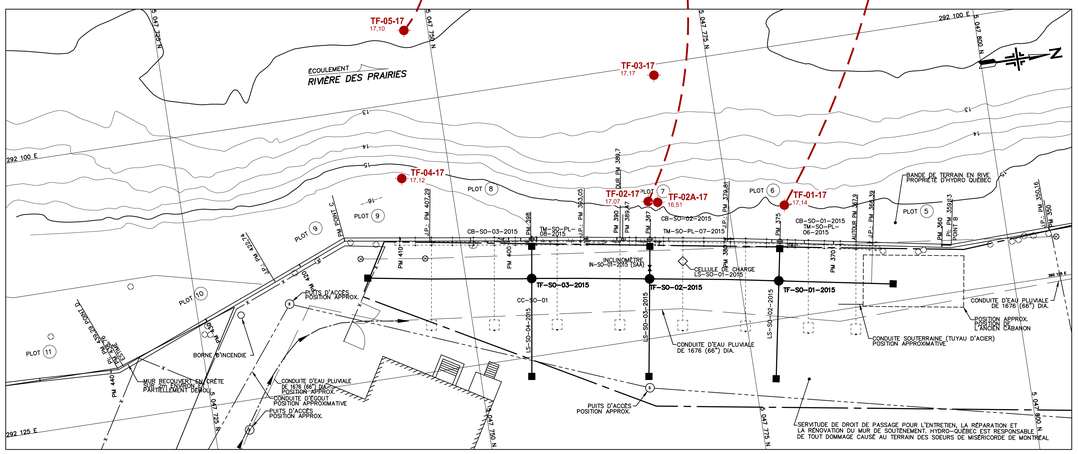

VUE EN PLAN No 1
ÉCHELLE 1:200

LÉGENDE (RÉSULTATS D'ANALYSES SOLS) :

SONDAGE
ÉCHANTILLON DE SOL ANALYSÉ
INTERVALLE DE PROFONDEUR (m)

PARAMÈTRES ANALYSÉS
HYDROCARBURES PÉTROLIERS C10-C50 (HP)
HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES (HAP)
MÉTAUX (Ag, As, Ba, Cr, Co, Cu, Sn, Mn, Mo, Ni, Pb, Se et Zn)

Englobe 2017-11-12	TF-NN-AA 0,0-1 0,00-0,61
HP C_{10}-C_{50}	●
HAP	●
MÉTAUX	◆

CRITÈRES DU GUIDE D'INTERVENTION PSRTC DU MDDELCC (SOLS)
- ◆ ≤ A
- ■ A-B
- △ B-C
- ◆ > C
- ◆◆ ≥ RESC

COORDONNÉES MTM NAD 83 FUSEAU 8

SONDAGE	NORD (Y)	EST (X)	ÉLÉVATION
TF-01-17	5 047 780,1	292 114,7	17,14
TF-02-17	5 047 767,7	292 112,4	17,07
TF-02A-17	5 047 768,6	292 112,6	16,95
TF-03-17	5 047 770,0	292 101,0	17,17
TF-04-17	5 047 745,5	292 106,9	17,12
TF-05-17	5 047 747,8	292 093,4	17,10

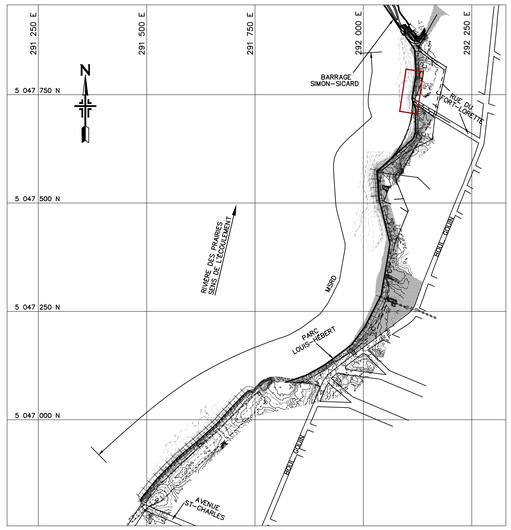

PLAN CLÉ
ÉCHELLE 1:5000

LÉGENDE

FORAGE-NUMÉRO-ANNÉE ÉLÉVATION (m) — TF-NN-AA 0,00
ENCRAGE MIS EN PLACE EN 2009
CLÔTURE
SERVITUDE ENTRETIEN HYDRO-QUÉBEC
CONDUITE SOUTERRAINE (EN SERVICE OU NON)

NO	NOTES
1	LE SYSTÈME DE RÉFÉRENCE GÉODÉSIQUE UTILISÉ EST LE SCOPQ NAD83 (SCRS) PROJECTION MTM FUSEAU 8 ET LES ALTITUDES SE RÉFÈRENT AU NIVEAU MOYEN DES MERS (N.M.M.)
2	LES POSITIONS DES RELEVÉS MASW SONT APPROXIMATIVES. (DIVERGENCE ENTRE LES DONNÉES INDIQUÉES AU RAPPORT ET LA POSITION PROJETÉE DES LIGNES)

NO	DATE	RÉVISIONS	REPÈRE	ÉMET.	HQ
0	2018-01-12	ÉMISSION FINALE		LG	GC

NO	RÉFÉRENCES	NO
1	INVESTIGATIONS/INSTRUMENTATIONS (PLOT 6 À 8)	0003-70913-031-01
	SECTEUR "SOEURS DE LA MISÉRICORDE"	
0	SYMBOLES GÉOLOGIQUES ET GÉOTECHNIQUES	N700-70040-001-01

Englobe Corp.
1200, boul. Saint-Martin O.
bureau 400
Laval, Québec
H7S 2E4
514-281-5151

DESSINÉ	T. ABA-ABBAD	VÉRIFIÉ DESS.	P-A. Charette, géo.
PROJETÉ	P-A. Charette, géo.	VÉRIFIÉ	
APPROUVÉ	L. Samson, ing., EESA	APPROUVÉ	L. Samson, ing., EESA
R. DE T.		DATE	2017-12-07

SCEAUX DESSIN ORIGINAL SCELLÉ ET SIGNÉ PAR ing. No:

ÉCHELLE 0 — RAPPORT TEL QU'INDIQUÉ — DIMENSIONS EN mm

Hydro Québec

CENTRALE DE LA RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

BARRAGE MIXTE (BÉTON-REMBLAI) - MSRD
BARRAGE SIMON-SICARD
INVESTIGATIONS 2017 (PLOTS 6 À 9)
SECTEUR "SOEURS DE LA MISÉRICORDE"
RÉSULTATS DES ANALYSES CHIMIQUES

0003 70040 . . 01 0L 00

C. D. ENGROT | FEUILLE 1 DE 4

M:\TL\SHL-001\PROJETS\0200\P-0201484_HQ_BARRAGE SIMON-SICARD\24_CAD\02_LIVRABLE-GE\INVESTIGATIONS\PLANCHE_01.DWG

(96-03)

PLANCHE 1

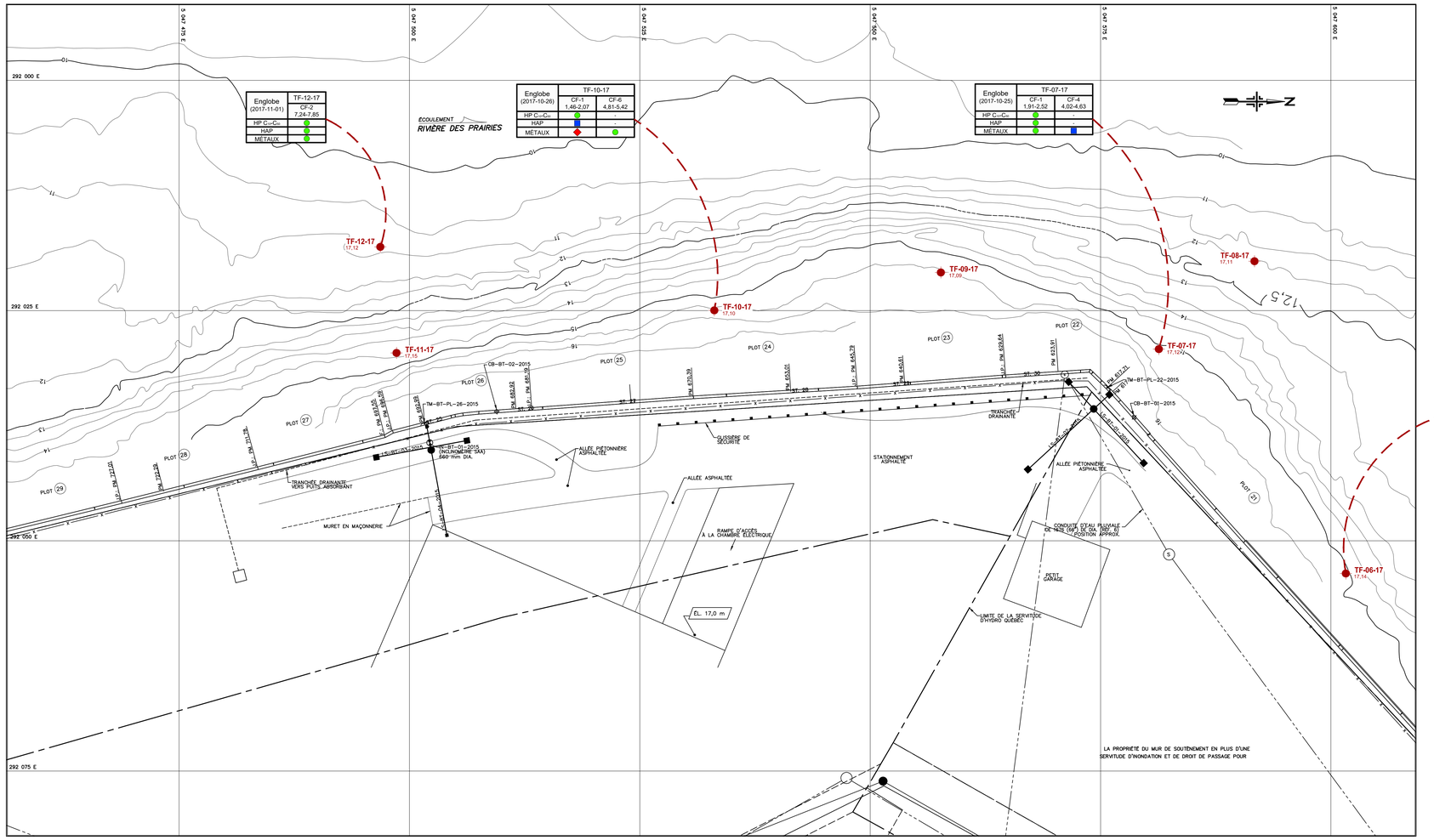

VUE EN PLAN No 2

ÉCHELLE 1:200

LÉGENDE (RÉSULTATS D'ANALYSES SOLS) :

SONDAGE
ÉCHANTILLON DE SOL ANALYSÉ
INTERVALLE DE PROFONDEUR (m)

Englobe (2017-11-12)	TF-NN-AA 0,00-0,61
%HP C_{10}-C_{50}	
HAP	
MÉTAUX	

PARAMÈTRES ANALYSÉS
HYDROCARBURES PÉTROLIERS C10-C50 (HP)
HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES (HAP)
MÉTAUX (Ag, As, Ba, Cr, Co, Cu, Sn, Mn, Mo, Ni, Pb, Se et Zn)

CRITÈRES DU GUIDE D'INTERVENTION PSIRTC DU MDDELCC (SOLS):
- ≤ A
- A-B
- B-C
- > C
- RESC

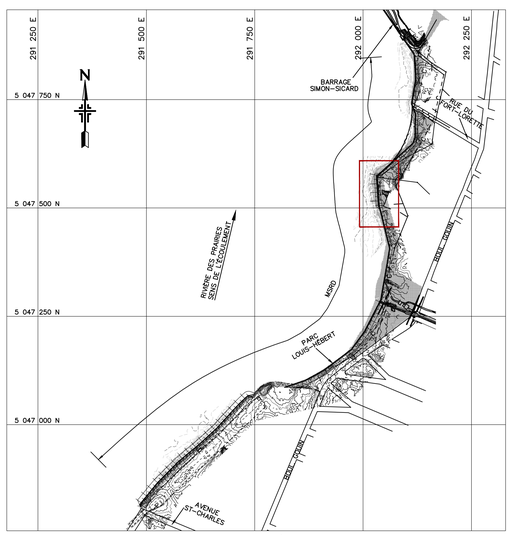

PLAN CLÉ

ÉCHELLE 1:5000

COORDONNÉES MTM NAD 83 FUSEAU 8			
SONDAGE	NORD (Y)	EST (X)	ÉLÉVATION
TF-06-17	5 047 601,6	292 053,5	17,14
TF-07-17	5 047 581,3	292 029,2	17,12
TF-08-17	5 047 591,7	292 019,6	17,11
TF-09-17	5 047 557,7	292 020,9	17,09
TF-10-17	5 047 533,1	292 025,0	17,10
TF-11-17	5 047 498,6	292 029,6	17,15
TF-12-17	5 047 496,8	292 018,1	17,12

LÉGENDE

- FORAGE–NUMÉRO–ANNÉE / ÉLÉVATION (m) — TF-NN-AA 0,00
- ENCRAGE MIS EN PLACE EN 2009
- CLÔTURE
- SERVITUDE ENTRETIEN HYDRO–QUÉBEC
- CONDUITE SOUTERRAINE (EN SERVICE OU NON)

NO	NOTES
1	LE SYSTÈME DE RÉFÉRENCE GÉODÉSIQUE UTILISÉ EST LE SCOPQ NAD83 (SCRS) PROJECTION MTM FUSEAU 8 ET LES ALTITUDES SE RÉFÈRENT AU NIVEAU MOYEN DES MERS (N.M.M.)
2	LES POSITIONS DES RELEVÉS MASW SONT APPROXIMATIVES. (DIVERGENCE ENTRE LES DONNÉES INDIQUÉES AU RAPPORT ET LA POSITION PROJETÉE DES LIGNES)

NO	DATE	RÉVISIONS	REPÈRE	ÉMET.	HQ
0	2018–01–12	ÉMISSION FINALE		LO	GC

NO	REFERENCES	NO
1	INVESTIGATIONS/INSTRUMENTATIONS (PLOT 22 À 26)	0003–70913–032–01
	SECTEUR "RÉSIDENCE BERTHIAUME–DU TREMBLAY"	
0	SYMBOLES GÉOLOGIQUES ET GÉOTECHNIQUES	N700–70040–001–01

Englobe Corp.
1200, boul. Saint-Martin O.
bureau 400
Laval, Québec
H7S 2E4
514-281-5151

DESSINÉ T. ABA–ABBAD	VÉRIFIÉ DESS. P–A. Charette, géo.
PROJETÉ P–A. Charette, géo.	VÉRIFIÉ
APPROUVÉ L. Samson, ing., EESA	APPROUVÉ L. Samson, ing., EESA
R. DE T.	DATE 2017–12–07

SCEAUX DESSIN ORIGINAL SCELLÉ ET SIGNÉ PAR ing. No:

ÉCHELLE 0 — RAPPORT TEL QU'INDIQUÉ — DIMENSIONS EN mm

Hydro Québec

CENTRALE DE LA RIVIÈRE–DES–PRAIRIES

BARRAGE MIXTE (BÉTON–REMBLAI) – MSRD
BARRAGE SIMON–SICARD
INVESTIGATIONS 2017 (PLOTS 21 À 28)
SECTEUR "RÉSIDENCE BERTHIAUME–DU TREMBLAY"
RÉSULTATS DES ANALYSES CHIMIQUES

0003 70040 . . 01 0 L 00

0003 70040 . . 01 0 L 0 0

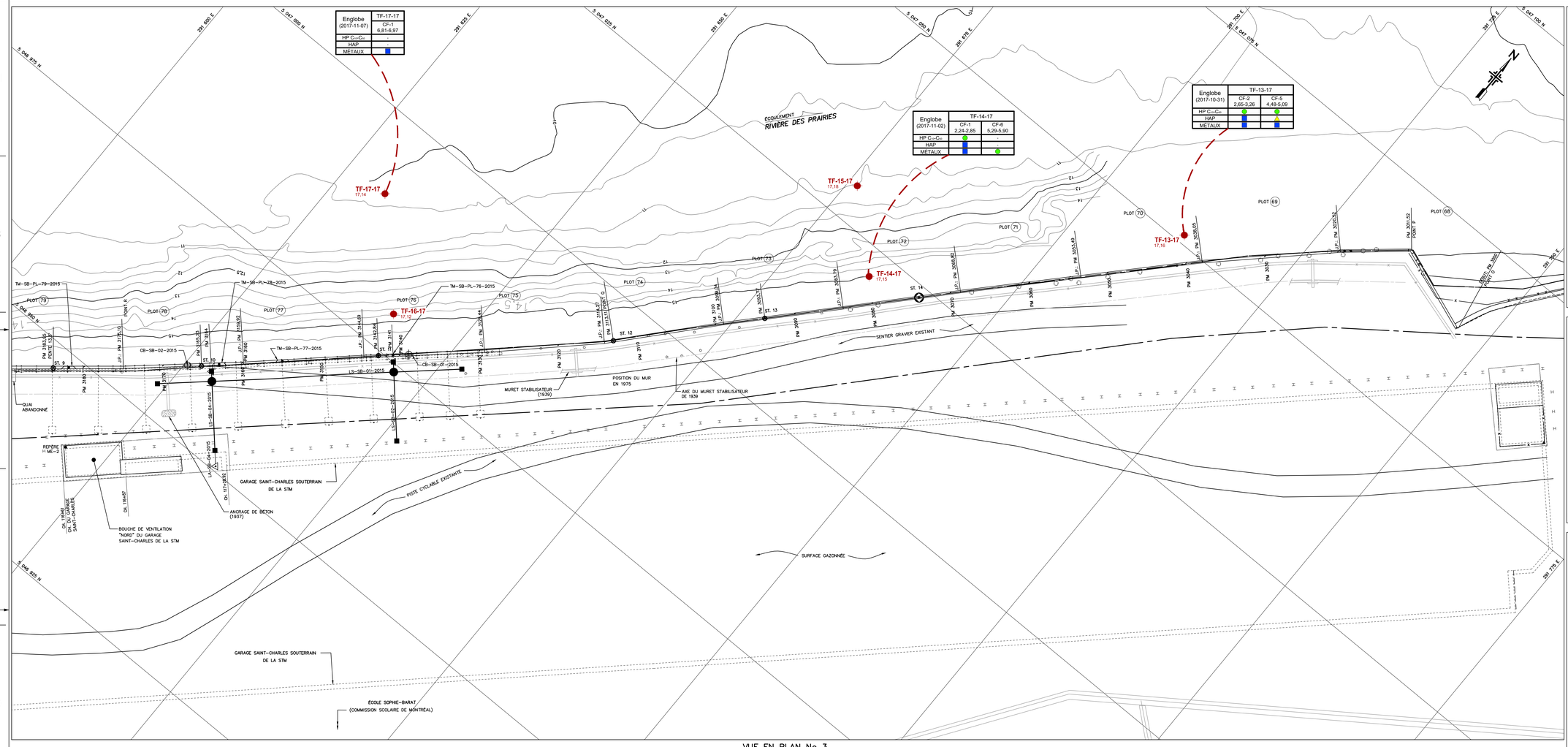

VUE EN PLAN No 3
ÉCHELLE 1:200

LÉGENDE (RÉSULTATS D'ANALYSES SOLS) :

SONDAGE
ÉCHANTILLON DE SOL ANALYSÉ
INTERVALLE DE PROFONDEUR (m)

PARAMÈTRES ANALYSÉS
(HYDROCARBURES PÉTROLIERS C10-C50 (HP)
HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES (HAP)
MÉTAUX (Ag, As, Ba, Cr, Co, Cu, Sn, Mn, Mo, Ni, Pb, Se et Zn))

Englobe (2017-11-12)	TF-NN-AA
	CF-1 0,00-0,61
HP C_{10}-C_{50}	
HAP	
MÉTAUX	

CRITÈRES DU GUIDE D'INTERVENTION PSRTC DU MDDELCC (SOLS)
- ≤ A
- A-B
- B-C
- > C
- ≥ RESC

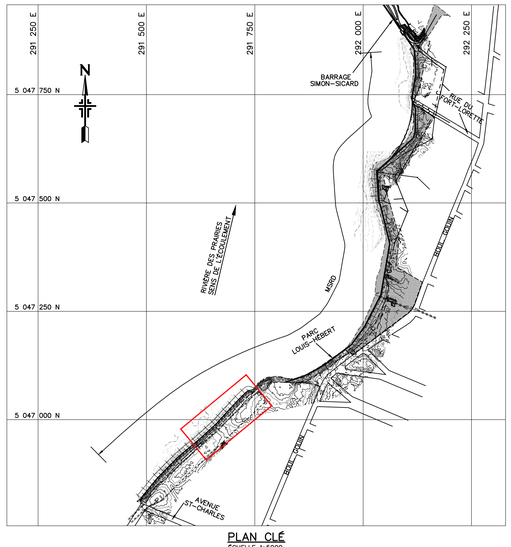

PLAN CLÉ
ÉCHELLE 1:5000

COORDONNÉES MTM NAD 83 FUSEAU 8			
SONDAGE	NORD (Y)	EST (X)	ÉLÉVATION
TF-13-17	5 047 051,1	291 712,0	17,16
TF-14-17	5 047 021,7	291 684,6	17,15
TF-15-17	5 047 029,5	291 676,2	17,18
TF-16-17	5 046 979,7	291 641,3	17,12
TF-17-17	5 046 990,8	291 630,8	17,14

LÉGENDE

FORAGE-NUMÉRO-ANNÉE
ÉLÉVATION (m) — TF-NN-AA 0.00
ENCRAGE MIS EN PLACE EN 2009
CLÔTURE
SERVITUDE ENTRETIEN HYDRO-QUÉBEC
CONDUITE SOUTERRAINE (EN SERVICE OU NON)

NO	NOTES
1	LE SYSTÈME DE RÉFÉRENCE GÉODÉSIQUE UTILISÉ EST LE SCOPQ NAD83 (SCRS) PROJECTION MTM FUSEAU 8 ET LES ALTITUDES SE RÉFÈRENT AU NIVEAU MOYEN DES MERS (N.M.M.)
2	LES POSITIONS DES RELEVÉS MASW SONT APPROXIMATIVES. (DIVERGENCE ENTRE LES DONNÉES INDIQUÉES AU RAPPORT ET LA POSITION PROJETÉE DES LIGNES)

NO	DATE	RÉVISIONS	REPÈRE	ÉMET.	HQ
0	2018-01-12	ÉMISSION FINALE		LG	GC

NO	RÉFÉRENCES	NO
2	INVESTIGATIONS (PLOT 69 À 88) SECTEUR "ÉCOLE SOPHIE-BARAT" FOURNI PAR HYDRO-QUÉBEC	
1	INVESTIGATIONS/INSTRUMENTATIONS (PLOT 69 À 88)	0003-70913-033-01
	SECTEUR "ÉCOLE SOPHIE-BARAT"	
0	SYMBOLES GÉOLOGIQUES ET GÉOTECHNIQUES	N700-70040-001-01

Englobe Corp.
1200, boul. Saint-Martin O.
bureau 400
Laval, Québec
H7S 2E4
514-281-5151

DESSINÉ	T. ABA-ABBAD	VÉRIFIÉ DESS.	P-A. Charette, géo.
PROJETÉ	P-A. Charette, géo.	VÉRIFIÉ	
APPROUVÉ	L. Samson, Ing., EESA	APPROUVÉ	L. Samson, Ing., EESA
R. DE T.		DATE	2017-12-07

SCEAUX DESSIN ORIGINAL SCELLÉ ET SIGNÉ PAR Ing. No:

ÉCHELLE 0 — RAPPORT TEL QU'INDIQUÉ — DIMENSIONS EN mm

Hydro Québec

CENTRALE DE LA RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

BARRAGE MIXTE (BÉTON-REMBLAI) - MSRD
BARRAGE SIMON-SICARD
INVESTIGATIONS 2017 (PLOTS 68 À 90)
SECTEUR "ÉCOLE SOPHIE-BARAT"
RÉSULTATS DES ANALYSES CHIMIQUES

0003 70040 . . 01 0 L 0 0

0003 70040 . . 01 0 L 0 0 | C. D. ENGROT | FEUILLE 3 DE 4

M:\TL5-FIL-001\PROJETS\2259\P-A001484_HQ_BARRAGE SIMON-SICARD\24_CAD\02_LIVRABLE_CAD\LIVRABLE-GE\INVESTIGATIONS PLANCHES_03 ET 04.DWG

(96-03) PLANCHE 3

0003 70040 _ _ 01 0 L 00

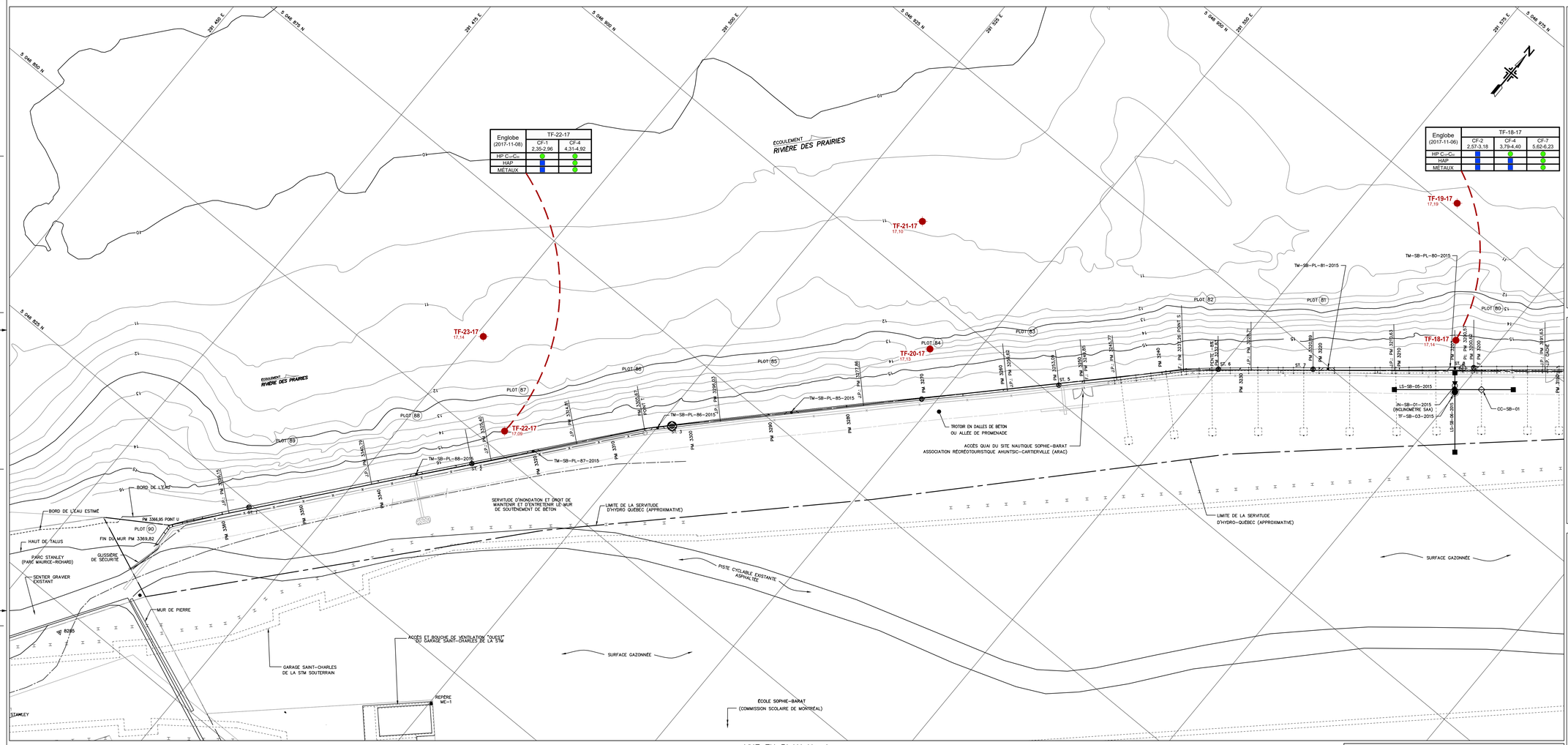

VUE EN PLAN No 4
ÉCHELLE 1:200

NO	NOTES
1	LE SYSTÈME DE RÉFÉRENCE GÉODÉSIQUE UTILISÉ EST LE SCOPQ NAD83 (SCRS) PROJECTION MTM FUSEAU 8 ET LES ALTITUDES SE RÉFÈRENT AU NIVEAU MOYEN DES MERS (N.M.M.)
2	LES POSITIONS DES RELEVÉS MASW SONT APPROXIMATIVES. (DIVERGENCE ENTRE LES DONNÉES INDIQUÉES AU RAPPORT ET LA POSITION PROJETÉE DES LIGNES)

NO	DATE	RÉVISIONS	REPÈRE	ÉMET.	HQ
0	2018-01-12	ÉMISSION FINALE		LO	GC

NO	REFÉRENCES	NO
1	INVESTIGATIONS/INSTRUMENTATIONS (PLOT 69 À 88)	0003-70913-033-01
	SECTEUR "ÉCOLE SOPHIE-BARAT"	
0	SYMBOLES GÉOLOGIQUES ET GÉOTECHNIQUES	N700-70040-001-01

LÉGENDE (RÉSULTATS D'ANALYSES SOLS) :

SONDAGE
ECHANTILLON DE SOL ANALYSÉ
INTERVALLE DE PROFONDEUR (m)

PARAMÈTRES ANALYSÉS
HYDROCARBURES PÉTROLIERS C10-C50 (HP)
HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES (HAP)
MÉTAUX (Ag, As, Ba, Cr, Co, Cu, Sn, Mn, Mo, Ni, Pb, Se et Zn)

Englobe (2017-11-12)	TF-NN-AA 0,00-0,61
HP C10-C50	
HAP	
MÉTAUX	

CRITÈRES DU GUIDE D'INTERVENTION PSRTC DU MDDELCC (SOLS) :
- ≤ A
- A-B
- B-C
- > C
- ≥ RESC

COORDONNÉES MTM NAD 83 FUSEAU 8			
SONDAGE	NORD (Y)	EST (X)	ÉLÉVATION
TF-18-17	5 046 937,8	291 595,7	17,14
TF-19-17	5 046 951,2	291 584,8	17,19
TF-20-17	5 046 894,7	291 545,2	17,13
TF-21-17	5 046 906,5	291 534,2	17,10
TF-22-17	5 046 852,5	291 510,5	17,09
TF-23-17	5 046 860,0	291 500,8	17,14

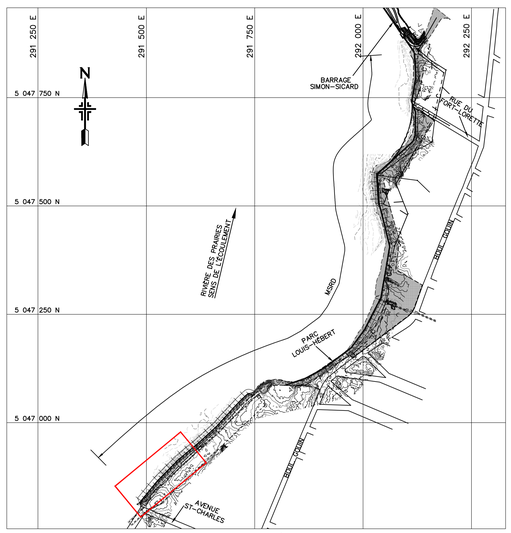

PLAN CLÉ
ÉCHELLE 1:5000

LÉGENDE

- FORAGE-NUMÉRO-ANNÉE ÉLÉVATION (m) — TF-NN-AA 0,00
- ENCRAGE MIS EN PLACE EN 2009
- CLÔTURE
- SERVITUDE ENTRETIEN HYDRO-QUÉBEC
- CONDUITE SOUTERRAINE (EN SERVICE OU NON)

Englobe Corp.
1200, boul. Saint-Martin O.
bureau 400
Laval, Québec
H7S 2E4
514-281-5151

DESSINÉ	T. ABA-ABBAD	VÉRIFIÉ DESS.	P-A. Charette, géo.
PROJETÉ	P-A. Charette, géo.	VÉRIFIÉ	
APPROUVÉ	L. Samson, ing., EESA	APPROUVÉ	L. Samson, ing., EESA
R. DE T.		DATE	2017-12-07

SCEAU DESSIN ORIGINAL SCELLÉ ET SIGNÉ PAR ing. No:

ÉCHELLE 0 — RAPPORT TEL QU'INDIQUÉ — DIMENSIONS EN mm

Hydro Québec

CENTRALE DE LA RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

BARRAGE MIXTE (BÉTON-REMBLAI) – MSRD
BARRAGE SIMON-SICARD
INVESTIGATIONS 2017 (PLOTS 68 À 90)
SECTEUR "ÉCOLE SOPHIE-BARAT"
RÉSULTATS DES ANALYSES CHIMIQUES

0003 70040 _ _ 01 0 L 00

C. D. ENDROIT | FEUILLE 4 DE 4

M:\TL\FIL-0011\PROJETS\2017\P-0171484_HQ_BARRAGE SIMON-SICARD\24_CAD\02_LIVRABLE_CAD\LIVRABLE-GEINVESTIGATIONS_PLANCHES_03 ET 04.DWG

(96-03)

PLANCHE 4

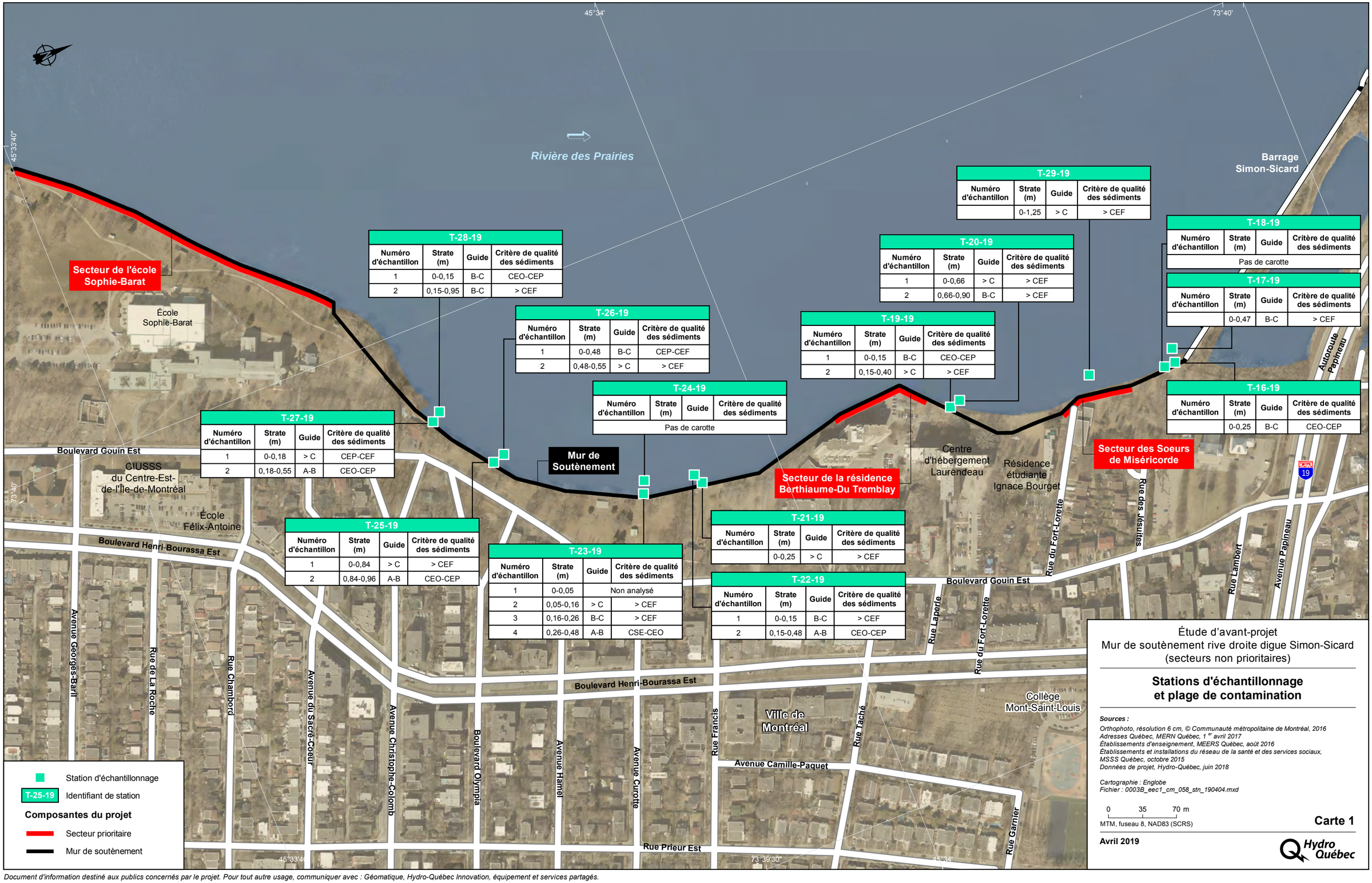

T-28-19

Numéro d'échantillon	Strate (m)	Guide	Critère de qualité des sédiments
1	0-0,15	B-C	CEO-CEP
2	0,15-0,95	B-C	> CEF

T-27-19

Numéro d'échantillon	Strate (m)	Guide	Critère de qualité des sédiments
1	0-0,18	> C	CEP-CEF
2	0,18-0,55	A-B	CEO-CEP

T-26-19

Numéro d'échantillon	Strate (m)	Guide	Critère de qualité des sédiments
1	0-0,48	B-C	CEP-CEF
2	0,48-0,55	> C	> CEF

T-24-19

Numéro d'échantillon	Strate (m)	Guide	Critère de qualité des sédiments
Pas de carotte			

T-25-19

Numéro d'échantillon	Strate (m)	Guide	Critère de qualité des sédiments
1	0-0,84	> C	> CEF
2	0,84-0,96	A-B	CEO-CEP

T-23-19

Numéro d'échantillon	Strate (m)	Guide	Critère de qualité des sédiments
1	0-0,05	Non analysé	
2	0,05-0,16	> C	> CEF
3	0,16-0,26	B-C	> CEF
4	0,26-0,48	A-B	CSE-CEO

T-29-19

Numéro d'échantillon	Strate (m)	Guide	Critère de qualité des sédiments
	0-1,25	> C	> CEF

T-20-19

Numéro d'échantillon	Strate (m)	Guide	Critère de qualité des sédiments
1	0-0,66	> C	> CEF
2	0,66-0,90	B-C	> CEF

T-19-19

Numéro d'échantillon	Strate (m)	Guide	Critère de qualité des sédiments
1	0-0,15	B-C	CEO-CEP
2	0,15-0,40	> C	> CEF

T-21-19

Numéro d'échantillon	Strate (m)	Guide	Critère de qualité des sédiments
	0-0,25	> C	> CEF

T-22-19

Numéro d'échantillon	Strate (m)	Guide	Critère de qualité des sédiments
1	0-0,15	B-C	> CEF
2	0,15-0,48	A-B	CEO-CEP

T-18-19

Numéro d'échantillon	Strate (m)	Guide	Critère de qualité des sédiments
Pas de carotte			

T-17-19

Numéro d'échantillon	Strate (m)	Guide	Critère de qualité des sédiments
	0-0,47	B-C	> CEF

T-16-19

Numéro d'échantillon	Strate (m)	Guide	Critère de qualité des sédiments
	0-0,25	B-C	CEO-CEP

Étude d'avant-projet
Mur de soutènement rive droite digue Simon-Sicard
(secteurs non prioritaires)

Stations d'échantillonnage et plage de contamination

Sources :

Orthophoto, résolution 6 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2016
Adresses Québec, MERN Québec, 1er avril 2017
Établissements d'enseignement, MEERS Québec, août 2016
Établissements et installations du réseau de la santé et des services sociaux, MSSS Québec, octobre 2015
Données de projet, Hydro-Québec, juin 2018

Cartographie : Englobe
Fichier : 0003B_eec1_cm_058_stn_190404.mxd

0 35 70 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 1

Avril 2019

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec : Géomatique, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés.

N

Sondage	Couche	Élévation	Contamination	
			Séd,	Sols
TF-40-19	Sédiment	13,5-11,8	> CEF	C-RESC
	Sable	11,8-8,8	-	< A

Sondage	Couche	Élévation	Contamination	
			Séd,	Sols
TF-39-19	Sédiment	13,6-12,5	> CEF	B-C
		12,5-11,3		C-RESC
	Sable	11,3-8,8	-	< A

Sondage	Couche	Élévation	Contamination	
			Séd,	Sols
TF-37-19	Sédiment	13,1-12,5	> CEF	B-C
	Sable	12,5-10,3	-	< A

Sondage	Couche	Élévation	Contamination	
			Séd,	Sols
TF-34-19	Sédiment	12,3-11,5	> CEF	B-C
	Sable	11,5-9,3	-	< A

Sondage	Couche	Élévation	Contamination	
			Séd,	Sols
TF-33-19	Sédiment	12,1-11,0	> CEF	C-RESC
	Sable	11,0-9,5	-	< A

Sondage	Couche	Élévation	Contamination	
			Séd,	Sols
TF-31-19	Sédiment	13,0-10,1	> CEF	C-RESC
	Sable	10,1-8,1	-	< A

Sondage	Couche	Élévation	Contamination
			Sols
TF-44-19	Remblai	18,3-16,7	B-C
		16,7-11,6	A-B

Sondage	Couche	Élévation	Contamination	
			Séd,	Sols
TF-41-19	Sédiment	13,4-11,5	> CEF	B-C
	Gravier	11,5-9,8	-	< A

Sondage	Couche	Élévation	Contamination
			Sols
PU-01-19	Remblai	17,7-16,2	B-C

Sondage	Couche	Élévation	Contamination
			Sols
TF-45-19	Remblai	17,8-14,9	B-C
		14,9-13,2	C-RESC
		13,2-11,8	A-B

Sondage	Couche	Élévation	Contamination	
			Séd,	Sols
TF-38-19	Sédiment	13,5-13,0	> CEF	B-C
	Sable	13,0-10,5	-	< A

Sondage	Couche	Élévation	Contamination	
			Séd,	Sols
TF-36-19	Sédiment	15,0-13,1	< CEO	A-B
	Sable	13,1-10,3	-	< A

Sondage	Couche	Élévation	Contamination	
			Séd,	Sols
TF-35-19	Sédiment	10,8-10,0	> CEF	C-RESC

Sondage	Couche	Élévation	Contamination	
			Séd,	Sols
TF-32-19	Sédiment	14,1-12,1	> CEF	C-RESC
	Sable	12,1-9,5	-	B-C

Sondage	Couche	Élévation	Contamination
			Sols
TF-43-19	Remblai	16,2-15,4	A-B
		15,4-12,5	<A
	Sable	12,5-10,3	<A

Sondage	Couche	Élévation	Contamination
			Sols
TF-42-19	Remblai	16,8-13,3	A-B

TF-41-19
TF-40-19
PU-01-19
TF-39-19
TF-45-19
TF-38-19
TF-37-19
TF-36-19
TF-35-19
TF-34-19
TF-33-19
TF-32-19
TF-31-19
TF-43-19
TF-44-19
TF-42-19

LÉGENDE

TF-31-19 Forage fait sur l'eau (SNC-Lavalin, 2019)

TF-42-19 Forage fait sur terre (SNC-Lavalin, 2019)

PU-01-19 Puits d'exploration fait sur terre (SNC-Lavalin, 2019)

Résultats analytiques des sédiments et sols

< A	Concentration inférieure au critère A[1]
A-B	Concentration dans la plage A-B[1]
B-C	Concentration dans la plage B-C[1]
C-RESC	Concentration dans la plage C[1]-RESC[2]
> RESC	Concentration supérieure au RESC[2]
< CEO	Inférieur à la Concentration d'Effets Occasionnels[3]
> CEF	Supérieure à la Concentration d'Effets Fréquents[3]

Référence :
- Fond de plan tiré du dessin intitulé Investigation 2019, Localisation des forages fourni par Hydro-Québec, Plans_Investigations2019.dwg

Notes:
1- Critères du Guide d'intervention -Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).
2- Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés.
3- Critères pour l'évaluation de la qualité des sédiments au Québec et cadres : application, prévention, dragage et restauration.
4- Ce plan doit être lu avec le rapport qui l'accompagne.

CLIENT : Hydro-Québec

SNC·LAVALIN

PROJET : Mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard

ENDROIT : Barrage Simon-Sicard

TITRE : Distribution de la contamination

ÉCHELLE : 1:3000 — 30 0 30 90 150m

DATE :	DOSSIER :	DESSIN :	RÉV. :
2019-12-19	666721-EG-L03	D02	00

V:\Projets\666721_HQ_Barrage_Simon_Sicard\DAO\Plan\666721-EG-L03-00.dwg

FORMAT 11x17

Certificats de localisation

No. 84-31369

CERTIFICAT DE LOCALISATION

LOTS: 227-2 et 541

CADASTRE: Paroisse de Sault-au-Récollet

DIVISION D'ENREGISTREMENT: Montréal

MUNICIPALITE: Ville de Montréal

1395 Boulevard Gouin Est

GAUDREAULT, PIGEON & VERSCHELDEN

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES • QUÉBEC LAND SURVEYORS

83 ouest, Henri-Bourassa, Montréal, Québec H3L 1M8

2. Le lot 227-2: de figure irrégulière, mesurant dans sa ligne Nord-Est 18,989 mètres, dans sa ligne Est 8,97 mètres suivant une courbe, dans une autre ligne Est 10,69 mètres, dans sa ligne Sud-Ouest 55,321 mètres, dans sa ligne Nord-Ouest 45,693 mètres. Contenant en superficie 882,95 mètres carrés.

   Le lot 541: de figure irrégulière, mesurant dans sa ligne Nord-Est 12,515 mètres, dans sa ligne Sud-Est 45,693 mètres, dans ses lignes Nord-Ouest 19,507 mètres et 21,656 mètres. Contenant en superficie 276,11 mètres carrés.

3. Il y a présentement sur cet emplacement une maison en brique et bois d'un (1) étage, avec garage, portant le numéro civique 1395 Boulevard Gouin Est.

4. Il n'y a pas d'empiétement apparent de part et d'autre.

5. Il n'y a pas de ligne homologuée affectant cet emplacement.

6. Il n'y a pas de mur mitoyen.

7. Toutes les vues sont conformes aux distances minima mentionnées aux articles 533 à 538 inclus du Code Civil.

7A. Il y a à l'arrière un égoût dont la localisation est approximative.

   Il existe une servitude perpétuelle de droit de passage à travers et sur la totalité des lots 227-2 et 541, enregistrée sous les numéros 267765 et 2022478.

8. Aucun avis n'est actuellement déposé à l'index aux immeubles concernant cet emplacement stipulant qu'il est reconnu en vertu de l'article 16, ou stipulant qu'il est classé ou situé dans l'aire de protection d'un bien classé en vertu des articles 26 et 28 de la loi sur les biens culturels.

9. Cette maison est conforme aux règlements de zonage de cette Municipalité au moment de sa construction et aux règlements de lotissement, quant aux marges ainsi qu'aux articles 2 à 8 inclus des règlements provinciaux d'hygiène.

10. Les dimensions sont en mètres (SI).

11. Ledit certificat ainsi que le plan qui l'accompagne ont été préparés pour fin hypothécaire ou pour fin de vente de la propriété décrite; il ne peut être utilisé à d'autres fins.

/2...

J. L.

ARPENTEURS — GÉOMÈTRES
QUÉBEC LAND SURVEYORS

84-31369
Minute no. 938

Arpenteur-géomètre

ARPENTEURS — GÉOMÈTRES
QUÉBEC LAND SURVEYORS

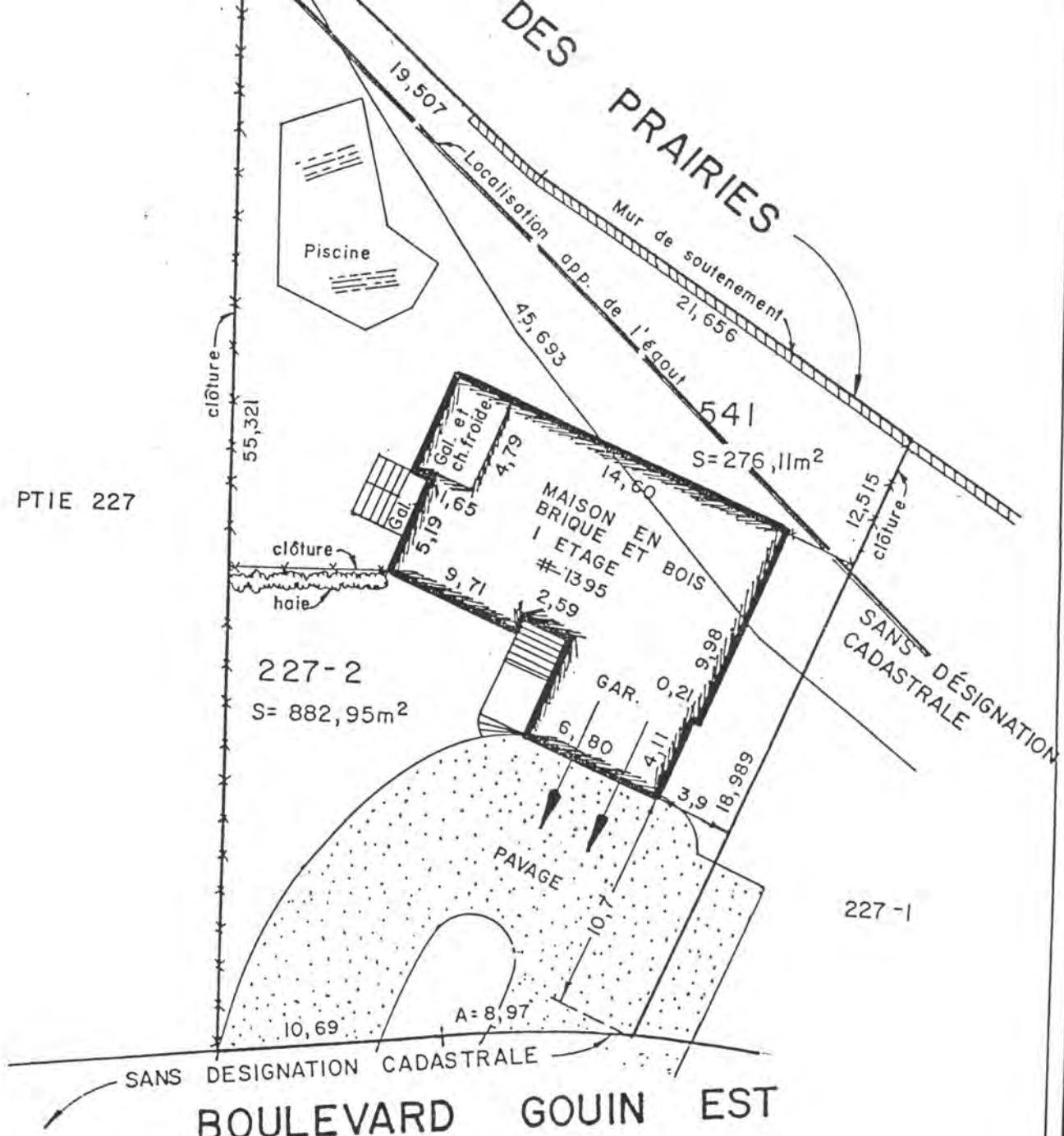

NOTE: il existe une servitude perpetuelle de droit de passage a travers et sur la totalite des lots 227-2 et 541 # 267765 et 2022478

LE PRÉSENT CERTIFICAT NE DOIT PAS SERVIR À L'ÉTABLISSEMENT DES LIGNES DE PROPRIÉTÉ.

GAUDREAULT, PIGEON & VERSCHELDEN
ARPENTEURS - GÉOMÈTRES
83 ouest, Henri-Bourassa, Montréal
(Québec) H3L 1M8
Tél.: (514) 334-7781

PLAN ACCOMPAGNANT:
LE CERTIFICAT DE LOCALISATION

PRÉPARÉ PAR: Yves Pigeon A.-G.

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL DATE

A.-G.

LOT(S): 227-2 et 541

CADASTRE: PAROISSE DE SAULT-AU-RECOLLET

DIV. D'ENRG.: MONTREAL

MUNICIPALITÉ: VILLE DE MONTREAL

DATE: 14 AOUT 1984

ÉCHELLE: 1:300

MINUTE NO: 938

PLAN Nº 84-31369